

ACADEMIE DE MONTPELLIER

UNIVERSITE PAUL VALERY - MONTPELLIER III
—ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES—

**TRAJECTOIRES
SEXUELLES ET AMOUREUSES**

L'exemple des femmes de Marcory et Koumassi
(ABIDJAN)

SOCIOLOGIE

Thèse de Doctorat Nouveau Régime
présentée et soutenue publiquement devant
l'Université Paul Valéry de Montpellier

par

Corinne GINOUX-POUYAUD

devant le Jury composé de :

M. Philippe CIBOIS, Professeur, Université Amiens
Mme Suzie GUTH, Professeur, Université Montpellier III
M. Jean PAVAGEAU, Professeur, Université Perpignan
M. Claude RIVIERE, Professeur, Université Paris V
Mme Claudine VIDAL, Directeur de Recherche, CNRS

Janvier 1996

REMERCIEMENTS

J'adresse ici tous mes remerciements :

- à Madame **Suzie GUTH** pour son soutien essentiel, ses précieux conseils et sa constante disponibilité tout au long de ce travail,

- aux membres du jury de cette thèse :

M. Ph. CIBOIS

M. J. PAVAGEAU

M. C. RIVIERE

Mme C. VIDAL

- à l'**ORSTOM** (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) dont le soutien matériel et financier a permis la réalisation de cette étude et notamment trois années de présence en Côte d'Ivoire (1990-1992)

- à **M. J. L. REY**, médecin-épidémiologiste, pour son appui capital,

- aux Ministères de la Recherche et de la Santé Publique de Côte d'Ivoire,

- à l'Institut National de Santé Publique, à la Direction de la Statistique d'Abidjan, au Comité de Lutte contre le sida, à la formation sanitaire de Koumassi, au service social de Koumassi avec en particulier **Mme N. S. AHUI**.

- à toute l'équipe très sympathique du centre ORSTOM de Petit Bassam et en particulier à M. B. CONTAMIN, M. A. ANOH, M. B. GROUPISSIE, Mme M. OUATTARA, M. P. NGUESSAN, , M. A. YA, M. Ph. DUPOUY,

- à M. Ph. CIBOIS, Mme C. VIDAL, M. C. RIVIERE, et à
M. C. BELLEC, M. P. BERREBI, M. J. P. CHAUVEAU, M. A. COULIBALY, M. N. COULIBALY, M. E. DELAPORTE, Melle M. ESSOH, M. J. L. FREZIL, Mme S. HART, Mme A. KOUASSI LOU, M. J. P. LAURENS, M. A. MARIE, Mme M. PALLARES, Mme O. BERRADA - PARISELLE, M. A. PARISELLE, M. L. VIDAL, M. A. OUEDRAOGO,

- à toutes les personnes qui m'ont consacré leur temps, qui ont accepté de répondre à mes questions et de me confier une partie de leur vie intime,

- à Mélissa,

-à Laurent, mon époux,

-à mes parents et à ma grand-mère pour leur aide essentielle et leur soutien permanent,

-à mes beaux-parents pour leurs conseils et leurs encouragements,

et à Jacques POUYAUD qui a su, avec grande patience, me faire bénéficier de ses connaissances en informatique.

TABLE DES MATIERES

	Pages
<u>INTRODUCTION</u>	9
<u>CHAPITRE PREMIER - LES CONDITIONS DE L'ENQUETE</u>	25
A. PRESENTATION DU MILIEU ETUDIE	26
1. Histoire de la ville d'Abidjan	26
2. Terrain d'enquête	29
2.1. La "Perle des lagunes"	29
2.2. Koumassi et Marcory	33
3. Population enquêtée	35
3.1. Dénombrement selon trois variables	35
3.2. Autre approche	40
3.2.1. Population enquêtée et population d'Abidjan	40
3.2.2. Insertion urbaine et population enquêtée	45
a) Ages et dates d'arrivée à Abidjan	49
b) Religions et dates d'arrivée à Abidjan	50
c) Ethnies (ou nationalités) et dates d'arrivée à Abidjan	52
d) Situations matrimoniales et dates d'arrivée à Abidjan	53
e) Niveaux d'instruction et dates d'arrivée à Abidjan	55
B. METHODOLOGIE	56
1. Entretiens en "situations"	56
1.1. Pré-enquête	56
1.2. Parallèlement et après le questionnaire	58
2. Enquête par questionnaire	65
2.1. Méthode des quotas	65
2.2. Construction du questionnaire	69
2.3. Administration du questionnaire	72

3. Traitement des données	83
3.1 Analyse des entretiens "en situations"	83
3.2 Analyse du questionnaire	91
3.2.1 L'Analyse Factorielle des Correspondances	92
4. Conclusion	102
<u>CHAPITRE II - TRAJECTOIRES IDEALES</u>	105
A. LE MARIAGE	110
1. Un déterminant dans la trajectoire idéale	110
2. Age au premier mariage	117
B. AUTRES RELATIONS SEXUELLES ET/OU AMOUREUSES	123
1. Age et relations sexuelles	123
1.1. Age et première expérience	123
1.2. Age et multipartenariat	126
2. Relations prénuptiales	129
3. Relations sexuelles simultanées	142
3.1. Profil type ou identification des femmes	143
3.2. Principales caractéristiques de la relation	151
C. L'IDEAL MASCULIN	156
D. TRADITION ET MODERNITE (OU CONFIGURATION AVEC L'A.F.C)	169
<u>CHAPITRE III - TECHNIQUES ET FORMES DE SEDUCTION</u>	187
A. LA BEAUTE OU L'IDEAL FEMININ	188
B. LA SEDUCTION	196
1. Le vêtement : signe de distinction sociale	196
1.1. Le lien social et l'enfant	198
1.2. Rôle et contrôle social du vêtement	200
1.3. Contraintes du pouvoir vestimentaire	206
1.4. Hiérarchie dans le vêtement	209
1.5. L'exemple du pagne	210

1.5.1. Présentation des pagnes et de leurs prix	210
1.5.2. Le pagne au coeur de la séduction	212
2. La coiffure ou "les cheveux de Blanches mortes"	218
3. Maquillage, bijoux et parfums	221
4. Gestes et paroles de séduction	224
4.1. Le "savoir maniérer"	224
4.2. Le "savoir parler"	231
5. Le préservatif dans la séduction	234
6. La "gbasse" ou les philtres d'amour	239

CHAPITRE IV - DISTANCE ENTRE LES PARTENAIRES SEXUELS 244

A. CIRCONSTANCES DE LA RELATION	245
1. Les lieux de rencontre	245
2. Choix du conjoint et influences familiales	251
B. CARACTERISTIQUES DES PARTENAIRES SEXUELS	261
1. Age	262
2. Niveau d'instruction	269
3. Religion	273
4. Ethnie	278
5. Situation matrimoniale	284

CHAPITRE V - LES RESEAUX DE PARTENAIRES 287

A. APERÇU GENERAL DES RESEAUX	288
1. Les réseaux à partir des relations des femmes	293
2. Les réseaux à partir des relations des partenaires des femmes	294
3. Illustration graphique des deux types de réseaux	298
B. ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL	301
1. Analyse de la situation des femmes célibataires	301
1.1. Les relations directes des femmes	301
1.2. Les relations des partenaires des femmes	302
2. Analyse de la situation des femmes concubines	303

2.1. Les relations des femmes concubines	303
2.2. Les relations des partenaires des concubines	303
3. Analyse de la situation des femmes veuves, séparées, divorcées	304
4. Analyse de la situation des femmes mariées	305
C. FONCTIONS POSSIBLES DES DONNEES	313
1. Quantification des données	313
2. Sous évaluation des données	313
3. Connaître les personnes au comportement "à risque"	315
D. APPROCHE D'UN RESEAU EN PARTICULIER	318
1. Véronique, Jacques et les autres...	319
2. Profils types de trajectoires	326
2.1. Trajectoires normatives, l'exemple de Fanta et Fatou	327
2.2. Véronique et Aminata : femmes rebelles ?	334
<u>CHAPITRE VI - SIDA ET TRAJECTOIRES</u>	341
A. L'IMAGINAIRE SOCIAL FACE AU SIDA	344
1. Absence de changement de comportement	348
2. Influence du sida sur les trajectoires sexuelles	352
2.1 Deux modèles étiologiques de la maladie	359
2.1.1 Le modèle endogène de la maladie	362
2.1.2 Le modèle exogène de la maladie	365
2.2 Notion d'hygiène et sida	369
B. CONSEQUENCES SUR LA PREVENTION	372
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	375
<u>Liste des illustrations</u>	383
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	391

ANNEXES

	Pages
- Questionnaire	II
- Lieux de rencontres	XXIII
- Professions	XXV
- Liste des localités et pays	XXVII
- Liste des ethnies (et nationalités)	XXIX
- Guide des entretiens	XXXII
- Glossaire (mots "nouchis" - "zoglous")	XXXIII
- Tableaux (A 1 - A 90)	XXXIX
- Tests χ^2 sur table de contingence	LXXXI
- Contributions relatives	CXXIII
- AFC (axe 1 - axe 3)	CXXX
- AFC (axe 2 - axe 3)	CXXXII

INTRODUCTION

*"La sexualité humaine est un phénomène social total :
tout s'y joue, s'y exprime, s'y informe
dès le commencement des sociétés"*¹.

G. BALANDIER

¹ G. Balandier, "Le sexuel et le social. Lecture anthropologique", p. 5 - 19, in "Le Sexuel", numéro spécial, Balandier G., Béjin A., Cahiers internationaux de Sociologie, (LXXVI), Paris, PUF, 1984, p. 5.

A l'origine des espèces vivantes, la sexualité pourrait être une des causes premières de tout contact, voire de toute communication ou échange entre individus. De façon plus précise, il semble que ce soit le contrôle de la sexualité et en particulier celui de la procréation qui représente un des premiers aspects sociaux du comportement humain.

En effet, les hommes ont très tôt édifié des systèmes de valeurs et des censures visant à maîtriser leur sexualité. D'aucuns considèrent la prohibition de l'inceste² comme une des étapes primordiales de la socialisation de l'homme : "Cette interdiction fonde le lien parental, marque le passage du groupe animal au groupe humain, ou, si l'on préfère, le passage de la nature à la culture³". Selon C. Levi-Strauss⁴, le respect de cette règle fut à l'origine de l'élargissement des échanges sexuels et, en un certain sens, de la sauvegarde de l'espèce humaine. Les hommes accordèrent une attention particulière à la filiation et à l'alliance qui modifia nécessairement leurs relations. Les individus et leurs familles se devaient ainsi de définir leurs propres droits ou obligations et de les perpétuer. De ce fait, l'enjeu de la relation sembla, en partie, varier selon diverses considérations et priorités, telles celles propres aux systèmes patrilineaires ou matrilineaires.

Mais il semble que parallèlement à ce "lien parental" ou à son déclin, les hommes accordèrent une valeur de plus en plus importante au couple et, de façon plus précise, aux relations entre conjoints (recherche d'une entente, de sentiments réciproques, etc.). Ainsi, la constitution des couples releva, progressivement, de considérations de plus en plus personnelles avec toutefois une ampleur différente selon les sociétés. Nous pensons que ce phénomène concerna également, si ce n'est plus, les relations extraconjugales, dans la mesure où les rapprochements entre individus pouvaient davantage correspondre à des logiques individuelles plus que sociales.

² Nous entendons par inceste, l'interdiction de toute relation sexuelle entre des individus ayant un lien de parenté. La notion de parenté s'étend selon les normes sociales en vigueur et peut ainsi recouvrir des liens proches comme éloignés et ce, parfois, malgré l'absence de preuves de parenté.

³ P. Lethielleux, "Sexualité humaine", Centre d'études Laennec, Paris, 1966, p. 305.

⁴ C. Levi-Strauss, "Les structures élémentaires de la parenté", Paris, PUF, 1949.

Plus largement, l'attirance entre individus n'aurait été, et ne serait, que la résultante d'enjeux et d'influences familiales et/ou dans des proportions difficiles à évaluer, de sentiments complexes.

Quoi qu'il en soit, l'emprise et l'attente des autres apparaissent détenir un rôle prépondérant, même si l'Histoire et ses récits amoureux attestent de relations maintenues envers et contre tous. Si la formation des couples ne répond pas systématiquement aux perceptions et valeurs familiales, elle semble, cependant, toujours naître à partir de modèles extérieurs, que ce soit dans les choix des qualités morales, physiques ou sociales du partenaire. Ainsi, la relation ne prendrait forme qu'en fonction d'un idéal de vie en couple à reproduire, c'est à dire selon des représentations morales et des maximes de comportements.

Dès lors, une question se pose sur l'origine des sentiments et sur leurs conditions d'existence. D'après N. Luhmann : "l'amour naît de modèles copiés, de sentiments copiés, d'existences copiées et peut ensuite, dans son échec, faire prendre conscience précisément de ce processus⁵". Bien que d'autres facteurs complexes et plus ou moins inconscients interviennent certainement dans la relation amoureuse, l'amour paraît bien être un produit social dans la mesure où certains messages culturels tendent à le définir et à le rattacher à des modèles de conduites à suivre. On apprend, en quelque sorte, à "aimer" dans le sens où les sentiments sont mesurés, pondérés et jugés en fonction de pratiques et de valeurs que l'on relie plus ou moins à l'amour.

Dans le même sens, toute une série de codes différents selon les milieux socioculturels permet de séduire un partenaire sexuel, d'entretenir une relation ou d'y mettre fin. L'adultère, par exemple, pourra être perçu comme une trahison, une indifférence ou une disparition de sentiments, tout en n'étant pas systématiquement sévèrement condamné. Dans certains cas, il peut ne pas être socialement désapprouvé : "un mari qui rentrerait à

⁵ N. Luhmann, "Amour comme passion, de la codification de l'intimité", Aleçon : Aubier, 1990, p. 65.

l'improvisiste et de nuit d'un long voyage serait dans son tort : un tel comportement prouverait qu'il soupçonne l'infidélité de sa femme ou qu'il pourrait la soupçonner - ce qui est du dernier mal élevé - et il n'aurait trouvé que ce qu'il mérite"⁶. Selon les époques et les normes sociales en vigueur, l'éducation transmettra à l'individu un ensemble de valeurs et de schémas comportementaux, en partie à l'origine de ses trajectoires sexuelles et amoureuses.

Ceci nous conduit à considérer, d'une manière générale, tout un système de normes culturelles et idéologiques qui régulent le comportement des hommes dans ses rapports avec un environnement historique, politique, ou économique. C'est un cadre relativement rigide dans lequel un individu construit sa personnalité et acquiert une attitude et un comportement sexuel⁷. Celui-ci diffère d'une société à l'autre, voire avec le temps, mais assigne aux actes sexuels une véritable expression sociale.

Ce sont dans les domaines de la biologie et de la physiologie que sont situées les racines du concept du comportement sexuel. Mais dans la mesure où ces disciplines ont des intérêts scientifiques différents de ceux des sciences sociales, il importe de définir ce qu'est le comportement sexuel en sociologie.

Apparu en 1859⁸, le concept sociologique de sexualité désigne aujourd'hui "l'ensemble des comportements visant directement au plaisir érotique, mais il est difficile de dissocier les pratiques et les plaisirs sexuels des sentiments qui peuvent les accompagner (amour,

⁶ D. Kintz, "De l'art Peul de l'adultère", in Association française des anthropologues, l'Ethnologue et son terrain, Tome I, Bull. n° 29-30, 1987, p. 130.

⁷ Nous situons les attitudes sexuelles principalement en amont du comportement sexuel lorsqu'elles correspondent à diverses intentions, etc. Mais les comportements peuvent, à leur tour, tout aussi bien influencer certaines attitudes par le biais de contraintes, de devoirs, d'engagements de toutes sortes.

⁸ S. Dayan-Herzbrun, "La sexualité au regard des sciences sociales", Sciences sociales et Santé-Décembre 1991-vol. IX - n°4, p. 9.

pudeur, jalousie, etc.) et des représentations (par des mots, des images, des fantasmes) que suscitent ces pratiques, ces sensations et ces sentiments".⁹

En tant qu'objet de recherche, la sexualité a longtemps été confinée par les sociologues, les ethnologues, les anthropologues ou les historiens, à la prohibition de l'inceste, au mariage, à l'émancipation de la femme, à l'étude de la famille¹⁰ ou encore à la parenté¹¹. Comme le soulignent A. Giami et J. Pierret¹², un certain "postulat antinaturaliste" a conduit les sciences humaines à considérer la sexualité, entre autres, sous son angle institutionnel.

On s'efforcera, tout au long du XIXe siècle, à rechercher le plus juste langage sexuel¹³, mais la sexualité n'en demeurera pas moins réduite au conjugal, c'est à dire étudiée selon les principes de la morale dominante. Sont alors réprimées toutes formes de recherches approfondies sur le choix du partenaire sexuel autre que celui susceptible de devenir le conjoint ou sur les relations perçues comme anormales : prostitutions occasionnelles, fréquentations séquentielles et simultanées de partenaires sexuels, etc.

Seul le relâchement progressif des contraintes religieuses, familiales et juridiques, conduira à une véritable libération sexuelle et par là même à envisager l'étude de la sexualité sous un autre angle. Seront alors prises en compte toutes les liaisons sexuelles possibles qu'elles soient post ou pré-nuptiales. Suite à ce que l'on peut définir comme "la

⁹ Dictionnaire de la sociologie - Larousse, sous la direction de R. Boudon, P. Besnard, M. Cherkaoui, B. P. Lécuyer, Paris, 1989, p. 178.

¹⁰ Avec par exemple F. Engels, "L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'état", Paris, Ed. Sociales, 1975, 349 p.

¹¹ Il s'agit par exemple, de travaux ethnologiques de L.H. Morgan (1818-1881) : "Systems of Consanguinity and Affinity of the Human Family" (1871), ou de E. Westermarck : "L'histoire du mariage humain" (1891).

Pour plus de précisions concernant l'évolution des études sur le comportement sexuel, voir H. Schelsky, "Sociologie de la sexualité"; tr. fr., Paris, Gallimard, 1966, p. 233 - 241.

¹² "Le postulat antinaturaliste à l'origine de l'anthropologie et de la sociologie a substitué à la notion biologique et médicale de sexualité, celles de parenté, de mariage, de famille" A. Giami et J. Pierret, Avant propos, Sciences sociales et Santé, vol. IX, n°4, décembre 1991, p. 7.

¹³ Pour plus de détails concernant l'évolution de la perception sociale de la sexualité, voir M. Foucault, "Histoire de la sexualité", vol. I : La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.

norme de la conjugalité"¹⁴, il y aura une certaine reconnaissance de l'existence du multipartenariat sexuel et d'une sexualité hors mariage précoce. De plus, de nouvelles relations entre individus seront situées avant même la formation du couple : "Alors que traditionnellement, la sexualité ne pouvait trouver sa place que dans le cadre d'un couple (presque) déjà formé, le développement de la précocité correspond à l'irruption d'une sorte d'individualisme sexuel" (ou d'une sexualité d'individus), au sens où l'existence de rapports sexuels entre individus n'est plus subordonnée à l'existence préalable du couple..."¹⁵

Moins de sentiments de honte dans les discours et les pratiques sexuelles, plus de liberté dans les fréquentations (notamment avant le mariage) ou encore plus d'informations et d'accès aux méthodes contraceptives constitueront les principaux traits de cette liberté sexuelle. De nombreux auteurs s'attacheront à analyser ce processus, certains souligneront son caractère ambigu, à la fois libérateur mais aussi, d'une toute autre façon, répressif¹⁶.

La définition de ce qui relève du sexuel influence fortement le recouvrement d'une étude sur le comportement sexuel. Récemment, ceci apparaît bien au centre des principales recherches dans ce domaine avant l'émergence de la maladie du sida¹⁷ avec en particulier les célèbres travaux aux perspectives différentes de Kinsey et Simon. Selon A. Kinsey, le

¹⁴ Expression que nous empruntons à A. Giami, "De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives", Sciences sociales et santé, vol IX, n°4, décembre 1991. Revue trimestrielle citation, p. 51. L'auteur précise que : "La prise en compte du multipartenariat constitue une évolution par rapport à la norme de la conjugalité qui constituait le "partenaire régulier" (souvent le conjoint) comme partenaire central" ..

¹⁵ M. Bozon, "La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple", Sciences Sociales et Santé, vol. IX, n° 4, 1991, p. 87.

¹⁶ Voir les travaux de A. Béjin et M. Pollak, "La rationalisation de la sexualité", Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXII, 1977, p. 105-125. Les auteurs situent notamment le mouvement de libéralisation sexuelle dans une lutte entre spécialistes de la sexualité et présentent le "nouveau code", tout aussi contraignant, dans lequel s'inscrit ce changement.

¹⁷ C'est à dire avant juin 1981, date des cinq premiers cas de pneumocystose identifiés à Los Angeles et recensés par les centres de surveillance épidémiologique d'Atlanta (CDC). Cf. A. Spira, N. Bajos et le groupe ACSF, "Les comportements sexuels en France" (Rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace), Paris, La Documentation française (coll. des rapports officiels), 1993.

comportement sexuel était relié à des origines physiologiques et surtout non sexuelles tels que l'appartenance religieuse, sociale ou le nombre d'orgasmes connu¹⁸, tandis que P. Simon postule qu'une "photographie des comportements et opinions en matière de sexualité" définirait "les problèmes moraux liés à la défense et à la promotion de la vie" et dégagerait "une doctrine de la vie affective idéale"¹⁹.

Les nombreuses acceptions du concept du comportement sexuel constituent un des thèmes de recherches du psychosociologue A. Giami. D'après lui, les facteurs déterminant la délimitation des recherches sont, aujourd'hui, étroitement subordonnés à la maladie du sida : "D'une part, on retient certains comportements considérés comme sexuels et on en exclut d'autres du fait de leur non relation immédiate avec la transmission du VIH ; d'autre part, on prend en compte certaines pratiques considérées comme non-sexuelles mais ayant un rapport avec la transmission du VIH, mais pas l'ensemble de ces pratiques."²⁰ En effet, en conférant une légitimité aux travaux accomplis dans le champ de la sexualité, l'existence du sida se révéla déterminante sur la mise en forme de ses problématiques et sur les orientations de son objet de recherche. Des comportements non sexuels, comme par exemple l'utilisation de drogues, seront alors retenus. Mais s'interroger sur le degré d'exposition des individus à l'infection par le VIH conduit également à concevoir de nouvelles approches dans l'étude du comportement sexuel en général. Celles-ci apparaissent généralement édifiées en termes de comportements sexuels "à risque" liés à la transmission du virus responsable du sida. Comportements "à risque" mais aussi groupes "à risque" ou pratiques "à risque", autant de références à la notion de risque qui, définie sous des contenus très variables, fut parfois même considérée comme un des critères déterminant le caractère normal d'une relation sexuelle. Mise en exergue

¹⁸ A. Kinsey, W. Pomeroy, C. Martin, "Le comportement sexuel de l'homme", Paris, Ed. du Pavois (tr. fr.), 1948.

¹⁹ P. Simon, J. Gondonneau, L. Mironer, A-M. Dourlen-Rollier, Rapport Simon sur le comportement sexuel des français (E. abrégée), Paris, 1972, p 17-18.

²⁰ A. Giami, op. cit. p. 51.

par de nombreux auteurs²¹ afin que soit précisé le sens attribué et que la maladie soit perçue comme pouvant concerner tout un chacun, elle explique, en partie, la reconsidération idéologique du comportement sexuel en fonction de sa corrélation avec la probabilité d'une transmission.

N. Bajos et A. Spira notent que, depuis les enquêtes annuelles engagées, entre autres, par M. Pollak²², quelques études quantitatives ont été réalisées en France sur le comportement sexuel (celles de W. Dab, 1988 ; N. Bajos, 1989 ; G. D'Aubigny, 1990 ; ou J. P. Moatti, 1990) tandis que des pays comme la Suède, la Norvège ou les Pays Bas disposent de recherches plus anciennes (Cf. les résultats de l'enquête nationale effectuée en 1967, en Suède)²³.

Dans les pays en développement, les comportements sexuels ont notamment été étudiés depuis 1987 (date de la naissance du Programme mondial de lutte contre le sida de l'O.M.S. : Organisation Mondiale de la Santé) à travers de nombreuses enquêtes O.M.S. destinées à la population générale (PR : Relations entre partenaires et CACP : Connaissances, Attitudes, Croyances et Pratiques). C'est ainsi que dans les années 1989-90, seize pays de l'Afrique sub-saharienne ont effectué des enquêtes CACP ou RP et cinq pays ont associé les deux : Côte d'Ivoire, Lesotho, Nigeria, Tanzanie et Ouganda. Permettant des comparaisons entre pays, ces études constituent des données de base importantes et ont servi à promouvoir des interventions afin de sensibiliser l'opinion publique mais elles demeurent largement critiquées, ne serait-ce que sur l'insuffisance des recherches portant sur les questions de validité²⁴.

²¹ Ceux-ci soulignent la nécessité de définir le sens de cette notion en fonction du contexte dans lequel elle est utilisée. Voir, entre autres, N. Sindzingre et C. Jourdan, "Le sida, épidémiologie et anthropologie", p. 33-41, in "Politique africaine", n°28, politique de santé, 1987.

²² M. Pollak, M. A. Schiltz, "Six années d'enquête sur les homo-et bisexuels masculins en France", Paris, ANRS, 1991.

²³ Cf. A. Spira, N. Bajos, et le groupe ACSF, "Les comportements sexuels en France" (rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace), op. cit.

²⁴ Cf. M. Caraël, "Bilan des enquêtes CAP menées en Afrique : forces et faiblesses", p. 27-44 in Actes de l'atelier : Les sciences sociales face au sida, cas africains autour de l'exemple ivoirien,

Les O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales), internationales ou de créations africaines, semblent avoir été les pionnières en matière de lutte contre le sida, du moins en Afrique. Citons la Croix-Rouge ruandaise dès 1985, la TASO (The Aids Support Organisation) en Ouganda en 1988 ou encore Enda - tiers monde dès l'année 1987 au Sénégal. De plus, d'autres recherches ont précédé les activités du Programme mondial sida, qu'elles soient de type psychologique, sexologique ou encore culturaliste (Mead, Malinowski, etc.).

Quelques ouvrages, souvent déjà anciens, relatent les coutumes et perceptions sexuelles rencontrées de par le monde. De leur point de vue, le colonialisme et les missions religieuses auraient substitué aux "visions propres aux Africains de la sexualité"²⁵ des valeurs notamment empreintes de culpabilité et de sentiment du péché. Celles-ci diffèrent dans le temps et dans l'espace. Ceci parfois selon les sexes (masturbation des filles tolérée chez les Wéménus²⁶ du Bénin et interdite chez les garçons) ou encore le statut de l'individu (les princesses des groupes des Mossis ou des Ashantis pouvaient avoir une très grande liberté sexuelle pendant le mariage, tandis que l'adultère de la femme était largement condamné chez les Nyoros, les Toros et dans tous les royaumes de la région des lacs²⁷).

On sait ainsi qu'aujourd'hui encore, l'adultère donne lieu à des sanctions telles que des sacrifices, des amendes, des accouchements difficiles²⁸, etc. On n'ignore pas non plus que les relations sexuelles avant le mariage demeurent interdites (ou mal perçues) dans la plupart des sociétés africaines. Cependant, chez les Zarmas et les Kanuris du Niger, les

Bingerville (Côte d'Ivoire), 15, 16 et 17 mars 1993, GIDIS-CI, ORSTOM, Centre ORSTOM Petit Bassam.

²⁵ Voir B. de Rachewiltz, "Eros noir", Paris, Terrain vague, 1993.

²⁶ Selon le dictionnaire Bordas, nous écrirons au pluriel et avec une majuscule : "les substantifs qui désignent les habitants ou les personnes originaires d'un territoire, d'un pays, d'une ville ou les personnes appartenant à un peuple, à une ethnie : (...) les Bretons, les Blancs, les Noirs, (...) ". "Pièges et difficultés de la langue française", J. Girodet, Paris, Bordas, 1993, p. 886.

²⁷ B. de Rachewiltz, *ibid.* p. 72. Les princesses n'étaient d'ailleurs pas contraintes au mariage.

²⁸ En Côte d'Ivoire, la parturiente se doit alors de citer le nom de ses amants pour que l'accouchement se déroule normalement.

Malinkés du Mali ou de Guinée, les Mossis du Burkina Faso, les Brongs ou les Mandés de Côte d'Ivoire²⁹ (mais aussi d'autres sociétés reproduisant des coutumes ancestrales), les jeunes peuvent avoir des relations très intimes tout en préservant leur virginité. Gage d'estime, d'honneur, de cadeaux pour l'épousée et sa famille, celle-ci fait encore l'objet de protections³⁰ et de vérifications très ritualisées³¹. Mais dans d'autres sociétés, les femmes disposent d'une liberté quasi totale comme c'est le cas chez les Massaïs du Kenya : "Quelque temps avant la puberté, dès que sa poitrine commence à gonfler, la fille non excisée a des rapports sexuels complets avec des jeunes garçons non circoncis"³². Cette liberté existe également, quoique de façon plus restreinte, pendant le mariage : "elle (la femme Massaï) aura des amants, à l'exclusivité des "guerriers", par qui elle a formé et socialisé sa sexualité, et seulement en certaines circonstances."³³

On retiendra que traditionnellement, sur le continent africain, la sexualité est d'abord une source de fécondité et de renouvellement de la vie. Tout un symbolisme notamment cosmique, animal et végétal, régularise, interprète et domine le champ sexuel³⁴. Seule l'initiation, pouvant à certains égards s'apparenter à une purification, permettrait une reconnaissance, notamment sociale, de la place des individus dans leur rôle de procréation.

Sur ces principes ancestraux interviennent aujourd'hui un environnement économique généralement défavorable et de nouvelles conceptions de la sexualité, de l'organisation familiale, des rapports hommes-femmes et parents-enfants. Les comportements se

²⁹ B. de Rachewiltz, op. cit. p. 229

³⁰ Ceci par exemple avec une tutelle assurée par un sigisbée (Wolofs, Malinkés), une surveillance avec un maintien de la vie en groupe, le mariage précoce ou une éducation dans des couvents chez les Evés, chez les Yorubas, etc. Nous remercions ici M. C. Rivière pour l'envoi précieux de documents concernant les rites et pratiques sexuelles en Afrique.

³¹ Il s'agit de matrones vérifiant l'existence de l'hymen ou de personnes exposant le drap taché des époux. (La virginité perdant de son importance ; on utilise alors du sang de poulet mais personne n'est dupe).

³² G. Balandier, op. cit. p. 12.

³³ G. Balandier, op. cit. p. 12.

³⁴ Il existe tout un symbolisme des chiffres, des jours de la semaine, des points cardinaux, etc.

modifient vis-à-vis des législations familiales, souvent relatives au mariage, avec la disparition de la dot ou de la polygamie et contribuent au bouleversement des coutumes locales et traditionnelles. Les couples se séparent davantage sous l'affaiblissement des liens matrimoniaux dégagés des contraintes lignagères, et les partenaires sexuels mettent de moins en moins en rapport des groupes familiaux étendus.

Ainsi et d'une manière générale, pour les sciences sociales, étudier le comportement sexuel consiste à affronter un enchevêtrement de questions dans un univers morcelé (et en constante évolution) où les représentations de la vie, de la mort, de la maladie, de l'amour relèvent d'innombrables interprétations culturelles et individuelles.

Face à la situation sanitaire absolument critique de certaines régions notamment africaines, de nouvelles recherches supplémentaires s'imposent, entre autres sur les diverses formes de sexualité, avec en priorité toutes celles qui recouvrent le nombre de contacts sexuels. En effet, malgré une base de données intéressante, peu de recherches évaluent encore le nombre de partenaires sexuels en relation et les caractéristiques des personnes infectées par le VIH ou susceptibles de l'être. De ce fait, les épidémiologistes soulignent l'importance de la connaissance des déterminants sociologiques de ces comportements afin de les analyser et de les comprendre (peut-être même de les prévoir et/ou de les modifier).

En 1993, l'Afrique sub-saharienne aurait notifié 1,78 million de cas de sida sur les 2,5 millions enregistrés dans les pays du monde entier depuis le début de la pandémie³⁵. La population féminine apparaît d'autant plus vulnérable à l'infection par le VIH que certaines prévisions évaluent à 7,5 millions les Africaines contaminées d'ici l'an 2000³⁶. Selon les estimations de l'O.M.S., ce sera dans les grandes zones urbaines que le sida aura

³⁵ SIDA-OMS, le Point, Bulletin du Programme mondial de Lutte contre le SIDA de l'Organisation Mondiale de la Santé, 1993, n°3, p 16. Il y aurait huit millions d'adultes infectés en Afrique sub-saharienne. Il est précisé que : "les chiffres réels sont beaucoup plus élevés en raison des délais, des diagnostics incomplets et de la médiocrité des systèmes de notification."

³⁶ Discours du Dr Merson, Le journal de la conférence, *Afric'aids News*, VIIIth International Conference on Aids & STDs in Africa, Marrakech 12-16 december 1993, N°2, p. 3.

le plus d'impact et le virus sera essentiellement contracté par voie hétérosexuelle (75 % à 80 %)³⁷.

Les femmes de Côte d'Ivoire, et en particulier celles d'Abidjan, ne sont pas épargnées par ce fléau puisqu'il représente la deuxième cause de mortalité³⁸ pour cette partie de la population.

En raison de l'importance que revêt la pandémie du sida et qu'elle est susceptible de prendre dans les années à venir, il apparut capital de connaître davantage les comportements sexuels et leurs déterminants. Pour cela, nous avons mené une enquête qualitative et une enquête quantitative à partir d'un échantillon représentatif. Cette combinaison méthodologique semblait la plus à même de mettre en évidence ce qui relève du domaine privé, du non-dit et de la confession dans un milieu urbain relativement proche de celui des villes occidentales.

Délimité en fonction de l'impact géographique de la maladie (milieu urbain plus infesté) et de l'importance de la transmission hétérosexuelle et surtout dite "verticale" (mère-enfant)³⁹, cette étude a été réalisée parallèlement ou à la suite d'autres travaux effectués notamment sous l'égide de L'O.M.S. Il s'agit des enquêtes CAP, CACP ou PR destinées à l'étude de la contraception pratiquée par des élèves de terminale d'un lycée d'Abidjan (Boloko & Kouamé, 1981) et par 3000 lycéens rencontrés dans l'ensemble du pays (Kouamé et al., 1990). Ont été également étudiés l'usage du préservatif chez les Baoulés et les Gouros en zones rurales et urbaines (K. Kouamé et al., 1988), les croyances,

³⁷ "The global AIDS situation", in Point of Fact, juin 1990, n°68, O.M.S.

³⁸ K. De Cock, Barrere, Diaby et als., "Aids : the leading cause of adult death in the West African city of Abidjan", Science, 249, 1990, p. 793 - 796. Les auteurs décrivent le sida comme la première cause de mortalité chez les hommes et la seconde cause chez les femmes après la mortalité des parturientes.

³⁹ L'importance de cette transmission verticale semble généralement pouvoir accréditer la priorité donnée aux recherches engagées auprès des femmes.

pratiques et attitudes sur le sida de la population ivoirienne (Messou et al., 1990) ou encore les comportements sexuels et le sida en Côte d'Ivoire (Dédy & Tapé, 1991).

Mais recouvrant des domaines plus vastes que ceux directement rattachés aux problèmes posés par l'infection à VIH, cette recherche vise, avant tout, à dégager les déterminants dans le choix du ou des partenaires sexuels des femmes et les conditions de passage du choix à la relation effective en étudiant les lieux de rencontre, les formes de séduction, les réseaux de partenaires et la durée de la relation. L'étude de l'apparence corporelle sera, entre autres, largement développée. Il sera question de sa présentation et de sa perception à travers des particularités physiques valorisées (couleur de peau, etc.), des manières d'être et de se comporter (avec les postures, les différentes approches de séduction) et divers autres attributs (vêtements, bijoux, coiffures, maquillages, etc.)⁴⁰. Nous nous intéresserons tout particulièrement à connaître les comportements mais aussi les sentiments (amour, émotions, intimité, etc.) et les représentations qui les régissent.

Certes, de nombreuses pratiques, attitudes et représentations sexuelles, fréquemment dépendantes de conceptions anatomiques ou de perceptions sociales du sida, sont génératrices d'autres comportements, tels que l'utilisation de nouveaux moyens contraceptifs et abortifs (également considérés comme protecteurs des maladies sexuelles en général), ou encore l'adoption de nouveaux critères dans le choix du partenaire sexuel. Le sida engendre des modifications de comportements souvent inadéquates aux stratégies de prévention des maladies sexuellement transmissibles, en général. Compte tenu de ces remarques, ce travail tiendra compte de certaines attitudes sexuelles, d'ordre sociologique, directement reliées aux représentations du sida et susceptibles d'exposer les individus au risque de transmission rétrovirale.

⁴⁰ Nous empruntons cette définition de l'apparence corporelle à M. Pagès-Delon, "Le corps et ses apparences, l'envers du look", Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, p. 9.

Après une présentation des conditions de l'enquête (**chapitre premier**), ce travail traitera des relations sexuelles post ou prénuptiales, ainsi que des représentations du mariage, du partenaire masculin et plus généralement des trajectoires de vie idéales (**chapitre II**). Il sera notamment question, dans ce second chapitre, de s'interroger sur l'existence ou non d'une plus grande liberté sexuelle et sur les exigences sociales et/ou personnelles concernant la relation et le choix du partenaire idéal. Entre autres, seront analysées : les raisons des types de mariage contractés par les enquêtées, leur âge au premier mariage, les écarts entre leur âge lors du premier rapport sexuel et celui énoncé comme étant préférable ou entre leur âge réel au mariage et celui estimé souhaitable. Une comparaison selon l'âge actuel des femmes soit avec leur âge lors du premier rapport sexuel, soit avec le nombre de leurs partenaires sexuels alimentera la réflexion sur une éventuelle évolution du comportement sexuel. Enfin, les relations sexuelles simultanées seront largement évoquées à partir d'une analyse des caractéristiques (âge, situation matrimoniale, ethnie ou pays d'origine, religion, niveau d'instruction) des femmes concernées.

Les techniques et les formes de séduction seront abordées en particulier avec une recherche des critères de beauté féminine et des mises en jeu sociales du corps et de l'esprit à travers le vêtement, la coiffure ou encore les gestes et les paroles (**chapitre III**). L'intérêt de cette analyse résidera notamment dans l'émergence d'un code social où l'apparence deviendra indicative des valeurs et des normes sociales en vigueur.

L'étude des circonstances de la relation sexuelle et/ou amoureuse précédera celle des caractéristiques des partenaires sexuels (**chapitre IV**).

Enfin, suite à l'analyse des réseaux de partenaires en contact (**chapitre V**), ce travail tiendra compte du sida et de ses représentations, notamment dans leurs conséquences sur les trajectoires sexuelles des femmes (**chapitre VI**).

Il ne sera nullement question d'un inventaire sexuel. Nous ne présenterons ni les différentes postures sexuelles, ni des solutions pour s'appropriier les charmes des femmes de Côte d'Ivoire.

Nous n'aborderons pas non plus le problème de l'excision. Celui-ci aurait pu être retenu s'il avait pu être relié à l'origine de l'importance des contacts sexuels. C'est à dire si le fait de ne pas être excisée avait été énoncé comme une des causes du multipartenariat chez une femme. Loin de là : la recherche accrue de partenaires et la notion de plaisir ne semblent, en aucun cas, pouvoir être systématiquement dissociées ou rattachées à l'excision. En effet, d'aucuns soutiennent que l'excision ne détruirait pas une certaine sensibilité de la femme. Certes, nous ne réfutons pas le rôle de l'excision et de la circoncision dans l'union des sexes, symboles de maturité sexuelle, d'intégration de la personne dans une sexualité spécifique et procréatrice selon, par exemple, les croyances dogons (Mali).

Nous avons retenu le terme "trajectoires" notamment pour l'idée de courbes et de voies sinueuses qu'il évoque. Les itinéraires amoureux et sexuels s'apparentent aux trajectoires sociales décrites par P. Bourdieu⁴¹. Les contacts sexuels occupent le noyau central dans la dynamique des trajectoires sexuelles. Le point d'origine et le repère étant les premières relations sexuelles des femmes, les causes, le nombre et l'évolution de la relation seront situés au cœur de cette recherche.

Certaines trajectoires sexuelles demeurent largement influencées par les exigences du système matrimonial. Son caractère contraignant⁴² (comme l'importance de la dot) conduit

⁴¹ P. Bourdieu, "La distinction", Paris, Ed. de Minuit, 1979.

⁴² Les traditionnels devoirs et obligations dus à l'échange matrimonial demeurent complexes et diversifiés dans la mesure où interviennent des relations de parenté des priorités ethniques, des relations de réciprocité et de contraintes entre donneurs et receveurs (par exemple, aîné-cadet. A ce sujet, voir : A. Marie, "Parenté, échange matrimonial et réciprocité". Essai d'interprétation à partir de la société dan et de quelques autres sociétés de Côte d'Ivoire, L'Homme, Paris, Mouton, 1972.).

souvent à de nouvelles situations de concubinage, etc. En ce sens, le choix du conjoint sera pris en considération lorsque ses critères de sélection se confondront avec ceux intervenant dans les relations sexuelles pré-nuptiales. De nombreuses femmes retiennent un partenaire sexuel uniquement pour son profil de mari potentiel. La recherche des qualités masculines rejoint alors celle du conjoint idéal. Dans ce cas, aucune aventure sexuelle ne sera entreprise si l'homme rencontré n'appartient pas à la sphère de l'éligible.

Soumises à des inculcations morales, religieuses⁴³ et en général au mythe du conjoint idéal, les femmes connaîtront des trajectoires divergentes selon les stratégies adoptées, leurs pouvoirs de séduction ou tout simplement ce qu'elles nomment "la chance" (celle-ci n'étant, la plupart du temps, que l'effet de déterminismes sociologiques ou sociaux). "L'effet de trajectoire"⁴⁴, c'est à dire les différentes expériences, les réussites et les échecs, s'avéreront déterminants sur les prises de position, et par là même sur la trajectoire future.

Enfin, seront dissociées les trajectoires amoureuses et sexuelles, les secondes étant, dans certains cas, dépourvues de sentiments amoureux.

⁴³ Nous verrons que la religion détient une influence primordiale sur les trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes.

⁴⁴ Nous empruntons cette expression à P. Bourdieu : "La corrélation entre une pratique et l'origine sociale est la résultante de deux effets (de même sens ou non) : d'une part l'effet d'inculcation directement exercé par la famille ou par les conditions d'existence originelles ; d'autre part, l'effet de trajectoire sociale proprement dit, c'est à dire l'effet qu'exerce sur les dispositions et sur les opinions l'expérience de l'ascension sociale ou du déclin (...)" P. Bourdieu, op. cit. p. 124.

CHAPITRE PREMIER

LES CONDITIONS DE L'ENQUETE

A. PRESENTATION DU MILIEU ETUDIE

1. Histoire de la ville d'Abidjan

L'origine du mot Abidjan proviendrait de l'appellation accordée à une fraction de l'ethnie des Ebriés¹ : les Krobrimas, originaires de Melyego, située en territoire ghanéen. Ce groupe exilé au sud de la Côte d'Ivoire et installé près de l'actuelle lagune Ebrié, aurait été découvert assoupi sur des nattes de feuilles par une phratrie ébrié : les Abadzès, qui le nomma alors "mbidzama", "mbidza" ou "bidza" c'est à dire : ceux (ma) des feuilles (mbi) coupées (ndza). Le mot Abidjan désignerait ainsi le "pays des Bidzas"².

Avant 1900, Abidjan n'existait qu'à travers quelques villages de pêcheurs du groupe "bidza". La Côte d'Ivoire était officiellement une colonie française depuis mars 1893 avec pour capitale Grand-Bassam. La persistance et la fréquence des épidémies meurtrières de fièvre jaune pendant les dernières années du XIX^e siècle amenèrent le ministère des colonies françaises à transférer, en 1900, le chef-lieu administratif de la "Côte de l'or" sur les hauteurs plus salubres de Bingerville³.

¹ Voir liste des ethnies en Côte d'Ivoire en annexe XXIX.

² J. N. Loucou, "Histoire de la Côte d'Ivoire", CEDA, Abidjan, (CIV), 1984, p. 58 : "En langue ébrié, le préfixe (a) affectant le nom d'un groupe ethnique indique le pays habité par ce groupe". Une autre étude situe l'origine du nom avec "Tcham M'Bi Djan" ou "je reviens de couper des feuilles". Ce serait une réponse donnée par un vieil Ebrié à un militaire qui lui aurait demandé comment s'appelait l'endroit. Le nom devint M'Bidjan puis Abidjan. S. Jimenez, "Le plateau d'Abidjan. Histoire urbaine et foncière de 1900 à 1960", p. 119-126, in "Histoire africaine du XX^e siècle", Sociétés, Villes, Cultures, groupe "Afrique Noire", Cahier n°14-15, Paris, 1993.

³ La Côte d'Ivoire fut rattachée à l'Afrique occidentale française en octobre 1904, sous l'autorité du gouverneur général résident à Dakar. L'indépendance de la Côte d'Ivoire sera proclamée le 7 août 1960.

Voir C. Wondji, "La fièvre jaune à Grand-Bassam (1899-1903)", Revue Française d'Histoire d'outre-mer, LIX, n° 215, Paris, 1972, p. 205. Et du même auteur : C. Wondji, "Bingerville, naissance d'une capitale africaine 1899-1909", Cahiers d'études africaines, n°61-62, XVI (1-2), 1976, p. 89.

A la suite des choix du Capitaine Houdaille et de Crosson Duplessis (1898-1901)⁴, la création d'un port en lagune sur la baie du Banco et l'implantation de la tête de ligne du chemin de fer sur le site d'Abidjan contribuèrent notamment à la naissance de la ville. Le paysage urbain évolua avec la création de nombreux faubourgs et l'aménagement de lotissements divers⁵.

Sa situation naturelle exceptionnelle au centre du réseau lagunaire, la création d'axes routiers, le prolongement du chemin de fer à l'intérieur du pays et au sud du Plateau et dès 1927, la construction du Wharf⁶ de Port-Bouet, puis enfin en 1950 l'ouverture du canal de Vridi, firent d'Abidjan la capitale économique et, en 1934, la capitale administrative (Yamoussoukro devint la capitale politique avec le décret de 1983)⁷.

En trois quarts de siècle, le milieu traditionnel villageois connut une véritable explosion urbaine avec une exceptionnelle vitesse d'urbanisation (spécificité ivoirienne au sein de l'Ouest africain francophone). Abidjan constitua, très vite, un véritable pôle d'attraction pour les populations de l'intérieur de la Côte d'Ivoire et celles de nombreux pays limitrophes. Sa croissance démographique prodigieuse (65000 habitants en 1950, 951000 en 1975 et en 1987 plus de deux millions⁸) entraîna une considérable extension de la ville en superficie. En 1980, elle est divisée en dix communes autonomes : Abobo-gare, Adjamé, Attiécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Plateau, Port-Bouet, Treichville et Yopougon.

4 Voir G. Rougerie, "Le port d'Abidjan, le problème des débouchés maritimes de la Côte d'Ivoire. Sa solution lagunaire", Bulletin de l'IFAN, Tome XII, n° 3, 1950, p. 751-837.

5 Pour plus de précisions sur l'histoire de l'aménagement d'Abidjan avec en particulier les événements et les rôles des individus, voir M. Le Pape, "Récits d'espaces, les premiers faubourgs d'Abidjan", p. 296-302 in : Tropiques lieux et liens, Paris, Ed. de l'ORSTOM, 1989.

6 "Wharf, s.m.fr. (mot angl., pron. ouarf). Appontement s'avancant dans la mer, soit en troncs de rônier, soit en fer, servant au transbordement (Soleillet, 1878, waf ; Binger, 1892, wharf).

Cf. R. Mauny, "Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain", Dakar, IFAN, 1952, p. 69.

7 Cf. "Grand-Bassam, Bingerville, Abidjan. Recherche d'une capitale", Ministère de l'intérieur, Archives Nationales 1974.

8 Ph. Antoine, A. Dubresson, A. Manou-Savina, "Abidjan "côté cours", Pour comprendre la question de l'habitat", Karthala/ORSTOM, 1987, p. 5.

Actuellement Abidjan compte douze arrondissements avec en plus Locodjoro-santé, Williamsville et Zone 4, Abobo-gare étant désormais considéré comme une localité périphérique.

Seuls Treichville et Adjamé appartiennent aux vieux quartiers par rapport aux récents développements.

L'histoire de l'île de Petit-Bassam débuta avec le développement de la commune de Treichville⁹ qui doit son nom à Treich Laplène Marcel, un des premiers résidents français en Côte d'Ivoire.

Treichville connut très vite une rapide extension en devenant en 1950, après la réalisation du port d'Abidjan sur la rive ouest de l'île, le principal pôle de développement industriel et de stockage commercial (abris des principales entreprises de la ville) dans les zones I, II, III.

Ville à dimension cosmopolite, elle est sans doute encore la plus populaire des communes d'Abidjan. Avec ses innombrables "maquis"¹⁰ et son incessant marché, elle est fréquemment considérée (avec Adjamé) comme le centre d'Abidjan par les femmes de Marcory et de Koumassi.

L'aménagement de quais façonna l'île ainsi que des remblaiements, de nouveaux axes de communications, le développement des industries et des entrepôts commerciaux. Le surpeuplement de Treichville et d'Adjamé expliqua l'émergence de récents quartiers d'habitat comme Marcory (appellation élargie du nom d'une société française) ou Koumassi (le nom de Koumassi marquait l'extension de la culture ashanti¹¹) où il est d'ores et déjà question d'un tissu urbain singulièrement hétérogène¹².

⁹ Avant 1934, Treichville se nommait Anoumabo ; nom qui traduit l'origine akan en faisant apparemment référence à Anumabo, petit village fanti localisé près du Cape Coast au Ghana.

¹⁰ Les "maquis" sont des lieux de restauration édifiés, pour la plupart, sans autorisation. On y trouve des plats traditionnels ivoiriens comme "l'aloko" (rondelles de banane plantain frites dans l'huile), "l'attiéké" (semoule de manioc), le "foutou" (pâte obtenue par cuisson et pilage de l'igname, du manioc ou de la banane plantain), soit avec de la viande (par exemple du "kedjenou" : poulet cuit à l'étouffée, de la "viande de brousse" très prisée comme l'agouti) ou du poisson accompagné de sauce graine (à l'huile de "graines" de palme), de sauce gombo (fruit vert de l'*Hisbiscus esculentus*) ou de sauce claire (aux aubergines).

¹¹ "Kumasi, choisie comme capitale par le souverain ashanti Oki Akenton au XVI^e siècle et qui comptait 12000 à 15000 habitants vers 1800." Extrait de P. Vennetier, "Le développement urbain

2. Terrain d'enquête

2.1. La "Perle des Lagunes"

Du nord au sud, comme d'est en ouest, Abidjan : "Perle des lagunes" (titre d'un film documentaire réalisé par Bassoré Timité en 1968) s'étend sur une douzaine de kilomètres, (voir figure I 1 suivante : Grand Abidjan).

Son immense superficie avec de longs boulevards symétriques, la lagune et ses méandres compliqués, semblent s'obstiner à déjouer nos repères spatiaux. Une véritable mosaïque de couleurs jaillit à travers les moindres interstices du tissu urbain. La ville s'impose, démesurée et trépidante.

La circulation automobile y est foisonnante et assourdissante. Sous de stridents avertisseurs sonores, d'innombrables taxis oranges et autobus verts¹³, enrobés de denses fumées noires et chancelants sous la surcharge, surgissent de toutes parts. Des musiques ghanéennes, zaïroises ou autres, aux tonalités très élevées, proviennent des marchands de cassettes et de transistors ou des bars et restaurants en plein air. La ville grouille sous de multiples activités quotidiennes. Lorsque les commerces ou les ateliers de travail sont trop exigus ou inexistantes, le trottoir fait alors office de salon de coiffure, de couture ou de lieux de réparations en tous genres (voitures, climatiseurs, etc.).

en Afrique Tropicale, considérations générales", in Cahiers d'Outre-mer, n°85, 22e année, janvier-mars 1969, p. 6.

¹² Déjà "Les sociétés modernes différaient grandement tant du point de vue des systèmes politiques (ressortissants de sociétés classiques au pouvoir très centralisé contre ressortissants d'anciens royaumes) que de celui des systèmes familiaux (matrilinéaire de l'Est contre patrilinéaire du Nord et de l'Ouest)", J. M. Gibbal "Sociétés urbaines de l'Ouest africain", in Revue française d'études politiques africaines, mai 1968, n°29, p. 76

¹³ Autobus de la SOTRA : Société des Transports d'Abidjan.

GRAND ABIDJAN

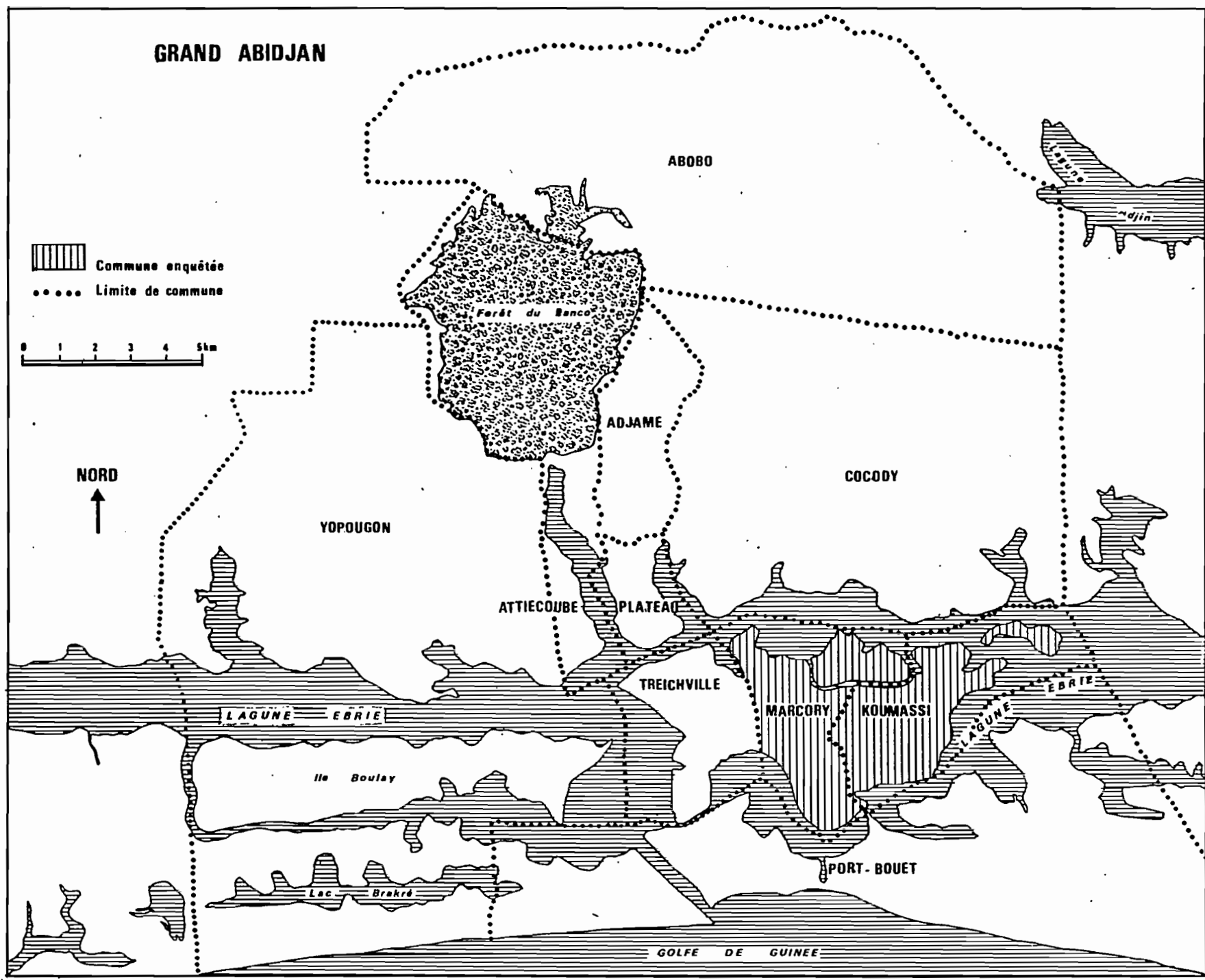


Figure I.1

Sur de sommaires étalages sont exposés fruits et légumes, vêtements, boissons ("Lemouroudji, Niamakoudji"¹⁴...) ou petits objets de toutes sortes. La ville est animée par de nombreux vendeurs ambulants comme les "Toclo-toclo"¹⁵ ou les "Pharmacies"¹⁶. La pluralité des quartiers abidjanais a dominé nos premières impressions. Un urbanisme en grappe se profile avec tout d'abord un centre administratif et des affaires au Plateau, de vastes espaces résidentiels dominant à Cocody, à la Rivière ou à Marcory, ensuite des zones populaires avec Adjamé ou Treichville et enfin des habitats très sommaires à Attiéoubé, à Koumassi ou également à Cocody¹⁷. Assurément, les demeures les plus élémentaires côtoient les habitations les plus sophistiquées au sein des communes, voire des quartiers. Aucun découpage péremptoire de la réalité abidjanaise ne se dessine au travers d'un ensemble pléthorique de sons, de lumières, d'odeurs, de mouvements et de couleurs.

Il ne ressort pas, de façon probante, de concentrations ethniques ou par nationalités. Abidjan est un gigantesque carrefour où se croisent toutes les grandes civilisations, notamment Ouest africaines.

Parmi les ivoiriens, se distinguent quatre grands groupes ethniques :

- situé, en majorité, dans le nord-ouest et l'ouest du pays, le groupe des Mandés, divisé en Mandings (Malinkés, Bambaras, Dioulas) et en Mandés du Sud (Dans, Gouros, Gagous...), se retrouve, hors de la Côte d'Ivoire, principalement, au Burkina-Faso, au Mali, en Guinée, en Gambie, au Libéria, en Sierra-Léone et au Sénégal,

- les Voltaïques (Sénoufos, Lobis, Koulangos...) du nord et du nord-est de la Côte d'Ivoire existent notamment au Burkina-Faso, au Ghana, au Togo et au Mali,

¹⁴ Le "Lemouroudji" est une boisson à base de citron vert et de gingembre et le "Niamakoudji", une eau de gingembre parfois pimentée.

¹⁵ Les "Toclo-toclo" sont pour la plupart des tailleurs d'origine nigériane. Il est fréquent de rencontrer ces petits couturiers soutenant leur machine à coudre sur l'épaule à la recherche de petits travaux.

¹⁶ Ce sont des femmes proposant une large gamme de produits pharmaceutiques souvent périmés.

¹⁷ "La singularité de l'habitat spontané précaire dans l'espace abidjanais, c'est sa présence dans tous les quartiers sauf à Treichville, en zone 4 - Bietri." A. Y. Diahou, "Origine géo-culturelle et profil socio-économique de 65 locataires du quartier Zoé-Bruno", ORSTOM, Petit-Bassam, 1984, p.1

- les Krous (Wés, Bétés, Didas...) sont situés, en majorité, dans le sud-ouest ivoirien mais aussi au Libéria,

- les Akans (Baoulés, Agnis...), regroupés dans le sud, sont originaires du Ghana¹⁸.

Les non-Ivoiriens sont en majorité des migrants des pays limitrophes à la Côte d'Ivoire : Burkina Faso, Mali, Ghana. Ils représenteraient 40 % de la population d'Abidjan lors du recensement de 1975¹⁹.

A l'appartenance ethnique ne correspond pas systématiquement une croyance religieuse, mais la religion musulmane est tout de même très répandue auprès des Mandés du Nord et parmi quelques ethnies du Sud. Les animistes se situent davantage dans la zone forestière et dans le groupe Voltaïque (aussi chez les Mandés du Sud). Les chrétiens sont majoritairement présents dans les ethnies dites "lagunaires" (ou côtières) du groupe akan.

Il est difficile d'attribuer la pratique de la polygamie à un groupe ethnique particulier, mais certaines tendances ont été relevées à partir de l'appartenance religieuse.

Malgré son interdiction depuis 1964 : "Nul ne peut contracter un nouveau mariage avant la dissolution du précédent" (loi n° 64-375, art. 2), la polygamie existe en Côte d'Ivoire.

R. Deniel tente de rattacher son existence à des appartenances religieuses : "Le recensement effectué à Adjamé (commune d'Abidjan) en 1970 indique, rappelons-le, que si le taux de polygamie est un peu plus faible chez les catholiques que chez les musulmans, c'est chez les protestants qu'il est le plus élevé et chez les animistes qu'il l'est le moins. Ces données ne concernent que les grands groupes religieux et excluent les harristes"²⁰.

¹⁸ Pour plus de renseignements sur la composition des groupes ethniques, voir la liste des ethnies située en annexe XXIX.

¹⁹ Source : Ph. Antoine et Cl. Herry, "La population d'Abidjan dans ses murs - Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978", in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. XIX, n°4, 1983, p. 372.

²⁰ Cf. R. Deniel, "Religions dans la ville, Croyances et changements sociaux à Abidjan", INADES-Formation, 1975, p. 119.

2.2. Koumassi et Marcory

Notre terrain d'enquête se limita à la partie centrale et orientale de l'île de Petit-Bassam, (voir la figure I 1 précédente : Grand Abidjan, où sont localisées les communes au sein d'Abidjan).

La population résidente apparaissait constituer (principalement en raison de la présence dans ces deux communes de tous les types d'habitat existant à Abidjan : résidentiel, économique, évolutif et sommaire²¹) une stratification sociale avec un éventail relativement complet et hétérogène des niveaux d'instruction, des catégories socioprofessionnelles et de l'origine géographique des résidents²².

²¹ Nous développerons plus loin, dans le chapitre méthodologique, ces types d'habitat.

²² Cette hypothèse repose sur les résultats de Ph. Antoine et Cl. Herry, "La population d'Abidjan dans ses murs", op. cit.

Les auteurs mettent en évidence un regroupement des membres des classes sociales privilégiées et moyennes dans l'habitat résidentiel et économique tandis que les ouvriers et manoeuvres et, d'une manière générale, le secteur informel se situeraient dans l'habitat traditionnel de cour ou sommaire. (Ph. Antoine, Cl. Herry, *ibid*, p. 394).

De plus, il y aurait une part importante "d'Africains non-Ivoiriens dans l'habitat de haut et moyen standing et une sous-représentation des Ivoiriens originaires des régions de savane", l'habitat économique serait constitué de personnes "originaires des zones de forêt avec un maintien à un haut niveau d'ivoirisation", l'habitat évolutif comprendrait "une forte concentration d'étrangers et une relative sur-représentation d'Ivoiriens originaires du Nord", tandis que l'habitat sommaire rassemblerait une majorité d'étrangers. (Ph. Antoine, Cl. Herry, *ibid*, p. 391).

Au sujet du niveau d'instruction, Ph. Antoine et J. Nanitelamio déclarent en 1988 que "si 71 % des jeunes femmes de 25-29 ans résidant dans l'habitat de standing ont un niveau d'instruction supérieur à la classe de 6ème, seulement 4 % des femmes de l'habitat sommaire dépassent ou atteignent ce niveau". Ph. Antoine, J. Nanitelamio, "Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique", ORSTOM, Dakar, 1988, p. 5.

Enfin, nous précisons que la communauté "non-africaine" (c'est à dire majoritairement les Libano-Syriens et les Européens) a été exclue de l'analyse.

Marcory, commune construite sur initiative privée notamment en 1950 avec le développement du trafic portuaire, est devenue l'une des villes les plus cossues d'Abidjan. "Marcory Résidentiel", "Zone 4" sont des quartiers où se dissimulent les villas de haut standing derrière les jardins fleuris par les traditionnels Bougainvilliers, les Ixoras (*I.coccinea* ou *macrothyrsa*, Rubiacées), les Flamboyants (*Delonix regia*, Légumineuses), les Hibiscus (*rosa-sinensis*, Malvacées) ou encore les arbres du voyageur (*Ravenala madagascariensis*).

Les odeurs de chocolat et de café trahissent l'existence des industries en zones 4 (4A, 4C, 4C Bietri).

Mais ces quartiers, aux noms de rues animaliers (rue des colombes, rue des antilopes, rue des colibris) ou mythologiques (rue de l'Olympe, du Parnasse, de Cérès, de Neptune), se singularisent par des terrains marécageux difficilement constructibles qui ont retardé et freinent encore la création de zones d'habitat. Marcory "poto pototo" (c'est à dire "la boueuse", ceci pour une zone insalubre où se sont installés les plus démunis), Anoumabo ("les chauves souris") ou "Marcory sans fil", font référence à un important noyau d'habitat spontané, précaire, dépourvu de tout réseau. Le manque d'hygiène et la misère y sont omniprésents.

Koumassi qui recouvre tout le quart sud-oriental de l'île de Petit-Bassam a commencé, à partir de 1970, par accueillir le surplus de la population en particulier celle de Marcory et de Treichville.

L'hostilité du milieu naturel avec notamment ses vastes étendues de mangroves et ses sols très marécageux constitua longtemps un handicap au développement de la commune. Les quartiers de la ville portent le nom de leurs promoteurs : SICOGI-Koumassi, SOPIM-Koumassi, PRODOMO-Koumassi, SOGEFIHA-Koumassi. Les efforts des pouvoirs publics en faveur de l'assainissement du terrain (le site a été remblayé jusqu'à quatre mètres au-dessus de la lagune) permirent en outre de créer un nouveau faubourg populaire avec des logements économiques ou de moyen standing, des commerces, des zones industrielles, des marchés, etc.

La partie nord-est demeure toutefois sujette à chaque saison des pluies à de fortes inondations. Certaines zones définies comme non "*aedificandi*" par les services d'urbanisme se distinguent par la présence de bidonvilles dans le sud de la commune avec Aklomianbla²³, Zoé Bruno ou le quartier Sobrici dans le prolongement du précédent. On les repère facilement : les constructions d'habitat, faites d'assemblages de panneaux de bois et de toitures disparates recouvertes de tapis imperméables noirs, sont disposées de façon anarchique, généralement autour d'un puits recouvert d'un pneu²⁴.

3. Population enquêtée

3.1. Dénombrement selon trois variables

Aucune liste exhaustive de la population n'était disponible à Abidjan. Il n'existait aucune étude statistique globale sur les résidents de Marcory et de Koumassi ou de liste récente du recensement général de la population au moment de l'enquête. De plus, l'annuaire du téléphone, quelquefois employé dans les méthodes aléatoires, ne reflétait qu'une classe sociale relativement élevée à Abidjan. Ainsi, il était impossible de tirer au sort un nombre de femmes résidant à Koumassi et Marcory et ayant la même probabilité d'être retenues.

Nous aurions pu interroger, selon la méthode des itinéraires (ou méthode de Politz)²⁵ consistant à se fixer des parcours d'enquête sur un plan, des personnes croisées au hasard dans la rue sans rechercher une classe d'âge, une religion et une ethnie particulière. Mais cette démarche aurait certainement introduit des biais comme le fait de ne rencontrer qu'une catégorie d'âge ou de profession, c'est à dire par exemple les jeunes (avec qui nous faisons très vite connaissance) ou les femmes travaillant dans la rue (vendeuses, etc.).

²³ Il s'agit d'un mot baoulé signifiant "qui m'aime vient me voir".

²⁴ Voir A. Y. Diahou, "Bidonvilles d'Abidjan, de la baraque à la maison dure, conditions de logement, perspectives de résidence et perception de l'espace", Abidjan : Centre ORSTOM, 1985.

²⁵ Voir N. et F. Berthier, "Le sondage d'opinion", Connaissances du problème, Entreprise moderne d'édition, Librairies techniques, Formation permanente en Sciences Humaines, 1978.

Or, nous disposions d'une partie des résultats du recensement de 1988 : la distribution de la population féminine de Marcory et Koumassi selon un croisement global de l'âge, de la religion, du groupe ethnique ou de la nationalité. Cette population-parente comprenait de nombreuses femmes originaires de divers pays africains et une division de 69 ethnies ivoiriennes²⁶ répartie, comme dans toutes les autres données statistiques, en cinq grands groupes ethniques : les Akans, les Krous, les Mandés du Sud, les Mandés du Nord et les Voltaïques. Certes, la notion d'ethnie ou de groupe ethnique ne recouvre pas exclusivement une population homogène mais également des sociétés se différenciant les unes des autres aux niveaux économique, linguistique, voire socioculturel²⁷. Mais nous avons tout de même conservé ces regroupements en raison de certaines informations recueillies lors de la pré-enquête. En effet, des femmes du groupe akan déclaraient n'accepter des relations sexuelles, en vue d'un mariage, qu'avec des hommes issus de la même ethnie ou "dans le pire des cas" du même groupe ethnique. L'utilisation de ce découpage n'excluait donc pas d'éventuelles divergences entre les groupes ethniques.

Vis-à-vis des étrangères, nous avons retenu les nationalités les plus représentées selon les données de 1988 de la Direction de la Statistique (c'est à dire celles appartenant au Burkina Faso, au Bénin, au Ghana, au Mali, au Nigeria et à la Guinée), les ressortissantes des autres pays africains minoritaires ayant été regroupées sous la rubrique "autres Africaines". Nous avons distingué les groupes religieux les plus nombreux : les catholiques, les protestants, les musulmans, ceux de la "religion des ancêtres" et regroupé les déclarées "sans religion". Ceux d'effectifs moins importants ont été insérés dans la rubrique des "autres religions". La distribution selon l'âge (voir tableau I.1.) prend en considération la période la plus intense d'activités sexuelles chez un individu (que nous avons située entre 13 et 45 ans).

²⁶ Cf. en annexe XXIX, la liste des ethnies et pour une représentation plus précise, se rapporter à l'atlas de Côte d'Ivoire ou aux travaux sur les migrations urbaines des ethnies réalisés par Y. Marguerat, "Des ethnies et des villes", Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., XVIII, (3), 1981.

²⁷ Voir J.P. Dozon, "L'ethnie, une notion à réévaluer", Kasa Bya Kasa : Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, N° 9, 1987.

Religion	Catholique	Protestante	Harriste	Musulmane	Animiste	Autre religion	Sans religion	Total
Ethnie								
Akan								
TOTAL	22870	4059	547	1636	3580	2088	5382	40162
10-19 ans	9841	1682	220	640	1263	805	2260	16711
20-29 ans	7693	1363	183	574	1193	749	1862	13617
30-39 ans	3791	712	106	277	726	358	874	6844
40-49 ans	1545	302	38	145	398	176	386	2990
Krou								
TOTAL	7413	1060	132	306	525	1381	1962	12779
10-19 ans	3180	477	65	90	214	576	881	5483
20-29 ans	2496	354	41	134	185	465	698	4373
30-39 ans	1170	168	16	52	84	256	254	2000
40-49 ans	567	61	10	30	42	84	129	923
Mande Nord								
TOTAL	175	19	3	8127	20	18	80	8442
10-19 ans	68	10	1	3528	11	11	50	3679
20-29 ans	56	6	2	2658	8	6	26	2762
30-39 ans	38	2	0	1369	1	0	3	1413
40-49 ans	13	1	0	572	0	1	1	588
Mande Sud								
TOTAL	941	142	19	186	334	158	689	2469
10-19 ans	421	55	7	70	143	59	300	1055
20-29 ans	321	61	7	69	102	63	231	854
30-39 ans	142	22	5	29	65	31	114	408
40-49 ans	57	4	0	18	24	5	44	152
Voltaïque								
TOTAL	889	51	0	2816	70	39	288	4153
10-19 ans	444	24	0	1273	39	17	174	1971
20-29 ans	277	16	0	892	17	18	87	1307
30-39 ans	133	10	0	463	12	3	18	639
40-49 ans	35	1	0	188	2	1	9	236
Autres ethnies								
Ivoiriennes								
TOTAL	243	28	0	518	5	15	21	830
10-19 ans	88	10	0	223	1	6	10	338
20-29 ans	74	6	0	171	2	5	4	262
30-39 ans	47	8	0	82	2	2	4	145
40-49 ans	34	4	0	42	0	2	3	85
Burkina-Faso								
TOTAL	6479	164	27	15899	142	171	393	23275
10-19 ans	1946	56	10	5162	48	61	160	7443
20-29 ans	2872	64	12	6427	64	77	134	9650
30-39 ans	1300	35	5	3191	21	25	71	4648
40-49 ans	361	9	0	1119	9	8	28	1534

Source : Direction Générale de la Statistique d'Abidjan - Données 1988
(Suite tableau I 1 page suivante)

**TABLEAU I 1 : REPARTITION DES FEMMES DE 10 A 49 ANS (KOUMASSI ET MARCORY)
SELON L'AGE, LA RELIGION, L'ETHNIE OU LE PAYS D'ORIGINE**

Bénin								
TOTAL	1377	132	6	479	102	107	182	2385
10-19 ans	552	52	2	192	38	34	72	942
20-29 ans	432	41	3	145	37	38	57	753
30-39 ans	302	36	1	102	19	24	32	516
40-49 ans	91	3	0	40	8	11	21	174
Ghana								
TOTAL	1788	574	60	343	166	829	660	4420
10-19 ans	549	145	23	95	53	167	279	1311
20-29 ans	777	250	24	167	61	417	255	1951
30-39 ans	375	138	8	60	41	193	102	917
40-49 ans	87	41	5	21	11	52	24	241
Guinée								
TOTAL	123	9	1	3227	9	7	46	3422
10-19 ans	37	8	0	1129	2	3	19	1198
20-29 ans	58	1	1	1258	5	3	21	1347
30-39 ans	21	0	0	590	1	1	4	617
40-49 ans	7	0	0	250	1	0	2	260
Mali								
TOTAL	96	35	3	9266	8	11	27	9446
10-19 ans	30	12	0	3163	4	3	14	3226
20-29 ans	34	13	1	3446	2	3	8	3507
30-39 ans	18	8	2	1922	2	4	5	1961
40-49 ans	14	2	0	735	0	1	0	752
Togo								
TOTAL	1396	183	4	132	163	196	309	2383
10-19 ans	490	56	2	46	59	60	129	842
20-29 ans	517	75	0	58	71	81	111	913
30-39 ans	303	40	2	18	26	43	53	485
40-49 ans	86	12	0	10	7	12	16	143
Autres pays africains								
TOTAL	475	266	4	2938	12	110	39	3844
10-19 ans	135	85	1	901	3	33	15	1173
20-29 ans	185	91	2	1119	3	38	13	1451
30-39 ans	115	68	1	657	3	29	9	882
40-49 ans	40	22	0	261	3	10	2	338
Total	44265	6722	806	45873	5136	5130	10078	118010

Source : Direction Générale de la Statistique d'Abidjan - Données 1988

**SUITE TABLEAU I 1 : REPARTITION DES FEMMES DE 10 A 49 ANS (KOUMASSI ET MARCORY)
SELON L'AGE, LA RELIGION, L'ETHNIE OU LE PAYS D'ORIGINE**

Etant donné l'existence de cette base de sondage, la méthode empirique du calcul de quotas a été retenue (explicitée dans la partie méthodologique) en vue d'élaborer un échantillon relativement représentatif, c'est à dire reproduisant proportionnellement la distribution de ces trois variables.

Il est clair que le tableau I 1 précédent masque l'existence de disparités ethniques dans la mesure où il rassemble de nombreuses ethnies plus ou moins divergentes entre elles sous un même grand groupe ethnique. Ainsi, une éventuelle différence de comportements chez les Yacoubas et les Gouros demeurera imperceptible dans l'analyse du questionnaire étant donné leur désignation commune sous le groupe des Mandés du Sud.

Mais ne pas regrouper ces ethnies aurait surtout permis de relever des trajectoires sexuelles ou amoureuses spécifiques à telle ou telle ethnie si elles avaient été étudiées dans leur cadre traditionnel, c'est à dire selon leur propre environnement géographique, historique, politique et culturel. A Abidjan, chaque individu, plus ou moins éloigné de son milieu d'origine (spatial et familial), semble davantage soumis à une même influence urbaine. Même si on tend de façon très inégale à conserver une certaine identité ethnique, tout se passe comme si le rapprochement (ou la cohabitation) entre ces ethnies ne pouvait s'effectuer que par leurs ressemblances. La langue française (et ses variations) s'impose *a priori* de plus en plus et les différences linguistiques s'atténuent ainsi que de nombreuses autres particularités ethniques (habitudes culinaires, vestimentaires, etc.). Que ce soit lors de rencontres professionnelles ou amoureuses, les individus s'efforcent, de façon plus ou moins consciente, de correspondre au mode de vie urbain. La ville constitue ainsi un puissant diffuseur de modèles en maintenant un système d'individus et d'institutions en interaction constante.

3.2. Autre approche

3.2.1. Population enquêtée et population d'Abidjan

Il parut intéressant de comparer, dans la mesure du possible²⁸, quelques caractéristiques propres à Marcory et à Koumassi à celles concernant la population d'Abidjan ou de Côte d'Ivoire.

Ainsi, d'après les données du tableau I 1 précédent, les deux communes sont composées de 53,7 % de femmes akans et du Burkina Faso²⁹. Le reste de la population féminine se partage entre des Ivoiriennes (avec une majorité de femmes krous) et des non Ivoiriennes (les plus nombreuses étant des Maliennes)³⁰.

Ces proportions se retrouvent dans le détail de la population générale d'Abidjan. En 1982, des enquêtes démographiques³¹ soulignent la prédominance des Akans dans la capitale (383390 personnes) et la forte représentation des Krous (166214 personnes). Parmi les étrangers, ce sont ceux de Haute Volta (177998 personnes) et du Mali (107401 personnes) qui sont majoritaires. Les attractions les plus nombreuses ayant concerné et concernant les groupes les plus rapprochés de la ville³².

²⁸ Lors de notre présence en Côte d'Ivoire, aucun résultat officiel du recensement général de la population effectué en 1988 (hormis ceux présentés dans le tableau précédent) n'était disponible. Des relations épistolaires nous ont permis toutefois d'obtenir par la suite quelques données concernant Marcory et Koumassi, Abidjan et la Côte d'Ivoire. Nous remercions ici L. Proteau pour l'envoi de documents sur la situation matrimoniale, la religion et le niveau d'instruction de la population d'Abidjan.

²⁹ 34 % des femmes de la population totale des deux communes sont des Akans et 19,7 % sont Burkinabés, (nous avons 40162 femmes akans et 23275 femmes du Burkina Faso parmi 118010 femmes âgées de 10 à 49 ans).

³⁰ 28673 femmes sont Ivoiriennes (12779 Krous, 8442 Mandés Nord, 2469 Mandés Sud, 4153 Voltaïques, 830 parmi les autres ethnies ivoiriennes) et 25900 non-Ivoiriennes (dont 9446 Maliennes).

³¹ Ph. Antoine, Cl. Herry, A.M. Podlewski et P. Vimard, "La nuptialité en Afrique, étude de cas", ORSTOM démographie, Document n° 17, ORSTOM Paris, 1984, p. 16-17.

³² Pour plus de précisions sur les origines de la composition de la population d'Abidjan, voir Y. Marguerat, "Des ethnies et des villes - Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire", ORSTOM, Centre Petit Bassam, doc. multigr., 1979, p. 59-70.

Les classes d'âge féminines les plus représentées dans ces deux communes sont les 10-19 ans et les 20-29 ans. Celles-ci s'élèvent respectivement à 38,4 % et 36,2 %. Les 30-39 ans sont minoritaires avec 18,2 % et les 40-49 ans ne renferment que 7,1 % de la population féminine totale³³.

Nous retrouvons le même ordre de proportions dans la répartition des classes d'âge des femmes d'Abidjan. Parmi 385822 femmes âgées de 10 à 49 ans, nous avons 159427 femmes âgées de 10-19 ans (soit 41,3 %), 136591 femmes de 20-29 ans (soit 35,4 %), 63936 âgées entre 30 et 39 ans (soit 16,6 %) et 25868 appartenant à la classe des 40-49 ans (soit 6,7 %)³⁴.

Deux religions sont omniprésentes : la religion musulmane et le catholicisme se partagent respectivement 38,8 % et 37,5 % de la population féminine totale de Marcory et Koumassi³⁵.

Ceci se retrouve sur la distribution des religions en Côte d'Ivoire puisque les musulmans sont 38,7 % et les catholiques représentent 20,8 % de la population du pays³⁶. Il semble que le catholicisme ait bénéficié de circonstances économiques et politiques favorables à son implantation et à son essor. L'importance de l'islam s'explique par la présence, très tôt, et surtout dans le nord du pays, de Dioulas (non-Ivoiriens) et de nombreux ressortissants Burkinabés, Maliens, etc. de confession musulmane. La religion harriste et les "autres religions" sont peu nombreuses à Abidjan comme à Marcory et Koumassi³⁷, tout comme le protestantisme qui concernerait 5,3 % des personnes d'Abidjan et 5,6 % des femmes des deux communes. Par contre, les animistes et les personnes sans religion

³³ D'après le croisement des trois variables, nous avons : 45372 femmes âgées de 10-19 ans, 42747 femmes âgées de 20-29 ans, 21475 femmes âgées de 30-39 ans, 8416 femmes âgées de 40-49 ans.

³⁴ D'après Ph. Antoine et al. "La nuptialité en Afrique", op. cit. p. 56.

³⁵ Voir croisement des trois variables dans le tableau I 1 précédent.

³⁶ Il s'agit de chiffres extraits des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1988, de l'Institut National de la Statistique. Cf. "Analyse des résultats définitifs", tome 3, caractéristiques socio-économiques de la population, Abidjan, Septembre 1992, p. 20. Nous ne connaissons pas les distributions des religions par sexe et par âge à Abidjan ou en Côte d'Ivoire.

³⁷ A Abidjan, les distributions de ces religions ne dépasseraient pas les 4 % (voir "Analyse des résultats définitifs", ibid. p. 20) et à Marcory et Koumassi, elles atteindraient juste les 5 %.

seraient faiblement représentés (4,3 % et 8,5 %) par rapport à leur importance numérique à Abidjan (17 % et 13,4 %).

Certaines variables concernant la population enquêtée à Marcory et à Koumassi apparaissent selon les mêmes fréquences que celles d'Abidjan. Cependant, les résultats présentés ultérieurement ne semblent pouvoir donner qu'une idée approximative de la réelle situation des deux communes et de celle d'Abidjan, puisque de nombreuses autres données non contrôlées diffèrent de celles existantes.

Ainsi, l'échantillon obtenu avec la méthode des quotas, selon le suivi de trois variables, a généré l'apparition d'autres variables convoyées par les premières et non maîtrisées. Il apparaissait intéressant de les dégager et de comparer leurs fréquences avec celles présentées dans notre population de base. Ceci ne fut possible qu'avec le niveau d'instruction et la situation matrimoniale³⁸.

Cette confrontation de données fut indicative en ce qui concerne la faible proportion de femmes rencontrées ayant un niveau d'enseignement supérieur. Le type d'habitat résidentiel et de haut standing ne renfermait pas ce type de population escompté au début de l'enquête.

Nous avons alors tenté d'estomper cette erreur d'estimation par des entretiens non directifs et semi-directifs. La recherche de variables influentes (comme le niveau d'instruction) dans les opinions et les comportements n'étant possible qu'avec un nombre minimum requis d'enquêtées.

Mais les résultats du recensement de 1988 confirmèrent précisément cette sous-représentation de femmes dans nos deux communes, (voir tableau I 2 suivant).

³⁸ Ces données ont été obtenues en juillet 1992, date à laquelle nous avons terminé nos enquêtes de terrain.

niveaux d'études	analphabètes.	lettrées	école coranique	enseig. primaire	2d cycle 1	2d cycle 2	enseig. professionnel	enseig. supérieur	TOTAL
femmes 12-44ans	53269	2590	2651	31518	16577	4265	4349	1673	116892

Source : Direction Générale de la Statistique d'Abidjan - extrait du recensement de 1988

TABLEAU I 2 : NIVEAUX D'INSTRUCTION EN 1988 DES FEMMES DE MARCORY ET KOUMASSI
(population ivoirienne et non ivoirienne)

Pour que l'échantillon de 504 enquêtées présente les mêmes proportions de femmes ayant reçu un enseignement supérieur que celles présentées dans le tableau I 2 précédent, nous devions interroger sept femmes appartenant à ce groupe³⁹. Or notre échantillon comprend huit enquêtées dans cette catégorie.

Nous obtenons également une faible représentation de l'enseignement professionnel (6 femmes ont été interrogées, 19 auraient dû l'être pour un échantillon de 504 femmes) et des analphabètes (172 enquêtées au lieu de 230)⁴⁰. Les effectifs des autres catégories apparaissent supérieurs⁴¹.

Toutefois, de façon plus globale, les pourcentages des niveaux d'instruction des femmes interrogées à Marcory et Koumassi sont du même ordre que ceux existant à Abidjan, pour les deux sexes. Ainsi, les analphabètes et les personnes ayant suivi un enseignement jusqu'au niveau primaire sont dominants dans la population totale d'Abidjan (33,6 % et 33,2 %), tout comme dans notre échantillon (172/504 soit 34 % et 187/504 soit 37 %). L'enseignement jusqu'aux second cycle 1 et second cycle 2 concernerait respectivement 14,9 % et 5 % des abidjanais et 20,4 % (soit 103/504) et 5,5 % (soit 28/504) des femmes

³⁹ Pour un échantillon de 504 femmes avec 1673 résidentes parmi la totalité des 116892 femmes âgées de 10 à 44 ans : $(1673 \times 504) / 116892 = 7,2$.

⁴⁰ De plus, nous n'avons pas rencontré de femmes dites "lettrées" et de "l'école coranique" mentionnées dans les résultats du recensement.

⁴¹ Pour l'enseignement primaire, nous avons interrogé 187 femmes au lieu de 136, pour l'enseignement allant jusqu'au second cycle 1, nous avons 103 enquêtées au lieu de 72 et enfin nous avons 28 enquêtées d'un niveau second cycle 2 au lieu de 18.

de notre échantillon. Enfin, les autres niveaux d'instruction seraient faiblement représentés dans les deux cas⁴².

Le nombre de femmes célibataires rencontrées reflète bien la proportion existante à Marcory et Koumassi, (237 femmes ont été interrogées, alors que le calcul de la proportion de femmes ayant ce statut indiquait qu'elles devaient être 235 pour un échantillon de 504 femmes, voir tableau I 3 suivant).

Cependant les femmes mariées sont sous-représentées (178 enquêtées au lieu de 236) et les autres statuts matrimoniaux apparaissent plus nombreux. Ceci en particulier pour les concubines qui, afin d'être représentées numériquement dans notre échantillon, devaient être au nombre de 21 alors que 63 femmes en union libre ont été interrogées. Les femmes séparées, divorcées et veuves ont également été en sureffectif⁴³.

situation matrimoniale	célibataire	"union libre"	mariée	séparée divorcée	veuve	TOTAL
femmes de 12-44 ans	50358	4592	50600	1999	696	108245

Source : Direction Générale de la Statistique-extrait du recensement de 1988

TABLEAU I 3 : SITUATION MATRIMONIALE EN 1988 DES FEMMES DE MARCORY ET KOU MASSI
(population ivoirienne et non ivoirienne)

⁴² Voir, en annexe, le tableau A 1 présentant la distribution des niveaux d'instruction à Abidjan.

⁴³ 12 femmes divorcées ou séparées et 14 veuves ont été interrogées tandis que respectivement 9 et 3 suffisaient à leurs représentations numériques par rapport à la population totale des femmes divorcées, séparées ou veuves de Marcory et de Koumassi.

La comparaison des différentes représentations des situations matrimoniales des femmes à Abidjan et de celles de notre échantillon révèle une même forte proportion de femmes célibataires (44,1 % à Abidjan et 47 % soit 237/504 enquêtées) et mariées (46,6 % à Abidjan et 35,3 % soit 178/504 enquêtées).

Si les proportions de femmes séparées, divorcées et veuves sont quasi identiques (2,6 % et 2,3 % à Abidjan, 2,4 % et 2,8 % parmi les enquêtées), les femmes en union libre sont en sureffectif dans notre échantillon par rapport au pourcentage recensé à Abidjan (63/504 soit 12,5 % dans notre échantillon et 4,3 % à Abidjan)⁴⁴.

3.2.2. Insertion urbaine et population enquêtée

*"Nathao, vraiment tu exagères
Ma chérie Nathao, vraiment tu exagères*

*Du village oh ! ici Abidjan
Nathalie oh ! tu étais très jolie
Quand tu passais, les garçons t'appelaient
Tu croyais que parce que tu es jolie*

*Ils t'appelaient pour moisir ton awoulaba⁴⁵
Faire tomber tes seins⁴⁶
Et tes doigts confiés⁴⁷*

Extrait de : Chanson "Nathalie", Les côcôs⁴⁸, Zouglou Gnakpa

⁴⁴ Voir tableau A 2 en annexe.

⁴⁵ Référence à l'apparence corporelle des femmes du milieu rural où domine une préférence physique pour les rondeurs (voir Glossaire en annexe XXXIII).

⁴⁶ Référence aux maternités.

⁴⁷ Référence au mariage.

⁴⁸ Terme désignant des personnes vivant aux dépens des autres. Voir glossaire en annexe XXXIII.

De toute évidence, les femmes récemment installées à Abidjan seraient vite reconnues, que ce soit par leur apparence physique avec notamment leurs manières de se vêtir ou de se mouvoir. Comme l'évoque l'extrait de la chanson précédente, elles sont vite repérées par les hommes qui tentent alors de les séduire. Leur manque d'expérience de la ville, des hommes et de leur duplicité, en fait des proies faciles. On les effraie pour les rassurer, on leur divulgue des conseils et surtout on leur propose protection, voire monts et merveilles. Seules, ingénues, éblouies, elles s'en remettent à ces bons Samaritains. Ceux-ci les guident, les informent sur la ville et ses nouveautés mais surtout les façonnent dans leurs comportements et leurs conceptions de la vie. Soutenues financièrement et moralement, elles en deviennent vite dépendantes. Amoureuses ou non, la venue d'un enfant compromet leurs chances de réussite sociale et de liberté auxquelles elles aspiraient. Souvent abandonnées, peu instruites, elles occupent des emplois précaires et instables (tels que serveuses dans un "maquis", bonnes, etc.) qui leur permettent de survivre au jour le jour.

Certaines "s'en sortent" mieux que d'autres mais leur origine modeste, leur manque d'instruction, leur inexpérience de la vie, leur rencontre avec un milieu hostile et peut-être une part de malchance constituent un lourd handicap.

Toutefois, ces trajectoires de vie pleines de désillusions et de duperies ne reflètent pas uniquement celles des femmes originaires du milieu rural. Nombreuses sont celles, nées à Abidjan ou dans une autre capitale africaine, qui connaissent malheureusement tout autant de déboires et luttent quotidiennement, à Abidjan, contre la misère .

Une forte proportion (soit 39 %) de femmes interrogées sont nées à Abidjan. 13,1 % des enquêtées se seraient installées entre 1957 et 1975 (soit au maximum 34 années passées à Abidjan)⁴⁹, 20,4 % entre 1976 et 1985 (soit une durée maximale de 15 ans à Abidjan) et enfin 19,2 % des enquêtées seraient arrivées à partir de 1986 (soit six ans avant le début de l'enquête).

⁴⁹ 8,3 % des enquêtées ne se souviennent pas de leur date d'arrivée à Abidjan. Voir tableau A 45 en annexe présentant les réponses à la question 4.3.1

Quoi qu'il en soit, notre recherche n'a pas directement dissocié les trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes selon leurs durées d'installation à Abidjan ou leurs lieux de naissance. En effet, loin d'être des indicateurs pertinents, ces paramètres semblaient masquer d'autres particularités essentielles telles que la capacité d'insertion professionnelle ou autre. A une longue durée d'installation en ville ne pouvaient être attribuées des opinions et pratiques spécifiques, sachant que les modes d'insertion urbaine se réalisent différemment, et plus ou moins rapidement, selon chaque individu ou ce que l'on peut considérer généralement comme ses ressources intellectuelles, financières et "personnelles" (dynamisme, volonté, confiance en soi, voire solidarité⁵⁰, etc.).

Ainsi, une citadine arrivée à Abidjan depuis peu pouvait, en raison d'autres particularités précises, présenter des pratiques plus "modernes" comparées à celles d'une autre personne ayant vécu toute son enfance à Abidjan (nous pensons par exemple au choix individuel du conjoint, à l'utilisation de moyens contraceptifs comme la pilule, etc.). Nous faisons ici référence à la faculté d'intégration d'un individu dans un milieu donné. Certes, celle-ci s'avère difficile à mesurer en raison de la multiplicité des éléments à prendre en compte et à définir tels que l'insertion professionnelle, les activités exercées, le sentiment de réussite, etc. Il aurait été opportun de s'interroger sur les contacts entretenus avec le milieu d'origine non seulement en tenant compte du nombre de visites et de leurs durées mais aussi de l'intensité des rapports. S'imposait également une étude approfondie des relations entre citadins et de leur participation économique et politique à la vie urbaine. Quelles variables pouvaient être les plus à même de nous renseigner ?

Cette démarche aurait parallèlement nécessité de définir des "niveaux d'intégration", chose difficilement réalisable, ne serait-ce qu'à cause de la difficulté première à repérer les signes d'une intégration réussie pour une population très hétérogène dans ses pratiques comme dans ses représentations. De plus, comme le souligne H. Coing : "(...) ce qui différencie l'Abidjanais du "citadin", sont-ce des restes de ruralité, des survivances

⁵⁰ De nouveaux migrants soulignent la nécessité de "ne pas oublier la famille restée au village", sous peine de connaître des empoisonnements, etc.

temporaires ? Ne serait-ce pas plutôt les caractéristiques propres d'un type d'homme nouveau, intégré à une "ville" d'un type inédit, qu'il faudrait définir à nouveaux frais, en fonction de sa structure d'activités, du fonctionnement de son marché de l'emploi, de l'organisation de son espace, de la nature de ses services qu'elle offre et refuse, de son rôle économique et politique par rapport au pays ?"⁵¹

Enfin, il semble que cette analyse aurait davantage permis de voir de quelles façons les individus percevaient et vivaient le changement social ou restructuraient leur vie sociale en fonction de nouveaux modèles au lieu de dégager prioritairement des facteurs influant *a priori* directement sur la vie sexuelle.

Pour cela, nous avons fait correspondre à ce que J. M. Gibbal définit comme "le degré d'urbanisation" (c'est à dire la durée d'installation en ville), des classes d'âge, des situations matrimoniales, des niveaux d'instruction, des appartenances religieuses ou ethniques. Ceci afin de ne pas attribuer un type de comportement à des femmes récemment installées en ville, mais plutôt aux particularités essentielles de ces migrantes. Certes, la durée de vie à Abidjan est à l'origine de l'apparition de nouveaux comportements mais nous supposons que cette "perméabilité" au changement s'effectue différemment selon certaines caractéristiques individuelles. Plus qu'une durée d'insertion urbaine, c'est par exemple la religion ou les pratiques religieuses qui semblaient déterminer les parcours sexuels des femmes.

Interrogeons-nous, dans un premier temps, sur la distribution de l'âge, de la religion et de l'ethnie ou de la nationalité chez les femmes enquêtées (dont les effectifs correspondent aux calculs des quotas) selon leurs dates d'arrivée à Abidjan et, dans un second temps, tentons de leur attribuer une situation matrimoniale et un niveau d'instruction (les résultats des tris à plats de ces deux variables sont présentés précédemment).

⁵¹ H. Coing, "Epidémies et endémies en sociologie urbaine - A propos d'un livre récent sur l'Afrique", Chronique bibliographique, in Cahiers d'études africaines, 58, XV-2, p. 333.

a) Ages et dates d'arrivée à Abidjan

C'est une population jeune qui existe à Marcory et à Koumassi. Avec le calcul des quotas, nous avons interrogé 379 femmes âgées de moins de 30 ans (soit 75 % des femmes de notre échantillon).

On peut considérer que les enquêtées ayant moins de 30 ans sont pour la plupart nées à Abidjan ou arrivées au plus tard en 1980, ce qui leur confère au moins dix ans de présence dans la ville (220/379 soit 58 %, voir tableau I 4 suivant).

Q 2	moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	TOTAL
Q 4.3.1					
Nées à Abidjan	94	73	23	6	196
entre 1957 et 1970		9	11	10	30
entre 1971 et 1975	4	13	14	5	36
entre 1976 et 1980	9	18	16	1	44
entre 1981 et 1985	20	25	9	5	59
entre 1986 et 1988	26	19	6	1	52
entre 1989 et 1991	28	12	4	1	45
Non précisé	11	18	8	5	42
TOTAL	192	187	91	34	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU I 4 : AGES DES ENQUETEES SELON LEURS DATES D'ARRIVEE A ABIDJAN
 Croisement : Q 2 : Ages des enquêtées et Q 4.3.1 : Dates d'arrivée des enquêtées

Il s'agirait donc surtout de jeunes filles migrantes avec leurs parents ou seules (hébergées par une tante ou une soeur, comme c'est la coutume) qui auraient vécu une grande partie de leur adolescence en milieu urbain.

Il est certain que la vie citadine influence différemment selon l'âge et, d'une manière générale, l'expérience vécue. En partie à cause d'un changement de cadre et de moyen de transmission du savoir, les jeunes semblent avoir davantage d'opportunités et de possibilités d'actions (sexuelles ou non), qui n'étaient pas permises autrefois (dans le milieu urbain et surtout rural) avant l'accès à des tranches d'âge particulières. Autrement dit, la disparition, notamment en ville, de rites initiatiques marquant les différentes étapes de maturation sexuelle ou, d'un point de vue global, l'affaiblissement du contrôle social et parental contribuent à l'évolution des perceptions du rôle de la femme au sein de la famille et plus largement de la société. Dans certains cas, les parents sont restés au village ou ont des activités urbaines qui ne leur permettent peut-être pas (en les éloignant physiquement de leurs enfants et/ou en ne leur laissant plus le temps) de transmettre, à leur tour, l'éducation qu'ils ont reçue.

Différemment (et peut-être plus tôt) confrontée à la vie sexuelle et amoureuse, cette proportion importante de jeunes enquêtées nées à Abidjan pourrait ne pas avoir les mêmes opinions et attitudes que les femmes plus âgées, plus tardivement arrivées ou nées à Abidjan.

b) Religions et dates d'arrivée à Abidjan

52,7 % (266/504) des enquêtées ne sont pas nées à Abidjan mais l'appartenance religieuse ne caractérise pas plus les migrantes que les femmes nées à Abidjan⁵², (khi deux = 0,87 ddl 1, non significatif, voir en annexe test 7).

⁵² Ceci pouvait être supposé puisque 20 femmes nées à Abidjan sont sans religion tandis que 176 ont une religion. 24 femmes migrantes sont sans religion et 284 migrantes ont une religion.

De même, les femmes nées à Abidjan ne sont pas plus nombreuses à être catholiques que les autres (khi deux = 3,73 ddl 1, non significatif, voir en annexe test 5). Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, la religion musulmane n'est pas non plus davantage répandue chez les femmes ayant migré vers Abidjan, (khi deux = 1,65 ddl 1, non significatif, voir en annexe test 6).

On peut dire également que parmi les femmes natives d'Abidjan, 48 % (soit 94/195) d'entre elles sont des chrétiennes et 34,8 % (68/195) sont des musulmanes. Il n'y a pas véritablement de tendance religieuse particulière dans notre échantillon selon le fait d'être né à l'extérieur d'Abidjan ou non. (voir tableau I 5 suivant). Tout de même, à une exception près : toutes les femmes harristes sont nées dans la capitale.

Enfin, aucune distinction sur le lieu de naissance n'est constatée pour les femmes n'ayant aucune religion⁵³.

Q 7	catholiques	protestantes	harristes	musulmanes	animistes	autres religions	sans religion	TOTAL
Q 4.3.1								
Nées à Abidjan	83	11	3	68	4	7	20	196
entre 1957 et 1970	16	1		7	1		5	30
entre 1971 et 1975	15			16	1	2	2	36
entre 1976 et 1980	18	3		15	3	3	2	44
entre 1981 et 1985	19	5		23	4	4	4	59
entre 1986 et 1988	15	2		24	4	3	4	52
entre 1989 et 1991	16	4		21		1	3	45
Non précisé	9	2		21	4	2	4	42
TOTAL	191	28	3	195	21	22	44	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU I 5 : RELIGIONS DES FEMMES SELON LEURS DATES D'ARRIVEE A ABIDJAN

Croisement : Q 7 : Religions des enquêtées et Q 4.3.1 : Dates d'arrivée à Abidjan

⁵³ Elles sont 10 % à être natives d'Abidjan et 10 % à être nées à l'extérieur de la ville.

c) Ethnies (ou nationalités) et dates d'arrivée à Abidjan

Les femmes ivoiriennes (Akans, Krous, Mandés Sud, Mandés Nord, Voltaïques, ou autres ethnies ivoiriennes) représentent 65,3 % (soit 128/196) de la totalité des enquêtées nées à Abidjan.

Les Ivoiriennes ne sont que 43,8 % (128/292 femmes ivoiriennes) à être natives de la ville, mais elles représentent 56,4 % des femmes enquêtées (soit 62 femmes ivoiriennes/110 femmes ivoiriennes et non ivoiriennes arrivées entre 1957 et 1980)⁵⁴ à résider depuis au moins 10 ans dans la capitale. On retiendra donc une longue insertion urbaine chez les Ivoiriennes par rapport aux étrangères.

Les femmes enquêtées nées à l'extérieur d'Abidjan sont, pour la plupart (81,3 % soit 100/123)⁵⁵, arrivées dans la capitale entre 1976 et 1991 (avec un point culminant entre 1989 et 1991 : 28 femmes).

Tout de même, on constate que ce sont les femmes burkinabés qui sont les plus nombreuses (61,7 % soit 42/68 femmes étrangères nées à Abidjan) à être nées à Abidjan. Mais celles-ci, comme toutes les autres étrangères, sont en majorité nées dans leur pays d'origine (voir tableau I 6 suivant).

⁵⁴ 62 Ivoiriennes soit 20 Ivoiriennes arrivées entre 1957 et 1970, 23 Ivoiriennes arrivées entre 1971 et 1975 et 19 Ivoiriennes arrivées entre 1976 et 1980. 110 femmes ivoiriennes et non ivoiriennes arrivées entre 1957 et 1980 soit 30 enquêtées arrivées entre 1957 et 1970, 36 enquêtées arrivées entre 1971 et 1975 et 44 enquêtées arrivées entre 1976 et 1980.

⁵⁵ 100 femmes non nées à Abidjan soit 25 femmes arrivées entre 1976 et 1980, 23 arrivées entre 1981 et 1985, 24 arrivées entre 1986 et 1988 et 28 femmes arrivées entre 1989 et 1991. Pour obtenir un total de 123, il faut ajouter les 10 femmes arrivées entre 1957 et 1970 et 13 femmes entre 1971 et 1975. (Bien sûr, les 68 femmes étrangères nées à Abidjan ne sont pas comptabilisées ainsi que les 21 femmes étrangères ne se souvenant plus de leur date d'arrivée à Abidjan).

Q 4.3.1 Q 6	nées à Abidjan	entre 1957 et 1970	entre 1971 et 1975	entre 1976 et 1980	entre 1981 et 1985	entre 1986 et 1988	entre 1989 et 1991	non précisé	TOTAL
Akan	83	14	7	11	19	16	9	11	170
Krou	24	2	8	5	3	4	4	4	54
Mandé Sud	3		2	1		2	1	1	10
Mandé Nord	11	3	5	2	5	3	3	4	36
Voltaïque	5	1	1		7	3		1	18
Autre ethnie de CI	2				2				4
Burkina Faso	42	4	6	13	10	9	11	6	101
Mali	13	1	4	3	1	4	7	7	40
Guinée	5	2	2		1	4		1	15
Ghana		1		4	6	2	4	3	20
Togo		2		1	3	3	1		10
Bénin	3		1	1	1	1	2	1	10
Autre nationalité Afr.	5			3	1	1	3	3	16
TOTAL	196	30	36	44	59	52	45	42	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU I 6 : ETHNIES DES FEMMES SELON LEURS DATES D'ARRIVEE A ABIDJAN

Croisement : Q 6 : Ethnies (ou nationalités) des enquêtées et Q 4.3.1 : Dates d'arrivée à Abidjan

d) Situations matrimoniales et dates d'arrivée à Abidjan

Le célibat et le concubinage concernent plutôt des femmes nées à Abidjan (khi deux très significatif = 22,35 ddl 1, voir en annexe test 4). Par contre, ce n'est pas le cas pour les femmes ayant vécu au minimum dix ans dans la ville (khi deux = 0,76 ddl 1, non

significatif, voir en annexe test 3). Ainsi, 63 % (189/300)⁵⁶ des femmes concubines ou célibataires sont arrivées au plus tard en 1980.

Aucune tendance significative n'apparaît si l'on compare la proportion de femmes concubines ou célibataires nées à Abidjan et celles arrivées entre 1957 et 1991 (khi deux = 0 ddl 1, voir en annexe test 2).

Par contre, les femmes mariées rencontrées à Abidjan sont 64 % (114/178) à être des migrantes. De même, pour plus de 84 % (22/26), des femmes divorcées, veuves ou séparées.

Voir tableau I 7 suivant.

Q 12	mariées	concubines	célibataires	divorcées	veuves	séparées	TOTAL
Q 4.3.1							
Nées à Abidjan	47	28	117		4		196
entre 1957 et 1970	20	1	7		2		30
entre 1971 et 1975	14	5	13	4			36
entre 1976 et 1980	24	4	14		1	1	44
entre 1981 et 1985	23	9	22	3	2		59
entre 1986 et 1988	20	2	27	1	2		52
entre 1989 et 1991	13	5	25	2			45
Non précisé	17	9	12	1	3		42
TOTAL	178	63	237	11	14	1	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU I 7 : SITUATIONS MATRIMONIALES DES FEMMES SELON LEURS DATES D'ARRIVEE

A ABIDJAN

Croisement : Q 12 : Situations matrimoniales des enquêtées et Q 4.3.1 : Dates d'arrivée à Abidjan

⁵⁶ 189 = 38 femmes concubines (28 + 1 + 5 + 4) et 151 femmes célibataires (117 + 7 + 13 + 14).

e) Niveaux d'instruction et dates d'arrivée à Abidjan

Si l'on compare le niveau d'instruction et le lieu de naissance, on constate que la plupart des femmes nées à Abidjan sont scolarisées (28 femmes sont analphabètes).

Par contre, chez les migrantes, il y a autant de femmes scolarisées et non scolarisées (khi deux = 54,25 ddl 1, très significatif, voir en annexe test 1). Voir tableau I 8 suivant.

Q 10.1	non scolarisée	primaire	2nd cycle 1	2nd cycle 2	enseig. supérieur	enseig. professionnel	non précisé	TOTAL
Q 4.3.1								
Née à Abidjan	28	97	52	14	4	1		196
entre 1957 et 1970	11	7	6	3	1	1	1	30
entre 1971 et 1975	12	8	12		2	2		36
entre 1976 et 1980	21	15	5	1		1	1	44
entre 1981 et 1985	29	17	12	1				59
entre 1986 et 1988	26	17	7	1		1		52
entre 1989 et 1991	22	16	3	3	1			45
Non précisé	21	10	6	5				42
TOTAL	170	187	103	28	8	6	2	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU I 8 : NIVEAUX D'INSTRUCTION DES FEMMES SELON LEURS DATES D'ARRIVEE A ABIDJAN

Croisement : Q 10.1 : Niveaux d'instruction des enquêtées et Q 4.3.1 : Dates d'arrivée à Abidjan

B. METHODOLOGIE

L'enquête de terrain débuta en juillet 1990, avec une phase qualitative et prospectrice visant à dégager certains aspects problématiques ainsi qu'un inventaire d'attitudes, de représentations et de comportements.

De février à juin 1991, une étape quantitative suivit avec l'administration d'un questionnaire à un échantillon en vue d'une inférence statistique. Cette partie devait, entre autres, permettre une seconde étape qualitative avec des entretiens et des suivis de cas centrés sur une population afin d'approfondir les points les plus significatifs révélés par l'analyse du questionnaire.

1. Entretiens en "situations"

1.1. Pré-enquête

Lors de la pré-enquête, des entretiens "en situation" (avec des contacts répétitifs de plusieurs heures à plusieurs jours selon les individus) renfermaient des questions proprement dites sur les besoins, les motivations, les processus de décision en vue d'identifier des opinions, des types de réactions et des attitudes pertinentes.

Les thèmes proposés, en début d'enquête, recouvraient des domaines délibérément larges et ambigus comme "l'argent", "la mode à Abidjan", "l'éducation des enfants" ou "la vie familiale". A l'aide d'un stock de questions initiales (certaines, à partir de chansons sur le sida interprétées par Pépé Kalé, Alpha Blondy ou Waby Spider), il était question de dégager les expressions du sujet de recherche et les autres thèmes parallèles.

Voici en exemple un extrait de la chanson de Pépé Kalé :

Oh ! le sida, une terrible maladie

Le sida, un mal qui ne pardonne pas

Le sida, un mal qui n'épargne personne

Oh, ce fléau, le sida qui laisse impuissante la médecine, hum !

(...)

Le sida ravage tous les peuples,

Il y a peu l'Europe et l'Amérique accusaient l'Afrique d'être le berceau du sida

A une période récente, l'Asie se disait écartée par le mal du sida

Aujourd'hui tous ces continents se retrouvent attaqués,

Le sida n'y arrête pas sa sinistre course,

Toutes les couches de la société sont victimes du sida,

Bébés, enfants, jeunes, adultes, vieillards, ouvriers, bureaucrates, cadres, hommes, femmes et même les médecins eux aussi

Le sida peut frapper n'importe qui, le sida peut tuer, il tue tout le monde qui ne cherche pas à se protéger

Vous frères et soeurs qui êtes déjà atteints du sida, ne cherchez pas méchamment à contaminer les autres, hum !

A vous les femmes, à vous qui portez le virus,

Vous pouvez le transmettre à vos bébés

Il y en a qui ont le microbe mais ne le savent pas

Mesdames évitez d'attraper la grossesse lorsque vous avez le virus

Si vous vous entêtez, c'est mauvais, votre bébé risque d'en mourir sous peu

Jeunes, attention le sida peut vous attaquer

Surtout vous, forces vives de la société

Si vous vous laissez tuer, à qui l'avenir du peuple

Évitez les pratiques sexuelles dangereuses

Étudiantes, attention ne vous laissez pas embarquer par un inconnu,

Prenez garde de l'argent que vous recherchez

Il peut vous conduire au danger

Méfiez-vous des partenaires multiples et occasionnels

(...)

Et vous messieurs et vous citoyens, attention aux prostituées (...)

Dans vos causeries, répandez le message de la lutte contre le sida

Le temps passe vite et avec lui meurent chaque jour des victimes du sida...

Les digressions devenaient ainsi possibles face à l'évocation d'un mot ou d'un ensemble d'expressions, ceci à travers les propres termes et cadres de référence de l'enquêtée. Quelques encouragements lors d'hésitations ou de silences trop marqués ou une stratégie périphérique par tâtonnement tentèrent, à chaque arrêt de la personne interrogée, de relancer l'entretien par un thème à chaque fois rattaché au précédent, ceci dans une attitude d'empathie. Il s'agissait de comprendre dans quels contextes sociologiques, économiques, psychologiques et culturels s'inscrivait le problème soulevé par le thème.

Avant l'administration du questionnaire, une trentaine de personnes furent retenues, au hasard, sur des marchés, dans les kiosques et les "maquis", dans les salons de coiffure et de couture, dans des instituts médicaux (venues en consultations prénatales à l'Institut National de Santé Publique, dans des dispensaires, etc.) et aux arrêts de bus.

Cette phase fut indicative sur les directions de base et les axes de valeurs intéressant l'élaboration du questionnaire.

1.2. Parallèlement et après le questionnaire

Ces entretiens en "situations" permirent une identification et un regroupement rapides des réponses au questionnaire. Des analyses de type qualitatif effectuées conjointement à la passation des questions autorisèrent un répertoire de réponses probables et une reconnaissance précise de toutes leurs significations et références. Elles constituèrent un gain de temps précieux moyennant un nombre de réponses (et, par voie de conséquence, de questionnaires) plus important. En exemple, lorsqu'une femme déclarait

refuser toute relation sexuelle après l'accouchement pendant deux ans par peur de voir l'enfant tomber malade, nous savions (après l'avoir tout de même maintes fois vérifié) que cette réponse reposait sur une croyance du "passage du sperme de l'homme dans le lait de la femme". Nous pouvions ainsi rapidement passer à la question suivante.

Evidemment, le temps de passation d'un questionnaire fut beaucoup plus important en début d'enquête. Malgré la richesse des informations recueillies en pré-enquête, de nombreuses réponses devaient être détaillées et exigèrent des recours à l'enquête qualitative. Ceci auprès de femmes non retenues avec le calcul des quotas (souvent désireuses de collaborer à l'enquête mais non "conformes" aux critères des quotas¹) ou au sein du questionnaire avec parfois de larges digressions entre chaque question. Certes, ceci fut beaucoup moins fréquent au fur et à mesure de l'avancement des recherches.

Outre leur complément d'information, ces entretiens précisèrent et approfondirent, en phase finale, de nombreux comportements et opinions recueillis dans le questionnaire. C'est ainsi que des femmes (déjà vues ou non pour l'enquête quantitative) furent interrogées afin de comprendre certaines tendances observées, par exemple, sur l'Analyse Factorielle des Correspondances. Des interviews ou des histoires de vie notamment auprès de celles possédant un niveau d'instruction supérieur visèrent, dans la mesure du possible, à amoindrir des contingences, à tenter de confirmer ou d'infirmer une non utilisation du préservatif, un nombre relativement important de partenaires sexuels séquentiels ou simultanés malgré une connaissance de l'existence de la maladie du sida.

L'histoire de vie comme autre mode d'approche parut intéressante dans la mesure où elle met en évidence : "la totalisation d'une culture au sens anthropologique du terme (...) Là où le manuel d'ethnographie se présente comme une série de chapitres séparés, les relations de parenté, les modes de subsistance, les croyances religieuses, etc., le récit de vie de l'indigène rassemble, articule, intègre tous ces éléments en une totalité signifiante

¹ Ceci notamment en fin d'enquête lorsque certains croisements de variables largement répandus, comme : Baoulé, catholique et âgée entre 20-29 ans, n'étaient plus concernés par notre questionnaire. D'autres femmes telles que celles appartenant au groupe des Mandés Nord et harristes furent plus difficiles à joindre.

et, par là, nous donne à voir une culture non seulement de l'intérieur mais comme un tout."²

Ceci à travers le récit des individus, de leur enfance, de leur vie antérieure dans le quartier ou le village, de leurs rencontres sexuelles et amoureuses, de leurs projets d'avenir, etc. Avec une exigence de réflexion sur soi et son passé, l'histoire de vie visa à évaluer les déterminants socioculturels (par exemple, tout ce qui pouvait contribuer à la construction de l'image du partenaire sexuel idéal : l'influence de la famille, des médias, des pairs, etc.) et leurs influences réelles sur les individus. Autrement dit, Il était question de dégager les données à l'origine des différends dans les trajectoires et par là, les processus par lesquels elles avaient évolué.

Si d'emblée l'histoire de vie sembla bien convenir à l'étude d'une population pour laquelle la communication est essentiellement orale, elle n'a, malgré cela, concerné qu'une faible partie des femmes rencontrées. Les enquêtées exposaient volontiers les raisons de leurs choix et de leurs comportements, mais peu d'entre elles l'ont fait selon la définition de J. Peneff : "sans direction précise, sans élaboration préalable, sans contrôle."³ (...) "Il est nécessaire que l'auteur se prenne comme sujet d'histoire avec une intention de recul, qu'il se dédouble pour objectiver son passé (...) que l'auteur n'isole pas une séquence ou quelques épisodes ponctuels (...) que l'auteur associe le récit descriptif à une explication donnant au passé une logique, un sens, une réalité extérieure"⁴.

De plus, il n'était pas aisé de faire parler une personne qui n'avait jamais raconté sa vie (qui n'en voyait souvent pas l'intérêt) et qui, comme l'a fait remarquer D. Bertaux, d'ordinaire ne se positionne pas d'un point de vue "individualiste"⁵ dans la société. Même si la vie à Abidjan relève d'une spécificité urbaine avec notamment des types d'emplois du

² D. Bertaux, "Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement", in *Histoires de vie*, G. Pineau et G. Jobert, Actes du Colloque "Les histoires de vie en formation", Université de Tours, 1986, Tome 1, Utilisation pour la formation, L'Harmattan, 1989, p. 31.

³ J. Peneff, "La méthode biographique", Paris, Colin, 1990, p. 102.

⁴ J. Peneff, "La méthode biographique", op. cit. p. 104.

⁵ D. Bertaux définit cette notion compte tenu de son rôle déterminant dans l'histoire de vie : "Le principal effet culturel de la philosophie individualiste est de transformer, voire de créer le rapport de soi à soi", D. Bertaux, op. cit. p. 22.

secteur tertiaire certainement à l'origine d'une plus grande indépendance entre les personnes⁶, on tend encore prioritairement à s'identifier et à exister à travers le groupe. La vie en communauté se maintient dès l'arrivée du villageois ; celui-ci est logé et nourri par les membres de sa famille ou ses amis. Mais cette convivialité ou solidarité, maintes fois relevée dans les travaux africanistes, perdure bien après l'insertion professionnelle ou autre du migrant, que ce soit à travers les formes d'habitat⁷, dans la prise des repas, dans l'éducation des enfants, etc. C'est dire qu'elle ne vise pas seulement à faciliter l'intégration dans la ville mais qu'elle est une forme même d'existence⁸. A Abidjan, la vie en groupe domine au dépens du privé. Les "cours" accueillent régulièrement des cousins, des amis, des enfants de parents éloignés, etc., qui se situent tous au cœur d'un ensemble de conventions et notamment d'obligations sociales.

Comme le souligne S. Guth : "La cohésion sociale est attributive : non seulement elle interprète le réel, mais elle le charge de valeurs positives ou négatives (...) la solidarité est perçue comme la projection du soi-en-groupe sur le monde."⁹ Les problèmes et les prises de décision sont partagés et tout porte à croire que le sentiment et le devoir de cohésion sociale laissent peu de place à l'initiative et en général à toute démarche à dessein très personnel. De ce fait, faire le récit de sa vie équivaut souvent à raconter celle de ses proches et en particulier celle de ses parents, de son mari et de ses enfants.

Etant donné l'absence de ce "rapport direct de soi à soi" où "l'on peut peser sa vie comme le produit de ses actes"¹⁰, on peut s'interroger sur la pertinence du choix de l'histoire de vie dans un tel contexte et sur ses conditions d'efficacité. D'un autre côté, pouvait-on se passer d'une telle méthode ? N'était-elle pas appropriée, malgré ses limites d'application, à l'étude de trajectoires, c'est à dire surtout au recueil de l'expérience ou du vécu ?

⁶ Tandis que dans le milieu rural, les métiers du secteur primaire autour du travail commun de la terre semblent davantage entretenir des intérêts collectifs.

⁷ Les membres de la famille ont souvent peu ou pas d'intimité dans les logements exigus dont la disposition forme ce que l'on appelle communément la "cour".

⁸ "Si le destin de l'homme est maintenant devenu plus individuel dans ces sociétés, on doit cependant toujours honorer le groupe à la mesure des sacrifices qu'il a consentis : la destinée de l'individu doit se confondre avec la destinée collective." S. Guth, "La formalisation du social", Essai de morphologie, Genève, Ed. Delval, 1988, p. 116

⁹ S. Guth, "La formalisation du social", *ibid.*, p. 104.

¹⁰ D. Bertaux, *op. cit.* p. 22.

Il est clair que la ville d'Abidjan constitue un terrain d'enquête où l'on peut tout de même agir sans forcément passer par la collectivité. Des travaux mettent en avant une certaine montée de l'individualisme en Afrique, et ce qui peut en être considéré comme la cause telle qu'une spécialisation et une division plus importante dans les emplois urbains, surtout dans le secteur secondaire, avec l'apparition de stratégies (voire de défiances envers autrui) pour progresser dans l'échelle sociale¹¹.

S. Guth souligne, à juste titre, que "Les processus d'individualisation et de réduction des groupes ont conduit à la perte de ce que nous considérons comme des éléments de la conscience collective : l'honneur et son corollaire, la honte."¹² Ainsi, on relève chez les femmes le sentiment de ne pas pouvoir relever ou maintenir un pouvoir d'achat, selon des principes de groupe, dans un contexte urbain qui ne permet souvent le succès et la réussite qu'à travers l'action individuelle. Le droit et les priorités coutumières tendent souvent finalement à n'être respectés qu'en fonction de leur discrétion et de la gêne minimale qu'ils occasionnent. Beaucoup de femmes justifient une rupture avec les membres de leur famille et la plupart de leurs amis (parfois avec leur partenaire sexuel) par les difficultés à concilier profits et partages. Elles ont développé ou renforcé une autonomie (souvent dans le commerce) et attribuent leur réussite professionnelle à des performances et des risques individuels, un repli sur soi et une volonté de s'en sortir par soi-même sans dette envers quiconque. S'adapter au travail et au contexte urbain incite, peu ou prou, à un rejet des préceptes traditionnels. Certes, même si les réseaux de solidarité, les sentiments d'appartenance à un clan, une caste ou une ethnie restent vivaces en particulier avec la

¹¹ Voir par exemple les travaux de B. Ponson, "Le management à l'africaine, de la communauté à l'individualisme ?", p. 261-280 in "L'individualisme, permanence et métamorphoses", textes réunis par J. Attuel, Paris, PUF, 1988.

A propos de la tendance de l'individualisme que connaissent les sociétés "modernes", R. Boudon écrit que : "la spécialisation croissante, les nouveaux types d'apprentissage qui distinguent les générations successives font que les individus tendent à être de plus en plus différents les uns des autres par leurs savoirs et leurs fonctions, de plus en plus mobiles et finalement, de plus en plus livrés à eux-mêmes". R. Boudon, "La logique du social", Hachette, 1979, p. 210.

¹² S. Guth précise : "Nous entendons par honte - dans le sens africain du terme - non pas un sentiment d'infériorité, de bassesse, d'humilité, mais au contraire le sentiment qui accompagne la réserve sociale, le respect, la retenue. La honte accompagne l'honneur, elle fait partie des moyens de socialisation de l'honneur, elle est un moyen de l'atteindre." S. Guth, "La formalisation du social", op. cit., p. 116 et 117.

création de "tontines" ou d'associations diverses, on tend à se plier aux exigences du mode de vie urbain.

En d'autres termes, la société abidjanaise renferme des modes de pensée et des référentiels divergents à travers une intégration de valeurs coutumières et modernes (plus ou moins occidentales). Mais cette juxtaposition se voit parfois hiérarchisée. C'est ainsi que des règles et des sanctions traditionnelles inhérentes au bon fonctionnement du groupe se voient soumises à des autorités administratives ou judiciaires.

Les nouveaux modes de vie et les occupations de logements souvent exigus contribuent à un certain déclin de la famille élargie au profit de la famille étroite. L'éloignement familial, une moindre influence de la religion, la possibilité de divorcer, de contrôler ses grossesses ou d'avoir des enfants hors mariages, sont autant de moyens pour une femme de réaliser ses projets personnels, d'améliorer ou de choisir sa vie sans avoir à tenir compte de sa famille, de ses parents, de son mari ou de tout ce qui peut avoir un aspect contraignant.

Dans ces conditions, l'histoire de vie prenait forme à travers un discours individuel à la première personne avec la description de sentiments (à l'origine ou non), de faits plus ou moins individualistes. Mais à ce niveau, il n'était pas toujours évident de dissocier ce qui avait été d'une part une satisfaction à des besoins personnels et d'autre part une réponse aux attentes d'autrui : "j'ai choisi un mari qui plaît à mon père". Qui plus est, une action pouvant contenter les deux.

Certaines réflexions portèrent sur les processus de résolution et le sens que la communauté attribuait aux actes. Conscientes de l'emprise du groupe sur l'individu, les interviewées présentaient leur vision du système et parfois leur volonté de s'en détacher : "Il faut toujours penser à la famille ou aux amis, ça me pèse, si tu réussis à la ville et que tu n'envoies pas l'argent au village, on va faire maraboutage sur toi, il ne faut pas dire quand ça va, tu dis : un peu seulement !". Le poids des obligations sociales poussait souvent les individus à contester, à travers l'histoire de leur vie, les implications de la réussite sociale, le rôle de l'individu vis-à-vis des autres, l'image de la femme dans la société, etc.

Cependant, deux autres phases essentielles compromirent le recueil des récits :

La première résida dans la difficulté à amener les enquêtées à considérer leur existence sous forme d'un parcours continu. Les femmes ne prenaient pas systématiquement en compte leurs expériences sexuelles et amoureuses selon un enchaînement chronologique (en partant par exemple de leur enfance à leur premier rapport sexuel jusqu'au partenaire sexuel actuel) mais à partir de considérations générales (en particulier sur les relations hommes-femmes) ou de séquences de leur vie reliées en général à des problèmes d'intendance, à des sentiments de domination ou d'injustice (entre co-épouses, etc.).

La reconstruction des trajectoires des femmes était difficilement réalisable, dans une seconde phase, notamment en raison de l'absence de repères temporels dans leurs récits. Les déplacements ou les migrations ne pouvaient être véritablement appréhendés à cause de l'absence de paramètres précis comme l'année ou l'âge. Lors de tel ou tel événement, on ne se souvenait que rarement de son âge auquel on n'accordait généralement aucune espèce d'importance (il faut dire que les dates de naissance sont méconnues et peuvent parfois n'être situées qu'approximativement sur les cartes d'identité : "vers l'an 1950", etc.). Les événements étaient évoqués selon l'intensité des souvenirs et surtout à partir des sentiments qu'ils suscitaient. Ces sentiments apparaissaient comme des noyaux autour desquels s'articulaient les discours. On décrivait une relation avec un partenaire particulièrement égoïste et infidèle ou une rencontre amoureuse lors du mariage émouvant d'une soeur sans tenter de prendre en compte, du mieux possible, tous les partenaires sexuels et amoureux rencontrés.

En majorité, seuls des repères spatiaux ("j'étais au village", "en arrivant à Abidjan", "je vivais chez ma grande soeur", etc.), des changements de statuts ("à cette époque j'avais déjà un enfant", "je n'étais pas encore réglée", "j'étais petite fille", "j'étais mariée", etc.) ou des événements familiaux¹³ (mariages ou décès d'une cousine, etc.) jalonnaient ces récits. Certaines enquêtées situaient leurs expériences en fonction du suivi scolaire parallèle du moment : "j'étais en seconde lorsque j'ai eu mes premiers rapports". Mais ces références n'étaient faites que par une minorité de femmes et surtout s'interrompaient

¹³ Autres que ceux interprétés comme des changements de statuts.

rapidement, en majeure partie, à cause de courtes fréquentations scolaires. Les histoires de vie ne pouvaient pas non plus correspondre à des histoires professionnelles souvent trop pauvres bien que débutées très tôt. Généralement sans évolution et perspective de carrière, les femmes exerçaient, en majorité, les métiers de l'artisanat ou du commerce. Elles étaient peu nombreuses à avoir pu bénéficier de possibilités de promotion ou de progression dans l'échelle sociale.

Ainsi, plus que des histoires de vie, ce sont des "tranches de vie" qui étaient présentées pour lesquelles il était difficile de rétablir le déroulement historique. La non-remise en ordre des faits obstruait leurs bilans et leurs analyses.

Peu d'informations étaient données sur les principales caractéristiques des partenaires sexuels (nombre, âge, ethnie, etc.). Les souvenirs se situaient davantage au niveau des circonstances de la rencontre, de la rupture ou encore des enjeux de la relation.

2. Enquête par questionnaire

2.1. Méthode des quotas

Etant donné l'absence de base de données, nous avons rejeté les méthodes aléatoires rigoureuses et adopté la méthode des quotas (ou échantillonnage proportionnel).

Un échantillon par quota est, *a priori*, composé selon une distribution de variables présentes dans la population d'origine et considérées comme essentielles en termes de représentativité. "En principe, un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon"¹⁴. L'auteur ajoute que l'échantillon obtenu avec la méthode des quotas doit être constitué d'individus ayant les mêmes "caractéristiques" que celles de la population de référence. Mais il est certain que le

¹⁴ R. Ghiglione, B. Matalon, "Les enquêtes sociologiques", théories et pratiques, Paris, Colin, 1978, p. 29.

nombre de ces caractéristiques peut être déterminant tout autant que leur choix. De plus, retenir un individu selon certains critères n'exclut pas l'introduction d'autres variables socio-démographiques essentielles qui ne sont pas toujours maîtrisables (telles que la catégorie socioprofessionnelle ou le statut matrimonial dans notre échantillon). Certaines distorsions ont pu être réduites en variant les lieux et les circonstances de la rencontre. Malgré cela, certains biais communs à toutes sortes de méthodes d'enquête, tels que ceux dus aux refus ou à l'absence d'une femme (sur son lieu de travail, à son domicile, dans un dispensaire, etc.), ne purent pas être évités¹⁵.

Proche de la population parente en ce qui concerne la distribution de certaines variables telles que l'âge, la religion et le groupe ethnique, l'échantillon pouvait être cependant différent au regard de la répartition d'autres caractères non maîtrisés, ceci d'après "l'hypothèse de la non indépendance des différents caractères entre eux"¹⁶. Un retour auprès de certaines variables non contrôlées mit en évidence quelques divergences entre la population réelle et l'échantillon censé la représenter. Il ne fut possible qu'à partir d'octobre 1992, date à laquelle furent divulgués les résultats complémentaires du recensement général de la population de 1988.

Nous avons limité notre échantillon à 500 femmes (504 femmes exactement) après avoir, au préalable, imaginé des tableaux et vérifié, compte tenu de nos variables, que le nombre d'enquêtées soit suffisamment important pour pouvoir réaliser une analyse statistique.

La distribution selon l'âge (qui, en réalité, a été de 12 à 49 ans) pris en considération les taux les plus élevés de séropositivité situés entre 19 et 40 ans¹⁷ et la période la plus intense d'activité sexuelle chez un individu, que nous avons approximativement située entre 13 et 45 ans.

¹⁵ Voir la partie concernant "Les biais d'échantillonnage dans les enquêtes par quota", dans l'ouvrage de R. Ghiglione, B. Matalon, "Les enquêtes sociologiques", *ibid.* p. 46.

¹⁶ Voir les recherches de N. et F. Berthier, "Le sondage d'opinion", *op. cit.* p. 35.

¹⁷ Voir J. M. Amat-Roze, "Géographie de l'infection à VIH et du sida en Afrique noire", p. 9, in J. M. Amat-Roze et G. Rémy, "La géographie du sida en Afrique", Cahiers GEOS, N° 17, 1990, Montpellier.

Ci-dessous le tableau I 9 présente la distribution des femmes enquêtées selon le calcul des quotas et le croisement des trois variables :

Religion	Catho.	Protes.	Harriste	Musulm.	Anim.	Autre religion	Sans religion	Total
Ethnie								
Akan	97	17	2	7	15	9	23	170
10-19 ans	42	7	1	3	5	3	10	71
20-29 ans	33	6	1	2	5	3	8	58
30-39 ans	16	3	0	1	3	2	4	29
40-49 ans	6	1	0	1	2	1	1	12
Krou	31	4	1	1	2	6	9	54
10-19 ans	13	2	1	0	1	2	4	23
20-29 ans	11	1	0	1	1	2	3	19
30-39 ans	5	1	0	0	0	1	1	8
40-49 ans	2	0	0	0	0	1	1	4
Mande N.	2	0	0	34	0	0	0	36
10-19 ans	1	0	0	15	0	0	0	16
20-29 ans	1	0	0	11	0	0	0	12
30-39 ans	0	0	0	6	0	0	0	6
40-49 ans	0	0	0	2	0	0	0	2
Mande S.	4	0	0	1	1	1	3	10
10-19 ans	2	0	0	0	1	0	1	4
20-29 ans	1	0	0	1	0	1	1	4
30-39 ans	1	0	0	0	0	0	1	2
40-49 ans	0	0	0	0	0	0	0	0
Voltaïque	4	0	0	12	0	0	2	18
10-19 ans	2	0	0	5	0	0	1	8
20-29 ans	1	0	0	4	0	0	1	6
30-39 ans	1	0	0	2	0	0	0	3
40-49 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
Autres ivoiriennes								
10-19 ans	1	0	0	3	0	0	0	4
20-29 ans	1	0	0	1	0	0	0	2
30-39 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
40-49 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
	0	0	0	0	0	0	0	0

(suite tableau I 9 page suivante)

TABLEAU I 9 : CALCULS DES QUOTAS D'APRES LA REPARTITION DES FEMMES DE 10 A 49 ANS¹⁸ DE MARCORY ET KOUMASSI
(selon l'âge, la religion, l'ethnie ou le pays d'origine)

18 Méthode de calcul

Notons N la taille de la population et n la taille de l'échantillon, on appelle fraction de sondage (et on note f), le rapport de n sur N ($f = n/N$).

Le quota pour chaque catégorie s'obtient en multipliant f par l'effectif de la catégorie.

Exemple : calcul du quota pour "Akan catholique"

$N = 118010$ et $n = 500$ d'où $f = 0,00424$

le quota pour "Akan catholique" = $9841 \times 0,00424 = 42$

Remarque : le calcul des arrondissements donna 504 individus.

Burkina Faso								
10-19 ans	28	1	0	68	1	1	2	101
20-29 ans	8	0	0	22	0	0	1	31
30-39 ans	12	1	0	27	1	1	1	43
40-49 ans	6	0	0	14	0	0	0	20
	2	0	0	5	0	0	0	7
Bénin	6	1	0	2	0	0	1	10
10-19 ans	2	1	0	1	0	0	1	5
20-29 ans	2	0	0	1	0	0	0	3
30-39 ans	1	0	0	0	0	0	0	1
40-49 ans	1	0	0	0	0	0	0	1
Ghana	8	3	0	1	1	4	3	20
10-19 ans	2	1	0	0	0	1	1	5
20-29 ans	3	1	0	1	1	2	1	9
30-39 ans	2	1	0	0	0	1	1	5
40-49 ans	1	0	0	0	0	0	0	1
Guinée	1	0	0	14	0	0	0	15
10-19 ans	0	0	0	5	0	0	0	5
20-29 ans	1	0	0	5	0	0	0	6
30-39 ans	0	0	0	3	0	0	0	3
40-49 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
Mali	1	0	0	39	0	0	0	40
10-19 ans	1	0	0	13	0	0	0	14
20-29 ans	0	0	0	15	0	0	0	15
30-39 ans	0	0	0	8	0	0	0	8
40-49 ans	0	0	0	3	0	0	0	3
Togo	6	1	0	0	1	1	1	10
10-19 ans	2	0	0	0	0	0	1	3
20-29 ans	2	1	0	0	1	1	0	5
30-39 ans	1	0	0	0	0	0	0	1
40-49 ans	1	0	0	0	0	0	0	1
Autre Afr.	2	1	0	13	0	0	0	16
10-19 ans	1	0	0	4	0	0	0	5
20-29 ans	1	0	0	5	0	0	0	6
30-39 ans	0	1	0	3	0	0	0	4
40-49 ans	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	191	28	3	195	21	22	44	504

SUITE TABLEAU I 9 : CALCULS DES QUOTAS D'APRES LA REPARTITION DES FEMMES DE 10 A

49 ANS DE MARCORY ET KOUMASSI

(selon l'âge, la religion, l'ethnie ou le pays d'origine)

2.2. Construction du questionnaire

Le questionnaire comprend deux grandes catégories de questions : celles qui se situent autour de faits (que ce soit à un niveau personnel : situation matrimoniale, date et lieu de naissance, niveau d'instruction, ou à celui de l'environnement : durée d'installation dans la ville, relations de famille, ville d'origine, etc.), ou encore au plan comportemental : nombre de partenaires sexuels, utilisation de "médicaments indigénats", etc.), et celles visant à percevoir des opinions, des croyances ou des préférences¹⁹. Elles impliquent parallèlement une recherche des niveaux d'information de l'enquêtée et une étude, au départ de l'expression d'opinions, des motivations, des attitudes, des sentiments, plus ou moins inconscients, qui sont à l'origine des comportements.

Afin d'éviter des réactions défensives ou des réponses jugées socialement désirables, les premières questions étaient générales, indirectes et étrangères à la vie privée et intime. Il s'agissait d'être neutre sans différencier ou privilégier, par exemple par une attitude, un sourire, le ton de la voix ou d'autres indices fugaces, certains comportements ou opinions au détriment d'autres.

Un des principaux problèmes était la formulation convenable des questions. Aucune précision, autre que celles explicitement prévues, ne devait être demandée à l'enquêtée.

A priori, comme tout sujet scabreux, enquêter sur la sexualité pouvait laisser supposer l'apparition de nombreux problèmes, notamment dans la mise en forme des questions ou encore concernant la validité des réponses.

Le choix de l'agencement des questions, de leur tournure et du vocabulaire nécessitait une grande prudence. Le recueil des informations exigeait un support ayant à la fois un sens et une même signification pour la totalité de l'échantillon avec une maîtrise de l'interprétation possible de chaque question.

La première phase qualitative et le pré-test du questionnaire furent décisifs pour le rejet, le maintien ou l'acquisition de certains mots ou expressions. Le langage retenu devait être accessible, c'est à dire très simple et familier aux enquêtées. Ainsi, l'expression "gagner

¹⁹ Le questionnaire est situé en annexe II.

un homme" fut préférée à "séduire un homme", comme "donner le sein à l'enfant" plutôt qu'"allaiter l'enfant". La tournure des questions s'avéra parfois déterminante. Ainsi, la question : "avez-vous déjà eu des relations sexuelles lorsque vous donniez le sein à l'enfant" (ayant pour but de vérifier si l'interdit des relations sexuelles était respecté pendant l'allaitement, souvent deux ans après l'accouchement²⁰), provoqua des réactions amusées. En effet, la structure interrogative évoqua, à notre insu, une action simultanée c'est à dire : avoir des relations sexuelles et, en même temps, allaiter l'enfant. La question dut être posée différemment : "après canari cassé, (donc après l'accouchement, sous entendu pendant l'allaitement²¹), est-ce que tu es allée avec ton mari ou est-ce que tu as fait les affaires avec lui ?"

D'autres problèmes se localisèrent (dans les questions de fait) avec une méconnaissance chez de nombreuses femmes de leur âge ou de celui du conjoint²², concubin, ami ou de leur premier partenaire sexuel. Il leur était alors demandé de le situer dans des fourchettes très larges qui étaient progressivement resserrées (Est-il vieux ou jeune ?, plus vieux ou plus jeune que toi ? plus de 30 ans ? etc.). Par déduction, ceci permit des approximations. La recherche de significations s'imposa avec l'apparition d'expressions comme "elle a avalé crapaud" : elle est enceinte, ou "elle dame sur les étudiants" : elle refuse toute relation sexuelle avec les étudiants²³. D'autres apparemment évidentes recelaient en définitive des représentations différentes des nôtres. Ainsi à la question : "comment peut-

²⁰ "Il est interdit à une femme, après un accouchement, d'avoir des relations sexuelles pendant trois ans si l'enfant est une fille, quatre ans si c'est un garçon. La raison invoquée est que le sperme se mélange au lait de la mère et tue l'enfant" A. Schwartz, "La vie quotidienne dans un village guéré", Abidjan, INADES, 1975, p. 83

De même P. Etienne écrit : "encore convient-il de remarquer que certains interdits de commerce sexuel ne relèvent pas de l'inceste ; il s'agit de l'interdiction d'avoir des rapports avec une femme qui a ses règles, qui est en train d'allaiter, ou encore l'interdiction qui frappe les rapports sexuels "en brousse", au sein de la "nature" non pleinement socialisée". P. Etienne, "Les interdictions de mariage chez les Baoulé", Abidjan, Doc. de travail, Petit Bassam, 1972, p. 45.

²¹ Toutes les femmes que nous avons rencontrées à Abidjan allaitent (du moins en grande partie) leur enfant.

²² S. Keita explique que : "Les femmes ignorent jusqu'au salaire de leur mari. Elles ne connaissent même pas leur âge, leur lieu de naissance. Elles ne peuvent le leur demander car ils croiraient qu'elles vont faire des "fétiches" contre eux pour tourner leur tête !" S. Keita, "Deux cours et un immeuble", in "Abidjan au coin de la rue", Ph. Haeringer, in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., XIX (4), Paris, ORSTOM, 1983, p. 526

²³ Voir Glossaire en annexe XXXIII.

on attraper le sida ?", certaines femmes répondirent "si tu ne restes pas tranquille, tu gagnes sida". Cette réponse laissait supposer une enquêtée relativement informée sur les modes de contamination avec, par exemple, une allusion aux dangers des partenaires multiples. Une vérification approfondie nous apprit que "rester tranquille" signifiait selon elle "faire attention en se promenant, c'est à dire ne pas marcher sur l'urine dans la rue".²⁴

L'analyse des réponses nécessita des recherches supplémentaires au niveau du langage. En effet, un besoin de définition de connotations de termes employés ou d'expressions s'imposa avec l'apparition de diverses combinaisons de mots dioulas, "nouchis" ou "zougloous"²⁵. Par exemple : "cette femme est gniayere" : mot dioula signifiant "avoir les yeux ouverts", c'est à dire être indépendante ; "cette femme est cracra" : mot "nouchi" signifiant "être sûre de soi", ou encore "cette fille est brisée", c'est à dire : amoureuse, en "zougloou".²⁶

De même, l'expression "c'est pas bon" se renouvelait fréquemment après des questions comme "que pensez-vous des hommes mariés qui vont avec d'autres femmes ?". L'absence de précisions complémentaires pouvait s'expliquer par un manque d'analyse introspective de l'enquêtée, de concepts disponibles pour décrire et justifier une opinion ou peut-être une incompetence ou une gêne à dégager un jugement individuel étant donné que les décisions se prennent habituellement sur une base communautaire. On peut

²⁴ Rester tranquille" peut également signifier "ne pas aller à droite et à gauche", c'est à dire avoir des partenaires sexuels multiples. Cette expression peut également recouvrir d'autres sens que nous ignorons.

²⁵ Le langage "nouchi" ou "zougloou" (ce dernier se retrouve en particulier dans le milieu universitaire) correspond au "sabir" relevé par L. Duponchel : "Les nécessités de la communication entre français et ivoiriens ont abouti à la formation d'un "sabir" appelé autrefois "petit nègre" et qu'on peut appeler par euphémisme "français populaire". Dans les villes, cette langue se développe très rapidement car son statut est nettement supérieur à celui de la langue africaine à fonction véhiculaire : le dyoula. (...) Pour simplifier, on peut dire qu'il s'agit en gros d'une langue qui utilise, sur des structures syntaxiques de langues négro-africaines, des mots français pour lesquels la relation signifiant-signifié a parfois changé." L. Duponchel, "Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien", in Bulletin de liaison du Centre Universitaire de Recherches sur le Développement (CRUD), Série : Linguistique-Ethno-Sociologie, numéro 1971/1, p. 16.

²⁶ Il peut également s'agir de sigles tels que les M.S.T. : Moyennes Sexuellement Transmissibles, couramment utilisé chez les étudiants et traduisant des contacts et des relations sexuelles permettant l'obtention de diplômes.

également considérer que la parole féminine est plus ou moins tolérée par un certain pouvoir social des hommes, mais aussi que le jugement normatif fait partie intégrante de la culture orale et des modèles identitaires ou sociaux. Cette tendance à la normalisation étant d'ailleurs parfois décrite comme un signe de dignité : "la dignité défensive conduit également nombre de femmes, qui ont à subir des aliénations physiques et sociales, à banaliser, à "normaliser", en les dédramatisant, ces aliénations ainsi que leurs douloureuses conséquences ou même à totalement les dénier"²⁷.

D'autre part, certaines femmes attribuaient une signification particulière, par exemple au verbe "connaître" (et dès lors à un de ses synonymes : "savoir"). En effet, elles soutenaient qu'elles "ne connaissaient pas le préservatif" lorsqu'elles "ne l'avaient jamais vu ou utilisé". Nonobstant, il était constaté, maintes fois, qu'elles n'ignoraient ni son existence ni son utilité. Ici, le sens de "connaître" était réduit à "avoir vu ou expérimenté" mais connotait rarement le fait "d'avoir présent à l'esprit un objet réel ou vrai (concret ou abstrait ; physique ou mental) ; être capable de former l'idée, le concept, l'image de".²⁸

2.3. Administration du questionnaire

Il importait de réduire les différentes distorsions susceptibles d'être introduites au cours du choix des enquêtées, résultant d'une rencontre, source de nombreuses incertitudes.

L'échantillonnage proportionnel a été associé au facteur temporel (enquêter les jours de congé et de semaine afin de rencontrer la population féminine mobile pour des raisons professionnelles et seulement présente les dimanches et jours de fêtes dans leurs quartiers) et à la méthode aéroilaire. Pour cette dernière, l'administration du questionnaire eut lieu dans les deux communes du département d'Abidjan (Marcory et Koumassi), au sein desquelles les dispensaires et les P.M.I. (Protections Maternelles Infantiles), les cliniques,

²⁷ F. Couchard, "Le fantasme de séduction dans la culture musulmane", Mythes et représentations, Paris, PUF, 1994, p. 21.

²⁸ Petit Robert I, "Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française", Paris, 1984, p. 443.

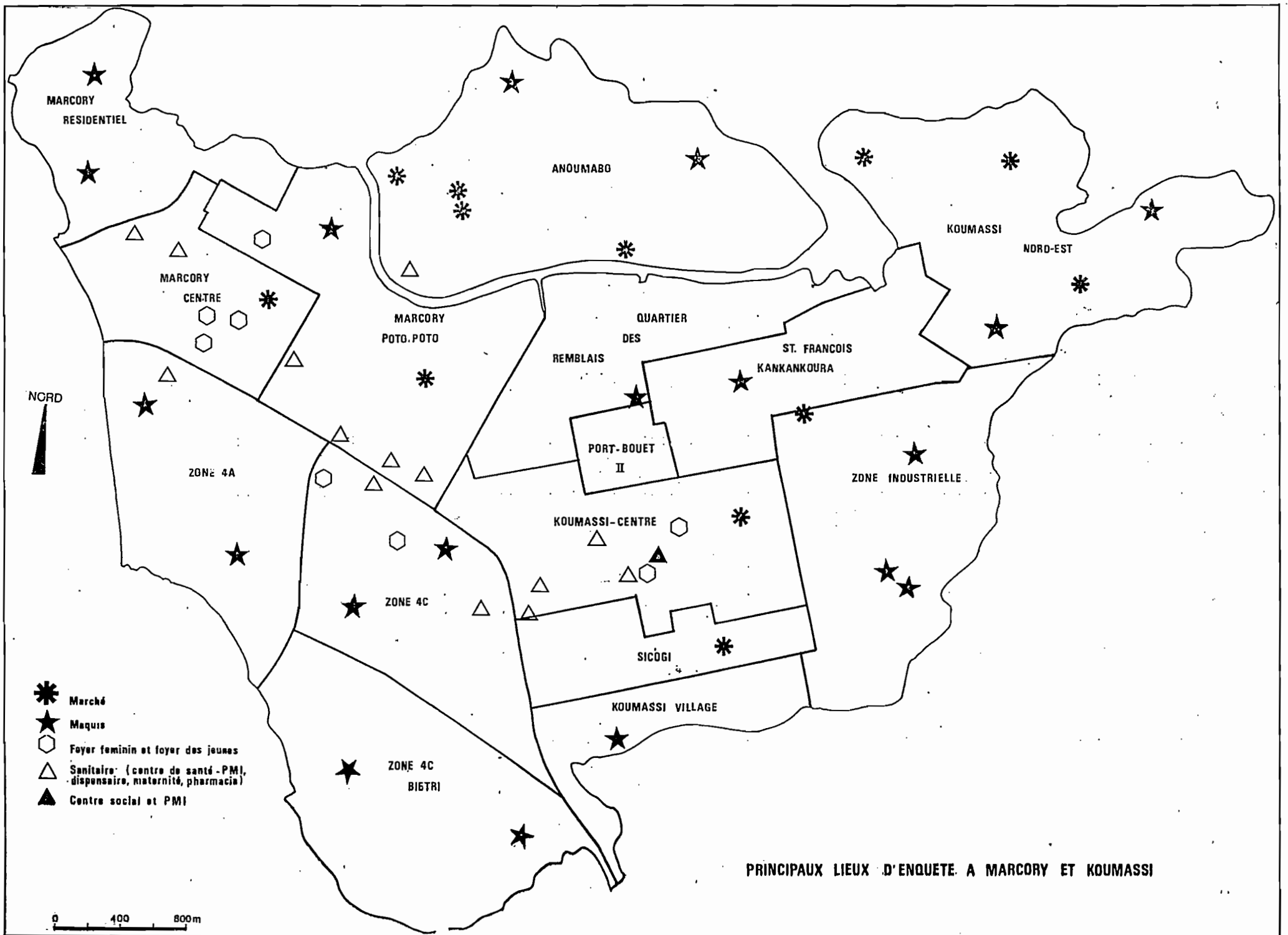
les marchés et les commerces, les mairies et les entreprises, les centres sociaux et les foyers féminins, les kiosques, les restaurants et les "maquis" et d'une façon générale dans les quatre formes d'habitat. (Voir la figure I 2 : "Principaux lieux d'enquête à Marcory et Koumassi" et la figure I 3 : "Localisation des types d'habitat de Marcory et Koumassi").

Les extensions consécutives de la ville d'Abidjan ont façonné divers types d'habitat qui ont fait l'objet de nombreuses typologies, entre autres basées sur des repères économiques, le statut juridique de la construction, le bien-être, et semblant correspondre à différentes strates de population. Nous avons retenu le regroupement relativement simple de l'enquête démographique à passages répétés de Ph. Antoine et Cl. Herry²⁹ distinguant :

- l'habitat résidentiel, ou le haut et moyen standing, qui comprend les catégories sociales les plus aisées (dont les Européens et les Libano-Syriens non pris en compte dans cette étude). Il s'agit par exemple de Marcory résidentiel, Prodomo ou Sopim,
- l'habitat économique avec des immeubles et des logements en bande réalisés par des promoteurs, généralement de sociétés publiques, SOGEFIHA (Société ivoirienne de gestion et de financement de l'habitat) avec Konan Raphaël, Ibiscus, ou SICOGI (Société ivoirienne de construction et de gestion de l'immobilier),
- l'habitat évolutif, dit habitat traditionnel ou encore "cour commune" (il s'agit de cour au sens résidentiel désignant un espace autour duquel se regroupent des petites habitations ou "cases"³⁰),
- l'habitat spontané ou "baraque en bois" rassemblant des constructions illégales souvent réalisées en matériau de récupération (bidonvilles : Zoé Bruno, Aklomianbla et Marcory "sans fil").






²⁹ Ph. Antoine, C. Herry, "Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan", ORSTOM - direction de la Statistique, Abidjan, 1982.

³⁰ Voir Ph. Antoine, A. Dubresson, A. Manou-Savina, "Abidjan côté "cours", Pour comprendre la question de l'habitat", 1987, Karthala/ORSTOM.



0 400 800m



-  Marché
-  Maquis
-  Foyer féminin et foyer des jeunes
-  Sanitaire: (centre de santé - PMI, dispensaire, maternité, pharmacie)
-  Centre social et PMI

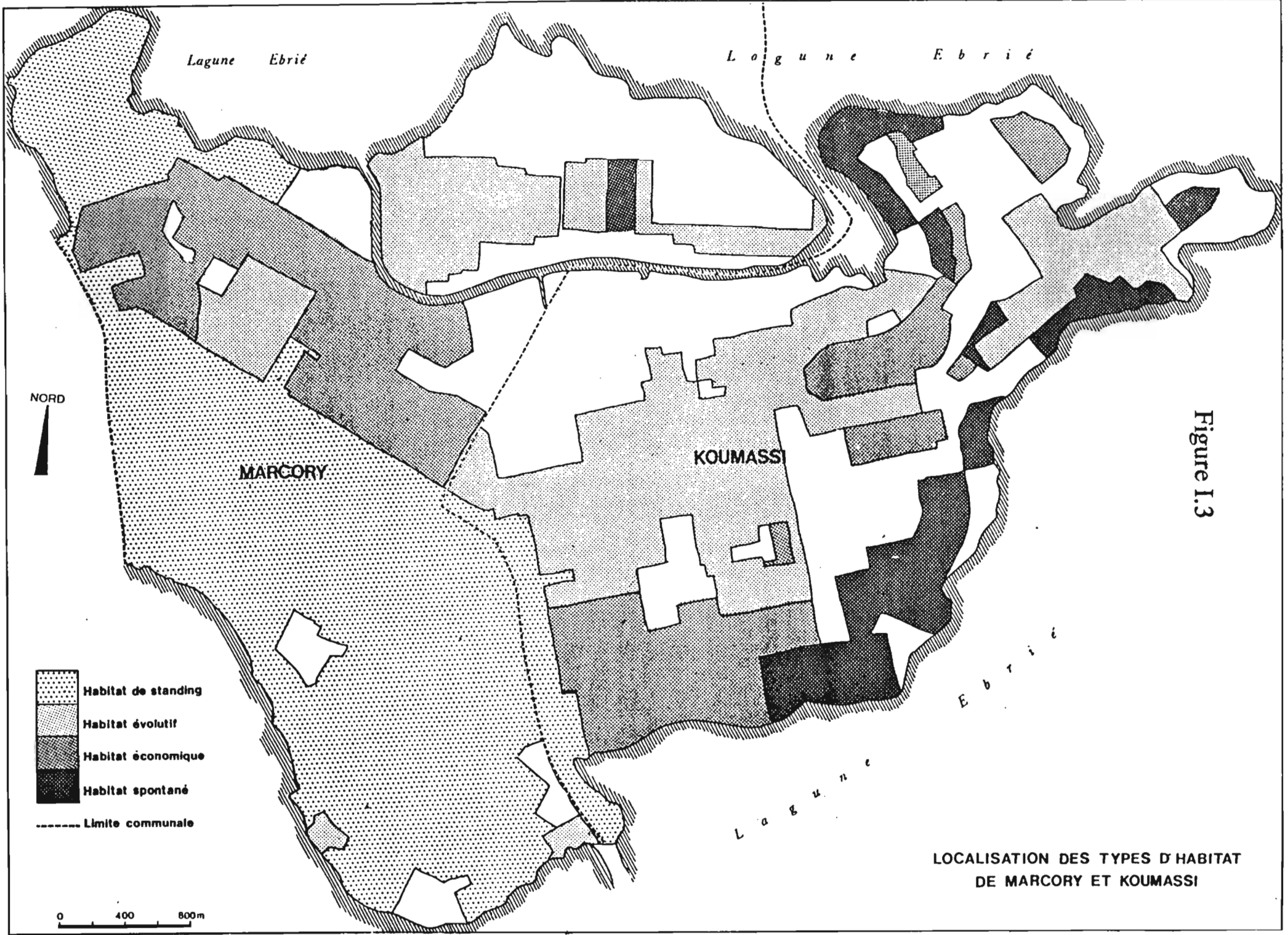


Figure I.3

LOCALISATION DES TYPES D'HABITAT DE MARCORY ET KOUMASSI

Nos variables furent surtout ventilées avec le niveau d'instruction, la durée d'installation à Abidjan et la situation matrimoniale.

Sous le terme de "mariage" ont été enregistrées les appréciations des femmes elles-mêmes, c'est à dire la vie commune des époux sanctionnée par des démarches civiles ou coutumières (compensation matrimoniale, etc.). Ceci tout en sachant que l'appellation du "mari" désigne, à Abidjan, l'époux comme le concubin ou le partenaire sexuel de longue date. La catégorie "divorcé" concerne les personnes non remariées dont le mariage a été dissous par un jugement officiel ou coutumier. Enfin, les célibataires correspondent à des individus n'ayant jamais contracté d'union, quel que soit le type d'union.

Bien qu'elles ne furent pas un indicateur suffisant, il parut utile de prendre en considération les catégories socioprofessionnelles des femmes. Mais il était malaisé de tenir compte du revenu, produit régulier du travail, à cause d'une méconnaissance des prestations familiales, des primes régulières ou occasionnelles, des autres revenus éventuels comme les revenus immobiliers. De plus, l'évaluation correcte des disponibilités impliquait la prise en compte de la taille du ménage, du revenu du partenaire ou du mari (ces derniers revenus sont, la plupart du temps, ignorés).

Etant donné la méthode choisie, il était indispensable de vérifier si les personnes rencontrées correspondaient ou non aux classifications voulues. Ceci fut parfois difficile puisque à des questions simples telles que celles portant sur l'appartenance ou non à l'une des deux communes (Marcory et Koumassi), certaines personnes répondirent ne pas savoir. Ne parvenant pas toujours à situer leurs lieux d'habitat, elles se référaient alors quelquefois au nom de l'arrêt de bus habituellement emprunté ("bus prodomo", etc.).

L'entretien semi directif était utilisé lorsqu'une femme ne correspondait pas aux critères de sélection. Parallèlement à l'administration du questionnaire, des informations supplémentaires étaient recueillies lorsqu'une enquêtée souhaitait développer un point précis. Les questionnaires se prolongèrent dans ces conditions en entretiens non directifs.

La durée du questionnaire varia entre 30 et 60 minutes selon les caractéristiques de l'enquêtée, sa volonté et sa disponibilité. Le recours au questionnaire en "arbres" où le

choix des questions s'avérait déterminé par les réponses aux "questions filtres" précédentes, permit de poser à chacune les seules questions pertinentes.

Le questionnaire était relativement long mais l'expérience du terrain fut convaincante quant à l'existence d'un temps minimum requis afin d'instaurer une relation de confiance entre l'enquêtée et l'enquêteur. On ne confie pas des choses très intimes à un inconnu que l'on côtoie seulement dix minutes. Malgré tout, ce peut-être avec un enquêteur étranger de passage que les stratégies de défense peuvent être amoindries³¹.

Au préalable, l'enquêtée devait être retenue tout d'abord en expliquant brièvement l'objectif de l'enquête et son incidence, ensuite en lui garantissant l'anonymat et en la rassurant sur la portée de ce qu'elle allait dire sans en minimiser l'importance. A chaque fois était prévu un préambule définissant notamment l'étude sous son aspect scientifique et soulignant ses éventuelles conséquences positives sur la population. Il se devait d'être compréhensible, libre d'équivoque et surtout sympathique. Il importait d'inhiber toute méfiance et toute ambiguïté vis-à-vis du questionnaire. Enfin, la durée approximative du questionnaire était indiquée ainsi que la possibilité de stopper immédiatement sa passation s'il était jugé trop indiscret ou gênant.

En général, il y eut très peu de refus (seulement ceux dus à un manque de temps ou auprès d'étrangères ne pratiquant ni le français ni le dioula). Une centaine de questionnaires ont été administrés à l'aide d'interprètes parlant le dioula³² ou la langue de l'enquêtée (surtout

³¹ D'après les femmes, celui-ci étranger, en particulier au milieu familial voire africain, n'était pas considéré comme une menace.

³² A Abidjan le français est tout de même la langue la plus répandue, bien avant la langue dioula (surtout chez les moins de 25 ans qui ne savent souvent que quelques mots de dioula).

Nos trois années passées à Abidjan nous ont permis de nous familiariser avec quelques mots de la langue dioula. Plus que la langue bété ou baoulé, elle apparaissait relativement neutre. Comme le fait remarquer S. Guth : "L'insertion dans la société locale peut aussi s'effectuer par l'apprentissage de la langue." Mais "Choisir une langue locale, c'est aussi choisir une ethnie, quelquefois même un régime politique". S. Guth, "Exil sous contrat", les communautés de coopérants, Silex/A.C.C.T, Paris, 1984, p. 442.

Ceci est particulièrement vrai en Côte d'Ivoire où l'on dissocie fréquemment le régime politique en place du président baoulé de celui des opposants que l'on perçoit souvent comme étant Bétés avec comme principal leader M. L. Gbagbo, lui-même Bété.

en baoulé : il s'agit, numériquement, du groupe ethnique le plus représenté dans l'échantillon).

L'aide d'une enquêtrice fut précieuse quant aux démarches à accomplir, afin d'être accueillie et insérée en particulier au sein des quartiers d'habitats spontanés, d'accès souvent malaisés. Les logements y étaient généralement constitués d'une seule pièce, communément appelée "un entrer-coucher", isolée de la "cour" par un simple rideau. L'électricité et l'eau étaient quasi inexistantes. Il y régnait une hiérarchie et une organisation domestique très rigide, en partie fidèle aux traditions rurales. Il s'agissait d'une majorité de migrants étrangers³³ pour la plupart, des "déguerpis", d'autres quartiers spontanés³⁴, totalement démunis et en majorité analphabètes. Après avoir salué les résidents, on nous apportait de quoi nous asseoir. Les femmes confectionnaient le repas et activaient le feu au milieu de la cour tandis que nous nous entretenions avec le "chef de cour". Habituellement plus âgé que les autres, polygame, il nous présentait rapidement ses épouses qui déjà s'étaient rassemblées autour de nous. La conversation de groupe pouvait alors démarrer, spontanément, mais les résistances aux questions persistaient. Malgré l'avantage d'une confiance acquise après de longues semaines d'enquête dans ces milieux, subsistait fréquemment l'image de la "Gratté"³⁵ complice des pouvoirs publics ivoiriens et représentative de l'opulence et du luxe des pays occidentaux. Les thèmes intercalés (comme la maladie ou la mort), durant les entretiens³⁶, substituèrent à ce portrait, celui du médecin. Cette association d'idées déclencha des demandes de consultations, de médicaments et de soins divers auxquelles nous ne pouvions que répliquer par un renvoi

³³ Cette impression de forte proportion d'étrangers a été confirmée par Ph. Antoine et Cl. Herry : "(...) le schéma relatif à l'habitat sommaire montre de façon frappante que les habitants des bidonvilles sont en grande majorité des étrangers." Ph. Antoine et Cl. Herry, "La population d'Abidjan dans ses murs", in "Abidjan au coin de la rue", Ph. Haeringer, in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., XIX (4), Paris, ORSTOM, 1983, p. 391.

³⁴ Ainsi comme le souligne K. N'Guessan : "Port Bouet II (Yopougon) et Marcory-sans-fil - sont des créations des populations de Port-Bouet chassées par les opérations de la SOGEFIHA." K. N'Guessan, "Devant et derrière les murs", in "Abidjan au coin de la rue", Ph. Haeringer, *ibid.*, p. 454.

³⁵ Mot populaire désignant : le "Blanc".

³⁶ Les questionnaires ne furent jamais administrés dans ces milieux lors de la première rencontre, mais après maints retours.

auprès des personnes et des organismes compétents. Elle nous permet, toutefois, d'être acceptée.

D'une manière générale, dans les deux communes, les femmes répondaient amusées et des explications très détaillées complétaient leurs réponses. Aphérèses et apocopes s'enchaînaient, de même que l'emploi d'ellipses et de métaphores qui se justifiaient par l'existence de situations et d'expériences partagées. Les phrases étaient entrecoupées par d'abondantes interjections et des émissions de sons aigus ou flûtés extériorisant une stupéfaction ou la consternation. Le non-respect et l'ignorance de ce langage ou de ce style en soi auraient ôté toute coloration, voire toute efficacité et compréhension du récit.

Toute interaction s'inscrit systématiquement à travers une grille de sentiments chargés d'intensités variables (amour, amitié, pudeur, vengeance, etc.) qui sont à l'origine d'un rapprochement ou non des corps. Ces communications interindividuelles sont implicitement tributaires d'une norme de réciprocité dans la valorisation du corps. A Abidjan, la parole est soutenue par un langage corporel cumulant un large éventail de gesticulations, de mimiques et de pantomimes. Les jeux de mains, les postures du corps, les expressions du visage enveloppent le récit, le nuencent et le cautionnent. Authentiques supports de la communication, ces "ricochets gestuels"³⁷, socialement codés, sont inconsciemment mis en œuvre et déchiffrés en fonction de normes implicites. Chaque individu, détenteur d'un répertoire de signes spécifiques, connote, spontanément, par des mouvements du corps, une opinion, une émotion ou un sentiment. Toute une constellation de signes corporels sous-tend les interactions de l'existence quotidienne. La tonalité du regard, un front brusquement plissé, un geste de la main, d'infimes mouvements de lèvres, des rotations d'épaules et du thorax sont autant de manières d'être symboliques qui scandent les échanges verbaux. E. Canetti³⁸ relève, à juste titre, l'attente totalement opposée de l'homme occidental, qui redoute tout contact corporel avec une personne

³⁷ Expression que nous empruntons à D. Le Breton, "Corps et sociétés, essai de sociologie et d'anthropologie du corps", Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, p. 88.

³⁸ E. Canetti, "Masse et puissance", Paris, Gallimard, 1966.

inconnue (voire tout regard). Accoutumée aux respects occidentaux de vastes zones³⁹ reléguées dans la sphère de l'intimité, les limites de l'espace public (fluctuantes conformément aux individus et aux normes sociales en vigueur) apparurent quelque peu surprenantes au cours de nos nombreuses rencontres. La parole suscitait des proximités physiques inopinées (légers attouchements de vêtements, de mèches de cheveux...) ne procédant pas indubitablement de la curiosité mais du réflexe inconscient, proche de la manie et véritable "arc-boutant" de la conversation. Poser délicatement la main sur l'épaule, se tenir une main ou un doigt sont des gestes largement répandus à Abidjan⁴⁰ qui font partie d'une attitude convenue. D. Le Breton souligne que "chaque groupe social institue une sorte de distance normative que doivent respecter les acteurs lorsqu'ils se parlent."⁴¹ L'analyse des frontières de ce qui relève du public et du privé semble révéler, à Abidjan, une primauté attribuée à la sphère publique. L'implication y est forte et paraît sous certaines gestuelles d'interaction. Toute manifestation de recul ou de refus serait perçue comme de l'inconvenance, voire de l'avanie. Il serait intéressant de dégager plus précisément les caractères symboliques spécifiques⁴² de cette perspective corporelle de l'interaction.

L'échange verbal semble être une conjonction entre ce que P. Bourdieu appelle "l'habitus linguistique"⁴³ et les réglementations imposées par un système de censure régissant en particulier la mise en forme de l'expression. Les mots proférés, ou les parties du corps exhibées passibles d'occasionner des sentiments de pudeur et de honte, divergent en fonction du degré de moralisation propre à toute société. Le seuil de pudeur varie selon chaque groupe social, ses représentations et ses modèles de référence, ses axes doctrinaux

³⁹ Celles-ci sont insoupçonnées lorsque non transgressées. Voir E. Goffman, "La mise en scène de la vie quotidienne", 2 tomes, 1 la présentation de soi, 2 les relations en public, Ed. de Minuit, 1973.

⁴⁰ Voir C. Connickx, R. Dachelet, J. Derive, "Eléments pour une étude du geste dans la communication interpersonnelle en Côte d'Ivoire", (LXVII/C), Abidjan, 1978.

⁴¹ D. Le Breton, op. cit., p. 91.

⁴² En citant l'exemple des particularités de l'accès au domicile, J. Coenen-Huther rappelle l'intérêt de la distinction entre public et privé pour l'étude des aspects antagonistes de sociabilité. J. Coenen-Huther, "Le domicile", Cahiers internationaux de Sociologie, XCI, 1991, p. 301.

⁴³ P. Bourdieu, "Ce que parler veut dire", Paris, Fayard, 1982, p. 14.

et ses jugements de valeur fondamentaux⁴⁴. Citons la pudeur touarègue avec le cas du *senti*⁴⁵ appartenant aux règles de bienséance à respecter au cours du repas et qui dénonce une négligence et une non-maîtrise verbale.

A l'encontre de ces sentiments d'opprobre, les colloques d'Erasme, manuel didactique destiné aux enfants, attestent de l'absence totale de pudeur en France au XVI^e siècle tandis qu'une répression sexuelle se répandit à partir du XVII^e siècle. N. Elias impute l'avènement des sentiments de pudeur sexuelle au processus de civilisation qui aurait conduit l'individu à refouler et à "privatiser"⁴⁶ toute manifestation sexuelle.

A Abidjan, les femmes s'expriment, d'une façon générale, crûment et sans circonspection. Il s'agit d'un parler vivace, dépourvu de censures et de contraintes⁴⁷.

Toutefois, à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, on peut déceler une sorte de réserve et de contrôle de soi à travers le contenu expressif⁴⁸. A un énoncé direct et franc se substituent des stratégies d'euphémisation vis-à-vis de termes considérés comme familiers, déplacés ou vulgaires. C'est un style apprêté, empreint de formalités qui dénaturent tout propos sexuel.

Un langage hautement censuré, régularisant les rapports parents-enfants, dénote un autre clivage en Côte d'Ivoire. Du reste, l'application avec rectitude de certaines maximes

⁴⁴ En outre, l'ancrage de l'indice de la pudeur se constitue également selon l'éducation morale inculquée par la famille et l'assimilation qui en est faite.

⁴⁵ "*Senti* ou *seghaydet* sont des termes qui désignent le fait de briser le silence par une phrase qui fait état d'observations sans rapport avec le repas. Si un avion survole le campement et que l'un des convives dise : "Tiens, voilà un avion", il commet un senti, et sera l'objet des moqueries de tous ceux qui l'entourent." E. Bernus, "Incongruités et mauvaises paroles Touarègues", *Journal de la Société des Africanistes*, XLII, I, 1972, p. 89.

⁴⁶ N. Elias, "La civilisation des moeurs", Paris, Calmann-Lévy, 1969, p. 264.

⁴⁷ Comme l'ont déjà souligné M. Le Pape et C. Vidal : "On parle volontiers de plaisirs physiques à Abidjan, et la curiosité sensuelle s'exprime sans gêne dans des conversations qui ne se tiennent pas seulement entre intimes (...) Ceci doit se comprendre par rapport à un contexte où il n'y a pas de théories qui commandent l'expression des plaisirs et en donnent des versions autorisées. Pragmatiques, les conversations sexuelles ne séparent pas les faits et leur appréciation." M. Le Pape et C. Vidal, "Libéralisme et vécus sexuels à Abidjan", *Cahiers internationaux de Sociologie*, "le sexuel", volume LXXVI, 1984, p. 111-112.

⁴⁸ Cependant, cette distinction constatée au sein d'une classe sociale minoritaire semble découler d'une volonté consciente d'imiter certaines couches de populations occidentales et disparaît rapidement au coeur d'un environnement détendu, naturel et spontané comme au "maquis".

conduit à une ritualisation dans les propos en convenant qu'il n'est pas de mise de tenir un discours sexuel scabreux en présence de la "bamuso" (mère) ou du "face" (père)⁴⁹. En effet, ceux-ci l'éprouveraient comme de l'impudence et de l'inconvenance totale. Le franc parler est remplacé par un langage édulcoré, preuve de déférence et de respect qui semble être la réitération d'usages ancestraux. La mère inculque à son enfant les règles de bienséance dans la manière de s'asseoir ou encore de porter le pagne mais la simple allusion à la question sexuelle est illicite. Si la force des choses oblige à y faire référence, le maniement d'un vocable précautionneux et d'une certaine onction au travers d'un ensemble de périphrases et de circonlocutions est de rigueur. Les réponses évasives permettent l'application et la perpétuation de l'ordre social établi. En outre, les détours de langage empreints de retenue et de feinte se transforment rapidement en avertissement en vertu de la sacralisation de la morale.

L'éducation sexuelle parentale semble suppléée voire supplantée par l'entourage de l'enfant c'est à dire le voisinage, l'école, les partenaires en amitié, sexuels et d'une manière générale par l'ensemble des modalités et des membres des divers groupes d'appartenance⁵⁰. Il est un accord tacite entre les parents et le groupe social qui oriente, intègre l'enfant avec ses croyances, ses normes, valeurs et représentations, mais aussi ses expressions sexuelles. A noter qu'un nombre conséquent de jeunes filles corrobore les anomalies d'un tel système en révélant leur méconnaissance quant à la durée normale d'un cycle menstruel (certaines répondirent 3 mois) voire l'ignorance totale de cet état chez la femme, avant sa propre expérience.

⁴⁹ Mots dioulas.

⁵⁰ "C'est surtout au ruisseau que la fille apprend son métier d'épouse et de mère (...). La fillette est là, elle enregistre, n'est-ce pas ainsi que sa mère a appris ? (...) le soir assise près de sa grand-mère, elle écoutera une longue série de contes émaillés de chansonnettes (...), la petite fille s'initie lentement à la psychologie, au vocabulaire et aux interdits matrimoniaux (...). Tous les mystères de la fécondité sont évoqués sous des symboles à peine voilés." V. Guerry, "La vie quotidienne dans un village baoulé", Abidjan, INADES, 1972, p. 39-40.

3. Traitement des données

3.1. Analyse des entretiens "en situations"

Une analyse thématique consista à repérer des noyaux de sens au sein des divers entretiens qualitatifs (voir en annexe XXXII : Guide des entretiens), en vue d'une classification par différenciation et d'un regroupement par analogie. Cette catégorisation sémantique aboutit à une représentation simplifiée de thèmes fréquents, *a priori* importants.

En exemple, nous avons retenu un extrait de nos entretiens avec Marceline, née et résidant à Koumassi, 21 ans, Adioukrou, catholique, célibataire, en apprentissage de couture, niveau scolaire : CM2, situation particulière : a deux partenaires sexuels.

" (...) Souvent, lorsque les filles arrivent en ville, elles n'ont pas les moyens, elles font n'importe quoi. C'est le désordre, les hommes en profitent. Ici on ne trouve pas de gars pour marier les filles. Si tu as la chance, tu tombes sur un gars bien. Maintenant les hommes disent : "on n'a pas besoin de se marier". La femme aussi n'accepte pas d'être la deuxième ou la troisième femme en Afrique. Elle veut être seule avec le mari. Elle préfère être la maîtresse plutôt que la deuxième femme. Moi, depuis deux ans, j'ai mon Baoulé. Je vis chez ma grande soeur ; en son absence, il s'infiltré à la maison. Quand je suis avec lui, les gens nous envient, moi, j'aime ça. Mais il n'est pas sérieux. Il a plusieurs copines. (...) Les femmes aiment trop les hommes qui gagnent les femmes. Ils ne font rien d'extraordinaire, mais le fait que les femmes viennent, ça attire les autres. Elles aiment goûter ce qui n'est pas pour elle. Le fait de sortir le gars d'une autre go⁵¹, c'est se mesurer à elle. Mon gars, il a trois copines. Lui, il me dit que "non, que je me fais des idées ! tout ça !".

Question : Est ce que tu te "fais des idées" ?

⁵¹ "go" signifie : "fille", voir la classification présentée dans le chapitre II, partie : 2.3.2. : Principales caractéristiques de la relation.

Réponse : Une fois, j'arrive chez lui, dans sa chambre en cité et une fille est assise là, sur son lit. Il dit que c'est sa petite cousine de passage à Abidjan. Il ment, je suis sûre qu'il a mougou⁵² cette go. L'homme est comme ça, il dit qu'il va te marier, on n'a qu'à se connaître, rester ensemble pour voir nos caractères et quand tu seras allée avec lui, il t'abandonnera. Ils font leurs "jeux-façons". C'est de la foutaise ! Après, le môgô⁵³ dit qu'il veut rester seul, là, c'est qu'il a un autre coup. Si tu le vois avec une autre et que tu l'insultes, ça va le faire rire. Les hommes fatiguent les femmes. Tu maigris, tu penses trop, tu penses à lui qu'il te trompe.

Question : Qu'est ce que tu aimais chez lui ?

Réponse : Avant, il s'habillait bien, c'était joli à voir, je le trouvais beau avec ses chemises "prêt'à"⁵⁴, doux, un peu timide, papoté⁵⁵, j'aimais ça, j'étais fan⁵⁶ de lui. Maintenant, il peut faire deux mois sans venir. Il ne me fait plus de cadeaux, il dit qu'il est toujours moisi⁵⁷. Quand je sors avec un homme, je veux être indépendante, mais si j'ai besoin, il faut qu'il me donne.

Un jour, j'ai rencontré un sénégalais très gentil dans le bus, il était assis à côté de moi. On s'est revu et il m'a invité boire un Fanta et manger aloko. J'avais mis une dalle sur mon coeur, mais maintenant je suis avec les deux. Je n'aime pas le sénégalais mais ce que je veux, c'est me venger. Je veux que le Baoulé nous surprenne.

Question : Est ce que tu te protèges ?

Réponse : Les deux mettent capote. Qui est fou ? Ça a même goût pour moi ! J'ai déjà attrapé une M.S.T., depuis j'ai peur. Le Baoulé surtout, il a trop trainé sa bosse, il va djô⁵⁸ la maladie sida, là. A chaque fois, il y a palabre. Moi je dis : les femmes qui font bordel amènent la maladie. Il faut se méfier des gazeurs⁵⁹. On dit "cabri mort n'a pas peur du couteau", s'ils ont la maladie, peut-être qu'ils le savent et ils peuvent te donner,

52 "mougou" est un mot "nouchi" signifiant "avoir des relations sexuelles avec".

53 "môgô" = "homme".

54 "prêt'à" = "prêt à porter".

55 "papoté" = "instruit".

56 "fan" = "amoureuse".

57 "moisi" = "sans argent".

58 "djô" = attraper une maladie mortelle.

59 "gazeurs" = "hommes ayant de nombreuses partenaires sexuelles".

ils ne vont pas chausser capote puisqu'ils ont déjà la maladie. Il y en a qui ne savent pas, qui ne veulent même pas savoir s'ils ont ça. Il faut bien étudier le gars avant. J'ai vu le sida à la télévision, j'ai très peur même. Je prie pour que cette maladie ne m'attaque pas. Les gens disent "avant pas sida les gens meurent, maintenant sida les gens meurent". (...) Le Baoulé, il a attrapé une chaude pisse un jour. Il dit ce n'est pas forcément en faisant l'amour qu'on peut avoir ça, ça dépend des lieux où on peut uriner, si un gars avait ça avant, là où tu urines, ça peut te contaminer, un truc comme ça. Moi, je dis il faut filer⁶⁰ avec caoutchouc⁶¹. J'ai une tante qui était malade, ils ont dit que c'était sida, c'était pas joli à voir. Elle avait maigri, quand elle mangeait, elle n'était jamais rassasiée. Ses cheveux étaient tombés, son corps était plein de boutons. Maintenant, dès que le ventre tourne, avec diarrhée là, on dit que sida est là ! etc."

Un autre récit, très différent, est celui d'Awa, née à Toumodi et résidant depuis 7 ans à Marcory, 38 ans, Baoulé, catholique, mariée, trois enfants, vendeuse de beignets, niveau scolaire : CE1.

" (...) En ville, les femmes trompent plus leur mari. Au village, c'est plus rare car les vieux font médicaments⁶² pour pas que les femmes les trompent. Une femme doit se marier tôt et s'occuper de ses enfants. Certains disent que si tu restes vierge longtemps, tu tombes malade. Mais si une fille couche trop jeune, qu'on ne peut pas la marier, on va lui mettre du piment dans le vagin et la chicoter⁶³, c'est comme ça. Si on ne fait pas ça, elle sera gâtée⁶⁴, elle va se promener, sortir, c'est pas bon. (...) Moi, je me suis mariée à 17 ans, je crois.

Question : Où as-tu vu la toute première fois ton mari ?

Réponse : "Au village, au marché ! Souvent l'homme lance quelque chose au coeur et la femme va y penser, il a attiré son attention et ne la surprendra pas s'il parle de choses plus

⁶⁰ "filer" = "avoir des relations sexuelles".

⁶¹ "caoutchouc" = préservatif masculin.

⁶² C'est à dire qu'ils utilisent des mixtures de féticheurs.

⁶³ "chicoter" = "battre".

⁶⁴ "gâtée" = déshonorée

sérieuses. Il m'a vu passer, il m'a appelée. Il m'a demandé mon nom, mon adresse. Il m'a donné rendez-vous, on est allé à la maison ensemble. Je lui ai présenté mes parents, depuis, ça fait longtemps que l'on est ensemble .

Question : Quel âge a ton mari ?

Réponse : Je ne sais pas, il est plus vieux que moi. Une fille ne doit pas sortir avec un homme plus jeune, ça fait pas sérieux. L'homme pense que si tu n'as pas trouvé dans ta catégorie c'est comme si tu te rabattais sur lui, c'est pas bon.(...) Maintenant les hommes veulent des femmes qui travaillent. Il ne faut pas dépendre. Si tu demandes toujours au mari, un jour il en aura marre et il prendra une femme qui travaillera. Voilà comment le divorce arrive. Au village, c'est pas comme ici à Abidjan, s'il y a des histoires, les parents vont parler. L'homme peut expliquer à sa belle-mère les problèmes et la mère donne des conseils à la fille. Chez nous, si la femme trompe l'homme et que l'homme tient à la femme, il exige des choses, il va encaisser chez l'amant, il conserve la femme. Si c'est l'homme qui trompe la femme, alors l'homme peut envoyer des gens pour demander pardon à sa femme. Elle demande alors ce dont elle a besoin. Chez les Bétés, les gens de l'Ouest, ils s'incrument pendant un an chez leurs frères, c'est pas bon, là aussi il peut y avoir divorce. Chez les Agnis ou chez nous, la grand-mère dit : "j'ai mes piments, mes arachides..."

Question : Est ce que ton mari est sérieux ?

Réponse : Même si l'homme a deux femmes à la maison, il veut toujours de la nouveauté, même s'il a dix femmes, il en cherche d'autres. Moi je dis : affaires⁶⁵ cherchent pas l'homme, c'est l'homme qui cherche affaires. L'homme est comme ça, on ne peut rien faire. Je ne veux même pas voir. Si je ne vois pas, je ne peux rien dire. S'il y a d'autres femmes à la maison, on n'est pas à l'aise. On a moins de choses. Il faut partager, c'est là qu'elles trompent le mari. Un homme qui a une seule femme et qui s'occupe bien d'elle, alors la femme va pas le tromper, si le mari a plusieurs femmes, elles vont chercher ailleurs. Mais quand la femme voit que la maîtresse de dehors reçoit tout, elle préfère que la maîtresse vienne à la maison pour partager le travail, la lessive, la popote (préparation

⁶⁵ "affaires" = relations sexuelles.

du repas), tout ça. (...) Si la femme trompe son mari, ça va le tuer. Il va gonfler, ses joues, ses pieds. Il va tomber malade et va mourir. D'autres femmes qui trompent, tombent elles-mêmes malades. Elles doivent dire les noms pour ne pas mourir. Elles demandent pardon. Il faut faire les sacrifices (...). Pendant l'accouchement lorsque la tête est là, on dit à la femme de donner le nom de ses amants ou du père de l'enfant pour le libérer. On dit que si l'enfant meurt, c'est parce qu'il voulait connaître le nom de son papa. Au village, quand l'accouchement arrive on dit de te confesser pour faciliter l'accouchement.

Question : Est ce que tu connais le préservatif ?

Réponse : Je vois ça à la pharmacie, je ne veux même pas prendre, même si on me fait cadeau. Si je vois qu'il met ça, je me fâche, c'est qu'il a connu une femme. (...) Est-ce que sida existe seulement ? On dit sida, c'est la maladie du singe. On dit que des gens soignaient le sida, ils sont morts avec connaissances comme Drobo II au Ghana. Les gens disent : "tu peux avoir un accident, tu vas mourir plus vite que le sida". (...) On dit qu'il faut arrêter de faire des enfants, qu'il faut prendre pilule. Comme les gens font toujours enfants, maintenant, on dit : "il y a sida". C'est la même chose ! Moi, je dis il faut prendre ce que Dieu te donne. (...) Quand tu es dans le lit avec le mari, tu ne dois pas lui tourner le dos car il dit que tu ne veux pas te donner. Si tu refuses, il faut donner poulet sinon il est fâché, etc."⁶⁶

Certes, ces récits ne présentent qu'une infime partie des trajectoires sexuelles et amoureuses de ces deux femmes. D'indispensables autres rencontres avec elles nous permirent de savoir et de comprendre leurs profondes convictions et leurs situations actuelles. Quoi qu'il en soit, ces deux fragments représentent bien les différents

⁶⁶ Il est évident que ces récits ne se sont pas constitués aussi rapidement. Nous n'avons pas retenu d'innombrables petites questions sans réponses ou de nombreuses digressions sans lien direct avec nos interrogations. Il s'agit ici d'un exemple condensé de résultats d'entretiens.

enchaînements et les priorités généralement accordées dans les discours selon les caractéristiques des femmes.

Ainsi, nous avons dans un premier temps le regard que porte Marceline sur les relations hommes-femmes, sur ses problèmes sentimentaux et les moyens auxquels elle a recours pour y répondre. A travers un parler "nouchi", propre aux jeunes d'Abidjan, on y décèle les perceptions d'une jeune citadine, dénuées de considérations dites "traditionnelles". Malgré son appartenance ethnique différente, aucun commentaire n'est attribuable au groupe adioukrou. Certes, les réactions différentes d'Awa, plus qu'à son origine ethnique, semblent davantage imputables à son âge et à ses contacts (actuels ou non) avec le milieu rural. Ainsi, à travers la perception de l'adultère de l'homme comme celui de la femme, on retrouve davantage de croyances ancestrales relatives au fonctionnement du corps chez Awa. Leurs attitudes vis-à-vis des hommes infidèles sont largement opposées (Marceline est décidée à se "venger", Awa préfère "ne pas voir"). Awa dénonce l'adultère féminin compte tenu du nombre de conséquences néfastes qu'elle attribue systématiquement à l'acte ("ça peut tuer le mari, il va gonfler, ses joues, ses pieds (...) D'autres femmes qui trompent, tombent elles-mêmes malades" (...), enfin un accouchement difficile peut n'être que le corollaire obligé de l'adultère de l'épouse).

Dans le meilleur des cas, le mari peut faire "encaisser l'amant", tandis que l'homme coupable peut "envoyer des gens pour demander pardon à sa femme". Ici, apparaît la compensation matérielle de l'acte sexuel. L'époux se doit d'être dédommagé de relations sexuelles qui lui étaient assignées. Cette même conception ressort avec la nécessité chez l'épouse d'indemniser son mari en cas de relations sexuelles refusées ("si tu refuses, il faut donner poulet, sinon il est fâché")⁶⁷.

On peut également retenir que l'utilisation du préservatif semble absolument inconcevable lorsque les relations sexuelles simultanées et séquentielles sont, d'une certaine façon, ignorées ou "voilées" (cas d'Awa).

⁶⁷ La pratique du "cadeau" en échange de relations sexuelles relève d'un même schéma de pensée que nous tenterons de comprendre dans la partie traitant les : "Principales caractéristiques de la relation".

Par contre, malgré un âge, un niveau d'instruction ou encore un statut matrimonial différent, on retrouve des prises de position identiques comme celle de ne pas dépendre financièrement des hommes ou des autres en général (Marceline déclare qu'elle "veut être indépendante", Awa présente les femmes de son ethnie comme indépendantes de leur famille grâce à leur travail : "Il ne faut pas dépendre. (...) Chez les Agnis ou chez nous, la grand-mère dit : "j'ai mes piments, mes arachides...")

Toutes deux présentent le mariage comme un passage obligé et incontournable dans la vie d'une femme. Concernant les relations hommes-femmes, on relève ainsi qu'une jeune fille doit se marier rapidement et ce, de préférence, avec un homme situé dans la tranche d'âge supérieure à la sienne. A l'infidélité des hommes, Awa et Marceline dénoncent leurs liaisons sexuelles multiples et incessantes. Pour Awa, l'homme recherche toujours de nouvelles conquêtes : "il veut toujours de la nouveauté (...) c'est l'homme qui cherche les affaires". Marceline définit les femmes "fatiguées" par les "jeux-façons" des hommes. Si le statut de maîtresse est, d'un certain point de vue, plus apprécié que celui de co-épouse (d'après Marceline : "la femme préfère être la maîtresse plutôt que la deuxième femme", Awa évoque la situation privilégiée de la maîtresse : "la maîtresse de dehors reçoit tout"), au reste la polygamie est jugée préférable dans la mesure où elle officialise la présence inévitable d'une maîtresse. Celle-ci ne profite plus seulement des avantages de la relation avec un homme déjà marié mais est alors, comme les autres, soumise aux mêmes désagréments (Awa précise : "quand la femme voit que la maîtresse reçoit tout, elle préfère que la maîtresse vienne à la maison pour partager le travail, la lessive...")⁶⁸.

Les deux récits accusent l'effet pernicieux de la ville d'une part sur le comportement des jeunes filles, d'autre part sur la stabilité matrimoniale. On lui associe le démantèlement de normes et de valeurs positives tels que la virginité, la fidélité, l'intervention familiale (Marceline exprime sa consternation devant ce qu'elle qualifie de "désordre lorsque les filles arrivent en ville, n'ont pas les moyens et font n'importe quoi", Awa dépeint la ville

⁶⁸ Cette conception de la polygamie sera également reprise dans le développement suivant de ce travail, (notamment dans le chapitre sur : "Les réseaux des partenaires sexuels").

comme un lieu propice aux tromperies et où les réconciliations deviennent difficiles faute d'entremise familiale : "en ville, les femmes trompent plus leur mari. Au village, c'est plus rare car les vieux font médicaments (...), si une fille couche trop jeune, on va la chicoter, au village s'il y a des histoires, les parents vont parler".

L'analyse de ces deux entretiens confrontés aux autres conduit vers d'autres réflexions telles que la perception des lieux de rencontre (imputables au hasard chez Marceline : "si tu as la chance, tu trouves un gars bien"), l'attention primordiale que l'on accorde au paraître que ce soit dans ses relations avec autrui, sa tenue vestimentaire ou son allure en général (nous voyons la volonté très marquée chez Marceline de susciter l'envie ou la jalousie de ses partenaires féminines avec ses fréquentations amoureuses : "Quand je suis avec lui, les gens nous envient, moi, j'aime ça"). Il y a bien une compétition vis-à-vis des hommes : il importe de "sortir" avec l'homme convoité par les autres. En définitive, on aspire à ce que les autres désirent. A la base, ceci repose sur une représentation très claire des distinctions de classes sociales. On emprunte une série de repères et de codes sociaux, afin de pouvoir se situer et situer chaque individu.

On constate également l'importance des représentations de la maladie sexuelle sur celles des relations sexuelles et amoureuses. Il y a une perception différente de la contamination chez les deux femmes : Marceline semble partager le point de vue de son compagnon convaincu d'une transmission par l'urine, Awa doute de son existence : "est-ce que sida existe seulement ?".

Ces représentations pourraient s'expliquer par une influence médiatique différente : Marceline évoque la diffusion de spots publicitaires à la télévision, Awa se réfère à la parution d'articles sur un prétendu guérisseur ghanéen du sida : Drobo II. Mais d'autres facteurs pourraient intervenir sur la divergence des opinions, tels que :

- la prise en compte de l'apparence corporelle (Marceline est convaincue de son importance et cite l'émaciation, la perte des cheveux, la présence de boutons),

- l'attitude vis-à-vis du préservatif (persuadée de son efficacité, Marceline, sans gêne, déclare imposer le préservatif : "ça a même goût pour moi". Awa, plus que dépitée, le refuse et le considère comme un outrage en l'octroyant aux liaisons sexuelles multiples),
- le côtoiement de la maladie (Marceline cite l'exemple de sa tante atteinte du sida),
- ou encore la confrontation avec la maladie, les expériences avec la médecine moderne ou l'interprétation des recommandations sanitaires et sociales (Marceline a déjà eu une M.S.T. et croit en la protection du préservatif, Awa déjà en désaccord avec la divulgation de messages de contrôle de la natalité, doute subséquent des conseils de prévention).

De cette façon, les thèmes les plus fréquents ont été retenus sans toutefois perdre de vue les caractéristiques de chaque enquêtée. Il importait ainsi, surtout au niveau des croyances et des convictions, de les rapporter aux caractéristiques des femmes (âge, durée d'installation à Abidjan, appartenance ethnique, situation matrimoniale, religion, profession, niveau d'instruction). Evidemment, l'influence de ces différentes variables était écartée lorsque nous retrouvions des pratiques ou des idées identiques chez les enquêtées.

3.2. Analyse du questionnaire

Le questionnaire vise à prendre en compte tout ce qui a pu intervenir dans les trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes. Ceci d'une part en renfermant des questions sur les caractéristiques très personnelles des femmes telles que leur niveau d'instruction, leur appartenance ethnique et religieuse ou encore leur milieu d'origine (ville natale, situation professionnelle des parents, etc.). D'autre part, en retenant des "points forts" dans leur vie

sexuelle (première relation sexuelle, mariage, divorce ou séparation) et en tentant de leur attribuer notamment des conditions d'existence.

Quant aux résultats du questionnaire, nous avons établi une nomenclature de toutes les réponses avec dans le cas le plus simple, deux modalités : oui, non (ou trois, avec les non-réponses). L'étude des questions ouvertes constituait le cas le plus litigieux en exigeant une analyse de contenu de l'enregistrement des 504 réponses pour chaque question, leur regroupement par analogie et enfin leur codage⁶⁹. Après la saisie (sur le logiciel : DBASE III) de ces codifications, nous avons dégagé des tableaux (tris à plat et croisés) et une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC).

3.2.1. L'Analyse Factorielle des correspondances

Nous supposons l'existence d'un agencement intelligible de la répartition des itinéraires amoureux (tout du moins de type antagoniste) et, ensuite, celle d'une concordance logique entre cet agencement et celui des conditions socio-économiques, voire culturelles. Ces dernières, déterminant et fractionnant les trajectoires amoureuses des femmes d'Abidjan (avec des opinions, des pratiques et des attitudes communes), auraient également pu introduire d'autres valeurs tacites susceptibles de les précéder, voire de les filtrer. En quelque sorte, une variable prépondérante comme l'âge pouvant être discriminante, par exemple, dans des formes de séduction (caractère, physique, etc.), aurait dissimulé d'autres caractéristiques sous-jacentes et prépondérantes comme l'ethnie ou la conception du rôle de la femme. Après avoir défini ce qu'il nomme "variables dites indépendantes comme le sexe, l'âge et la religion, ou même le niveau d'instruction, les revenus et la profession", P. Bourdieu précise que : "La plus indépendante des variables "indépendantes" cache tout un réseau de relations statistiques qui sont présentes,

⁶⁹ Le codage consiste en un classement et un regroupement des réponses qualitatives ou quantitatives en un nombre limité de catégories ou sous une forme réduite et plus simple.

souterraines, dans la relation qu'elle entretient avec telle opinion ou telle pratique."⁷⁰. Cette combinaison de variables, (plus ou moins implicite et difficile à identifier par les propriétés auxiliaires véhiculées), semblait constituer un réseau indicateur de position sociale qu'il importait, principalement, de décomposer afin de tenter de démasquer chaque variable efficiente.

En tenant compte simultanément des réponses des femmes, l'Analyse Factorielle des Correspondances permit, entre autres, de présenter un ensemble important de variables sans sélection arbitraire et préalable des données. Elle mit en évidence un ensemble de tableaux de contingence à effectuer par la suite.

De nouvelles orientations de recherche (sous forme d'entretiens semi directifs et non directifs) furent ainsi possibles à partir de croisements sans *a priori* de variables. Nos mesures (utilisation du préservatif, tolérance vis-à-vis du concubinage, etc.) se traduisaient par des valeurs divergentes d'une enquêtée à l'autre et il importait de rechercher l'existence ou non de corrélations entre ces variables qui, loin d'être indépendantes, pouvaient être significatives de résultats latents. Plus précisément, notre intérêt n'était plus directement retenu par ces mesures, mais davantage par le degré de comportements "modernes", de comportements dangereux face au sida, de liberté dans le choix du partenaire, etc., qu'elles pouvaient éventuellement estimer.

Cependant, nous n'avons retenu que les questions concernant la globalité de notre échantillon et décompté celles destinées à de trop faibles effectifs de groupes de femmes (c'est à dire spécifiques aux divorcées, aux veuves, aux co-épouses, etc.).

99 réponses, codées selon le manuel de contenu préalablement établi, furent comptabilisées à partir de ces questions. De façon pratique, il importa de résumer brièvement ces variables afin de pouvoir les représenter graphiquement.

⁷⁰ P. Bourdieu, "La distinction, critique sociale du jugement", Paris, Ed. de Minuit, 1979, p. 114-115.

Ci-dessous la liste des 99 réponses, de leurs abréviations (telles qu'elles se présentent sur les figures), de l'effectif des femmes concernées et des codes de marquage utilisés par le logiciel (tous les codes sont rapportés en annexe CXXIII et permettent de lire, entre autres, la part des contributions relatives).

Q 2 Quel âge avez-vous ?

12 à 19 ans : 192 femmes (code 31)
 20 à 29 ans : 187 femmes (code 32)
 30 à 39 ans : 91 femmes (code 33)
 40 à 49 ans : 34 femmes (code 34)

Q 3 Où êtes-vous née ?

Abidjan.....née
Abi. : 197 femmes (code 48)
 Nord.....née
N : 12 femmes (code 41)
 Centre Nord....née
CN : 1 femme (code 42)
 Centre.....née
C : 53 femmes (code 43)
 Ouest.....née
O : 9 femmes (code 44)
 Centre Ouest....née
CO : 29 femmes (code 45)
 Sud.....née
S : 16 femmes (code 46)
 Sud Ouest.....née
SO : 42 femmes (code 47)
 Est.....née
E : 15 femmes (code 49)
 à l'étranger.....née
Etr. : 130 femmes (code 410)

Q 6 Quelle est votre ethnie ?

Akan : 170 femmes (code 161)
 Krou : 54 femmes (code 162)
 Mandé Nord....ManN. : 36 femmes (code 164)
 Mandé Sud.....ManS. : 10 femmes (code 163)
 Voltaïque.....Volta. : 18 femmes (code 165)
 Burkina : 101 femmes (code 167)

Autre ethnie de C.I....Aut.Ivoir. : 4 femmes (code 166)
 Mali : 40 femmes (code 168)
 Guinée : 15 femmes (code 169)
 Ghana : 20 femmes (code 1610)
 Togo : 10 femmes (code 1611)
 Bénin : 10 femmes (code 1612)
 Autres pays africains...Aut.Afr. : 16 femmes (code 1613)

Q 7 *Quelle est votre religion ?*

Catholique : 191 femmes (code 171)
 Protestant : 28 femmes (code 172)
 Musulman : 195 femmes (code 174)
 Animiste : 21 femmes (code 175)
 Harriste : 3 femmes (code 173)
 Autre religion...AutRel. : 22 femmes (code 176)
 Sans religion.....SansRel. : 44 femmes (code 177)

Q 10.1 *Quelle est la dernière classe que vous avez suivie ?*

Non scolarisée : 170 femmes (code 234)
 Primaire : 187 femmes (code 231)
 Second cycle 1.....2d
cycle1 : 103 femmes (code 232)
 Second cycle 2.....2d
cycle2 : 28 femmes (code 233)
 Enseignement supérieur.....enseig.
supérieur : 8 femmes (code 235)
 Enseignement professionnel.....enseig.
prof. : 7 femmes (code 236)

Q 10.2 *Avez-vous un emploi ?*

Oui.....avec
emploi : 185 femmes (code 242)

Non.....sans
emploi : 319 femmes (code 241)

Q 12 *Etes-vous ?*

Mariée : 178 femmes (code 331)
 Concubine : 63 femmes (code 332)
 Célibataire : 237 femmes (code 333)
 Divorcée : 11 femmes (code 334)
 Veuve : 14 femmes (code 335)

Q 16.1 *A quel âge avez-vous connu votre premier homme ?*

de 10 à 14 ans.....1er H.de
10 à 14ans : 58 femmes (code 1492)
 de 15 à 19 ans.....1er H.de
15 à 19ans : 333 femmes (code 1493)
 de 20 à 27 ans.....1er H.de
20 à 27ans : 32 femmes (code 1494)
 jamais connu.....vierge : 64 femmes (code 1491)

Q 17.1 *Combien d'hommes avez-vous connus en tout ?*

1 homme.....connu
1 Hom : 179 femmes (code 1531)
 entre 2 et 4 hommes.....connu
2 à 4 H : 194 femmes (code 1532)
 entre 5 et 9 hommes.....connu
5 à 9 H : 43 femmes (code 1533)
 entre 10 et 36 hommes....connu
10 à 36H : 11 femmes (code 1534)
 (13 sans réponse)

Q 18 *Que pensez-vous des hommes mariés qui vont avec d'autres femmes que la ou les siennes ?*

n'a pas le droit.....adultère H.
= interdit : 300 femmes (code 1571)
 n'a pas de respect ni d'amour pour sa ou ses femmes.....adultère H.
≠ amour : 33 femmes (code 1572)
 a le droit ("c'est normal", etc.).....adultère H.
= droit : 80 femmes (code 1573)
 s'expose aux M.S.T.....adultère H.
= M.S.T. : 42 femmes (code 1574)

Q 19.1 *Est-ce toujours une faute si une femme va avec un autre homme que son mari ?*

Non.....amant
droit : 126 femmes (code 1581)
 Oui.....amant
interdit : 376 femmes (code 1582)

Q 20.1 *Depuis que vous êtes mariée (ou que vous êtes avec quelqu'un) avez-vous été avec d'autres hommes que votre mari (ou votre ami) ?*

Non.....a
amant : 424 femmes (code 1671)
 Oui.....pas
amant : 44 femmes (code 1632)

Q 22 *Qu'est ce que vous pensez d'une femme qui "sort" avec un homme en échange de cadeaux ?*

c'est de la prostitution.....cadeaux=
prostit. : 289 femmes (code 1821)
 la société, la coutume ou la religion interdisent.....cadeaux=
interdit : 91 femmes (code 1823)
 c'est normal ("c'est le rôle de l'homme").....cadeaux=
normal : 48 femmes (code 1824)

Q 25.1 *Savez-vous ce qu'est un préservatif ? (ou ce que appelle "capote, caoutchouc ou condom")*

Non.....préserv.
inconnu : 166 femmes (code 1971)
 Oui.....connaît
préserv. : 338 femmes (code 1972)

Q 25.2 *L'avez-vous déjà utilisé ?*

tout le temps.....tjs
préserv. : 8 femmes (code 1981)
 souvent.....svt
préserv. : 57 femmes (code 1982)
 rarement.....rare
préserv. : 42 femmes (code 1983)
 jamais (ou une fois).....jamais
préserv. : 230 femmes (code 1984)

Q 25.3 *Qui décide ?*

vous.....F.decide
préserv. : 63 femmes (code 1991)
 votre partenaire sexuel.....H.decide
préserv. : 37 femmes (code 1992)
 commun accord.....H.&F.
décident : 14 femmes (code 1993)
préserv.

Q 31 *Qu'est-ce qu'une jeune fille fait pour "gagner" un homme ?*

attentive à son physique (élégance ...).....séduit
physiq. : 253 femmes (code 2121)
 attentive à son comportement (technique d'approche)
séduit
comport. : 44 femmes (code 2122)
 attentive à son caractère ("répond gentiment", "jeux d'humour",
 "fait des propositions").....séduit
caract. : 56 femmes (code 2123)

Q 33 *Accepteriez-vous de vous marier sans l'accord de vos parents ?*

Nonnon mariage si
désac. parents : 398 femmes (code 2141)
 Oui.....mariage si
désac. parents : 103 femmes (code 2142)

Q 34.1.1 *Accepteriez-vous de marier votre fille avec un homme appartenant à n'importe quelle ethnie ?*

Non.....refus
ethn. ≠ : 154 femmes (code 2151)
 Oui.....oui
ethn. ≠ : 340 femmes (code 2152)

Q 34.2.1 *Accepteriez-vous de marier votre fille avec un homme appartenant à n'importe quelle nationalité ?*

Non.....refus
nation. ≠ : 179 femmes (code 2191)
 Oui.....oui
nation. ≠ : 318 femmes (code 2192)

Q 36.6 *Aimeriez-vous que votre fille fasse d'abord un essai, c'est-à-dire qu'elle vive avec un homme sans être mariée ?*

Non.....contre
cohabitation : 285 femmes (code 2351)
 Oui.....pour
cohabitation : 212 femmes (code 2352)

L'étape suivante consista à mettre en place une matrice de données (présentée en annexe CXXIII), c'est à dire un tableau à double entrée avec en lignes les 504 individus et en colonnes les réponses identifiées par les 99 variables.

Afin d'affiner notre analyse, nous avons tout d'abord (lors de la construction de la première Analyse Factorielle des Correspondances) mis en supplémentaires quatre variables ayant de faibles contributions à l'inertie totale. Celles-ci se caractérisaient par de très faibles effectifs : "née Centre Nord" : code 42 avec un individu, "autre ethnie de C.I." : code 166 avec quatre éléments, "harriste" : code 173 avec trois personnes et enfin "sida=tue si pas de soins médicaux" : code 2443 avec deux femmes.

Désormais pourvus d'une masse nulle, ces variables n'influaient plus sur le calcul de la matrice d'inertie (et donc dans la détermination des axes factoriels), mais leurs images subsistaient sur les projections graphiques. Il est en effet nécessaire de transformer les variables "actives" de faibles effectifs en variables "supplémentaires" afin d'éviter des artefacts de distorsion dans le nuage de points⁷¹. Malgré cela, l'espace était fortement structuré par certaines variables très discriminantes comme l'âge ou le niveau d'instruction. Leurs liaisons interféraient avec celles des opinions. De plus, les liaisons entre variables d'opinions et celles de statut étaient difficilement repérables. Autrement dit, les tendances d'opinions ne pouvaient être clairement attribuées à une catégorie particulière d'âge, de niveau d'instruction, etc.

La visualisation de nombreuses variables n'étant pas satisfaisante, nous avons alors (dans le cadre d'une seconde Analyse Factorielle des Correspondances) codé en supplémentaires toutes les variables de statut (c'est à dire : l'âge, le lieu de naissance, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'emploi et la situation matrimoniale). Toutes celles déjà mises en supplémentaires, lors de la réalisation de la première Analyse Factorielle des Correspondances, étaient également des variables de statut sauf celle codée en 2443 : "sida

⁷¹ P. Berrebi, "Génétique des populations marines : Le modèle "Flet" (*Plasichthys flesus* L. 1758, Téléostéen, Pleuronectidé) ; Thèse d'Etat, Faculté des Sciences, Montpellier, 1988.

= tue si pas de soins médicaux"⁷² (nous l'avons tout de même maintenue en supplémentaire). Cette manipulation devait nous permettre, d'après les recherches de Ph. Cibois, de recueillir des correspondances entre ces variables de statut et les questions d'opinion. L'auteur souligne que l'on obtient ainsi "une configuration des opinions sans interférence des liaisons dues aux variables de statut. Par contre, les variables de statut viennent se mettre au plus près des modalités d'opinion qui leur ressemblent le plus (c'est à dire qui sont le plus choisies par les mêmes individus)"⁷³.

⁷² Il s'agit d'une perception particulière de la maladie. Les enquêtées n'étaient pas en mesure de donner d'autres informations sur le sida. Les moyens de transmission étaient inconnus et pour ces femmes, le sida était une maladie grave mais non mortelle.

⁷³ P. Cibois, "L'analyse des données en sociologie", Paris, PUF, 1984, p. 130.

4. CONCLUSION

Ainsi, c'est dans un milieu particulièrement hétérogène que l'on se propose de prendre en compte les trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes.

Diversité et évolution constante pourraient résumer brièvement les conditions de l'enquête. Ancienne ville coloniale avec une influence occidentale toujours présente, Abidjan renferme une population particulièrement complexe qui affiche de multiples appartenances socioculturelles. La capitale administrative de la Côte d'Ivoire apparaît comme le lieu d'interactions constantes entre des us et coutumes traditionnels, qui se trouvent eux-mêmes confrontés aux modèles plus ou moins modernes diffusés par la ville. Marcory et Koumassi se caractérisent par l'existence de quartiers cossus situés parallèlement à d'importants noyaux d'habitat spontanés. Les étrangers provenant des pays limitrophes y sont nombreux et affichent des représentations et des comportements singuliers tout comme les Ivoiriens qui se divisent en de nombreuses ethnies différentes.

L'homogénéité dans l'enquête pourrait davantage se cristalliser autour des conditions de vie et des préoccupations des enquêtées. A quelques exceptions près, toutes manifestaient des souffrances morales et physiques dans une lutte incessante pour vivre ou survivre. Abidjan est un milieu difficile où les individus voient souvent leurs principes ancestraux et leurs valeurs de référence fragilisés ou remis en cause tandis que la misère, la famine et la maladie s'acharnent inlassablement.

En raison de la gravité du sujet, il importait de rechercher des réponses relativement fiables et dont les limites de signification pouvaient être en partie connues. La combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives semblait s'imposer avec le souci d'approcher un milieu de masse extrêmement varié.

Bien que certains groupes ethniques présentent des croyances religieuses majoritaires telles que la religion musulmane chez les Mandés du Nord, on ne relève pas de liens systématiques entre la religion et l'appartenance ethnique des individus. Les pratiques religieuses ne peuvent pas non plus expliquer celles de la polygamie, même si ce sont les protestants qui seraient considérés comme étant le plus souvent polygames.

L'échantillon fut construit selon la méthode des quotas et à partir de données statistiques sur la répartition des femmes de 10 à 49 ans selon l'ethnie ou le pays d'origine, la religion et l'âge. De la sorte, l'importance numérique de ces trois variables à Marcory et Koumassi fut reproduite et comparée à celle existant à Abidjan. Ainsi, les femmes enquêtées représentent une forte proportion de femmes akans et originaires du Burkina Faso, que l'on retrouve à Marcory et Koumassi, tout comme dans la capitale. De même, pour la répartition des religions : la religion musulmane et le catholicisme sont omniprésents. Enfin, les classes d'âge féminines les plus nombreuses dans l'échantillon sont celles situées entre 10 et 29 ans et de façon moindre les 30 à 39 ans, comme à Marcory et Koumassi, tandis que l'importance de ces mêmes tranches d'âge se retrouve à Abidjan.

Mais la prise en compte du facteur temporel et de la méthode aérotaire n'a pu éviter l'introduction et la non-maîtrise de certaines variables. C'est ainsi que les proportions des différents niveaux d'instruction des enquêtées ne représentent pas celles des femmes de Marcory et de Koumassi, si ce n'est la faible représentation du niveau supérieur. Tout de même, les femmes analphabètes et celles ayant suivi un enseignement du niveau primaire apparaissent dans des proportions identiques à Abidjan et dans l'échantillon. De plus, une même importance du célibat et du nombre de femmes mariées caractérise l'échantillon, les deux communes et Abidjan.

La plupart des femmes interrogées sont nées à Abidjan et celles-ci sont en majorité des femmes de moins de 30 ans. Il s'agirait donc principalement de jeunes filles qui auraient vécu toute ou une majeure partie de leur adolescence en milieu urbain. On retiendra une plus longue insertion urbaine chez les Ivoiriennes par rapport aux étrangères. Mais aucun

tendance religieuse chez les enquêtées ne peut être rattachée au fait d'être née à l'extérieur d'Abidjan ou non.

Enfin, la majorité des enquêtées nées à Abidjan a été scolarisée, alors que les migrantes comprises dans l'échantillon seraient aussi bien analphabètes que scolarisées.

D'une manière générale, les femmes répondaient volontiers aux questions, ceci de façon directe et sans gêne. Il importait davantage de parvenir à recueillir des informations pour lesquelles les enquêtées ne manifestaient souvent aucun intérêt (âges, dates des événements, etc.).

Les difficultés de l'enquête résidèrent notamment dans la formulation des questions et le choix des mots ou des expressions à employer. L'analyse des réponses nécessita, entre autres, une recherche sociolinguistique d'une combinaison de termes dioulas, "nouchis" ou "zoglous".

CHAPITRE II
TRAJECTOIRES IDEALES

Les trajectoires sexuelles idéales varient, de prime abord, selon les libertés sexuelles généralement accordées aux femmes dans les différentes ethnies ivoiriennes.

En 1971, P. et M. Etienne soulignent la grande liberté sexuelle dont jouissaient les femmes baoulés avant le mariage¹. Celles-ci pouvaient connaître un nombre élevé de partenaires sexuels plus ou moins occasionnels et officieux, pouvant même appartenir à une autre ethnie. A l'opposé, la femme dioula devait traditionnellement respecter une abstinence sexuelle totale avant la cérémonie nuptiale. Ainsi, les groupes ethniques présentaient des conceptions divergentes vis-à-vis des comportements pré-nuptiaux mais, d'une manière générale, le mariage répondait à des règles très précises consolidant et renouvelant les systèmes de parenté. Les individus devaient tenir compte des obligations et des interdits très formels concernant les groupes ou les individus des groupes dans lesquels ou avec lesquels il était possible d'élire un conjoint. De même, l'adultère, conçu comme étant parfois à l'origine de maladies, d'accouchements difficiles, etc., était largement condamné à travers des amendes, des corrections corporelles ou des discrédits.

Le conjoint idéal différait selon les priorités sociales attribuées, par exemple au sein de la famille, de l'ethnie ou au contraire avec un étranger au groupe. L'organisation sociale usait de stratégies diverses destinées au contrôle des hommes et de leur descendance.

J. P. Eschlimann illustre bien, à travers de nombreux poèmes, les dangers auxquels s'exposait toute femme anyi² lorsque celle-ci refusait le mari agréé par les anciens de son lignage³ et obtenait la liberté du choix de son conjoint. Sans l'ultime secours des membres

¹ P. et M. Etienne, "A qui mieux mieux ou le mariage chez les Baoulés", ORSTOM, Cahiers des Sciences Humaines, n° 2, vol. III, Paris, 1971, p. 168.

² Il s'agit des Anyis-Bonas regroupés principalement dans les sous-préfectures de Koun-Fao et les Anyis du Morounou (essentiellement de la région de Krégbé). Cf. J. P. Eschlimann, "Quand on te donne un mari, ne le refuse pas", Cahiers d'études africaines, (XIX), Mouton, Gens et paroles d'Afrique Ecrit pour Denise Paulme, p. 517 - 518.

³ Ceci constitue souvent une stratégie de mariages préférentiels entre cousins croisés patri-et matrilatéraux visant notamment un contrôle de la descendance et de l'héritage (dans ce cas, l'épouse est alors soit la fille du frère de la mère, soit la fille de la soeur du père). Ainsi, par exemple chez les Ebriés, le mariage avec la cousine croisée matrilatérale était traditionnellement préférentiel (Cf. M.

de son lignage, la jeune fille était détruite par une métamorphose du bel inconnu, auquel elle avait succombé, en mari-génie, mari-ogre ou mari-animal (Python, Crocodile, Antilope, Singe-capucin, Lion, etc.). Voici, en exemple, un de ces poèmes⁴ :

1 Le père avait donné sa fille en mariage à son neveu. Ce dernier fit un mariage grandiose. Ils vivent ensemble quelques mois puis, malgré l'insistance des parents et de toutes les personnes qu'on délègue auprès d'elle, elle divorce. Elle menace même de se suicider si on la force à demeurer auprès de son époux.

2 Désormais, la fille ne va plus aux champs, mais toute la journée elle se promène au village avec ses plus beaux habits. Un jour, elle voit arriver, en pleine journée, un beau jeune homme au teint noir et au cou plissé. Elle l'aime, comme on aime la nourriture !

3 Elle lui prépare immédiatement un repas et, en le lui apportant, lui déclare qu'elle veut l'épouser. Le jeune homme hésite à donner sa réponse, mais la fille vient, le soir même, se coucher avec lui.

4 Lorsque la femme dort, l'homme se change en Python et commence à avaler l'un des pieds de la femme. Cette dernière se réveille et chante le malheur qui lui survient. Mais Python fait croire aux villageois qu'il est en train de faire l'amour avec la fille. Personne n'ose donc intervenir et Python continue la dévoration de la femme.

5 Au lever du jour, comme cette dernière gémit toujours, le tuteur du jeune homme ameute le village et fait enfoncer la porte de la chambre. On trouve Python qui a avalé un pied de la femme

6 Les gens ont peur d'approcher et discutent entre eux. On ne trouve personne pour sauver la femme. Alors, l'homme dont elle venait de divorcer s'empare de son couteau et entre dans la chambre. Il fend Python de haut en bas et sauve la femme.

Augé, "Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire", in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. VIII, n° 2, 1971).

⁴ J. P. Eschlimann, op. cit. p 522.

7 Celle-ci est paralysée. Mais de longs soins lui redonnent quelques forces. Alors elle veut à nouveau reprendre le mari auquel ses parents l'avaient confiée. Mais ce dernier refuse. Elle est désormais couverte de honte et tout près de la folie. Les soucis la rongent et elle en meurt.⁵

Aujourd'hui, à Abidjan, des formes très traditionnelles de mariage existent parallèlement à de nouvelles adaptations du couple comme l'union libre ou le concubinage. Largement détaché des contraintes ethniques et lignagères, le rapprochement des partenaires relève d'une combinaison de facteurs d'ordre sociologique, démographique, économique, culturel ou psychologique. Le mythe du conjoint idéal ou, d'un point de vue plus général, les modèles du masculin ou du féminin semblent, en partie, s'être modifiés. C'est en particulier sous l'influence des médias que de nouveaux comportements ont cours en milieu urbain. La ville propose et surtout permet d'autres formes de vie notamment sexuelles. Les possibilités de choix et le nombre de partenaires sexuels augmentent ainsi que l'isolat⁶ dans lequel était recherché le conjoint. Le mariage, moins perçu comme un transfert de richesses, apparaît plutôt comme le prolongement d'une relation interpersonnelle. En ville, la femme semble davantage échapper aux pressions familiales, à l'autorité paternelle ou maritale comme à celle de son oncle maternel ou de son propre frère (lorsque l'héritage ou la succession s'opère par la lignée utérine).

Suite à une croissance économique remarquable par son ampleur (plus de 7 % par an) et sa durée (deux décennies), la Côte d'Ivoire connaît aujourd'hui une crise, notamment à cause des chutes de vente du cacao et du café, principal support de l'économie du pays. Depuis

⁵"Ce conte est de tradition anyi-bona. Simon Kouakou Amorofi en est l'auteur, le transcripteur et le traducteur. Tienkoikro, 1978." J. P. Eschlimann, op. cit. p. 522.

⁶ Nous empruntons ce terme aux géographes qui lui attribuent généralement des aires géographiques au sein desquelles le conjoint est choisi.

1985-86, la situation s'est constamment dégradée. L'emploi industriel a chuté ainsi que les exportations industrielles (plus de 40 % en volume sur la période 1985-1990⁷).

Malnutrition, condition d'habitat parfois extrêmement précaire, endettement, font désormais partie du quotidien. Migrants ou nés à Abidjan, le constat est le même. Les individus semblent engagés dans un processus d'individualisation et se retrouvent isolés face à des difficultés matérielles croissantes. Les traditionnelles solidarités villageoises, ethniques, géographiques n'assurent plus toujours leurs rôles d'insertion dans les milieux urbains. Chômage ou sous emploi, absence de ressources ou maigres pécules sont à l'origine du développement d'innombrables petits métiers de toute sorte, du gardien de voitures (surnommé le "Naman" ou le "PDG des Namans") au petit vendeur de mouchoirs aux feux rouges ou au cireur de chaussures. Les femmes se situent davantage dans les petites activités commerciales ou artisanales.

Cette conjoncture atteint l'échange matrimonial à travers une baisse (ou une disparition) du versement de la dot, et par là même affaiblit le principe de l'attribution de la descendance et de la cohésion des alliances. On assiste de plus en plus à des décisions personnelles et de moins en moins à des stratégies collectives (de clan, de lignage, etc.). C'est également l'apparition de nouveaux modèles tels qu'une nucléarisation des ménages, un accroissement des familles monoparentales, etc.

Mais progressivement inscrit à travers d'autres valeurs plus individuelles, le mariage reste toujours autant convoité.

⁷ D. Kanvaly, "L'ajustement structurel de l'industrie ivoirienne", in Bulletin du GIDIS-CI, N° 3, Petit-Bassam, 1992, p. 16.

A. LE MARIAGE

1. Un déterminant dans la trajectoire idéale

La nouvelle législation ivoirienne stipulant la filiation par le père et l'égalité des enfants devant l'héritage se veut recouvrir trois systèmes de filiation plus ou moins en vigueur dans le pays :

- celui propre aux sociétés matrilineaires (chez les Baoulés, Agnis, etc.), où les unions se réalisent au sein de la communauté villageoise (et/ou ethnique) ou dans la famille étendue,

- celui des groupes patrilineaires (chez les Guérés, Bétés, etc.) régis par des lois exogamiques très précises permettant d'entrer en contact avec d'autres groupes de filiation. L'homme devant épouser une femme en dehors de son propre groupe familial ou local,

- celui des groupes (Alladians, Ebriés, Adiokrous, Avikams, etc.) manifestant la double reconnaissance de la parenté en ligne maternelle (en particulier pour la transmission des biens et des statuts) et de la relation privilégiée père - fils.

Il n'existe pas de relation directe entre les regroupements ethniques couramment effectués (Akans, Krous, etc.) et un système de filiation. A titre d'exemple, nous citerons les Akans qui renferment à la fois des sociétés matrilineaires comme les Baoulés et des ethnies présentant une double reconnaissance comme les Alladians ou les Ebriés⁸.

⁸ "L'organisation sociale des Alladian repose, comme celle d'un certain nombre de leurs voisins (Ebrié, Adiokrou, Avikam), sur la double reconnaissance de la parenté en ligne maternelle et du lien privilégié unissant le père à son fils" M. Augé, "Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire", op. cit. p. 144.

En revanche, dans les trois grands systèmes de filiation, le mariage est d'abord défini comme une alliance entre deux lignées qui doit assurer la survie du groupe. Chaque type de mariage renferme ses principes de légitimité des enfants auxquels sera légué un patrimoine. La progéniture est une richesse en tant que droits sur la force de travail, droits sur les compensations matrimoniales (si l'enfant est une fille), et droits de mise en gage⁹.

Mais aujourd'hui, on accorde beaucoup moins d'importance à la parenté et à l'alliance dans la mesure où on ne se conforme plus scrupuleusement à des règles précises déterminant le choix du conjoint. En d'autres termes, la formation des couples ne correspond plus uniquement à des choix stratégiques visant la transmission des biens matériels et symboliques entre les générations.

Depuis 1964, la Côte d'Ivoire est soumise à un guide juridique proche de celui de la France où les lois relatives à la paternité, à la filiation, au divorce ou encore au concubinage sont clairement établies. Les femmes ne sont généralement plus considérées comme "la courroie de transmission"¹⁰ du système de filiation. Les faits de la vie sociale ne répondent plus à une série de comportements socialement obligatoires et définis pour chacun des types de parenté reconnus. Certes, il existe des cas où la norme peut demeurer tacite mais la femme n'accepte plus d'être considérée comme un facteur de production ou une valeur d'échange et met en avant ses sentiments, ses passions et ses intérêts individuels.

⁹ Pratique, semble-t-il, en voie de disparition. Mais comme le souligne S. Lallemand, cette institution de mise en gage a été largement appliquée sur le continent africain notamment en cas d'endettement. L'auteur cite le cas des Kotokolis du Togo : " l'alternative du chef de famille endetté, il y a bon nombre de générations, consistait soit à se dessaisir momentanément d'un enfant au profit de son créancier, soit à donner une fille en mariage à ce dernier. S. Lallemand, "La circulation des enfants en société traditionnelle, prêt, don, échange", Paris, L'Harmattan, 1993, p. 57.

¹⁰ M. Dacher, S. Lallemand, "Prix des épouses, valeur des soeurs. Le statut des femmes goin du Burkina Faso", Paris, L'Harmattan, 1992, p. 23.

Certes, la loi actuellement en vigueur prend en considération un certain nombre de procédures ou d'événements réalisés avant 1964, c'est à dire selon des règles coutumières. En exemple, lorsqu'une part d'héritage est destinée au conjoint survivant, on reconnaît le droit d'héritage aux co-épouses, en portions égales, en cas de polygamie conclue jusqu'en 1964. D'un point de vue plus large, la dévolution successorale varie selon la date du décès. A la suite d'un décès antérieur à la loi 64-379 du 7 octobre 1964 : "la succession sera attribuée soit au frère du décédé (systèmes patrilinéaires), soit à son neveu (systèmes matrilinéaires). Les enfants du défunt n'ont pas alors qualité pour revendiquer une telle succession (la loi nouvelle n'ayant pas d'effet rétroactif)."¹¹ Cet extrait vise essentiellement à ne pas remettre en cause les successions précédemment légalisées compte tenu de ce que la loi reconnaît aujourd'hui : "Les enfants et les descendants du défunt constituent le premier ordre d'héritiers"¹².

Mais si la loi de 1964 tient compte de certains acquis sociaux avant sa mise en place, elle a largement aboli les règles coutumières et imposé certaines démarches supplémentaires. Selon l'article 19 du code civil : "Seul le mariage célébré par un officier de l'état civil a des effets légaux"¹³. Il est également précisé que les effets des mariages coutumiers non déclarés à l'état civil sont désormais ceux d'un concubinage ou d'une union libre.

Quasi toutes les femmes sont informées sur la nullité de la valeur juridique du mariage coutumier et nombreuses sont celles aspirant à un mariage civil. "Le mieux" disent -elles "est de faire le mariage coutumier pour la famille et le mariage civil pour être à l'abri". Il est bien question de protection vis-à-vis des critiques familiales et des désengagements des conjoints.

¹¹ Extrait du "Guide juridique de la Côte d'Ivoire", sous la direction de L. Idot, volume 1, p. 52.

¹² Cf. dans C. Civ. Art. 22, 23 L. n° 64-379 du 7.10.64 ; Art. 11 L. n° 64-380 du 7.10.64. L. Idot, ibid. p. 52.

¹³ Extrait du Chapitre III, "Des formalités du mariage", Art. 19, L. Idot, ibid. p. 121.

Dans les mariages coutumiers, le versement de la dot ou le "prix de la fiancée", officiellement aboli et pénalisé par le nouveau code civil en 1964¹⁴, est généralement toujours apprécié même si, dans certains cas, il ne revêt plus qu'un caractère symbolique. Sa diminution est considérée comme garante du libre choix des conjoints. Une dot constituée sans l'aide de la famille permet à l'individu de passer outre son approbation ou son contrôle¹⁵. Toutefois, souvent perçue comme une attention, une gratitude et parfois encore comme un moyen d'obtenir des droits sur la descendance (par exemple chez les Guérés¹⁶), elle évite les critiques et les désapprobations toujours possibles, de la belle-famille. De plus, comme le précise J. M. Gibbal : "les "vieux" qui ont payé les dots en tant que chefs de famille désirent en récupérer le montant à l'occasion du mariage des filles de leur famille"¹⁷.

Les protections relevées par les femmes dans le mariage civil sont multiples et concrètes. "Avec le mariage civil, les maris se tiennent tranquilles, ils ne font pas les malins." Du côté des femmes, on ne note pas la volonté de détenir les moyens de divorcer mais plutôt de se préserver des violences, sévices ou injures, abandons de famille ou du domicile conjugal et enfin de l'adultère¹⁸. Si la longueur et les coûts (parfois entre 250 000 et 300 000 F CFA¹⁹)

¹⁴ "De nos jours, la dot n'est plus une condition de formation du mariage. La loi prohibe cette institution coutumière et prévoit des sanctions pénales à l'encontre de tous ceux qui auront procédé au versement d'une dot en dépit de la prohibition." Extrait de la partie : "La dot est-elle une condition de formation du mariage ? V. dans C. Civ. Art. 20, 21, 23 L. n° 64-381 du 7.10.64. L. Idot, *ibid.* p. 44.

¹⁵ Nous rappelons que la dot était autrefois d'une telle importance que le mari se retrouvait fort endetté et dépendant, parfois durant toute sa vie.

¹⁶ Voir A. Schwartz, "Stratégies matrimoniales dans la société guéré traditionnelle", Cah. ORSTOM, Sér. Sci. hum., vol. VIII, 2, 1971 p. 229.

¹⁷ J.M Gibbal, "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjanais", Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. VIII, n°2, 1971, p. 192.

¹⁸ Au sujet de l'adultère, "celui-ci ne constitue un délit pénal que lorsqu'il est commis au domicile conjugal, il est en revanche considéré comme un motif de divorce quel que soit le lieu où il s'est déroulé", extrait de : "L'adultère est-il une cause de divorce ? L. Idot, *op. cit.* p. 48

¹⁹ L. Idot, *op. cit.* p. 48. Le texte précise : "les époux dans le besoin pourront bénéficier de l'aide judiciaire".

des procédures sont cités comme limitant les divorces, les femmes évoquent surtout la crainte des hommes vis-à-vis des pensions alimentaires, des dommages et des intérêts.

On a souvent été tenté de comparer les avantages des femmes avec ceux des hommes au sein des régimes patrilinéaires et matrilinéaires ou bilinéaires. Les résultats montrent l'impossibilité d'attribuer systématiquement un "mieux être" des femmes à un système de filiation²⁰. D'une autre façon, il est clair que : "le fait pour les femmes d'être la courroie de transmission reconnue du système de filiation ne suffit pas à leur assurer la suprématie sur leurs partenaires masculins ni même des avantages, sociaux ou symboliques substantiels"²¹

Or, on pourrait peut-être avancer que, en dépit de l'instauration de la patrilinéarité d'un point de vue juridique²², le statut des femmes pourrait être en voie de rapprochement avec celui des hommes. Ainsi le code civil leur reconnaît des droits identiques à ceux de leurs partenaires masculins, ceci par exemple en matière de droits de succession : "Contrairement aux règles coutumières, la loi accorde à tous les enfants les mêmes droits héréditaires sans distinction de sexe ni d'âge. Elle abolit par conséquent les privilèges coutumiers de masculinité et de primogéniture"²³.

De plus, les femmes disposent d'un certain nombre de recours en vue de contester un choix masculin. Ainsi : "le choix de la résidence de la famille appartient au mari en sa qualité de chef de famille. (...) Mais lorsque la résidence fixée par le mari présente pour la famille des dangers d'ordre physique ou moral, la femme peut obtenir du juge l'autorisation d'avoir

Nous tenons à préciser que le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) s'élevait, en 1992, à 33279 F CFA par mois. Le franc CFA valait 0,02 F français).

²⁰ Voir les travaux de M. Dacher, S. Lallemand, "Prix des épouses, valeur des soeurs suivi des représentations de la maladie", op. cit. p. 23.

²¹ M. Dacher, S. Lallemand, ibid. p. 23.

²² Nous relevons, à titre d'exemple, que "dans la famille légitime, la puissance paternelle est en principe exercée par le père en qualité de chef de famille. Elle n'est exceptionnellement exercée par la mère que si le père est décédé ou dans l'impossibilité d'exercer ses droits". V. dans C. Civ. Art. 5, 6, 9 L. n° 70-483 du 3.08.70. L. Idot, op. cit. p. 51.

²³ Cf. dans C. Civ. Art. 22 I. n° 64-379 du 7.10.64", L. Idot, op. cit. p. 52.

une résidence séparée pour elle et ses enfants"²⁴. Il s'agit de remarques non négligeables étant donné par exemple les problèmes de vie commune occasionnés par certaines formes de virilocalité. Résider dans la demeure du mari et/ou proche de sa famille pouvaient obliger l'épouse à se séparer de ses parents et à se soumettre aux regards et aux critiques de sa famille et de sa belle famille. Bien évidemment chaque situation peut être vécue différemment et comportait une charge affective plus ou moins importante.

Mais si les femmes ne méconnaissent pas toutes leurs droits matrimoniaux ou autres dans le mariage civil, il semble qu'elles soient peu nombreuses à en bénéficier. D'une part, parce qu'il n'est pas facile de se marier sous ce régime, d'autre part parce que les avantages d'un tel mariage paraissent difficilement atteints. Certaines épouses rendent compte de l'inobservance de certains droits et devoirs tels que la fidélité de leurs maris. Mais contacter un avocat, affronter juridiquement son époux nécessitent non seulement une force morale afin de supporter les critiques des membres de ses divers groupes d'appartenance (sur le lieu de travail ou de résidence tel que le quartier ou la cour etc.), mais aussi de rassembler les sommes financières suffisantes pour faire plaider une cause.

Malgré le régime civil mis en vigueur, le mariage dit "coutumier" ou traditionnel est encore le plus répandu²⁵. Il concerne 121 femmes ayant été mariées (soit 59,3 % femmes mariées, divorcées et séparées) de notre échantillon. Seulement 4 femmes seraient uniquement mariées sous le code civil. 13 couples auraient associé le régime civil et coutumier.

²⁴ Cf. dans C. Civ. Art. 60 L. n° 64-375 du 7.10.64", L. Idot, op. cit. p. 47.

²⁵ Dans tous les cas, l'importance du mariage coutumier peut être un indice probant de l'endogamie ethnique. Cette réflexion sera développée dans le chapitre sur la distance entre les partenaires sexuels.

Voir tableau II 1 suivant.

Q 14.7	FREQUENCES
coutumier	121
religieux	41
coutumier + religieux	21
civil	4
coutumier + civil	13
religieux + civil	3
coutumier + religieux + civil	1
TOTAL	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 1 : TYPES DE MARIAGE (femmes mariées ou ayant été mariées)

En guise d'explication, les femmes dénoncent la crainte des hommes vis-à-vis du mariage civil garant d'un ensemble de droits et de devoirs comme l'égalité des enfants devant l'héritage, divers systèmes de compensation en cas de divorce (pensions alimentaires etc.) ou encore la relation monogamique. L'existence de la polygamie, pourtant interdite depuis 1964, serait plus facilement imposée par les hommes sous un statut coutumier non légitime. Malgré tout, seulement 25 % des femmes (soit 44 femmes sur 178) déclarent avoir, au moins, une co-épouse. D'un point de vue général, la polygamie est mal perçue par 63 % des femmes²⁶, malgré une légère hausse de tolérance pour un riche polygame (le pourcentage de désaccord n'étant plus que de 59 %)²⁷.

Comme l'avait souligné J. M Gibbal²⁸, la polygamie et plus précisément le nombre d'épouses pourrait augmenter dans une "première phase d'urbanisation" sous l'effet d'une part de l'élévation du niveau de vie et d'autre part de modèles traditionnels persistants. Elle tendrait à disparaître dans la population jeune et en particulier chez les lettrés.

²⁶ Réponse à la question 36.4.

²⁷ Pourcentage de réponses négatives à la question 36.5.

²⁸ M. Gibbal "Sociétés urbaines de l'Ouest africain", op. cit.

2. Age au premier mariage

51 % des femmes (soit 104/204) de notre échantillon se sont mariées entre 16 et 19 ans (cf. réponses à la question 14.3 dans le tableau II 2 suivant). Le tableau II 2 montre qu'il s'agit de la majorité des épouses actuellement âgées de moins de 20 ans (16/19 soit 84 %).

La même tendance s'observe chez les femmes âgées de 20 à 29 ans (aucune différence entre l'âge au mariage n'apparaît chez les moins de 20 ans et les 20-29 ans : khi 2 = 5,31, ddl 1, non significatif au seuil de 1 %, voir en annexe test 38) ; 45/81 soit 55,5 % se sont mariées entre 16 et 19 ans. Toutefois, une proportion également importante d'entre elles est située dans la classe d'âge au mariage directement supérieure : 25/81 soit 31 % se seraient mariées entre 20 et 23 ans.

L'âge au mariage dans les deux autres classes d'âge : 30-39 ans et 40-49 ans, est significativement plus faible (khi 2 = 15,94, ddl 3, au seuil de 1 %, voir en annexe test 37) et se situe entre 12 et 19 ans (soit 45/72 pour les femmes âgées de 30 à 39 ans et 22/32 pour celles âgées de 40 à 49 ans). Ces deux classes d'âge n'étant pas significativement différentes l'une de l'autre (khi 2 = 3,31 ddl 3, voir en annexe test 36).

Q 14.3	entre 12 et 15 ans	entre 16 et 19 ans	entre 20 et 23 ans	plus de 24 ans	Non précisé	TOTAL
Q 2						
moins de 20 ans	3	16				19
20 à 29 ans	7	45	25	4		81
30 à 39 ans	14	31	12	12	3	72
40 à 49 ans	10	12	5	2	3	32
TOTAL	34	104	42	18	6	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 2 : AGE DES FEMMES AU PREMIER MARIAGE

Croisement : Q 2 : Age actuel de l'enquêtée et Q 14.3 : Age de l'enquêtée à son premier mariage

Bien qu'une femme ne soit considérée en tant que telle qu'à partir du moment où celle-ci a procréé ("une femme est comme un homme si elle n'a pas eu d'enfant"), le mariage demeure, tout de même, une solution pour accéder à une certaine reconnaissance sociale²⁹. A la question : "que pensez-vous d'une fille qui a des enfants sans être mariée ? 38 % des femmes énonçaient des conséquences néfastes sur la femme (honte, souffrance pour vivre, solitude, etc.)³⁰

Comme le souligne Radcliffe-Brown : "le mariage est un remaniement de la structure sociale"³¹. Il est généralement défini comme un passage obligé, incontournable et toujours gratifiant en Afrique. Perçu, dans certains cas, comme un renoncement à une liberté sexuelle et/ou sentimentale (cas des Baoulés), il n'en demeure pas moins une "métamorphose statutaire"³². La jeune fille devient une épouse c'est à dire une future mère et par là même, une femme potentielle puisque la féminité est, avant tout, reconnue à travers la maternité. L'apparence extérieure fait alors parfois l'objet de sévères critiques puisque l'épouse se doit d'être différenciée socialement : "une femme mariée doit laisser tomber le jean (blue-jean) pour porter le pagne, sinon les gens vont faire palabre sur elle, ils vont trop se moquer et ça va faire drap (histoires) avec le mari".

Consciemment ou à son insu, un véritable conditionnement façonne un ensemble de schémas comportementaux à l'origine de la personnalité de base de la femme. Toute l'éducation de la petite fille contribue à en faire une épouse, une mère et une ménagère exemplaire. Celle-ci doit éduquer ses enfants, être fidèle à son mari et travailler (entretien

²⁹ Ceci notamment parce que le mariage conduit à la procréation légitime. Il peut être perçu comme secondaire (la stérilité dans le mariage peut entraîner un divorce), mais également comme irremplaçable (nous le verrons chez les femmes célibataires avec enfants ou pas).

³⁰ Voir en annexe les réponses à la question 37 dans le tableau A 59.

³¹ La structure sociale étant définie par l'auteur comme un ensemble de dispositions situant les personnes dans un ordre institutionnel. Radcliffe-Brown, A. R. Forde, "Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique", Paris, PUF, 1953.

³² C. Rivière, "Union et procréation en Afrique", Rites de la vie chez les Evé du Togo", Paris, L'Harmattan, 1990, p. 5.

du foyer, confection des repas, etc.³³). Tout doit être accompli -dit-on- avec "discrétion et dévouement" et les femmes savent bien en user lorsque besoin est³⁴.

La virginité, surtout perçue autrefois comme une vertu et le témoignage d'une fidélité ultérieure, voit aujourd'hui son importance diminuer³⁵. Selon le niveau de scolarisation, le contrôle familial, le respect des religions et des traditions, on lui accorde un rôle différent. Les femmes sont relativement peu nombreuses à lui concéder une limitation des naissances pré-nuptiales ou l'accroissement des possibilités d'union. Autrement dit, d'autres moyens seront mis en oeuvre pour conduire au mariage ou ne pas le compromettre (utilisation de produits aphrodisiaques, contraception avec la médecine moderne ou traditionnelle, etc.). La crainte du déshonneur a, en partie, perdu toute consistance avec la disparition du contrôle de la virginité. Dans le cas contraire, les femmes ont toujours recours aux différents subterfuges, bien connus, comme le sang d'un animal ou le choix de la date du mariage selon celle de l'apparition des règles.

Elles ne sont que 43,5 % (219/504) à accorder à la virginité une fonction "très importante"³⁶, ("ça doit toujours être comme ça", etc.), mais 85 % (428/504) à déclarer qu'il est préférable pour une femme de ne pas connaître plusieurs hommes avant le mariage³⁷. Pour 29,4 % (148/504), il s'agit de respecter un interdit culturel garant de l'autorité et de l'honneur de la fille, de la famille et du lignage³⁸.

Au contraire pour 10 % (51/504) des femmes, les relations sexuelles pré-nuptiales permettraient des expériences de vie de couple et augmenteraient, de la sorte, les

³³ De nombreux auteurs soulignent les pouvoirs et la liberté de décision que leur procurent leur rôle maternel, leur travail dans la maison ou à l'extérieur du foyer (avec des possibilités de gains sur les marchés, etc.).

³⁴ Nous verrons que ces qualités sont largement mises en avant lors de rapports de séduction.

³⁵ Pour certaines femmes, ce sont, au contraire, les expériences pré-nuptiales qui assureraient la fidélité dans le mariage. (Cf. chapitre III suivant).

³⁶ Voir en annexe Q 39 ou le tableau A 58.

³⁷ Voir Q 17.2.1 en annexe dans le tableau A 54.

³⁸ Voir Q 17.2.2 en annexe dans le tableau A 55.

probabilités de rencontre avec l'homme idéal³⁹. Parmi ces dernières, elles seront 72,3 % (soit 55/76) à encourager les femmes à connaître 2 ou 3 hommes avant leur mariage⁴⁰.

Or, le calcul du nombre de partenaires sexuels montre qu'elles sont 35,5 % (179/504) à n'avoir connu qu'un seul homme. Voir figure II 1 suivante⁴¹ : Nombre des partenaires sexuels des femmes.

³⁹ Voir en annexe, les réponses à la question 17.2.2 dans le tableau A 55.

⁴⁰ Voir en annexe les réponses à la question 17.2.3 dans le tableau A 56.

⁴¹ Voir également en annexe le tableau A 85 représentant le nombre de partenaires sexuels des femmes.

NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DES FEMMES

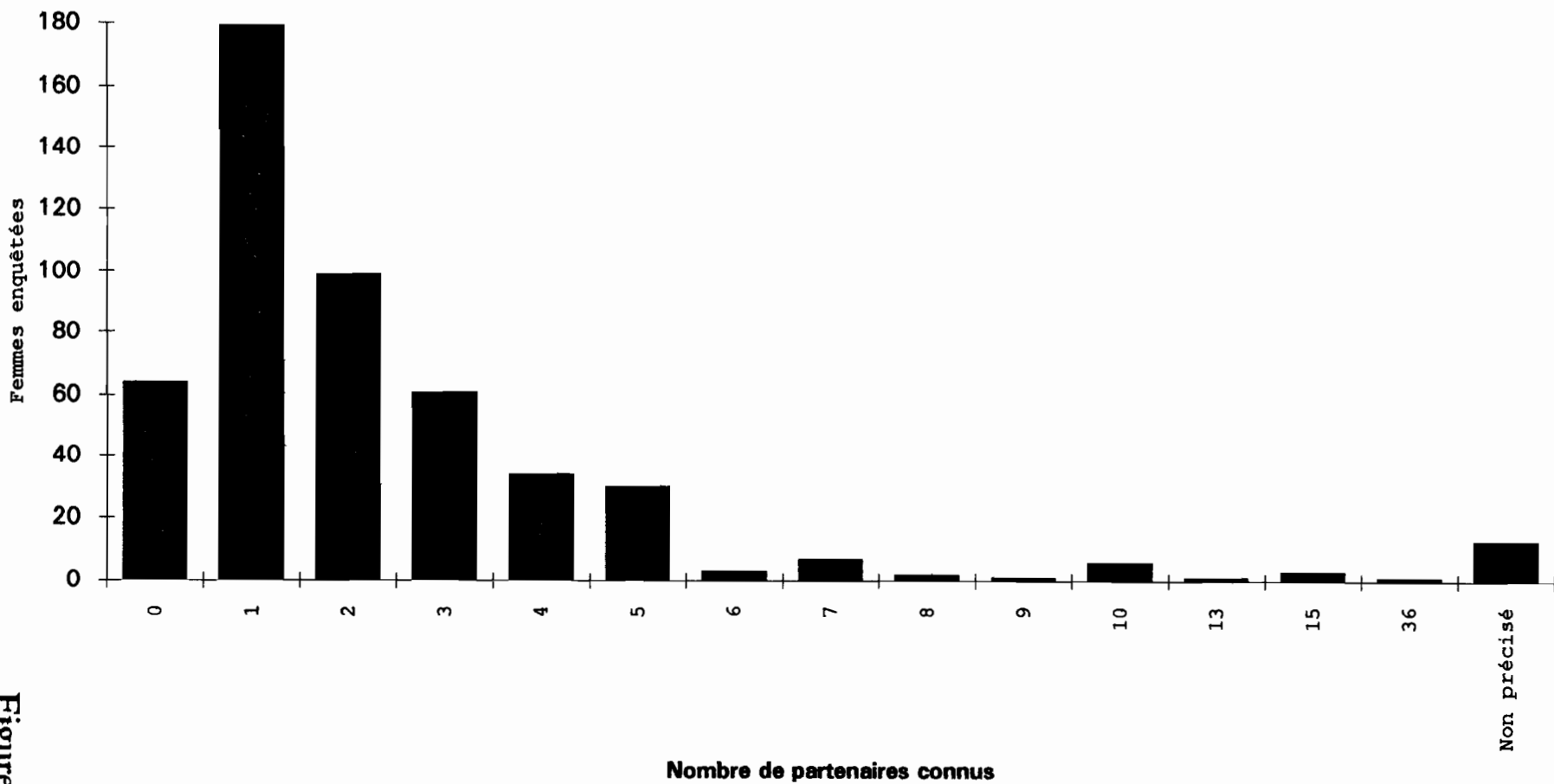


Figure II.1

Il s'agit, en majorité, de femmes mariées (ceci pour 59 % d'entre elles⁴², soit 105/178), âgées entre 40 et 49 ans (53 %)⁴³, non scolarisées (50 %)⁴⁴, le plus souvent de nationalité burkinabé (62 %)⁴⁵ et de religion musulmane (49 %)⁴⁶. Toutes ces variables (l'âge avancé, la déscolarisation, une religion "non permissive" reliée à certaines ethnies ou nationalités) se combinent généralement sous des comportements dits "traditionnels".

Au sujet des femmes mariées, on sait qu'elles sont 99/178 à avoir connu plus d'un homme, 13/178 à avoir un amant, le jour de l'enquête. 40 femmes (sur 204 femmes ayant été mariées) auraient connu, au moins, plus de 3 partenaires sexuels. Parmi elles, il est difficile de comptabiliser le nombre de relations sexuelles pré-nuptiales. Quoi qu'il en soit celui-ci ne devrait qu'augmenter (dans notre échantillon) sachant que 236 femmes non mariées ne sont plus vierges le jour de l'enquête (pour les autres : 64 femmes n'ont jamais eu de rapports sexuels et 204 se sont déjà mariées).

⁴² Voir croisement des questions 12 (situation matrimoniale) et 17.1 (nombre de partenaires sexuels connu) en annexe A 50.

⁴³ Voir le croisement des questions 17.1 et 2 dans le tableau II 5.

⁴⁴ Voir le tableau présentant le croisement des questions 17.1 et 10.1 (niveau d'instruction) en annexe A 51.

⁴⁵ Voir les questions croisées 6 (ethnie) et 17.1 en annexe A 52.

⁴⁶ Voir croisement des questions 17.1 et 7 (religion) en annexe A 53.

B. AUTRES RELATIONS SEXUELLES ET/OU AMOUREUSES

1. Age et relations sexuelles

1.1. Age et première expérience

Pour la majorité des enquêtées (23,6 %), c'est plus de trois mois après la première rencontre avec le partenaire qu'aurait eu lieu la première expérience sexuelle (17,7 % des femmes la situent, tout de même, un mois après)⁴⁷.

Ce passage à l'acte recouvre beaucoup moins d'intérêt aux yeux des femmes que l'âge lors du premier contact sexuel.

Comme le montre le tableau II 3 suivant, ce sont les femmes actuellement âgées de 20 à 29 ans et de 40 à 49 ans qui sont les plus nombreuses à avoir connu leur premier partenaire sexuel avant 20 ans (les deux classes d'âge présentent un pourcentage identique : 165/187 et 30/34 soit 88,23 %). Mais la validation des résultats présentés sur le tableau II 3 avec les tests du khi 2 montre qu'il n'y a pas de différence en ce qui concerne la distribution de l'âge des femmes lors de leur premier rapport sexuel selon leur âge actuel (khi 2 = 1,40 ddl 2, voir en annexe le test 39). Ainsi, la plupart des femmes enquêtées auraient eu leur premier rapport sexuel avant 20 ans.

⁴⁷ Cf. le tableau A 57 en annexe présentant les réponses à la question 16.4.

Q 2	Q 16.1	moins de 20 ans	entre 20 et 29 ans	non concerné	TOTAL
moins de 20 ans		134		58	192
entre 20 et 29 ans		165	18	4	187
entre 30 et 39 ans		79	12		91
entre 40 et 49 ans		30	2	2	34
TOTAL		408	32	64	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

**Tableau II 3 : AGE DES FEMMES LORS DE LEUR PREMIER RAPPORT SEXUEL
SELON LEUR AGE ACTUEL**

Croisement : Q 2 : Age actuel des femmes et Q 16.1 : Age des femmes lors du premier rapport sexuel

Sans qu'il y ait une augmentation proportionnelle au niveau d'instruction, on s'aperçoit (selon le croisement des questions 16.1 et 10.1 présenté en annexe dans le tableau A 70) que ce sont les femmes ayant un niveau d'instruction second cycle 2 qui auraient eu leur première expérience sexuelle le plus tôt, c'est à dire avant 20 ans (ceci pour 89,3 % d'entre elles). A l'opposé, les femmes non scolarisées présentent le plus fort pourcentage parmi celles ayant vécu leur première relation sexuelle entre 20 et 29 ans (14,7 %)⁴⁸.

Afin de mettre en évidence une expérience personnelle peut-être jugée trop précoce, nous avons demandé aux femmes l'âge idéal de leur fille au cours de la première relation sexuelle et distribué ces réponses en fonction de l'âge des femmes à l'occasion de leur tout premier rapport sexuel.

Le tableau II 4 suivant présente une grande préférence des enquêtées pour une première expérience sexuelle relativement précoce chez leur fille. 357/504 femmes (408/504 ont eu

⁴⁸ Khi 2 significatif au seuil de 5 %, voir en annexe : test 9.

leur première expérience sexuelle avant 20 ans) souhaitent que cette première relation se réalise également avant l'âge de 20 ans pour leur enfant.

Le test du khi 2 (correspondant à 45,95 ddl 1, au seuil de 1 %, voir en annexe, le test 34) confirme cette opinion chez les femmes ayant effectivement connu une première relation sexuelle précoce (avant 20 ans), tandis qu'il n'est pas significatif (khi 2 = 0,01 ddl 1) pour la classe d'âge située entre 20 et 29 ans (12 d'entre elles préfèrent une expérience avant 20 ans et 13 entre 20 et 29 ans) et les enquêtées non concernées par cette question, où les sentiments sont partagés⁴⁹.

Q 30	moins de 20 ans	entre 20 et 29 ans	non précisé	TOTAL
Q 16.1				
moins de 20 ans	317	70	21	408
entre 20 et 29 ans	12	13	7	32
non concerné	28	32	4	64
TOTAL	357	115	32	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 4 : AGE IDEAL DE LA FEMME LORS DU PREMIER RAPPORT SEXUEL
 Croisement : Q 30 : A quel âge laisseriez-vous votre fille avoir des relations sexuelles ? et
 Q 16.1 A quel âge avez-vous eu votre première expérience sexuelle ?

⁴⁹ 28 et 32 d'entre elles, n'ayant jamais eu de relations sexuelles, citent respectivement une première relation avant 20 ans et entre 20 et 29 ans.

1.2. Age et multipartenariat

Tentons de saisir l'évolution du nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes d'Abidjan en mettant en relation le nombre d'hommes connus avec l'âge actuel des femmes (voir tableau II 5).

Q 2	Q 17.1	1	entre 2 et 5	entre 6 et 36	non concerné	sans opinion	TOTAL
moins de 20 ans		62	66	4	60		192
entre 20 et 29 ans		52	112	12	4	7	187
entre 30 et 39 ans		47	34	5		5	91
entre 40 et 49 ans		18	12	3		1	34
TOTAL		179	224	24	64	13	504

Enquête : GINOUX-POUYAUD

Tableau II 5 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DANS LA VIE DES FEMMES SELON LEUR AGE ACTUEL

Croisement : Q 17.1 : nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes et Q 2 : âge actuel des femmes

L'analyse des résultats sur le tableau II 5 précédent montre une différence significative du nombre de partenaires sexuels connus d'une part entre les classes d'âge représentées par les moins de 20 ans et les 20-29 ans et d'autre part celles des 30-39 ans et des 40-49 ans ($\chi^2 = 12,7$ ddl 2 au seuil de 1 %, voir en annexe test 31).

Ainsi, les deux premières classes d'âge auraient majoritairement connu entre 2 et 5 partenaires (34 % parmi les femmes âgées de moins de 20 ans et 60 % parmi celles âgées de 20 à 29 ans). La différence significative observée entre ces deux derniers pourcentages

(khi 2 = 10,70 ddl 2 au seuil de 1 %, voir en annexe test 32) peut s'expliquer par un effet direct de l'âge chez les femmes de moins de 20 ans.

Au contraire, les enquêtées appartenant aux classes d'âge supérieures n'auraient, pour la plupart, connu qu'un seul partenaire (le test du khi 2 = 0,44 ddl2 au seuil de 1 %, voir en annexe test 33, présente les mêmes tendances pour les deux classes d'âge : 30-39 ans et 40-49 ans, quel que soit le nombre de partenaires sexuels cité). Malgré la possibilité de vivre davantage de relations sexuelles, il semble que l'âge avancé véhicule, entre autres, certaines restrictions sexuelles traditionnelles : respect d'une virginité avant le mariage, adultère autrefois sévèrement réprimé, etc.

44,4 % des femmes interrogées auraient connu 2 à 5 hommes (224/504, voir tableau II 5 précédent).

Ce serait principalement des concubines (45/63 concubines, soit 71,4 % khi 2 significatif = 15,71 ddl2, voir en annexe test 30) et des femmes de 20 à 29 ans (112/187 soit 60 % khi 2 significatif = 18,83 ddl2, voir en annexe test 43), scolarisées (162/332 femmes scolarisées, soit 48,8 % khi 2 significatif = 19,67, ddl2, voir en annexe test 23) et non musulmanes (khi 2 = 22,85 ddl2, voir en annexe test 22)⁵⁰.

4,7 % des femmes auraient eu entre 5 et 36 partenaires (cf. tableau A : nombre d'hommes connus). Quoiqu'il en soit, les effectifs trop faibles ne nous permettent pas de valider nos résultats par les tests du khi2 et d'établir un profil type.

Le nombre de partenaires sexuels relativement élevé (c'est à dire plus de 5 hommes) ne concerne pas des femmes ayant connu leur premier partenaire sexuel très jeune c'est à dire à moins de 20 ans, mais se retrouve paradoxalement davantage avec des premières relations

⁵⁰ Tous ces pourcentages se retrouvent en annexe : croisements des questions 17.1 (nombre de partenaires sexuels connus) et 12 (situation matrimoniale) en annexe A 50, 17.1 et 2 (âge de l'enquêtée) sur le tableau II 5, 17.1 et 10.1 (niveau d'instruction) en annexe A 51, 17.1 et 7 (religion) en annexe A 53.

sexuelles plus tardives : entre 20 et 29 ans (voir tableau en annexe, des questions 17.1 et 16.1, khi2 très significatif = 64,27 ddl1, voir en annexe test 21).

D'un point de vue général, il semble que le nombre de partenaires sexuels ait augmenté, en partie, sous l'effet croissant du non respect de la virginité de la femme au mariage, d'une libération sexuelle à travers l'existence (certainement en hausse) de relations sexuelles simultanées avec un amant et/ou un (ou plusieurs) partenaire(s) sexuel(s) supplémentaire(s) à un concubin ou ami, voire amant. A maintes reprises, la ville d'Abidjan était définie comme un milieu particulièrement propice au développement de ce type de relations. Bon nombre de femmes lui reconnaissent une facilité dans les rencontres et dans la création de liens sexuels et/ou amoureux, l'apparition de nouveaux besoins affectifs et financiers ou tout simplement ce qu'elles résument comme "le manque de sérieux chez les citoyens qui veulent s'amuser avec les filles". C'est ainsi que de nouvelles relations hommes-femmes prennent forme et ceci quel que soit le statut matrimonial des femmes.

Nombreuses sont les femmes définissant leurs partenaires comme recherchant des rapports sexuels diversifiés. Les hommes seraient perçus comme étant intéressés par les rapports eux-mêmes, tandis que les femmes seraient désireuses de vivre des relations sexuelles avant tout dans le contexte d'une liaison sentimentale plus profonde et durable.

Les relations extraconjugales des femmes s'expliqueraient davantage par des insatisfactions sexuelles et/ou sentimentales et/ou économiques plus que par un "simple désir physique". Mais il faut prendre en compte le peu de risques que représente tout de même l'adultère de l'homme, ne serait-ce que pour la stabilité conjugale.

2. Relations pré-nuptiales

Avant d'aborder les trajectoires pré-nuptiales, nous avons retenu un extrait de la vie amoureuse d'une jeune lycéenne de 18 ans. Ce récit nous parut intéressant dans la mesure où il donne un juste aperçu de certaines attentes, convictions et démarches de la majorité des jeunes filles scolarisées que nous avons rencontrées. Le maintenir sous sa forme, quelque peu abrupte, nous sembla le plus propice à une juste transcription du discours :

"Je ne veux pas sortir un gars ignorant, il doit connaître papier (être instruit). S'il est trop gawa (idiot), il va pas comprendre mes études. Il va dire que j'ai qu'à arrêter l'école, la femme perd trop son temps sur les bancs ! Moi, je veux finir mes études mais c'est dur chez nous. Je suis d'une famille pauvre, ma mère n'est jamais arrivée à Abidjan, j'ai perdu mon père depuis l'âge de 10 ans. C'est ma grande soeur qui m'a toujours aidée. Je suis sans bourse d'étude, alors je me débrouille. Il faut payer la chambre, le transport, les papiers, les livres, tout ça, même librairie par terre (vente de fournitures scolaires sur les trottoirs), c'est cher, comment il faut faire ? On est obligé de se faire aider. Si tu n'as pas un grand frère ou une grande soeur, on est obligé de prendre un responsable⁵¹. Mais c'est dur d'en trouver un de bien. Souvent, ils sont jaloux, même pas fidèles. En plus, ils aiment les filles ignorantes, elles sont plus dociles. L'an dernier, j'ai eu le coup de foudre pour mon professeur. Je voulais devenir sa copine, j'ai insisté mais lui il a dit que non, ça le gênait, il

⁵¹ Le "responsable" ou le "protecteur" (terme cité dans ce même récit) correspond plus communément au "Grotto", c'est à dire un homme assurant les dépenses financières d'une femme notamment en échange de relations sexuelles (nous verrons plus précisément son rôle dans la partie présentant les principales caractéristiques de la relation). Ces deux premières appellations semblent davantage employées parmi les lycéennes. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage très réaliste de P. A. Krol, "Avoir 20 ans en Afrique", Paris, L'Harmattan, 1994. Il y apparaît de nombreuses situations et expressions propres aux lycéens.

n'a pas voulu. J'étais très malheureuse. D'habitude, les professeurs en profitent. Ça fait même pas une semaine, un professeur est venu me parler à la fin du cours, il m'a dit que je lui plaisais, que je n'avais qu'à sortir avec lui, qu'il allait s'occuper de moi. J'ai refusé. Ma fille, je n'aimais pas son affaire ! Après, il a fait tomber mes notes. Vrai de vrai ! il m'ignorait, il ne me regardait même plus (...). Je n'aime pas sortir avec les professeurs parce que eux ne peuvent que me donner des notes. Or moi, j'ai une tête bien faite. Ce qui me manque c'est l'argent pour m'acheter des vêtements et le reste. J'ai rencontré Raphaël, un Ebrié, dans un bacca (petit bus). Mais ça m'a fatigué, il était trop fauché comme moi. Même pour manger, c'était trop moi qui payait attiéké (semoule de manioc). Lui, il payait seulement sachet d'eau glacée 10 F - 10 F ! Même l'amour, c'était mauvais. Chez nous on dit, tu voudrais tuer les moustiques pendant que ça se passe ! Présentement on se voit mais je ne veux même plus qu'il me touche. Un jour, il m'a enceintée. Il était fâché, il a dit que je ne connaissais même pas mes périodes ! Tu vois ça, non ? Il a fait bouche. Il a dit l'enfant n'est pas de lui que je n'ai qu'à faire passer grossesse. Ma grande soeur m'a donné tige plo-plo, mais j'avais peur, avec indigénat tu peux devenir stérile ou bien gagner la mort. En tout cas, j'ai souffert. Depuis, j'ai un petit magot où je garde un peu d'argent. On ne sait jamais pour les coups durs. L'an dernier j'ai pris un protecteur, on n'a pas duré ensemble, il a été muté dans le pays profond. Parfois, il m'envoie mandat de 5000 ou 10000 F CFA. Actuellement, je sors avec un fonctionnaire et un homme d'affaires qui me donnent chacun entre 20000 et 35000 F CFA/mois. Avec ça, j'arrive à m'entretenir. Je connais beaucoup de filles dans mon cas. Les parents ne s'occupent plus d'elles comme il se doit. De temps en temps, quand on va se libérer en boîte je rencontre des gars bien. Mais vite, je m'aperçois qu'ils sont trop matérialistes, alors je quitte ! J'accepte de coucher avec des hommes qui me donnent de l'argent chaque mois. Je me marierai, mais il faut que je trouve le gars impeccable, qui va pas me tromper. Pour l'instant, j'ai des copains, mais je

ne suis pas amoureuse, je me méfie et puis quand tu as besoin d'argent, c'est dur de rester amoureuse..."

Le nombre élevé d'aventures sexuelles pré-nuptiales est fréquemment justifié par la recherche du conjoint idéal. Lorsque "l'accident" arrive, les difficultés commencent : "si tu as fait un enfant dehors, tu ne peux plus te marier". Pour d'autres : "Faire un enfant avant de se marier, c'est bien ! ça montre que la femme n'est pas stérile. Si elle n'a pas d'enfant, on dit qu'elle est sorcière, qu'elle a vendu son ventre, que c'est un cimetière, qu'on a mangé⁵² son utérus !".

Désirées ou non, les maternités hors mariage sont courantes et, par conséquent, les femmes chefs de ménage aussi. Les sentiments envers elles ne sont pas toujours compassion ou commisération mais aussi mépris ou incompréhension : "Elles n'ont que ce qu'elles méritent". Elles sont aussi parfois considérées comme trop libertines :

*"Tu prends gazoi⁵³, on dirait déjeuner
A Cocody, oh ! voilà Nathalie
A Yopougon oh ! voilà Nathalie
A Marcory oh ! voilà Nathalie
Sans oublier en Zone 4
En Zone 4, où tu lançais les volants⁵⁴
(...)
Après le gazoil, on retrouve Nathalie
Nathalie oh, avec un lot d'enfants
Ton premier fils où est son papa
Ton deuxième fils où est son papa*

⁵² "Manger" désigne l'attaque en sorcellerie.

⁵³ Référence à tous divertissements (discothèques, bars, "maquis", etc.). Le verbe "gazer" signifie : "fréquenter les lieux de divertissements".

⁵⁴ Référence à une rumeur sur l'existence de femmes, situées en Zone 4, (quartier de Marcory) qui tenteraient de retenir l'attention des automobilistes en lançant des volants ou des mouchoirs sur leur pare-brise.

(...)
Ton enfant clair où est son papa
Ton enfant blanc où est son papa
Nathao ici Abidjan
Ma chérie, les enfants manquent d'argent"

Extrait de : Chanson "Nathalie", Les côcôs, Zouglou Gnakpa

Aujourd'hui, les femmes chefs de famille seraient estimées à 21% en Afrique⁵⁵. Epouses de migrants, de guerriers ou de réfugiés politiques, elles sont parfois soutenues financièrement par leurs maris et parviennent à s'accommoder d'un provisoire qui tend à durer. Mais à Abidjan, nombreuses sont celles qui, à la suite d'un divorce, d'un veuvage ou d'une séparation (parfois sans aucune vie commune préalable), se retrouvent seules, totalement démunies.

Délaissées, rejetées, on ne veille pas systématiquement à l'application de leurs droits civiques. Mal informées et/ou peu confiantes, peu d'entre elles entreprennent des démarches judiciaires. Mariées sous le régime coutumier, avec des enfants parfois non reconnus par leur père, elles ne peuvent, dans bien des cas, prétendre à aucun recours juridique.

Certaines femmes célibataires ou non mariées légalement tentent de prouver judiciairement une paternité hors mariage. Arguant des promesses de mariage non tenues ou mettant en avant un état de concubinage pendant la conception de l'enfant, elles se réfèrent à une série d'articles reconnus par la loi⁵⁶. Mais les débats sont longs, controversés et coûteux. Les prétendus pères ne manquent pas de démentir en précisant que "pendant la période légale de la conception, la mère était d'une conduite notoire ou a eu un commerce avec un autre individu"⁵⁷.

⁵⁵ A.D. Khoury, "Monoparentalité des femmes du tiers monde", p. 167 - 169, in Chroniques du SUD, ORSTOM, Paris, n° 14, février 1995, p. 168.

⁵⁶ Voir Loi n° 64-377 du 7.10.1964, article 26, chapitre II, De la filiation des enfants nés hors mariage, L. Idot, op. cit. p. 128.

⁵⁷ Voir Loi n° 64-377 du 7.10.1964, article 26, L. Idot, op. cit. p. 128

Les examens de sang semblent peu pratiqués (deux femmes rencontrées ont déclaré l'avoir demandé). Très craintives vis-à-vis de ce qu'elles définissent comme une suprématie masculine, les femmes n'osent pas revendiquer leurs droits de femmes et de mères et intentent très peu de procès.

Les maternités permettent tout de même aux femmes d'accéder à un nouveau statut social. Mais en se qualifiant de femmes indépendantes, autonomes, dégagées de toute emprise masculine, elles évoquent en même temps leurs difficultés de subsistance. Fragilisées, leur vie se confond avec une lutte permanente contre la misère.

Qu'une femme soit chef de famille n'est pas uniquement dépeint par certains comme une preuve de son émancipation : "à travers la plus grande liberté de décision et l'accès croissant à l'espace public qu'elles peuvent y découvrir, ce phénomène social est l'une des facettes d'un phénomène plus large de féminisation de la pauvreté"⁵⁸. Totalelement démunies face aux lourdes charges familiales, la souffrance et l'indigence ne sont souvent que le tribut de cette monoparentalité voulue ou subie.

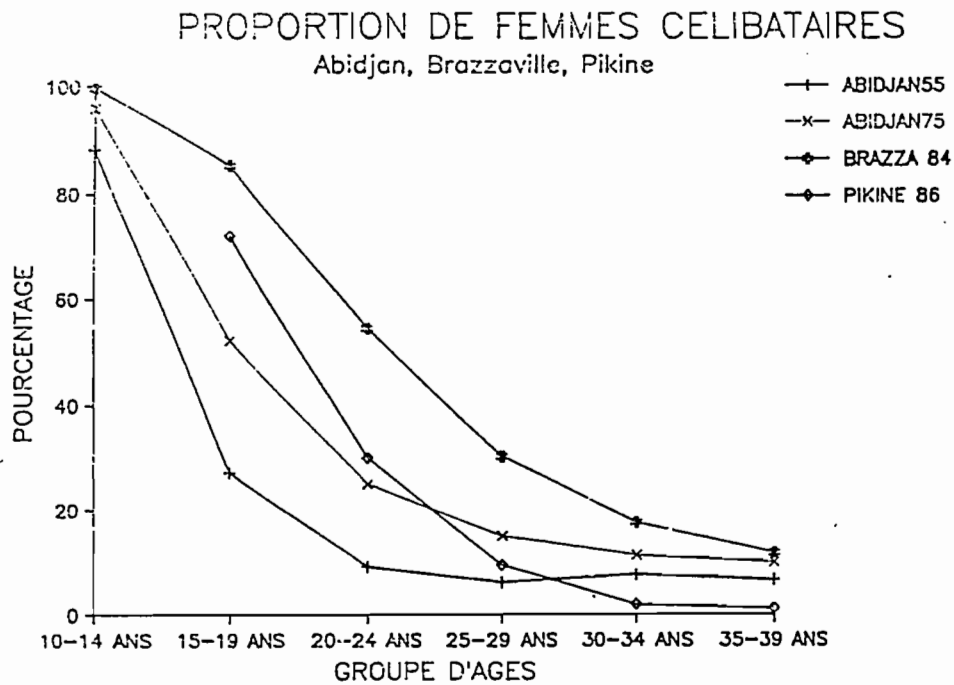
Jadis provisoire, le statut de célibataires chez les femmes est aujourd'hui de plus en plus répandu comme le montrent les courbes sur les proportions des femmes célibataires en 1955 et 1875⁵⁹. Voir figure II 2 suivante : Proportion de femmes célibataires.

⁵⁸ A.D. Khoury, op. cit. p. 168.

⁵⁹ Ph. Antoine, J. Nanitelamio, "La montée du célibat féminin dans les villes africaines", ORSTOM, Dakar, Séminaire sur la nuptialité en Afrique au sud du Sahara, Changements en cours et impact sur la fécondité, 1988, p. 15.

FIGURE II 2 : PROPORTION DE FEMMES CELIBATAIRES

Abidjan, Brazzaville, Pikine



Source : Ph. Antoine, J. Nanitelamio, "La montée du célibat féminin dans les villes africaines", ORSTOM, op. cit. p. 15.

Parfois définitif, le célibat chez les femmes est généralement mal perçu et mal vécu au delà d'un certain âge. Il est aisément considéré comme un état anémique. Déjà en 1984, *Fraternité Matin*⁶⁰ présentait le célibat comme un problème avec le témoignage de trois femmes institutrices ou coiffeuses, célibataires, avec ou sans enfant. Pour Melle K. Henriette, toujours non mariée avec 2 enfants : "elle est inquiète car elle sait qu'à 28 ans le temps travaille contre elle", tandis que pour K. Cyprienne, 30 ans : "ni enfant, ni mari, son cas est triste", enfin D. Marguerite, 24 ans "recherche des hommes de 27-28-30 ans, son malheur est venu de sa beauté et de sa pauvreté".

61,5% des enquêtées (soit 310/504) estiment qu'il est préférable pour une femme de se marier avant 25 ans. Elles seront tout de même 22% (soit 111/504) à souhaiter le mariage de leur fille entre 25 et 32 ans.

Les deux fréquences les plus élevées étant celles des 20 ans ($105/504=21\%$) et des 25 ans ($87/504=17,5\%$). Voir la figure II 3 suivante⁶¹ :

⁶⁰ *Fraternité matin*, "Ces femmes à la recherche d'un mari", jeudi 5 juillet 1984, p. 7.

⁶¹ Celle-ci est construite à partir des réponses à la question 36.2 en annexe A 86.

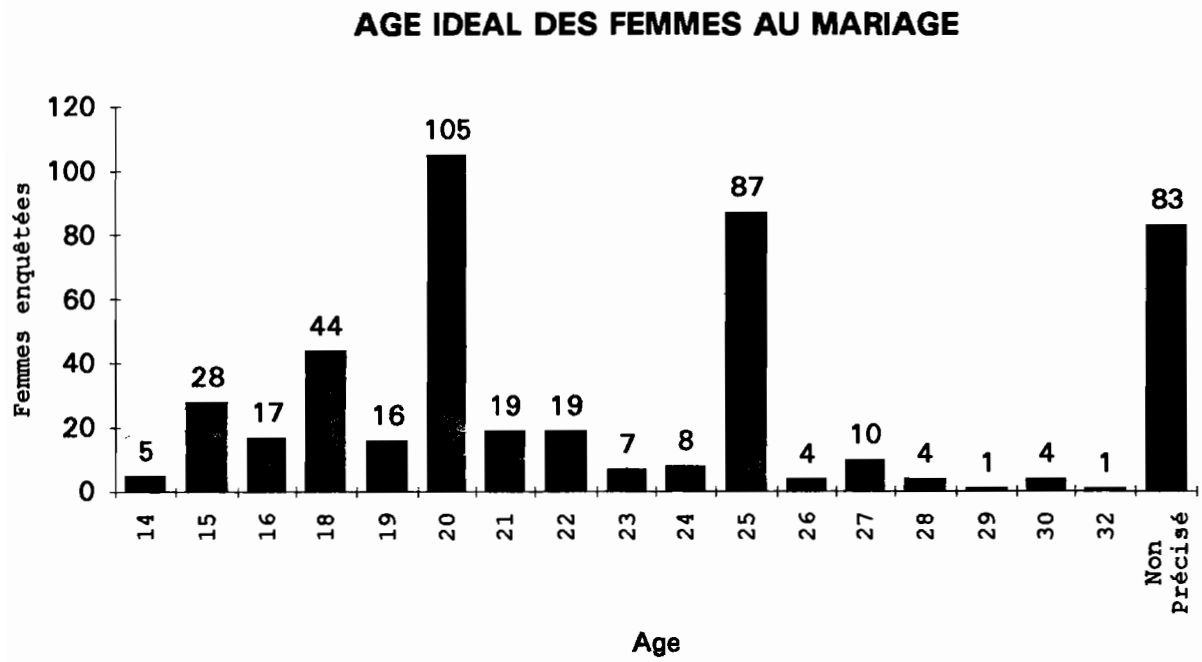


Figure II.3

Au delà de l'âge cité (dans la question 36.2 en annexe A 86), les femmes considèrent le mariage comme indispensable.

Certaines aspirent, dans le mariage précoce de leur fille, à une diminution de leurs charges financières (scolarisation, nourriture, etc.) et du risque de la voir "enceinter". Voie d'accès à la procréation légitime, et par là à un changement de statut social, le mariage est également censé limiter, voire stopper, toutes liaisons sexuelles simultanées et séquentielles : "Il faut se marier tôt car ça n'est pas bien pour une jeune fille de sortir avec beaucoup de gars. Ça te fane, ça affaiblit ta jeunesse, tu deviens comme une vieille fille, ça se sent sur le visage, les gens le voient, à force de gazer (se rendre dans tous les lieux de distraction notamment en vue de faire des rencontres), ton visage devient comme pour les vieilles !". La raison sociale trouverait ici ses fondements dans la détérioration physique de la femme.

Pour d'autres, le mariage doit être conclu plus tardivement, parfois même après 25 ans. Une période plus longue de célibat avant le mariage, avec une vie amoureuse et sexuelle plus intense, serait seule garante du sérieux et de la fidélité chez l'épouse : "la fille doit se dévierger avant le mariage et connaître pas mal de gars pour qu'après dans son foyer ce soit bon !".

Comme à Brazzaville ou à Pikine, c'est la classe d'âge des 20-24 ans qui renferme la plus importante part des célibataires parmi les femmes de 20-39 ans⁶². On n'ignore pas que la majorité des femmes célibataires d'Abidjan âgées de 20 à 24 ans sont des Ivoiriennes⁶³

⁶² Voir les courbes de proportion de femmes célibataires extraites de Ph. Antoine, J. Nanitelamio, "La montée du célibat féminin dans les villes africaines", op. cit. p. 15.

⁶³ La plupart des étrangères sont des femmes mariées étant donné qu'elles doivent, en majorité, rejoindre ou accompagner leurs maris en quête d'un emploi à la ville.

"On note nettement plus de femmes célibataires ivoiriennes : entre 20 et 24 ans, 35% des femmes ivoiriennes le sont encore, et seulement 4% des Voltaïques aux mêmes âges, 6% des Maliennes, 15% des Guinéennes et des autres Africaines, et 28% des Européennes et Libanaises. Seules les

issues de classes aisées et moyennes avec un niveau d'études relativement élevé⁶⁴. Mais si l'augmentation du niveau d'instruction chez les femmes explique en partie le recul de l'âge féminin au mariage, les causes de la durée du célibat sont moins évidentes.

Jacqueline, 45 ans, célibataire avec 3 enfants, dirige un atelier de couture à Marcory, donne son point de vue : "Si tu es trop instruite, les hommes ont peur que tu portes la culotte à la maison, que tu le domines et que ses amis se moquent de lui. Ils savent qu'ils seront moins libres et que la femme ne va pas se laisser impressionner surtout par la belle famille. Elle ne va pas accepter de laisser sortir son mari, de laver la lessive du frère de Monsieur, etc."

Certaines femmes dénoncent le fait d'être "conjuncturé" (victime de la conjuncture) : "C'est dur pour une fille de se fixer, les hommes ne veulent plus se marier, ils ne veulent plus faire les dépenses, ils sont degba (découragés)". Dans ces conditions, le mari est vraiment perçu "comme une chance". Aux contraintes financières du mariage coutumier, s'ajoute parfois la présence d'un ou de plusieurs enfants à charge.

Mais le célibat peut être souhaité ou relativement bien vécu. C'est le cas, par exemple, des "tanties". On dit que "très belles et très sollicitées, elles n'ont pas pu choisir un mari". Agées entre 30 et 47 ans, elles sont généralement tenancières de maquis et célibataires. Leurs liaisons sexuelles sont nombreuses, mais elles peuvent avoir un partenaire sexuel attitré qu'elles "entretiennent".

femmes originaires du Ghana connaissent une proportion de célibataires plus importante (58% chez les 20-24 ans et encore 34% chez les 30-34 ans). La plupart des prostituées "toutous" sont originaires de ce pays, et dans l'ensemble les jeunes femmes exerçant ce métier sont célibataires." Ph. Antoine, C. Herry, A.M. Podlewski, P. Vimard, "La nuptialité en Afrique", ORSTOM démographie, Doc. n° 17, Paris, 1984, p. 21.

⁶⁴ "55% et 40% des femmes célibataires entre 20 et 24 ans proviendraient respectivement de l'habitat résidentiel et économique. Les proportions les plus élevées de femmes de 20 et 24 ans ayant un niveau secondaire, de 3ème et plus se retrouveraient également dans ces deux types d'habitat". Voir les indicateurs sociaux et matrimoniaux chez les femmes selon le type d'habitat, in Ph. Antoine, J. Nanimatelio, "La montée du célibat féminin dans les villes africaines", op. cit. p. 15.

C'est parfois la recherche de nouvelles qualités chez le conjoint, sans nécessairement une ratification familiale, qui est à l'origine d'une existence plus longue du célibat. La possibilité de connaître un nombre de partenaires sexuels plus élevé facilite ou conditionne alors ces dernières exigences. Le milieu urbain recouvre une zone de liberté et de différenciation sociale, où la population a tendance à reproduire des modèles de comportements "modernes". Ceux-ci semblent relever d'une agrégation de facteurs interdépendants comme l'extension de la ville, le relâchement du contrôle social sur l'individu, une plus grande tolérance vis-à-vis de comportements déviants, une moindre influence du cadre familial (le plus souvent éloigné géographiquement), de la coutume et de la tradition ou encore une émergence de nouveaux modèles extérieurs souvent occidentaux (à travers les médias : radios, journaux, télévision, cinéma, théâtre). Comme l'a déjà souligné Jean-Marie Gibbal dans une enquête menée de la fin 1966 à la fin 1967, dans deux quartiers de Marcory et Nouveau Koumassi (il s'agit des premières extensions de la ville de Koumassi), le phénomène d'urbanisation entraîna la transformation voire la désagrégation partielle ou progressive de certaines attitudes, pratiques et institutions, et ceci selon le degré d'urbanisation⁶⁵. Les citadines de longue date présentent des cheminements amoureux divergents par rapport aux femmes récemment installées à Abidjan (moins de 2 ans environ)⁶⁶. Le refus de participer à une stratégie matrimoniale traditionnelle s'accompagne généralement de nouvelles conceptions du rôle de l'homme et de la femme, du mariage et de la relation amoureuse. Même lors des liaisons plus ou moins éphémères, elles manifestent leur désir de sentiments réciproques. Elles revendiquent alors une fécondité

⁶⁵ L'auteur différencie "les citadins, les nouveaux citadins et les ruraux prolétarisés". "Les citadins sont uniquement enracinés à Abidjan", "les nouveaux citadins doublement enracinés, dans leur village où ils retournent fréquemment, et en ville", (...) "les ruraux prolétarisés, titulaires de très faibles revenus, coupés du milieu d'origine" et mal insérés dans la ville. J. M. Gibbal, "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjanais", Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., VIII, (2), 1971, p. 187.

⁶⁶ Certes les comportements varient selon l'âge d'arrivée des femmes, il est vrai que les jeunes filles apparaissent plus perméables aux nouveaux modèles de conduites que présente la ville (ceci en particulier lorsqu'elles sont seules ou hébergées par une soeur ou une tante).

dirigée, des cohabitations sans mariage et la formation de familles nucléaires. Mais les revenus engendrant l'individualisation des gains et par là même l'autonomie de la femme par rapport à sa famille, à son mari ou à ses partenaires sexuels, se révèlent parfois insuffisants ou sources de conflit. Leurs diminutions favorisent les situations de dépendance à l'égard des partenaires sexuels (vis-à-vis desquels elles deviennent moins exigeantes) ou provoquent la séparation.

L'unité monoparentale, souvent consécutive à des ruptures d'unions par veuvage, apparaît également avec une augmentation des conceptions pré-nuptiales et plus rarement suite à une indépendance financière disparue : "Il va toujours courir les femmes, maintenant que je n'ai plus l'argent, qu'est-ce que je vais dire, je préfère retourner chez mes parents". Les mésententes au sein du couple conduisent souvent à une cohabitation de plusieurs générations avec une prise en charge de jeunes filles, seules avec leurs enfants, par leurs parents.

Des conceptions opposées sur l'apport des relations et en particulier des rapports sexuels induisent des conduites dissemblables (un nombre élevé ou non de partenaires sexuels, adultère, etc.). En effet, certaines femmes arrivées depuis peu à Abidjan et perpétuant des attitudes héritées du milieu traditionnel villageois manifestent leur appartenance ethnique, culturelle et religieuse à travers leurs itinéraires amoureux. C'est le cas de femmes guérés qui insistent sur la nécessité des rapports sexuels pour la santé et la beauté de la femme. Ceux-ci auraient en même temps une action primordiale sur le développement du fœtus et sur le déroulement des accouchements. De la sorte, on conçoit qu'il est parfois difficile de leur concéder un pouvoir de mort avec le sida lorsque depuis des décennies on leur accorde une capacité de maintien de vie et de bonne santé. Cette fonction particulière attribuée au dépôt de sperme a également été relevée par P. Etienne : "chez les Guéré, une femme qui reste longtemps sans entretenir de rapports sexuels est censée tomber malade ; une femme Baoulé, en revanche, prétend toujours qu'elle peut "dormir seule" pendant de longues

périodes et que ce sont "les garçons qui la fatiguent".⁶⁷ Dans un autre article, l'auteur ajoute : "alors que chez les Guéré c'est l'homme qui, dans le rapport sexuel, rend service à la femme, chez les Baoulé, c'est la femme qui rend service à l'homme."⁶⁸ Aucune attitude spécifique ne doit cependant être attribuée à une ethnie particulière. Le comportement sexuel relève, avant tout, de conceptions très individuelles reliées au degré d'urbanisation, à l'emprise familiale, au niveau d'instruction, à l'âge ou à la religion mais aussi aux expériences et à la personnalité de chaque femme.

Les jeunes filles appartenant aux sociétés⁶⁹ du Nord (Sénoufos, Dioulas) utiliseraient les mêmes critères dans le choix du partenaire sexuel et dans celui du conjoint. Il y aurait une perception du corps différente (plus de pudeur, de retenue, de réserve) et chez ces filles, le nombre de partenaires serait plus réduit. Ainsi, les trajectoires sexuelles et amoureuses varient en fonction d'une certaine idéologie (parfois ethnique), d'un degré de permissivité sociale, religieux mais aussi selon la personne, ses goûts personnels, son caractère et ses aspirations.

⁶⁷ P. Etienne, "Essai de représentation graphique des rapports entre beaux-frères", Abidjan, ORSTOM, doc. multigr., p. 4.

⁶⁸ P. Etienne, "Essai de représentation graphique de l'alliance matrimoniale", p 35 - 51, in L'Homme, Revue française d'anthropologie, (X), Cahier 4, Mouton & Co, p. 41.

⁶⁹ Ces milieux sont réputés comme plus répressifs. La religion musulmane demeure influente (intolérance vis-à-vis de relations sexuelles hors mariage, etc.).

3. Relations sexuelles simultanées

Les relations sexuelles simultanées concernent des femmes mariées ou non. De la sorte, elles comprennent les relations extraconjugales comme le fait d'entretenir, au cours d'une même période, (non au cours d'un même contact sexuel) des relations sexuelles avec plusieurs partenaires sexuels.

L'adultère de l'homme comme celui de la femme est largement condamné. Sous une attitude assez fataliste, les femmes sont généralement contre (59,5 %) ⁷⁰ ce qu'elles nomment : "la polygamie blanche des Africains" ⁷¹, qu'est ce qu'on peut faire, l'homme est comme ça, il doit toujours aller voir ailleurs". Cependant, bien qu'une grande majorité d'enquêtées considèrent l'adultère de la femme comme une faute ou un déshonneur par principe (ceci d'après 57,3 % de la totalité des femmes ⁷²), au contraire, 25 % des femmes admettent ce choix, et ceci d'abord, "lorsque l'homme est infidèle" (38/504 soit 7,5 %), ensuite, "si la femme est insatisfaite au niveau affectif ou si le mari a été imposé" (34/504 soit 6,7 %). Le choix d'un amant pourrait également se justifier pour 5,4 % des femmes par l'existence de mésententes financières entre les conjoints. ⁷³

C'est peut-être, en partie, pour ces raisons que 44 femmes sur 504 auraient un amant (dont 13 femmes mariées) ou un partenaire sexuel supplémentaire à un concubin ou ami .

Voir tableau II 6 suivant.

⁷⁰ Soit 300/504, voir réponses à la question 18 sur le tableau A 46 en annexe.

⁷¹ "Les Blancs" sont perçus comme étant contre la polygamie mais pratiquant l'adultère, soit une polygamie officieuse : "Vous, les Blancs vous avez votre polygamie blanche même si vous ne voulez pas le dire !"

⁷² Voir les réponses à la question 19.2 en A 48.

⁷³ Voir distribution des réponses à la question 19.3, en annexe en A 49.

Q 12	Q 20.1	Sans amant ou part. supplém.	avec amant ou part. supplém.	Sans partenaire	TOTAL
mariée		165	13		178
concubine		61	2		63
célibataire		133	24	80	237
divorcée, veuve, séparée		21	5		26
TOTAL		380	44	80	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 6 : SITUATION MATRIMONIALE DES FEMMES AYANT UN PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE

Croisement : Q 20.1 : Avez-vous un amant ou un partenaire supplémentaire ? et
Q 12 : Quelle est votre situation matrimoniale ?

3.1. Profil type ou identification des femmes

Certains croisements de tableaux de contingence nous permettent d'avoir quelques renseignements sur les caractéristiques des femmes entretenant plusieurs liaisons sexuelles durant une même période.

Il est vrai que les enquêtées ayant déclaré avoir un partenaire supplémentaire à un ami/concubin ou un amant peuvent également avoir répondu n'avoir connu que deux partenaires sexuels.

Ceci ne peut être le cas pour 149 femmes qui ont connu, **au moins**, trois partenaires sexuels (voir figure II 1 précédente). Par contre, 99 femmes ayant déclaré comptabiliser 2 hommes peuvent, dans la mesure où il s'agit d'une relation unique et simultanée vécue le jour de l'enquête, être comprises dans les données présentant des relations sexuelles simultanées et séquentielles.

Quoi qu'il en soit, la différence étudiée entre les deux types de relations résulte d'une part d'une prise en compte totale de contacts durant toute une vie antérieure dans le cas de liaisons séquentielles, et d'autre part de l'idée de relations actuelles parallèles entretenues avec deux partenaires sexuels sous forme de relations simultanées, ce qui n'exclut pas la possibilité pour une femme d'avoir eu d'autres expériences de relations simultanées, non recueillies et présentées dans cette étude.

D'après le tableau II 6 précédent, avoir des relations sexuelles simultanées avec des partenaires différents ne concerne pas une situation matrimoniale particulière puisque le test du khi 2 ne présente pas de différence significative dans l'opposition : concubines-célibataires et femmes mariées (khi 2 = 2,27 ddl 1 non significatif, voir en annexe test 12)⁷⁴.

Malgré le regroupement ethnique effectué en début d'enquête, nous avons des effectifs très faibles dus en partie au nombre très restreint de femmes avouant l'existence de partenaires sexuels supplémentaires. De la sorte, nous ne pouvons que retenir, dans le tableau II 7 suivant, une part importante de femmes ivoiriennes (surtout Krous et Akans) entretenant des relations de polyandrie. Ceci confirmerait les premières tendances révélées par l'Analyse Factorielle des Correspondances : à savoir que les Ivoiriennes se différencieraient des autres femmes par une pratique de l'adultère et des formes de multipartenariat sexuel (cf. Analyse Factorielle des Correspondances à la fin de ce chapitre).

Ce résultat peut être rapproché avec le fait que le célibat et le concubinage concernent davantage les Ivoiriennes⁷⁵.

⁷⁴ Tout de même, les résultats suivants peuvent nous permettre de croire en une dominance de femmes concubines-célibataires parmi les femmes ayant des relations sexuelles simultanées.

⁷⁵ Nous rappelons que la plupart des étrangères sont des femmes mariées qui rejoignent ou accompagnent leur mari en Côte d'Ivoire. Cf. Ph. Antoine et al. "La nuptialité en Afrique", op. cit., p. 21.

Q 20.1	non	oui	non concerné	TOTAL
Q 6				
Akan	134	19	17	170
Krou	41	8	5	54
Mandé sud	8		2	10
Mandé nord	33	3		36
Voltaïque	14	1	3	18
Autre ethnie ivoirienne	2	1	1	4
Burkina-Faso	93	3	5	101
Mali	38	1	1	40
Guinée	15			15
Ghana	16	3	1	20
Togo	8	2		10
Bénin	9		1	10
Autres pays africains	13	3		16
TOTAL	424	44	36	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU II 7 : EXISTENCE OU NON D'UN AMANT OU D'UN PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE SELON L'ETHNIE OU LE PAYS D'ORIGINE DES FEMMES

Croisement : Q 20.1 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire et
Q 6 : Ethnie ou pays d'origine des femmes

Le tableau II 8 suivant nous montre que les femmes ayant un partenaire supplémentaire seraient, d'une manière générale, des chrétiennes (les femmes catholiques et protestantes présenteraient une même tendance, khi 2 = 1,7 ddl 1, non significatif, voir en annexe test 18) plutôt que des musulmanes (khi 2 significatif = 10,53 ddl 1 au seuil de 1 %, voir en annexe test 17).

Il est difficile d'expliquer le faible nombre de partenaires supplémentaires chez les femmes musulmanes. Interrogées, celles-ci déclarent tout simplement ne pas ressentir

d'insatisfaction sexuelle ou autre en demeurant fidèles à leur mari. Allant plus loin, certaines soutiennent qu'une entente sexuelle propre aux couples musulmans ne donnerait aucun sens à l'adultère : "C'est le devoir d'un mari musulman que de satisfaire sexuellement sa femme". Dans le même sens, F. Couchard relève cette priorité islamique : "Nombre de textes (...) insistent sur la nécessité pour l'homme de faire accéder la femme au plaisir sexuel, c'est "un devoir de croyant"⁷⁶. Contrairement aux autres religions, l'islam reconnaît le plaisir féminin : "La suprématie masculine sur la femme est certes établie de source divine, mais sur le plan sexuel les textes et la tradition reconnaissent à cette dernière le droit indéniable à la jouissance et au plaisir avec son mari, bien plus par exemple que la tradition judéo-chrétienne, incapable de séparer la notion de péché et l'acte sexuel et qui attribue à celui-ci un seul but : la procréation inévitable."⁷⁷

Hormis ce facteur, il ne faut pas sous estimer la sévérité avec laquelle le Coran condamne toute forme d'adultère⁷⁸ (enfermement jusqu'à la mort). Elle peut expliquer une certaine réticence des femmes.

Nous pouvons ajouter que le croisement de la situation matrimoniale et de la religion⁷⁹ met en évidence le christianisme (khi 2 = 1,27 ddl 2 non significatif entre les femmes catholiques et protestantes, voir en annexe, test 19) chez les femmes concubines et célibataires. Par contre, ce même croisement révèle une part importante de femmes mariées chez les musulmanes (khi 2 = 22,96 ddl 2 significatif pour l'opposition chrétiennes-musulmanes, voir en annexe test 20).

Ainsi, le faible nombre de partenaires supplémentaires relevé précédemment chez les femmes musulmanes pourrait s'expliquer par les fondements du mariage religieux (tels

⁷⁶ F. Couchard, "Le fantasme de séduction dans la culture musulmane", Mythes et représentations sociales, op. cit. p. 52.

⁷⁷ F. Couchard, op. cit. p. 52.

⁷⁸ Nous y reviendrons dans le chapitre V sur "Les réseaux des partenaires".

⁷⁹ Voir croisement de la question 12 et 7 en annexe sur le tableau A 42.

que : adultère féminin sévèrement condamné et/ou plaisir féminin sexuel reconnu par le Coran). Un jugement moins sévère du multipartenariat féminin par le christianisme, dans le cadre de la période de célibat comme dans celle du mariage, pourrait expliquer un nombre de partenaires sexuels plus important chez les femmes célibataires chrétiennes.

Q 20.1	non	oui	non concerné	TOTAL
Q 7				
catholique	155	24	12	191
protestant	20	6	2	28
harriste	1		2	3
musulman	178	9	8	195
animiste	18	1	2	21
autre religion	19	1	2	22
sans religion	33	3	8	44
TOTAL	424	44	36	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU II 8 : EXISTENCE OU NON D'UN AMANT OU D'UN PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE DES FEMMES

Croisement : Q 20.1 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire et
Q 7 : Appartenance religieuse des femmes

Dans le tableau II 9 suivant, nous observons que les femmes ayant des partenaires supplémentaires seraient, pour la plupart, âgées de 20 à 39 ans (aucune différence significative n'apparaît entre les classes d'âge : 20-29 ans et 30-39 ans, khi 2 = 0,74 ddl 1, voir test 16).

Suite aux résultats précédents, (à savoir que les femmes ayant des relations simultanées seraient plutôt chrétiennes et âgées de 20 à 39 ans), nous avons tenté de rapprocher l'adhésion particulière à une religion et l'appartenance à une classe d'âge. Or, la distribution des religions est apparue indépendante de celle des classes d'âge dans le

croisement des questions 7 et 2⁸⁰ ($\chi^2 = 1,64$ ddl6, non significatif, voir en annexe test 15).

Q 20.1	non	oui	non concerné	TOTAL
Q 2				
moins de 20 ans	157	8	27	192
20-29 ans	159	21		187
30-39 ans	77	14		91
40-49 ans	31	1	2	34
TOTAL	424	44	36	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 9 : EXISTENCE OU NON D'UN AMANT OU D'UN PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE SELON L'AGE DES FEMMES

Croisement : Q 20.1 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire et
Q 2 : Age actuel des femmes

Dans le tableau II 10 suivant, aucune différence significative ($\chi^2 = 0,12$ ddl1, non significatif, voir en annexe test 13) n'apparaît entre les femmes issues d'un niveau d'instruction allant jusqu'au primaire et les autres niveaux supérieurs (second cycle 1, second cycle 2, enseignement supérieur et professionnel).

Par contre, le comportement des femmes serait différent à partir du moment où celles-ci seraient scolarisées. C'est à dire que les femmes non scolarisées auraient tendance à n'avoir ni partenaire sexuel supplémentaire ni amant, contrairement aux femmes scolarisées ($\chi^2 = 9,12$ ddl1, significatif au seuil de 1 %, voir en annexe test 14).

⁸⁰ En annexe A 41.

Q 20.1	non	oui	non concerné	TOTAL
Q 10.1				
non scolarisée	154	6	10	170
primaire	150	20	17	187
2d cycle 1	81	13	9	103
2d cycle 2	26	2		28
supérieur	7	1		8
enseig. profes.	6	2		8
TOTAL	424	44	36	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau II 10 : EXISTENCE OU NON D'UN AMANT OU D'UN PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES

Croisement : Q 20.1 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire et
Q 10.1 : Niveau d'instruction des femmes

Ces résultats rejoignent celui issu de l'analyse des données précédentes : avoir un partenaire supplémentaire (relations simultanées) ou avoir connu entre 2 et 5 partenaires (relations séquentielles) concernerait surtout les femmes scolarisées et non musulmanes. Seule la situation matrimoniale différencierait. Avoir un partenaire supplémentaire ne caractérise pas une situation matrimoniale particulière, par contre, la plupart des femmes ayant entre 2 et 5 partenaires seraient des concubines.

Afin de préciser ces tendances, nous avons tenté d'attribuer une situation matrimoniale aux femmes scolarisées (sachant qu'elles sont majoritaires à avoir des relations sexuelles simultanées). De la sorte, nous avons constaté que les femmes non scolarisées étaient plutôt des femmes mariées tandis que les enquêtées scolarisées étaient des femmes concubines-célibataires⁸¹ ($\chi^2 = 67,56$ ddl 1, très significatif, voir en annexe test 10).

⁸¹ Aucune différence significative n'a été relevée entre les femmes concubines et les célibataires ($\chi^2 = 7,81$ ddl 3, voir en annexe C 29).

Ceci peut nous laisser supposer que les femmes ayant un partenaire supplémentaire, tout comme celles ayant connu entre 2 et 5 hommes, seraient plutôt des femmes concubines-célibataires.

Cette recherche de caractéristiques nous permet de définir un profil type (quasi identique à celui de l'enquêtée ayant connu entre 2 et 5 partenaires) de la femme ayant des partenaires supplémentaires. **Celle-ci serait célibataire ou concubine, Ivoirienne, chrétienne, âgée entre 20 et 39 ans et scolarisée.**

Certes, aucune de ces particularités prises séparément ne permet de déduire l'existence de relations sexuelles simultanées. Cependant, leur présence globale peut laisser supposer une appartenance à une catégorie particulière de femmes. Celles-ci se placeraient au sein de réseaux, plus ou moins vastes, de partenaires sexuels⁸².

⁸² Nous développerons davantage ce point dans le chapitre V concernant les réseaux de partenaires.

3.2. Principales caractéristiques de la relation

Les réseaux de partenaires sexuels peuvent également se former à partir d'autres femmes, plus ou moins instruites, préférant un rôle de maîtresse à celui d'épouse. Cautionnées par celui que l'on nomme communément le "grotto" (ou "le protecteur", "le responsable"), elles demeurent célibataires et s'octroient une autonomie financière et sexuelle. Elles se retrouvent parfois au centre d'un réseau de "polyandrie officieuse" en maintenant d'autres liaisons sexuelles (avec par exemple un second grotto) et/ou surtout des relations sentimentales avec celui que l'on désigne comme le "génito". Amandine nous définit brièvement ces deux personnages : "Le grotto est un homme marié qui te loue une maison et s'occupe bien de toi comme une seconde épouse. Il peut connaître ou non les intérêts de la femme. Je connais le cas d'un grotto qui donne de l'argent mais il ne sait pas que c'est à cause de ça qu'elle va avec lui. Un autre cas : où la première fois, il lui a demandé si elle voulait sortir avec lui. Il lui a dit qu'il allait s'occuper d'elle, elle a accepté, il a dit qu'il avait l'habitude. Le génito c'est l'inverse. C'est un jeune homme qui se fait entretenir par une femme plus âgée, elle le fait passer pour son neveu. Ce peut être aussi le gars d'une femme qui a déjà un grotto. Dans tous les cas, le génito n'amène pas l'argent, il reçoit." Ceci est habituellement désigné à Abidjan sous les "trois c : le chèque, le chic et le choc" (le chic et le choc évoquent l'élégance et les autres liaisons sexuelles et amoureuses possibles avec le chèque)⁸³. Ce soutien financier n'est en aucun cas mal jugé par les femmes puisque toute liaison sexuelle s'inscrit au travers d'une grille de compensations matérielles très gratifiantes. En effet, l'homme est tenu d'entretenir ses partenaires sexuelles, que ce soit lors de relations pré-nuptiales, conjugales ou extraconjugales.

⁸³ Nous avons retrouvé une appellation quasi identique citée par R. de Maximy, "Le chaud, le chic et le chèque", revue Autrement, hors série, n°9, Paris, Ed. Autrement, 1984, p. 249. La même définition s'applique aux deux expressions.

A Abidjan, toute relation sexuelle implique un transfert d'argent ou de cadeaux divers (pagnes, chaussures, bijoux, etc.), qui n'est en aucun cas le signe d'un intérêt inégal des hommes et des femmes pour l'acte sexuel.

Il est question d'une forme d'échange incontournable qui, à tort, a souvent été définie comme une forme de prostitution.

De nombreuses pratiques sexuelles sont reléguées dans le champ de la prostitution dans certaines parties du monde tandis qu'ailleurs elles n'altèrent en rien l'honneur sexuel des femmes. A travers ces différentes perceptions s'inscrit la valeur attribuée à l'acte sexuel, celui-ci étant parfois conçu comme engageant l'intériorité totale de la femme. Dans ce cas, c'est une disproportion entre la relation sexuelle et sa compensation qui définit la prostitution et ceci de façon plus ou moins catégorique selon le montant du prix à payer. Plus la quantité d'argent est importante, plus s'accroît la tolérance vis-à-vis de l'acte. D'après G. Simmel, "la raison majeure, profonde, reste que le prix de vente, atteint-il une hauteur exorbitante, épargne à l'objet de la transaction l'avilissement qui découle de sa mise en vente"⁸⁴. Ce même auteur relie l'attribution du caractère de prostitution au phénomène d'individualisation : "C'est l'individualisation accrue au sein du groupe qui rend l'argent de plus en plus inapte à servir de médiateur pour les rapports purement individuels"⁸⁵. Ceci conduit à l'opposition couramment établie entre l'individualisation des pays occidentaux et le sentiment profond de collectivité en Afrique. Il est vrai que les qualités individuelles, telles qu'une entente commune, des affinités identiques, etc., sont privilégiées dans les contacts sexuels lorsque le bonheur est reconnu comme strictement personnel. La transaction sexuelle avec l'argent véhicule alors des représentations négatives comme la division ou l'intérêt lorsque l'on considère les hommes comme désireux d'acheter un droit d'accès au corps des femmes.

⁸⁴ G. Simmel, "Philosophie de l'amour", Paris, Rivages, 1988, p. 87.

⁸⁵ G. Simmel, "Philosophie de l'amour", ibid. p.82.

Mais les difficultés de subsistance et les influences omniprésentes de luxe et d'opulence dans la société abidjanaise modifient les valeurs accordées à l'âme et au corps humain parallèlement à l'argent. "Si je sors avec un gars et qu'il ne me donne rien, que je ne puisse pas me nourrir ou nourrir mes enfants, je vais sortir un autre gars qui lui va m'aider. Je ne vais pas attendre et mourir là. Ici à Abidjan, y'a plus l'argent, comment il faut faire ?".

La non-dévalorisation de l'argent ou des cadeaux dans la relation sexuelle pourrait s'expliquer dans la mesure où c'est l'homme qui sollicite de la façon la plus directe et explicite (verbalement etc.) une relation sexuelle. Cette prise d'initiative, et en quelque sorte de risques, aurait davantage de probabilité d'être acceptée accompagnée de cadeaux ou présents. Offrir permettrait de courtiser et de demander. Plus qu'une valeur matérielle, le cadeau aurait une portée symbolique et pourrait être rapproché dans la réalité (malgré sa disparition progressive), du paiement de la dot pour la fiancée.

D'une certaine façon, on pourrait relier la valeur du cadeau à celle de la femme lorsque certaines enquêtées considéraient une offre importante comme une marque d'estime et d'intérêt.

Plus largement, le cadeau peut être replacé dans les systèmes d'échanges cérémoniels traitant des représentations et des sanctions liées aux obligations de donner, recevoir et rendre. Cependant, l'obligation de donner en retour d'un contact sexuel ne relève pas du simple principe de réciprocité. Si c'était le cas, seule suffirait la contribution sexuelle de l'homme dans la relation. Or, il n'en est rien. L'obligation de rendre, tout aussi importante que celle de donner et recevoir, met en jeu d'autres présents. L'homme se doit ainsi d'être prévenant et attentionné, ceci de façon régulière et durable sous peine d'être sanctionné et de voir la relation se briser. La femme est tenue d'accepter ses cadeaux et, à son tour, de rendre par le maintien des contacts sexuels (et parfois de cadeaux). Le couple est ainsi soumis à cette triple obligation de rendre, recevoir et donner, largement étudiée dans les travaux de M. Mauss, et qui n'est que le produit de normes et de représentations morales.

Les présents, souvent exhibés avec fierté, permettent de prouver et, par là, de se prouver que l'on est aimé. Ils sont d'autant plus appréciés qu'ils peuvent l'être par les autres. Par conséquent, on s'évertue à recevoir des produits ostensibles. Certes, les relations sexuelles peuvent permettre de se nourrir, de payer un loyer ou d'obtenir quelques produits autrement inaccessibles.

Bien que tout rapport sexuel "tarifé" soit difficile à évaluer, cette dernière forme d'échange est parfois définie communément comme une prostitution occasionnelle. Le besoin matériel, les rêves de romance ou de bonheur, conformes aux modèles occidentaux, passent parfois par la prostitution. Le racolage (les moyens de subsistance proviennent exclusivement de la prostitution, ceci dans les bars, les "maquis", dans les rues, comme par exemple : en zone 4, "la rue des serpents" désignant les interpellations sifflantes des prostituées) et, parallèlement à une activité quelconque, la semi-prostitution de survie ou permettant "d'arrondir les fins de mois" (également lors de fêtes, etc.), constituent ainsi les principaux types de prostitution à Abidjan.

Les femmes ou les jeunes filles font l'objet d'une véritable classification à Abidjan. Selon leurs tenues vestimentaires, leurs gestuels, leurs vocabulaires et leurs relations avec les hommes, elles seront élevées au rang très respectable des "Dames", ou pour les plus jeunes, des "Nanas", à celui plus commun des "Go" ou des "Daye", tandis que plus vulgairement "la Gazeuse" fait allusion, en particulier, au nombre relativement élevé de partenaires sexuels, et enfin sont reléguées parmi les prostituées : les "Toutous"⁸⁶, les "Djandjous", les "Djentras, les Saos ou les Tchoins"⁸⁷.

⁸⁶ "Forme contractée de "two pences two shillings" : tarif des premières prostituées en Côte d'Ivoire. Voir K. Goli, "La prostitution en Afrique". Un cas : Abidjan. Les nouvelles éditions africaines, Abidjan, 1986.

⁸⁷ Mots "nouchis".

Enfin, il y a les "côcôs" pouvant recouvrir les catégories précédentes ou former un groupe à part entière. Ceci tel que le décrit la chanson sur les "côcôs" : "Les côcôs c'est des gens qui vivent dans la poche de leurs camarades"⁸⁸. Hommes ou femmes, ils ont différents profils selon les quartiers ou leurs attitudes : "Adjamé côcô loubard, Marcory côcô bluffeur, (...) Treichville côcô historique" ou encore "un Guéré dans un funéraise Bété, c'est un côcô, mais un côcô ethnique"⁸⁹.

Citons un exemple précis de "côcô" féminin :

(...)
A Yop city
il y a un maquis que l'on appelle le city,
Arrivée au city,
Si tu vois les gos sapées
Rouge à lèvres, crayon dans cheveux
Pieds sur pieds
Bras dans bras sans oublier le sac en main

Quand tu les vois, on dirait invités d'honneur
Djah c'est pour côcô
Tout ça c'est les côcôs
Mais côcôs spirituels
 (...)

Extrait de : Chanson "Les côcôs", Zouglou Gnakpa

⁸⁸ Extrait de : Chanson "Les côcôs", Zouglou Gnakpa.

⁸⁹ Extrait de : Chanson "Les côcôs", Zouglou Gnakpa.

C. L'IDEAL MASCULIN

"Lorsqu'un homme a la bouche large ou il est très gourmand ou il sera toujours prêt à lancer à l'adresse de sa femme des injures grossières. Lorsque sa bouche est petite, c'est signe d'avarice... Un homme qui a un cou trapu ou qui marche le cou tendu en avant enterrera trois femmes... un homme dont le front brille naturellement est intelligent, un homme qui a un gros talon a un membre viril très développé, etc."⁹⁰. Toute une série de critères physiques, dont l'absence ou la présence permet de définir l'homme rencontré. Cependant rares sont les femmes pratiquant une étude morphopsychologique dans le choix d'un partenaire sexuel.

Certes, l'existence du sida intervient dans l'évolution de l'idéal masculin. En témoigne l'intérêt croissant accordé aux hommes "sérieux et bien en chair". Signe incontestable d'une absence de maladie, l'opulence des formes serait recherchée par les femmes. On connaissait l'attrait des rondeurs féminines, le sida pourrait susciter ce même intérêt chez les hommes. A travers une étude sur les représentations de la santé, G. Vigarello met en évidence les mêmes surveillances chez les individus quant à l'évolution de leurs anatomies. Tout un imaginaire corporel va tour à tour considérer l'obésité et la maigreur, entre autres, comme des indices du sain et du malsain. L'auteur souligne une attirance et une recherche médiévale de "la solidité du corps dans le cumul alimentaire. Le contraire de la sobriété : manger toujours davantage pour être mieux protégé (...) Etre gras est un signe de ressource corporelle"⁹¹.

⁹⁰ Extrait d'un article paru dans Awoura, "Des hommes à ne point épouser" n° 150, Janvier 1985, p. 30.

⁹¹ G. Vigarello, "Le sain et le malsain, santé et mieux-être depuis le Moyen Age", Paris, Ed. du seuil, 1993, p. 43.

Par ailleurs, il est couramment établi que seule l'expérience et la vie commune mettent à l'épreuve une stabilité matrimoniale ou une relation entre individus. C'est ainsi que de nombreux proverbes rappellent l'absence de valeurs de référence permettant de bien choisir son conjoint ou son partenaire, homme comme femme : "*Snan o ti man ablé nan b'a ungé i dyé b'a nian*" : "L'homme n'est pas un épi de maïs qu'on décortique pour voir ce qu'il vaut"⁹² ou "*Bla ti a nzan nan b'a bô su b'a nian*" : "La femme n'est pas un vin dans lequel il suffit de tremper les lèvres pour voir ce qu'il vaut"⁹³.

Dans cette société essentiellement orale, c'est surtout le vécu qui "donnent au temps son rythme"⁹⁴. Les migrations saisonnières, l'arrivée de certaines récoltes sur les marchés d'Abidjan, les fêtes, les changements de statut, etc. forment des repères temporels. De ce fait, et comme nous l'avons indiqué dans la partie méthodologique, les repères spatiaux ou les événements familiaux jalonnent les récits. L'estimation de la durée d'une relation avec un homme n'échappe pas à cette règle. A la question : "Depuis combien de temps êtes-vous ensemble ?", on obtenait des réponses comme : "On a fait trois enfants" ou "Depuis que je suis à Abidjan"⁹⁵. Mais cette perception du temps servait non seulement à situer la durée de l'interaction affective, mais aussi à la contrôler : "Entre nous ça marche, on part toujours ensemble travailler durant les saisons des pluies". A travers les proverbes ou les exemples

⁹² Proverbe baoulé signifiant : "On peut découvrir les grains de maïs avant de faire griller l'épi pour le manger. Les sentiments profonds d'un homme ne se révèlent qu'à l'expérience; c'est seulement en le mangeant qu'on s'aperçoit qu'il est bon ou mauvais." V. Guerry, "Proverbes Baoulé", proverbes recueillis par V. Guerry, Abidjan, Petit Bassam, multigr. p. 3.

Dans le même sens, un proverbe identique chez les Abbeys souligne que : "Si la femme était comme le maïs, alors je retirerais la peau pour voir les grains" : "On ne peut savoir à l'avance le caractère de la femme que l'on épouse", Dumestre, Duponchel, "Extraits de proverbes Abé et Avikam", Fascicule 1, XXXVI, 1972.

⁹³ Extrait des proverbes recueillis par V. Guerry : "sens : Ce n'est qu'après une longue expérience, une vie commune prolongée qu'on peut juger si une femme est l'épouse qui convient", V. Guerry, op. cit. p. 3.

⁹⁴ Expression que nous empruntons à S. Guth "La formalisation du social, Essai de morphologie social", op. cit. p. 52.

⁹⁵ Dans ce cas, la réponse était rarement précisée avec des données sur la durée ou l'année de l'arrivée à Abidjan.

de relations de personnages notoires, on considère que seul le temps permet aux individus de se découvrir et de valider leurs choix. Ces énonciations privilégient non seulement l'intensité des épreuves mais aussi leurs nombres. Elles considèrent que toute promesse, test ou expérience pré-nuptiale sont, dans certains cas, insuffisants. Mettant à l'essai toute vie commune ou relation interpersonnelle, le temps (et ses possibilités d'action) est considéré comme "nécessaire à l'éclosion de la dynamique, il donne de la profondeur aux choix affectifs, il les diversifie, il les défait, il les transforme. Le temps de la relation affective doit couler comme l'eau, sans heurts, pour que les présomptions se transforment en certitudes positives ou négatives, pour que s'établissent des relations sociales congruentes"⁹⁶.

D'une manière générale et sans prendre en compte l'intervention du sida dans les critères du choix du partenaire sexuel, il semble tout de même que la propreté, une belle peau, de belles dents, des cheveux fournis, représentent les indices les plus souvent utilisés pour détecter une bonne santé. Etant peut-être associés (voire de façon inconsciente) à une valeur reproductive, ils paraissent universellement attrayants. "On peut sans doute considérer que les tendances à attacher de l'importance à l'aspect de la peau et à être attiré par un teint propre et net sont probablement des dispositions humaines "innées". En outre, les comptes rendus ethnographiques laissent penser que les signes de maladie ou de difformité atténuent l'attrait sexuel"⁹⁷.

Mais les atouts physiques ("joli, beau, présentable, grand, élégant") sont, avant tout, préférés par seulement 4,7 % des femmes⁹⁸. Les qualificatifs physiques, parfois cités d'emblée dans les discours, sont vite supplantés par des exemples de conduites : "j'aime les

⁹⁶ S. Guth, op. cit. p. 53.

⁹⁷ D. Symons, "Du sexe à la séduction, l'évolution de la sexualité humaine", Sand, New York, 1994, p. 182.

⁹⁸ Voir en annexe tableau A 26.

hommes grands, les abogahisses (adonis), un homme viril avec la peau noire, bien habillé, propre sur lui, une belle manière de marcher, doux, un peu timide, pas beau parleur sinon il va trop raconter d'histoires. Il ne doit pas faire palabre avec la famille, il ne doit pas avoir de copines. Comme les tubabs (ou "les Blancs"), c'est bien !".

Une certaine fascination persiste autour du modèle qu'incarne le couple européen. D'une manière générale, on lui accrédite l'entente, la fidélité, la monogamie, le partage des revenus, l'éducation et la prise en charge à deux des enfants. "L'apologie des "manières des Blancs" - c'est ainsi que l'on dit - enveloppe le dénigrement des pratiques sexuelles africaines, pièce qui ne pouvait pas manquer au procès radical que s'intentent, à Abidjan, les partenaires-ennemis masculins et féminins"⁹⁹. En revanche, les femmes ne semblent pas disposées à vouloir reproduire une communication entre les partenaires sexuels qui aurait cours en Europe. Les problèmes quotidiens y seraient régulièrement abordés et des décisions communes seraient prises. Nos enquêtées nous rappellent que cette relation relève d'une certaine intimité entre hommes et femmes, inhabituelle en Afrique.

Laurentine, 25 ans, étudiante en maîtrise à la faculté d'Abidjan nous confie : "Un jour, en arrivant, je vois mon gars, assis, là, sur le canapé, je lui dis : tu dis quoi ? Il me dit de venir pour discuter. Hé man ! je ne vais pas m'asseoir et discuter comme les Blancs, je suis une Africaine !".

Malgré les difficultés à connaître l'échange verbal au sein du couple, il est clair qu'il existe un refus pour un certain dialogue et ce, d'autant plus lorsque les principaux thèmes de discorde restent omniprésents. Les femmes définissent le plus souvent la communication entre époux à partir de questions d'intendance, plus précisément celles reliées aux problèmes d'argent. C'est en termes conflictuels que sont décrites les prises de décision concernant la part du budget destinée à la nourriture, aux enfants, à l'épouse, etc. Les

⁹⁹ M. Le Pape, C. Vidal, "Libéralisme et vécus sexuels à Abidjan", in Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXXVI, 1984, p. 113.

tensions augmentent lorsque la femme dispose d'un revenu. Soucieuse de son autonomie, elle se décrit comme méfiante vis-à-vis des dépenses du mari et se "débrouille" toujours pour ne dévoiler qu'une partie de ses ressources.

De même, il est inconvenant de manifester publiquement une entente sexuelle ou amoureuse avec son conjoint ou son partenaire sexuel (accolades, etc.). On le sait, ceci pourrait provoquer une réaction de blâme chez l'entourage qui jugerait ces démonstrations comme étant "anormales". Tout se passe comme si la femme mène une vie sociale indépendante. La plupart des activités (quotidiennes, professionnelles, ludiques, etc.) semblent séparer les couples. D'après P. Lethielleux : "Les sociétés africaines, qu'elles soient patri-ou matrilineaires, pastorales ou agraires, organisent les relations entre sexes selon un modèle qui proscrit l'intimité entre hommes et femmes et qui n'attribue qu'une importance restreinte à la communication verbale. Ce phénomène n'est pas sans lien avec la structure de ces sociétés"¹⁰⁰.

L'attrait que suscite inmanquablement "le Blanc" se confond fréquemment avec l'intérêt pour son apport financier. Il est certain que le choix d'un partenaire sexuel relève des objectifs et visées à l'origine de la relation sexuelle. L'argent reste, à Abidjan, quasiment au cœur de tout contact sexuel. Pas toujours affiché en tant que tel, il ressort parfois même à travers la première qualité masculine désirée : la gentillesse, la bonté, etc.

"Gentil, bon, sympathique, tendre, amuseur, affectueux, calme, gai", autant de qualités morales avant tout prisées chez les hommes par 66 % des femmes interrogées. La crainte d'être "trompée" apparaît dans 12,5 % des réponses¹⁰¹ exigeant de l'honnêteté, de la fidélité ou encore de la franchise masculine. Impliqué dans une série de conduites, l'amour

¹⁰⁰ P. Lethielleux, "Sexualité humaine", Centre d'études Laennec, Paris, 1966, p. 76.

¹⁰¹ Ce pourcentage est extrait des réponses à la question 36.1 en annexe A 26.

n'est que rarement directement cité. Cette conception peut trouver ses origines dans la perception parfois sociale et utilitaire de certaines relations et en particulier du mariage : "*A sé bla "yaki", nan ké i ndé fé ti o, o aulô ko ka ngben ti o*" : "Tu présentes des excuses à ta femme, ce n'est pas parce qu'elle est dans son droit, c'est parce que ta cour resterait vide"¹⁰². D'autre part, il ne faut pas négliger le fait que le mariage n'est, traditionnellement qu'une alliance des lignages avant celle des individus . Comme le décrit M. Mead : "Le mariage (...) est considéré comme un accord économique et social où la richesse, le rang social, les capacités du mari et de la femme entrent en ligne de compte. Nombreux sont les époux qui, surtout passé trente ans, sont parfaitement fidèles l'un à l'autre. Il semble qu'il faille en trouver l'explication non dans l'ardeur de l'amour conjugal, mais d'une part dans la facilité d'adaptation sexuelle, de l'autre dans le fait qu'à cet âge, d'autres intérêts - organisation sociale pour les hommes, enfants pour les femmes - prennent le pas sur la recherche des plaisirs sexuels.¹⁰³"

Amandine ne démentirait pas cette analyse mais la présenterait autrement : "affaire de sexe, je ne peux même pas y penser, qu'est ce que tu peux faire quand le ventre te tient, si mon mari amène de quoi manger, tenir propres mes enfants, c'est tout ce que je demande."

Mais si certaines ne recherchent pas (d'autres n'y croient pas) l'amour romanesque ou ne comptabilisent plus les déclarations enflammées à des partenaires différents, quelques unes décrivent tout de même un amour exclusif et jaloux, passionné et durable, empreint des notions de fidélité et de monogamie propres, en particulier, à la morale chrétienne.

Sachant que tout sentiment amoureux s'inscrit différemment selon chaque milieu social, il importait de parvenir à en saisir l'expression en redéfinissant toutes ses conditions d'existence. Nous l'avons dit, le fait que certaines démonstrations amoureuses soient mal

¹⁰² V. Guerry, op. cit. p. 3. Sens : "La vie commune oblige parfois à abandonner certains de ses droits. Il faut accepter certains compromis sinon la vie en société est impossible. Qui veut faire triompher tous ses droits sera rejeté de tous".

¹⁰³ M. Mead, "Moeurs et sexualité en Océanie", Plon, 1963, p. 449.

perçues (s'embrasser dans la rue, se tenir la main etc.) témoigne d'une forte emprise sociale sur les conduites amoureuses. Mais le mariage amoureux semble véritablement intégré en tant que norme sociale, à Abidjan. Il est vrai d'emblée que l'existence encore importante de la polygamie va à l'encontre de ce que l'on conçoit comme une relation amoureuse exclusive. Mais peut-on dire pour autant que l'amour ne peut exister sans exclusivité ?

L'amour, ou plutôt les histoires d'amour, se racontent, se vivent et se ressemblent quelquefois. On tombe amoureux jusqu'à dire que l'on est "brisé", terme évoquant les dépendances et les souffrances morales éventuellement vécues.

"Kan ndyé kol yé i ti kpo ka" : C'est là où la fourmi magnan aime que sa tête se détache et reste¹⁰⁴. Ce proverbe traduit bien l'intensité et la force des passions amoureuses propres au domaine de l'irrationnel. En ce sens là, le choix d'un partenaire sexuel pourrait être défini comme dépendant d'une certaine idéologie amoureuse. Celle-ci, en véhiculant des croyances aux "coups de foudre", à l'intervention du "hasard" ou de "la volonté de Dieu", à un certain "feeling" passant entre des individus, permettrait de ne pas s'interroger sur les origines de l'existence de sentiments amoureux et par là même de ne pas remettre en question une relation sexuelle et amoureuse. Comme l'explique J. C. Kaufmann, "(...) l'idéologie amoureuse a une vertu essentielle : elle s'oppose à l'idée que l'élection du conjoint pourrait être le résultat d'un choix rationnel"¹⁰⁵. L'auteur ajoute que c'est une sorte "d'autocensure qui interdit d'aller trop loin dans l'explicitation du choix en tant que choix délibéré"¹⁰⁶.

Mais les discours amoureux sont extrêmement diversifiés. Si certaines femmes déclarent ne pas pouvoir dire ce à quoi correspond leur idéal masculin (à part une attirance complexe ou

¹⁰⁴ V. Guerry, op. cit. p. 13. L'auteur précise que : "cette fourmi possède de fortes mandibules; quand elle s'accroche quelque part, il est difficile de l'en détacher, elle préfère y laisser sa tête plutôt que de céder". C'est à dire, entre autres que : "Quand on aime vraiment quelqu'un, on est prêt à se faire tuer pour lui".

¹⁰⁵ J. C. Kaufmann, "Sociologie du couple", Que sais-je ? Paris, PUF, 1983, p. 36.

¹⁰⁶ J. C. Kaufmann, "Sociologie du couple", ibid., p. 37.

confuse), d'autres n'hésitent pas à évaluer quantitativement ce qu'elles considèrent comme des qualités ou des défauts.

Elles seront 5,7 % à rechercher un "travailleur indépendant"¹⁰⁷. Ce dernier critère recouvre non seulement deux traits de caractère très estimés : le courage et la vaillance, mais également un capital financier fort apprécié. Ceci est souvent clairement énoncé comme le montre la plupart des annonces matrimoniales. Tandis que les hommes mettent en avant leur "situation stable" et recherchent des "femmes d'affaires" et/ou "pas nécessiteuses", les annonces féminines apparaissent plus précises et exigeantes.

En exemple, voici l'une de ces annonces parue dans Mousso¹⁰⁸ :

Ivoirienne 37 ans, 1,78 m, 63 kg, charmante, jolie, forme miss, sérieuse, très calme, gentille, ambitieuse, secrétaire informaticienne divorcée, désire rencontrer homme 40 à 45 ans, célibataire, divorcée, 2 enfants, au maximum, bronzé, jovial, gentil, propre, adorant parfum, élégant, travaillant dans un organisme international (FAO-BAD-BCEAO-PNUD) commandant (marine, Fanci) de toutes nationalités surtout Ivoirienne, Burkinabé, Béninoise, Sénégalaise pour lier amitié sincère, sérieuse durable, voire mariage. Photo 1ère lettre. Aventurier, pas sérieux s'abstenir.

L'apport financier est directement mis en avant par seulement 3,6 % des enquêtées. Pourtant, il semble davantage présent. Comme le remarque F. De Singly : "Un mari représente trop l'avenir social pour qu'elle (la femme) reste indifférente aux hommes qui par leurs comportements expriment la possession d'un fort capital"¹⁰⁹. Ainsi, la générosité, la fidélité et l'élégance ne semblent que le comportement attendu d'un homme aisé. La gentillesse et la bonté répondraient à des reproches souvent formulés à l'encontre des

¹⁰⁷ Pour tous ces pourcentages, voir tableau des fréquences sur la question 36.1 en annexe A 26.

¹⁰⁸ Mousso, Hebdomadaire d'informations destinées à la femme, 1ère année, N°026 du 06 mai 1994, p. 2.

¹⁰⁹ F. De Singly, "Fortune et infortune de la femme mariée", Paris, PUF, p. 29.

hommes : "avare, égoïste, ne fait pas de cadeaux, etc.". De même pour la fidélité qui rappelle le nombre élevé de maîtresses ou "deuxièmes bureaux" seulement possible chez les hommes riches. Bien que le contraire soit souvent faux, être riche signifie obligatoirement être élégant, à Abidjan. A défaut de posséder un statut social élevé, on tente d'en imiter les signes extérieurs. Les variations corporelles sont largement dépendantes des signes de bonne santé, comme de statut élevé.

Les femmes n'ignorent pas que l'élégance ne représente pas systématiquement un important capital financier, mais elles avouent "ne pas résister aux charmes de la sape". D'autres au pécule relativement élevé s'efforcent de s'unir à un homme du même niveau social afin de préserver leurs intérêts. Ceci dans le mariage comme dans les relations post ou pré-nuptiales.

Monique, 25 ans, achète des pagnes qu'elle revend. Elle gagne entre 50000 et 60000 F CFA/mois : "D'accord, je travaille et je gagne mon argent mais ici en Afrique, si tu sors avec ton gars, c'est lui qui doit payer. L'homme doit entretenir la femme. Mais ce n'est pas parce qu'il paie qu'il doit faire malin sur elle. Le gars doit respecter la femme, donner l'argent pour la popote, payer l'école des enfants. Il faut que la femme travaille, sinon elle peut se trouver à la rue, l'homme peut la foutre à la porte, amener sa rivale à la maison sans que tu puisses faire bouche (c'est à dire contester)... Si l'homme n'a rien, je ne vais pas payer et qu'il bouffe mon argent, il n'a qu'à travailler !".

Certaines se déclarent toutefois prêtes à travailler davantage en cas de problèmes financiers¹¹⁰. Mais avec des cursus scolaires précocement avortés, ceci souvent au niveau des classes élémentaires, le manque d'instruction et la rareté des emplois diminuent les

¹¹⁰ La force des choses oblige également un renversement de situation. Malgré son refus, c'est souvent l'épouse qui "assure la popote, nourrit tout le monde ; elle habille les enfants et s'habille elle-même", car il (son mari) ne lui fait plus de cadeaux." Voir C. Vidal, "Guerre des sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA" Cahiers d'études africaines, (XVII), 1, 65, Mouton, 1977, p. 129.

chances de trouver un emploi. Même les diplômées sont sans emploi et soulignent la dégradation générale du marché du travail.

Même si les écarts tendent à s'amoinrir, les filles sont encore largement moins scolarisées que les garçons, quel que soit le niveau d'étude considéré. A Abidjan, en 1978, 56,7 % d'entre elles étaient analphabètes, 29,5 % auraient bénéficié de l'enseignement primaire, 12,6 % du secondaire et enfin 1,2 % du supérieur. Lors de cette même année, les garçons étaient 38,9 % à être analphabètes et représentaient 35 % des effectifs scolaires du niveau primaire, 22,6 % de l'enseignement secondaire et 3,5 % suivaient des études supérieures¹¹¹. Moins nombreuses à être scolarisées, elles abandonneraient également plus souvent leurs études¹¹². La scolarisation d'une fille semble plus souvent négligée en raison de l'enracinement de certains préjugés sur le rôle social de la femme. On conçoit aisément son avenir au sein de la famille et plus rarement en tête d'un poste de direction. En cas de difficultés de subsistance, les parents privilégient généralement la scolarité du garçon au dépens de celle de sa soeur. Peu ou non encouragées et soutenues financièrement, le suivi scolaire se rompt souvent en cas de grossesse. Au terme d'une analyse sur la formation des femmes en Côte d'Ivoire, R. Anderson retient que "dans l'ensemble, les jeunes filles sont d'autant plus nombreuses que les niveaux de formation préparant à un emploi sont plus bas, elles se retrouvent concentrées dans les spécialités et les filières où les débouchés sont les plus incertains, elles forment la majorité des effectifs des établissements dans lesquels, les rendements sont les plus faibles."¹¹³

Face aux difficultés d'insertion professionnelle, aux nombreux licenciements et compressions de salaire, les femmes se tournent davantage vers le secteur informel de

¹¹¹ Source : Direction de la Statistique - Enquête à passages répétés - 1978.

¹¹² Voir L. Dia, "La scolarisation des filles en Côte d'Ivoire : évolution des effectifs et disparités", p 14 - 28 in Cahiers Formation Emploi, "Emploi et formation des femmes en Côte d'Ivoire", 34, 1986.

¹¹³ R. Anderson, "Les politiques d'éducation et de formation des femmes en Côte d'Ivoire : des principes aux réalités", in Cahiers Formation Emploi, "Emploi et formation des femmes en Côte d'Ivoire", 34, 1986, p. 12.

l'artisanat et du commerce. Ce ne sont que des petits métiers qui, passant outre l'accord des pouvoirs publics, permettent de satisfaire quelques besoins d'existence. C'est ainsi que le paysage urbain voit fleurir et disparaître (détruits par les forces de police) d'innombrables petits "maquis" le long des routes avec de rudimentaires bancs et tables en bois recouvertes de nappes plastifiées valorisant la marque "Flag" : qui, d'après le slogan publicitaire est celle de la bière de "l'homme fort".

En majorité (118/183), petites vendeuses d'attiéké, de bananes, de kolas, etc. ou marchandes de pagnes ou d'objets divers, 36 % (183/504) des femmes enquêtées travaillent¹¹⁴. Mais il existe de fortes inégalités entre les commerçantes. Nouvelles citadines ou pas, non scolarisées ou d'un niveau très faible, la plupart se livrent à un petit négoce au coin d'une rue ou, à l'aide d'un plateau sur la tête, colportent des fruits, des arachides, des gâteaux, des chaussures, des médicaments ou encore des tissus. A chaque vente de produit correspondrait une vendeuse de nationalité différente, à savoir que l'on retrouverait plutôt des Ivoiriennes dans le commerce de l'attiéké, des Maliennes dans celui des brochettes, des Guinéennes dans la vente des pagnes, etc.¹¹⁵ La journée de travail, très rude, débute généralement à 5 heures du matin. Une fois les travaux ménagers accomplis, elles se rendent au marché pour vendre ou acheter les marchandises. A toute heure, on peut les croiser dans leurs déplacements, résistantes et courageuses. Avec un modique bénéfice (souvent entre 50 et 2000 F CFA/jour suivant les jours et les produits), elles participent à l'entretien du ménage ou le font vivre.

Une autre catégorie de femmes, plus rare, pratique le commerce international. De façon souvent illégale, les marchandises sont le plus souvent importées du Togo ou du Ghana.

¹¹⁴ Voir en annexe le tableau A 66 présentant la distribution des professions des femmes. Ce pourcentage de femmes ayant une profession n'est absolument pas représentatif des femmes d'Abidjan. Il s'explique en partie par un nombre très important de jeunes enquêtées, encore en formation (192 femmes ont moins de 20 ans, soit 38 % et plus largement 379 enquêtées n'ont pas 30 ans, soit 75 %).

¹¹⁵ Voir A. Touré, "Les petits métiers à Abidjan, L'imagination au secours de la "conjoncture", Paris, Karthala, 1985, p. 22.

Environ deux fois par mois, elles effectuent le voyage en avion ou en car et ramènent à Abidjan les produits commandés. Vêtements de qualité, sacs et divers autres accessoires luxueux sont revendus à une clientèle fixe et réservée. L'exploitation de ce secteur informel procure à ces femmes de hauts revenus. Toujours coiffées, maquillées, enluminées, parées de bijoux de grande valeur et vêtues des plus beaux pagnes, on les nomme les "Nana-Benz"¹¹⁶, en soulignant la marque de leur véhicule. Imposantes, grandes prêtresses modernes, elles savent se faire respecter. Parfois très belles, l'air suffisant et détaché, personne ne semble les impressionner. Surtout pas les hommes qu'elles entendent bien "contrôler". D'ailleurs, ne dit-on pas qu'elles ont "troqué l'amour et les enfants contre de l'argent" ? Célibataires ou mariées, il est difficile de connaître leur vie sentimentale. Leurs partenaires sexuels détiendraient des hauts postes à responsabilité, dont on ne parle pas facilement.

Mais ces "femmes d'affaires" ont, depuis le début des années quatre vingt, connu un certain déclin dans leurs activités face à la crise ivoirienne. Leurs itinéraires marqués par la conquête d'une autonomie financière se voit aujourd'hui aboutir à ce qu'elles nomment "un grand trou d'amour". Leur grande indépendance "troquée" contre des relations conjugales ou sentimentales leur impose aujourd'hui une solitude, parfois mal vécue, avec un repli sur de faibles activités informelles de simple subsistance. Soutenues par leurs filles, devenues "mères-célibataires" à leur tour, leur regret ou leur révolte se situent davantage au niveau d'une économie qu'elles n'ont pu contrôler et d'un idéal masculin qu'elles n'ont pas rencontré.

L'artisanat attire également beaucoup de femmes. "Faire la couture" est considéré comme un des métiers les plus prestigieux. 120 enquêtées parmi 192 n'ayant pas d'emploi sont en

¹¹⁶ R. Coordonnier, "Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)", Paris, L'Harmattan, 1979.

apprentissage dans une école de couture et elles ne sont que 16 à être effectivement couturières, stylistes, brodeuses, tapissières ou raccommodeuses. Ouvrir un atelier de couture nécessite un capital financier important qui est rarement constitué.

Célestine, 45 ans, divorcée, couturière à son domicile à Marcory, nous explique : "Avec la conjoncture, il faut avoir l'argent au départ, moi j'ai commencé avec 200 000 F CFA, j'ai acheté les machines à coudre, cela fait un an que je me suis installée et ça ne marche pas. Y'a trop de couturiers partout. Je paye mes employés et rien ne me revient".

D. TRADITION ET MODERNITE OU CONFIGURATION AVEC L'A. F. C. (ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES)

Nous présentons sur la figure AFC 1 une projection des variables actives (variables d'opinions) et supplémentaires (variables de statut) sur le plan formé par les axes 1 (vertical) et 2 (horizontal).

Les deux premiers indices de valeur propre, de l'ordre de 0.207 pour l'axe 1 et 0.110 pour l'axe 2, montrent une bonne liaison entre les variables des différentes questions¹¹⁷. Nous allons maintenant analyser avec plus de précision les liaisons entre variables (ou modalités) pour les deux facteurs les plus informatifs. Nous présentons dans les tableaux ci-contre, les contributions relatives des différentes modalités actives apportant de l'information sur les facteurs 1 et 2.

Pour définir les modalités qui sont les plus informatives sur chacun des axes, il faut rechercher les variables présentant des contributions supérieures à la contribution moyenne aussi bien du côté positif que du côté négatif du facteur. La contribution moyenne correspond au total de référence de 1000, divisé par le nombre de modalités actives. Dans notre analyse, la contribution moyenne (indépendance maximale entre chaque variable, donc aucune information) serait donc de $1000/51 = 19.6$ (51 étant le nombre des variables actives).

¹¹⁷ Cf. Ph. Cibois, "L'analyse des données en sociologie", Paris, PUF, 1984, p. 121.

AXE 1 (côté positif de l'axe)

Tableau II 11

code des modalités	Intitulé des modalités ¹¹⁸	contributions	effectifs
1491	"vierge"	21	64
1531	"connu 1 Hom."	44	179
1574	"adultère H. = M.S.T."	24	42
1971	"préserv. inconnu"	88	166
2141	"non mariage si désac. parents"	21	398
2151	"refus ethn. ≠"	50	154
2191	"refus nation. ≠"	37	179
2351	"contre cohabitation"	29	285
1632	"pas amant"	46	44
2411	ignore sérop."	36	377

AXE 1 (côté négatif de l'axe)

Tableau II 12

code des modalités	Intitulé des modalités	contributions	effectifs
1533	"connu 5 à 9 H."	23	43
1581	"amant droit"	19	126
1972	"connaît préserv."	29	338
1982	"préserv. inconnu"	48	57
1983	"rare préserv."	51	42
1991	"F. décide préserv."	62	63
1992	"H. décide préserv."	26	37
1993	"H. & F. décident préserv."	22	14
2142	"mariage si désac. parents"	42	103
2352	"pour cohabitation"	20	212
2412	"sait sérop."	69	126
2446	"sida = M.S.T."	20	18

¹¹⁸ Nous avons laissé les noms des variables tels qu'ils apparaissent sur les Analyses Factorielles de Correspondances afin de pouvoir les localiser le plus rapidement possible. Ces abréviations ont été présentées sous une forme plus détaillée dans les pages 94 - 99.

AXE 2 (côté positif de l'axe)

Tableau II 13

code des modalités	Intitulé des modalités	contributions	effectifs
1532	"connu 2 à 4 H."	38	194
1572	"adultère ≠ amour"	22	33
1632	"pas amant"	59	44
1984	"jamais préserv."	43	230
2152	"oui ethn. ≠"	66	340
2192	"oui nation. ≠"	75	318
2352	"pour cohabitation"	19	212
2444	"sida = peur"	27	28

AXE 2 (côté négatif)

Tableau II 14

code des modalités	Intitulé des modalités	contributions	effectifs
1534	"connu 10 à 36 H."	59	11
1632	"pas amant"	59	44
1982	" svt préserv."	37	57
1983	"rare préserv."	19	42
1991	"F. décide préserv."	46	63
1992	"H. décide préserv."	21	37
2151	"refus ethn. ≠"	141	154
2191	"refus nation. ≠"	127	179
2446	" sida = M.S.T."	52	18

*** Interprétation de l'opposition des modalités le long de l'axe 1**

Les 22 modalités qui apportent de l'information par rapport au premier facteur (axe 1) totalisent une contribution moyenne totale de $326 + 477 = 803$. En d'autres termes, on rassemble avec ces modalités 80.3 % de l'information apportée par le premier facteur. Toutes les autres modalités dont les contributions respectives sont inférieures à la valeur 19

de la contribution moyenne ne sont pas significatives et ne sont donc pas interprétables. Nous présentons sur la figure AFC2, uniquement les modalités actives dont la contribution est significative le long de l'axe 1. La répartition spatiale de ces modalités nous permet d'identifier deux groupes présentant des opinions opposées.

Les modalités actives du côté positif de l'axe 1 (**groupe 1**)¹¹⁹ traduisent une faible pratique sexuelle (modalités : "pas amant", "vierge", "connu 1 H."), une méconnaissance du sida et des moyens de prévention (modalités : "ignore sérop.", "adultère H. = M.S.T.", "préserv. inconnu"), une conception traditionnelle du mariage, des contacts etc. (modalités : "non mariage si désac. parents", "refus ethn. ≠", "refus nation. ≠", "contre cohabitation"). Les autres modalités qui se superposent aux modalités typiques du groupe I (voir figure AFC 1), qu'elles soient actives et moins contributives que la moyenne (contribution < 19), ou qu'elles soient en supplémentaires (variables de statut), permettent d'illustrer un type idéal¹²⁰.

Les variables supplémentaires de religions "musulmane" et "animiste", de catégories d'âge "moins de 20 ans", "30 à 39 ans" et "40 à 49 ans", de statuts matrimoniaux "veuve",

119 Significations des abréviations : "pas amant" : l'enquêtée déclare ne pas avoir d'amant ou de partenaire supplémentaire, "vierge" : l'enquêtée dit ne jamais avoir eu de partenaire sexuel, "connu 1 H." = l'enquêtée confie n'avoir connu qu'un seul partenaire sexuel, "ignore sérop." : l'enquêtée ignore ce que signifie "être séropositif", "adultère H. = M.S.T." : l'enquêtée considère que l'adultère de l'homme est à l'origine de la propagation des M.S.T., "préserv. inconnu" = l'enquêtée déclare ne pas savoir ce qu'est un préservatif masculin ou en avoir une vague idée, "non mariage si désac. parents" : l'enquêtée affirme refuser toute proposition de mariage en cas de désaccord parental, "refus ethn. ≠" : l'enquêtée refuserait de marier sa fille à un homme appartenant à une autre ethnie, "refus nation. ≠" : l'enquêtée refuserait de marier sa fille à un homme ayant une autre nationalité, "contre cohabitation" : l'enquêtée refuserait que sa fille vive avec un homme sans être mariée avec lui, "1er homme de 20 à 27 ans" : l'enquêtée déclare avoir connu son premier partenaire sexuel lorsqu'elle avait entre 20 et 27 ans.

120 Ainsi, "(...) l'analyse des correspondances d'un ensemble de questions nous manifeste des configurations de réponses qu'on doit interpréter comme des types idéaux. Il est possible de constituer à partir d'eux des variables qui en soient le reflet : leur constitution a été faite en comptant pour chaque configuration le nombre d'individus qui l'avait jusqu'à un certain seuil. Pour la détermination du seuil on a trouvé un équilibre entre le désir d'avoir des types aussi purs que possible et le désir de classer la plus grande partie de la population." Ph. Cibois, "L'analyse des données en sociologie", Paris, PUF, 1984, p. 139.

"mariée" et "divorcée", de niveaux de scolarité "non scolarisée", de précocité sexuelle "1er H. de 20 à 27 ans", renforcent les tendances déjà observées avec les variables actives.

Du côté négatif de l'axe 1, on observe des modalités actives et supplémentaires qui traduisent des comportements opposés à ceux décrits précédemment (**groupe 2**)¹²¹. Les variables actives du côté négatif de l'axe 1 traduisent une pratique sexuelle plus intense (modalité : "connu 5 à 9 H."), une bonne connaissance de la maladie et des moyens de protection (modalités : "connaît préserv." , "connaît sérop.", "sida = M.S.T."), une conception plus libérée du mariage, des contacts et de la sexualité (modalités : "a amant", "amant droit", "mariage si désac. des parents", "pour cohabitation").

Les variables supplémentaires de religion "catholique", "protestante", "autre religion", "harriste", de statut matrimonial "célibataire", "concubine", de catégories d'âge "20-29 ans", de précocité sexuelle "1er H. de 10 à 14 ans", de niveau de scolarisation "2d cycle 1", "2d cycle 2", "ens. prof." permettent également de définir un type idéal opposé.

Ainsi, la classe des femmes âgées entre 20-29 ans (groupe 2) s'oppose aux classes d'âge supérieures : 30-39 ans et 40-49 ans (groupe 1).

La classe des 20-29 ans caractériserait des enquêtées scolarisées (second cycle 1 et second cycle 2, enseignements professionnel et supérieur), concubines ou célibataires, ayant eu un "1er H. de 10 à 14 ans", ayant connu entre 2 et 4 hommes (voire plus), étant de religion chrétienne et détenant un partenaire supplémentaire.

¹²¹ Significations des abréviations : "connu 5 à 9 H." = l'enquêtée déclare avoir connu entre 5 et 9 partenaires sexuels, "connaît préserv." = l'enquêtée affirme savoir ce qu'est un préservatif masculin, "connaît sérop." l'enquêtée sait ce que signifie "être sépositif", "sida = M.S.T." : pour l'enquêtée, le sida est une maladie transmise par le sexe (c'est sa seule conviction), "a amant" : l'enquêtée a un amant ou un partenaire supplémentaire à un concubin ou un ami, "amant droit" = l'enquêtée considère que la femme a le droit d'avoir un amant ou un partenaire supplémentaire, "mariage si désac. parents" : l'accord parental n'est pas jugé indispensable par l'enquêtée, "pour cohabitation" : l'enquêtée estime qu'une cohabitation entre futur époux est souhaitable, "1er H. de 10 à 14 ans" : le premier partenaire sexuel a été connu entre 10 et 14 ans.

Dans le groupe 1, les femmes âgées entre 30 et 39 ans auraient connu un premier et seul homme entre 20 et 27 ans, seraient mariées ou veuves, non scolarisées, de religion musulmane et sans amant.

D'autre part, les variables situées à proximité de l'intersection des axes 1 et 2 pourraient traduire des comportements moyens non spécifiques. C'est à dire que le fait de connaître un premier homme entre 15 et 19 ans pour une femme, d'être animiste, divorcée et d'un niveau d'instruction primaire ne peut justifier l'appartenance à l'un de ces deux groupes.

*** Interprétation de l'opposition des modalités le long de l'axe 2 :**

Le facteur 2 oppose les variables illustrant un comportement moyen ("pas amant", "connu 2 à 4 H.", "adultère H. ≠ amour", "jamais préserv.", "oui ethn. ≠", "oui nation. ≠", "sida = peur", "pour cohabitation")¹²² à des variables illustrant des opinions atypiques. On peut par exemple constater que la modalité "sida = M.S.T." est atypique et seulement rencontrée dans l'échantillon du groupe 2. Les différentes modalités en rapport avec l'utilisation du préservatif qui se retrouvent dans le même environnement spatial certainement à cause d'effectifs faibles et en raison de l'influence d'autres modalités, doivent être interprétées avec prudence. Il en est de même pour la modalité "connu 10 à 36 H."¹²³

L'Analyse Factorielle des Correspondances (figure AFC 1) permet de confirmer certaines tendances qui n'avaient pas été validées par les tests du khi 2, les effectifs de certaines

¹²² Significations des abréviations : "connu 2 à 4 H." : l'enquêtée aurait connu entre 2 et 4 partenaires sexuels, "adultère H. ≠ amour" : l'enquêtée estime que l'adultère de l'homme traduit une disparition de sentiments amoureux, "jamais préserv." : l'enquêtée affirme n'avoir jamais utilisé de préservatif masculin (ou une seule fois), "oui ethn. ≠" : l'enquêtée accepterait de marier sa fille à un homme appartenant à une autre ethnie "oui nation. ≠" l'enquêtée accepterait que sa fille se marie avec un homme ayant une autre nationalité, "sida = peur : l'enquêtée a peur du sida et ne sait absolument rien.

¹²³ "connu 10 à 36 H." : l'enquêtée aurait connu entre 10 et 36 partenaires sexuels.

classes étant trop faibles. Par exemple, ce seraient les femmes âgées entre 20 et 29 ans qui auraient connu, le plus tôt, leur premier partenaire sexuel¹²⁴. Tandis que les femmes de 30-39 ans sont les plus nombreuses à avoir eu une première expérience sexuelle entre 20 et 29 ans (revoir tableau II 3)¹²⁵.

L'âge, lors du premier rapport sexuel, peut également être relié au niveau d'instruction. Ainsi, la variable indiquant une première expérience sexuelle entre 20 et 29 ans est excentrée vers le groupe 1 qui caractérise les femmes non scolarisées.

Par contre, le fait de connaître un premier homme avant 20 ans ne concerne pas une catégorie particulière de femmes ; la position de cette variable étant d'ailleurs située à l'intersection des axes, à mi-chemin entre les deux groupes¹²⁶.

Dans une configuration générale, la représentation graphique présente bien deux grands ensembles antagonistes : le groupe 1 que nous qualifierons de "traditionnel" et le groupe 2 de "moderne" avec des pratiques plus dangereuses vis-à-vis du sida (bien que le niveau d'information sur le sida semble plus élevé). Celles-ci seront approfondies dans les chapitres suivants.

Cette opposition tradition/modernité ne représente qu'une forme d'évolution ou d'adaptation par rapport à un passé. Il est évident que toutes les sociétés dites "modernes" ne sont pas nécessairement passées par les mêmes étapes. De plus, la limite entre les deux états demeure floue et imprécise. Selon les critères pris en compte, on pourra définir telle société plus traditionnelle ou moderne qu'une autre.

¹²⁴ Ceci ressort sur la figure AFC 1 avec la position rapprochée des variables : "20-29 ans" et "1er H. de 10 à 14 ans".

¹²⁵ Sur la figure AFC 1, voir la proximité des variables : "30 et 39 ans" et "1er H. de 20 à 29 ans".

¹²⁶ La variable : "1er H. de 15 à 19 ans" se retrouve au centre, traduisant de la sorte un comportement moyen, sans être reliée, en particulier à un niveau d'instruction.

A) Le groupe 1

Il concernerait majoritairement les femmes âgées de 40 à 49 ans. Celles-ci seraient, en grande partie, mariées et non scolarisées (ceci rejoint une mauvaise connaissance du sida : elles ne connaissent pas le préservatif et ne savent pas ce que signifie être séropositif, elles ont également tendance à savoir uniquement que le sida tue. (Voir la proximité des variables : "mariées", "non scolarisées", "préserv. inconnu", "ignore sérop.", "sida=tue"¹²⁷).

Musulmanes et nées à l'étranger, pour la plupart, (Guinéennes, autres Africaines, Maliennes, Béninoises), elles n'auraient connu qu'un seul homme et considèrent que la femme adultère commet une faute. Elles se prononcent également contre le concubinage, le mariage sans l'accord parental ou avec un homme ayant une ethnie ou une nationalité différente.

Elles refusent les "cadeaux" des hommes notamment à cause de la religion, de la société, de la coutume.

B) Le groupe 2

En majorité chrétiennes ("catholiques, protestantes"), les femmes situées dans les valeurs négatives de l'axe 1 seraient des Ivoiriennes ("Akan, Krou, Mandé du Sud, nées S.¹²⁸, nées E.¹²⁹") généralement âgées de 20 à 29 ans. Elles auraient connu un nombre élevé de

¹²⁷ "sida = tue" : l'enquête sait uniquement que le sida est une maladie qui tue, sous entendu que l'on ne peut soigner.

¹²⁸ Nous rappelons qu'il s'agit de femmes nées dans le département Sud (voir liste des localités et pays en annexe XXVII).

¹²⁹ Il s'agit des femmes nées dans le département de l'Est (en annexe XXVII).

partenaires sexuels (variables : "connu 5 à 9 H." et "connu 10 à 36 H.") et auraient des amants.

Les tableaux précédents confirment ces tendances et les précisent. Tout d'abord au niveau de l'identification des femmes ayant un partenaire supplémentaire à un partenaire régulier ou à un amant (relations sexuelles simultanées), ensuite au sujet des femmes comptabilisant le plus grand nombre de partenaires sexuels (relations sexuelles séquentielles).

Au sujet des contacts simultanés, les femmes akans et krous seraient effectivement les plus nombreuses, respectivement 11,2 % (soit 19/170) et 14,8 % (soit 8/54)¹³⁰. Elles seraient plutôt catholiques (24/191 soit 12,5 %) et protestantes (6/28 soit 21,4 %)¹³¹, âgées entre 30 et 39 ans (14/91 soit 15,4 % d'entre elles) et 20-29 ans (21/187 soit 11,2 %)¹³². Les femmes célibataires seraient plus concernées que les femmes mariées (24/237 soit 10 % contre 13/178 soit 7,3 %)¹³³

Ces femmes seraient surtout d'un niveau d'instruction second cycle 1 (13/103 soit 12,6 %) plutôt que second cycle 2 ou enseignement supérieur¹³⁴. Ce résultat peut, en partie, expliquer la proximité de la variable "amant droit" avec "second cycle 1".

Au niveau des relations séquentielles, il importe de dissocier deux classes situant le nombre de partenaires sexuels. De la sorte, nous observons dans la catégorie des femmes ayant connu entre 2 et 5 hommes ("connu entre 2 et 5 H."), les femmes akans (95/170 soit 56 %) et les Ghanéennes (11/20 soit 55 %). Les femmes krous et ensuite akans sont les plus

¹³⁰ Voir le tableau II 7 : questions 20.1 et 6.

¹³¹ Voir tableau II 8 : questions 20.1 et 7.

¹³² Voir tableau II 9 : questions 20.1 et 2.

¹³³ Voir tableau II 6 : questions 20.1 et 12.

¹³⁴ Voir tableau II 10 : Q 10.1 et 20.1.

nombreuses à avoir connu entre 6 et 36 hommes ("connu 6 à 36 H."), (6/54 soit 11 % et 12/170 soit 7 %)¹³⁵.

Bien que les catholiques et les protestantes soient fortement représentées, ce sont, en majorité, les femmes répertoriées sous la rubrique des "autres religions" qui auraient connu entre 2 et 5 hommes (17/22 soit 77 %) et pour la classe des "6 à 36 H." : les "sans religions" (4/44 soit 9 %)¹³⁶.

Le croisement des questions 17.1 et 2 (tableau II 5 précédent) confirme une forte représentation sur l'Analyse Factorielle des Correspondances des femmes âgées de 20 à 29 ans appartenant au groupe 2 (cette classe d'âge présente les pourcentages les plus importants : 112/187 soit 60 % auraient "connu entre 2 et 5 H." et 12/187 soit 6,4 % "entre 6 et 36 H.").

Quel que soit le nombre de partenaires sexuels comparé, ce sont les concubines qui affichent les pourcentages les plus élevés : 45/63 soit 71,4 % d'entre elles ont dénombré entre 2 et 5 partenaires sexuels et 4/63 soit 6,3 % en ont recensé davantage c'est à dire entre 6 et 36¹³⁷.

De plus, ce sont les femmes ayant reçu un enseignement jusqu'au second cycle 2 qui sont majoritaires (19/28 soit 68 %) parmi les femmes ayant connu entre 2 et 5 partenaires¹³⁸. Ceci correspond bien à l'emplacement de la variable indiquant le second cycle 2 ("2d cycle 2") dans le groupe 2.

Mais les femmes ayant connu entre 6 et 36 hommes seraient, pour la plupart, issues d'un niveau second cycle 1 (7/103 soit 6,8 %).

135 Voir tableau A 52 : croisement des Q 17.1 et Q 6 en annexe.

136 Voir tableau A 53 en annexe des questions 17.1 et 7.

137 Voir tableau A 50 : Q 17.1 et 12 en annexe.

138 Voir tableau A 51 : Q 10.1 et 17.1 en annexe. Ceci rejoint ce que nous avons présenté au début : ce sont les femmes ayant eu leur première expérience le plus tôt (avant 20 ans) qui ont connu entre 2 et 5 hommes. Celles-ci auraient en majorité un niveau d'instruction allant jusqu'au second cycle 2.

De plus, à des relations sexuelles simultanées (amants, partenaires supplémentaires etc.) correspondaient également davantage des femmes ayant un niveau d'instruction allant jusqu'au second cycle 1.

L'intérêt de l'Analyse Factorielle des Correspondances permet de visualiser le positionnement de ces deux groupes selon des connaissances et des comportements vis-à-vis de la séropositivité et du sida. La mise en évidence de la corrélation de certaines variables peut ainsi suggérer des comportements dangereux et propices à la dissémination de maladies sexuelles en général.

L'analyse factorielle montre que ce sont les femmes appartenant au groupe 2 qui savent ce que signifie être séropositif. Elles pensent que le sida est une maladie incurable qui se transmet par le sexe et la seringue et sont relativement bien renseignées sur les modes de contamination de la maladie¹³⁹. (Les variables situées au bas de l'Analyse Factorielle des Correspondances sont : "sait sérop.", "sida=incur.", "sida=sexe&sering."¹⁴⁰).

A travers le niveau d'instruction, qui, d'une certaine façon, dissocie bien les deux grands groupes de femmes, nous constatons que ce sont effectivement les femmes non scolarisées qui, à plus de 95 % (soit 162/170), révèlent ne pas savoir ce que veut dire "être séropositif". Par contre, les femmes ayant un niveau d'instruction allant jusqu'au second cycle 2 sont 86 % (soit 24/28) à relier la séropositivité à la maladie du sida¹⁴¹.

Toutes les femmes, et ce quel que soit leur niveau d'instruction, définissent, en majorité, le sida comme une maladie qui peut tuer (sans recours médical). Ceci est en particulier le cas des femmes non scolarisées : 75 % (soit 127/170).

¹³⁹ Voir en annexe A 65 la question 40.1 croisée avec la question 10.1.

¹⁴⁰ "sait sérop." : l'enquêtée sait ce que veut dire "être séropositif", "sida = incur." : l'enquêtée définit le sida comme une maladie incurable mais hésite à croire en son caractère mortel, "sida = sexe&sering." : l'enquêtée considère le sida comme une maladie transmise par le sexe et les seringues.

¹⁴¹ Voir tableau A 65 en annexe : croisement Q 401 et Q 10.1.

Les femmes ayant un niveau d'instruction allant jusqu'au second cycle 1 citent le plus fréquemment, le caractère incurable (17/103 soit 16,5 %) et sexuellement transmissible de la maladie (9/103 soit 9 %)¹⁴². Tandis que les femmes du niveau d'instruction primaire répondent être effrayées à l'évocation du mot mais ne rien savoir (13/187 soit 6,95 %).

Seulement 1,2 % (soit 6/504) de la totalité des femmes abordent une transmission par le sexe et les seringues.

Cependant, rien n'est très précis au sujet de la fréquence de l'utilisation du préservatif parmi les femmes scolarisées. Ce sont les femmes du niveau second cycle 1 qui déclarent, le plus, "souvent" se protéger avec le préservatif (23/103 soit 22,3 %), mais elles sont également (après les femmes ayant un niveau d'instruction allant jusqu'au primaire) les plus nombreuses à ne l'avoir jamais utilisé (50/103 soit 48,5 %). La réponse "rare préserv." (utilisation rare du préservatif) est d'abord celle des enquêtées du second cycle 2 (7/28 soit 25 %) et ensuite celle des femmes du second cycle 1 (11/103 soit 10,6 %)¹⁴³.

L'Analyse Factorielle des Correspondances illustre, à juste titre, le "commun accord" dans l'utilisation du préservatif chez les femmes ayant suivi un enseignement supérieur. Ceci est effectivement le cas pour 25 % d'entre elles (2/8 femmes) mais aussi pour 10,7 % (3/28) de femmes issues d'un niveau second cycle 2¹⁴⁴. Ces dernières seraient tout de même 32 % (9/28) à décider elles-mêmes, tout comme les enquêtées du niveau second cycle 1 (24,3 % soit 25/103).

Le rapprochement de ces variables pourrait correspondre communément à ce que l'on décrit comme des comportements "à risque" (chez les femmes du groupe du bas), à savoir :

¹⁴² Voir en annexe A 62 la question 41.2 distribuée selon le niveau d'instruction : Q 10.1.

¹⁴³ Voir en annexe A 61 les questions 25.2 et 10.1.

¹⁴⁴ Questions 25.3 et 10.1 (en annexe tableau A 63). Le "commun accord" ne concernerait que 14/114 couples (soit 12,3 %).

- un nombre de partenaires sexuels séquentiels et simultanés élevé avec une tolérance vis-à-vis de l'adultère féminin (ceci se concrétiserait avec l'existence d'amants) et masculin ("il a le droit", "c'est un signe de disparition de l'amour", à noter ici l'introduction de sentiments dans la relation amoureuse),

- une connaissance de l'existence du sida et de la séropositivité avec une absence ou une faible utilisation du préservatif (éloignement de la variable "toujours préservatif").

Il est vrai que la scolarisation, que nous avons d'emblée retenue comme essentielle, semble déterminante dans la connaissance et dans la compréhension des messages de prévention sur le sida. Cependant, le comportement des jeunes filles instruites semble procéder de ce que l'on pourrait désigner comme une "néotradition". Misère et lutte pour les examens se combinent et, comme nous l'avons vu, la relation est fortement influencée par le "cadeau", considéré comme normal. Le nombre de partenaires sexuels n'est plus uniquement relié à la seule "générosité" du prétendant, mais plutôt au prétendant le plus généreux. Il importe de "s'en sortir", ceci parfois aux dépens des sentiments. La sexualité résulte également d'une liberté dans les choix des partenaires sexuels liée, sans doute, à une période de maturation sexuelle, d'occasions qui se présentent plus souvent dans l'environnement scolaire qu'au village ou dans les lieux d'habitat de la ville.

Même les formes de séduction semblent varier en fonction du niveau d'instruction. L'Analyse Factorielle des Correspondances illustre bien les différentes tendances avec le "comportement" (c'est à dire "une belle démarche, bien travailler, ne pas tomber enceinte etc.") majoritairement choisi par les femmes les plus instruites (niveau second cycle 2 : 14,3 % et enseignement supérieur : 25 %). Les enquêtées du second cycle 2 privilégieraient également, dans une moindre mesure, le "caractère" (28,6 % : "sourire, savoir parler, être aimable, ne pas être agressive"). Le facteur chance ou l'absence d'intervention caractérise davantage les femmes peu (primaire : 10,6 %) ou non scolarisées (7,6 %). Le "physique"

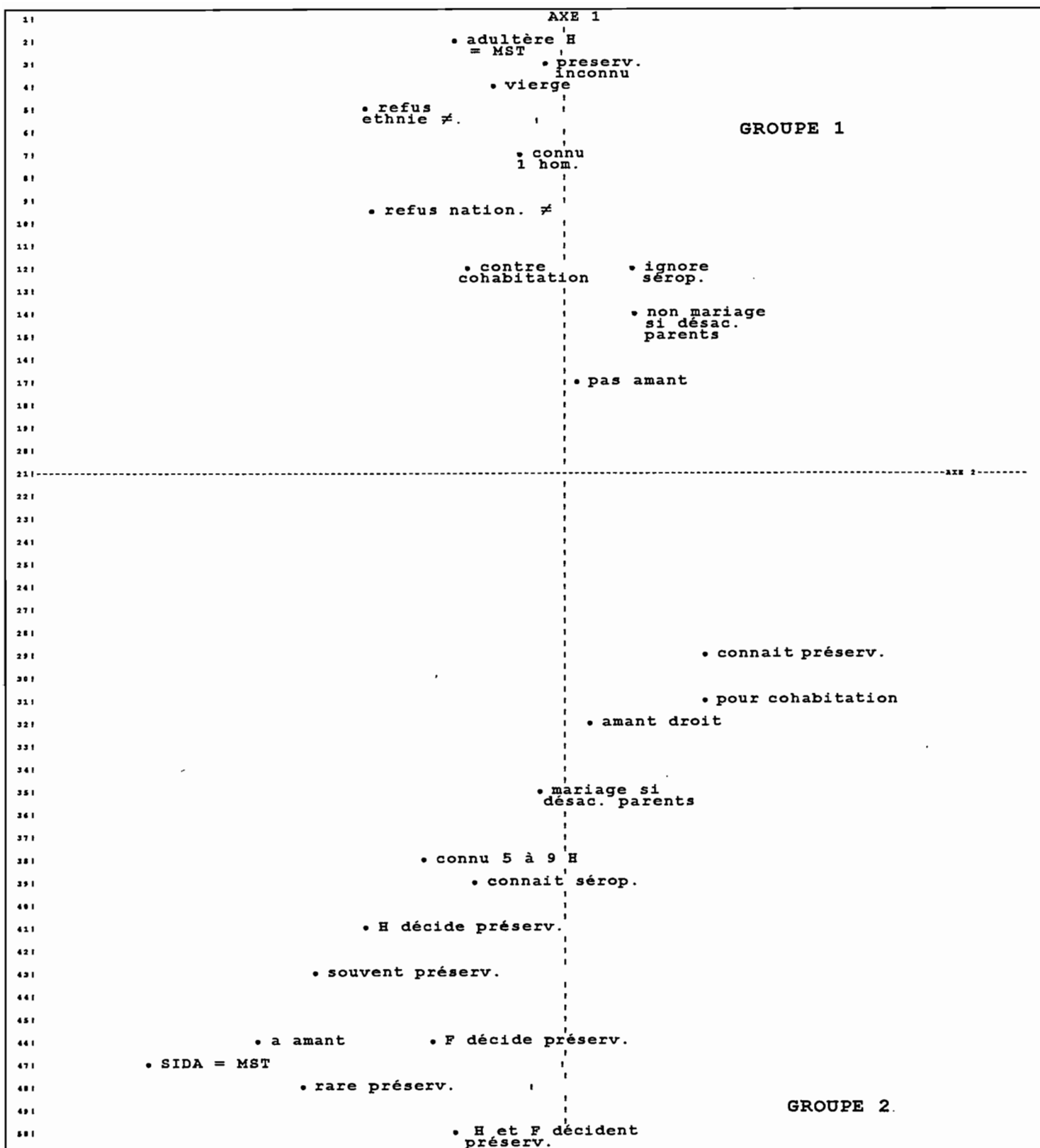
("être élégante, bien s'entretenir, s'habiller, se faire belle, se maquiller, s'éclaircir la peau, mettre des perles autour des reins etc.") serait le plus souvent le cas des femmes du niveau second cycle 1 (57,3 %).

D'une manière générale, les femmes citent, d'abord le "physique" dans les stratégies séductrices et ceci quel que soit leur niveau d'instruction. Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, un grand intérêt est accordé à l'aspect extérieur et surtout à la mise en valeur du corps, à travers le vêtement.

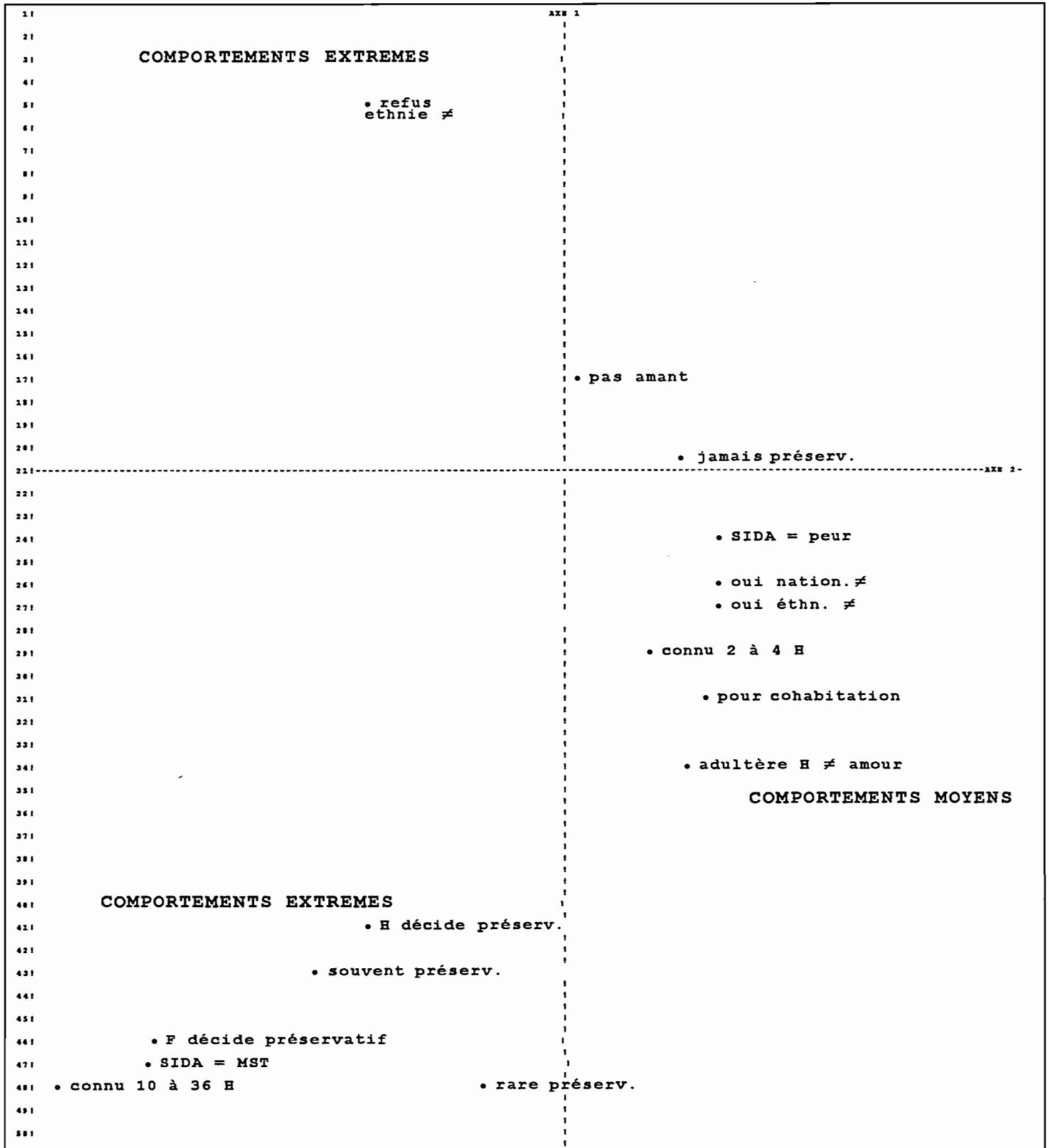
Liste des points superposés :

AXE 1 - AXE 2

Points apparents	/	Points cachés
née		
Etr. : 130 femmes (code 410)	/	cadeaux= interdit : 91 femmes (code 1823)
Guinée : 15 femmes (code 169)	/	Aut. Afr. : 16 femmes (code 1613)
Musulman : 195 femmes (code 174)	/	Mali : 40 femmes (code 168)
non mariage si		
désac.parents : 398 femmes (code 2141)	/	12 à 19 ans : 192 femmes (code 31)
Veuve : 14 femmes (code 335)	/	Bénin : 10 femmes (code 1612)
30 à 39 ans : 91 femmes (code 33)	/	ManN. : 36 femmes (code 164)
non vu		
guériss. : 380 femmes (code 2581)	/	Divorcée : 11 femmes (code 334)
adultère H.		
= interdit : 300 femmes (code 1571)	/	sida= sympt. : 18 femmes (code 2448)
adultère H.		
= interdit : 300 femmes (code 1571)	/	Primaire : 187 femmes (code 231)
séduit		
physiq. : 253 femmes (code 2121)	/	Sans Rel. : 44 femmes (code 177)
née		
Abi. : 197 femmes (code 48)	/	Célibataire : 237 femmes (code 333)
cadeaux=		
normal : 48 femmes (code 1824)	/	Concubine : 63 femmes (code 332)



AFC 2 : Représentation des modalités informatives sur le facteur 1



AFC 3 : Représentation des modalités informatives sur le facteur 2

CHAPITRE III
TECHNIQUES ET FORMES DE SEDUCTION

A. LA BEAUTE OU L'IDEAL FEMININ

Toute une liste d'interdits alimentaires et comportementaux doit être observée par la parturiente (parfois même par son entourage ou son conjoint), afin d'éviter en priorité tout dysfonctionnement physique et psychologique chez l'enfant. Celle-ci concerne la vue ou le contact avec certains objets et animaux ou encore l'ingestion de certains aliments. Il s'agira, par exemple, pour une femme enceinte de ne pas croiser un caméléon symbolisant les mauvais esprits ou de ne pas assister à des funérailles sous peine d'attirer le malheur.

Mais les prescriptions alimentaires visent, en particulier, à faire de beaux enfants. Selon chaque communauté et d'une famille à l'autre, un certain rapprochement est établi entre l'aspect et les propriétés de ce que l'on mange et les caractéristiques physiques futures de l'enfant : "on ne doit pas manger des aubergines en grossesse, sinon l'enfant sera albinos ou il aura une peau granuleuse et rêche comme la chair de l'aubergine, manger de l'ananas provoquerait de l'eczéma, etc.". Ces tabous, fort répandus, se retrouvent également au sein d'autres pays. C'est le cas chez les Noirs Marrons Ndjuka : "Une mère trop friande des fruits apodo (*Euterpe oleracea*) fera grossir anormalement le foetus ; son abus gourmand de kaolin laissera l'enfant tacheté de blanc, tandis que l'ingestion du milafeti (le porc-épic) le rendra fort"¹, ou encore chez les Evés considérant que : "La chair de certains mammifères (chat par exemple), crustacés, poissons et certaines légumineuses est aussi jugée susceptible de communiquer des qualités physiques fâcheuses"².

Toutes ces croyances peuvent s'expliquer à partir d'un constat de similitude entre la forme et la composition de l'aliment consommé et certaines maladies (pas toujours reconnues en tant que telles : l'eczéma n'est souvent défini qu'à travers son aspect disgracieux) et particularités morphologiques de l'enfant. Ne pas manger du crabe se justifiera par une crainte de provoquer des déformations des jambes de l'enfant. Il existe ainsi une analogie

¹ D. Vernon, "Les représentations du corps chez les Noirs Marrons Ndjuka du Surinam de la Guyane française", Ed. de L'ORSTOM, 1992, p. 26.

² C. Rivière, "Union et procréation en Afrique. Rites de la vie chez les Evé du Togo", Paris, L'Harmattan, 1990, p. 40.

entre l'aspect physique de l'animal considéré et un défaut redouté chez l'enfant à naître. "La callipédie (...) devient l'expression d'un désir qui s'inscrit dans le cadre général d'un rejet fondamental de la parturition du "monstre"³.

Cette préoccupation esthétique se poursuit également après l'accouchement. Dès la naissance, la mère palpe, modèle et façonne les membres, le crâne ou le visage du nouveau né conformément à un idéal de beauté. De préférence le soir, et ceci jusqu'à ce que l'enfant marche, voire plus tard, ce sont de longs et soigneux massages corporels à base de kaolin, de beurre de cacao ou de karité⁴ qui relaxent l'enfant et métamorphosent son corps selon les coutumes, les préférences esthétiques et les croyances hygiéniques. Cela étant, le corps devient un produit social. Autrement dit, chaque groupe humain le revêt des marques de son appartenance sociale et culturelle. Les gencives ou les lèvres sont parfois noircies⁵ (par exemple chez les Dioulas), le nez doit être "droit, écrasé ou pointu", la tête est pétrie afin d'être "sans nuque" (Bétés, Baoulés, etc.), ou bien ronde, tout comme les fesses (dites "matos" ou "bureau politique"), qui doivent être "saillantes, cambrées et/ou fermes". Ceci peut être relié au seuil de pudeur : "Chaque civilisation choisit, par un réseau d'affinités électives difficiles à déterminer, ses zones privilégiées de transformations ; zones aussi labiles et mouvantes que celles de l'érotisme ou de la pudeur"⁶.

Parce qu'il est au centre de toute interaction, on tend continuellement à entretenir et à prendre soin de son corps. Selon les critères de beauté en vigueur, les femmes s'efforcent de correspondre aux valeurs morphologiques dominantes. Peau noire ou claire, cheveux naturels ou non, femme awoulaba (signifie demoiselle en Ashanti) ou "moderne", autant de caractères antagonistes pouvant définir la "Tchékété", c'est à dire la "belle fille" en

³ E. Ewombe-Mundo, "La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants en Afrique Noire" in "Grossesse et petite enfance en Afrique Noire et à Madagascar", Suzanne Lallemand etc., Paris, L'Harmattan, 1991, p. 58.

⁴ Le beurre de karité est le produit de beauté le moins cher. Acheté sur les marchés, les femmes le font blanchir sur le feu.

⁵ Les parties à noircir sont piquées avec des aiguilles ou épines, elles sont généralement ensuite frottées avec de la poudre de charbon de bois.

⁶ F. Borel, "Le vêtement incarné, les métamorphoses du corps", Calmann-Lévy, 1992, p. 18.

"nouchi". Une constante demeure en Côte d'Ivoire : celle de la variation dans le temps et dans l'espace des références et des définitions de la beauté. La notion de ce qui est beau et sa mesure sont avant tout celle d'un groupe, mais varie également d'un individu à l'autre. A l'origine de la transformation des apparences des femmes ou, comme elles, victimes des influences extérieures (surtout à travers la télévision et les magazines féminins tels que : Amina, Afrique Style, etc.) sur la construction des canons de beauté, les discours masculins sont également décrits comme extrêmement divergents. Les critères semblent sans cesse réajustés selon un modèle de base. Celui-ci peut être une notoriété, une inconnue sur une affiche publicitaire ou rencontrée dans la rue. Les célébrités constituent un puissant diffuseur de modèles. Mannequins, artistes, speakerines ou personnes renommées deviennent les créatrices ou les relais des différents courants. On s'identifie alors à Kimi Kan, "un des plus beaux modèles", à Kady Toure ou Habiba Dembélé, "les plus belles voix de la télé", ou au "zôgôdan'zué" (c'est à dire se vêtir uniquement de rouge et noir) du chanteur Koffi Ernest. Certes, la mouvance de la mode délimite nécessairement les frontières du beau et du laid et par conséquent redéfinit l'image parfaite. L'Africaine au teint clair, aux cheveux lisses, à la silhouette fine qui supplanta la femme awoulaba⁷, en particulier vers la fin des années 80, semble être, à son tour, dépréciée au profit d'une femme "plus Africaine", avec une peau noire et des cheveux naturels. A la charnière de ce dernier courant, nous avons sélectionné deux profils types représentatifs des perceptions générales de la femme idéale.

Celui d'Awa, Agni, 29 ans, secrétaire : "Sa peau est très belle, on dirait qu'elle ne se lave pas. Elle est tellement bien entretenue. Elle n'est pas blessée par les éponges, on ne voit pas de petits traits sur sa peau. Elle a le teint clair. C'est une Africaine. Il y a des hommes qui disent que les femmes noires portent malheur, les marabouts disent ça. Une belle femme est bien en forme, bien bâtie, bien pleine. Ses cheveux sont tirés, raidis. Elle ne se

⁷ Depuis le milieu des années 1980, la femme du président Houphouët-Boigny fut à l'origine de nombreux concours de beauté de la "Miss awoulaba" : la plus belle fille selon les critères de beauté dits traditionnels, à savoir "bien en chair, plantureuse, un grand cou strié, etc."

maquille pas trop, elle est très souriante, elle parle poliment, elle n'est pas fière, elle mesure 1,76 m environ, elle a les traits que j'aime".

Chantal, 28 ans, Guéré, coiffeuse, donne un avis différent de celui d'Awa : "Pour moi, une belle femme a la peau bien noire, c'est le teint naturel qui est joli. Le teint clair, c'est pas bon, ça veut dire qu'elle utilise les pommades. Tout ça pour copier les Blanches. On dit alors qu'elle se rougit. Elle fait ça pendant trois heures après sa douche, il faut un climatiseur. Les extrémités, autour des yeux, de la bouche, sur les phalanges ça devient rouge ou ça reste noir façon. On appelle les femmes qui font ça les deux couleurs. Ce qui est beau, c'est un grand cou strié, un cou awoulaba. La femme doit avoir de belles formes, beaucoup de fesses. Si tu as un petit cou, on dit que tu as un cou de pain 5 F CFA. Elle doit avoir les cheveux bien ordonnés, elle doit être bien propre, correcte, présentable".

Teint clair ou très noir, celui-ci demeure généralement la première marque de la beauté physique de la femme. Mais les jugements sont différents lorsque l'on a la peau très foncée et que l'on souhaite l'éclaircir. Défrisant Goldice, shampoing Dop, eau de Javel pure ou autres produits souvent d'origine sénégalaise comme le xeesal sont couramment employés. Souvent à base d'hydroquinone, de nombreuses crèmes pharmaceutiques (crème Topifram, etc.), normalement prescrites pour diverses maladies de peau, sont bien connues à Abidjan pour leurs effets éclaircissants. Comme le précise à juste titre Chantal, leur arrêt prolongé est, d'un point de vue médical, sensé provoquer un assombrissement. Celui-ci, vite repéré par les femmes, est alors à l'origine de sévères critiques et moqueries. Conçue comme une manoeuvre dolosive, certaines n'hésitent pas à déclarer y déceler un mépris de la race noire.

Mais les femmes utilisant le xeesal déclarent ne pas vouloir devenir blanches mais plutôt rechercher un teint cuivré, "bronzé" correspondant d'après elles, à un idéal esthétique.

Les hommes ne manquent pas de donner leur avis sur la question, la chanson sur Christina en est un exemple. On y constate que certains jeunes, tout autant que leurs aînés, prônent les rondeurs et le naturel chez la femme :

*Christina oh ! tu n'es pas belle oh !
On aura tout vu
(...)
A cause de produit, visage est clair
A cause de produit, tes pieds sont noirs*

*Regarde son teint, on dirait panthère
Regarde ses mollets, on dirait chicote⁸
(...)*

Extrait de : Chanson "Christina", Les côcôs - Zougrou Gnakpa

L'argent consacré à la beauté recouvre la plus large part des dépenses budgétaires. Produits cosmétiques divers (savons, parfums, etc.), bijoux, vêtements, coiffures, culminent parmi les investissements d'argent. Dès que possible, le moindre petit gain financier est destiné à soutenir l'attention particulière accordée aux soins et à la beauté. Nombreuses sont alors les privations en tout genre afin de se procurer entre 2000 et 5000 F CFA les crèmes Ultraclear (pour avoir "la peau claire et sans taches") ou Vénus de Milo ("éternelle beauté") ou encore le Nana Benz ("le lait de la femme d'affaires"⁹), entre 5000 et 10000 F CFA selon les quantités.

⁸ Petite baguette en bois très fine utilisée aux mêmes fins que le martinet.

⁹ Il s'agit de slogans publicitaires mentionnés notamment dans Amina, le magazine de la femme, n° 251, mars 1991.

Caroline, étudiante en 2e année en anglais à l'université d'Abidjan, nous présente la part de son budget accordée à la beauté à travers le total de ses dépenses mensuelles :

"Avec ma bourse d'étude et les petites aides, j'ai 56000 F CFA/mois. Là-dessus, je prends :

500 F CFA/jour pour manger (environ 15000 F CFA/mois)

3500 F CFA/mois pour mon loyer à la cité

je donne 10000F CFA/mois pour les chaussures (en moyenne, la paire coûte 20000 F CFA que j'achète à Treich-city une fois tous les 2 mois. J'ai 6 ou 7 paires à la cité qui durent environ un an, quelquefois, j'amène chez le cordonnier)

j'achète pour 6000 F CFA/mois les pagens fancis du Bénin (il est un peu plus cher que le Fanci de Côte d'Ivoire qui est de 4500 F CFA les trois pièces mais les couleurs durent plus longtemps. Je ne peux pas acheter pour payer un Wax de 15000 à 30000 F CFA à crédit sur plusieurs mois)

le tailleur prend 5000 ou 6000 F CFA

je donne à peu près 2000 F CFA/mois pour cotons et tampons (1200 F CFA), savons (300 F CFA), dentifrices (500 F CFA)

je donne 2000 F CFA/mois pour bigoudis (300 F CFA), pommades pour faire pousser les cheveux (200 F CFA), défrisants (la dose coûte 2600 F CFA et est utilisée plusieurs fois), etc.

je paye 5000 F CFA tous les 2 mois pour le parfum (soit 2500 F CFA/mois)

j'achète pour 3000 F CFA/mois les slips

et en général, une grande bouteille de pommade ultra-clear, ça nettoie bien, 5000 F CFA/mois

je donne 640 F CFA pour Adépal (pilule contraceptive)

Comme je ne peux pas payer, les bijoux et les sacs sont des cadeaux".

Sur un total de 55640 F CFA/mois, le montant retenu pour la beauté peut être évalué à 31500 F CFA/mois, soit 56,6 %. Mais Caroline n'a pas mentionné les dépenses de coiffure (par exemple¹⁰, environ 1500 F CFA : une coupe, 1000 F CFA à 2000 F CFA : un lavage, bouclage et mise en plis, 5000 F CFA la main d'oeuvre et enfin, en moyenne : 2700 F CFA les "mèches"¹¹ artificielles longues), qui font partie des "extras" ou qui remplacent la paire de chaussures, l'achat ou la confection d'un vêtement.

A Abidjan, on croit profondément au bénéfice et à la fonction de la beauté. Il est véritablement question d'une valeur "marchande" du physique ¹². Mais plus qu'un don de nature, l'apparence apparaît estimée à travers la volonté et les marques de l'effort. Le décèlement de la dextérité, du savoir-faire et de la compétence dans la confection de la beauté semblent faire partie des traits distinctifs de l'idéal féminin. Le choix et la capacité mais aussi l'imagination et la concrétisation sont autant mises en avant que le produit final. La mise en forme et l'entretien du corps avec entre autres la sélection des produits (tissus, accessoires, défrisants, etc.), mais aussi celle des coiffeurs et des couturiers font partie de l'appréciation finale. Dans certains cas, elles sont même prioritaires : "je ne vais pas attacher hollandais parce que mes camarades attachent hollandais, ce n'est pas le pagne qui compte, tu peux avoir un vilain pagne et une belle couture, c'est là que les jeunes t'apprécient".

La beauté corporelle est, avant tout, mise en avant à travers de nombreux atours, si bien que l'élégance, très recherchée, fait souvent oublier le corps qui la soutient. La preuve en est avec une recrudescence d'élections de "Miss élégance" ou "Mister élégance". Il importe surtout d'être bien "cintré" (c'est à dire vêtu).

¹⁰ Nous présentons ici les prix enregistrés dans un petit salon de Marcory accueillant une clientèle en majorité issue d'une classe relativement basse et moyenne.

¹¹ Pour plus de précisions sur les mèches ou sur la coiffure, voir la partie intitulée : "La coiffure ou les cheveux de Blanches mortes".

¹² P. Bourdieu, "La distinction", op. cit. p. 227.

Certes, le portrait de la femme idéale comprend également une autre série de traits de caractère. Sous l'effet de la morale dominante, on souligne l'importance de la modestie, de l'honnêteté, de la probité, de la dignité, du travail et du courage chez les femmes. Quelques femmes ont déclaré être soucieuses de présenter ces qualités aux hommes. Ainsi, elles avouaient s'activer, travailler dès qu'elles se sentaient observées.

Au total, l'éducation des enfants, la préparation du repas, l'entretien de la maison, le travail à l'extérieur du foyer, sont les principales valeurs énumérées. Mais très vite, le ton de la discorde entre hommes et femmes apparaît dans les récits au sujet de la répartition et de l'emploi des gains financiers. Une série de griefs sur le comportement des hommes décrits comme égoïstes, avarés, infidèles, ou fourbes s'ensuit. La volonté féminine de ne pas être dépendante d'un homme et surtout de disposer de ses propres revenus constitue rapidement le thème central des discours sur la femme idéale¹³. L'instruction est alors quelquefois présentée comme un moyen d'accès à une autonomie. Les hommes sont considérés comme désireux d'avoir des épouses rentables financièrement afin de s'approprier leurs revenus. "Maintenant les hommes cherchent les femmes à cause de leur argent"¹⁴. On leur accrédite des expressions de ce type : "Quand le cou porte deux têtes, il se fatigue" ou "une branche qui porte à elle seule tous les fruits se casse". Certes, les définitions des qualités de la femme idéale varient selon le sexe¹⁵.

Quoi qu'il en soit, en cas de mésentente conjugale, le renoncement à une liberté individuelle pour le bonheur de ses enfants est hautement considéré par les femmes.

Les principes moraux sont enseignés dans le cadre familial comme à l'extérieur¹⁶. Promesse de fidélité conjugale, le premier indice de la retenue et de la bonne tenue apparaît dans la décence du vêtement mais celui-ci revêt, nous allons le voir, de nombreuses autres fonctions.

¹³ Nous aborderons ce problème dans la partie IV concernant la relation.

¹⁴ Titre d'un article paru dans Mousso, Hebdomadaire d'Informations destinées à la femme, 1ère année, N°024 du 22 avril 1994, p. 6.

¹⁵ Voir C. Vidal, "Sociologie des passions", Paris, Karthala, 1991, p. 133-160.

¹⁶ L'éducation de la fille ne semble plus transmise sous forme de proverbes, de contes, de légendes ou de chansons. Pour plus de précisions sur l'éducation traditionnelle voir "La civilisation de la femme dans la tradition africaine", Paris, Présence africaine, 1975, p. 99.

B. LA SEDUCTION

F. Borel définit la séduction comme un "voyage au-delà des contingences vitales, elle est de l'ordre du rituel, alors que sexe et désir appartiennent à l'ordre du naturel ; liée par essence à l'artifice, elle transcende la réalité et n'est jamais là où l'on croit (...). La sexualité mouvante et diffuse (surtout celle de la femme) se détermine des points d'ancrage : bouche, oreilles, pieds ou nez. L'artifice est là pour jouer d'illusion ; habile, il détourne le regard du sexe pour le mener ailleurs."¹⁷.

Difficile à saisir et à repérer, nous avons tout de même tenté d'étudier les différentes stratégies de séduction à l'origine des métamorphoses du corps et de sa tenue. Ceci, à la fois à partir des déclarations des femmes et de nos propres observations, c'est à dire en tenant compte des constructions et des mises en scène conscientes ou non des apparences du corps.

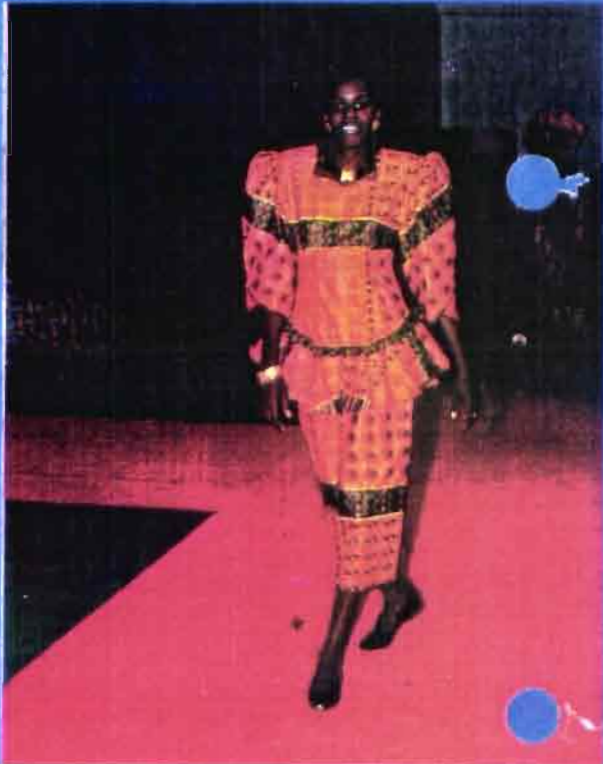
1. Le vêtement : signe de distinction sociale

Drapées dans des crêpes de soie ou de taffetas multicolores, épaules caressées par des mousselines jouant au vent, robes de grands soirs, l'élégance féminine semble atteindre son paroxysme à Abidjan. L'oeil est sans cesse interpellé par de fantastiques assortiments de couleurs, de formes et de matières.

Parure, pudeur, protection ? Il est bien question de métamorphoses vestimentaires qui façonnent le corps et se combinent avec d'autres indices (tels que la coiffure ou le maquillage), les traits physiques (couleurs de la peau, etc.) et les attitudes corporelles (postures, expressions et mimiques).

¹⁷ F. Borel, "Le vêtement incarné, les métamorphoses du corps", op. cit. p. 62.

Figure III.1



ETIENNE NANGBO

Pagne Akan: Tenue de sortie



ETIENNE NANGBO

Pagne Akan:
Tenue de sortie



ETIENNE NANGBO

Pagne Akan:
Tenue de soirée



ETIENNE NANGBO

Pagne Akan:
Tenue de sortie

1.1 Le lien social et l'enfant

D'importants investissements en biens de décoration, en cosmétique ou en esthétique corporelle ont lieu dès la naissance de l'enfant. Observons l'étalage, en particulier présent dans la rue 38 de Treichville¹⁸, de berceaux et de couffins empreints de fioritures derrière les devantures austères. "Bébé heureux", "Bébédor", "Tout mignon", les pancartes de peinture bleue écaillée, à peine lisibles, signalent de petits et sombres ateliers où sont confectionnés de mirifiques "nids douillots". Fanfreluches à outrance, ornements de toutes sortes, les grands cabas en rotin ou en osier sont pour la plupart entièrement tapissés de festons, de guipures et de macramés. Les clients effectuent leurs choix à partir de petits catalogues de modèles recensant les plus beaux ouvrages photographiés pour l'occasion. Deux ou trois machines à coudre alimentent les commerces aux murs décrépits et, la plupart du temps, dépourvus de fenêtre. Vieux hangars récupérés ou couloirs aménagés, on ne s'encombre pas de décoration intérieure superflue. Le lieu doit être, avant tout, fonctionnel. Objectif : vendre et pour cela simuler le lustre mondain ou si possible le surpasser. Le problème étant de faire front au redoutable attrait¹⁹ qu'exercent les fascinantes importations proposées par les boutiques du Plateau²⁰. Avec l'utilisation d'ersatz, d'étoffes de qualité inférieure, une finition parfois négligée et surtout un lieu de fabrication discrédité, les petits commerçants s'évertuent à imiter les emblèmes distinctifs des produits finis étrangers. Proportionnellement au travail demandé, à la texture du tissu ou à l'épaisseur des mousses, les prix des berceaux varient de 10000 à 30000 F CFA, soit trois à dix fois moins que ceux importés. L'art de la copie permet, ainsi, à l'acheteur d'usurper, à moindre frais, les symboles des biens de consommation qui le hisseront, en général, dans la classe sociale supérieure. L'appropriation de ces berceaux dénote, certes,

¹⁸ Commune située dans le prolongement de Marcory (voir figure I 1).

¹⁹ Celui-ci réside essentiellement dans l'origine du produit. Voir M. Le Pape et C. Vidal : "les gens paraissent séduits par l'origine d'une chose qu'ils désirent intensément posséder, plus que par n'importe quoi d'autre" M. Le Pape et C. Vidal, "Raisons pratiques africaines", in Cahiers internationaux de Sociologie, LXXII, 1982, p. 310.

²⁰ Il s'agit de la commune regroupant la majorité des centres administratifs et les plus luxueux commerces d'Abidjan (voir figure I 1).

une recherche de confort et de bien-être pour le nouveau-né mais surtout un vif intérêt accordé à la présentation de soi avec une sorte d'ostentation du superflu et de tout ce qui est "tape à l'oeil". Le lit d'enfant est considéré par les parents comme un des premiers signes caractéristiques de la position sociale et de l'aisance. Cette attitude ostentatoire, qui se retrouve à travers l'habillement, contribue à inculquer à l'enfant le répertoire symbolique socialement valorisé. Ainsi, dès le plus jeune âge, l'élégance et la coquetterie²¹ sont intériorisées comme une conduite impérative. Les fillettes sont très tôt (à un an ou deux) apprêtées de petites robes extrêmement sophistiquées. Satins, tulles, gazes, taffetas et dentelles diverses sont découpés, cousus, agencés, mis en forme et harmonisés. Une profusion de volants, de rubans et de liserés généralement roses et blancs, orne et agrmente jupettes et corsages, nattes et macarons, socquettes et escarpins vernis. Riches d'éclats et de brillances, ces véritables parures princières semblant tout droit jaillir d'un conte de fées, ne sont pas uniquement réservées aux grandes festivités et cérémonies. La moindre petite opportunité telle qu'un déplacement dans un dispensaire, un voyage à l'étranger ou une simple visite amicale est prétexte à cet appareil, symbole d'opulence.

Au cours des différentes étapes de sa vie, l'enfant construit son identité individuelle et culturelle dans ses rapports avec autrui, à travers l'effet conjugué de l'éducation, ses imitations et son identification, dans un premier temps à sa mère et à son père et ensuite aux différents membres de ses groupes d'appartenance. L'inculcation de valeurs reçues, dès l'enfance, constitue un conditionnement à l'origine de ses représentations et de ses pratiques sociales. A Abidjan, l'enfant est, ainsi, familiarisé avec le maniement des signes socialement valorisés. Il assimile, très tôt, une symbolique corporelle avec des conduites expressives de la richesse matérielle et de l'appartenance à un statut social élevé. Il apprend à s'approprier les apparences pour se démarquer de son origine sociale. Il présente, de la sorte, à autrui, l'illusion du luxe auquel il aspire réellement.

²¹ Nous reviendrons sur ce terme dans la partie concernant la séduction.

1.2 Rôle et contrôle social du vêtement

Cet effet d'inculcation se retrouve dans les pratiques vestimentaires quotidiennes de l'individu. Le vêtir est conçu comme une grille d'analyse à partir de laquelle est sensée transparaître, de façon irréfutable, toute la position sociale d'une personne. L'étalage des derniers vêtements acquis, lors des lessives, donne lieu à de véritables mises en scène : "C'est surtout quand les femmes lavent leur linge, (qu') elles font exprès de montrer tout ce qu'elles ont de nouveau, les beaux pagnes, les basins, etc., elles étalent bien le tout pour que tout le monde voit !".

Enclins à percevoir le monde social selon les principes de classement de l'apparence, les acteurs sociaux assignent une fonction spécifique à ce qu'ils nomment "la sape²²", "le look" ou encore "la braille". Le vêtement fait l'objet d'un véritable enjeu de société. Symbole d'appartenance ou non au règne des privilégiés et des riches, il suscite respect et admiration ou ignorance et mépris. Ses possibilités de variations, de nouveauté et d'entretien légitiment pratiques et interventions socialement reconnues. L'expression répandue à Abidjan : "est-ce que tu as blanchi le bord de ton pagne avant de me parler ?" illustre bien l'emprise vestimentaire allant jusqu'à concéder le droit à la parole.

Toute incartade vestimentaire, perçue comme telle parce que non conforme à une suite de connivences, de conventions et d'interdits fluctuant dans l'espace et le temps, peut être l'objet de sanctions verbales (insultes, railleries, dédains) comme de rejets physiques de la personne (cas de répudiation de l'épouse, etc.). Ainsi, certains conviendront qu'une jeune fille réglée devra montrer une réserve dans ses comportements vestimentaires ou autres. On lui demandera également de présenter une certaine retenue en présence des hommes ;

²² Sigle signifiant "Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes". Le mouvement de la société de la sape remonterait aux années 70, dans la période consécutive à la révolution congolaise (1964-1968). La sape désignée en Côte d'Ivoire ne concerne pas un groupe de sapeurs ou un club de personnes mais uniquement la tenue vestimentaire.

la menstruation étant considérée comme "la marque définitive de l'entrée dans des codes stricts de pudeur et de discrétion vis-à-vis de l'autre sexe"²³.

En tant que production sociale, le corps et son contrôle varient selon les normes, valeurs et modèles de présentation en vigueur. C'est un véritable reflet du système social dans lequel évoluent les individus. Ainsi, à Abidjan, des règles très strictes de présentation du corps (et par là, de soi) à travers le vêtement diffèrent selon l'âge, la situation matrimoniale, la religion, le statut voire l'appartenance ethnique ou nationale²⁴ ou encore la mode²⁵.

En deçà d'une certaine image à respecter notamment selon le seuil de pudeur, il y a véritablement une mode à Abidjan. Mode à travers les couleurs, les tissus ou encore les coupes ou modèles. Rouge et noir, basins et lins, modèles "Ernesto Djédjé" (se caractérisant par de larges manches tombantes), "Laba laba" (singulier avec son large col), ou encore "Gbabo Laurent" (avec des épaulettes très importantes) en sont des exemples actuels.

La longueur des jupes et des robes est nuancée avec des écarts intermédiaires entre la hauteur de la cheville et au dessus du genou. Trois termes la situent : le "maxi" correspondant aux plus grandes longueurs variant de quelques centimètres autour de la cheville, le "midi" indiquant un raccourcissement à la hauteur des genoux et enfin le "mini" pour toute dimension au delà des genoux. Selon certaines estimations, assurément empreintes de considérations ethniques, le "midi" et surtout le "mini" auraient connu une vogue vers le début des années 90, mais le "midi" n'en serait pas à sa première promotion.

²³ F. Couchard, op. cit. p. 84.

²⁴ Bien sûr, chacune de ces variables peut, de façon implicite, induire les autres. Ainsi, on retrouve, presque systématiquement une même appartenance ethnique et religieuse (Dioula et musulmane, Baoulé et catholique, etc.), une situation matrimoniale identique selon certaines tranches d'âge (mariées et 30-40 ans, etc.) ou une possible relation entre l'ethnie, la religion et l'apparence vestimentaire (Dioula, musulmane et le port du Boubou).

²⁵ Ceci, dans la mesure, où la mode et ses adeptes désignent ce que l'on peut porter et penser.

Toujours d'après Célestine, le "midi" aurait été observé dans les années 1930 : "La grand-mère de ma mère portait le pagne jusqu'au genou et elle mettait des bracelets au genou, ma grand-mère et ma mère, jusque dans les années 1970, portaient le pagne jusqu'au bas de la cheville, maintenant ma mère met un peu du "midi", jamais du "mini", mais moi je mets de tout".

En considérant que l'arrière grand-mère, la grand-mère et la mère de Célestine, étaient respectivement âgées de 20 ans dans les années 30, 50 et 70, on parvient effectivement à avoir une idée approximative de la mode des époques. Du moins, l'on retiendra que les longueurs ont connu des variations, des nouveautés (avec le "mini") et des renouveaux (avec le "midi"). Mais il est malaisé de généraliser ces tendances qui ne sont peut-être que celles d'une génération, voire des choix individuels. Aux mêmes périodes, d'autres modes, totalement différentes, ont pu être suivies beaucoup plus massivement selon les milieux et les coutumes. Actuellement, nous retiendrons que seules les adolescentes portent le "mini" alors que les femmes plus âgées s'en tiennent de préférence au "maxi".

Dans les modèles, le décolleté semble perdurer au delà des innovations successives. Q. Bell fit remarquer qu'il est une constante du vêtement féminin, contrairement à la jupe, et qu'à partir du XVe siècle, il a surtout été rattaché à la somptuosité.

Plus qu'un indicateur de richesse, il nous permet d'avoir une idée sur les principes de séduction, du moins sur les parties du corps pouvant être exhibées à cet effet. La poitrine de la femme, sans être totalement dévoilée, est largement suggérée. Mais plus qu'à travers des tissus moulants ou modelants, les seins sont à la limite des décolletés plongeants. Les épaules étant parfois fugitivement dénudées, l'instant du glissement d'une bride : "les femmes s'arrangent souvent pour que les lanières du corsage tombent de l'épaule, il y en a même qui vont exprès jusqu'à les faire un peu trop grandes pour que ça tombe facilement !". Sans doute, le décolleté n'échappe pas à l'influence de la mode que ce soit dans sa forme, sa matière ou son envergure. Soumis à ses caprices, il sera tour à tour pointu, arrondi, ajouré, voilé, échancré. Mais il semble perdurer en tant que tel.

Contrairement aux jambes ou aux cuisses qui restent du domaine du caché et du sexuel proprement dit, les seins sont exposés et visualisés. En définitive, on aurait socialement choisi le moindre mal en tolérant la nudité du haut du corps tandis que le bas resterait dissimulé.

De même, F. Couchard décrit le buste de femmes de Djibouti recouvert de voile transparent ou de "gaze légère et arachnéenne", tandis que "le bas du corps est enroulé, depuis la taille, sous les traditionnelles épaisseurs". Prétextant la tradition, on tolère la transparence des épaules, des bras nus, de la gorge et du soutien-gorge afin de ne pas voir l'adoption de modèles modernes avec "le port du pantalon ou d'une jupe estimée trop courte"²⁶.

Symbole de la féminité, du rôle social de la femme en tant que mère ou encore celui de la vie chez l'enfant, le sein est également situé au coeur de la séduction. Zone érotique par excellence, il a depuis fort longtemps été décrit en tant que tel. Objet d'un véritable culte, le sein suscite l'attention et l'on s'interroge sur son attrait, sur sa conformité aux canons de beauté. P. Darmon²⁷ nous donne quelques exemples de l'intérêt qu'on lui accorde à travers l'étude d'ouvrages du XVIe et XVIIe siècle relatant les exigences de perfection des seins. On apprend ainsi que les discours médicaux de l'époque regorgent de recettes destinées à leur beauté. D'autres auteurs les critiquent selon certains aspects considérés, en ce temps là, comme disgracieux : "Tétin qui n'a rien que la peau", écrit C. Marot, "tétins dont la peau craquette" ajoute F. Maynard, "Pendantes et longues mamelles", selon I. de Bensérade."

Fidèles aux normes requises de la beauté et de l'opulence des formes, les seins sont appréciés pour leur volume mais aussi leur rondeur et leur fermeté à Abidjan.

Les avis divergent sur l'origine des mouvements de la mode, on met en avant l'emprise de quelques individus ou encore certaines grandes mutations socio-économiques. Mais on

²⁶ F. Couchard, op. cit. p. 102.

²⁷ P. Darmon, "Mythologie de la femme dans l'Ancienne France", XVIe - XIXe siècle, Paris, Ed. du Seuil, 1983 p. 93.

convient qu'elle ne peut recouvrir les mêmes traits selon les sexes, les époques, les cultures ou les religions. La mode vestimentaire trouve des terrains propices ou non à son développement selon l'intérêt que l'on porte à l'apparence de l'homme et à son rôle dans l'aboutissement de ce qu'il souhaite ou entreprend. Plus on accorde au vêtement des buts autres que celui strictement utilitaire, le vouant à n'être qu'une réponse à des nécessités climatiques, plus il semble subordonné à la mode.

En exploitant ou non ce besoin naturel de protection, la mode présente une ampleur différente selon d'autres possibilités d'existence et ses contextes d'actualisation. Les origines de la mode ne sont pas clairement définies, on ne sait pas trop qui ou quoi donne le ton à la mode. Cependant, selon R. König, les "styles de diffusion de la mode" proviennent de la concurrence entre plusieurs groupes, mais se limitent surtout aux classes sociales supérieures pour lesquelles la mode est une marque de distinction. Mais l'auteur expliquerait surtout les différences de mode, observées à partir du XVI^e siècle, selon l'influence ou non de la bourgeoisie et du protestantisme. Ainsi, "en Hollande, en Suisse, et principalement en Amérique du Nord, sous l'influence de la bourgeoisie protestante, elles (les femmes) se sont soumises pendant un certain temps, à une mode plus grave, caractérisée par des lignes simples et nettes qui contrastaient singulièrement avec les fioritures du passé"²⁸. S'il est difficile de savoir dans quelle mesure l'austérité des puritains intervient dans la nature de la mode contemporaine, on peut penser que le besoin de couleurs et de formes variées en Côte d'Ivoire est peut-être dû, du moins en partie, à l'ancienneté d'une présence majoritaire de catholiques. Il est difficile de vérifier cette hypothèse. Pour cela, il importerait de rechercher les différentes évolutions de la mode et de les rapprocher des appartenances religieuses de leurs adeptes, du moins aux grands courants religieux de l'époque. D'autre part, si la sobriété a pu être à un moment donné instaurée par des consignes religieuses, le succès des tons colorés et des lignes multiples ne semble pouvoir être attribué à un groupe plutôt qu'à un autre. La majorité des

²⁸ R. König, "La diffusion de la mode dans les sociétés contemporaines", in Cahiers internationaux de Sociologie, XLIII, 1967, p. 36.

musulmans comme des chrétiens n'affichent pas de préférence particulière en la matière. Les couleurs jaune ou bleue éclatant des boubous des Sénoufos musulmanes rivalisent avec les fuchsias ou les verts des chrétiennes. Certes, les jeunes, comme dans de nombreuses autres sociétés, sont plus ouverts à la mode et traduisent, semble-t-il, un phénomène universel de recherches d'identités.

Ainsi, "Mode et beauté deviennent souvent synonymes, et une représentation qui se conforme aux canons de la mode dominante apparaîtra comme la plus séduisante"²⁹. L'esthétisme et son appréciation se font différemment selon les fluctuations de la mode. Tel jour seront placés sur un piédestal les robes à tailles basses (sur les hanches), tel autre, on verra un engouement pour les vêtements évasés sans resserrement près du corps. De telle sorte que l'interprétation du beau et du laid sera continuellement redéfinie. Il faut noter ici les décalages de temps dans l'observance de la mode. Les femmes les plus à même de suivre, le plus rapidement possible, l'évolution de la mode seront maintenues dans la classes sociale supérieure³⁰. Les autres seront classées parmi l'espèce des "retardataires".

La mode exerce une attraction sur les individus non seulement pour son caractère novateur, dans l'hypothèse que la majorité des individus recherche ce type de changement, mais également pour son incontestable uniformisation. Etre à la mode, c'est ressembler à un groupe et d'une certaine façon accéder à des avantages pécuniaires, à une certaine reconnaissance sociale, souvent celle de l'argent, du goût, de l'estime de soi, de son insertion sociale, etc. Mais il faut ajouter que "c'est elle qui imposera des limites au confort et à la protection qu'apporte un vêtement, qui fera de telle ou telle partie du corps un pôle de séduction (...)"³¹. Aussi infime soit-elle, la mode soulignera les nouvelles

²⁹ Q. Bell, "Mode et société, essai sur la sociologie du vêtement", Paris, PUF, 1992, p. 94.

³⁰ Cette classification est similaire à celle effectuée dans la partie supérieure de la hiérarchie sociale au XIX^{ème} siècle : "Seules les femmes de classes supérieures s'habillent comme l'exige l'actualité, tandis que les autres sont de plus en plus en retard sur le développement de la mode, selon leur situation de classe respective", R. König, "La diffusion de la mode dans les sociétés contemporaines", op. cit., p. 38.

³¹ Q. Bell, *ibid.* p. 67.

zones du corps en en valorisant certaines parties plus que d'autres. C'est elle qui décide des pôles d'érotisme en privilégiant les dos dénudés ou en mettant à l'honneur les bras ou les jambes sous la transparence. Non seulement elle redéfinit les couleurs, les tissus, les formes à reproduire, mais en plus elle décide de ce qui va susciter des sentiments et des impressions de beau et de désir.

Autrement dit, la combinaison des particularités corporelles et des exigences de la mode (vestimentaire ou autre) façonnera l'apparence de chacun. La comparaison faite entre cette construction de l'apparence et un modèle idéal sera à l'origine du rapprochement ou non des individus. Le décalage observé aura des conclusions divergentes selon l'impact de la mode.

1.3 Contraintes du pouvoir vestimentaire

Le verbe "s'entretenir", omniprésent dans les conversations entre citadines, évoque le caractère ininterrompu de l'effort à fournir. Point d'acquis en la matière, l'effet, toujours de courte durée, se doit d'être constamment reproduit. Nos interlocutrices déclaraient être engagées dans un cycle infernal, prisonnières d'une image à laquelle elles s'efforcent d'adhérer et de parfaire sous peine de manifester un déclin social, un passage dans la catégorie sociale inférieure³².

Opulence et prospérité s'affichent à Abidjan et il n'est pas de vitupérations plus couramment dénoncées que celle de l'avarice : "Son moro tombe pas par terre³³". La fortune s'exhibe à travers les tenues de soirées, mais aussi quotidiennement dans les "maquis" et restaurants, les cérémonies (funérailles, mariages, etc.), les discothèques et

³² A ce propos voir M. Le Pape et C. Vidal, "Raisons pratiques africaines", op. cit. p. 308 : "Le bourgeois collectionne villas, voitures, maîtresses et objets de luxe, autant que faire se peut, car sans conteste, le plus "classant", c'est la puissance de dépense."

³³ Un moro = 5 F CFA, deux moros = 10 F CFA. Il est, également, fréquent d'entendre une personne avare nommée : "un vincent" (nous ignorons, comme pour la plupart des mots "nouchis", l'origine de cette appellation).

autres lieux publics. Tandis qu'en France certaines classes sociales supérieures émettent une réserve à étaler leurs richesses³⁴, on s'efforce par dessus tout, à Abidjan, de la proclamer voire de la surévaluer ou de la simuler lorsqu'elle est quasi-inexistante. Cette parade peut être rapprochée du "bluff" décrit par P. Bourdieu³⁵, dans le sens où son efficacité et sa crédibilité relèvent également de dispositions propres à l'individu à analyser des représentations, en vue de se les approprier et de les multiplier. Plus précisément, il s'agit de capacités à retenir les traits différentiels véhiculés par les membres de condition sociale supérieure et par le biais de divers subterfuges à les symboliser.

Cet entretien coûte cher. Ne sont alors souvent retenues que les particularités distinctives les plus efficaces et opérantes, c'est à dire habituellement celles qui "en jettent le plus". D'autres traits singuliers jugés trop discrets et contenus sont relégués dans le champ des détails et, par conséquent, ne sont pas reproduits. Ainsi, seront délaissées certaines petites finitions comme les surpiquûres et les doublures tandis que les dorures ou les épaulettes³⁶ apparaîtront démesurées. Les "bras calebasses" en sont un exemple. Il s'agit de modèles de manches très gonflantes, (en partie soutenues par de très larges épaulettes), rappelant la forme des calebasses.

³⁴ Voir B. Le Witta, "ni vue, ni connue", *Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1988, p. 67 : "L'adjectif bourgeois suggère donc de nos jours le luxe, la richesse ou le privilège. Mais ne nous méprenons pas : le luxe bourgeois doit être vécu et montré avec modestie et humilité. Dans le cas contraire, on encourt le risque d'être assimilé à la détestable espèce des parvenus." Dans le même sens, Q. Bell écrit : "(...) si le costume voyant du nouveau riche, destiné à susciter l'admiration du vulgaire, est transplanté dans une société qui a une plus grande habitude de l'opulence, on le jugera vulgaire et criard". Q. Bell, op. cit. p. 31.

³⁵ "La distinction : "[...], le bluff [...] est une des seules manières d'échapper aux limites de la condition en jouant de l'autonomie relative du symbolique (c'est à dire de la capacité de donner des représentations et de percevoir des représentations) pour imposer une représentation de soi normalement associée à une condition supérieure et lui assurer l'adhésion et la reconnaissance qui en font une représentation légitime, objective." P. Bourdieu, "La distinction", op. cit. p. 282.

³⁶ Celles-ci font l'objet d'un vif intérêt à Abidjan car elles sont, avant tout, le synonyme de la Tenue.

Tailleurs Chanel, Lanvin ou Dior sont enrichis dans leur imitation et la copie supplante, alors, le modèle dans son incarnation du chic et du luxe. Avec grande dextérité et subtilité, les fils de soie côtoient rosaces, volutes et pailletés.

les dépenses équivalant, parfois, à un mois de salaire ou plus, les femmes choisissent, fréquemment, le paiement différé malgré la hausse du prix consécutive. Les dépenses de l'apparence vestimentaire sont généralement considérables, voire dépassent toute mesure. A tel point que les couturiers sont submergés par des vêtements finis ou semi finis qui, faute d'argent, ne peuvent être retirés par leurs propriétaires. De mauvaises évaluations et gestions des disponibilités financières de la part de la clientèle expliquent, en partie, cette situation. Mais à cela s'ajoutent les attributs et les facilités du crédit. En tant que moyen d'appropriation immédiat, il constitue le simulacre des possibilités financières des classes sociales supérieures. Cependant, le crédit représente l'acceptation d'un devenir qui n'en demeure pas moins la copie conforme d'une situation présente. Son caractère évanescent conditionne rapidement le passage à un style de vie antérieur. Aussi engageant soit-il, le crédit trompe les femmes qui s'endettent pour perdre, dans la phase finale, l'objet convoité.

Les couturiers d'Abidjan connaissent bien cette exagération ("voir trop grand"). Malgré leurs demandes insistantes "d'avances"³⁷, ils se retrouvent sous des amoncellements de vêtements dont ils ne peuvent se séparer (ni vendre, ni donner, ni jeter), et demeurent dans l'attente, (souvent plus d'un an) du retour inespéré de leurs clientes.

A cela s'ajoutent les difficultés liées à la profession. Les ateliers de couture se développent de toute part et, à défaut de clients, leurs fermetures font désormais partie du paysage urbain quotidien. "Se maintenir" requiert, avant tout, la satisfaction d'une clientèle extrêmement exigeante dans la confection comme dans les délais. Toujours pressées, souvent désireuses d'obtenir le vêtement avant le délai convenu, (parfois pour le soir même), elles "rouspètent", s'indignent, se renfrognent, boudent et menacent même

³⁷ L' "avance" représente, la plupart du temps, le tiers de la somme finale. Elle est également justifiée par l'achat des accessoires : doublures, épauettes, boutons, dorures, rubans, etc.

"de tout retirer". L'enjeu est grand puisqu'elles ont décidé qu'aucun autre vêtement ne pourra convenir. Intransigeantes, parfois tyranniques, les clientes n'hésitent pas à critiquer, ou à "faire refaire", mais elles quittent rarement leurs couturiers. Véritables complices de leur beauté et parfois de leur soirée ou de leur relation amoureuse, ceux-ci se doivent de subir d'incessants reproches mais promettent et "pardonnent"³⁸ pour les apaiser.

1.4. Hiérarchie du vêtement

Le prêt à porter est un des modèles à reproduire. Par opposition aux vêtements confectionnés sur mesure, son succès réside, essentiellement dans ses particularités stylistiques et comme pour les berceaux, dans son origine. Il se singularise par ses formes (souvent près du corps avec des cyclistes, des collants, des minijupes, des "bodies"³⁹, etc.), ses matières (lycra, soie, divers tissus transparents), ses inscriptions et ses motifs inédits.

Importé d'Europe, des Etats-Unis, etc., il est considéré comme supérieur à celui vendu ou produit à Abidjan. Ce dernier étant toutefois plus prisé que la fabrication sur mesure du tailleur.

Parmi les différents couturiers d'Abidjan se distingue le petit tailleur du "Professionnel" ayant reçu une formation à l'étranger et possédant généralement un commerce et une devanture "cape"⁴⁰. Le talent du couturier "Professionnel" se mesure à sa capacité à copier ou à inventer un modèle. A partir de catalogues (parisiens, italiens, etc.) de haute couture, il s'évertue à emprunter, à corriger, à enrichir et à renouveler les thèmes tout en sauvegardant la pudeur de la femme. Se décrivant comme producteur d'idées et "leader de

³⁸ Le sens abidjanais de "pardonner" signifie : demander un pardon, s'excuser.

³⁹ Il s'agit de justaucorps.

⁴⁰ Mot "nouchi" signifiant soigné(e).

mode", il s'identifie aux grands couturiers européens en imitant les créateurs du prêt à porter.

1.5. L'exemple du pagne

1.5.1. Présentation des pagnes et de leurs prix

Généralement noué sur la hanche gauche, le pagne est un tissu de coton imprimé en 120 cm de large. Vendu en pièces de 12 yards⁴¹ aux grossistes et semi-grossistes, il se revend en "complets" de 6 yards ou en coupons de 2 yards. Le "complet" est un ensemble de 3 pagnes de 2 yards, c'est à dire : une camisole, une pièce entourée de la ceinture jusqu'à la cheville, et un troisième morceau autour des reins, attaché sur les deux autres. Le complet semble aujourd'hui désigner le "keiwa" traditionnel.

Traditionnellement, les principaux procédés de teinture sont à partir de l'indigo (surtout exécutés par les femmes, l'étoffe est trempée dans un bain de feuilles de l'indigotier fermentées) et de la boue (pratiqué chez les Bambaras ou les Sénoufos, ce procédé consiste à dessiner, par exemple avec des bambous, des figures avec de la boue). La variation des motifs est due à l'introduction de cauris et de graines diverses.

De nos jours, les teinturiers utilisent essentiellement la cire : "héritière du batik, ancienne technique indonésienne et malaise"⁴². Après avoir plongé le tissu dans un bain de teinture, la technique vise à retirer des morceaux de cire préalablement collés en vue d'obtenir des motifs. Ceux-ci se détachent alors, du fond de l'étoffe.

Un des plus précieux pagnes est le "Kita", parfois tissé de fils de soie avec des motifs peints à la main. Toujours porté sur l'épaule par les rois, à l'occasion de fêtes et

⁴¹ Le yard est une unité de mesure de longueur anglo-saxonne, valant 0,914 mètres.

⁴² Voir J. Rivallain, "A propos des pagnes modernes du musée de l'Homme, techniques et symboliques", in *Journal des Africanistes*, Tome 61, fascicule 1, Paris, 1991, p. 129 : "La technique du batik a dû être introduite en Afrique occidentale à la suite des guerres menées par les Hollandais dans les Indes néerlandaises".

cérémonies, il est également encadré et suspendu aux murs, en décoration. Une hiérarchie dissocie nettement les autres pagnes. Ainsi, sur le marché ivoirien, est établie une distinction entre les Wax (provenant d'entreprises comme Uniwax, etc.) et les Fancies (Utexi, E.R.G). Le Wax est perçu comme un pagne de meilleure qualité avec des impressions⁴³ (recto verso) plus colorées, plus diverses et surtout plus résistantes au lavage, tandis que le Fancy, imprimé uniquement sur une face⁴⁴, présente des motifs plus simples et plus fragiles.

Ainsi, par ordre croissant d'appréciation, nous avons le Fancy-print⁴⁵, généralement imprimé en trois couleurs (au maximum jusqu'à huit) et le Java-print, situé à une position intermédiaire (leurs prix varient de 4000 à 5000 F CFA les trois pièces). Ensuite, la série des "pagnes de grande classe" : le Wax ivoirien (moins de 12000 F CFA), britannique (de 12000 à 15000 F CFA) et hollandais (de 15000 à 30000 F CFA). On peut lire sur la lisière de chaque pagne son lieu de fabrication. Après la confection du vêtement, celui-ci se retrouve, au vu de tous, sur le bas de la jupe.

Il est à noter que les pagnes sont fréquemment trempés dans l'amidon pour plus de tenue, un pagne léger n'ayant guère de valeur. Autrefois compris dans la dot de l'homme pour ses futurs beaux parents⁴⁶, le pagne (surtout le Wax hollandais) représente aujourd'hui, d'après nos informatrices, le "cadeau" le plus répandu et le plus apprécié. Il recouvre, également, la plus large part de leurs dépenses budgétaires (il s'agit ici de leurs dépenses personnelles et non familiales).

⁴³ Il est à noter que différentes catégories de wax sont obtenues selon les techniques de fabrication, à savoir, après un dépôt de cire, (d'où le nom de wax : cire, en anglais) permettant de ne pas teindre certaines parties sont appliqués des bains de teinture, puis des impressions par rouleaux (cover) et/ou à la main (block).

⁴⁴ Et uniquement avec la technique du rouleau.

⁴⁵ Avec une sous classification : le Fancy ordinaire (Sahel et Savane) et le Fancy de luxe (Imiwax, Woodin de Paris).

⁴⁶ Toutefois, encore en pratique actuellement, comme par exemple chez les Dioulas.

1.5.2. Le pagne au coeur de la séduction

"Fleur de mariage", "Le damier", "Café", autant de noms de pagnes choisis par les commerçants en fonction des teintes, dessins et symboles représentés. Attribuer des noms de pagne n'est, certes, pas un phénomène nouveau. Celui-ci existe depuis, au moins, une décennie puisque nous l'avons relevé dans trois articles de *Fraternité Matin* datant de 1984⁴⁷. Ainsi, sa continuité et sa régularité démontrent qu'il ne s'agit pas d'un courant passager. Sélectionner une appellation attrayante du dernier pagne sorti consiste, assurément, à susciter son achat⁴⁸. Cependant, certaines références à des objets, à des idées et attitudes ou encore ses hommages à des personnes ("l'ongle de Madame Thérèse Houphouët-Boigny" ou "Tshala Muana") traduisent, avant tout, pour l'acheteur comme pour le vendeur, l'utilisation et la valorisation d'un moyen de communication. Le pagne permet, ainsi, d'émettre une opinion et, de ce fait, une adhésion à certaines valeurs sociales. D'aucuns s'attachent à présenter un état de fait ou problématique : "je reste à cause de mon enfant", "chéri, ne me tourne pas le dos", "mon mari ne travaille pas", "saya ka lou ban" (tout le monde est mort dans la cour), "sida", "je cours plus vite que ma rivale" ou encore "la mort n'a pas d'heure".

Cette présentation de soi sous une affiche verbalisée conditionne tout contact voire, dans certains cas, toute approche de séduction. La relation peut, dès lors, être dominée par le doute. Certaines femmes avouent jouer sur l'ambiguïté du port d'un pagne. Selon les circonstances, elles "s'arrangent" pour ne pas clairement justifier leur achat. Dans ce cas, seule la beauté des motifs et des couleurs du pagne est citée, tandis qu'est passé sous

⁴⁷ *Fraternité Matin*, "Quand les femmes communiquent par les pagnes", samedi 3 - Dimanche 4 mars 1984.

⁴⁸ Il faut ajouter que les commerçants retrouvent, quelquefois, leurs pagnes sous des noms différents. L'attribution du nom de pagne est ainsi faite par les vendeurs comme par les clients.

silence l'attrait possible pour l'interprétation de ses symboles. Parce qu'il est inconvenant pour une femme de "se proposer" à un homme, le pagne, (tout en véhiculant une certaine réserve), peut suggérer, de façon adroite et convenable, une invitation sexuelle et/ou affective ("Chéri attends-moi au carrefour", "coeur brisé"), un charme physique ("belle dame", "Miss Côte d'Ivoire"), financier ("femme riche", "femme millionnaire" ou "Femme Grotto"⁴⁹) ou les deux ("Femme capable" ou "carrefour du bonheur"). Comme le précisent messieurs Bozon et Héran : "L'"art de draguer" n'est généralement qu'un sens de l'improvisation, une capacité tactique à tirer parti des incidents ou des situations qui s'offrent ; exceptionnellement, l'art de *provoquer* l'incident qui permettra de créer un lien. Plus qu'un metteur en scène de scénario amoureux, le dragueur qui réussit est un opportuniste qui spéculé sur l'ambiguïté des relations et des circonstances"⁵⁰ Il s'agit d'une concomitance de proposition et de non proposition ou, en d'autres termes, d'un oui et d'un non simultané. Cette dualité du refus et de l'acceptation peut être rapprochée des recherches sur la coquetterie faites par G. Simmel dans la mesure où celle-ci repose également sur "l'avoir et la menace du non avoir"⁵¹. Les pagnes et les noms qui s'y rattachent sont autant connus des femmes que des hommes et ceux-ci se prêtent volontiers à ce jeu de séduction. Par le biais de diverses pointes d'humour, les hommes "testent" les femmes et répondent ainsi de façon tout aussi allusive et détournée aux encouragements sous-jacents. Ainsi, bien qu'éconduire un homme soit conçu comme une réaction tout à fait conforme de la part d'une femme, les hommes demeurent prudents, car il s'agit tout de même de déclarer sa flamme sans risquer de "perdre la face". Si c'est le cas, les hommes auraient toujours un dernier recours : "tu poursuis la genette, tu n'arrives pas à

⁴⁹ "Grotto" était un terme jusqu'ici réservé aux hommes. Il désigne l'entretien financier d'une personne en échange de services sexuels.

⁵⁰ M. Bozon et F. Héran, "Naissance du lien amoureux : les lieux et les rites, un siècle de malentendus", Revue Autrement, "Mariages, mariages", série mutations, Paris, N° 105, Mars 1989, p. 75.

⁵¹ G. Simmel précise que la coquetterie "doit faire sentir à celui à qui elle s'adresse ce jeu instable entre le oui et le non, un refus de se donner, qui pourrait bien être le détour menant au don de soi, et un don de soi derrière lequel se profile, en arrière plan, l'éventualité, la menace d'une reprise de soi." G. Simmel, "Philosophie de l'amour", Paris, Rivages, 1988, p. 128.

l'atteindre, alors tu declares "elle sent mauvais"⁵². Ceci traduit des sentiments d'humiliation à l'origine de faux prétextes permettant aux hommes de se "consoler".

D'autres s'efforcent, sous une forme ludique, d'éclaircir le caractère équivoque du port du pagne, ceci davantage pour conforter leur pouvoir de séduction. Ils s'accommodent du déni et de l'offre des femmes pour ne pas être tenus de répondre. Feignant de ne pas connaître leurs intentions, ils font miroiter leur accord sans toutefois le déclarer, c'est à dire sans leur donner les moyens de répondre franchement. Ils incitent les femmes à se dévoiler (sans se dévoiler eux-mêmes) et ceci tout en les maintenant dans leur propre jeu du oui ou du non implicite. "Ils veulent voir s'ils font l'affaire, mais ils ne veulent pas te sortir, ils ne s'annoncent pas, ils jouent. Ils font les abogahisses⁵³. Tu ne peux même pas les breacker franchement sinon ils vont te prendre pour une djandjou⁵⁴." "Maîtresse yaco" (Maîtresse, je te plains), "Ton pied, mon pied", "Massiri pian" (que ça te plaise ou non, je mets ce que je veux) ou encore "Tiè ma gnouma lon" (l'homme est ingrat) expriment, toutefois, des prises de positions difficiles à être acceptées ou à dissocier de la personne. Certaines femmes n'hésitent pas, de toute manière, à exposer catégoriquement leurs convictions, au risque mesuré de "décourager" d'éventuels séducteurs.

Marceline, 22 ans : "Ton pied, mon pied", si tu mets ça, c'est que là où ton mari⁵⁵ va, tu vas. C'est bon. On ne se quitte plus. Tu vas pas rester à la maison pendant que lui va se divertir. Il y a des hommes qui ne vont pas te sortir à cause de ça. Ils ne vont même pas te bembéya⁵⁶, ils seront dégba⁵⁷. Mais ceux qui vont te sortir seront d'accord avec ça et c'est bon !".

⁵² Il s'agit d'un proverbe baoulé commenté par V. Guerry : "La genette (pseudo-genetta) répand une mauvaise odeur. Celui qui la poursuit sait très bien que sa chair est excellente malgré cette odeur, mais il prend prétexte de cette odeur au lieu d'avouer qu'il n'a pas pu l'atteindre. (...) Le mépris et la haine ne sont parfois qu'une déception d'amour, un amour refoulé." V. Guerry, "Proverbes Baoulé", Abidjan, doc. multigr., p. 4.

⁵³ Mot "nouchi" signifiant "beau garçon".

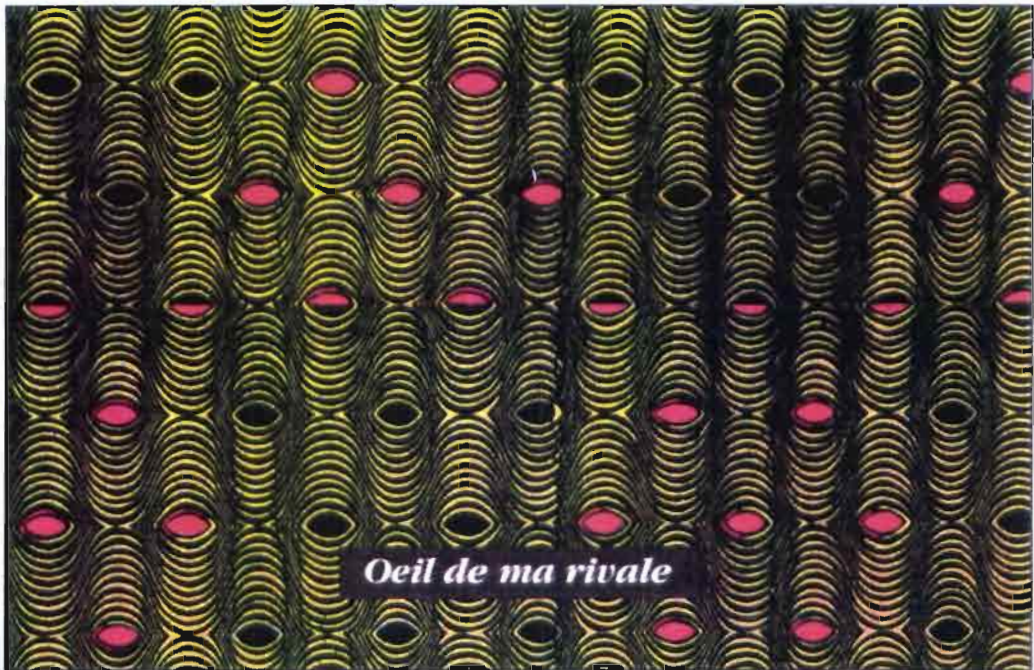
⁵⁴ La "djandjou" peut être comparée à la prostituée mais connote toujours le côté vulgaire du comportement (à travers l'aspect extérieur, le langage etc.).

⁵⁵ Ici, "mari" signifie également partenaire sexuel susceptible de devenir le conjoint.

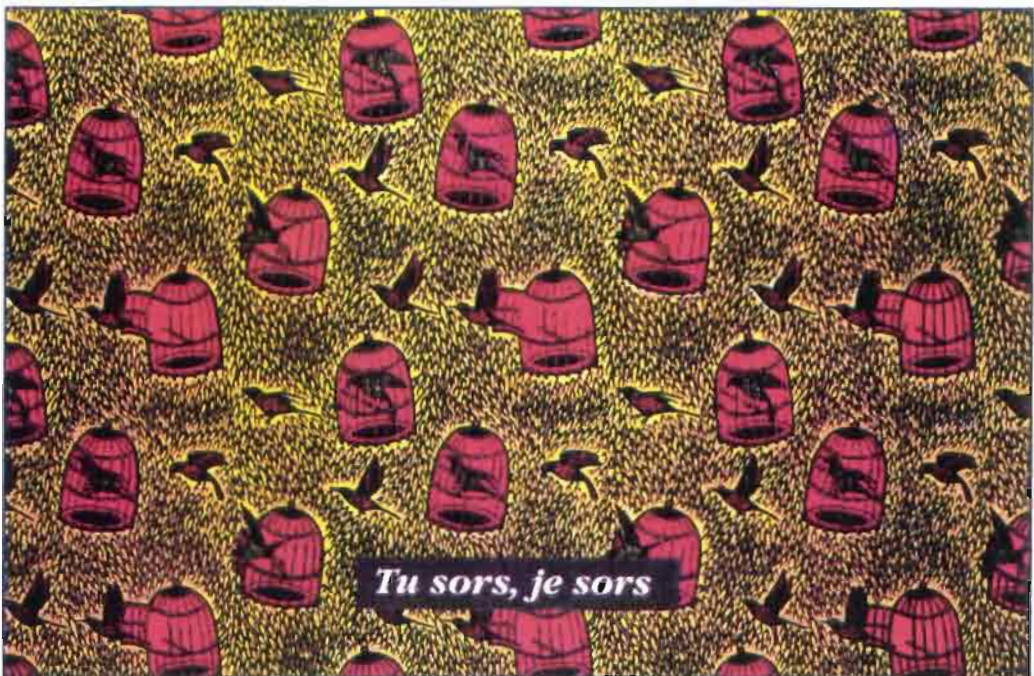
⁵⁶ C'est à dire courtiser.

⁵⁷ "dégba" signifie "être découragé".

Figure III.2



Etienne Nangbo



Etienne Nangbo



Adama Ouedraogo

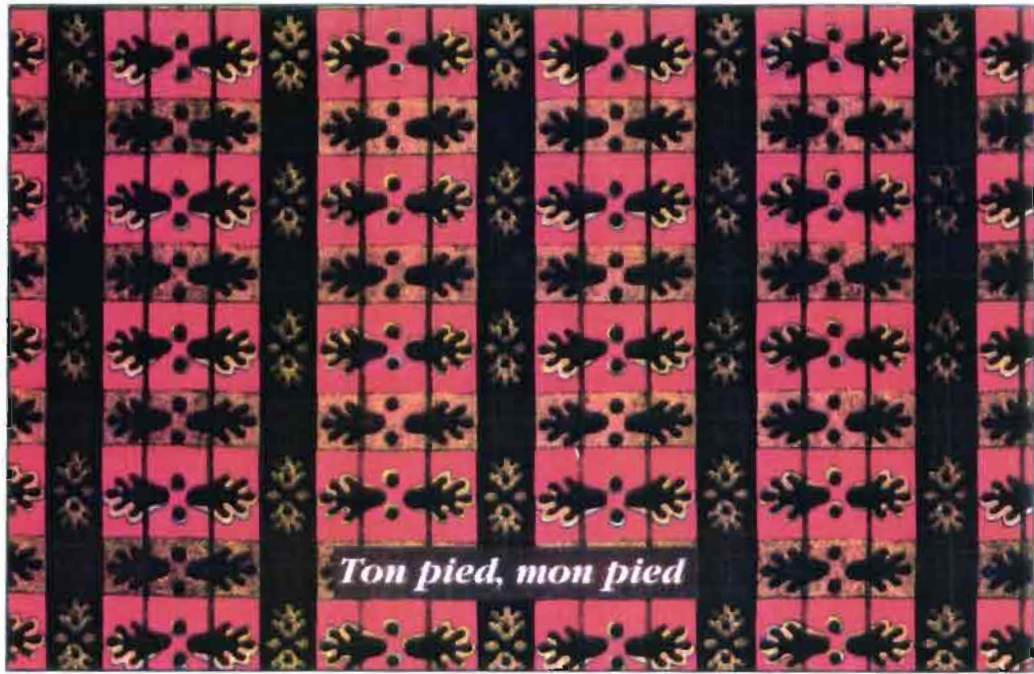
SIDA

Figure III.3



Adama Ouedraogo

FEMME CAPABLE



Etienne Nangbo

Figure III.4



Etienne Nangbo

2. La coiffure ou "les cheveux de Blanches mortes"

Quelle étrange conception mortuaire que ces "cheveux de Blanches mortes"⁵⁸. Les femmes nomment ainsi les mèches, (c'est à dire les cheveux artificiels ou naturels, qu'elles tissent dans leurs propres cheveux) et sont, parfois, réellement persuadées qu'il s'agit d'ordures ménagères ou de cheveux prélevés sur des cadavres.

Rebutées ? elles ne le sont pas. Tout bien considéré, d'autres récupérations, pour certains, encore plus répulsives, sont hautement estimées telles que "la bave des morts" dans la préparation de filtres aphrodisiaques, etc.⁵⁹ D'aucuns hésitent à y croire et préfèrent "ne pas y penser".

Comme le souligne D. Bertou, les principes de cette croyance ne tiennent peut-être qu'à des consignes religieuses : "La morale chrétienne condamne, elle, le recours aux cheveux d'emprunt : des cheveux de morts, qui sont peut-être en enfer"⁶⁰. En l'occurrence, l'auteur ajoute : "Si ce dernier (le cheveu) n'était pas aussi attachant et magique, s'il ne communiquait tant de messages relatifs à l'âge, à l'idéal, au statut social, aux tendances inconscientes, les religions et les sociétés ne se seraient pas intéressées à lui d'aussi près"⁶¹.

La séduction, le raffinement, le respect sont la plupart des finalités visées dans les soins accordés aux cheveux. Soumis à une attention quotidienne, ceux-ci sont particulièrement soignés lors des grands moments de la vie des femmes. Lorsque la mort est envisagée, souvent au cours des grossesses, les femmes veillent à leur aspect physique et surtout à leur chevelure : "si je meurs, je veux mourir belle avec de beaux cheveux longs". De

⁵⁸ Titre d'un article paru dans *Fraternité Matin* - Samedi 9 - Dimanche 10 février - N° 7905 - 1991.

⁵⁹ Voir la partie sur les techniques de séduction. Nous précisons que le cheveu est lui-même employé dans la composition des produits aphrodisiaques ou maléfiques ce qui accroît évidemment son côté mystique.

⁶⁰ D. Bertou, "Les cheveux de Samson", in *Revue autrement*, "Fatale beauté, une évidence, une énigme", Paris, Ed. Autrement, p. 184.

⁶¹ D. Bertou, "Les cheveux de Samson", *ibid.* p. 183.

même, le sacrifice des cheveux peut témoigner de la douleur ou du soutien moral. Il arrive que des femmes se rasent entièrement la tête lors d'un deuil (souvent après le décès du père).

Avant tout symbole de féminité, la chevelure est soumise à un idéal esthétique en particulier conforme aux tendances occidentales. Sa couleur, sa forme et sa longueur sont surtout des indicateurs de l'âge et de "la classe" d'une femme à Abidjan. Cheveux raides donc défrisés, mais surtout cheveux savamment ordonnés et coiffés semblent correspondre aux normes dominantes du paraître. Comme pour les pagnes, les modèles de coiffure se réfèrent nécessairement à des objets, des célébrités ou à des courants actuels. Ils sont nommés "Zouglou, Dona Beija, Lion, Afro, Deux bananes⁶², etc.". Mode d'expression et de manifestation sociale, la coiffure est surtout appréciée pour son cachet, son maintien et sa fantaisie. Défrisage ou décrêpage, mise en plis ou permanente, coupe ou rajout de mèches, coloration ou balayage, les cheveux sont disciplinés sans répit. Aux mèches entrelacées, minutieusement fixées et structurées, les coiffures surprennent par leur complexité et la magie de leur tenue. A partir d'elles, les femmes vont se façonner une image et interpréter celle d'autrui.

Le port des "cheveux de Blanches mortes" ne distingue pas les catégories sociales entre elles. Même si les dépenses et les efforts portés à conséquence sont différents, on retrouve l'ajout de cheveux artificiels ou naturels, principalement pour toutes les femmes âgées de 15 à 45 ans. Bien entendu, ce sont les femmes aux plus hauts revenus qui choisiront les mèches naturelles, importées des Etats Unis ou du Japon (entre 15000 et 40000 F CFA le paquet) ou celles nommées "Tissage, Perruque ou Mèche bouclée", proches des cheveux naturels ou défrisés (vendues entre 3500 F CFA et 4000 F CFA). Les autres utiliseront plutôt des mèches synthétiques : "Amina, Postiche, Darling ou Amigo (entre 350 et 400 F CFA). A maintes reprises, les femmes avouaient savoir reconnaître rapidement les vraies

⁶² Les hommes nomment aussi leurs coiffures : un "punch" (touffe au milieu de la tête : "coiffure des ghanéens ou des voyous"), un "racongo" (coupe très courte) ou un "dreude" ("coupe rasta à la Bob Marley").

des fausses mèches. J'avoue ne pas y être arrivée au premier coup d'oeil, la nervosité et la souplesse d'un cheveu naturel tendant à s'estomper une fois lissé et plaqué dans le tissage.

Comme pour les pagnes, les mèches ont leurs propres appellations : Miss Côte d'Ivoire, Rasta, Djandjou⁶³, Ça me gêne, Finfin, Chapeau, La "folle" (ou "la Blanche" : mèches très proches des cheveux européens).

Toutes les "Miss Côte d'Ivoire" ont une longue chevelure et constituent un exemple notamment en matière de mèches. Un des modèles de coiffure avec les mèches Amigos porte le nom de l'élue en 1985 : Rose Armande. Appréciables pour leur côté esthétique ("ce qui est beau, c'est les cheveux longs"), les mèches le sont également pour leur avantage pratique et financier : "je fais les mèches pendant les congés de Noël, je les enlève à Pâques, avant la fin des congés de Pâques, je les refais et je les laisse jusqu'aux grandes vacances. Elles évitent de se peigner tout le temps et c'est moins cher que les défrisants, les pommades pour graisser et les bigoudis. En plus sans produit chimique, mes cheveux se reposent pendant ce temps. Avec les mèches, c'est bien, un jour tu as les cheveux courts, le lendemain ils sont longs".

Tresser les cheveux représente un long travail : Awoulaba (1/2 journée), Steeve Wonder (1 journée) ou Rasta et Djandjou (2 ou 3 journées de travail). Celui-ci s'effectue à répétition et pour un moindre tarif, sur un marché, au bord d'une route, devant un "maquis", dans une cour. Assise à même le sol, la cliente "dure" (demeure de longs moments) la tête baissée en avant puis de côté. Lorsque "le cou fatigue", elle dépose sa tête contre le genou de la tresseuse. Cette situation, peu confortable, prête toutefois à de foisonnantes confidences, les problèmes financiers et amoureux étant les plus évoqués.

⁶³ Appellation étonnante lorsque l'on sait que "Djandjou" signifie Prostituée. Comme dans la plupart des cas, nous ne connaissons pas l'origine de cette dénomination.

3. Maquillages, bijoux et parfums

Tout comme le vêtement ou la coiffure, le bijou, le parfum et le maquillage sont considérés comme des impondérables atouts de beauté. Cependant, ces trois derniers accessoires seraient plus que tout autre reliés entre eux puisqu'il semble que ce sont justement les femmes qui portent des bijoux et des parfums qui se maquillent le plus. Touche de base indispensable, seul le maquillage soutiendrait et mettrait en valeur une paire de boucles d'oreille ou un parfum Chanel. Certes, selon les disponibilités financières ou autres de chacune, les femmes maquillées seront plus ou moins "bien" parfumées et parées de bijoux. Il est vrai que les produits de maquillage restent les plus abordables. D'innombrables fards à paupières ou à joues, de rouges à lèvres, de mascaras, d'ombres, de poudres ou encore de crèmes teintées ou non sont proposés sur les marchés de Treichville, Koumassi ou Adjamé à des prix très modiques. Tout comme le Khôl, fard traditionnel en Afrique du Nord, qui s'impose en Côte d'Ivoire comme un adjuvant essentiel de la beauté et de l'expression du regard.

Propre au domaine des femmes et de leurs secrets, la transformation du visage ne relève plus que du savoir-faire de chacune. Mais l'influence esthétique occidentale se retrouve à travers l'utilisation fréquente sur le visage de poudre de kaolin comme fond de teint pour ses vertus adoucissantes et surtout momentanément blanchissantes. Pour la même raison, les rouges à lèvres sont généralement uniquement appliqués sur la lèvre inférieure afin de ne pas accentuer les signes dépréciés d'une bouche trop pulpeuse, c'est à dire trop africaine. Couleurs et représentations des imperfections de la peau et des traits sont ainsi dissimulées sous le maquillage. Les désirs ressortent en façonnant le visage à l'image des modèles standard. Mais les transformations sont le plus souvent provisoires afin de répondre à une mode fluctuante et éphémère. Bien que des constantes demeurent comme, par exemple, le vernis à ongles toujours assorti à la couleur du rouge à lèvres.

Une fois maquillé, plus rien ne doit être en contact avec le visage. On ne l'expose pas aux intempéries, on contrôle ses émotions (rires ou pleurs pour ne pas "faire couler les yeux"), sa façon de boire ou de manger. De même, les joues et la bouche ne doivent plus être embrassées.

Mais trop soutenu, le maquillage est sévèrement jugé par les hommes. Comparée aux voitures d'occasion maintes fois repeintes, Christina est la risée des jeunes d'Abidjan :

Je suis désolée, tu n'es pas belle même

(...)

Occasion peinte

Occasion peinte

Ma tante, elle est vieille

A cause de maquillage, elle a dix ans

Occasion peinte

(...)

Extrait de : Chanson "Christina", Les côcôs, Zouglou Knaɔpa

Les bijoux, surtout en or, sont évidemment les plus prisés et le groupe akan est le plus célèbre pour son intérêt ancestral pour l'artisanat et la fabrication. A l'occasion de la fête de l'or en pays agni, les familles exposent tous leurs objets en or (bijoux, statuettes, etc.) afin de ne pas "gâter leur nom" (maintenir leur réputation). Autrefois, on portait au cou, dans les cheveux, aux poignets, aux chevilles, etc., des perles de toutes dimensions ainsi que des pépites d'or. Certains fragments de perles auraient même permis d'identifier des membres d'une même tribu. Depuis, elles conservent pour certains une valeur intrinsèque inestimable, tandis que pour d'autres leurs vertus rendent leur port obligatoire. Comme le souligne F. J. Amon D'aby, elles peuvent également être associées à "l'éonga : perle de base brun terne, portée seulement en collier par les hommes et en ceinture par les

femmes. Etait regardée comme (...) reine ou femme célèbre, toute dame qui pouvait en présenter plusieurs files à la fois"⁶⁴.

Les Baoulés ont aussi très tôt manifesté un tel intérêt avec l'utilisation de poids en bronze ou en laiton, souvent sous l'aspect de figurines quelquefois mythiques, pour peser la poudre d'or.

Comme pour la réalisation des dessins et des motifs des pagnes, la cire était également utilisée pour le modelage des bijoux. Les formes, d'abord réalisées avec la cire, étaient ensuite recouvertes de terre glaise séchée au soleil. Le bronze coulé à l'intérieur de ce moule remplaçait alors la cire après l'avoir fait fondre.

Jadis, comme le montrent des travaux effectués dans des ethnies présentes en Côte d'Ivoire (dans l'exemple suivant, elles sont originaires de Haute Volta) ces objets auraient été utilisés comme des menottes ou des boulets de prisonniers : "Les femmes de chefs mossis portent aux bras et aux chevilles de gros anneaux creux, en cuivre, qui sont moins une parure que la marque de leur servitude. Ces bijoux, qu'elles sont seules à porter, préviennent toute tentative de fuite de leur part : elles seraient reconnues partout car elles ne peuvent les enlever sans l'aide d'un forgeron... et pas un ne voudrait, par cette action, s'exposer à la vengeance du chef."⁶⁵

Aujourd'hui, on ne leur attribue heureusement plus qu'une fonction magique, de protection ou de porte-bonheur, voire tout simplement de séduction.

Les objets les plus recherchés sont les boucles d'oreille, les bagues, les chaînes, les bracelets, les médailles religieuses, les perles ou les cauris placés dans les coiffures, autour du cou, des poignets ou des reins. Préférés en or, en argent, ou en platine, on porte aussi beaucoup d'objets en cuivre, en cuir, en paille tressée, mais aussi d'autres bijoux de fantaisie ou de pacotille en plastique, importés d'Europe, des Etats Unis ou d'Asie.

⁶⁴ F. J. Amon D'Aby, "Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte d'Ivoire", Paris, Larose, 1960, p. 44.

⁶⁵ Soeur Marie-Andrée du Sacré Coeur, "La femme en Afrique Noire", Paris, Payot, 1939, p. 148.

4 Gestes et paroles de séduction

4.1 Le "savoir maniérer"

(...)
A Yop city
Tu vois les tontons sapés, dans les bézes⁶⁶,
Les Winstons sans oublier la mallette.
Matin bonne heure
On lutte le bus ensemble ⁶⁷
Arrivée au Plateau
Quand tu vois le tonton décaler⁶⁸
On dirait un PDG, or que c'est un côcô⁶⁹
Mais côcô scientifique
 (...)

Extrait de : Chanson "Les côcôs", Les côcôs, Zouglou, Gnakpa

Le corps est au coeur de nombreuses mises en scènes socioculturelles. A travers elles, se discerne tout un imaginaire collectif à la base de toute communication. Les manifestations du corps (tenue, démarche, distances, etc.) ne sont souvent que le fruit d'un apprentissage lié en particulier à la représentation des conditions de réussite ou de résultat. Il s'agit de techniques du corps, initialement soulignées par M. Mauss⁷⁰, recouvrant un large éventail de gestuelles, comme par exemple celles propres au domaine de l'interaction (salutations, etc.), comme celui des manifestations affectives (sourires, etc.).

⁶⁶ "bézes" = mot "nouchi" signifiant : costumes.

⁶⁷ Référence aux difficultés éprouvées par les passagers afin de tenir debout dans les bus surchargés.

⁶⁸ "décaler" signifie : manière de marcher en s'éloignant des autres passagers du bus.

⁶⁹ Nous rappelons que les "côcôs" : "c'est des gens qui vivent dans la poche de leurs camarades". Extrait de la chanson : "Les côcôs", Zouglou Gnakpa.

⁷⁰ M. Mauss, "Les techniques du corps", Journal de psychologie, XXXII, 3 - 4, in Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1950.

Mais les pratiques sexuelles ou amoureuses relèvent d'une codification particulière du corps. La séduction, la démonstration d'une relation, son entretien comme sa rupture, ne sont que le produit d'une éducation souvent très formelle. La liste des interdits est longue et différente selon le sexe. A Abidjan, on ne se comporte pas toujours publiquement de la même façon devant l'être aimé, selon que l'on est une femme ou un homme : "une femme ne va pas sauter au cou de son gars dans la rue, c'est lui qui va décider si on va se tenir proche". De même, certaines expressions corporelles de regrets ou de gênes devront parfois nécessairement accompagner une annonce de séparation de la part d'une femme : "l'homme peut dire franchement qu'on a qu'à se quitter, que ça ne va pas nous deux. Une femme va devoir dire ça doucement pour ne pas énerver le Monsieur, il ne faut pas avoir l'air trop contente et trouver une histoire pour qu'il comprenne. Ici ça ne fait pas longtemps qu'on laisse la femme agir. Si tu peux pleurer un peu, c'est mieux".

Toute une série de démonstrations corporelles visent une finalité précise dans la relation entre un homme et une femme. Des mouvements de tête, des directions du visage ou encore divers enchaînements de gestes sont exécutés et interprétés en fonction d'un répertoire de manifestations corporelles socialement codées. Nul besoin de paroles, la tonalité du regard, certaines expressions de la bouche et toutes les postures du corps servent de support au mépris, à la colère, à la douleur, à l'amour, etc. Il s'agit de ce que D. Le Breton décrit comme un "savoir diffus qui traverse les manifestations affectives des acteurs et concourt à l'évidence du lien social grâce au partage d'une symbolique que chaque acteur traduit avec son style propre, mais dans une aire de reconnaissance mutuelle⁷¹."

Mais il est évident que cette "aire de reconnaissance mutuelle" est en évolution constante. Ceci selon les expériences et les trajectoires personnelles de chacun et selon, bien entendu, les époques. De nos jours, à Abidjan, une femme déclare ainsi se faire une idée des réelles intentions d'un homme en comparant sa manière d'être à celle de ses anciens

⁷¹ D. Le Breton, "Sociologie du corps : perspectives", in Cahiers internationaux de Sociologie, volume XC - 1991, p 140.

prétendants : "Avant d'aller avec un gars, il faut bien l'étudier, il ne doit pas te regarder comme une foutaise, s'il fait trop le malin, qu'il a une manière de marcher, qu'on dirait qu'il calcule ses pas, il faut te méfier. Regarde sa manière de faire, s'il est trop décontracté, s'il te demande de suite de l'embrasser, c'est pas bon. Mon dernier gars était comme ça, ça n'a rien donné de bon. Maintenant je préfère un homme un peu timide, moins sûr de lui. Ça veut dire quoi ? , qu'il n'est pas trop pressé, qu'il a un style choc." Certes, les hommes tentent de correspondre à ce qu'ils considèrent comme l'idéal masculin des femmes : "Il faut marcher à grands pas comme les militaires, il y a une manière de s'arrêter, une main dans la bouche, l'air réfléchi, je caresse ma chevelure ou ma moustache, je passe à côté avec un bon parfum".

Très similaire à "la structure morale"⁷² du dandysme, l'art de la "sape" se situe, d'abord, dans "le savoir maniérer". Barbey d'Aurevilly déclara : "Ce n'est pas un habit qui marche tout seul ! au contraire ! c'est une certaine manière de le porter qui crée le Dandysme."⁷³. De même, c'est parfois de façon théâtrale et solennelle que les femmes d'Abidjan associent beauté vestimentaire et assurance dans leurs relations publiques.

L'air solide, le regard, mais aussi le geste et la pose sûrs et déterminés se combinent, généralement, avec "les belles fringues". L'apparence cossue se construit avec des signes (souvent européens) et des "manières de riches" légitimés par une tenue du corps et de ses mouvements irréprochable. Une grandeur attachée au maintien de la tête, à une expression du visage ou simplement à une mimique de la bouche, assure une certaine prestance qui range automatiquement le protagoniste dans les classes sociales supérieures⁷⁴.

⁷² Expression empruntée à M. Lemaire, "Le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé", Paris, Ed. Klincksieck, 1978. p. 14.

⁷³ B. d'Aurevilly, "Du Dandysme et de George Brummell", in "Sur le dandysme", Balzac H., Paris, Union Générale d'Édition, 1971, p. 109. L'auteur ajoute "On peut être Dandy avec un habit chiffonné". Ceci n'est pas le cas à Abidjan, bien au contraire, la priorité est à la tenue.

⁷⁴ Voir les descriptions de Baudelaire : "C'est bien là cette légèreté d'allures, cette certitude de manières, cette simplicité dans l'air de domination, cette façon de porter un habit [...], ces attitudes toujours calmes mais révélant la force, qui nous font penser, quand notre regard découvre un de ces êtres privilégiés en qui le joli et le redoutable se confondent si mystérieusement : "Voilà

Tout comme le dandy, une image entre soi et autrui est, en permanence, contrôlée sous un style empesé et un air impassible. Aucun sentiment ne doit transparaître mais, au contraire, un certain stoïcisme, voire une dureté du cœur ou une apparente froideur. Il importe de présenter un visage et une attitude hiératique.

"On reconnaît une femme qui a l'argent. Sa figure est serrée⁷⁵, elle s'entretient bien : elle est saman⁷⁶. Elle ne te regarde même pas, quand elle passe." D'autres ajoutent : "Si une femme te désire ça se voit dans son regard, elle t'oblige à engager. Si elle te regarde, comme si tu étais derrière, comme si tu étais un vulgaire vagabond, alors à vue d'oeil, elle veut t'impressionner, elle veut te faire croire que c'est elle qui impose."

Il importe de maintenir constamment ses distances à tous les niveaux, rappelant ainsi sa différence, c'est à dire sa supériorité sociale.

Ce détachement puise sa crédibilité dans un effet de surprise sans cesse renouvelé. On vise, en effet, à étonner par de nouvelles combinaisons de couleurs, de motifs, de matières ou de modèles. Plus qu'une mode générale à laquelle les femmes s'efforceraient d'adhérer, il s'agit du produit d'une recherche assidue et personnelle dans la présentation de soi. Place alors, à l'imagination dans la composition des tenues. Par une juxtaposition de tissus aux textures et aux symboles opposés, on ose associer, remplacer, ou innover en vue de créer la surprise, ou plutôt, la distinction.

La séduction passe incontestablement par la danse. Enroulé dans le pagne contre le dos de sa mère, l'enfant est très tôt bercé et imprégné de ses vertus. Sous la forme collective, elle est le plus souvent propre aux cérémonies de circoncision, funéraires ou religieuses. Mais individuelle ou pas, elle présente une forme stéréotypée, des modes d'exécution coordonnés et s'inscrit de la sorte dans un cadre social. Ceci, que ce soit, de façon improvisée, le soir dans une cour (ou encore un petit "maquis") ou plus organisée lors

peut-être un homme riche, mais plus certainement un Hercule sans emploi". Baudelaire "Le peintre de la vie moderne", in "Sur le dandysme", op. cit., p. 229

⁷⁵ "Serré" : grave, sérieuse.

⁷⁶ "Saman" : être bien habillé(e)

d'une fête ou en discothèque. Les plus timides ou discrets s'affirment tout autant que les autres à travers l'évolution spontanée des mouvements corporels sous les chants et la musique.

Mayebo (Afrique centrale), Lékiné (Wobé), Ziglibiti, Polyé et Gbébé (Bété) sont les danses les plus courantes⁷⁷. Descriptives ou évocatrices des conditions de vie, elles sont aussi orientées vers les relations hommes-femmes. Par exemple, le "zouglo"⁷⁸, aux mélodies et sonorités bétés, dénonce les problèmes des cambodgiens (c'est à dire les étudiants n'ayant pas droit à la cité et étant hébergés chez des amis) et présente, à travers ses vidéos, les moyens de séduction auxquels ont recours les étudiants. Ainsi, on apprend que séduire consiste à faire délibérément tomber sa carte d'étudiant, soit disant prometteuse d'un bon avenir, devant l'étudiante convoitée⁷⁹. Cette dernière étant critiquée, avant tout, pour son intérêt financier. Mais que ce soit lors des funérailles, des mariages ou lors d'une petite fête de quartier, la pratique de la danse constitue une formule de séduction. De préférence dans une atmosphère intimiste, elle autorise une approche corporelle autrement inacceptable. "Aller en gazoil, guincher ou mouler" (danser) offrent une occasion de parader avec discrétion et mesure. Reproductions des mouvements du corps pendant l'acte sexuel (danses d'origine zaïroise en recrudescence avec son ambassadrice Tshuala Muana) ou déclarations et supplications diverses (implorations à Dieu dans le cas du "zouglo"), la danse accuse les formes et se joue, comme pour le pagne, d'une double interprétation : celle du simple plaisir de danser ou de

⁷⁷ L'adhésion à ces danses se note au travers de particularités gestuelles, verbales, voire vestimentaires.

⁷⁸ Il existe de nombreux groupes de "zouglo", à savoir "Les parents du Campus", "Les Pros du Phare", "Zouglomania", "Les esprits de Yop", "Les potes de la rue", "Système gazeur", et même un groupe féminin : "Les Zouglo Net".

⁷⁹ Ainsi les étudiantes ne seraient plus unanimement perçues comme étant à la recherche des "grottos". (Comme le souligne justement C. Vidal, cette réputation apparaissait notamment dans la presse écrite, voir "Sociologie des passions", op. cit. p.162). Récemment, une atténuation du phénomène due, en partie, à la récession économique aurait été observée : "La crise a obligé bon nombre de personnes à rester fidèles à leurs conjointes ou, tout au moins, à réduire leurs sorties coûteuses. Il est à remarquer que les voitures luxueuses ne circulent plus au Campus Universitaire et que les étudiantes sortent tout simplement avec les étudiants", Afrique Style, "Les nouveaux couples", N°3, février-mars 1991.

l'attraction physique et/ou morale. Lorsque les invitations sexuelles sont rejetées, on peut toujours se réfugier sous le jeu de la danse et effacer ses intentions. "Si les comportements n'étaient inspirés que par des stratégies transparentes, les couples auraient le plus grand mal à se former"⁸⁰.

Sous peine d'être reléguées au rang très déprécié des "Djandjous", les femmes et les jeunes filles ne doivent pas directement faire des avances amoureuses ou sexuelles aux hommes. De plus, lorsque ceux-ci font leur demande, les intéressées déclarent ne pas toujours répondre sans délai : "Il faut jouer aux dures, même si je meurs de lui et qu'il vient, je lui dis de me laisser réfléchir. Si je lui dis oui tout de suite, il va penser que je l'attendais, que je suis pressée, j'aurais honte".

En conséquence, les femmes "sourient, saluent", "écrivent parfois" ou, lorsqu'une certaine intimité est établie, "touchent, caressent, s'amuse" avec l'homme convoité. "Toucher et caresser" ne sont ici qu'une forme prude de relation, relativement fréquente entre deux personnes de sexe opposé, qui n'est que la résultante d'un échange de paroles, de plaisanteries et de taquineries. Ceci consiste à se poser la main sur le dos ou sur l'épaule, s'effleurer les doigts, les bras, etc. Jouer à se soustraire un objet peut, tout aussi bien, servir de prétexte à ces contacts charnels. Ce rapprochement corporel permet aux femmes de mettre en avant des qualités, des atours et de développer l'imagination et le fantasme des hommes. C'est ainsi que les parfums les plus discrets peuvent être perçus ou que les perles autour des reins (très portées chez les Akans), prévues à cet effet, peuvent être suspectées ou discernées. De façon souvent ingénieuse, on transgresse l'interdiction de séduire un homme. Un accord tacite s'inscrit à travers le regard, le sourire, les échanges verbaux, les accolades, les attouchements divers.

Voici un exemple de séduction, un soir, à Koumassi, en juillet 1991...

Au sein d'un labyrinthe de passages étranglés et tortueux entre de piètres et sommaires cabanes de tôles et de bois, nous retrouvons Véronique, 25 ans, ghanéenne. Ce soir, elle

⁸⁰ M. Bozon et F. Héran, op. cit. p. 77.

nous propose de l'accompagner dans un petit "maquis" situé dans son quartier, au centre du bidonville : Aklomianbla. Comme tous les soirs, dans son "entrer-coucher", elle se prépare. Une vieille lampe à pétrole permet de discerner quelques produits de beauté, de maquillage posés en vrac sur une petite table en bois. A côté se trouvent une chaise, un matelas posé à même le sol et quelques vêtements empilés dessus. Déjà, pour la soirée de demain, elle a récupéré sa dernière acquisition chez son tailleur : une petite robe en pagne qu'elle a délicatement pendue contre la porte d'entrée. Il importe avant tout de dissimuler sous "la toilette" ses conditions précaires d'existence. Avant de sortir, elle enfle ses chaussures au vernis rose écaillé et aux talons râpés et écourtés par les chemins pierreux. A l'aide d'un petit miroir tacheté de moisissures, elle examine une dernière fois son visage lisse et brillant, dégagé par de longs cheveux noirs calamistrés et coiffés en arrière. Ses lèvres et ses yeux bien soulignés laissent apparaître un air fatal et décidé. Vêtue d'un body rose fluorescent et d'une minijupe noire en stretch, elle s'apprête à franchir le terrain marécageux. Au loin, sur fond chaud et moite de nuit tropicale, parvient le son mélodieux d'une petite musique d'ambiance. 21 heures, elle franchit le seuil du "maquis". Silhouette élancée, démarche sûre et déhanchée, la beauté de son visage détourne les regards des clients. Impassible, elle s'assoit sur un tabouret du comptoir. Son objectif : amener les clients à consommer. Elle fait mine de les ignorer. L'inanité des propos échangés avec le barman donne matière à se faire désirer. Vigilante et calculatrice de chaque mouvement, tout son être s'active pour fasciner et captiver. Son regard, tantôt espiègle, évasif, fougueux ou ardent, accroche en feignant de ne pas voir celui des autres. "Il y a là une manière de se détourner, liée cependant à une manière furtive de se donner, de diriger momentanément son attention sur l'autre, auquel au même instant, par la direction opposée de la tête et du corps, on se refuse symboliquement"⁸¹. Il s'agit de séduire sans en avoir l'air. Pour cela, le corps tend à s'effacer pour, en même temps, davantage se valoriser. Plaire ou se faire désirer implique à la fois le dévoilement et la

⁸¹ G. Simmel, "Philosophie de l'amour", op. cit. p. 126.

dissimulation du corps. De façon détachée, il attire à travers ses déplacements et ses mouvements.

Chaque geste, sensuel et suggestif, apparemment désintéressé : tenir un verre, boire, rajuster sa jupe, effleurer ses chaussures, se masser délicatement le cou, semble subtilement viser à susciter le désir. Elle nous confie : "je joue beaucoup avec mon verre, je le caresse, je le fais tourner, je le plaque contre ma joue, comme ça j'attends que le client arrive. Lui pendant ce temps, il m'étudie. Si je reste là, sans bouger, comme margouillat au soleil, il va trop vite voir mon affaire. Je ris beaucoup. Souvent, j'ai pas envie mais je ris quand même. Est-ce que tu crois, là que le gars va venir bembeya (draguer) la go qui est triste dans son coin. Lui-même, il a ses problèmes."

Il est bien question de réconfort et de soutien moral, qu'elle se propose de vendre. Vite rejointe par les clients, badine et folâtre, elle les écoute, les distrait, les charme, tout en multipliant leurs consommations. Compagne d'un soir, parfois plus, elle espère bien rencontrer "l'homme qui la mariera et la sortira de là".

4.2 Le "savoir parler"

Comme nous l'avons déjà précisé, le mariage avait autrefois pour fonction d'allier deux familles, de leur permettre de se perpétuer et d'assurer la transmission des héritages plus que de correspondre à l'amour des deux conjoints. Mais aujourd'hui, à Abidjan, la force et l'intensité des sentiments se retrouvent fréquemment dans les échanges verbaux entre partenaires sexuels traduisant ainsi peut-être un certain rapprochement entre l'amour et le mariage.

La formation du lien conjugal est reliée à de nouvelles exigences telles que vivre une histoire d'amour à l'image des récits présentés dans les revues, au cinéma, et surtout à la télévision. Durant nos trois années passées à Abidjan, toute une série de feuilletons télévisés (Dallas, Côte Ouest, etc.) présentaient régulièrement des modèles de vie

protocolaire, où les personnages riches, beaux, toujours élégants expérimentaient toutes les relations amoureuses possibles. Bon nombre de femmes nous confiaient rêver à cet idéal. Il est vrai que l'absence de repères spatiaux et temporels dans ces épisodes (d'une manière générale aucun marqueur tel qu'un paysage ou une publicité ne laissaient entrevoir un pays ou une époque, puisque les séquences se déroulaient au domicile, au bureau ou dans des restaurants) permettait aux téléspectateurs de se reconnaître ou de s'identifier facilement. Ils y retrouvaient les rencontres, les quiproquos, les défis, la jalousie, le pardon, l'annonce de l'amour réciproque, etc.

A l'instar des protagonistes, de nombreuses femmes connaissent des problèmes dans leur relation amoureuse et, comme eux, elles éprouvent des difficultés à dévoiler leurs sentiments.

Révéler, faire partager ou séduire verbalement nécessitent un emprunt de propos généralement réservés aux hommes. De plus, les femmes déclarent que les hommes peuvent toujours s'abriter sous le fait de ne pas avoir fait "le premier pas", si la relation se détériore : "Je n'ai jamais breacké un gars. Si un gars me plaît, il est joli, son affaire me plaît quoi, ça me fait honte d'aller lui parler de ça. Si on est ensemble, on mange ensemble, peut-être un jour il va faire quelque chose qui va pas me plaire. Si on fait palabre, il peut me dire qu'il n'est pas venu derrière moi pour me breacker, que c'est moi qui l'ai breacké. Je ne pourrai rien dire".

En revanche, une approche allusive peut tenir lieu de proposition au début d'une relation sans grand risque pour la femme : "Si je veux gagner un homme, je parle de mes mésaventures pour qu'il me console. Je ne dis pas : écoute mon gars tu me plais, on va faire l'amour, on voit peut-être ça chez les Blancs, pas ici en Afrique. On n'est pas encore prêt pour ça. Moi, je m'arrange pour dire que mon gars m'a plaquée, que je ne veux pas rester seule, que je veux m'occuper d'un gars, que sa copine aura bien de la chance, que je l'envie. Il faut savoir parler. Je lui donne des petits noms de caresse comme : joli garçon, beau gaillard, chéri. Je lui donne une ouverture !".

Pourtant, l'aveu de sentiments est parfois franc, direct voire brutal. Lors d'une invitation dans un "maquis", au cours d'une soirée ou tout simplement dans la rue, les femmes déclarent : "je lui ai dit que je l'aimais !" A l'encontre de ce que l'on trouve habituellement dans les récits (romans, etc.) sentimentaux modernes, ce "je t'aime" ne fait pas figure de conclusion, suite à de nombreux actes et paroles détournés, mais plutôt d'amorce.

Cette déclaration apparaît d'autant plus déroutante qu'elle tient lieu d'offre et de demande. Mais à en croire Adou, les hommes apparaissent plus gênés par le regard des autres que par la formule : "j'étais dans un "maquis", la fille nous a servi un 1/2 poulet à la place d'un poulet, rien que pour nous faire parler. Je lui ai demandé pourquoi elle avait fait ça, elle m'a dit : "tu es joli garçon, moi, je t'aime". Je lui ai dit que j'avais une copine qui me suffisait. Elle a dit que je lui plaisais beaucoup, je l'ai refoulée, j'ai laissé le poulet et je suis parti. Pourquoi ? il y avait trop de monde autour. Une fille ne doit pas dire ça devant les autres, seulement en intimité".

Décidées à intervenir dans la naissance d'une relation amoureuse, certaines femmes le font à leur manière, c'est à dire sans ambages et malentendus. Ceci rejoint le langage sexuel relativement crû mentionné dans la partie méthodologique. Aucune prescription ou indication n'existe dans ce domaine comme celles bien connues en occident et imputables en partie aux moralistes ecclésiastiques ou laïcs⁸². Dans le même sens, le caractère historique de la Côte d'Ivoire, peu contraignant au niveau de la communication verbale sexuelle, n'a pas transmis aux générations les sentiments de honte et de condamnation pour la passion amoureuse et son expression.

Quantité de femmes semblent davantage redouter le "savoir parler" des hommes. Méfiantes, souvent après avoir été flouées, elles dénoncent les discours "bluffeurs" : "il faut regarder son air, il doit être sérieux, pas amusant. Il y a des bluffeurs : le monsieur s'habille bien, il se classe, il parle poliment, un peu bourgeois, il tape dans l'oeil. Dans

⁸² Voir J. L. Flandrin, "Le sexe et l'occident, évolution des attitudes et des comportements", Paris, le Seuil, 1981.

les causeries, il se lance à faire des propos un peu au dessus de ses moyens devant les filles. Ils parlent de sujet où elles s'y perdent un peu. Chez nous, on dit qu'ils font les Nandjelet ! (beaux jeunes), ces hommes là, vaut mieux même pas les écouter".

5. Le préservatif dans la séduction

Vouloir garder un homme implique parfois un grand nombre de concessions. Ainsi, même lorsque les voies de contamination du sida sont globalement comprises, les réactions peuvent rester impossibles face à un mari volage ou soupçonné de l'être. Certaines femmes n'osent pas éconduire leur époux ou lui proposer le préservatif (ou "la capote", "la chaussette" ou "le caoutchouc") et demeurent dans la crainte d'être contaminées. Les hommes sont généralement décrits comme extrêmement réticents à l'utilisation du préservatif. Pourtant, de nombreuses femmes, mariées ou non, affirment l'accepter avec soulagement lorsqu'il leur est proposé.

Proposer le préservatif à un homme est considéré comme une entrave à toute forme de séduction. "Si tu as la chance de trouver un gars bien, tu vas pas gâter l'affaire avec capote". A l'heure où les hommes sont perçus comme "difficile à gagner", c'est à dire à séduire ou à conquérir ("les hommes ne veulent plus se marier, ils ne veulent plus faire les dépenses, ils sont vite degba : découragés"), on ne se hasarde plus à compromettre ses charmes.

De nombreuses femmes affirment n'avoir jamais utilisé le préservatif parce que l'homme ne le leur a jamais proposé. Ceci souligne l'indécence que peut représenter la suggestion du préservatif. Seul l'homme est socialement enclin à décider de son usage.

De plus, de nombreuses femmes avouaient la peur de ne plus pouvoir retirer le préservatif du vagin ou n'étaient pas convaincues de l'absence d'effets secondaires après son utilisation : maladies du ventre, mortalité infantile future, stérilité, etc.

Au préservatif est souvent associé le concept de stérilité. L'emploi du préservatif pose un problème crucial lorsque la procréation demeure le but des mariages officiels et coutumiers et peut devenir une affaire de famille. Une question revenait constamment : "comment peut-on faire des enfants avec la capote ?" Problème d'autant plus crucial au sein d'une société qui valorise avant tout le statut de la mère. Le mari peut toujours requérir le divorce ou une réunion familiale, suite à une épouse qui lui refuse ce qu'il considère comme ses "devoirs" sexuels ou qui n'a pas enfanté.

33 % (166/504) des femmes interrogées ignoraient l'existence du préservatif en 1991⁸³. Cependant, 66,3 % (224/338) des femmes qui connaissaient le préservatif ne l'avaient jamais utilisé⁸⁴. Ceci pour 24,5 % des femmes (55/224 qui n'avaient jamais utilisé le préservatif), parce que leur partenaire sexuel ne leur avait jamais proposé. 20,5 % (46/224) n'en voyaient pas l'utilité⁸⁵ et un peu plus de 7 % avouaient ne pas savoir l'utiliser⁸⁶.

Toujours est-il qu'il semble que ce soit justement ces femmes, pour la plupart musulmanes, qui auraient en majorité connu seulement un homme⁸⁷. Lorsque les musulmanes utilisent le préservatif, c'est avant tout dans un souci de protection de M.S.T., tandis que la principale raison évoquée chez les femmes ayant d'autres religions est son pouvoir contraceptif⁸⁸. Ainsi, par exemple, les femmes catholiques définissent le préservatif d'abord comme un moyen de protection contre les M.S.T, mais elles déclarent l'utiliser, en premier lieu, comme un contraceptif.

D'une manière globale, 55 % des femmes (63/114) attestent utiliser le préservatif (ou l'avoir déjà utilisé) pour son pouvoir contraceptif, 31 % (35/114) afin d'éviter les M.S.T,

⁸³ Voir en annexe Q 25.1 dans le tableau A 80.

⁸⁴ Voir en annexe Q 25.2 dans le tableau A 81.

⁸⁵ Elles veulent un enfant ou doutent de l'effet contraceptif et protecteur du préservatif. Nous ajoutons que cette question ne concernait pas les femmes n'ayant jamais eu de relations sexuelles.

⁸⁶ Voir question 25.6 en annexe dans le tableau en A 87.

⁸⁷ Le plus fort pourcentage de femmes qui ne connaissent pas le préservatif sont des musulmanes 48 % (voir Q 25.1 et Q7 en annexe dans le tableau A 82). Celles qui ne connaissent pas le préservatif, sont celles qui n'ont qu'un seul partenaire (Q 25.1 et Q 17.1 en annexe A 83).

⁸⁸ Voir en annexe le croisement des questions 25.4 et 7. dans le tableau A 84.

6 % (7/114) par simple curiosité et 8 % (9/114) à la fois comme contraceptif et préservatif des M.S.T.⁸⁹.

Ceci rejoint une stratégie féminine consistant à prétexter un besoin de contraception, afin de ne pas avouer une peur du sida. Nous tenons toutefois à préciser que toutes les femmes, toutes religions confondues, pratiquent en priorité l'abstinence périodique "pour ne pas engraisser"⁹⁰, ceci surtout chez les femmes âgées de moins de 20 ans⁹¹.

Il faut tout de même préciser que le préservatif n'est pas toujours perçu comme un moyen de protection puisque plusieurs femmes affirment connaître le préservatif, mais ne pas savoir de quelles façons se protéger du sida. Ceci est à replacer dans un système de croyances qui n'écartent pas les possibilités de contagion par la salive, l'urine, etc.

L'emploi du préservatif peut être un choix délibéré de la femme : 55 % des femmes (63/114) auraient décidé (c'est à dire imposé) de l'utilisation du préservatif au cours d'un rapport sexuel⁹². Cette attitude concerne en particulier les célibataires et celles appartenant à la catégorie des seconds cycle⁹³.

Le préservatif, souvent mal connu, constitue dans certains cas un outil stratégique. En effet, une des techniques de séduction féminine consiste à imposer le préservatif à l'homme, avec l'unique objectif de le délaissier ultérieurement en insistant, tout particulièrement, auprès du partenaire sexuel, sur la primeur de ce rejet et par la même sur l'instauration d'une confiance absolue en lui. Ces rapports sexuels, non protégés, sont alors affichés comme inédits et la séduction passe par l'exclusivité de la relation ultérieure sans préservatif. Cette formule, ostensible d'amour et de bonne santé, intéresse néanmoins des partenaires masculins particulièrement soucieux de se préserver de la maladie du sida.

⁸⁹ Voir Q 25.4. en annexe dans le tableau A 79.

⁹⁰ 153 femmes utilisent l'abstinence périodique sous différentes formes : méthode Ogino, abstinence pendant l'allaitement, etc. (voir Q 27 en annexe dans le tableau A 78). Mais 184 n'utilisent rien : "je me confie à Dieu car seul Dieu décide de la venue d'un enfant, etc."

⁹¹ Voir croisement des questions 27 et 2 en annexe dans le tableau A 88.

⁹² Voir Q 25.3 en annexe dans le tableau A 75.

⁹³ Voir les croisements respectifs Q 25.3 et 12 en annexe dans le tableau A 90, Q 25.3 et 10.1 en annexe dans le tableau A 63. Au sujet de la situation matrimoniale, il faut préciser que les célibataires représentent la proportion de femmes la plus importante signalant n'avoir jamais utilisé de préservatifs : 47,3 %.

Elle concerne une catégorie de femmes qui, confrontées au dilemme du préservatif (le refuser ou l'accepter, et/ou l'imposer, et par là même risquer d'introduire le doute de la maladie ou des relations sexuelles parallèles chez un des deux partenaires), ont choisi d'en tirer profit. La présentation d'une utilisation systématique de la "chaussette" au début de chaque liaison sexuelle vise à enjôler le partenaire. Arborer une absence de maladie (avec invariablement le choix du préservatif) et sans précédent, faire une déclaration d'amour et de confiance sur la santé et la fidélité de son partenaire sexuel (en abandonnant le préservatif), représentent une des stratégies des femmes pour "passer pour quelqu'un de bien"⁹⁴ et "cadena" (séduire et retenir) un homme.

Cependant, comment demander le port du préservatif lorsque le partenaire déclare avoir fait le test et se savoir négatif ? Dans ces conditions, on tente alors, en vain, de prétexter le danger d'une grossesse ("je ne prends pas la pilule") et le "rejet" du préservatif constituera une preuve d'amour avec l'affirmation du désir d'une vie commune "sérieuse et durable" avec des enfants.

Bien que le préservatif soit, dans certains cas, utilisé lors du premier rapport sexuel, les femmes ont généralement tendance à ne plus l'utiliser au cours des relations sexuelles suivantes voire, durant le premier rapport sexuel. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une stratégie de séduction ; la crainte du sida perd tout simplement, véritablement, toute consistance. Il ne s'agit plus d'une simulation de confiance. La prise de risque apparaît ainsi "dosée". Selon les caractéristiques du partenaire (présenté par des amis, habitant le même quartier ou la même cour ou encore connaissance des familles respectives) et l'enjeu de la relation, les femmes acceptent d'avoir des relations sexuelles non protégées.

⁹⁴ Certains auteurs ont également relevé ce qu'ils considèrent comme une "association d'idées "proposer le préservatif = être quelqu'un de bien"... et donc, précisément, à qui l'on peut faire confiance". Ils soulignent la nécessité de prendre en considération ces représentations dans les messages de prévention. D. Peto, J. Rémy, L. Van Campenhoudt et M. Hubert, "Sida - L'amour face à la peur", Modes d'adaptation au risque du sida dans les relations hétérosexuelles, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 193.

Le risque est parfois perçu comme inévitablement présent mais dans de moindres proportions.

Tout de même, parvenir à choisir, voire imposer le préservatif, suppose une certaine domination ou un compromis dans la relation. La prise de risque peut être mise à contribution lors d'unions affectives et/ou de besoins financiers. De nombreuses femmes résidant dans des quartiers comme Zoé Bruno ou Aklomianbla (quartiers spontanés) n'ont aucune maîtrise de leur sexualité face au risque du sida. Les termes de l'échange ne peuvent y être négociés.

C'est précisément une population de plusieurs milliers d'habitants (variant de 4000 à 7000 individus par quartier⁹⁵) qui vit dans une grande misère. Pas d'eau courante, aucune commodité sanitaire (ni douches, ni toilettes), rarement de l'électricité (surtout à cause des prix des redevances mensuelles jugés exorbitants par les locataires), les deux pièces se louent entre 3000 F CFA et 5000 F CFA/mois. Constitués d'une majorité d'analphabètes ou de sous-scolarisés, ces quartiers renferment les plus bas revenus surtout du secteur informel. Les résidents s'efforcent péniblement de survivre au jour le jour. Sans doute, ces milieux de grande détresse morale et physique engendrent une forte vulnérabilité vis-à-vis du sida. On la comprend lorsqu'une boîte de préservatif (exemple, une boîte de préservatifs de marque Prudence = 100 F CFA) est parfois tout simplement imputée sur le budget de la nourriture ou peut correspondre, pour une prostituée, au prix d'un "contact" avec un client. D'où parfois la réutilisation de préservatif déjà usagé : "soit je le réutilise, soit je fais l'amour sans le préservatif". Evidemment ce problème financier s'accroît dans le temps et finit par être difficilement résolu. Le "prix" de la relation sexuelle se trouve alors confronté au risque ("est-ce que ce gars peut avoir le sida, est-ce que ça vaut le coup que je dépense encore mon argent ?") et le risque au plaisir sexuel

⁹⁵ Chiffres extraits des recherches de A. Yapi Diahou, "Bidonvilles d'Abidjan, de la baraque à la maison en dur, conditions de logement, perspectives de résidence et perception de l'espace", Enquête auprès de 100 résidents dans les bidonvilles de la zone industrielle de Koumassi, Centre ORSTOM Petit Bassam, 1985.

("qu'est-ce que petit caoutchouc là peut dire quand affaire ça devient chaud ?"). Certes, le risque apparaît moindre ou nul lorsque la relation sans préservatif demeure exceptionnelle.

6. "La gbasse" ou les philtres d'amour

"Peuvent-ils, à présent, s'en passer ? A 15, 20 ou 40 ans, ils se ruent dessus. Poudres, écorces, plantes... sont devenues leurs plus fidèles compagnes. "Kankankan" quand tu nous tiens !"96.

Ajoutés à la nourriture ou à la boisson, ces "déclencheurs automatiques de l'amour" permettraient de "trouver la performance" et de devenir "un vrai gars". A condition toutefois de ne pas en abuser :

(...)
Mon tonton, il est vieux
A cause de immédiat97, il a 11 ans
Occasion peinte98
 (...)

Extrait de : Chanson "Les côcôs, Zougrou Gnakpa"

En s'approchant des tables étalant volontiers tous ces produits dans la rue, le passant devine rapidement de quoi il s'agit. Phallus en bois, dessins et symboles hautement suggestifs remplacent tout commentaire en la matière. Les hommes s'attroupent, curieux, sceptiques ou confiants. Les hommes seulement, car c'est bien les problèmes sexuels masculins uniquement que l'on se propose de résoudre. Interrogés sur l'absence de "stimulants" féminins en vente, certains définissent les femmes comme étant "réduites au rôle de procréatrice", "se plaignant de rapports sexuels trop fréquents avec leur mari", ou

96 Extrait d'un article publié dans Ivoire Dimanche, "Moteur cherche démarreur ", N° 1021 du 20 janvier 1991, p. 5

97 Stimulants sexuels.

98 Le "tonton", terme amical désignant tout un chacun, est comparé aux voitures d'occasion extrêmement dégradées circulant depuis au moins onze ans.

encore avec la peur "d'être traitées de dévergondées" ou que leur mari ne soit pas considéré "à la hauteur"⁹⁹.

Même si une libido féminine est souvent reconnue comme possible, il ne serait généralement pas permis à une femme de rechercher une amélioration dans sa sexualité (recherche d'un plaisir, etc.), sous peine d'être socialement mal perçue ou de ternir l'image de son partenaire sexuel. La participation sexuelle des femmes dans l'acte sexuel ne serait ainsi que rarement mise en cause pour ses déficiences.

Au contraire, les hommes seraient extrêmement soucieux d'être "performants", signe incontestable de leur virilité. Le problème étant de l'être tout autant avec ses différentes partenaires. Ceci nous rappelle les griefs traditionnellement évoqués par les co-épouses vis-à-vis d'un conjoint qui accordait davantage ses faveurs à l'une de ses femmes.

Pour l'épouse d'un monogame, il est évident que la diminution des performances sexuelles de son mari n'est que le signe d'une infidélité. Dans ce cas de figure, les femmes déclarent disposer d'une série de choix stratégiques visant à "attacher" leur mari. Les moyens sont divers, mais ne seront, en aucune façon, exhibés aux yeux de tous.

Une attitude féminine, fort répandue, consiste à entraîner le mari dans des dépenses très élevées espérant de la sorte lui ôter les moyens "d'entretenir" d'éventuelles maîtresses (ou "deuxièmes bureaux", le premier "bureau" étant l'épouse). Tandis que pour d'autres, c'est avant tout la prise de conscience de l'existence de la maladie du sida qui renforce la volonté de maintenir une relation amoureuse unique.

Mais lorsque les problèmes d'argent ou la crainte du sida disparaissent chez les hommes, les femmes n'hésitent pas à employer des moyens aussi insolites que funestes pour les séduire¹⁰⁰. Certaines fréquentations à la morgue, moyennant de grosses sommes d'argent, visent à prélever quelques "fétiches" sur les cadavres ceci en vue de se protéger de l'adultère de l'époux et de s'approprier ses faveurs : "Il faut demander au gardien de la

⁹⁹ Article Ivoire Dimanche, op. cit. p. 7.

¹⁰⁰ Seules 4 femmes/504 avouent les utiliser avant toute autre chose ou action dans le questionnaire (Q31 dont les résultats apparaissent sur le tableau A 60) mais la plupart déclarent "compléter avec la gbasse" toute manoeuvre séductrice. De plus, nous rappelons qu'il n'est pas facile d'avouer une action totalement désapprouvée par les hommes.

morgue de mettre le drap sous la tête du mort et que le mort bave dessus. Tu payes et tu mets ensuite le drap sur le lit et l'homme qui dort dessus devient muet comme une carpe. Il sera fidèle, il ne pourra rien dire à tout ce que la femme va faire. Elle fera ce qu'elle veut".

Se protéger de la maladie consiste alors à utiliser des antibiotiques ("après avoir eu des rapports trop chauds, je prends des antibiotiques pendant quelques jours") ou des "médicaments indigénats" c'est à dire des mixtures pouvant être à la fois aphrodisiaques, contraceptives, abortives¹⁰¹ et protectrices contre les M.S.T., en général. "Il y a des remèdes qui protègent contre le sida, tu les mets dans le vagin et la maladie ne peut plus te gagner, ça t'immunise !".

Tous les orifices d'excrétion constituent le lieu de la thérapie. Il s'agit de poudres, de décoctions, des feuilles. "Pour sida, tu n'as qu'à te purger ou gbasser ton gars !". Les recettes circulent entre amies ou sont délivrées par les guérisseurs traditionnels. Des lavements dans les yeux, la bouche, le nez, le vagin ou encore le rectum visent à dégager toutes les impuretés corporelles. Il est à souligner que le recours à ces produits, souvent astringents¹⁰², détient un rôle sur la fragilisation des muqueuses et par conséquent sur la transmission du sida.

En ce qui concerne certaines pratiques contraceptives et abortives, nos informatrices affirmaient constamment "se purger", traduisant ainsi l'introduction rectale de différentes substances. Cette application, somme toute courante en Côte d'Ivoire, relève, en partie, d'une conception anatomique singulière, celle de croire en l'existence d'une

¹⁰¹ Les produits aux propriétés soit disant contraceptives et (ou) abortives fréquemment citées sont "une tige végétale" (non identifiée mais appelée "plo-plo"), des "comprimés ghanéens", de la nivaquine ou encore du Permanganate de potassium, des feuilles de coton écrasées, des feuilles de papaye, le bleu d'outre-mer utilisé pour les pagnes etc. Tous placés dans le vagin.

¹⁰² Ceux ci sont étroitement liés à l'aversion (cas des Agnis d'après certaines enquêtes) ou à la valorisation des sécrétions vaginales lors des rapports sexuels. Mais il semble que les femmes ne pratiquent pas d'ablutions génitales en vue d'augmenter le plaisir sexuel des hommes comme cela a, par exemple, été relevé par D. Vernon chez les Noirs Marrons Ndjuka : "les ablutions génitales des femmes visent (...) à rétrécir le vagin, par l'action des plantes, afin de concurrencer les autres épouses et maîtresses, en offrant un plus grand plaisir à l'homme. Chaque femme a sa recette préférée, etc." D. Vernon, "Les représentations du corps chez les Noirs Marrons Ndjuka du Surinam de la Guyane française", op. cit., p. 48.

correspondance directe entre les voies vaginales et rectales¹⁰³. Il est ici question de la perception des différentes parties organiques ainsi que de celle de leur fonctionnement. Il est intéressant d'observer de quelles façons interviennent les représentations corporelles sur les représentations de la maladie et les moyens de s'en protéger.

Ainsi, les femmes ont recours à diverses potions aphrodisiaques qui assujettiraient les hommes : "Avec indigénats, même si tu trompes ton mari, il va te pardonner !". Utilisés parfois dans la séduction amoureuse, ces produits visent plutôt à "retenir un mari volage et (ou) ramener le salaire du mari à la maison". Procédés d'entretien des sentiments amoureux, ils sont réduits sous forme d'onguents ou de pommades corporelles, de parfums féminins, déposés à un endroit précis (souvent sous le lit conjugal) ou ingérés par l'homme. Marceline accepte de nous dévoiler quelques ingrédients de ces mixtures secrètes, véritables secrets de Polichinelle entre femmes :

"La femme doit couper quelques poils de ses aisselles, des ongles des mains et des orteils, quelques cheveux, elle doit racler un peu de saleté sur sa langue, faire brûler le tout et mélanger le reste à son parfum. Si ça ne marche pas, il faut recueillir le sperme de l'homme, avec quelques ongles et cheveux et lui faire manger. La femme peut aussi prendre ses règles et les mélanger dans la sauce du mari. Attention, il ne faut pas trop le faire, car l'homme peut devenir fou, mais si tu arrêtes, ça ne dure pas, il faut toujours entretenir pour avoir l'effet, sinon après l'homme te déteste. Les féticheurs peuvent aussi te donner une poudre qui est bien, c'est la likpiya, certains travaillent aussi à la bougie, tu dis le nom du gars que tu veux et le lendemain, il est devant ta porte."

Ces pratiques ne sont certes pas propres aux femmes de Côte d'Ivoire puisque nous les retrouvons dans d'autres pays¹⁰⁴.

¹⁰³ D'importants efforts d'information sont à déployer à ce niveau.

¹⁰⁴ Le même phénomène est décrit au Dahomey : "Certaines femmes, pour conserver l'amour de leur mari ne répugnent pas à l'emploi des charmes... D'autres femmes ajoutent quelques gouttes de sang menstruel aux plats de leur mari... Les philtres d'amour comportent très souvent quelques éléments provenant du corps de celle qui désire être la préférée (ongles, cheveux, poils, excréments...)" Soeur Marie-Andrée du Sacré Coeur, "Etudes Dahoméennes - Notes sur le mariage au Dahomey", p. 72.

En guise de protection, E. Ewombé-Moundou présente la même utilisation d'éléments corporels chez les Evuzoks (des prélèvements de cheveux au front de la tête, de l'occiput, des poils des aisselles, du pubis, etc.). Elle précise que "Pour cette population, la personne est toujours entièrement contenue dans la moindre parcelle de son corps. La personne, conçue comme un tout, peut-être appréhendée selon trois groupes de principes : le principe existentiel, les principes vitaux et les principes matériels".¹⁰⁵.

Dans le même but, on utilise également les encens. Le "guêni" (cultivé au Mali), le "sarakatané" (plante d'origine marocaine), le "gongonmougou"(guêni en poudre associé au beurre de vache ou à un autre encens), le "magnon-kiséni-woro" (provient de l'arbre à gomme), sont quotidiennement achetés par les femmes pour séduire ("le guêni purifie le corps et parfume même les urines"). Ils sont placés dans les lieux de culte, mais aussi additionnés à de l'eau de toilette ou des parfums (diffusés sur le corps ou les vêtements), dans des bouillies, en cure dent, pour l'haleine, en infusion ou simplement comme parfum d'ambiance mélangé aux braises. Certains encens, très raffinés, sont très convoités et atteignent des prix élevés. Tel le "magnon-kiséni-woro", substance résineuse en vente entre 30 000 et 40 000 F CFA le kilo à Abidjan.

¹⁰⁵ E. Ewombé-Moundou, "La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants en Afrique Noire", op. cit. p. 53.

CHAPITRE IV

DISTANCE ENTRE
LES PARTENAIRES SEXUELS

L'union matrimoniale se réalise sous forme de domination et de subordination ou de choix individuels, plus ou moins conscients et délimités par tout un contexte extérieur. Le rassemblement et la croissance de la population, le relâchement du contrôle familial et social vis-à-vis des comportements déviants, semblent avoir pour corollaire une augmentation dans la liberté de choix du conjoint ou du partenaire sexuel et/ou amoureux à Abidjan. Certes, la mobilité géographique rapproche des individus de régions, d'ethnies ou de nationalités différentes.

Nous avons vu que la possibilité même de choix apparaissait limitée par une série de contraintes à travers des normes socialement admises sur l'âge au mariage, sur les qualités du conjoint, etc., mais il faut également tenir compte de la probabilité de la rencontre et de l'influence familiale.

A. CIRCONSTANCES DE LA RELATION

1. Les lieux de rencontre

"Nos parents se connaissaient déjà, il avait un parent dans la même cour, c'était l'ami d'un cousin, je l'ai rencontré pendant mon enfance, etc.", autant de relations d'enfance ou de famille à l'origine de l'union de 35 % des conjoints. C'est ensuite au cours de circonstances fortuites ("au cours d'un voyage, au marché, dans la rue, à la gare, etc.") que les époux se seraient le plus souvent rencontrés : 28 %¹.

Du mariage forcé ou très contrôlé, on est passé à une influence parentale beaucoup plus faible dans le choix du conjoint, à Abidjan. Ceux-ci interviennent, aujourd'hui, davantage sous la forme de conseils et de recommandations. Dès lors, le style de rencontres s'est

¹ Voir en annexe la distribution des réponses à la question 14.13 dans le tableau A 24 : lieux de rencontre des conjoints.

considérablement modifié, ceci également en partie sous l'évolution des lieux et des activités féminines. A titre d'exemple, citons les "jeux d'invisibilité" créés en 1986, d'après les étudiants. Ceux-ci permettent de rentrer en contact avec des individus attachés à un autre organisme scolaire (étudiants de la faculté avec d'autres écoles comme l'INSET, etc.). A travers une relation épistolaire, le jeu consiste, durant plusieurs mois, à rester en contact et échanger des idées, sous une fausse description physique, avec un partenaire du sexe opposé. Sous l'approbation des présidents universitaires ou d'autres centres de formation, les étudiants échangent des idées, des convictions, des croyances, voire des confessions jusqu'au jour de la "délibération" ou de la "découverte des invisibles" . La rencontre s'effectue alors en boîte, sur la plage ou dans un "maquis" et c'est parfois le début d'une idylle ou d'une relation plus forte.

Sous une forme différente, les loisirs, les emplois créés par la ville, mettent également en relation des individus qui deviennent éventuellement des partenaires sexuels ou des conjoints. Mais le rassemblement de la population n'exclut pas, non plus, la rencontre entre des inconnus n'ayant aucun lien préalable.

Les représentations des lieux de rencontre inscrits sur la figure IV 1 suivante apparaissent intéressantes, dans la mesure où elles reflètent la réalité perçue et peuvent être déterminantes pour les futurs contacts.

LIEUX DE RENCONTRE PERCUS

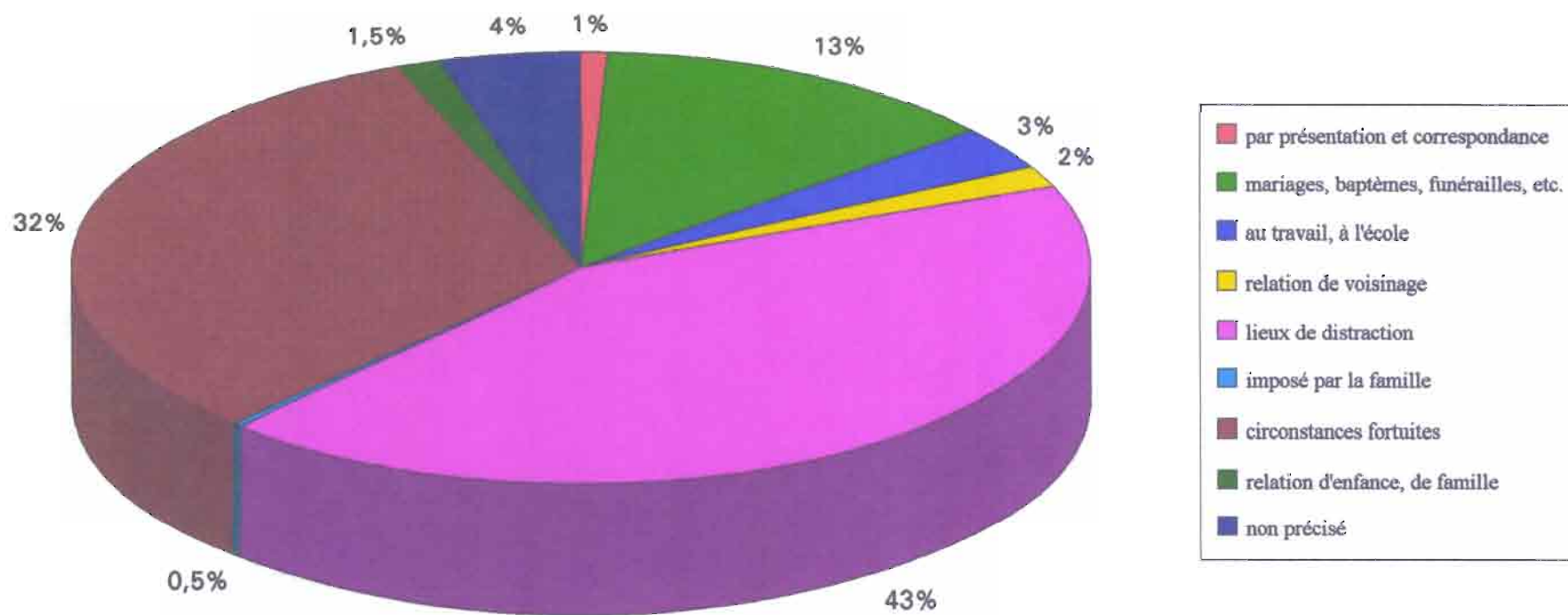


Figure IV.1

Ainsi, après les lieux de distraction ("boîtes de nuit, bars, "maquis", au cours d'une fête, au cours d'une soirée dansante", etc. : 43 %), le "hasard" est perçu comme à l'origine de la plupart des rencontres par 32 % des femmes et est effectivement le plus fréquemment mentionné quel que soit le type de relation vécue² : 18 % avec le "premier gars" (cf. en annexe les réponses à la question 16.3 dans le tableau A 24), 21 % avec le concubin (cf. en annexe les réponses à la question 15.1.3 dans le tableau A 25), et 39 % avec "l'amant (cf. en annexe les réponses à la question 20.2.2 dans le tableau A 69). Toujours dans le même sens que ces représentations, la part des relations d'enfance ou de famille (très peu perçue) est relativement faible dans la rencontre avec le premier homme (10,5 %), comme avec le concubin ou le partenaire régulier (14 %), ou encore l'amant (1 %).

Ce rapprochement entre la réalité des rencontres et leurs perceptions pourrait traduire une évolution du domaine du privé au public dans les lieux de fréquentations. Les plus anciens (surtout visibles chez les conjoints³), tels que les relations d'enfance ou de famille, semblent supplantés au profit de circonstances fortuites ou de relations de voisinage, (ceci pour le concubin, amant ou premier homme). De plus, les rencontres dans les lieux de distraction, très rares entre les conjoints (3 %), seraient plus importantes entre les concubins (5 %), avec le premier homme (6,5 %) et l'amant (11 %).

Les mariages, baptêmes, funérailles (peu cités lors des liaisons effectives, de l'ordre de 1 à 5 %) seraient perçus à l'origine de contacts sexuels et amoureux par 13 % des femmes interrogées. Ces rencontres intéressent d'autant plus, qu'elles ne reposent sur aucun lien familial. On est alors invité ou présent, parce que l'on est l'amie de la soeur du marié ou du défunt, etc. Ces lieux de distraction ou tout simplement de contacts, très recherchés, permettent de créer plus facilement des unions dans un lieu où les hommes sont surtout entourés par des femmes issues de leur famille, par conséquent peu éligibles par elles. C'est ainsi que les plus beaux vêtements et atours sont exhibés et que tous les charmes

² Ceci toutefois, comme nous l'avons précisé plus haut, à l'exception de la rencontre avec le conjoint d'abord définie comme une relation d'enfance ou de famille.

³ Les femmes âgées de moins de 30 ans sont 56 % à être mariées, 90 % des concubines et 93 % des célibataires (voir tableau en annexe du croisement des questions 12 et 2 dans le tableau A 15).

sont déployés. Mariages, baptêmes mais surtout funérailles sont ainsi décrits comme extrêmement propices aux relations amoureuses et/ou sexuelles. Lieu de rencontre insolite, les funérailles attirent tout particulièrement. Les relations de pouvoir y sont mises en scène à travers les dépenses de chacun. Les étalages de fortune sont vite repérés et les donateurs aussi. "Pour moi, c'est surtout aux funérailles que les femmes peuvent rencontrer les hommes, là, elles s'habillent bien, elles se font voir. Aux funérailles, elles voient tout de suite à qui elles ont affaire, mais attention elles peuvent se tromper, certains flambent juste ce jour là mais n'ont rien !"

Le croisement des questions 32 et 16.3 (voir le tableau IV 1 suivant) révèle que les lieux de distraction sont majoritairement perçus comme étant les plus propices à toute rencontre sexuelle et amoureuse par toutes les femmes, quel que soit leur lieu de rencontre avec leur premier partenaire sexuel. Rien d'étonnant lorsque la plus forte représentation (75,7 % soit 25/33) coïncide avec une première rencontre amoureuse et/ou sexuelle également dans les lieux de distraction. Par contre, de façon inattendue, ce sont les femmes ayant connu leur premier homme lors d'une relation d'enfance ou de famille, qui sont ensuite le plus souvent de cet avis (50 % soit 26/52)⁴. Puis ce sont les femmes regroupées sous des premières rencontres au travail ou à l'école (45,2 % soit 19/42), au cours de circonstances fortuites ou lors de relations de voisinage (43 % soit 30/70).

⁴ Les rencontres par "présentation" et "correspondance" ne sont pas citées à cause de leur faible effectif.

Q 32 Q 16.3	par présentation et correspondance	mariages, baptêmes, funérailles etc.	au travail, à l'école	relation d'enfance, de famille	relation de voisinage	lieux de distraction	imposé par la famille	circonstances fortuites	non précisé	TOTAL
par présentation et correspondance						4		1	1	6
mariages, baptêmes, funérailles etc.						2		4		6
au travail, à l'école	1	2	2			19		18		42
relation d'enfance, de famille	2	6	2	1	2	26		12	1	52
relation de voisinage		8	2	2	2	30		22	4	70
lieux de distraction	1	1	1			25		4	1	33
imposé par la famille								1		1
circonstances fortuites	1	3	4	1	1	39	2	35	4	90
non concerné		19	3	1		26		15		64
non précisé		26	3	2	4	44		50	11	140
TOTAL	5	65	17	7	9	215	2	162	22	504

Enquête GINOUX-
POUYAUD

**TABLEAU IV 1 : LIEUX DE RENCONTRE PERÇUS (Q 32)
ET LIEUX DE RENCONTRE DES FEMMES AVEC LEUR PREMIER PARTENAIRE SEXUEL (Q 16.3)**

Tout lieu de rencontre semble relié, avant tout, à sa capacité de mise en relation de partenaires présentant des traits communs. Ainsi, les contacts ne se réaliseraient pas "selon la chance", mais pourraient être en quelque sorte prédéterminés. Il est vrai que certaines populations d'Abidjan sont rassemblées dans des lieux d'habitat sous une même appartenance ethnique, sociale et religieuse. Dès lors, les probabilités de rencontre entre des personnes socialement semblables relèveraient du caractère très sélectif de certaines zones d'habitations (citons par exemple Zoé Bruno, quartier d'habitat spontané, où se côtoient hommes et femmes pour la plupart récemment installés en ville, issus d'un milieu extrêmement modeste, en majorité étrangers (des Burkinabés, des Ghanéens, etc.) et de religion musulmane).

Ceci expliquerait pourquoi ce sont justement les relations de voisinage ou de proximité quotidienne ("il habitait le même quartier, vivait dans la même maison, nous avons grandi dans la même cour", etc.) qui engendrent le plus souvent, après les rencontres fortuites, les unions non officialisées (mari : 11,5 %, premier homme : 14 %, concubin ou ami : 17 %, amant ou partenaire supplémentaire : 16 %).

2. Choix du conjoint et influences familiales

Avant d'étudier les distances entre les partenaires sexuels, il importe de s'interroger sur les diverses influences familiales, sur leurs perceptions et l'inexistence ou non du choix des femmes dans leur mariage.

Il est vrai que les fiançailles dès la naissance, les mariages arrangés par les familles et dénués de toutes considérations personnelles des futurs époux ont, en majorité, disparu à Abidjan.

66 % des femmes déclarent avoir choisi leur conjoint, soit 135 parmi 204 ayant été mariées (ce résultat de la question 14.2 apparaît dans le tableau IV 2 suivant).

Si nous confrontons ce résultat à l'âge actuel des femmes (voir tableau IV 2 suivant), nous observons que c'est surtout le cas de celles âgées de 20 à 29 ans (75 % soit 61/81) et ensuite celui des jeunes épouses de moins de 20 ans (63 % soit 12/19). Ces dernières pourraient être davantage contrôlées par le cercle familial (dû en partie à une dépendance financière et une influence morale plus prononcées), tandis que la classe directement au dessus, qui plus est d'un niveau d'instruction supérieur⁵, avec d'autres conceptions ou priorités, serait plus libre dans ses choix.

Tout au contraire, les enquêtées appartenant à la classe des 40-49 ans seraient les plus nombreuses à afficher des unions imposées (44 % soit 14/32), reflétant ainsi toutes les formes bien connues, de mariages précoces d'autrefois⁶. "Forcer une fille à se marier" est un phénomène devenu relativement rare à Abidjan qui concerne surtout les mariages consommés en milieu rural. Certaines enquêtées expliquent son maintien en soulevant le problème que pose la scolarisation. On ne sait toujours pas s'il faut maintenir (et jusqu'où) ou non les enfants à l'école et quelles en seront les conséquences sur leur avenir. A cela s'ajoute la crainte du célibat chez les filles. Trop élevé, le niveau d'instruction des femmes pourrait entraîner des sentiments d'infériorité chez les hommes, tandis que ces derniers ne

⁵ Ceci apparaît bien dans le croisement des questions 2 (âge actuel de l'enquêtée) et 10.1 (niveau d'instruction de l'enquêtée) présenté en annexe dans le tableau A 16. En ne retenant que le plus fort pourcentage des femmes ayant atteint le 2d cycle 2 (nous avons un effectif trop faible dans l'enseignement supérieur pour le considérer), nous constatons que la catégorie des "20 à 29 ans" est la plus importante : 11 %. Ce résultat est à temporiser, d'abord à cause d'un effet évident de l'âge (il est normal qu'étant plus âgées, elles aient pu effectuer plus d'études), ensuite en soulignant que parmi les femmes non scolarisées, ce sont celles actuellement âgées de moins de 20 ans qui sont tout de même les moins nombreuses, ce qui pourrait confirmer une augmentation du niveau d'instruction chez les femmes.

⁶ Nous ne reviendrons pas sur ces nombreuses formes de mariage, en majorité disparues à Abidjan. Entre autres, elles ont été remarquablement étudiées, en Côte d'Ivoire, au niveau socio-anthropologique, par des auteurs comme M. Augé : "Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de Basse Côte d'Ivoire", J. L. Boutillier : "Histoires et stratégies matrimoniales chez les Koulango de Nassian", P. et M. Etienne : "A qui mieux mieux, ou le mariage chez les Baoulé", J. M. Gibbal : "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjanais", A. Shwartz : "Formes et stratégie sociale dans la société guéré traditionnelle".

voudraient pas d'une femme inculte. Face à ce dilemme, certaines familles auraient choisi d'imposer très tôt le mariage à leurs filles.

En voie de disparition, ces pratiques, suscitent de véritables tollés dans la jeune population d'aujourd'hui. Même les jeunes filles non scolarisées tendent à refuser ce genre de mariage.

Q 2	Q 14.2	Non	Oui	TOTAL
moins de 20 ans		7	12	19
de 20 à 29 ans		20	61	81
de 30 à 39 ans		28	44	72
de 40 à 49 ans		14	18	32
TOTAL		69	135	204

Enquête Ginoux-Pouyaud

Tableau IV 2 : CHOIX DU CONJOINT SELON L'AGE ACTUEL DE LA FEMME
Croisement : Q 14.2 : Choix du conjoint et Q 2 : Age actuel de l'enquêtée

Selon les trois tableaux suivants, le profil type des 69 femmes n'ayant pas choisi leur mari serait une femme **non scolarisée**, (ceci pour 61/69 soit 88,4 % parmi les femmes non scolarisées, voir tableau IV 3, khi2 très significatif = 44,74 ddl =1, voir en annexe test 27), **musulmane** (pour 51/69 soit 74 % d'entre elles, voir tableau IV 4, khi2 très significatif = 21,02 ddl =1, voir en annexe test 41), **maliennne ou burkinabé**⁷ (pour 43/69 soit 62 % d'entre elles, voir tableau IV 5, khi2 très significatif = 14,81 ddl =1, voir en annexe test 40).

⁷ Nous retrouverons ce recoupement entre la religion et la nationalité ou l'ethnie à travers le croisement des questions 7 et 6 présenté en annexe dans le tableau A 18, dans la partie concernant l'étude des réseaux de partenaires.

Q14.2	NON	OUI	TOTAL
Q 10.1			
non scolarisée	61	53	114
primaire	6	45	51
2d cycle 1	1	27	28
2d cycle 2	1	5	6
enseig. supérieur		2	2
enseig. profes.		1	1
non précisé		2	2
TOTAL	69	135	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 3 : CHOIX DE L'EPOUX SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Croisement : Q 14.2 : Choix ou pas du conjoint et Q 10.1 : Niveau d'instruction de l'épouse

Q14.2 Q 7	NON	OUI	TOTAL
catholique	12	50	62
protestante	2	5	7
musulmane	51	54	105
animiste	2	8	10
autre religion	1	8	9
sans religion	1	10	11
TOTAL	69	135	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 4 : CHOIX DU CONJOINT SELON LA RELIGION

Croisement : Q 14.2 : Choix ou pas de l'époux et Q 7 : Appartenance religieuse de l'épouse

Q 14.2 Q 6	NON	OUI	TOTAL
AKAN	7	36	43
KROU		11	11
MANDE SUD	1	4	5
MANDE NORD	8	6	14
VOLTAIQUE	3	3	6
AUTRE IVOIRIENNE		1	1
BURKINA	31	38	69
MALI	12	8	20
GUINEE	4	3	7
GHANA		10	10
TOGO		6	6
BENIN		3	3
AUTRE AFRICAINNE	3	6	9
TOTAL	69	135	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 5 : CHOIX DE L'EPOUX SELON L'ETHNIE

Croisement : Q 14.2 : Choix ou pas de l'époux et Q 6 : Appartenance ethnique de l'épouse

Les mariages auraient été approuvés à 86 % (176/204 voir tableau A 4 en annexe) par la famille de l'enquêtée et à 81 % (166/204 voir tableau A 5 en annexe) par celle de son époux. Dans le premier cas et d'un point de vue global, c'est la famille qui serait intervenue pour 30 % et seuls, le père et la mère pour 28 %, (les autres accords étant, le plus souvent, uniquement celui du père dans 25 % des mariages), tandis que dans le second cas, il s'agirait davantage d'un accord familial (42 %) et parental (35 %) avec une entremise paternelle plus rare (10 %)⁸. Cette ratification serait d'abord due à un "respect du choix de la fille" par la famille de l'épouse (19 %, voir figure IV 4 suivante : perceptions de la famille de l'épouse sur le mariage ou en annexe tableau A 4). Du côté de la belle famille, on apprécierait, en majorité, d'abord les qualités⁹ de la femme (27 %) avant d'accepter, sans controverse, le choix de l'homme (16,5 %, voir figure IV 3 : Perceptions de la famille de l'époux sur le mariage ou en annexe tableau A 5).

Dans de moindres proportions, le futur époux est aussi fréquemment "étudié", lorsqu'il n'est pas, tout simplement, imposé (16 %, voir figure IV 4). Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, cette forme de mariage concerne une catégorie particulière de femmes et recouvre uniquement des considérations d'ordre familial (dot, accords familiaux divers, etc.)¹⁰.

Une endogamie parentale est relativement recherchée dans la famille du mari (13,5 % voir figure IV 3 suivante représentant les perceptions de la famille de l'époux sur le mariage), comme dans celle de la femme (9 %, voir figure IV 4 suivante sur les perceptions de la famille de l'épouse sur le mariage).

⁸ Les tableaux relatifs aux différentes interventions dans le mariage sont présentés en annexe dans les tableaux A 67 et A 68.

⁹ Il ne s'agit pas de considérations ethniques ou religieuses. Comme nous le verrons dans la partie concernant l'idéal masculin et féminin, les "qualités" appréciées, chez la future épouse, sont la modestie, la probité, la dignité, ceci dans l'éducation des enfants, la préparation des repas, l'entretien de la maison, le travail à l'extérieur et à l'intérieur du foyer. Vis-à-vis des hommes, on cite surtout la gentillesse, la bonté (surtout vis-à-vis de la belle famille), l'honnêteté, la franchise, l'apport financier.

¹⁰ A ce propos, l'obligation pour une femme de choisir, par exemple, un conjoint uniquement musulman n'a pas été comptabilisée comme un mari imposé.

PERCEPTIONS DE LA FAMILLE DE L'EPOUX SUR LE MARIAGE

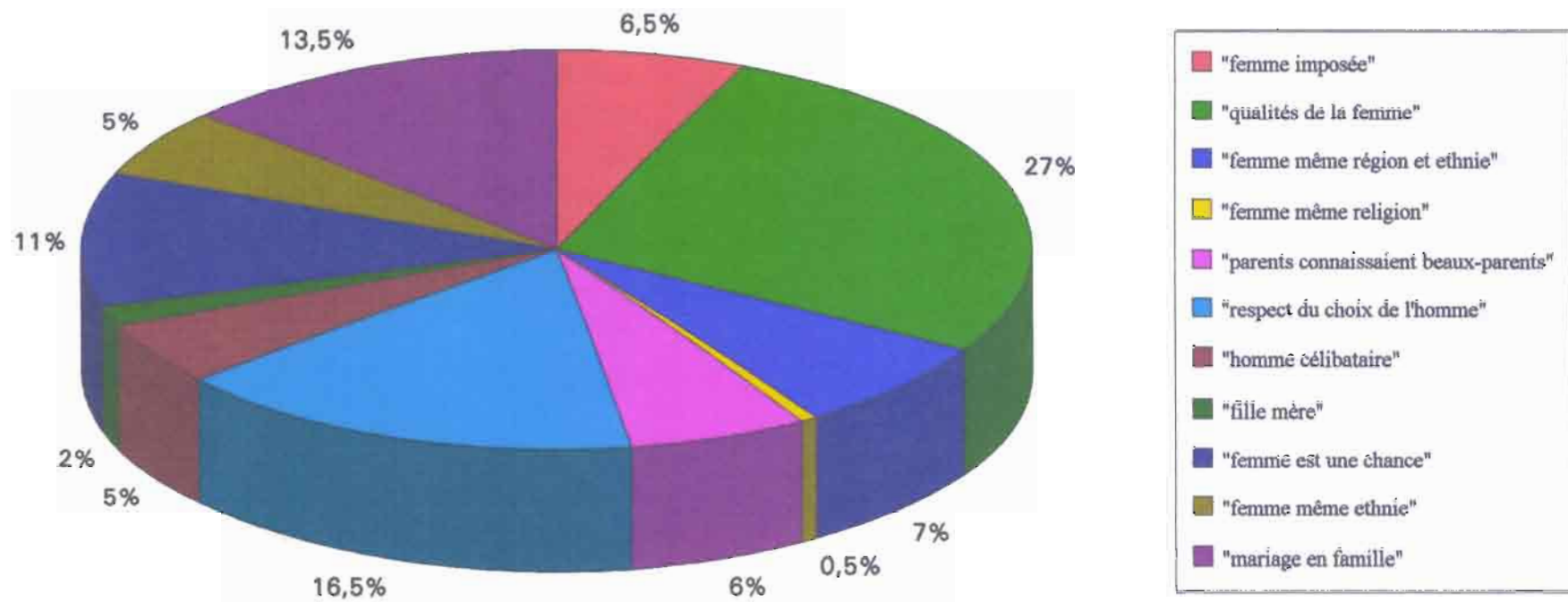


Figure IV.3

PERCEPTIONS DE LA FAMILLE DE L'EPOUSE SUR LE MARIAGE

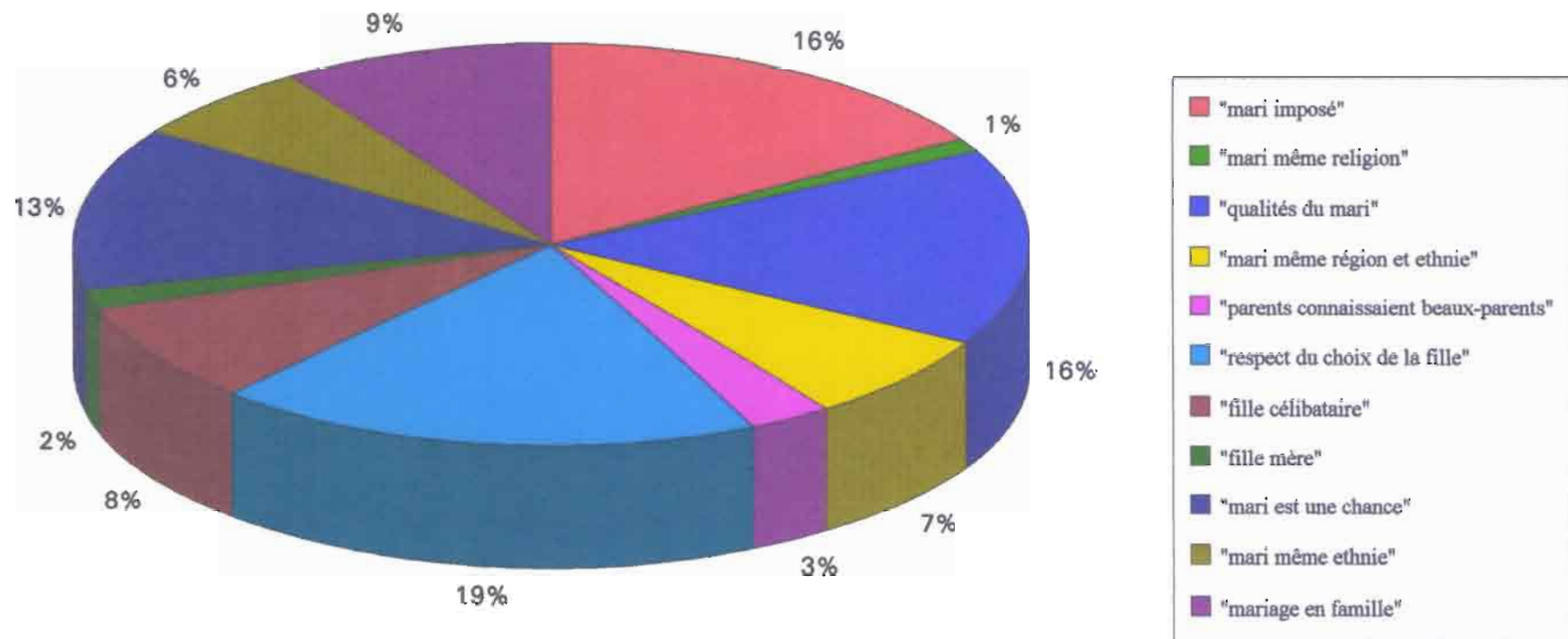


Figure IV.4

30 % des enquêtées (151/504) ne seraient pas contre un mariage avec un membre de leur famille. Les préférences varient selon les ethnies¹¹, mais c'est entre cousins germains que l'on a le plus grand nombre de mariages considérés comme possibles (le reste concerne la parenté éloignée). Les alliances admises sont en moyenne de 65 % (pour chaque cas, environ 98 femmes parmi 151) avec le cousin parallèle matrilatéral ou patrilatéral comme avec le cousin croisé matrilatéral ou patrilatéral.

Contrairement à la perception de la famille du mari, celle de la femme évoque avant tout une raison majeure de désaccord : l'ethnie différente du prétendant (11 %, voir figure IV 5 : Désaccords de la famille de l'épouse sur le mariage et/ou voir en annexe le tableau A 6). Il est évident que les fréquents litiges familiaux comme ceux dus, en partie, au versement de la dot paraissent difficilement solubles lorsque les coutumes sont différentes. Les 7 % de désaccords renfermant respectivement les "mésententes avec la belle famille" et "la région différente du mari" rejoignent, partiellement, cette préoccupation financière et matérielle.

Même si les complications demeurent minimales lorsque les partenaires appartiennent à des groupes ethniques identiques (Baoulé, Agni, etc.), nous verrons que cette priorité familiale attribuée à l'ethnie du conjoint est, consciemment ou non, respectée dans les unions.

Aucun motif dominant de désaccord dans la belle famille n'a été perçu par les femmes. Seule, la peur de perdre une descendance (10 % : "peur des parents de perdre enfants" et "absence d'enfants", voir figure IV 2 : Désaccords de la famille de l'époux sur le mariage et/ou voir en annexe le tableau A 7) semble alimenter le refus d'une belle-fille d'ethnie et de religion différente. Ainsi, des familles à dominance patrilinéaire et musulmane pourraient redouter le pouvoir de l'oncle dans les sociétés matrilineaires, dans certains cas catholiques. Les craintes de "mésententes avec la famille de l'épouse" sont quasi inexistantes (3 %).

¹¹ La diversité des formes d'alliances préférentielles propres à chaque ethnie ne peuvent être oubliées sous le regroupement des grands groupes ethniques ou nationalités. Ceci ne nous autorise pas, par conséquent, à attribuer à ces groupes une préférence quelconque de mariages en famille.

DESACCORDS DE LA FAMILLE DE L'EPOUSE SUR LE MARIAGE

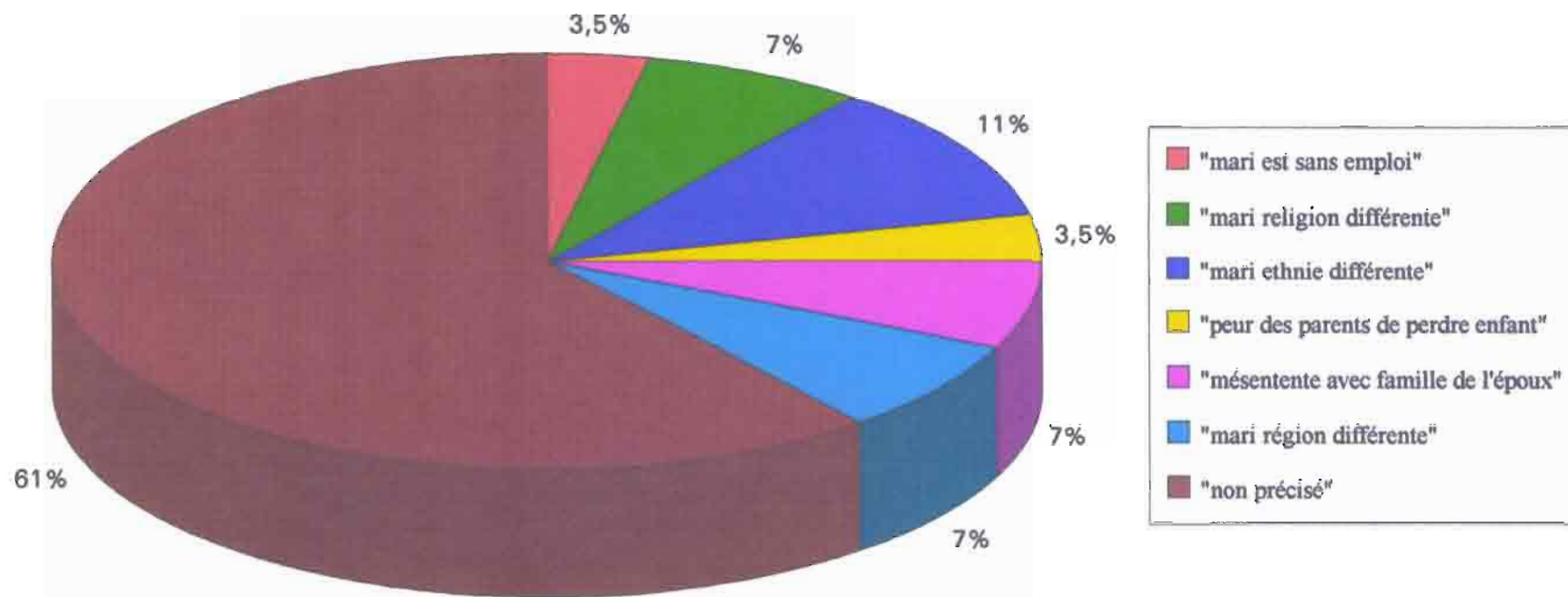


Figure IV.5

DESACCORDS DE LA FAMILLE DE L'EPOUX SUR LE MARIAGE

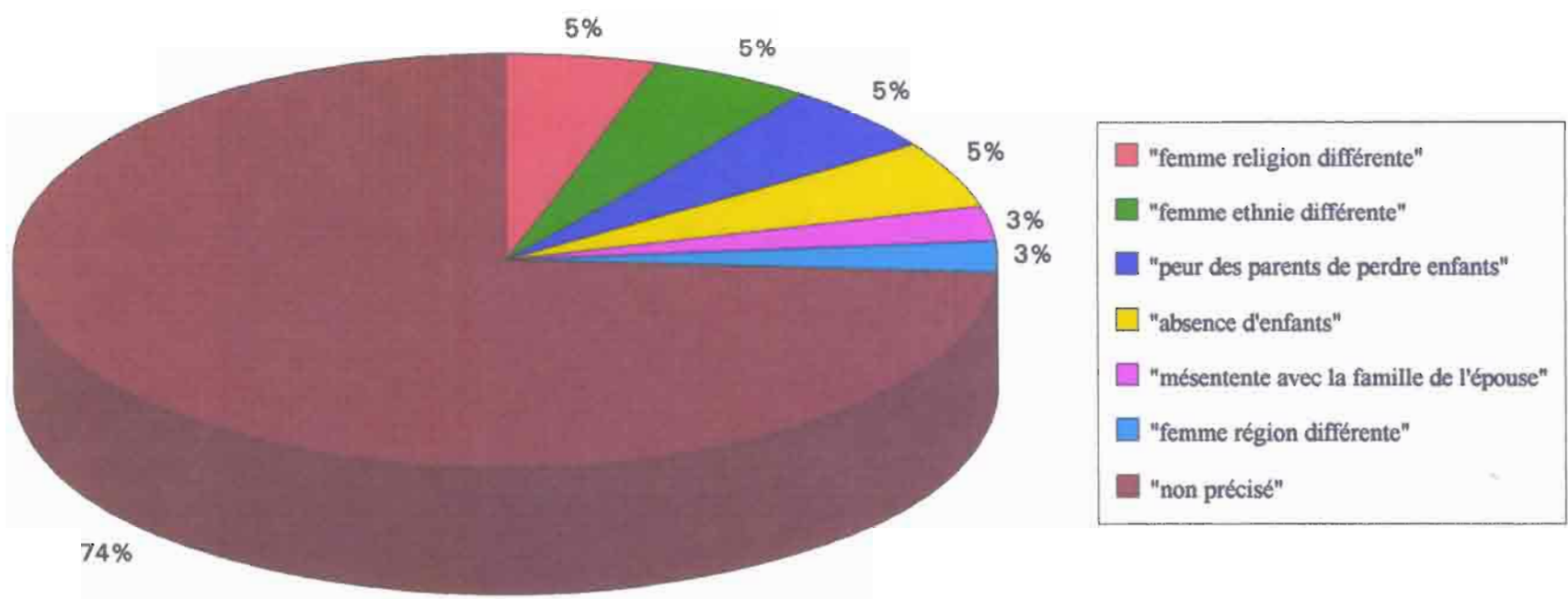


Figure IV.2

B. CARACTERISTIQUES DES PARTENAIRESEXUELS

Comme nous l'avons précédemment souligné, le choix du conjoint représente un souci majeur notamment en vue de l'appropriation de la descendance. Par conséquent, le choix d'un partenaire sexuel non destiné à un mariage n'implique pas les mêmes caractéristiques que le conjoint. Aucune protection et prescription sociale ne transparait sous cette relation non considérée comme une menace car, *a priori*, non procréative. De même, *a fortiori*, pour les relations sexuelles simultanées ou extraconjugales, où l'existence du partenaire sexuel (amant ou partenaire supplémentaire) est généralement fortement réprimée.

Il est difficile de savoir si le choix d'un homme correspond en partie au hasard, à des normes socialement assimilées ou à une attirance plus complexe dans laquelle interviennent d'autres facteurs ou idéaux. Il est vrai qu'une relation camouflée pourrait être dégagée des contraintes sociales dans le choix d'un partenaire non autorisé.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses similitudes se retrouvent chez les personnes en contact sexuel, quel que soit le statut du partenaire (premier homme, mari, concubin ou ami, amant ou partenaire supplémentaire) pouvant attester soit d'une très forte emprise sociale, soit d'un besoin personnel parfaitement adapté à des exigences sociales. Il est question de tout un système de représentations, où les affinités semblent le fruit d'un mutuel conditionnement, mais aussi un bien-être, tout naturel, à être avec son semblable et à retrouver (et à se retrouver à travers) des goûts identiques. "Le goût est ce qui apparente des choses et des personnes qui vont bien ensemble, qui se conviennent mutuellement¹²".

Cependant, peut-on globalement évaluer l'homogamie¹³ lorsque les différences ou les ressemblances, plus ou moins discernables par le sociologue, peuvent également se

¹² P. Bourdieu, "La distinction", op. cit. p. 268.

¹³ A défaut de qualificatif plus pertinent, c'est en terme restreint d'homogamie que nous désignerons les ressemblances socioculturelles entre les différents partenaires sexuels susceptibles ou pas de devenir des conjoints.

compenser entre elles. A juste titre, F. de Singly pose la question suivante : "Un couple très hétérogame socialement est-il en contrepartie plus homogame idéologiquement ? Ou, au contraire, existe-t-il deux modèles de formation du couple : l'un (le plus fréquent) reposant sur l'attrait des ressemblances, l'autre sur les charmes de la différenciation"¹⁴.

Etant donné son rôle essentiel dans la formation des couples, nous comparerons, après une analyse des lieux de rencontre, l'âge des partenaires au mariage, au concubinage et lors des relations extraconjugales.

1. L'âge

Quel que soit le type d'union, l'homme est habituellement plus âgé que son épouse, sa concubine ou sa partenaire sexuelle. En effet, il est socialement recommandé qu'une femme entretienne une relation sexuelle avec un homme plus âgé. Ainsi, le "premier homme", le conjoint, le concubin ou l'amant est le plus souvent choisi dans la classe d'âge au-dessus ou égale à celle de la femme.

Ceci est en majorité le cas des femmes mariées ou ayant été mariées, (voir figure IV 6 suivante : écarts d'âge entre conjoints et/ou en annexe le tableau A 8) pour toutes les classes d'âge et en particulier les 20-29 ans (voir en annexe le test 26, khi² très significatif = 142,81 ddl = 15 pour les questions 14.12.1 et 2). Certes, cet écart d'âge devrait s'accroître dans les mariages polygames, selon le rang de l'épouse.

¹⁴ F. de Singly, "Théorie critique de l'homogamie", in *Année Sociologique*, N° 37, 1987, p. 185.

ECARTS D'AGE ENTRE CONJOINTS

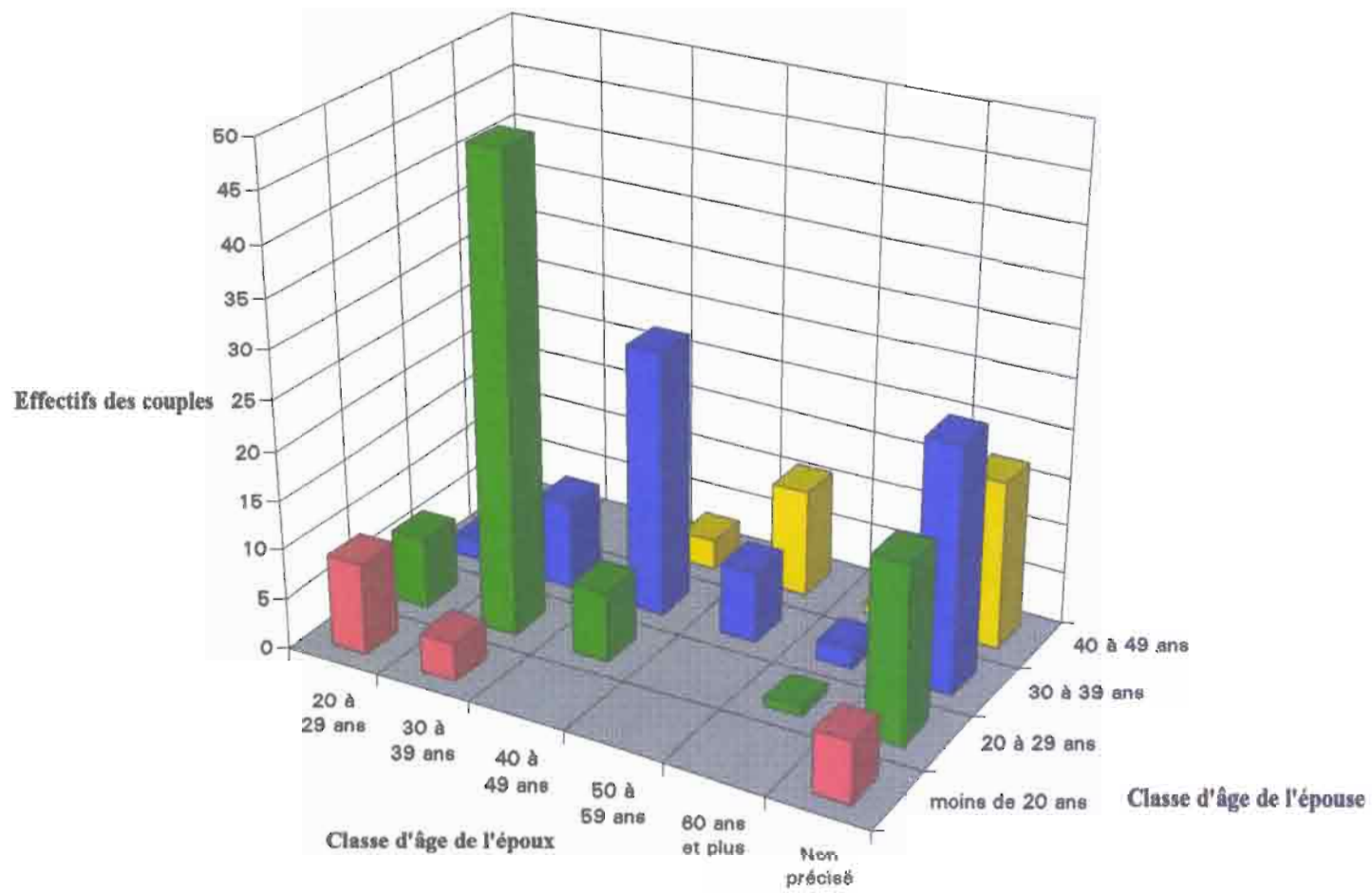


Figure IV.6

Toutes les femmes n'ont pas un partenaire sexuel situé dans la classe au dessus de la leur.

En effet, les enquêtées âgées entre 30 et 39 ans ont dans de plus fortes proportions un amant situé dans la même classe d'âge que la leur¹⁵ (voir figure IV 7 : Ecarts d'âge entre l'enquêtée et son partenaire supplémentaire et/ou en annexe le tableau A 9).

D'autre part, les concubins ou amis de 20-29 ans et 30-39 ans (voir figure IV 8 : Ecarts d'âge entre l'enquêtée et son partenaire régulier et/ou en annexe le tableau A 10) appartiennent également à la même classe d'âge que leurs partenaires féminines (khi2 très significatif = 81,09 ddl12, voir en annexe le test 25).

Ces données pourraient traduire une tendance à choisir un homme plus jeune en particulier chez les concubines, d'autant plus que le regroupement par classes d'âge masque inévitablement les petits écarts d'âge au sein d'une même classe. Cependant, il faut souligner que les concubines de moins de 20 ans sont plus nombreuses à vivre avec un homme de 20-29 ans. Tout comme les plus de 30 ans. Ces proportions de femmes seraient plus fidèles à des comportements ancestraux et/ou ne disposeraient que d'un faible nombre d'hommes éligibles plus âgés.

¹⁵ Khi2 non significatif mais les effectifs sont trop faibles, voir en annexe le test 24.

ECARTS D'AGE ENTRE L'ENQUETEE ET SON PARTENAIRE SUPPLEMENTAIRE

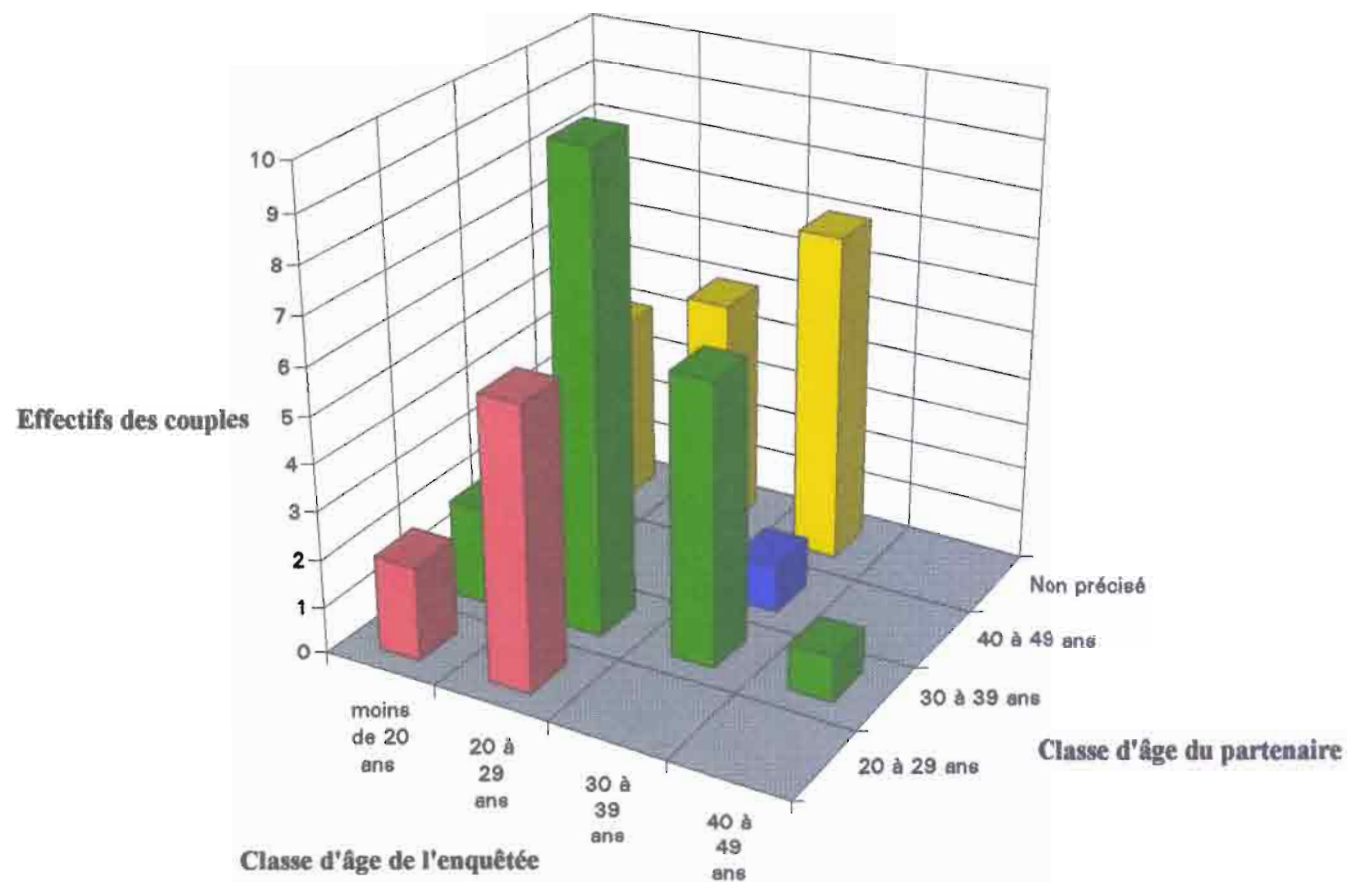


Figure IV.7

ECARTS D'AGE ENTRE L'ENQUETEE ET SON PARTENAIRE REGULIER

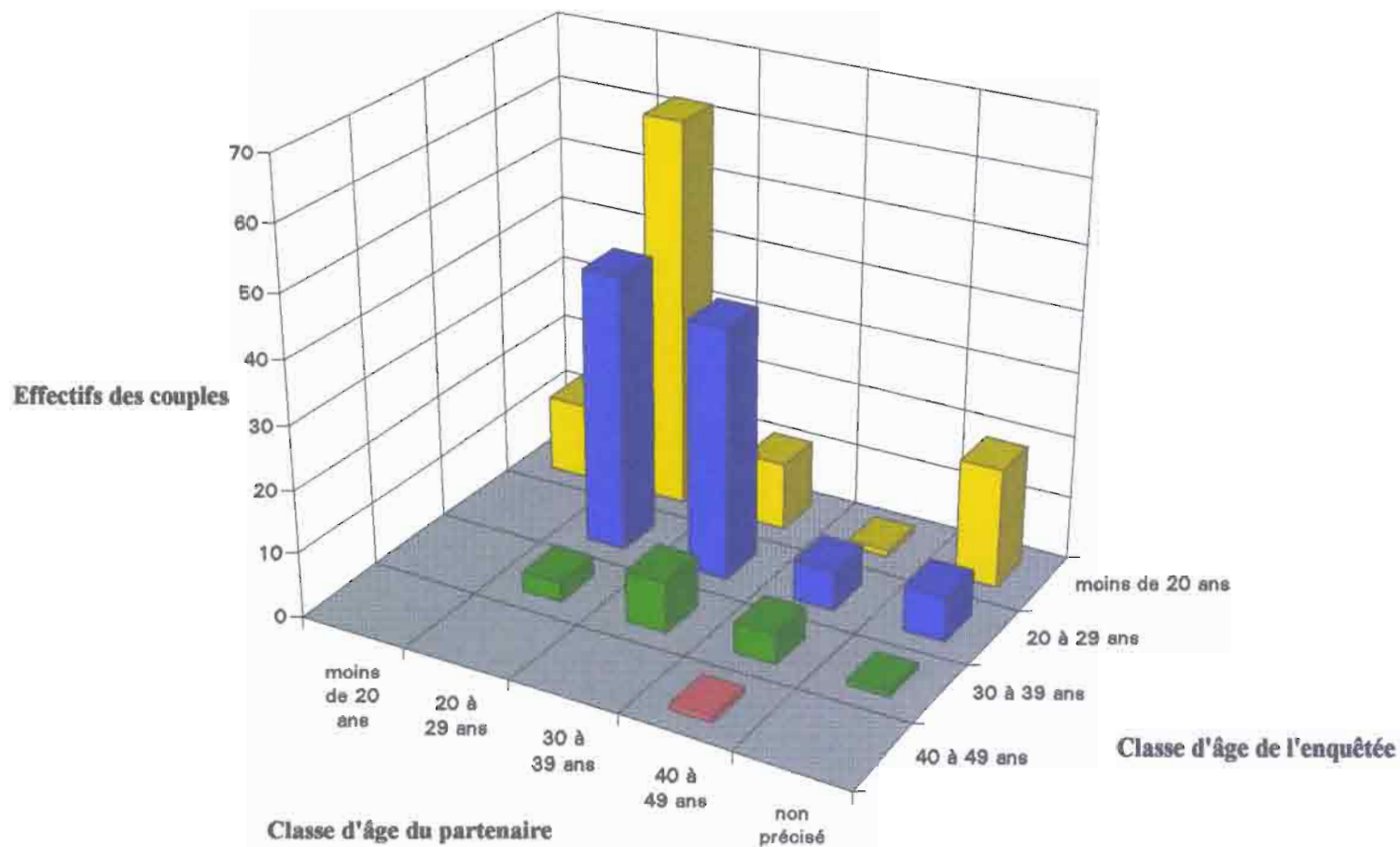


Figure IV.8

En ce qui concerne l'âge des partenaires lors du premier rapport sexuel de la femme¹⁶, 90 %, soit 453/504 femmes¹⁷, auraient eu leur première expérience sexuelle avant 20 ans (les autres avant 30 ans).

Pour toutes, il s'agissait d'hommes appartenant, au moins, à la même classe d'âge que la leur et le plus souvent à celle des 20-29 ans.

Ce sont les femmes ayant eu une première relation sexuelle entre 20 et 29 ans qui auraient le plus fréquemment connu un homme, au minimum, de dix ans leur aîné.

Une forte proportion de femmes 223/504 (44 %) ne se souviennent ni de leur âge, ni de celui de leur premier partenaire. (Voir figure IV 9 : Age des partenaires lors du premier rapport sexuel de la femme et/ou en annexe le tableau A 11).

De façon très minoritaire, le partenaire sexuel peut également se situer dans la catégorie d'âge directement inférieure. Jusqu'à présent, cette situation ne se retrouvait qu'au sein d'unions plus ou moins exceptionnelles (cas des "génito" : "homme de cœur", où la femme est fréquemment plus âgée ou par exemple chez les Guérés¹⁸, lors de lévirats (avec la veuve du père ou d'un autre parent).

De plus, de nouvelles conceptions du mariage ou du concubinage semblent susciter moins d'intérêt pour un homme plus âgé au profit d'autres priorités telles que l'appartenance religieuse. Chantal, 25 ans, adepte de l'art Maïkari : "Dans l'ancien temps, l'homme ne pouvait pas marier une femme plus vieille que lui. Maintenant, tu peux. Mon mari a deux ans de moins que moi, mais c'est pas grave. Ce qui compte c'est sa religion, ça doit être même chose...".

¹⁶ Seule une comparaison de l'âge sera possible, nous n'avons pas de renseignements concernant le niveau d'instruction, l'appartenance religieuse ou ethnique, ou encore la situation matrimoniale des partenaires lors du premier rapport sexuel de la femme. Celle-ci déclarait généralement ne pas s'en souvenir, n'avoir jamais su et/ou accordé de l'importance.

¹⁷ 64 femmes (âgées de moins de 20 ans) ont déclaré n'avoir jamais eu de relation sexuelle le jour de l'enquête.

¹⁸ Voir A. Schwartz, "La vie quotidienne dans un village Guéré", op. cit. p. 83.

AGE DES PARTENAIRE S LORS DU PREMIER RAPPORT SEXUEL DE LA FEMME

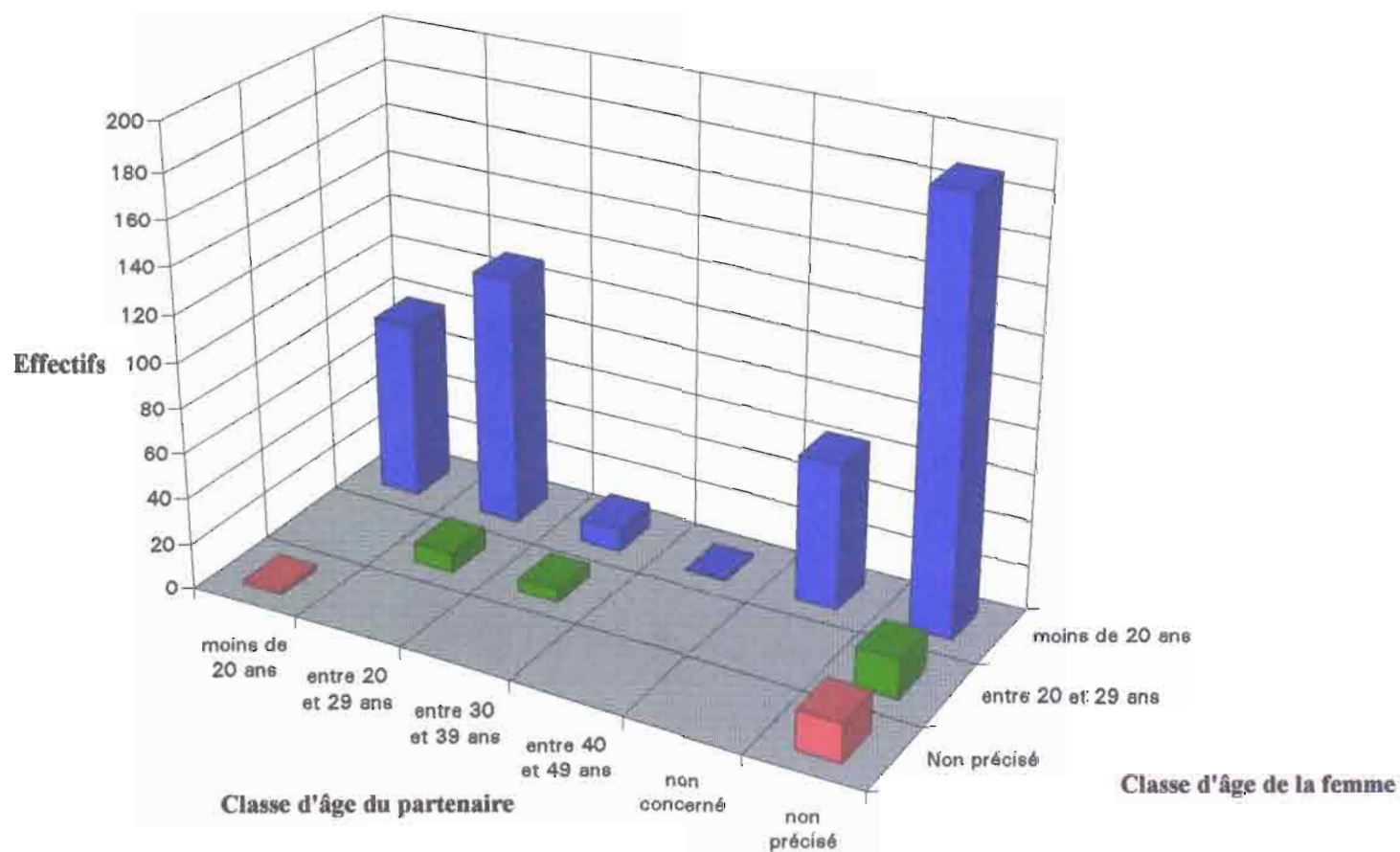


Figure IV.9

D'une certaine façon, l'âge rapproche et en même temps constitue une contrainte dans la formation des unions même si celle-ci semble avoir diminué. On peut attribuer le célibat de certaines femmes célibataires instruites à la peur qu'elles suscitent de par leur autonomie intellectuelle et, de plus, souvent financière, mais également au nombre réduit d'hommes célibataires appartenant à la classe d'âge supérieure, égale ou directement inférieure à la leur.

L'écart d'âge pourrait également varier selon le niveau d'instruction. A un niveau d'instruction de l'homme ou de la femme plus élevé correspondraient des écarts d'âge plus faibles. Ainsi, la femme ayant entrepris des études supérieures aurait un partenaire sexuel d'un même niveau d'étude et par conséquent appartenant à la même classe d'âge.

2. Le niveau d'instruction

L'intelligence ou le niveau d'instruction n'ont jamais été cités parmi les qualités recherchées chez l'homme. Pourtant ces variables semblent prédisposer certains individus à se rencontrer. De par les préoccupations et/ou parfois les loisirs liés au capital scolaire se dessinent des trajectoires qui sont à l'origine de rencontres et de liaisons sexuelles et amoureuses.

Les femmes définissent parfois les choix masculins comme étant orientés vers un certain niveau d'instruction, mais elles déclarent ne jamais en tenir compte.

Les femmes non scolarisées ont, en majorité, un conjoint n'ayant également jamais suivi d'étude (61/114 soit 53,5 %). De même, les couples ayant un niveau second cycle 1 auraient tendance à se marier entre eux (10/28 soit 36 %). Par contre, les femmes regroupées sous la catégorie du "primaire" sont aussi nombreuses à avoir un conjoint non

scolarisé ou d'un niveau scolaire second cycle 1 (12/51 soit 23,5 %) ¹⁹. (Voir la figure IV 10 : Niveaux d'instruction des conjoints et/ou en annexe le tableau A 12).

Etre plus instruite que son mari concerne globalement 23 femmes dans notre échantillon ²⁰. Cette situation est quasi inexistante dans les relations extraconjugales ²¹ (seulement 1 cas). Par contre, elle concerne 10 femmes concubines. (Voir figure IV 11 : Niveaux d'instruction des concubins et/ou en annexe le tableau A 13). Ces dernières auraient également tendance à afficher un niveau d'étude identique à celui de leurs partenaires sexuels, à l'exception des femmes du "primaire" ou du "second cycle 1", qui leur attribuent un suivi scolaire supérieur au leur (voir figure IV 11). Parmi les femmes mariées, ce sont les épouses non scolarisées qui sont les plus nombreuses à avoir un conjoint d'un niveau d'instruction supérieur au leur (figure IV 10 : Niveaux d'instruction des conjoints). Inversement, le concubin ou ami a un niveau d'étude plus important que sa partenaire lorsque celle-ci a été scolarisée jusqu'au primaire et, dans des proportions toutefois moins importantes, jusqu'au second cycle 1 (figure IV 11 : Niveaux d'instruction des concubins). Ceci pourrait être lié à l'âge des femmes différant selon la situation matrimoniale et à l'augmentation, en général, du capital scolaire des hommes comme de celui des femmes. On constate ainsi que les femmes mariées sont, en majorité, plus âgées (63 % ont entre 30-39 ans et 62 % entre 40 et 49 ans ²²), tout comme leur conjoint, et sont les plus nombreuses à être non scolarisées ²³.

¹⁹ Compte tenu d'un effectif trop insignifiant, aucun commentaire ne sera avancé sur les femmes ayant reçu un enseignement supérieur. Tous les pourcentages cités sont présentés en annexe dans le tableau A 12.

²⁰ L'enseignement professionnel n'a pas été retenu à cause des difficultés rencontrées lors de sa comparaison ou de son classement parmi les autres niveaux d'études.

²¹ Voir croisement des questions 20.4.3 et Q 10.1 en annexe dans le tableau A 14. A un effectif déjà faible de femmes ayant avoué avoir un amant s'ajoute l'absence de réponses de 22 femmes (celles-ci ont en majorité déclaré ne pas accorder d'importance au niveau d'instruction de leurs amants).

²² Voir tableau Q 12 et Q 2 en annexe dans le tableau A 15.

²³ Les femmes mariées sont les plus nombreuses à être non scolarisées : 57 % (voir croisement des questions 12 et 10.1 en annexe dans le tableau A 39). Les femmes non scolarisées ont, en majorité, entre 30 et 39 ans (44 %) et 40 et 49 ans (76 %), voir croisement des questions 2 et 10.1 en annexe dans le tableau A 16.

NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CONJOINTS

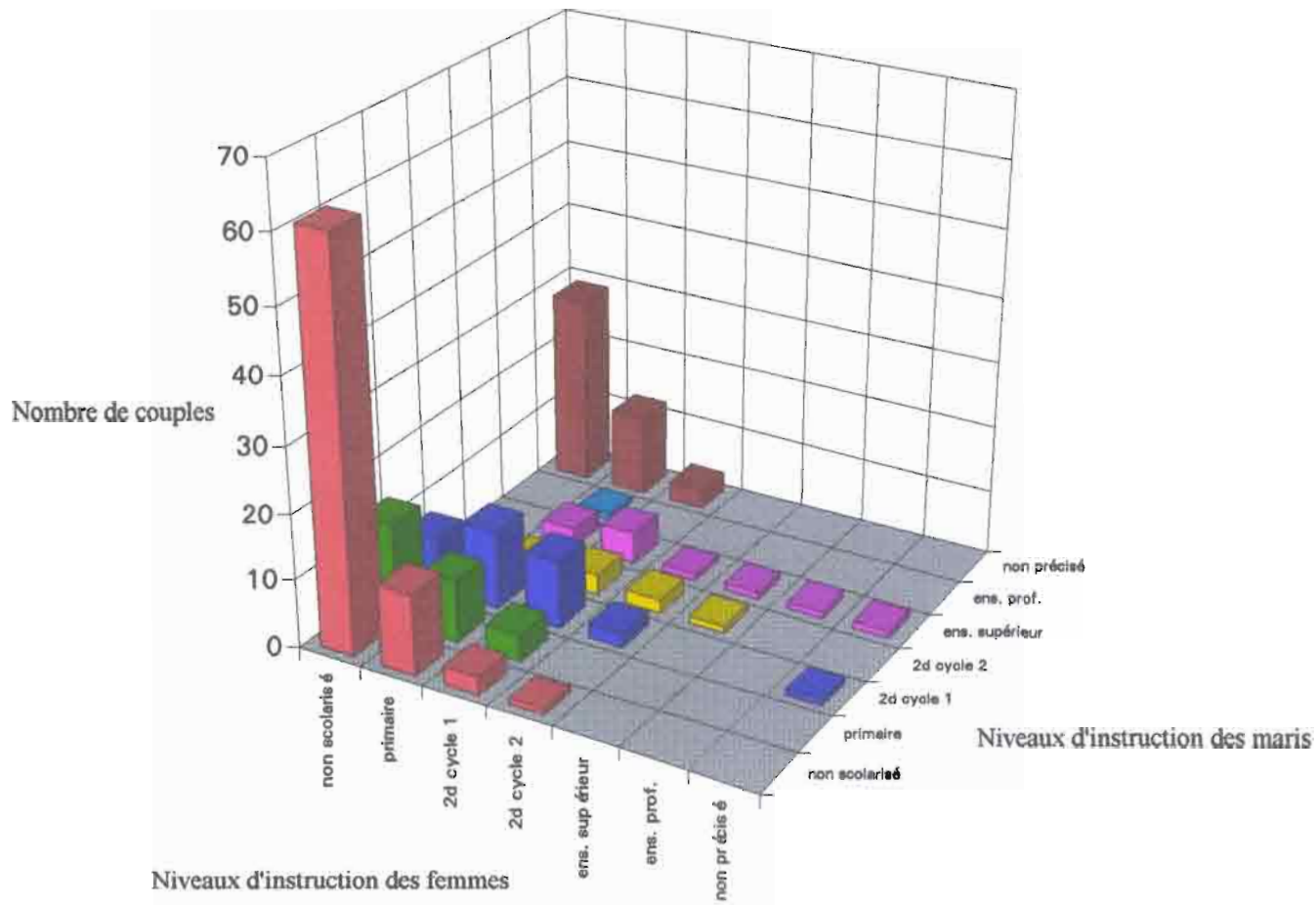


Figure IV.10

NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CONCUBINS

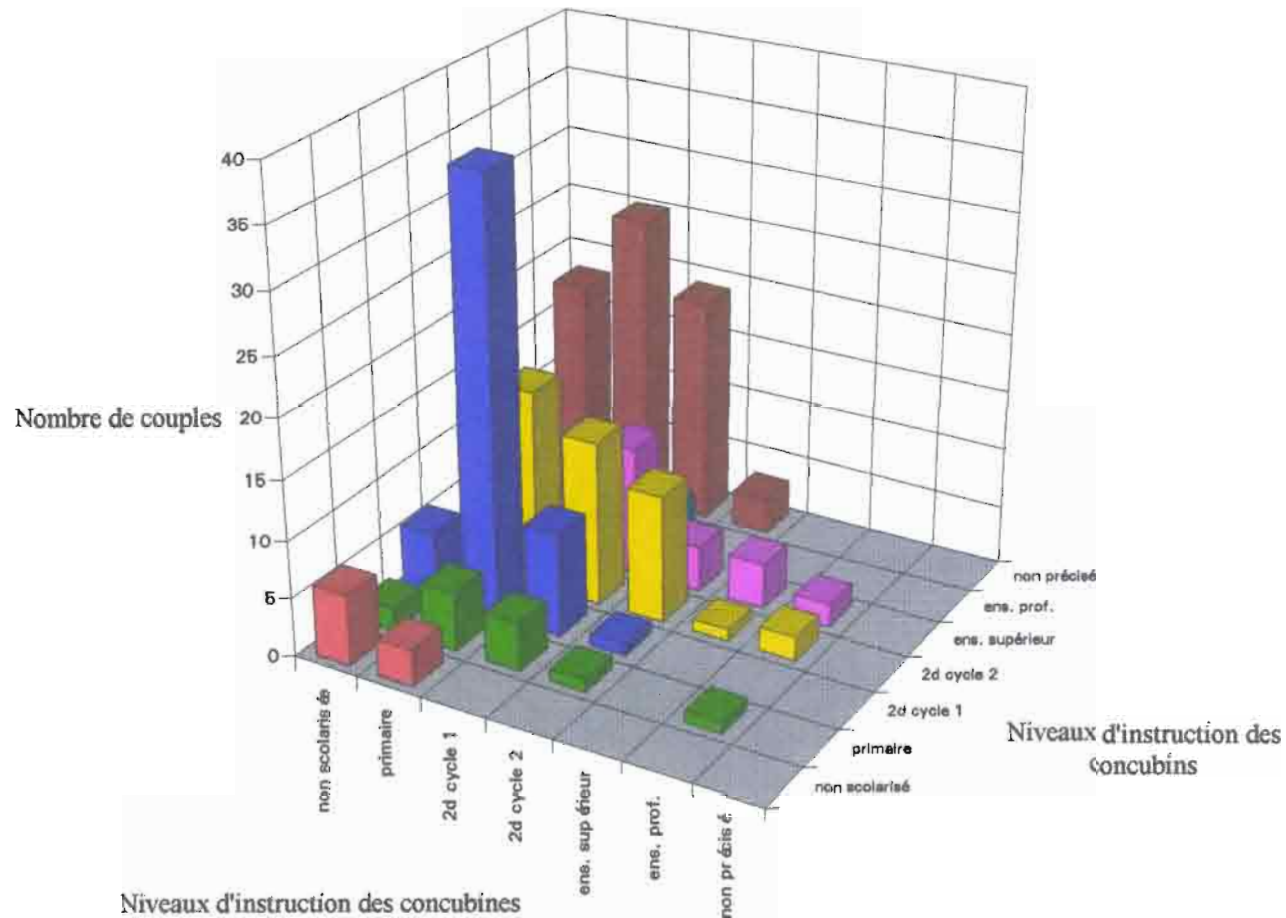


Figure IV.11

Par contre, les femmes concubines et célibataires (qui ont le plus souvent moins de 29 ans²⁴) voient, en général, leur niveau d'instruction augmenter²⁵ (de même pour leur partenaire) par rapport à leurs aînés. Ainsi, c'est dans une catégorie d'étude supérieure que se situe la plus forte proportion de femmes ayant un niveau d'instruction plus important que celui de leurs partenaires. L'écart semble s'être déplacé et refléterait une tendance plus générale propre à la population ivoirienne.

3. Religion

Nous l'avons évoqué, la religion peut constituer un déterminant dans le rapprochement des individus aux dépens de l'âge.

Tout de même, seulement 32,5 % des alliances (tous types de mariages confondus) ont un caractère religieux²⁶. Celui-ci ne semble pas à l'origine de la désapprobation ou de la ratification familiale des mariages (il serait intervenu dans trois cas, c'est à dire pour moins de 2 %) ²⁷.

Cependant, nous observons dans le tableau IV 6 suivant que c'est avec un conjoint musulman que la majeure partie des femmes musulmanes sont mariées (89,5 %) et que les catholiques ont également largement tendance à se marier entre eux (80,6 %). Tout comme les "sans religion" (malgré un effectif réduit : pour 4 mariages, soit 36,4 %), qui affichent également un pourcentage non négligeable avec les catholiques : 11,3 %.

²⁴ Voir croisement Q 2 et Q 12 en annexe dans le tableau A 15.

²⁵ Voir tableau Q 2 et Q 10.1 en annexe dans le tableau A 16.

²⁶ Voir Q 14.7 dans le tableau II 1 présenté dans la partie : 1.1 Le mariage : un déterminant dans la trajectoire idéale.

²⁷ Voir les réponses à la question 14.5.2 en annexe dans le tableau A 5. Dans le même sens, les réponses à la question 34.2.2 (en annexe dans le tableau A 43) révèlent que seulement 21 femmes seraient contre le mariage de leur fille avec un homme non musulman (soit 4,2 % de la totalité des femmes). Cependant la religion pourrait intervenir à travers la préférence citée pour les mariages réalisés au sein de la famille (celle-ci apparaît faiblement dans la question 34.2.2 mais intervient pour 7,8 % dans la ratification familiale dans la Q 14.5.1 ou tableau A 4 en annexe et pour 10,7 % dans la Q 14.5.2 ou dans le tableau A 5 en annexe).

Q 14.12.6 Q 7	catholique	protestant	harriste	musulman	animiste	autre religion	sans religion	NSP	TOTAL
catholique	50		2	1		1	7	1	62
protestante	3	1	1				1	1	7
musulmane	2			94				9	105
animiste	5				4		1		10
autre religion	3					1	3	2	9
sans religion	3	1		2		1	4		11
TOTAL	66	2	3	97	4	3	16	13	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 6 : APPARTENANCE RELIGIEUSE DES CONJOINTS
 Croisement : Q 14.12.6 : religion de l'homme et Q 7 : religion de la femme

De plus, une endogamie virtuelle demeure entre les partenaires réguliers musulmans et catholiques. La comparaison de leur appartenance religieuse révèle que 60,3 % (soit 41/68) des musulmanes ont des partenaires réguliers également musulmans, les catholiques sont 59,5 % (57/96) à avoir un partenaire régulier catholique. (Voir tableau IV 7).

Malgré de faibles effectifs, les protestantes tout comme les femmes sans religion, se distinguent pour avoir choisi, en majorité, des partenaires ayant les mêmes convictions religieuses (respectivement 25 % chez les protestants et 23 % chez les sans religion).

Q 15.1.2.5 Q 7	catholique	protestant	harriste	musulman	animiste	autre religion	sans religion	non précisé	TOTAL
catholique	57	5		12	1	2	12	7	96
protestante	8	4				1	2	1	16
harriste	1								1
musulmane	16	2		41			8	1	68
animiste	2		1		2		2		7
autre religion	3	2					3	2	10
sans religion	8	3		4	1		5	1	22
TOTAL	95	16	1	57	4	3	32	12	220

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 7 : APPARTENANCE RELIGIEUSE DES PARTENAIRES REGULIERS

Croisement : Q 15.1.2.5 : religion de l'homme et Q 7 : religion de la femme

Cette homogamie religieuse se maintient dans les relations extraconjugales pour les musulmanes (88,8 %) et de façon, non significative, chez les "amants" sans religion (66,6 % pour seulement 2 liaisons). Voir tableau IV 8.

Q 20.4 Q 7	catholique	musulman	animiste	sans religion	NSP	TOTAL
catholique	9	3		3	9	24
protestante	2	1		2	1	6
musulmane		8			1	9
animiste			1			1
autre religion		1				1
sans religion				2	1	3
TOTAL	11	13	1	7	12	44

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 8 : APPARTENANCE RELIGIEUSE DES FEMMES ET DE LEURS "AMANTS"
Croisement : Q 20.4 : religion de l'amant et Q 7 : religion de la femme

Nous constatons toutefois à travers le tableau IV 8 que cette homogamie décline pour les catholiques avec une proportion moins importante dans les rapports adultérins (37,5 % soit 9/24)²⁸ que dans les relations de mariage. Cette baisse se retrouve également dans les situations de concubinage (59,5 %)²⁹.

Quoi qu'il en soit, les catholiques sont plus nombreuses que les musulmanes³⁰ à avoir avoué une relation extraconjugale et c'est dans ce type de relation qu'elles accordent le moins d'intérêt à la religion de leur partenaire. Cette remarque s'applique également aux partenaires sans religion, qui pourraient davantage vivre une relation sans contrainte religieuse³¹.

Bien que l'appartenance religieuse semble jouer un rôle déterminant, l'adultère est désapprouvé par seulement 6 % des femmes (toutes religions confondues) en raison de son

²⁸ 37,5 % également des femmes catholiques déclarent ne pas connaître (voir réponses NSP dans le tableau IV 8) l'appartenance religieuse de leurs amants, traduisant de la sorte un moindre intérêt.

²⁹ Voir croisement des questions : Q 15.1.2.5 et Q 7 (dans le tableau IV 7 situé dans les pages précédentes).

³⁰ Voir croisement des questions 20.1 et 7 dans le tableau II 8 situé dans l'analyse des femmes ayant des "amants".

³¹ Une étude orientée uniquement sur ces partenaires sans religion serait intéressante dans la mesure où pourraient être relevés d'autres facteurs, autres que religieux, agissant comme un frein ou pas dans ce type de relation.

interdiction religieuse³². Cependant, l'importance religieuse pourrait également être masquée sous une priorité ethnique puisque environ 20 % des femmes interrogées seraient contre le mariage de leur fille avec un homme d'une autre ethnique, compte tenu de la possible différence de religion³³.

Les musulmans sont parfois définis comme étant plus réticents à des alliances inter-religieuses : "Quatre sur cinq ne peuvent admettre qu'on délaisse la religion de ses parents et un peu plus de trois sur cinq refuseraient, soit que leur propre enfant change de religion, soit que leur fille épouse un non-musulman. Cette ouverture est en revanche acceptée par les quatre cinquièmes des animistes et des indifférents"... "Quant aux chrétiens, ... 60 % d'entre eux admettraient la conversion de leur enfant et les trois quarts laisseraient faire leur fille"³⁴.

D'autres femmes soutiennent qu'une musulmane ne peut pas épouser un chrétien, un juif ou un animiste : "Une fois qu'ils seront mariées, l'homme (converti à l'islam) cessera d'être musulman (c'est à dire : redeviendra chrétien) puisqu'il aura la femme, mais l'homme musulman, lui, peut marier une chrétienne ou une juive". Ces déclarations semblent reposer sur les écrits du Coran mis en évidence par M. Khellil : "Le Qoran (II, 221) déclare licite le mariage avec une chrétienne ou une juive, c'est à dire les gens du Livre comme le mentionne d'ailleurs expressément la Sourate V (verset 5). En revanche, les musulmanes ne sont pas autorisées à avoir pour époux un non-musulman conformément à une tradition attribuée au Prophète Mahomet : "Nous (pouvons) épouser les femmes de confession chrétienne ou juive, mais les gens de l'Écriture (Chrétiens et Juifs) ne peuvent épouser des musulmanes."³⁵. Ainsi, les jeunes filles musulmanes se marieraient plutôt avec un homme de religion musulmane, afin de ne pas être en désaccord avec leur famille. En ce sens, le mariage serait considéré comme une réponse à des

³² Voir Q 19.2 en annexe dans le tableau A 17.

³³ Voir Q 34.1.3 ou 34.1.2 en annexe dans les tableaux A 19 et A 20.

³⁴ Voir R. Deniel, "Religions dans la ville", Croyances et changements sociaux à Abidjan, Abidjan, INADES-Formation, 1975, p. 46.

³⁵ M. Khellil, "L'intégration des maghrébins en France", Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 84.

attentes sociales ou religieuses, sous peine de rupture ou de rejet familial. Même si le mariage d'une musulmane avec un non-musulman semble de plus en plus admis, il pourrait, cependant, toujours l'être avec des conflits préalables.

L'énonciation de ces divergences religieuses est également parfois rattachée aux différents modes de filiation. A savoir que les ethnies matrilineaires seraient plus favorables à des mariages exogamiques³⁶.

4. L'ethnie

L'existence des deux variables (religion chrétienne et filiation matrilineaire) pourrait plus fréquemment aboutir à une plus grande liberté des femmes dans le choix du conjoint et *a fortiori* du partenaire sexuel. Cependant aucune des deux particularités ne semble avoir systématiquement un coefficient supérieur à l'autre. Certes, les Burkinabés ou les Guinéennes, qui sont en majorité musulmanes, sont les plus nombreuses à avoir épousé un conjoint de même nationalité. Inversement, certaines ethnies ou nationalités (comme les Mandés Nord ou les Maliens³⁷), également souvent musulmanes et à succession paternelle, n'affichent pas toujours les taux d'endogamie les plus élevés. Ainsi, la comparaison de l'ethnie chez les conjoints et chez les concubins révèle que ce sont justement les Krous (pour les conjoints) et les Akans (pour les concubins), la plupart catholiques dans notre échantillon, qui sont les plus endogames. Notons également que ces groupes ethniques renferment des sociétés à dominance patrilinéaire comme matrilineaire (les Krous renferment des ethnies comme les Bétés qui sont patrilinéaires, tandis que les Baoulés, matrilineaires, représentent le groupe ethnique numériquement le plus important des Akans). Pour conclure, ce rapprochement ethnique et religieux apparaît bien fragile.

³⁶ Voir R. Deniel, op. cit. p. 49

³⁷ Voir croisement des questions 7 (religion) et 6 (ethnie) en annexe dans le tableau A 18. Les Mandé Nord seraient à plus de 94 % des musulmanes, de même pour les Maliennes : plus de 97 %.

Les relations sexuelles exogamiques ne peuvent être systématiquement attribuées aux individus catholiques et issus de sociétés matrilineaires. Les formations endogames ou exogames des couples répondent davantage à des lois plus complexes où toutes les combinaisons entre la religion, l'ethnie ou le système de filiation sont possibles.

Certes, les circonstances de la rencontre rapprochent le plus souvent des individus originaires de la même ethnie. Parce qu'on "sort" avec son cousin, son voisin, le copain du frère ou le frère du copain, les partenaires sexuels appartiennent, généralement, à des groupes ethniques identiques.

Tout de même, il faut préciser que 68 % (342/504) des femmes interrogées toléreraient le mariage de leur fille avec un homme d'une ethnie différente (quelle que soit l'ethnie), tandis que 34,5 % (56/504) sont catégoriquement contre toute alliance entre ethnies³⁸. 38 % des refus seraient dus à une soi-disant "mauvaise réputation" ("ils sont trop fiers, ils sont fainéants, ils sont sorciers, ils gâtent le nom de la fille", etc.)³⁹.

A la crainte de vivre éloignées dans une région différente et être séparées du milieu familial, les enquêtées ajoutent : "il faut que l'on se comprenne, c'est à dire que l'on parle la même langue et que nos parents et nos beaux communiquent avec les enfants"⁴⁰.

D'un point de vue global, une très forte endogamie ethnique caractérise les conjoints ivoiriens, burkinabés, maliens et guinéens (les taux oscillent entre 71,4 pour les Mandés Nord et 86,9 % pour les Burkinabés)⁴¹. Ces résultats sont présentés dans le tableau IV 9 suivant :

³⁸ 68 % correspond aux 342 femmes non concernées (sur 504) par la Q 34.1.2 (Voir Q 34.1.2 en annexe dans le tableau A 20). Nous tenons à préciser que parmi les 162 femmes, 21 % des femmes accepteraient tout de même certaines ethnies.

³⁹ Voir Q 34.1.3 en annexe dans le tableau A 19. Concernant le refus d'une autre nationalité : 29 % seraient contre à cause d'une "mauvaise réputation", voir Q 34.2.3 en annexe dans le tableau A 21.

⁴⁰ Voir Q 34.1.3 (A 19) : 14 % mettent en cause la localisation lointaine de l'ethnie, 7,4 % privilégient la communication familiale. L'éloignement géographique est également désapprouvé par 33 % des femmes dans la question 34.2.3 (A 21).

⁴¹ Le caractère exogamique est sous-estimé puisque seules ont été retenues les relations entre grands groupes ethniques. Les contacts au sein d'un groupe de deux personnes d'ethnies différentes ne peuvent ainsi être pris en compte. En exemple, la relation entre une femme baoulé et un homme agni (tous deux Akans) sera définie comme intra-ethnique.

Q14.12.4	AKAN	KROU	MANDE SUD	MANDE NORD	VOLTAIQUE	BURKINA	MALI	GUINEE
Q 6								
AKAN	33	3	1	1				1
KROU		9			1			
MANDE SUD		1	4					
MANDE NORD				10		2		
VOLTAIQUE		1		1	3			
AUTRES ETHNIES IVOIR.						1		
BURKINA		1	1	1	4	60	1	
MALI		1			1	1	15	
GUINEE							1	6
GHANA	3	1						
TOGO								
BENIN								
AUTRES PAYS AFRICAINS				1				
TOTAL	36	17	6	14	9	64	17	7

suite tableau IV 9 :

Q14.12.4	GHANA	TOGO	BENIN	AUTRE AFRICAIN	TOTAL
Q 6					
AKAN			1	3	43
KROU				1	11
MANDE SUD					5
MANDE NORD				2	14
VOLTAIQUE				1	6
AUTRES ETHNIES IVOIR.					1
BURKINA				1	69
MALI				2	20
GUINEE					7
GHANA	4	1		1	10
TOGO		5	1		6
BENIN			2	1	3
AUTRES PAYS AFRICAINS				8	9
TOTAL	4	6	4	20	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 9 : APPARTENANCE ETHNIQUE DES CONJOINTS

Croisement : Q 14.12.4 : ethnie de l'époux et Q 6 : ethnie de l'épouse

Dans de moindres proportions dans le tableau IV 10 suivant, les concubins ou partenaires réguliers akans et krous présentent également un important dénominateur ethnique commun tandis que les taux ont tendance à décroître pour les autres groupes ou nationalités.

"En règle générale, sur toute l'étendue du territoire on éprouve quelque répugnance à accorder la main d'une jeune fille à un étranger". Ceci parce que "l'étranger a des moeurs étranges, bizarres, c'est un ennemi en puissance, l'espion ou l'observateur envoyé sur le terrain ; peut-être même n'est-il pas un humain, mais un génie, une bête" (...) "une fois chez lui ne mangerait-il pas la frêle créature à lui confiée ? Ne la maltraiterait-il pas ? (...) là-bas, loin de tout regard, elle (la jeune fille) risque de violer les interdits familiaux (...)"⁴²

J. M. Gibbal met en évidence l'origine villageoise ou régionale identique des conjoints en soulignant, en particulier chez "les nouveaux citadins", les variations du lieu de rencontre (c'est à dire dans la ville d'Abidjan comme dans le milieu d'origine)⁴³.

⁴² Soeur Marie-Andrée du Sacré coeur, "Etudes dahoméennes - Notes sur le mariage au Dahomey", p. 8.

⁴³ J. M. Gibbal, "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjanais", Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., VIII, (2), 1971, p. 190.

Q15.1.2.3 Q 6	AKAN	KROU	MANDE SUD	MANDE NORD	VOLTAIQUE	BURKINA	MALI	GUINEE	GHANA	TOGO
AKAN	78	8	2	4	1					1
KROU	7	17	1	2			1			
MANDE SUD				1						
MANDE NORD	6		1	6	1			3		
VOLTAIQUE	3	1			2	1				
AUTRES ETHNIES IVOIRIENNES.	1									
BURKINA	6			1	3	8	2			1
MALI	4	3			1		5			
GUINEE	1			1	1	1				
GHANA	1			1	1	2			2	
TOGO							1			1
BENIN	1						1			
AUTRES PAYS AFRICAINS	2									
TOTAL	110	29	4	16	10	12	10	3	2	3

SUITE TABLEAU IV 10 :

Q15.1.2.3 Q 6	BENIN	AUTRE AFRICAIN	FRANÇAIS	TOTAL
AKAN		2	1	97
KROU		1	1	30
MANDE SUD				1
MANDE NORD		1	1	19
VOLTAIQUE		1		8
AUTRES ETHNIES IVOIR.			1	2
BURKINA		1		22
MALI		1		14
GUINEE		2	1	7
GHANA	1			8
TOGO				2
BENIN	3			5
AUTRES PAYS AFRICAINS		3		5
TOTAL	4	12	5	220

Enquête GINOUX-POUYAUD

**Tableau IV 10 : APPARTENANCE ETHNIQUE
DES PARTENAIRES REGULIERS (amis ou concubins)**
Croisement : Q 15.1.2.3 : ethnie de l'homme et Q 6 : ethnie de la femme

Malgré de faibles effectifs, l'ethnie n'apparaît pas comme un critère de sélection primordial dans le choix de l'amant ou du partenaire supplémentaire (à un concubin ou à un ami régulier) ; seules 19/44 femmes auraient une appartenance ethnique analogue à celle de l'homme. Voir tableau IV 11 suivant :

Q 20.4.4	AKAN	KROU	MANDE NORD	BURKINA	MALI	TOGO	AUTRE AFRICAIN	NON PRECISE	TOTAL
Q 6									
AKAN	13	2	3				1		19
KROU	3	3			1	1			8
MANDE NORD			2				1		3
VOLTAIQUE				1					1
AUTRE IVOIRIENNE								1	1
BURKINA	1		1	1					3
MALI								1	1
GHANA	2							1	3
TOGO	1							1	2
AUTRE AFRICAINNE	1		1					1	3
TOTAL	21	5	7	2	1	1	2	5	44

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 11 : APPARTENANCE ETHNIQUE DES "AMANTS"
Croisement : Q 20.4.4 : ethnique de l'homme et Q 6 : ethnique de la femme

Du fait de sa non-reconnaissance sociale et par là même de l'absence de prescriptions, la relation extraconjugale se libère des contraintes sociales et/ou ethniques ordonnant les autres types de liaisons. Face à l'interdit majeur transgressé, toute autre réglementation sociale sur la constitution des couples ne revêt plus qu'un caractère dérisoire. Ce d'autant plus lorsque la relation, totalement clandestine, n'existe qu'à travers soi : "Moi je suis We Guéré comme mon mari. Un jour, j'ai rencontré un Attié et là je lui ai ouvert mon coeur car je l'avais bétonné. Il est gentil, il s'occupe bien de moi. Je fais attention quand je sors,

personne ne doit voir. Je me maîtrise. Il faut qu'il soit sérieux, je n'aime pas les gazeurs ("coureurs de jupons"). Il peut être autre religion ou autre ethnie, c'est pas grave. Qui va faire drap ? (critiquer) personne ne sait !".

Des considérations personnelles, comme la gentillesse ou la fidélité, minimisent l'importance ethnique du partenaire sexuel. Le caractère social de la relation est alors déprécié au profit de qualités plus individuelles. Ce comportement se retrouve chez les citadins présentés par J. M. Gibbal qui, au dépens de l'ethnie, s'attachent à "trouver des affinités partagées et des penchants réciproques auprès de leur épouse"⁴⁴.

5. Situation matrimoniale

D'une manière générale, s'intéresser à la situation matrimoniale des enquêtées et de leurs partenaires sexuels consiste à s'interroger d'une part sur le statut conjugal des hommes que nous considérons comme réguliers et d'autre part sur celui des "amants".

Dans le premier cas, il s'agit des concubins et des partenaires des célibataires, des divorcées, des veuves ou des séparées (entretenant une relation habituelle avec l'enquêtée, d'une durée minimale de 6 mois). Le second cas tient compte des situations matrimoniales de l'amant ou de l'homme supplémentaire au concubin ou au partenaire sexuel régulier.

Les partenaires réguliers sont fréquemment célibataires. 14 % (9/63) d'entre eux seraient cependant mariés. Voir tableau IV 12 suivant.

⁴⁴ J. M. Gibbal, "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjanais", op. cit. p. 193.

Q 15.1.2.6	marié	concubin	célibataire	divorcé	non précisé	TOTAL
Q 12						
concubine	9	6	47	1		63
célibataire	22	1	130	2	2	157
veuve, séparée, divorcée			26			26
TOTAL	31	7	203	3	2	246

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 12 : STATUT MATRIMONIAL DES PARTENAIRES REGULIERS

Croisement : Q 15.1.2.6 : statut matrimonial de l'homme et Q 12 : statut matrimonial de la femme

Comme le montre le tableau IV 13 suivant, dans l'ensemble, les femmes mariées, divorcées, veuves ou séparées ont des amants mariés et les femmes célibataires entretiennent des unions supplémentaires avec des hommes également célibataires.

Q 20.4.7	marié	concubin	célibataire	divorcé	non précisé	TOTAL
Q 12						
mariée	8		2	1	2	13
concubine	1		1			2
célibataire	7	1	14		2	24
divorcée	1					1
veuve	3					3
séparée	1					1
TOTAL	21	1	17	1	4	44

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau IV 13 : STATUT MATRIMONIAL DES PARTENAIRES SUPPLEMENTAIRES

Croisement : Q 20.4.7 : statut matrimonial de l'homme et Q 12 : statut matrimonial de la femme

Ce résultat semble fortement lié à l'âge des partenaires disponibles. Ainsi, les hommes appartenant à la même classe d'âge que les femmes mariées ou ayant été mariées sont majoritairement mariés. Etant donné l'écart d'âge socialement acceptable entre un homme et une femme, plus la femme est âgée moins elle rencontrera d'hommes célibataires appartenant à sa classe d'âge.

Quel que soit le statut matrimonial énoncé, il n'est pas exclu que ces partenaires réguliers ou supplémentaires aient des relations sexuelles avec d'autres individus. A partir de là, la chaîne des partenaires peut être longue, voire illimitée.

CHAPITRE V
LES RESEAUX DE PARTENAIRES

A. APERÇU GENERAL DES RESEAUX

L'étude du multipartenariat à l'origine de celle des réseaux de partenaires semble, en partie, relever du champ et des méthodes d'investigation de la sociométrie¹. De façon quasi identique aux procédures de cette discipline, nous avons effectué une analyse métrique et sexuelle (et/ou amoureuse) au sein d'un groupe d'individus² ; et ce à partir de réponses au questionnaire. Certes, la construction des réseaux s'effectue à partir d'un groupe de femmes qui ne se désignent pas entre elles, comme dans la plupart des sociogrammes. Quoi qu'il en soit ce sera à travers la désignation et la quantification de leurs partenaires sexuels que nous nous intéresserons à elles.

Les caractéristiques des élus demeureront inconnues mis à part, pour la plupart, leur situation matrimoniale et leurs nombres de liaisons sexuelles indispensables à la construction des réseaux³. Comme c'est généralement le cas dans les enquêtes sociométriques⁴, nous avons ensuite replacé ces réseaux dans leur contexte selon les considérants extérieurs, à l'aide des résultats issus des autres procédures (entretiens et observations diverses)⁵.

¹ Nous désignons l'acceptation la plus large de la sociométrie (mot d'origine latine signifiant mesure sociale avec socius et metrum) c'est à dire un mouvement faisant, en particulier, intervenir les individus (devenant acteurs), pour mesurer leurs comportements ou leurs sentiments divers.

² Il semble que ce type d'études quantitatives a surtout été réalisé par des chercheurs anglophones, en témoigne la diffusion importante d'articles très intéressants tels que : "Social networks and the spread of infectious diseases : the aids example", *Soc. Sci. Med.* Vol. 21, No. 11, 1985 Printed in Great Britain, by Alden S. Klovdahl. Voir également : "Diffusion and focus in Sexual Networking : Identifying Partners and Partners' Partners", I.O. Orubuloye, John C. Cadwell, and Pat Cadwell, in *Studies in Family Planning*, volume 23, Number 6, 1992.

³ Nous avons seulement quelques indications sur les femmes à l'origine de la construction de ces réseaux, soit leur appartenance religieuse, leur ethnie ou leur pays d'origine, leur âge, leur niveau d'instruction et bien sûr leur situation matrimoniale présentée en tête de chaque figure. Toutes ces particularités ont été présentées dans la partie : 2.3.1. Profil ou identification des femmes (chapitre II).

⁴ G. Gurvitch définit, notamment la mesure (metrum) comme un moyen de parvenir aux relations qualitatives (avec le socius). Gurvitch. édit. (1950), *Sociometry in France and the United States. A symposium* (1949), Beacon House, VII + 261 p. ; *Sociometry (U.S.A.)* 1949, XII, 1-3.

⁵ Ceci apparaît dans les autres chapitres, en particulier le chapitre II.

Nous entendrons par "réseau" ce que P. Parlebas définit d'un point de vue sociométrique comme "un ensemble de liaisons reliant les éléments d'un ensemble d'objets ou de personnes. Il s'agit donc de la double donnée, d'une part d'un ensemble d'éléments, d'autre part d'une relation ou de plusieurs relations portant sur les éléments de cet ensemble"⁶. Conformément à cet auteur nous prêterons également aux réseaux l'appellation courante des sociogrammes, ceux-ci correspondant généralement à une utilisation des graphes dans les recherches en sciences sociales. Depuis les travaux de Moreno, pionnier dans ce domaine, la sociométrie a vu ses applications et ses techniques de recherche se développer et s'affiner. Actuellement les procédures sociométriques semblent applicables à toutes les sciences sociales en général. La diversité présente dans les méthodes de recueil (questionnaires, entretiens, etc.) ou de traitements de données (théorie des graphes ou autres méthodes mathématiques) leur confère une perspective de recherche originale.

De façon plus précise, nos réseaux désignent un ensemble de contacts sexuels (considérés comme réguliers et durables par les enquêtées) entre des individus. Ils sont construits à partir des déclarations de 424 femmes ayant un ou plusieurs partenaires sexuels (80 femmes sont sans partenaire : 64 ont déclaré n'avoir jamais eu de relations sexuelles et 16 ne pas avoir de partenaire sexuel le jour de l'enquête).

Les données permettent :

- d'une part de recenser, parmi toutes les femmes, leurs relations sexuelles supplémentaires à leurs concubins ou amis ou le nombre de leurs amants et de définir ensuite la situation matrimoniale et le nombre de relations féminines qu'entretiennent ces partenaires ou amants,

⁶ Voir P. Parlebas, "Sociométrie, réseaux et communication", Paris, PUF, 1992.

- d'autre part, de prendre en compte parmi les 246 enquêtées non mariées⁷, le statut matrimonial de leur "concubin" ou ami et les contacts sexuels supplémentaires à ces derniers.

Ainsi ont été reconstitués partiellement deux types de réseaux :

- le premier à partir **des relations des femmes elles-mêmes** (ainsi, par exemple, pour les femmes mariées : prise en compte du nombre d'amants, de la situations matrimoniale de ces amants, des femmes supplémentaires à ces amants ou encore pour les femmes concubines : existence d'un partenaire sexuel supplémentaire au concubin, situation matrimoniale de ce partenaire supplémentaire, nombre de femmes supplémentaires à ce partenaire sexuel supplémentaire),

- le second à partir **des relations des partenaires habituels et réguliers⁸ de ces femmes** (pour les concubines : situation matrimoniale de leurs "concubins"⁹, nombre de femmes supplémentaires à ces "concubins" ou pour les femmes célibataires : situation matrimoniale de leurs partenaires réguliers, nombre de femmes supplémentaires à ces partenaires réguliers).

⁷ Les 178 femmes mariées n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des aventures extraconjugales de leurs maris. L'homme marié est couramment défini, à Abidjan, au centre de relations sexuelles simultanées. La plupart des femmes attribuent cette "polygamie officieuse" à leurs conjoints et déclarent uniquement ne pas vouloir voir, entendre et savoir. (Nous rappelons que sous la catégorie "femmes mariées et divorcées" sont regroupés des mariages et des divorces coutumiers et civils).

⁸ Nous avons considéré le premier partenaire sexuel actuel mentionné par les femmes célibataires, divorcées, veuves ou séparées comme le partenaire habituel ou régulier (situé au même niveau que le concubin ou le mari pour les femmes concubines ou mariées), ceci afin de le distinguer des autres partenaires dits supplémentaires.

⁹ Les femmes "concubines" désignent uniquement des femmes déclarant "vivre avec leur ami, c'est à dire habiter avec lui" sans déclaration officielle. Dans ce cas, à Abidjan, le "concubin" d'une femme peut être marié, voire concubin d'une autre femme (celui-ci ayant alors 2 foyers). Cette conception du double foyer s'explique par l'existence d'une polygamie mieux tolérée en ville par les co-épouses lorsque chacune des épouses possède un foyer distinct. Dans le même sens, un proverbe abé rappelle que : "Deux calebasses attachées ensemble font du bruit". Ce qui signifierait que : "Le fait de vivre ensemble prédispose à la mésentente". Extrait de l'ouvrage de Dumestre, Duponchel, "Proverbes Abé et Avikam", op. cit.

Edifiés à partir de tableaux ou de croisements de réponses à plusieurs questions¹⁰, l'intérêt de la construction des réseaux réside dans la configuration générale qu'ils représentent. Toutes les informations sont dans les tableaux, mais leur présentation sous forme de réseaux permet une mise en évidence de leurs caractéristiques essentielles. Les "courants relationnels"¹¹ entre les personnes et les groupes d'individus peuvent être ainsi appréhendés dans leur globalité.

Chaque segment représenté sur les figures A,B,C,D,E,F,G indique l'existence d'une relation sexuelle dans un couple. L'enquêtée devait, en effet, présenter les fréquentations sexuelles de chaque personne dernièrement mentionnée, renouvelant, de la sorte, à chaque fois des réponses à la question du multipartenariat.

Une correspondance peut être supposée entre les membres des groupes des sociogrammes effectués à partir de la situation matrimoniale des femmes. De façon plus précise, elle pourra se situer entre les personnes dénombrées dans la figure A (les relations des femmes célibataires) et la figure B (les relations des partenaires des femmes célibataires)¹². Les femmes célibataires représentant, dans ce cas, le centre entre deux ramifications de partenaires. Mais aussi entre les individus représentés sur la figure C (les relations des femmes concubines) et ceux de la figure D (les relations des partenaires des femmes concubines) ou encore les individus de la figure E (les relations des veuves, séparées, divorcées) et ceux de la figure F (les relations des partenaires des veuves, séparées, divorcées).

Les désignations des partenaires sont orientées et il est clair qu'une personne en début de chaîne n'entretient pas de relation sexuelle directe avec celle située en fin de chaîne ou dans une autre figure. Par contre, la réciprocité des contacts (au sens où chaque individu

¹⁰ Celles-ci seront présentées avec le commentaire des figures A,B,C,D,E,F,G.

¹¹ Voir P. Parlebas, op. cit. p. 101.

¹² Ces figures sont présentées à la fin de ce chapitre.

peut être le véhicule d'un contact) existe non seulement entre les individus, mais également entre les groupes de personnes, lorsqu'il s'agit de retracer le cheminement éventuel du virus du sida ou la dissémination d'une autre maladie sexuelle. Ainsi, l'ampleur des réseaux sera éventuellement évocatrice de la vitesse de propagation des maladies. De ce point de vue, ces réseaux peuvent être définis, en leur sein, comme "s-connexes" ou "simple connexité"¹³ (réseau d'un seul tenant) et "f-connexes" ou "forte connexité" (un individu quelconque peut atteindre tous les autres).

Nous pourrions également imaginer d'autres liaisons entre les figures à partir du moment où un même individu se situerait dans deux ou plusieurs figures. La relation entre les figures ne s'effectuerait plus uniquement par l'enquêtée (identifiée par sa situation matrimoniale), mais également par le biais de cet individu. Ainsi, le partenaire régulier d'une femme célibataire (figurant sur la figure A parmi les 157 partenaires réguliers des femmes célibataires) pourrait être également le partenaire supplémentaire d'une femme concubine (représenté sur la figure C parmi les 2 partenaires supplémentaires des femmes concubines). Ce qui veut dire que les membres désignés dans la figure A pourraient être d'une certaine façon "en contact" avec ceux de la figure B (par l'intermédiaire des femmes enquêtées célibataires) et ceux de la figure A avec ceux de la figure C (par la présence d'un ou plusieurs individus, hommes comme femmes, qui se retrouveraient à la fois dans la figure A et C), ce qui rattacherait automatiquement tous les membres de la figure B à ceux de la figure C.

Mais les seules relations connues sont celles existant par l'intermédiaire de l'enquêtée (nous le rappelons : entre les figures A et B, entre les figures C et D et entre les figures D et E).

¹³ P. Parlebas, op. cit. p. 121.

Certes, il existe d'innombrables autres combinaisons qui peuvent mettre en relation toutes les figures entre elles ; les sociogrammes étant construits d'après les connaissances des femmes et pouvant ainsi se recouper sans que nous en ayons (ou qu'elles en aient) connaissance.

De plus, il est évident qu'il existe des partenaires sexuels supplémentaires à ceux cités dans les figures qui peuvent également constituer des "jonctions" entre nos réseaux et tous les autres existants.

Nous donnerons les résultats des deux types de réseaux, puis les données regroupées selon le statut matrimonial des femmes interrogées.

En ce qui concerne le calcul global des individus en relation, le groupe "Ne Sait Pas" (NSP) sera considéré comme ayant donné une réponse négative.

1. Les réseaux à partir des relations des femmes

(Cf. figure N°1 suivante : Taille des réseaux des femmes et de leurs partenaires)

Comme nous l'avons observé, une grande majorité des femmes, soit 89,6 % (380/424), n'ont pas de partenaire en plus de leur compagnon habituel¹⁴. Par contre, 44 femmes (soit 10,4 %) ont, au moins, un partenaire supplémentaire. Parmi elles, ce seraient plutôt des femmes célibataires (24/44), il y aurait donc plus de partenaires supplémentaires que d'amants¹⁵.

De façon globale, sans dissocier le nombre d'amants ou de partenaires supplémentaires (celui-ci apparaît sur la figure 1 avec d'un côté la taille des réseaux à partir des relations

¹⁴ Dans le chapitre II voir la partie concernant les relations sexuelles simultanées et le tableau II 6.

¹⁵ Ici, le terme désigne le partenaire sexuel supplémentaire d'une femme mariée. Dans tous les autres cas cités, l'amant représentera le partenaire sexuel supplémentaire d'une femme mariée ou non.

des femmes non mariées et de l'autre selon celles des femmes mariées), nous comptabilisons à partir **des relations des femmes** : 9 femmes avec un seul "partenaire en plus" (formant ainsi des réseaux de 3 personnes), 22 femmes en ont deux (soit des réseaux de 4 personnes) et enfin 13 femmes en ont trois (soit des réseaux de 5 personnes).

2. Les réseaux à partir des relations des partenaires des femmes

Ces réseaux concernent les 246 femmes non mariées (célibataires, concubines, veuves, séparées et divorcées). Au sujet des 178 femmes mariées, nous ignorons les relations extraconjugales de leurs maris, mais nous savons que 134 femmes appartiennent à un couple monogame, 35 ont une co-épouse, 8 ont trois co-épouses et 1 a quatre co-épouses¹⁶

a) 202/246 femmes non mariées ont un partenaire célibataire et 3 femmes ont un partenaire divorcé (formant des couples), 3 femmes ne savent pas (réseaux de 2 personnes ou plus), 31 femmes ont un partenaire marié et 7 femmes ont un partenaire concubin (réseaux de 3 personnes au moins). Voir tableau suivant V 1¹⁷ :

statut du partenaire	sans partenaire	célibataire	divorcé	statut non connu	marié	concubin	total
femmes							
célibataires	80	130	2	2	22	1	237
concubines		46	1	1	9	6	63
séparées veuves divorcées		26					26
total	80	202	3	3	31	7	326

TABLEAU V 1 : STATUT DES PARTENAIRES REGULIERS DES FEMMES NON MARIEES

¹⁶ Voir croisement des questions 12 et 14.9.2 en annexe dans le tableau A 22.

¹⁷ Les résultats de ce tableau se retrouvent sur les figures B, D et F situées en fin de ce chapitre.

b) Il a été possible de savoir si les partenaires de ces 246 femmes avaient des relations supplémentaires. Dans 110 cas, elles déclarent que leur partenaire n'a pas d'autre relation, 93 femmes avouent ne pas savoir, tandis que 43 femmes attribuent à leur partenaire une "maîtresse" (ou plus) supplémentaire. Le nombre de ces "maîtresses" étant inconnu 9 fois, il est estimé à un 27 fois, à deux 6 fois et enfin à cinq 1 fois. Ceci apparaît dans le tableau V 2 suivant¹⁸ :

Nb femme supplém.	ne sait pas*	aucune	une	nombre inconnu (1 ou +)	deux	cinq	total
femmes							
célibataires	77	48	20	7	4	1	157
concubines	16	36	7	2	2		63
séparées veuves divorcées		26					26
total	93	110	27	9	6	1	246

* la femme ne sait pas si son partenaire a d'autres relations

TABLEAU V 2 : NOMBRE DE FEMMES SUPPLEMENTAIRES AUX PARTENAIRES REGULIERS

Les chaînes de réseaux à partir de ces 246 femmes sont plus difficiles à reconstituer que celles effectuées à partir des relations directes des femmes.

En effet, nous avons d'une part le statut conjugal des partenaires habituels des femmes non mariées (tableau V 1 précédent), d'autre part, nous avons demandé à ces femmes si elles connaissaient l'existence de partenaires sexuelles supplémentaires à leur partenaire

¹⁸ Les résultats de ce tableau se retrouvent sur les figures B, D et F situées en fin de ce chapitre, à la suite des premiers chiffres figurant sur le tableau V 1.

(tableau V 2 précédent). Mais nous n'avons pas la possibilité de recouper les deux informations.

Ceci explique la présentation particulière des figures B et D avec, à chaque fois, deux possibilités de présentation des résultats. La première formule correspond au nombre le plus faible de personnes en contact sexuel en ne retenant que la plus petite proportion possible (voire aucune¹⁹) de concubins ou de partenaires déjà mariés²⁰. Tandis que le second groupe suppose que les relations sexuelles supplémentaires ont été attribuées à tous les hommes concubins ou déjà mariés²¹.

Sur la figure D, 52 femmes concubines n'attribuent pas de femme supplémentaire à leur partenaire sexuel ou ne savent pas (ce que nous considérons comme une réponse négative). Leurs partenaires sexuels peuvent être compris parmi les 48 partenaires jugés au préalable divorcés, célibataires ou de situation matrimoniale inconnue, mais 4 de leurs partenaires, au minimum, peuvent être déjà mariés ou concubins. En revanche, au maximum, 9 et 6 d'entre eux peuvent être respectivement mariés et concubins et 37 seraient alors divorcés ou célibataires. De ce point de vue, nous obtenons deux résultats extrêmes. Dans le cas où le nombre de groupes de trois personnes en contact serait le plus faible : 4 groupes de trois personnes (et 48 couples) et dans le second cas de décompte maximal, nous pourrions avoir 15 groupes de trois personnes (et 37 couples). Certes, toutes les autres combinaisons intermédiaires sont possibles, avec par exemple, 8 groupes de trois personnes (et 44 couples) dans le cas où 8 femmes concubines seraient avec des hommes mariés ou divorcés et 44 avec des partenaires célibataires.

Ces deux formes de résultats seront à chaque fois présentées sur les figures D et B.

¹⁹ C'est le cas sur la figure B. On peut imaginer que les 125 partenaires réguliers des femmes enquêtées n'ayant pas de partenaire en plus, sont divorcés et/ou célibataires, ce qui donnerait alors 125 couples.

²⁰ Les personnages ont alors un visage noir afin d'être dissociés des autres groupes.

²¹ Les personnages appartenant à ce groupe ont alors un visage clair.

Ainsi sur la figure B, 23 femmes ont pu attribuer une femme supplémentaire à leur partenaire marié ou concubin. Ce qui représenterait 23 groupes de trois personnes et par conséquent 102 couples.

Il parut intéressant de conserver ces deux modes de présentation dans le calcul global du nombre de groupes de personnes en contact.

Ainsi, si l'on considère le nombre de groupes renfermant le **moins** de personnes en contact à partir des relations des partenaires des 246 femmes non mariées (il s'agit des groupes de personnages en noir), nous avons : 199 couples (48 couples²² à partir des relations des partenaires des femmes concubines, 125 selon celles des partenaires des femmes célibataires²³ et 26 en tenant compte des femmes veuves, séparées ou divorcées²⁴), 40 groupes de trois personnes²⁵, 6 groupes de quatre personnes²⁶ et 1 groupe de sept personnes²⁷. Ces résultats apparaissent sur la figure N °1.

A l'opposé, si toutes les relations supplémentaires concernent des partenaires déjà mariés ou concubins, nous aurons (en comptabilisant les personnages représentés en clair) : 165 couples²⁸, 42 groupes de trois personnes²⁹, 32 groupes de quatre personnes³⁰, 6 groupes de cinq personnes³¹ et 1 groupe de huit personnes³².

²² Ceux-ci apparaissent sur la figure D.

²³ Figure B.

²⁴ Figure F.

²⁵ C'est à dire 27 groupes de trois personnes sur la figure B et 13 groupes (4 + 9) de trois personnes sur la figure D.

²⁶ Il s'agit de 2 groupes de quatre personnes sur la figure D et 4 groupes de quatre personnes sur la figure B.

²⁷ Ce groupe apparaît sur la figure B.

²⁸ 37 couples sur la figure D, 102 couples sur la figure B et 26 couples sur la figure F.

²⁹ 15 groupes sur la figure D et 27 (4 + 23) groupes sur la figure B.

³⁰ 9 groupes sur la figure D + 23 groupes sur la figure B.

³¹ 2 groupes sur la figure D + 4 groupes sur la figure B.

³² 1 groupe sur la figure B.

3 Illustration graphique des deux types de réseaux

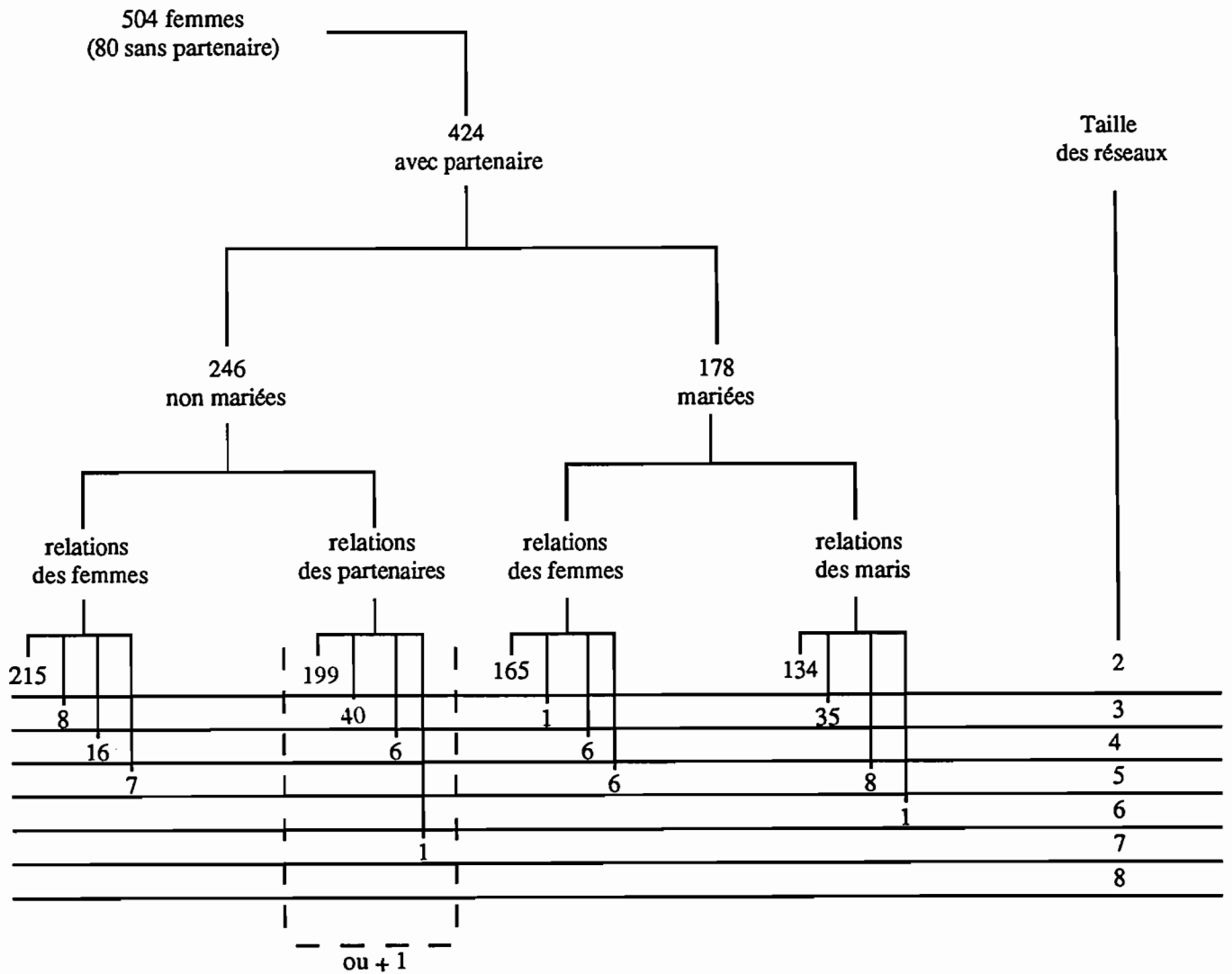


FIGURE N° 1 : TAILLE DES RESEAUX DES FEMMES ET DE LEURS PARTENAIRE

Cette illustration graphique permet de regrouper les différentes figures A, B, C, D, E, F, G entre elles. Elle met en évidence le nombre de groupes de personnes en contact calculé à partir des deux types de réseaux : les relations des femmes et les relations des partenaires.

Les relations des enquêtées sont dissociées selon les femmes mariées et celles ne l'étant pas avec respectivement la figure G et les 3 autres figures A, C, E. Nous retrouvons par exemple : 1 groupe de trois personnes chez les femmes mariées sur la figure G et les 8 groupes de trois personnes en contact constitués à partir des relations des femmes célibataires sur la figure A. Cette division nous permet d'observer un nombre nettement supérieur de chaînes de partenaires sexuels chez les femmes non mariées (16 groupes de 4 personnes)³³.

Au sujet des relations des partenaires des femmes, ne sont retenues que les figures B, D et F. En ne retenant que les groupes avec le nombre de personnes en contact le plus faible possible, nous avons par exemple, pour les relations de type triadique 27 groupes (sur la figure B) et 13 groupes (sur la figure D), soit 40 groupes représentés sur la figure 1.

Nous constatons que les réseaux de trois personnes se situent davantage au niveau des relations des partenaires, où sont dénombrées 40 groupes de trois personnes constitués généralement d'une femme non mariée, de son partenaire régulier et de la femme supplémentaire à ce partenaire régulier. Il est vrai que si l'on tient compte de la situation matrimoniale de ce partenaire régulier alors nous dénombrons, au maximum, 42 groupes de type triadique et surtout 32 groupes (au lieu de 6) mettant quatre personnes en contact.

³³ Il faut souligner que les femmes mariées étaient moins nombreuses parmi les femmes enquêtées : 178 contre 246 femmes non mariées.

Enfin, du côté des relations des maris, la pratique de la polygamie regroupe 35 groupes de trois personnes.

Enfin, seuls les hommes ont été considérés comme ayant plusieurs femmes ce qui explique une chaîne de 7 partenaires en contact à partir d'un homme à qui ont été attribuées 5 partenaires sexuelles.

Aucune femme n'a déclaré avoir plus de deux partenaires sexuels "simultanés". Ce qui signifie que la taille des réseaux est en partie due à des ajouts de partenaires sexuelles officielles ou pas, à des "concubins", amis ou partenaires supplémentaires.

B. ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL

1. Analyse de la situation des femmes célibataires

1.1. Les relations directes des femmes (figure A)³⁴

237 femmes sont célibataires, parmi elles, 24 femmes reconnaissent avoir un partenaire en plus de leur partenaire habituel (revoir tableau V 1).

D'après les informations des femmes (voir tableau A 31 et A 30 en annexe), 2 ignorent la situation matrimoniale et l'existence de femme supplémentaire à ce partenaire supplémentaire (ce qui constitue 2 groupes de 3 personnes). 8 femmes le décrivent comme étant marié ou concubin ; 4 n'auraient pas de partenaire supplémentaire (4 groupes de 4 personnes), mais 4 auraient, en plus, des relations avec une autre femme, (4 réseaux de 5 personnes en contact sexuel). Enfin, 14 femmes pensent que ces partenaires sont célibataires, mais 8 sur 14 ont une autre "maîtresse" (et créent donc 8 réseaux de 4 personnes), tandis que 6 n'ont pas de femme supplémentaire (6 groupes de 3 personnes).

Globalement, les 24 femmes ayant un partenaire supplémentaire se retrouvent au sein de 8 réseaux de 3 personnes (l'enquêtée, son partenaire régulier et son partenaire supplémentaire), lorsque leur partenaire supplémentaire n'a pas d'autres relations, et parmi 12 réseaux de 4 individus (l'enquêtée, son partenaire régulier et son partenaire supplémentaire et la concubine ou l'épouse de ce partenaire supplémentaire) et 4 réseaux de 5 personnes (l'enquêtée, son partenaire régulier et son partenaire supplémentaire, la

³⁴ Celle-ci a été construite à partir du croisement des questions 12 et 20.1 (A 34 en annexe), 20.1 et 20.4.7 (A 35 en annexe), 20.4.7 et 20.6 (A 36 en annexe). Nous tenons à préciser que sur la figure A comme sur toutes les autres figures, les groupes de personnes en contact seront symbolisés par des petites figurations de personnes se tenant la main. A chaque fois qu'un individu sera cité, il sera positionné en fin de chaîne.

concubine ou l'épouse de ce partenaire supplémentaire et une femme supplémentaire à ce partenaire supplémentaire), quand ceux-ci ont d'autres contacts.

1.2. Les relations des partenaires des femmes (figure B)³⁵

Parmi les 237 femmes célibataires : 132 femmes déclarent avoir un partenaire habituel célibataire ou divorcé et 23 femmes auraient un partenaire marié ou concubin (soit au minimum 23 réseaux de 3 personnes), voir tableau V 1.

Mais lorsque nous considérons le nombre de liaisons supplémentaires de ces partenaires, nous pouvons avoir, au minimum, 125 couples (si les partenaires, à qui les femmes n'ont pas attribué de relations supplémentaires, étaient effectivement des hommes divorcés ou célibataires) ou, au maximum, 102 couples et 23 groupes de trois personnes (les réseaux de 3 étant supérieurs ou égaux à 23, puisque 22 femmes ont un partenaire marié et 1 femme a un partenaire concubin). De même, 27 femmes estiment que leur partenaire à, au moins, une femme supplémentaire, ce qui pourrait aboutir à 27 groupes de trois personnes (en considérant leurs partenaires comme seuls) ou 4 groupes de trois et 23 groupes de 4 personnes (si tous les partenaires déjà concubins ou mariés étaient concernés). A partir de ces mêmes considérations, nous aurions également 4 groupes de 4 ou de 5 personnes et enfin 1 groupe de 7 ou de 8 personnes.

³⁵ Cette figure résulte du croisement des questions 12 et 15.1.2.6 (ou tableau A 37 en annexe), 15.1.5 et 15.1.4 (voir tableau A 29 en annexe).

2. Analyse de la situation des femmes concubines

2.1. Les relations des femmes concubines (figure C)³⁶

Seules 2/63 concubines auraient un partenaire en plus de leur compagnon habituel (voir en annexe tableau A 33). Ce partenaire supplémentaire (l'un étant célibataire, l'autre marié) aurait en même temps une femme supplémentaire, constituant ainsi 1 réseau de 4 et 1 réseau de 5 personnes, (voir en annexe tableau A 32).

Le réseau de 4 personnes comprend une femme concubine, son concubin, son partenaire supplémentaire et la femme supplémentaire à ce partenaire supplémentaire. Lorsque le partenaire supplémentaire est marié, ce sont 5 personnes qui sont alors en contact (avec l'épouse en plus).

Malgré un effectif très faible, nous remarquons que, quelle que soit la situation matrimoniale du partenaire supplémentaire, ce dernier possède dans les deux cas une femme supplémentaire.

2.2. Les relations des partenaires des concubines (figure D)³⁷

47/63 concubines vivent avec des partenaires célibataires ou divorcées, 1 ne connaît pas la situation matrimoniale de son "concubin" et 15 vivent avec des hommes eux-mêmes déjà mariés ou concubins (voir tableau V 1 ou en annexe tableau A 37).

Parmi ces 63 femmes, 36 affirment que leur concubin n'a pas d'autre relation et 16 ne savent pas (ce qui situe les résultats possibles entre 48 couples et 4 groupes de 3 personnes ou 37 couples et 15 groupes de 3 personnes)

³⁶ Il s'agit du résultat des croisements des questions 12 et 20.1, 20.1 et 20.4.7, 20.4.7 et 20.6.

³⁷ La figure D a été construite à partir des croisements des questions 12 et 15.1.2.6, 15.1.5 et 15.1.4.

Par contre, 9 citent une liaison supplémentaire (ce qui correspond à 9 groupes de 3 ou 4 personnes), tandis que 2 considèrent que leur concubin entretient 2 autres liens sexuels (soit les deux plus longues chaînes de partenaires avec 5 personnes en contact), (voir tableau V 2).

Pour les couples, il s'agit de la concubine et de son concubin, pour les relations de type triadique s'ajoutent soit l'épouse du "concubin", soit une femme supplémentaire à un "concubin" célibataire ou divorcé. Les groupes de 4 personnes apparaissent lorsque le "concubin" marié ou déjà "concubin" a une femme supplémentaire (ce qui donne par ordre d'apparition : la concubine, son "concubin", son épouse ou sa concubine, sa femme supplémentaire). Les deux groupes de 5 personnes renferment les mêmes types de personnes, mais avec deux femmes supplémentaires.

3. Analyse de la situation des femmes veuves, séparées ou divorcées (figure E)³⁸

Les femmes veuves, séparées ou divorcées sont au nombre de 26 ; 21 femmes auraient un partenaire unique et régulier (voir en annexe tableau A 34), mais 5 maintiendraient une liaison complémentaire avec un homme marié (voir en annexe tableau A 35). Deux de ces hommes auraient également une autre "maîtresse" et nous recensons ainsi 2 réseaux de 5 personnes et 3 réseaux de 4 personnes (voir en annexe tableau A 36).

Ainsi, de façon plus précise, les réseaux de 4 personnes sont constitués d'une femme veuve, séparée ou divorcée, de son partenaire régulier, de son partenaire supplémentaire, et de l'épouse de ce partenaire supplémentaire. A cette chaîne s'ajoute, dans 2 cas, une femme supplémentaire au partenaire supplémentaire (située sur la figure C par ordre d'apparition à côté de l'épouse parmi la chaîne de silhouettes).

³⁸ La figure E a été construite à partir du croisements des questions 12 et 20.1, 20.1 et 20.4.7, 20.4.7 et 20.6.

Ce qu'il est intéressant de constater ici, c'est la situation matrimoniale des 5 partenaires supplémentaires. L'âge relativement avancé des femmes veuves, divorcées ou séparées les oriente vers des hommes du même âge ou plus vieux, qui sont généralement mariés.

Concernant les relations de leurs 26 partenaires, toutes s'accordent à dire que ceux-ci sont célibataires, sans aucune aventure sexuelle (voir en annexe tableau A 37).

4. Analyse de la situation des femmes mariées (figure G)³⁹

Sur les 178 femmes mariées, 13 femmes déclarent avoir un amant.

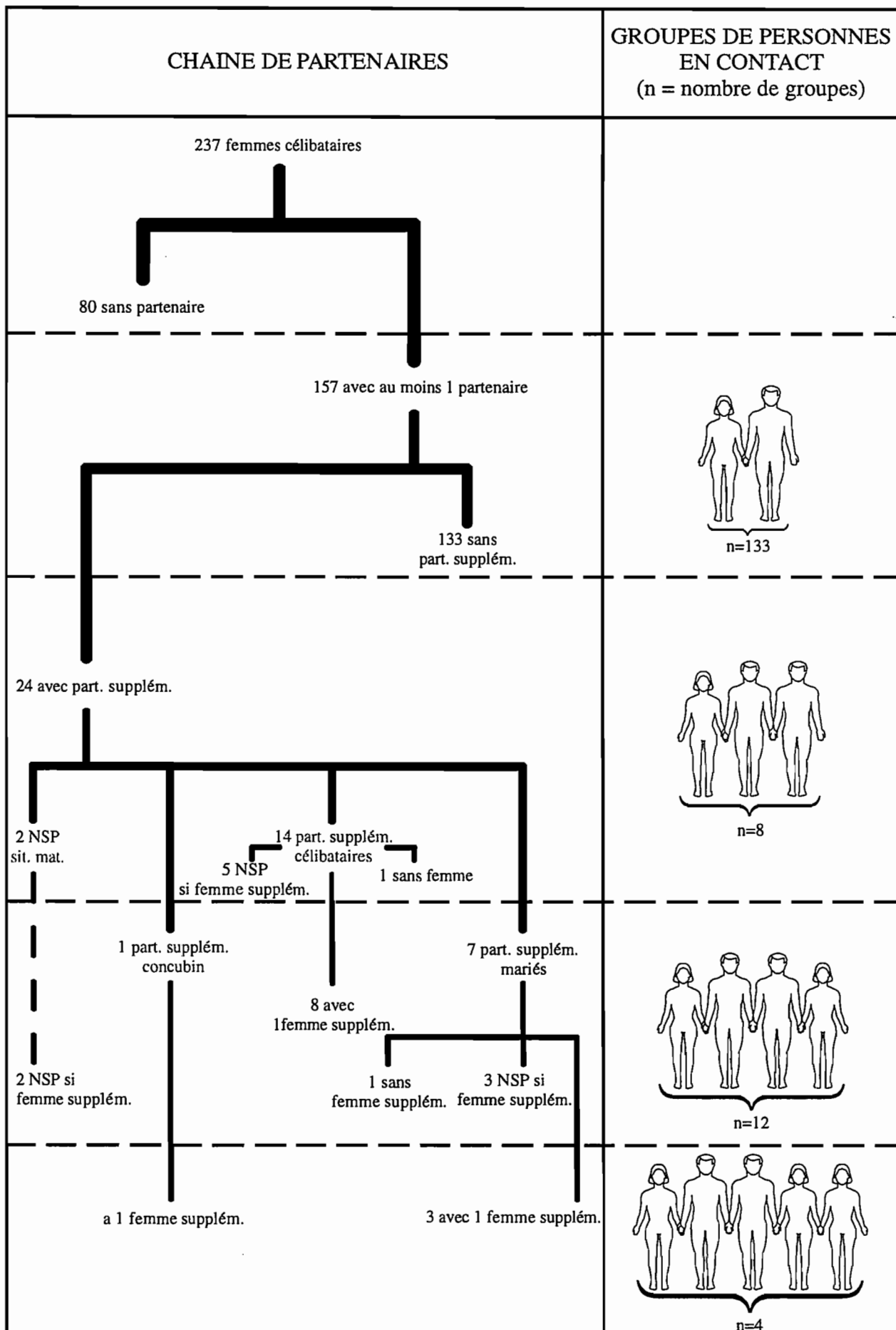
Dans 8 cas, celui-ci est marié ; de plus 6 femmes connaissent une relation supplémentaire à cet amant (réseaux de 5 personnes), 1 femme ne cite pas d'autre relation (réseau de 4 personnes) et 1 ne sait pas. Une femme supplémentaire est attribuée à 4 amants divorcés, célibataires ou de situation matrimoniale inconnue (soit également des réseaux de 4), et 1 femme ignore si son amant célibataire a une autre partenaire (soit un réseau de 3 personnes ou plus). (Voir en annexe tableau A 27).

Ceci signifie que sur 178 femmes mariées, nous avons 165 couples, 1 groupe de 3 personnes (une femme mariée, son mari et son amant), 6 groupes de 4 personnes (à la relation précédente de type triadique s'ajoute soit l'épouse de l'amant de la femme mariée, soit une femme supplémentaire à un amant célibataire ou divorcé). Enfin, 6 chaînes de partenaires peuvent aller jusqu'à renfermer 5 personnes en contact (avec une femme mariée, son mari, son amant, l'épouse de l'amant, une femme supplémentaire à cet amant).

Ce que l'on peut retenir, c'est l'existence d'une femme supplémentaire à l'amant et ce quelle que soit la situation matrimoniale de cet amant.

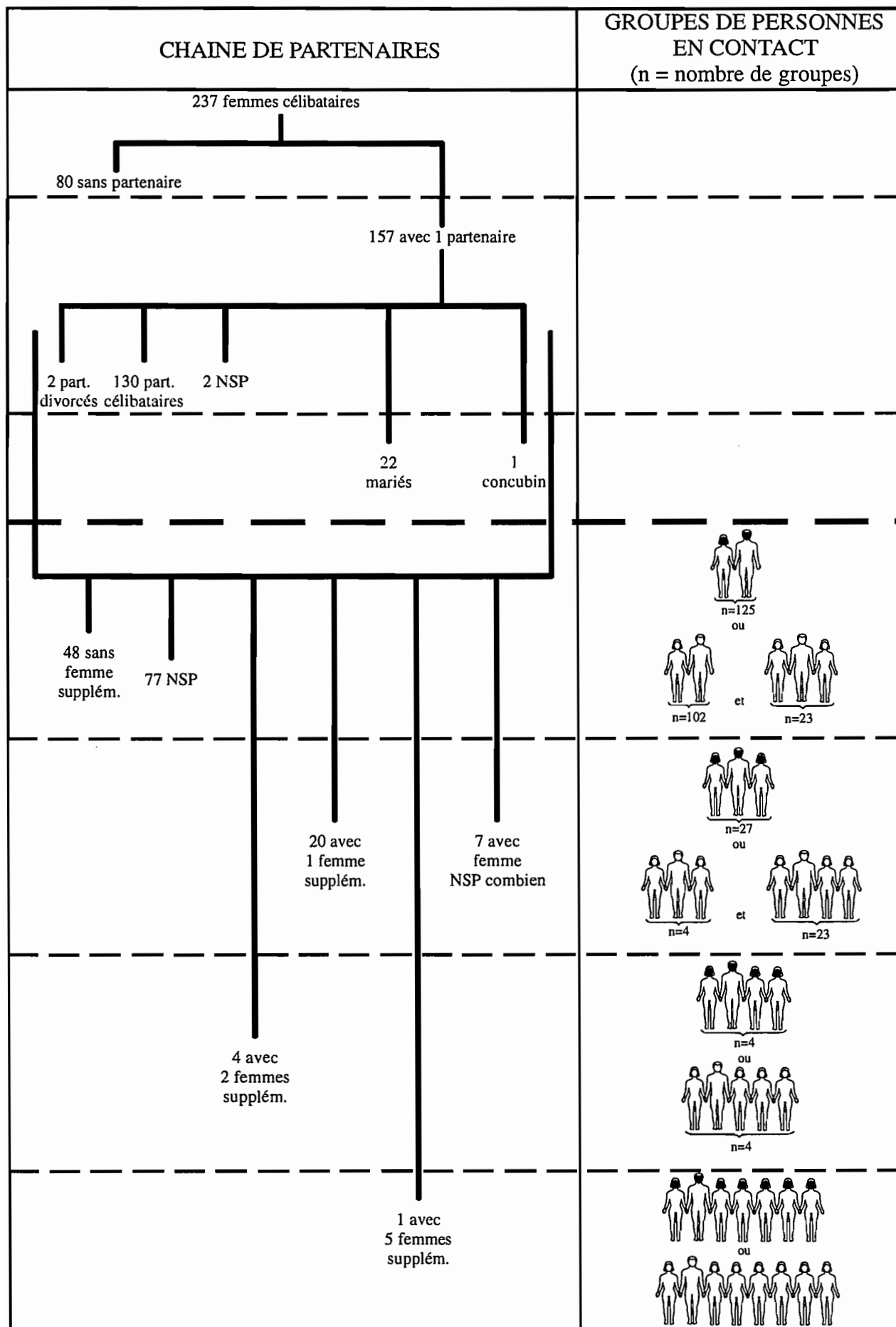
³⁹ Construite d'après les réponses aux questions 12 et 20.1, 12 et 20.4.7, 20.4.7 et 20.6.

FIGURE A
LES RELATIONS DES FEMMES CELIBATAIRES



NSP: Ne Sait Pas

FIGURE B
LES RELATIONS DES PARTENAIRE DES FEMMES CELIBATAIRES



NSP: Ne Sait Pas

FIGURE C
LES RELATIONS DES FEMMES CONCUBINES

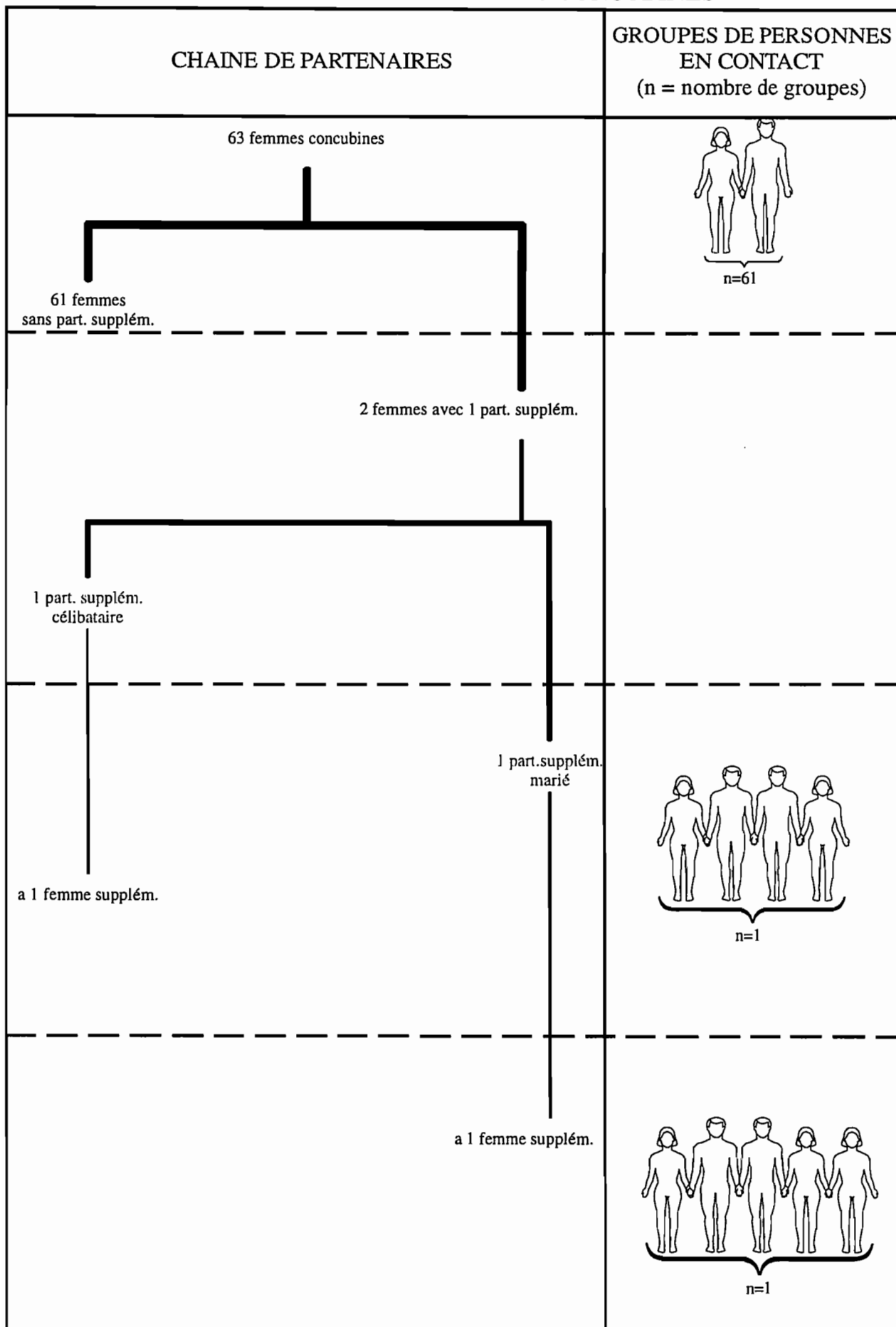
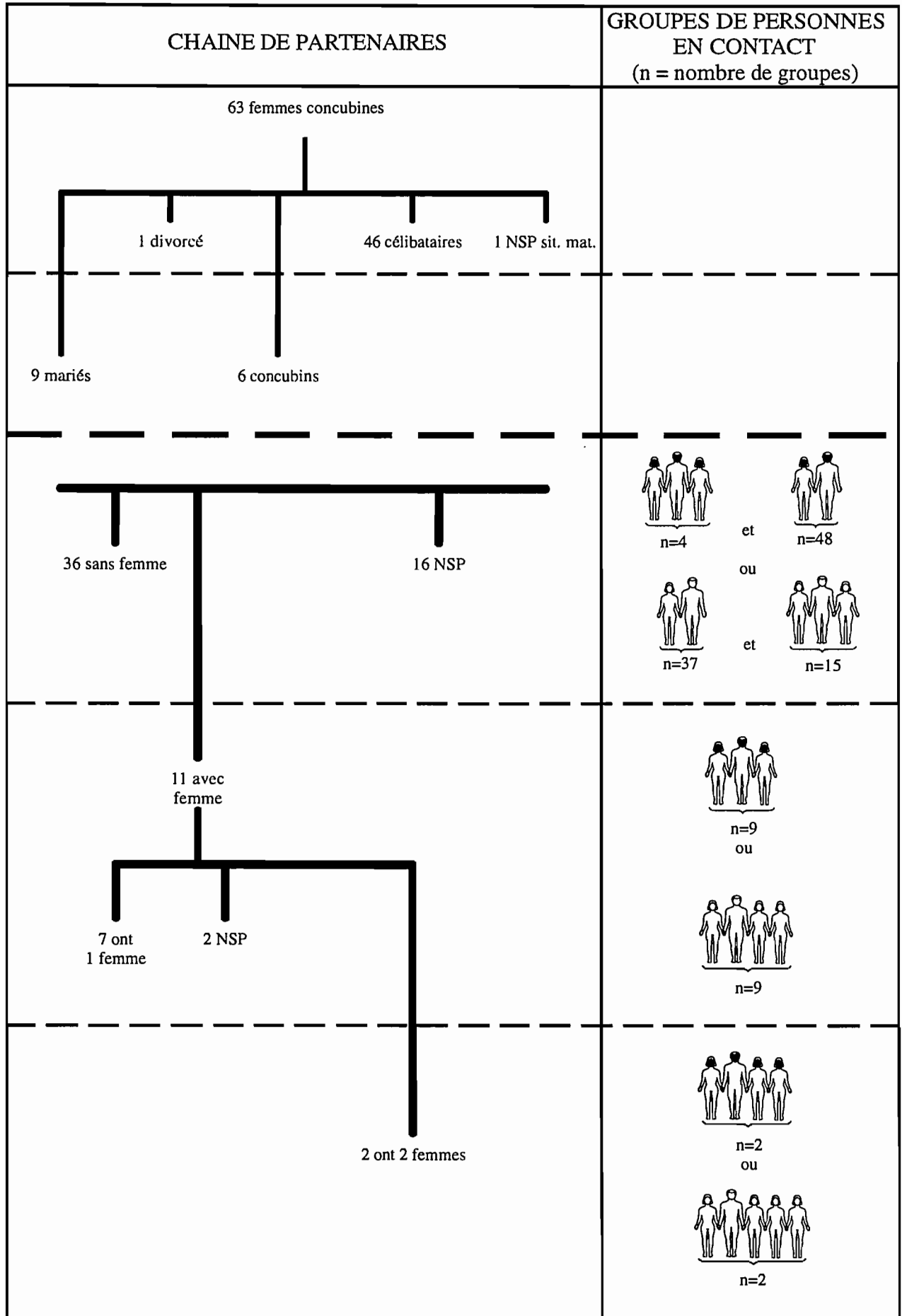
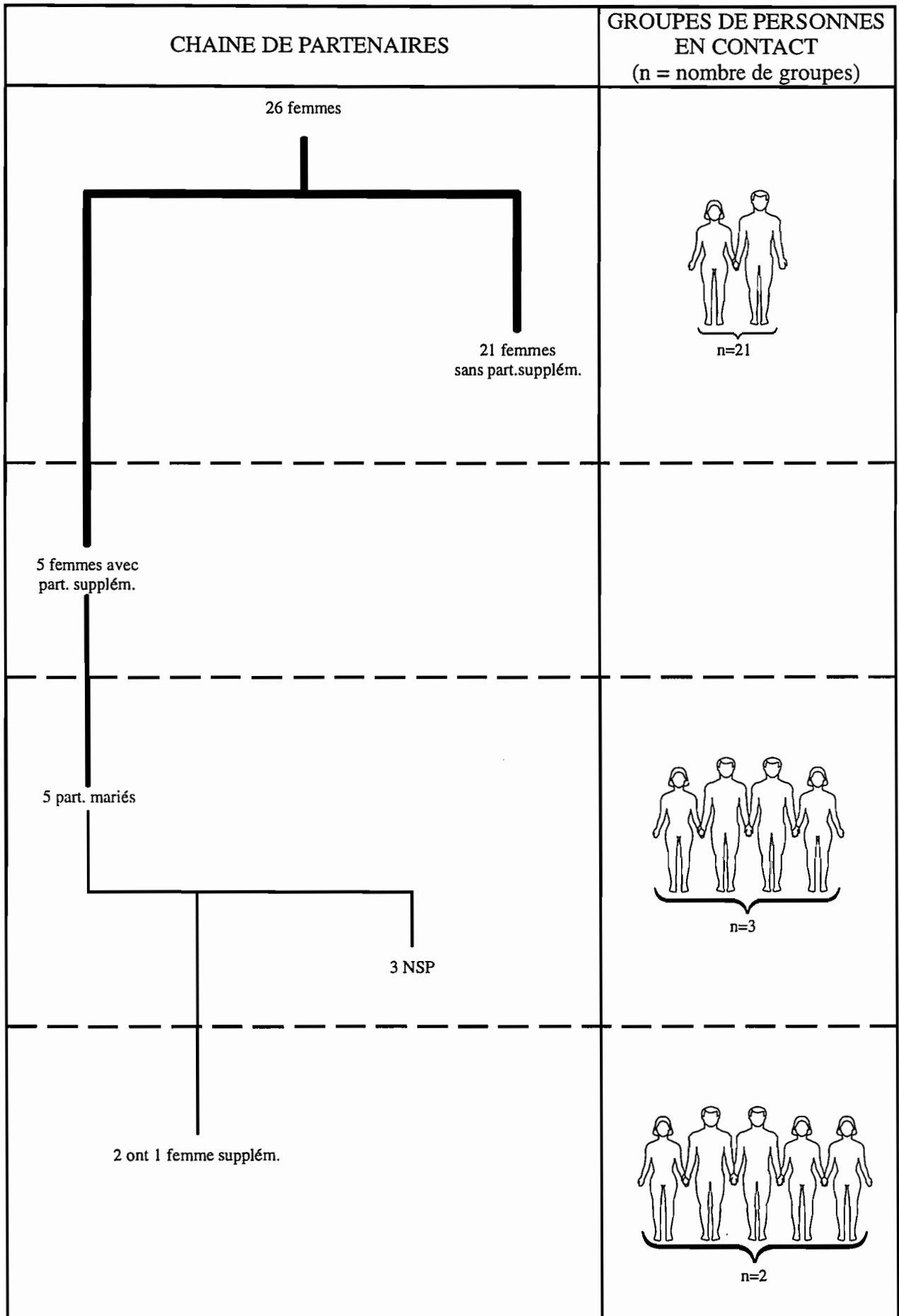


FIGURE D
LES RELATIONS DES PARTENAIRES DES FEMMES CONCUBINES



NSP: Ne Sait Pas

FIGURE E
 LES RELATIONS DES VEUVES, SEPARÉES, DIVORCÉES



NSP: Ne Sait Pas

FIGURE F
LES RELATIONS DES PARTENAIRES DES VEUVES, SEPARÉES, DIVORCÉES

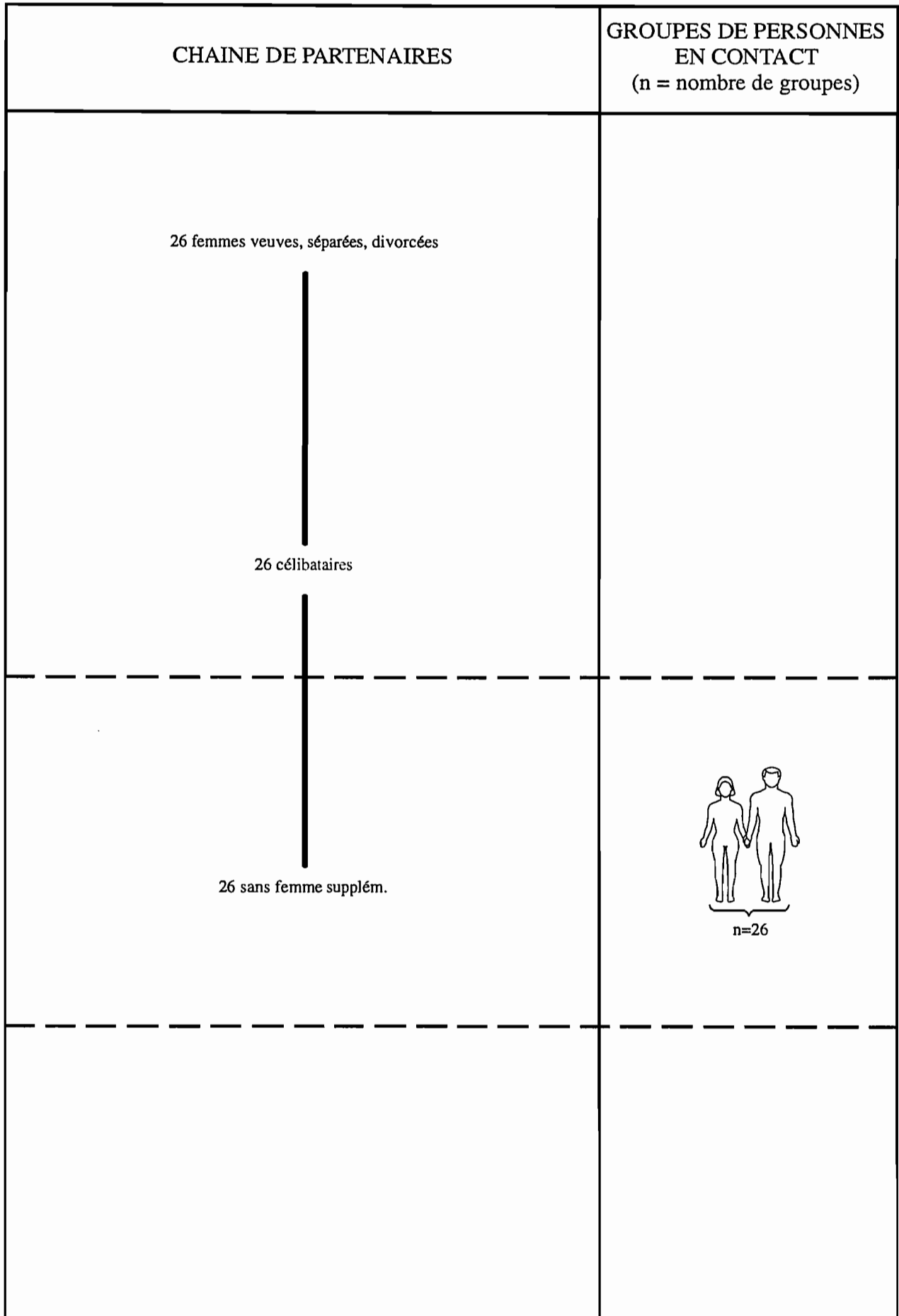
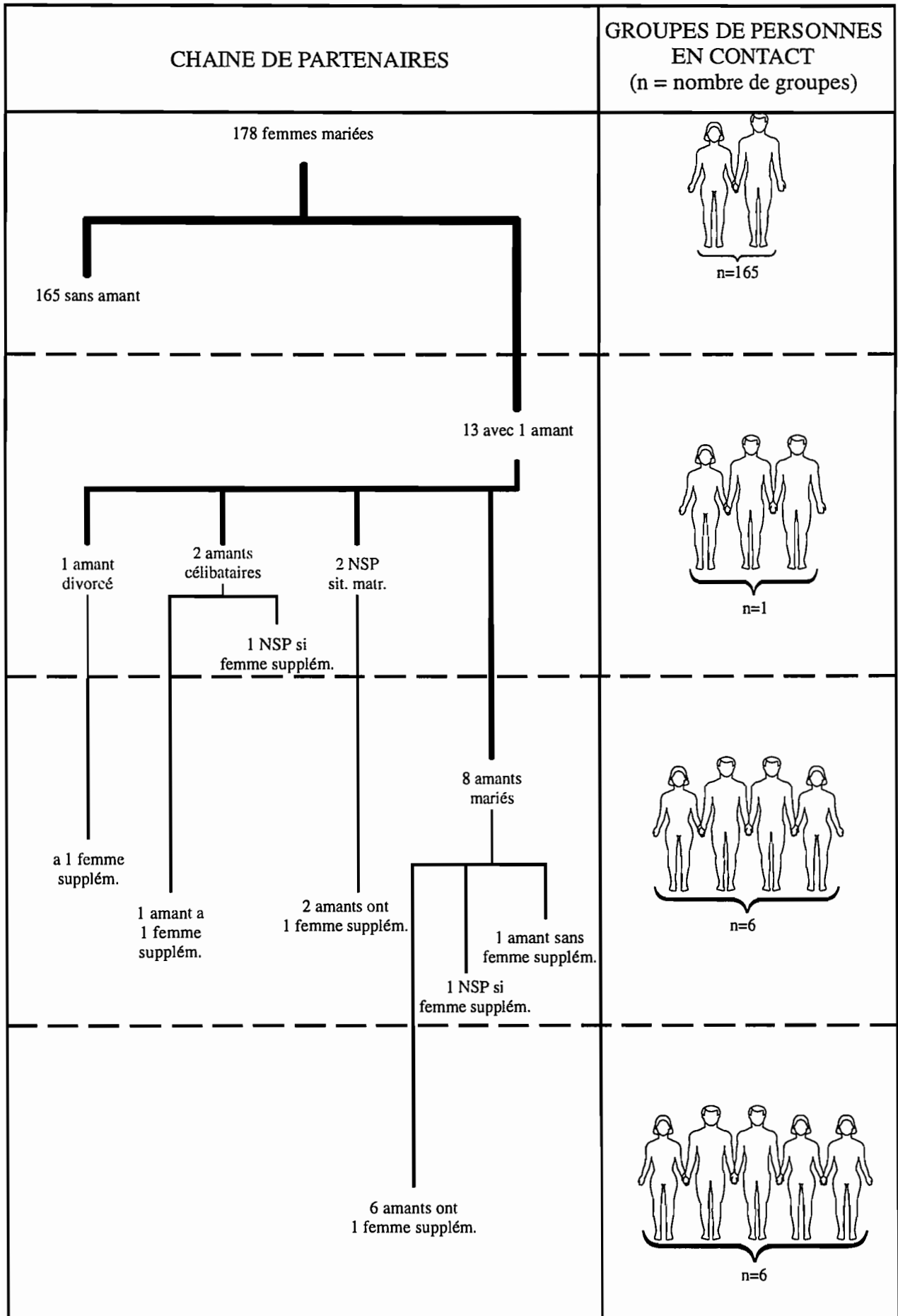


FIGURE G
LES RELATIONS DES FEMMES MARIÉES



NSP: Ne Sait Pas

C. FONCTIONS POSSIBLES DES DONNEES

1. Quantification des données

Au minimum, à partir de 504 femmes, nous avons du côté des relations des femmes : 80 femmes célibataires, 380 couples, 9 réseaux de 3, 22 réseaux de 4 et 13 réseaux de 5 personnes en contact⁴⁰.

Si nous comptabilisons le nombre de réseaux à partir des relations des partenaires réguliers des femmes, nous pouvons avoir, au moins, 199 couples, 40 réseaux de 3, 6 réseaux de 4 et enfin 1 réseau de 7 personnes en contact⁴¹.

En tenant compte du nombre supérieur de groupes renfermant le maximum de personnes (personnages en clair), nous aurions : 165 couples, 42 groupes de 3 personnes, 32 groupes de 4 personnes, 6 groupes de 5 personnes et 1 groupe de 8 personnes.

Ces données, bien que partielles, peuvent servir à une modélisation de l'épidémie.

2. Sous-évaluation des données

Sans doute sous-estimés, ces réseaux ne présentent qu'une photographie possible d'un nombre de partenaires sexuels en relation. En effet, la construction des chaînes repose sur la mémoire et les aveux de chaque enquêtée mais surtout sur les connaissances des femmes en ce qui concerne les "à côtés" de leurs partenaires sexuels. Une sous-évaluation des données pourrait également s'expliquer par un refus conscient ou inconscient de reconnaître l'existence de certaines liaisons sexuelles.

⁴⁰ Voir figures A, C, E, G.

⁴¹ Voir figures B, D, F.

Construits, à chaque fois, à partir des déclarations d'une enquêtée, nous ne pouvions obtenir de nombreux renseignements et ceux-ci devaient se raréfier au fur et à mesure que s'additionnaient les partenaires.

De plus, nous avons retenu le nombre minimum de partenaires lorsque les femmes déclaraient ne pas savoir.

Enfin, le nombre des membres des réseaux peut être multiplié, si deux réseaux de 3 personnes (ou plus) se recoupent. Les chaînes peuvent être extrêmement plus complexes et denses pour les femmes célibataires et concubines : s'il s'agit de la même femme, nous pouvons avoir une liaison entre les deux grandes ramifications (celle des propres contacts des enquêtées et celle des relations de leurs partenaires réguliers). Par exemple, une femme célibataire ou concubine, déclarant avoir un partenaire en plus de son partenaire régulier ou concubin (ce partenaire supplémentaire étant marié et ayant des relations sexuelles, occasionnelles ou pas, avec une autre femme, soit une possibilité de 5 personnes en contact sur la figure A comme sur la figure C), peut également déclarer que son "ami" ou concubin possède, lui aussi, une ou plusieurs partenaires (au maximum 5 femmes supplémentaires et 1 épouse ou concubine sur la figure B et 2 femmes supplémentaires et 1 épouse ou concubine sur la figure D). Dans ce cas, nous pouvons reconstituer pour les chaînes les plus longues, 11 personnes en contact sexuel pour les femmes célibataires et 8 personnes pour les concubines.

3. Connaître les personnes au comportement "à risque"

Nous rappelons que le sida constitue aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, la première cause de mortalité chez les hommes et la seconde chez les femmes entre 20 et 49 ans⁴². Comme dans la plupart des pays africains, on y estime à au moins 80 % les infections par le VIH transmises au cours d'une relation hétérosexuelle⁴³. Dans ce cas, résoudre les problèmes que pose la prévention du sida consiste, en partie, à situer l'importance des hétérosexuels multipartenaires afin, peut-être, de mieux comprendre et de prévoir la progression de l'épidémie, mais aussi de mieux cibler les actions de sensibilisation.

Liaisons virtuelles, le nombre et la taille de ces réseaux représentent les deux paramètres essentiels. Plus les réseaux sont importants et connectés entre eux et plus la propagation risque d'être intense et rapide.

Nos résultats montrent l'importance et l'étendue de chaînes sexuelles et dégagent, en particulier, un groupe sexuellement actif constitué à partir des relations des partenaires des femmes (nous avons vu sur la figure N° 1 qu'ils étaient à l'origine des groupes les plus nombreux et renfermant le plus de personnes en contact). Mais aussi d'autres réseaux créés par les partenaires supplémentaires des femmes (c'est à dire les amants ou les partenaires en plus du concubin, etc., repérables sur les figures A, C, E, G présentant les relations directes des femmes). Ceux-ci ont (dans tous les cas et quelle que soit leur situation matrimoniale) une ou plusieurs relations sexuelles régulières. A chaque fois qu'un partenaire supplémentaire est cité sur ces 4 figures, il lui est attribué une femme supplémentaire. Bien que certaines de ces relations soient supposées et non confirmées, aucune enquêtée ne présente son partenaire supplémentaire comme exempt de toute autre liaison sexuelle régulière.

⁴² K. De cock, Barrere, Diaby et al., "Aids : the leading cause of adult death in the West African City of Abidjan, op. cit. p. 793 - 796.

⁴³ N'Galy B. et al., "Human Immunodeficiency Virus Infection Among Employees in an African Hospital", *The New England Journal of Medicine*, 319, 17 : p. 1123-1127.

Autrement dit, dès le moment où les femmes ont un amant ou un partenaire en plus (de leur ami ou concubin), une personne s'ajoute automatiquement à cette chaîne.

Ainsi, avec l'addition d'un partenaire à un réseau aboutissant, en fait, à une multiplication géométrique, il semble qu'une femme ayant un deuxième partenaire multiplie le risque d'infection au VIH deux fois ; une première fois en ajoutant un maillon à la chaîne et une deuxième fois parce qu'elle sélectionne involontairement des hommes qui ont eux mêmes d'autres relations multiples. Ceci permet de repérer un noyau d'individus ayant une activité sexuelle plus importante avec un nombre plus élevé de partenaires sexuels. Auquel cas, le virus du sida pourrait atteindre dans un premier temps ces réseaux sexuellement plus actifs et dans un second temps se propagerait au sein du reste de la population⁴⁴. Ainsi, apparaîtraient certains pics d'infection, peut-être révélateurs du passage de la maladie dans les différents réseaux.

Certes, ces sociogrammes tendent à déprécier dans leurs présentations le nombre éventuellement important d'hommes supplémentaires que certains de ces partenaires masculins pourraient eux aussi attribuer à leurs partenaires sexuelles.

Ainsi, cette chaîne de réseau, très incomplète, laisse une impression de relations illimitées. Elle pose avec acuité le problème de l'identification des groupes où intervenir afin de stopper le plus rapidement possible la contamination rétrovirale entre les différents réseaux, voire entre les individus. C'est sans doute grâce à ces femmes que l'on pourrait envisager d'agir sur ces réseaux, afin de diminuer les possibilités de transmission rétrovirale.

Mais la question serait alors de savoir de quelles façons est-il possible d'intervenir dans la vie sexuelle des femmes ? Doit-on tenter de "remonter" des réseaux sexuels de personnes à partir de malades du sida et demander aux individus un dépistage afin de ne pas transmettre le virus à d'autres partenaires sexuels ? Il est évident que cette démarche se heurte à de nombreux obstacles surtout d'ordre éthique. Le dépistage du virus du sida ne

⁴⁴ A ce sujet, voir l'article de R. Anderson et R. May, "La pandémie de sida", Pour la science, N°177, 1992.

peut être imposé à quelqu'un qui ne désire pas connaître son statut sérologique. De plus, on le sait, un test ne met pas à l'abri et nécessite d'être renouvelé fréquemment. Enfin, l'annonce de la séropositivité et de sa prise en charge se pose différemment selon les appuis psychosociaux existants et les traitements disponibles⁴⁵. Doit-on alors se contenter de cibler des groupes d'individus et de les qualifier "à risque", sous une étiquette aléatoire comme une tranche d'âge, une ethnie, ou une appartenance religieuse et de mettre en garde leurs partenaires sexuels ? Les réponses ne sont pas simples et méritent certainement d'être apportées en considérant chaque solution avec ses éventuels effets pervers.

Ces résultats montrent une fois de plus la fiabilité très relative des données obtenues par une seule question dans les enquêtes quantitatives sur le comportement sexuel. Il est certain que poser la question : avez-vous (ou avez-vous eu) un autre partenaire, en plus, de votre partenaire habituel ?, ne suffit pas à évaluer le multipartenariat effectif.

Quel que soit l'intérêt des réseaux, il importe de les reconsidérer dans leur contexte pour toute interprétation des phénomènes. Il est intéressant de savoir quelles sont les normes et les phénomènes d'influence à l'origine du multipartenariat. Les désignations des partenaires semblent le résultat de choix et de préférences individuelles largement influencés par tout un contexte social avec, en particulier, comme nous l'avons vu, une représentation culturelle de l'idéal masculin et féminin, mais également selon les caractéristiques de la relation (apport, durée, possibilité d'entretien, etc.).

⁴⁵ L. Vidal, "Sida et représentations de la maladie. Eléments de réflexion sur la séropositivité et sa prise en charge (Abidjan, Côte d'Ivoire)", *Cahiers des Sciences Humaines*, 28(1), 1992, p. 67-81.

D. APPROCHE D'UN RESEAU EN PARTICULIER

Il parut utile d'avoir une idée plus précise des caractéristiques des membres formant les réseaux sexuels, puisque jusqu'ici nous ne connaissions que la situation matrimoniale.

Pour cela, il importait de rencontrer tous les individus (hommes comme femmes) impliqués et désignés dans un réseau qui devaient nous renvoyer, à chaque fois, auprès d'autres partenaires sexuels éventuels. Ces derniers devaient accepter de nous rencontrer et surtout de nous faire confiance, quant à la discrétion sur l'existence de liaisons sexuelles amoureuses supplémentaires, souvent ignorées par la personne qui nous avait présentés. Une autre rencontre devait s'effectuer sans la présence de cet entremetteur qui ignorait et ne devait pas connaître (du moins, sans notre aide) les "à-côtés" du partenaire qu'il nous avait indiqué.

Ainsi, nous avons tenté de reconstruire une chaîne de partenaires sexuels à partir d'une femme estimant être au coeur d'un groupe important de personnes en contact plus ou moins indirect.

Plusieurs tentatives échouèrent, notamment à cause du refus chez certains de présenter un partenaire avec qui la relation était secrète ou dissimulée (cas d'adultère, etc.). D'autres recherches aboutirent à l'édification de filières plus ou moins importantes. Celle construite à partir de Véronique nous amena à rencontrer 7 personnes⁴⁶.

⁴⁶ Les prénoms ont été modifiés. Il importe de préciser que les personnes inscrites dans cette chaîne de partenaires sexuels n'entretiennent pas toutes de relations durables et sérieuses (que nous considérons dans ce travail comme telles à partir de 6 mois). Il est difficile de savoir quelle est ou a été l'intensité et la durée des relations, mais les 7 partenaires présentés ici ont pu être en contact indirect durant une période indéterminée.

1. Véronique, Jacques et les autres

De père Agni et de mère Baoulé, Véronique est catholique non pratiquante. Agée de 26 ans, elle a passé toute son enfance à Abidjan, dans la commune de Koumassi. Surtout élevée par sa mère, cuisinière dans un "maquis" (son père, conducteur de grumiers, étant fréquemment absent du domicile conjugal), elle se consacra très tôt aux tâches ménagères, formation qu'elle considère toujours essentielle à l'accomplissement du rôle futur de femme. C'est entre autres, à partir de ses fréquentations scolaires, qu'elle situe l'apparition d'une divergence entre les valeurs inculquées par sa mère ou son entourage familial et ses propres représentations : "Avec l'école, ça m'a ouvert les yeux, déjà, moi je ne voulais pas me marier tout de suite, je voulais d'abord tomber amoureuse de mon mari. Je voulais continuer mes cours, et puis voir. Je voyais mes amies et leurs grandes soeurs être à l'aise, gagner leur vie, avoir des fiancés, ça me plaisait bien. Et puis j'avais des copains qui me plaisaient bien, je n'arrivais pas à choisir". Après l'obtention de son BAC, elle a travaillé chez plusieurs commerçants d'Abidjan, et l'année de notre rencontre, elle s'occupait de l'animation d'un grand supermarché situé en zone 4. Mère d'une petite fille de 7 ans, elle refuse de nous parler du père de son enfant. Vraisemblablement parti à l'étranger, il aurait refusé de reconnaître l'enfant et aurait définitivement quitté Véronique. De cette expérience douloureuse, elle sortira meurtrie. Aujourd'hui, aguerrie et désabusée à la suite d'autres déboires sentimentaux, elle n'attendrait plus rien de ses liaisons avec les hommes. Elle nous décrit tout de même volontiers la relation et les sentiments qu'elle éprouve pour Jacques, un Béninois de 32 ans, connu il y a deux ans dans une discothèque. Ils ne se voient qu'une ou deux fois par semaine. Pour Véronique, cette situation lui permet de conserver une certaine indépendance et du temps libre, qu'elle consacre résolument à ses multiples activités parallèles (cinémas, danses, lectures, achats et reventes de pagnes, etc.). Elle se définit sérieuse, sans autre partenaire sexuel et précise : "un seul est parfois déjà de trop, je peux bien me débrouiller seule et de toute façon les hommes préfèrent épouser une femme sans

passé, sans enfant. Souvent, c'est à cause des parents qui s'opposent au mariage. Les hommes sont faibles devant leurs mamans".

Sans perspective d'avenir avec Jacques, ni même de vie commune, elle nous confie être convaincue de ses multiples infidélités. Au courant de nos investigations sur les relations hommes-femmes, elle nous propose de recueillir son avis.

Très élégant et beau parleur, Jacques est Burkinabé et photographe dans un petit atelier au Plateau. Il est né au km 17 et a vécu toute son enfance dans ce petit village situé au bord de la lagune Ebrié, à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest d'Abidjan. Ambitieux et perspicace, il loue une petite garçonnière à Abidjan et chaque fin de semaine retourne dans son village natal. Volubile, désinvolte et apparemment sûr de lui, il est intarissable sur la question du couple. Il affirme bien connaître les femmes et "trop les aimer". De religion musulmane, il est pratiquant et considère la polygamie comme naturelle : "les hommes sont faits pour être polygames, on ne peut pas les empêcher". Après plusieurs entrevues en compagnie de Véronique, puis en son absence, Jacques nous dévoile l'existence de deux autres liaisons sexuelles simultanées avec Aminata et Fanta : "Pourquoi trois femmes ? Car il est très difficile de donner sa confiance (...). Dans la vie se faire confiance, c'est un peu dangereux parce que dans la mesure où les filles ont tendance à se distinguer un peu, je préfère avoir 2 ou 3 copines, car il en restera toujours une ou deux pour me consoler au cas où une me laisse tomber ou fasse des choses qui ne me plaisent pas (...). Les trois, elles ne le savent pas, il ne peut pas y avoir d'embouteillage, on fixe les rencards sur un calendrier. Quand une fille ne vient pas, je lui dis : il faut venir telle date et non une autre, car je te programme selon mes affaires. (...) Pour une Africaine, si tu fais les affaires, tu dois les affaires (allusion aux cadeaux en échange de relations sexuelles). Il faut remonter dans le temps, comme les mariages se faisaient avant. Même au village, les femmes ont toujours attendu que les hommes fassent le champ, elles attendent. L'homme pour avoir une fille, doit montrer qu'il peut s'occuper d'elle. (...) Je ne peux pas marier une femme qui a plus d'argent que moi, après la femme

va commander"⁴⁷. Avec une attitude proche du don juanisme, Jacques avoue vouloir multiplier ses conquêtes féminines mais préférer une femme quasi dépendante de lui financièrement et moralement. Certes, il déclare "être bien" avec Véronique mais ne pas supporter sa liberté, ses pouvoirs de décision et son absence de soumission. Socialement, au plus, son égal, Jacques déclare éprouver de l'amour pour Véronique, mais définit ses sentiments comme étant partiels : "je l'aime à demi, il y a des choses qui ne vont pas (...), ça me plaît qu'elle gagne son argent, les hommes sont fiers quand ils arrivent à sortir une fille riche, mais c'est pas bon pour le couple, ça monte à la tête des femmes souvent et puis les amis voient ça d'un mauvais œil, ils disent qu'elle va te maîtriser". Cette situation nous rappelle la position de Julien Sorel soulignée par C. Klein et P. Lidsky : "Il y a donc une contraction tragique dans l'amour de Julien : il aime Mme de Rénal *parce qu'elle* lui est socialement supérieure, et pourtant c'est cette différence de classe sociale qui empêche cet amour d'être complet"⁴⁸. Jacques est fier de fréquenter une des plus belles hôtesse d'un grand supermarché d'Abidjan mais quelque part voit son amour-propre menacé par l'indépendance qu'elle affiche socialement. Contrarié, il choisit d'exposer la sienne aux yeux de ses homologues masculins en ayant des liaisons sexuelles simultanées. C'est une façon de maintenir une relation dérangeante sous certains aspects.

⁴⁷ Au contraire, un article dans *Fraternité Matin* attribue l'apparition de cette dépendance au phénomène urbain : "Dans le milieu rural, il n'en est pas ainsi. La rigoureuse répartition des tâches champêtres ne laisse pas de place à des bouches improductives à nourrir. La dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme, en Afrique du moins, semble être un phénomène essentiellement urbain qu'accentue l'inégalité d'accès à l'instruction et aux emplois correspondants." *Fraternité Matin* - Dimanche 24 février 1991 - 27e année - N° 7917 - p. 16.

⁴⁸ C. Klein, P. Lidsly, "Profil d'une oeuvre, *Le rouge et le noir*", Stendhal, Paris, Hatier, 1971, p. 38.

Très réservée et timorée, Fanta est une des partenaires sexuelles de Jacques. Issue d'un milieu modeste avec des parents planteurs, elle est âgée de 15 ans et élève de troisième. Sénoufo et musulmane, elle a vécu pendant onze années à Sinématieli (proche de Korhogo). Installée récemment à Abidjan chez sa grande soeur, elle estime avoir peu de liberté (ses sorties étant limitées et contrôlées par le mari de sa soeur) et ne pas avoir d'autres partenaires sexuels. Elle semble très impressionnée par Jacques en qui elle déclare avoir une confiance absolue. Elle considère que la femme doit s'épanouir au sein de son foyer et "ne doit pas chercher à gazer dehors (sortir et, entre autres, avoir des relations sexuelles ou amoureuses avec d'autres hommes)". Elle critique avec véhémence : "les jeunes filles de mauvaise famille qui couchent avec le premier venu, qui vont de droite à gauche et se foutent de tout sauf de l'argent". Vénalité, cupidité et infidélité sont ses principales critiques. Elle préconise le respect de la virginité et le mari comme partenaire sexuel unique. De plus, elle ajoute : "Si tu as un homme qui s'occupe de toi, même s'il te donne 5 F CFA c'est l'essentiel. Là où tu vas aller, l'autre va pas te donner gros, donc s'il te donne un peu, vaut mieux rester là. Si tu arrives à manger avec, c'est l'essentiel. Vaut mieux l'encourager à te marier".

Ainsi, Fanta présente toutes les normes et valeurs largement intériorisées et résultant en particulier d'un processus d'identification à l'autre et au groupe. Ses déclarations révèlent un respect relativement scrupuleux des règles morales et sociales dépendant fortement de consignes religieuses. Ses comportements apparaissent conformes au système normatif : ne pas tromper son mari ou son partenaire sexuel, se plier aux exigences paternelles ou maritales, se contenter du peu que l'on a, etc. Relativement jeune, on peut penser que Fanta n'a pas souvent eu l'opportunité de se singulariser et de mettre à l'épreuve cette exigence de conformité.

Aminata (autre partenaire sexuelle de Jacques) est une jeune femme âgée de 27 ans. Elle est arrivée il y a 7 ans à Abidjan en provenance du Ghana. Elle se déclare sans religion. Pleine de vivacité et d'humour, elle est tresseuse sur le marché d'Adjamé et pratique le commerce d'objets de toutes sortes (jeans, sacs, tee-shirts, etc.), qu'elle achète au Ghana et revend sur commande à Abidjan. Elle effectue environ tous les mois un aller et retour en bus jusqu'à Accra et en profite pour rendre visite à sa mère. Elle s'intéresse beaucoup à son apparence extérieure à laquelle elle déclare consacrer une part très importante de son budget. Mais l'essentiel est destiné à Chantal, sa petite fille de 2 ans qui vit avec son père : "un peau gras (synonyme de "Tubab" : le Blanc), un vieux Blanc qui connaît l'argent (riche) et s'occupe bien de l'enfant". Soucieuse de l'avenir de sa fille, elle a accepté de lui en laisser la garde, mais n'a plus aucune relation sexuelle avec lui. Questionnée sur sa vie privée, elle finit par nous avouer l'existence de deux autres partenaires supplémentaires occasionnels, dont l'un résidant au Ghana, que nous ne rencontrerons pas.

Toutefois, elle déclare n'éprouver de l'amour pour aucun, se définit globalement insatisfaite, blasée et déplore, en général, les attitudes des hommes : "Est-ce que Jacques est fidèle ? Je ne contrôle pas tout ça. Je ne peux pas me lever pour décider, c'est lui qui va me marier, c'est lui le garçon. C'est lui qui peut dire à ses parents : "je vais épouser cette fille". S'il cherche les filles, ça ne me regarde pas. L'essentiel; c'est moi ! Je suis là quoi, c'est tout. Avec ce mogo (homme), on s'entend pas. Peut-être que lui s'entend avec moi, mais c'est toujours moi qui envoie les petits palabres. Il se fout souvent de moi. Il ne dit pas à ses amis, je vous présente ma copine ! (...) Peut-être que le gars ferme les yeux si la femme a une relation avec un autre homme, mais si la femme tombe enceinte, il dit que c'est l'autre. Moi, je cherche à me marier, dans la vie si tu as tout, il faut quand même te marier, sinon c'est pas bien. Mais pour que le mariage dure, il faut que l'un soit plus bête que l'autre, en général c'est la femme.(...) Bien sûr la femme ne peut pas être disponible tout le temps, quand elle a ses règles, quand elle donne le sein, donc elle doit comprendre que l'homme doit aller avec d'autres femmes. (...) L'homme doit te donner

de l'argent, les hommes de maintenant, ils veulent manger et faire les affaires. Ils te disent qu'ils sont tchasses (sans argent, synonyme de "moisis"). Ils font les côcôs (synonyme de "parasites", c'est à dire des personnes profitant de l'argent des autres). Ils disent que si tu les aimes, c'est pas bien de leur demander toujours l'argent."

Parmi les trois partenaires occasionnels d'Aminata, il y a Hervé : "Mon autre gars ici à Abidjan, il me plaît bien, mais c'est pas ça quoi. Avec lui, tu ne sais jamais ce qu'il y a derrière sa figure. Mes amies du marché là, elles me racontent ce qu'il fait, elles le din (regarder discrètement) ; il va bémbéya les go ("draguer les filles") sur le marché. Elles le voient bien, même s'il se méfie d'elles. Je n'aime pas ces fases là, ("manières de faire"), mais je ne peux rien dire (...). J'aime bien son physique, il est bien agbolo (musclé), c'est un homme bien digba (en bonne forme physique), bien gaillard quoi ("musclé"). Mais il fait bouche (polémiquer) tout le temps, c'est un boureur (menteur). Qu'est-ce que je peux attendre de lui ? Rien ! Ça ne vaut même pas la peine de mettre pané sur lui (l'accuser), il a une femme, il va dire que je n'ai qu'à le laisser, ça ne va pas le dja (tuer). Tu ne peux même pas créer des histoires, il va tout nier en bloc."

De dix ans son aîné, Hervé est marié et travaille sur le marché d'Adjamé. Le contact fut facile.

Cheveux grisonnants, des traits nobles et délicats, Hervé affichait un air de suffisance, mêlé de retenue et de défiance. Il resta discret sur sa vie intime et chaque question le fit d'emblée largement sourire, comme s'il cherchait à se contenir. Hervé ne semblait pas disposé à étaler publiquement ses liaisons sexuelles et amoureuses. Toutes ses réactions, telles un visage rieur, des demandes de précision sur le sens des questions, ne semblaient que dérobadés, feintes ou dissimulations. L'escamotage des questions était patent. Ses besoins constants d'éluder représentaient autant de manières d'esquiver la gêne et la pudeur. Il ne reconnut jamais entretenir une relation avec Aminata. D'ailleurs, son prénom ne fut en aucun cas prononcé et il se définit comme un mari fidèle : "Dans affaire de vagabondage sexuel, tu peux mourir cadeau sans pétard ! Le sida c'est le prédateur des

découcheurs, maintenant les hommes sont fidèles. Moi, quand je vois femme, je tourne ma figure de l'autre côté net !".

Le soutenant dans son commerce, son épouse colportait quelques objets avec un plateau sur la tête et revenait régulièrement faire le plein de marchandises auprès de son échoppe. Un jour, il nous proposa de l'attendre et de faire sa connaissance.

Vêtue d'un complet en pagne, la silhouette fine et pleine de grâce, Fatou, l'épouse d'Hervé, nous tendit la main. Certaine d'obtenir des réponses adaptées aux exigences de son rôle d'épouse en demeurant proche physiquement de son mari, je l'invitai à boire un Fanta dans un petit "maquis" avoisinant. Elle accepta ravie. D'une voix très douce, elle se montra très curieuse sur les raisons de ma présence à Abidjan, sur ma situation matrimoniale, sur l'entente avec mon mari, sur l'âge de mon enfant, etc. Répondre à ces diverses interrogations, et ce avec de l'agrément et des plaisanteries, créa une atmosphère favorable aux confidences. Dans ce contexte, elle évoqua ses multiples activités journalières, ses soucis d'argent et surtout son problème de stérilité. En aucun cas, elle ne critiqua l'attitude de son mari ou ses possibles actes d'infidélité. Consciente du fait qu'une co-épouse pourrait s'insérer entre elle et son conjoint, elle retraça tous ses parcours sinueux entre la médecine traditionnelle et moderne pour avoir un enfant. Musulmane comme son mari, c'est avec un parler franc qu'elle exprima ses critiques et ses craintes vis-à-vis de la polygamie, autrefois très mal vécue par sa mère. Mais elle souligna sa préférence pour une union supplémentaire de son mari, officialisée par le mariage, plutôt que l'entretien inavoué d'une relation extérieure. Attendue à la fin d'un délai probatoire ou déjà réprouvée par une partie de son entourage (la désignant comme "sorcière" ou "avec un ventre comme un cimetière"), elle répondit condamner systématiquement toute forme d'adultère (chez la femme comme chez l'homme), aussi bien morale que physique. Elle certifia n'avoir jamais commis de "trahison" sexuelle qu'elle considérait également comme un "crime". Victime de la médisance, il importait de ne pas donner matière à d'autres griefs.

La chaîne sexuelle s'arrêta là.

2. Profils types de trajectoires

Nous aurions pu tenter de retrouver d'anciens partenaires sexuels, mais le choix de ne plus se revoir après une rupture du couple et/ou les difficultés à reprendre contact dues à des raisons pratiques (telles que des changements d'adresse, des mobilités professionnelles) ou d'ordre sentimental (avec de l'amertume, de l'affliction après une séparation, etc.) auraient certainement fait avorter l'opération.

Cette chaîne de réseau a été retenue en raison du recoupement de trajectoires qui la constituent. Celles-ci ne sont pas exclusives dans la mesure où elles ne retracent pas toutes les opinions et les cheminements amoureux et sexuels des femmes, mais elles ne sont pas non plus marginales comparées à celles que l'on peut observer à Abidjan. Elles semblent représenter quelques profils types de parcours relativement fréquents en fonction des expériences vécues, que ce soient avec des déceptions amoureuses, des sentiments d'échecs, des pressions de groupe, etc.

A travers l'analyse des récits de ces partenaires sexuels, ont été mis en exergue des faits et des régularités, c'est à dire ce qui parut constituer des déterminants de trajectoires (influences de normes, etc.). Certains faits, prises de position ou traits de caractère seront également retenus compte tenu de leur redondance dans la totalité des enquêtes, c'est à dire celles comprenant les résultats du questionnaire ou ceux des entretiens "en situation". Plus que dans une autre partie de ce travail, il parut opportun de commenter ici ces particularités, notamment en raison de la possibilité de les replacer directement au sein de trajectoires relativement typiques.

Nous retiendrons des attitudes très dichotomiques, avec d'une part une relative passivité (cas de Fanta ou Fatou) ou d'autre part des formes de rébellion (cas de Véronique ou

Aminata), en partie expliquées par une plus ou moins forte adhésion à des valeurs sociales et pouvant d'un certain point de vue être définies comme des phénomènes de déviance.

2.1. Trajectoires normatives, l'exemple de Fanta et Fatou

Fanta reproduit à travers sa résignation et sa fidélité tout ce qu'on lui a inculqué. Représentative d'un nombre important de jeunes filles à Abidjan, ses déclarations correspondent à tout un système normatif visant à cadrer et réguler le rôle de la femme dans sa famille et selon ce qui est considéré ou non comme ses droits et devoirs sociaux, tels que : élever ses enfants, s'occuper de son foyer, honorer sa famille (notamment en demeurant vierge jusqu'au mariage) et son mari en lui étant fidèle, etc.

Certes, les cadres normatifs varient selon chaque contexte d'existence, c'est à dire ethnique, rural ou urbain, mais aussi historique. Fanta nous offrit le sien, c'est à dire celui propre au mari de sa soeur, aux Sénoufos, à ses parents ou ses divers groupes d'appartenance. Elle nous présenta les orientations normatives régulant tous les détails de la vie sociale de la femme. Mais sous une influence urbaine, c'est à dire surtout multiethnique et occidentale, elle afficha un emprunt de valeurs propres à différents milieux.

Certes, une panoplie de règles morales est inhérente à tout comportement sexuel ou non. On peut penser - c'est du moins notre avis - que la pratique de la religion musulmane peut revêtir des aspects plus contraignants sur la vie sexuelle, comparée à toute autre religion. Même si l'adultère n'est admis dans aucun texte religieux, il est écrit dans le Coran, 4/19 que "Si quelqu'une de vos femmes a commis l'adultère, appelez quatre témoins. Si leurs témoignages se réunissent contre elle, enfermez-la dans votre maison jusqu'à ce que la mort termine sa carrière"⁴⁹.

⁴⁹ "La civilisation de la femme dans la tradition africaine", Paris , Présence africaine, 1975, p. 113.

Mais d'un point de vue plus large, on peut dire qu'il y a une référence constante à un idéal. Un idéal dans ses façons d'agir, de penser ou d'être.

Evidemment, même si la vie de Fanta répond largement à des attentes sociales, on relève quelques discordances telles que le non-respect de la virginité pré-nuptiale (étant donné que Fanta n'a pas respecté l'abstinence sexuelle dans ses relations avec Jacques). Son discours et ses convictions sont d'ores et déjà en décalage par rapport à son vécu. Mais Fanta s'accorde des circonstances atténuantes : "je n'ai pas attendu le mariage pour avoir des rapports car je l'aime et, de toute façon, il va me marier. Ce qu'il faut c'est que la fille n'aille pas à gauche et à droite avant le mariage, ce qu'il faut c'est qu'elle n'en connaisse qu'un, en tout, dans sa vie".

Comme l'a justement fait remarquer Durkheim, chaque homme existe socialement avec la construction d'idéaux et "les entend à sa façon, les marque de son empreinte ; on en retranche des éléments, on en ajoute d'autres. L'idéal personnel se dégage ainsi de l'idéal social (...)"⁵⁰. On est tenté de penser que la vie moderne dans un milieu urbain comme celui d'Abidjan incite à vivre et à reproduire des actions plus ou moins contestées. La multiplication des opportunités et l'affaiblissement, voire la disparition, de certaines sanctions sociales donnent cours à une certaine prolifération de comportements autrefois sévèrement proscrits. Sous l'influence de l'application du nouveau code civil, les personnes tendent à réajuster leurs droits et leurs rôles sociaux. Il est clair que certains us et coutumes tombent en désuétude, tandis que d'autres demeurent strictement observés. Ceci, peut-on supposer, selon les avantages concrets véhiculés par les nouvelles idées et définitions de rôles.

A Abidjan, chacun semble toujours détenir un rôle précis, que ce soit dans ses modes comme dans ses devoirs d'intervention selon son statut ou sa reconnaissance sociale. Souvent "définis comme des contraintes normatives auxquelles sont censés se plier les acteurs qui les détiennent"⁵¹, ces rôles assurent une certaine cohésion sociale à travers un

⁵⁰ E. Durkheim, "Les formes élémentaires de la vie religieuse", Paris, PUF, 1979, p. 605.

⁵¹ Extrait de l'ouvrage de R. Boudon et F. Bourricaud, "Dictionnaire critique de la sociologie", Paris, PUF, 1986, p. 471.

système d'interactions et d'échanges, mais ils tendent nécessairement à évoluer. A titre d'exemple, un problème de couple litigieux peut être présenté aux parents de l'épouse par le mari, en effet ceux-ci ayant reçu une compensation matrimoniale se portent, parfois encore, garants du bon fonctionnement du mariage. A cet égard, dans un système matrilineaire, on se concertera plutôt avec l'oncle qu'avec le père pour un mariage, ceci étant donné que les enfants sont systématiquement sous l'autorité de leur oncle : le frère de leur mère. Mais aujourd'hui à Abidjan, les couples tendent de plus en plus à régler eux-mêmes leurs discordes sans une intervention de type parental ou avunculaire. Compte tenu du système législatif patrilinéaire en vigueur, abolissant, entre autres, la pratique du versement de la dot, on peut aisément comprendre l'affaiblissement de ces rôles ; les formations et les désunions entre partenaires sexuels sont de plus en plus du ressort du père ou uniquement du couple.

A travers l'énonciation de ce que Fanta considère comme faisant partie intégrante du rôle des femmes, se situe un ensemble d'obligations généralement reconnues chez toute femme ivoirienne, voire de l'Ouest africain. En dépit de quelques différences observées dans les libertés pré-nuptiales, les femmes doivent généralement se conformer à des règles de bonne conduite dans leur rôle d'épouse et de mère. Entretien du ménage, éducation des enfants, préparation des repas et contribution aux travaux extérieurs définis par la coutume, doivent généralement s'accompagner de la démonstration de traits de caractère tels que fidélité, assistance familiale, etc.

Il convient de rappeler la prudence avec laquelle toute attitude peut être considérée comme obséquieuse ou avilissante. A l'instar de certaines mises en garde : "Nous observons, par exemple, que dans certaines sociétés les femmes rampent devant leurs maris ou que les personnes d'un autre sexe ne mangent pas en présence de l'autre. Si nous considérons ces comportements, selon notre propension, comme les signes de l'abjecte servilité féminine

ou d'une attitude d'extrême réserve, voire d'hostilité entre les sexes, nous tirerions des conclusions entièrement erronées".⁵²

Prendre ses repas sans la présence des hommes, s'occuper de l'entretien du foyer, confectionner et laver les vêtements de son conjoint, participer à l'apport financier ou assumer entièrement la charge d'un foyer lorsque le mari est au chômage, sont des faits réels et courants à Abidjan. Mais le sont tout autant ceux consistant pour les femmes à décider exclusivement de la distribution des dépenses familiales (avec ou sans contribution dans les gains), à refuser toute proposition ou décision masculine. La concertation et la contestation sont du registre des femmes et en particulier quand il s'agit de la priorité accordée aux dépenses budgétaires. Il est vrai que, reléguées aux tâches ménagères et familiales, elles sont directement confrontées à la cherté de la vie, aux problèmes de survie, et ne manquent pas de récuser tout achat injustifié. Commerçantes, couturières, cuisinières, employées domestiques, institutrices, sages-femmes, étudiantes, ou encore récentes citadines ou pas, avec ou sans emploi, nombreuses sont celles affichant une forte personnalité. Affirmées, elles entendent bien "ne pas se laisser marcher sur la tête".

Si l'on observe l'image des femmes à travers leur histoire, on constate que de tout temps : "Croyances et histoires mythiques ou mythico-historiques dévoilent la crainte masculine du monde féminin".⁵³ Plus souvent que les hommes définies comme des sorcières ou des génies, les femmes ont suscité méfiance, voire volonté de protection chez les hommes. Aujourd'hui, même si les rapports de force sont d'un autre ordre en étant plus fondés sur des problèmes d'intendance que sur des craintes liées à l'être féminin et son univers mythique, on relève surtout de profonds sentiments de respect à l'égard des femmes. Malgré leurs mises à l'épreuve fréquentes, ce sont des traitements d'égal à égal qui semblent faire partie du paysage quotidien.

⁵² E. Evans-Pritchard "La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'anthropologie sociale", Paris, PUF, 1971, p. 34.

⁵³ F. Héritier-Izard, "Univers féminin et destin individuel chez les Samo", in La notion de personne en Afrique Noire, Actes du colloque, Paris, 1971.

Il n'est pas rare d'assister à des échanges verbaux publics, plus ou moins virulents, entre hommes et femmes. La découverte d'un cas d'adultère, une mésentente entre un(e) commerçant(e) et un(e) client(e) potentiel(le), un désaccord politique, une automobiliste réprimandant un "taxi-man" imprudent, peuvent, sans aucune gêne, être réglés dans la rue. Très vite les regroupements s'effectuent autour du litige et force est de constater que les femmes sont souvent impliquées. Irascibles et courroucées, elles ne craignent ni les hommes ni le jugement des autres. Prenant à témoin les passants, le buste projeté en avant, elles crient, hurlent et gesticulent. Injurieuses, fulminantes, rien ne semble pouvoir les freiner. Elles vont parfois même jusqu'à affronter physiquement les hommes qui ne peuvent que tenter d'esquiver les impacts. Assurément, quelles que soient les raisons de l'affrontement, la foule ne pourrait pas soutenir un homme malmenant une femme, même en cas de riposte. On les sépare, tout en s'efforçant de calmer les immodérations et les impétuosité.

En dépit de nos impressions sur la position de la femme à Abidjan, non soumise mais au contraire très déterminée et respectée, surtout en tant que mère et épouse, on peut retenir que "la position inférieure de la femme dans la société africaine traditionnelle est un mythe qui a la vie dure. La polygamie, le système dotal, la clitoridectomie, sont autant de faits qui ont été avancés pour soutenir cette thèse. Il va sans dire que l'interprétation de ces divers phénomènes doit être liée à un ensemble culturel et qu'en eux-mêmes ils ne prouvent rien".⁵⁴

Du moins, peut-on penser que la quasi-absence des femmes dans la vie politique, leur très faible détention de postes à hautes responsabilités ou leur niveau de scolarisation inférieur à celui des hommes, témoignent tout de même d'une position sociale dominante des hommes sur celle des femmes. En témoignent les travaux⁵⁵ sur la condition de la femme

⁵⁴ "La civilisation de la femme dans la tradition africaine", op. cit. p. 30.

⁵⁵ Tels que ceux effectués par L. Guilain, "Côte d'Ivoire : la condition féminine en question", *Africa*, n° 157, janvier 1984, p.43-46. B. Montgomery, "Le rôle économique de la femme ivoirienne", *C I R E S*, n° 9, mars 1976, p. 25-57. M. P. Ballourd, "Le rôle de la femme dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, Rennes : Université, 1973, 150 p.

ivoirienne mettant en avant la participation notable de la femme ivoirienne dans le développement économique et social du pays, mais ce surtout vers la petite production et le petit commerce. Certes, le commerce peut être décrit comme un moyen d'émancipation féminine, mais les hommes ont souvent le monopole des opérations les plus importantes et les plus rentables. Certes, la Côte d'Ivoire ne fait pas figure d'exception dans ce domaine⁵⁶.

Musulmane et pratiquante, Fatou refuse la possibilité d'avoir une co-épouse. Sachant qu'une stérilité chez une femme peut servir de motif de divorce ou d'unions polygames, elle souhaite par dessus tout avoir un enfant. Son discours est relativement normatif, dans le sens où elle définit la femme comme agent de reproduction : la reproduction biologique déterminant la place sociale de la femme et en particulier son droit à la parole.

Elle affiche une attitude particulière vis-à-vis des relations sexuelles et amoureuses possibles de son mari, fréquemment dénoncées à Abidjan. Lui récusant toute partenaire sexuelle supplémentaire, officielle ou pas, elle préférerait toutefois un mariage polygame à l'existence d'une relation avec un "deuxième bureau". Ceci parce que le mari aurait des sentiments pour cette maîtresse, tout en lui accordant du temps, et surtout de l'argent. Certes, la présence d'une co-épouse engendrerait inévitablement des relations conflictuelles, mais elle serait également censée diminuer le poids des tâches ménagères et peut-être limiter les relations extraconjugales du mari. Selon cette perspective, celui-ci pourrait plus difficilement entretenir une liaison officieuse, d'un point de vue financier (voire "physique", selon l'avis de certaines femmes), avec une troisième ou quatrième partenaire sexuelle en étant déjà le polygame de deux ou trois femmes.

Il est généralement attribué au mariage une plus juste répartition des faveurs du mari, sinon un contrôle plus aisé. Si la relation monogamique reste la voie idéale, les relations officielles permettent aux femmes une plus large maîtrise du partage et surtout la

⁵⁶ Voir J. Bisilliat (Sous la dir.), "Relations de genre et développement, Femmes et sociétés", Ed. de l'ORSTOM, collection Colloques et Séminaires, 1992.

possibilité de le contester : "Si un homme achète des beaux pagnes, tout ça, à une femme que tu ne connais pas, que tu n'as jamais vue et que tu ne verras jamais, il va te dire qu'il a dépensé l'argent pour autre chose, comment tu vas savoir si c'est vrai ? Si l'argent est allé chez ta co-épouse, là tu vas voir ça tout de suite, tu vas voir les pagnes qu'elle porte tout ça, tu vas savoir s'il lui donne plus qu'à toi".

Nous retrouvons cette conception utilitaire de la polygamie au sein d'une étude sur les femmes dioulas : "Son mariage était monogame, selon ses désirs, mais son mari avait une maîtresse en ville avec qui il passait beaucoup de temps. Mariam était consciente de cette situation et y trouvait des réponses contradictoires. D'une part, elle déclarait qu'elle pourrait accepter une co-épouse si son mari le désirait. D'autre part, elle était persuadée que la polygamie détruirait le foyer. L'idée d'accepter une seconde femme, certainement la maîtresse actuelle de son mari lui donnerait de l'espoir pour un mariage plus stable. En étant responsable d'une femme supplémentaire, son mari devrait normalement hésiter à vivre de nouvelles liaisons extraconjugales et devrait passer plus de temps en famille".⁵⁷

La comparaison de l'adultère de la femme à une "trahison" ou au "crime", exprime bien la gravité sociale de l'acte. L'appartenance religieuse de Fatou pourrait expliquer cette perception, du moins en partie.

⁵⁷ Traduction Ginoux-Pouyaud de : "She has a monogamous marriage, which she favors, but her husband has a lover in town with whom he spends much of this leisure time. Mariam is aware of this situation and has conflicting responses to it. On the one hand, she says she would accept another wife if her husband chose to marry again. On the other hand, she holds that polygynous marriage destroys home life. Her acceptance of the idea of a second wife, presumably her husband's present lover, gives vent to her hope for a more stable marriage. With the added responsibility of another wife, her husband might be deterred from additional extramarital liaisons and might spend more time with his family". Extrait de "Dioula Women in Town : a view of Intra-Ethnic Variation (Ivory Coast)", of Risa S. Ellovich, from *A world of Women*, ed. by Erika Bourguignon, New York : J.F. Bergin Publishing Co., 1980, p. 99.

2.2. Véronique et Aminata : femmes rebelles ?

Véronique, avec un niveau d'instruction supérieur et une vie amoureuse plus riche et plus tourmentée, exprima sa colère et son mépris des hommes et de la vie dite "normale" du couple. Comme beaucoup de jeunes filles à Abidjan⁵⁸, elle a surtout été élevée par sa mère qui, elle-même née dans la capitale, a déjà constitué un "filtre"⁵⁹ des valeurs traditionnelles.

Les faits économiques et politiques ont largement été mis en avant dans les travaux sur les changements sociaux et culturels. La substitution de valeurs anciennes à de nouvelles, l'apparition de nouvelles cultures d'exportation et de l'économie monétaire ont certainement contribué à la modification des rapports des individus entre eux, au sein du groupe, de la famille, voire entre les partenaires sexuels. Certes, rappelons-le, les modifications intervenues au sein de chaque société dépendent de leur organisation antérieure. Il est parfois malaisé de rendre compte de l'évolution culturelle. Les découpages plus ou moins abstraits pour l'aborder posent également la question de la pertinence de leurs choix. De plus, comment évaluer la totalité d'une culture lorsqu'on sait qu' "il n'existe pas de culture indépendante et pure" et que "Chaque tradition est un mélange confus d'influences multiples plus ou moins remaniées"⁶⁰. Aujourd'hui et ce depuis plusieurs décennies, les grands groupes ethniques du Nord côtoient ceux du Sud et

⁵⁸ En considérant d'une manière générale le système familial africain, P.C.W. Gutking retenait déjà à partir des résultats de certaines études sociologiques que "le rôle du père dans l'instruction et l'éducation des enfants allait en diminuant (Hellmann, 1946, 416 ; Homans, 1957, 277-280), ce qui a mis en relief l'importance croissante du rôle des femmes et le déclin de l'autorité du chef de famille qui en résulte." Les références rendent compte du caractère relativement récent du phénomène, du moins en Afrique. P.C.W Gutking, "La famille africaine et son adaptation à la vie urbaine", *Diogenes*, n° 37, Nov. 1962.

⁵⁹ Terme employé par S. Crapuchet qui observe que : "L'absence en ville des vieilles femmes, élément conservateur, permet à la jeune mère urbanisée d'agir sans la crainte d'une réprobation sinon publique, du moins émanant d'un bon nombre de personnes (...) du fait de sa propre scolarisation, la mère a déjà abandonné une part de la culture traditionnelle qu'elle ne transmettra plus à ses enfants. Elle constitue véritablement un filtre". S. Crapuchet, "Femmes agni en milieu urbain", *Cahiers d'études africaines*, Vol. XI, n° 42, 1971.

⁶⁰ E. Ortigues, "Situations inter-culturelles ou changements culturels", p.7-22 in *L'individu et ses cultures*, F. Tanon, G. Vermes, Volume 1, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 13.

tous sont, plus ou moins, en contact avec une influence extérieure (notamment occidentale).

A partir de là, où et dans quelle mesure reconnaître la pureté d'une pratique culturelle ? Se placer au centre d'un village, relever toutes les singularités et tenter de repérer ce qui a été conservé ou délaissé à Abidjan par une migrante de ce village ne donnerait qu'un aperçu (ou une approche) de ce que E. Ortigues nomme la "dimension symbolique d'un fait social"⁶¹.

On pourrait dire *grosso modo* que les valeurs traditionnelles ont été filtrées à deux niveaux, d'une part avec les nouvelles valeurs transmises par sa mère (celle-ci éloignée géographiquement de sa famille en a subi une moindre influence), d'autre part avec les possibilités qu'elle lui a offertes ou permises (fréquentations scolaires, tolérance vis-à-vis de certaines idées, attitudes, etc.). Selon cet ordre, la fille de Véronique devrait se distinguer de sa mère et *a fortiori* de sa grand-mère, en héritant de leur rupture ou de leur détachement vis-à-vis de certains traits culturels, et en rejetant ou contestant, elle-même, ceux qu'elles avaient conservés. La durée d'insertion d'une génération à Abidjan pourrait être indicative quant à la reproduction des idées ou pratiques villageoises. Mais la persistance ou la disparition des modèles sociaux ne répond - semble-t-il - à aucune loi invariable et dans ce sens apparaît bien arbitraire. Ainsi : "(...) se saisissent des agencements plus ou moins vulnérables, des équilibres plus ou moins fragiles, des modèles sociaux si valorisés qu'ils se maintiennent en dépit de leur inadéquation à la situation nouvelle"⁶². Malgré l'absence de règles, on peut imaginer une renonciation à certains liens sociaux d'autrefois avec le renouvellement des générations.

Cependant, si des attaches peuvent se maintenir et disparaître finalement à plus longue échéance, nous pensons que : "Certains liens, les liens biologiques, les liens de parenté, peuvent admettre une distance *stricto sensu* bien plus importante qu'un lien sociétal contractuel"⁶³. L'identité d'un individu passant par l'existence de tels liens, on peut

⁶¹ E. Ortigues, op. cit. p. 14.

⁶² G. Balandier, "Sociologie actuelle de l'Afrique Noire", Paris, PUF, 1982, p. 37

⁶³ S. Guth, "La formalisation du social", Essai de morphologie, Ed. Delval, 1979, p. 115.

aisément comprendre leur pérennité ou leur réapparition en particulier face à des déséquilibres ou des ruptures.

Une certaine reconstruction de l'individu et du groupe s'effectuerait face à ce que G. Balandier définit, à travers les exemples fang et kongo, comme "un changement d'échelle" qui implique des nouvelles "techniques d'exploitation de la nature" et des "techniques d'organisation de l'espace"⁶⁴. A partir de cette remarque sur la mutation sociale, il faut retenir l'élément central que joue l'emploi au niveau du développement en général. La nature du travail peut susciter des réactions différentes chez un individu vis-à-vis de son environnement (ou plus précisément du groupe), que ce soit par l'esprit de compétition ou la conception de la réussite⁶⁵ mais l'absence de travail peut être un facteur d'exclusion sociale, de marginalisation, voire de délinquance ou de criminalité. Cela a été maintes fois relevé, notamment à partir de l'époque de l'Ecole de Chicago, dans les situations de crise, de chômage ou de sous emploi.

Ces phénomènes de marginalisation font actuellement l'objet de nombreuses recherches en cours. Observés dans des milieux urbains, plus ou moins industrialisés, le rapport entre marginalisation et modernisation a couramment été établi. B. Jewsiewicki-Koss explique une marginalisation industrielle en Afrique occidentale à partir d'un processus de modernisation qui ne fut en réalité qu'une uniformisation culturelle⁶⁶. Les personnes exclues le seraient à la suite d'une perte de leur insertion sociale.

Evidemment, aux prises avec l'existence en ville de plusieurs cultures plus ou moins en contradiction, de difficultés économiques et sociales, on peut prévoir la reproduction et le maintien de certaines valeurs ancestrales ou un atavisme avec le retour de certaines attaches traditionnelles. Ce phénomène imputable, à une échelle macrosociale, à "la

⁶⁴ G. Balandier, op. cit. p. 502

⁶⁵ Nous l'avons dit, avec des réactions plus impersonnelles.

⁶⁶ B. Jewsiewicki-Koss, "Existe-t-il un rapport entre modernisation et marginalisation en Afrique noire", p. 9 - 13, in Histoire africaine du XXème siècle, sous la direction de C. Coquery-Vidrovitch, Paris, L'Harmattan, 1993.

modernisation de l'état" fait "resurgir de vieilles rivalités nationales, tribales ou religieuses"⁶⁷.

Toutes transformations politiques, économiques, démographiques et sociales créent des tensions et des situations conflictuelles entre les individus avec des incertitudes et des besoins d'identifications individuelles ou culturelles insatisfaits. On parlera ici de problème d'acculturation dans le sens où : "(...) il touche à la fois à la dynamique interne et à la dynamique externe ; c'est celui des changements résultant du contact entre différentes cultures, autrement dit des degrés d'intégration à une culture d'influences qui viennent de l'extérieur, des ajustements, perturbations, réactions d'assimilation ou de rejets issus de contacts de civilisations et de rapports de domination".⁶⁸

Mais se "ressourcer" en valorisant la tradition n'est pas le seul mécanisme de défense, on peut également se replier davantage sur soi, ne plus croire qu'en soi ou au contraire éprouver des difficultés et présenter toutes formes de pathologie mentale. C. Bastien cite le "Kalankèbana" : "la maladie de celui qui étudie" représentant une crise d'identité face au mode d'études occidental. Situé entre deux cultures, le jeune scolarisé ne parvient plus à intérioriser des modèles de comportement : "Il ne se sent plus pris en charge par le groupe et doit lutter seul, il devient responsable de sa destinée à travers la transgression des règles et l'appauvrissement des relations humaines : la compétition est mal assumée et entraîne des conduites d'échec systématiques"⁶⁹. D'autres études psychologiques tentent de dégager les problèmes vécus pas des jeunes adolescents ivoiriens "pris en étau entre les exigences du milieu traditionnel et les demandes prégnantes de l'occidentalisation"⁷⁰. Les auteurs relèvent des "tentatives de suicide, l'apparition de la toxicomanie, des actes de violences sur autrui, un accroissement de la prostitution féminine et masculine", etc.

⁶⁷ E. Ortigues, op. cit. p. 7.

⁶⁸ C. Rivière, "L'analyse dynamique en sociologie", Paris, PUF, 1978, p. 112.

⁶⁹ C. Bastien, "Folies, mythes et magies d'Afrique Noire", propos des guérisseurs du Mali, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 206.

⁷⁰ J. Delafosse, R. Fourasté, R. Gbobouo : "Entre hier et demain : Protocole d'étude des difficultés d'identité dans une population de jeunes ivoiriens", p. 156-164 in L'individu et ses cultures, F. Tanon, G. Vermes, Volume 1, Paris, L'Harmattan, 1993.

Parmi un nombre important de solutions, on constate également, à plus ou moins long terme que : "Le sentiment du danger non seulement individuel mais aussi collectif régénère les liens sociaux, atténue la "distance", provoque un resserrement moral"⁷¹. La création d'associations diverses, de tontines, de multiples autres réseaux de solidarité interne en sont des exemples. Mais l'on comptera également l'établissement de codes moraux tels que des exemples de bonne conduite entre partenaires sociaux, voire sexuels, ou l'adoption de pratiques et de schémas comportementaux face à l'apparition de maladies meurtrières (ce point sera traité dans le chapitre VI suivant).

Au sein d'un système donné, nous percevons ces réactions comme une réponse à des "effets d'agression (voulus ou le plus souvent non voulus) à l'égard des agents situés dans l'environnement du système, amorçant ainsi un processus de transformation"⁷². Mais ne nous méprenons pas, il n'existe pas de modèle exclusif de transformation sociale. Avec une pluralité de causes sociales, économiques, politiques, culturelles, voire écologiques, elle peut être continue ou encore cyclique dans son apparition.

Aminata affiche également une position désabusée vis-à-vis des hommes, mais (peut-être parce qu'elle a eu plus de chance avec un homme qui a tenu ses engagements de père), espère encore pouvoir rencontrer un mari "convenable". Certes, elle présente l'absence réelle de décision des femmes en matière de mariage. Elle dénonce, comme beaucoup à Abidjan, les problèmes d'intendance dans le couple et la position "égoïste" des hommes vis-à-vis des femmes. Elle représente le cas des femmes indépendantes financièrement qui estiment subir une perte de la valeur accordée au mariage, à travers la dot (qui, lorsqu'elle est exigée dans les mariages coutumiers, est décrite comme un frein au mariage face à la conjoncture défavorable⁷³).

Véronique comme Aminata pourraient correspondre aux femmes définies par J. C Barbier: "Elles apparaissent comme des "femmes libres", des femmes "de tête", que les hommes

⁷¹ S. Guth, op. cit. p. 102.

⁷² R. Boudon, "La logique du social", Paris, Hachette, 1979, p. 227.

⁷³ Tandis que jadis, elle permettait de renforcer les liens matrimoniaux et de limiter les divorces.

traitent aisément de "rebelles", du simple fait qu'elles ne leur obéissent plus, qu'ils ne les contrôlent plus"⁷⁴. Certes, comme le précise l'auteur, il y a un effet évident de scolarisation et de christianisation sur l'apparition de ces types de comportements. L'instruction, par exemple, permet aux femmes de se libérer peu ou prou de croyances ancestrales erronées, telles que celles attribuant la mort d'un mari à la pratique de l'adultère ou le décès d'un enfant à la reprise trop précoce des rapports sexuels avec le mari⁷⁵.

Décues et insatisfaites par les modèles et les rôles qui leur sont proposés, elles s'efforcent de construire une existence différente de celle qui leur est socialement offerte. Elles dénoncent le statut social inférieur des femmes, les mariages arrangés et/ou polygames, les brutalités, les injures des hommes et leurs abandons vis-à-vis de leurs responsabilités maritales et paternelles.

Généralement désavouées par leur environnement familial, elles tentent de masquer les preuves de cette disjonction entre norme et pratique, que ce soit sous la forme vestimentaire (elles revêtent l'habit traditionnel en pagne lorsqu'elles retournent dans le cercle familial), à travers des activités tenues secrètes (tous les loisirs plus ou moins proscrits tels que sorties nocturnes, détente sur les plages, participations diverses à des jeux mixtes et collectifs, etc.) ou leurs propos (elles se garderont de faire partager leurs aspirations et requêtes à leurs parents, oncles, etc.). Si les conversations s'engagent dans ces domaines, alors elles demeureront prudentes et s'exprimeront en français, puisqu'il est des mots (surtout sexuels) que l'on ne peut traduire dans la langue d'origine. Auquel cas, ils pourraient blesser, outrer ou les incriminer.

⁷⁴ J.C. Barbier, "Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles", Karthala/ORSTOM, 1985, p. 20.

⁷⁵ Au sujet des Agnis, S. Crapuchet déclare que : "Plus que la philosophie, la langue ou les religions (chrétiennes en l'occurrence), la science apporte des éléments qui s'imposent à la mère comme de nouvelles vérités, liant la cause à l'effet. Par exemple, une diarrhée chez le nourrisson est simplement due à une erreur d'alimentation ou d'hygiène, elle n'est désormais plus liée inévitablement à l'adultère". S. Crapuchet, op. cit. p. 302.

Aminata et Véronique représentent une forte proportion de femmes avec des points de vue individualistes prononcés. Ne remettant pas directement en cause l'éducation des fillettes, elles s'insurgent notamment contre la primauté du groupe sur l'individu et son bonheur.

CHAPITRE VI
SIDA ET TRAJECTOIRES

L'urbanisation extrêmement rapide et l'explosion démographique¹ des grands ensembles africains posent aujourd'hui avec acuité de nombreux problèmes. La croissance urbaine s'accompagne de celle de la misère et de la maladie. A une situation sanitaire déjà critique vient s'ajouter le décèlement de l'existence² et de la propagation du virus du sida. Mais si les schémas d'infection oscillent d'un pays à l'autre, le virus trouve, dans toutes ces grandes agglomérations, un terrain d'expansion favorable face à des faits ou des facteurs tels que la multiplication des déplacements de la population, l'existence de nouveaux modèles ou pratiques sexuelles (une augmentation des échanges de partenaires sexuels, une prostitution incontrôlée, etc.) ou encore l'utilisation de techniques médicales pouvant devenir des relais de contamination (absence de détection du virus lors de transfusions sanguines, emplois de seringues souillées par du sang contaminé, etc.).

Tous les Etats africains sont aujourd'hui concernés par la maladie et de nombreux pays de l'Afrique de l'ouest se voient accablés par l'existence de deux virus : VIH 1 et VIH 2.

Avec plus de deux millions d'habitants et des taux de séropositivité et de sida très élevés, Abidjan ne diffère pas des autres capitales africaines. Mais affichant la coexistence des deux virus, la capitale économique de la Côte d'Ivoire était considérée en 1990 comme "la plaque tournante" de la dissémination du VIH dans toute l'Afrique de l'Ouest et aurait, à cette date, recensé 33 % des décès dus au sida dans le plus grand hôpital d'Abidjan.³

¹ "L'Afrique ne compte aucune cité "millionnaire" en 1950, une seule (Kinshasa) en 1972, 12 en 1986, et elles devraient être 38 en l'an 2000 (dont deux, Kinshasa et Lagos, réunissant chacune environ 8 millions d'habitants). G. Rémy, "La marche du sida en Afrique sud-Saharienne", jalons sociaux et repères géographiques, in "la géographie du sida en Afrique", J.M. Amat-Roze, G. Rémy, Cahiers GEOS, Montpellier, 1990, p 30.

² Certes, le sida n'est pas une nouvelle maladie, seule l'ampleur de la maladie est récente. On aurait trouvé (ceci d'après "sida et tiers monde", enda - panos, études et recherches, n° 118 - 119, Dakar, avril 1987, p. 72) des anticorps dans du sang datant de 1959 d'une personne zairoise (ce qui, bien entendu, ne doit pas être considéré comme une preuve de localisation du foyer originel du sida).

³ D'après J.M. Amat-Roze, op. cit. p. 17.

Interpellée par les exigences de sauvegarde d'une population de plus en plus menacée, la sociologie se propose dès lors de comprendre les conduites en matière de santé, déterminées par des attitudes découlant elles-mêmes des représentations. Mais si sa contribution notamment en vue de mieux connaître l'épidémiologie de l'infection à VIH semble évidente, l'étude sociologique de la maladie ne peut - du moins c'est notre avis - se dispenser d'un point de vue "intégrateur"⁴ à Abidjan. Autrement dit, analyser les représentations de la maladie, notamment en raison de leur impact sur les trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes, nécessite une prise en compte des diverses influences sur la prévention et le recours aux soins, telles que les perceptions de l'origine de la maladie, celles des rapports sexuels, du partenaire masculin idéal, etc. Ces considérations étant elles-mêmes reliées à des conceptions plus larges, telles que celles du sain et du malsain, des bonnes actions sociales ou des mauvaises, etc. Ceci notamment du fait de "l'absence de différences nettes entre médecine, magie et religion : les pratiques se rejoignent comme les systèmes de valeurs et de représentations se confondent."⁵

S'interroger sur la maladie et ses retombées consiste non seulement à mettre en avant le regard de l'individu sur lui-même, c'est à dire sur son corps, sur ses actes et sur son environnement tout en sachant que "chaque système de santé dans chaque pays du monde, quel que soit son niveau de développement, est le résultat d'une tension dialectique entre les aspects universels de la connaissance scientifique ou technologique et les aspects particuliers de la culture du pays, de la société"⁶.

La maladie est ainsi pensée et résolue différemment selon les systèmes sociaux, culturels, politiques ou idéologiques. Il est évident que les caractéristiques propres à la maladie du sida (c'est à dire par exemple son caractère incurable ou l'inefficacité des traitements occidentaux) sont extrêmement propices à une réinterprétation de la maladie, de ses modes

⁴ Terme emprunté à C. Herzlich, "Santé et maladie", analyse d'une représentation sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris, 1984, p. 16.

⁵ C. Herzlich, op. cit. p. 17.

⁶ A. d'Houtaud, M. G. Field, "La santé", approche sociologique de ses représentations et de ses fonctions dans la société, Nancy, 1989, p. 224.

de transmission ou de sa prévention, selon les schémas traditionnels d'interprétation de la maladie, en général.

A. L'IMAGINAIRE SOCIAL FACE AU SIDA

"Faire les affaires avec les chiens" (zoophilie), "attaques de sorciers", "maladie de blanc", "maladie de singes", "punition de Dieu", "corps rongé" ou encore "ventre qui coule", autant de métaphores qui nomment ou évoquent la maladie. Le mot sida et ses voies de contamination sont chargés de contenus très nuancés, produits de la rencontre de trajectoires et d'expériences personnelles avec des valeurs et des modèles sociaux.

Autour du sida sont apparues des représentations sociales, qui, on le sait, ont longtemps constitué, d'un point de vue général, un domaine de recherche privilégié en France, en partie issu de Durkheim et de Moscovici⁷. Signe d'une appropriation de la réalité, elles nous intéressent dans la mesure où elles définissent le réel à travers des émotions, des craintes, des espoirs, etc. Les messages de prévention du sida sont réinterprétés et l'on tente de s'adapter aux nouvelles situations.

Ce qui fait problème ici, c'est d'appréhender scientifiquement un vaste mélange de représentations, où non seulement la maladie mais aussi la santé n'ont pas qu'une explication, mais plusieurs modalités de causalité. Ces perceptions sont chargées de sentiments divers et conduisent parfois à ne plus accepter (voire reconnaître) la maladie lorsqu'on l'a trop côtoyée et/ou à se méfier de certains excès discursifs définissant l'Afrique comme le berceau du sida tout en évoquant une "sexualité débridée"⁸ des Africains.

⁷ Cependant l'étude des représentations sociales, d'un point de vue quantitatif, s'est développée principalement aux Etats-Unis avec le travail d'Adorno (T. W.) et al, "The Authoritarian Personality", New York, Harper and Brothers, 1950.

⁸ Expression de N. Clumek, "Le Monde", 28 novembre 1987.

Outre le refus de s'insérer dans ce que nous nommons une logique de "prévention occidentale", d'autres représentations du sida et des moyens de s'en préserver, généralement sous forme de croyances, induisent des discours extrêmement disparates à Abidjan.

Les divers messages de prévention sur le sida divulgués en Côte d'Ivoire, avec principalement son caractère mortel, ont bouleversé les individus plus que toute autre maladie sexuelle. Mais selon la perception que l'on a du sida, on tend à réviser ou à modifier, et ceci de façon parfois dangereuse, ses comportements.

Comme le montre S. Fainzang, mettre en évidence ce que l'individu "perçoit comme son mal et l'interprétation qu'il en donne déterminent ses recours thérapeutiques"⁹.

A Abidjan, l'origine du sida est située à partir d'individus ayant transgressé des lois sociales avec de nombreuses pratiques considérées comme perverses, et est perçue comme un problème d'impureté. Ceci en ne se référant parfois qu'à l'ancienne morale chrétienne : "la sexualité ne nous a été donnée que pour procréer, et c'est pervertir l'oeuvre de Dieu que de s'en servir pour d'autres motifs"¹⁰.

Le "mal" est inextricablement lié à une infraction. Il concerne les homosexuels, les zoophiles, les toxicomanes, les prostituées, mais dans un sens plus large les individus ayant commis l'adultère, des relations sexuelles considérées comme "impures" pendant les règles des femmes¹¹ ou ayant adopté une nourriture interdite : singe, chien, etc.

⁹ S. Fainzang précise que "ce qui doit retenir l'attention de l'anthropologue et qui doit régir la construction de son objet, n'est pas tant la réalité de la maladie que les sentiments que les sujets en ont et l'analyse qu'ils en font". S. Fainzang, "Pour une anthropologie de la maladie en France, un regard africaniste", Cahiers de l'Homme, Nouvelle Série XXIX, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1989, p. 55.

¹⁰ Comme le souligne l'auteur, cette doctrine suppose une continence lorsque la procréation est impossible (grossesse, etc.) ou inutile (descendance assurée, etc.). Cf. J. L. Flandrin, "Le sexe et l'occident", évolution des attitudes et des comportements, Paris, Le seuil, 1981, p. 10.

¹¹ Dans ce cas, la relation n'est pas prohibée du fait de son caractère non procréatif (cf. plus haut) mais à cause de sentiments de répulsion à l'égard du sang menstruel. Les mêmes interdictions se retrouvent à travers l'histoire de l'occident lorsque, par exemple, Burchard de Worms, grand canoniste allemand du XIe siècle, prohibe toute relation sexuelle pendant la période menstruelle de l'épouse, à certains moments de la grossesse, etc. Cf. J. L. Flandrin, "Un temps pour embrasser", aux origines de la morale sexuelle occidentale (VIe-XIe siècle), Paris, le Seuil, 1983, p. 8.

"L'étiologie sociale de la maladie (...) est fonction de normes d'interprétation qui *a priori* tiennent compte des positions de force des individus, aîné ou cadet, riche ou pauvre, vieux ou jeune, homme ou femme, de leur appartenance sociale, de leur position de parenté (l'agresseur en sorcellerie peut être indifféremment le père, la mère ou l'oncle maternel, selon que l'on est dans un système de filiation patri- ou matrilineaire)"¹².

On s'efforce de découvrir l'origine de la maladie (sorcellerie, microbe, châtement divin, sanction sociale, etc.), tout en s'efforçant de répondre à la question : pourquoi moi ?¹³

Au-delà d'une question de causalité, l'interprétation de la maladie renvoie à des interrogations universelles¹⁴ sur le sens de la maladie, de la vie, de la mort, etc., mais met également en jeu des représentations du réel spécifiques à une aire culturelle. Ainsi, les pratiques sexuelles qui en découlent sont en rapport avec une morale sociale elle-même variant d'une société à l'autre, selon des déterminants socioculturels et historiques, voire une fréquence des transgressions.

Nous avons vu que la maladie du sida intervenait parfois sur le choix physique du partenaire sexuel dans la mesure où celui-ci était préféré "bien en forme" (ou "bien en chair", "l'air dynamique", "sans boutons". De même, certaines femmes prônent la beauté plantureuse awoulaba : "je ne fais plus le régime sinon les gens vont dire, elle a le sida elle !"). Les femmes utilisent provisoirement le préservatif pour séduire des hommes soucieux de se préserver ou encore font usage de nouvelles préparations de mixtures

¹² F. Héritier-Augé, "Ce mal invisible et sournois", p 148-157, in *L'homme contaminé, La tourmente du sida*, revue *Autrement*, série mutations, N° 130, Paris, 1992, p. 149.

¹³ J. Benoist note que les sociétés fortement confrontées aux pathologies perçoivent la maladie comme "un passage (...) évident. Car il est normal que l'anormal advienne un jour. Ce qui n'est pas normal, c'est qu'on ne comprenne pas pourquoi. Et, comme tous ses proches, comme tous ceux qui l'entourent, le malade est d'abord confronté au "Pourquoi ?". J. Benoist, *Anthropologie médicale en société créole*, Paris, PUF, 1993, p. 12.

¹⁴ S. Fainzang souligne que : "les logiques qui régissent certaines représentations et certains comportements thérapeutiques ne sont pas le produit exclusif de systèmes culturels déterminés (comme par exemple le "système de pensée africain") mais qu'elles sont repérables dans des communautés fort différentes, et qu'elles traduisent plus généralement une forme de pensée et de conduite propre à l'homme en société". S. Fainzang, *op. cit.* p. 23.

"indigénats" : aphrodisiaques, thérapeutiques et préventives. Mais l'influence de cette "nouvelle" maladie sur les trajectoires sexuelles et amoureuses ne se limite pas là.

Lorsque l'on considère le sida et son impact sur le changement social, il s'agit de saisir ce que R. Mendes-Leite nomme un "imaginaire social des individus" à l'origine de "réarrangements de représentations socioculturelles à partir de la pandémie du sida"¹⁵.

Ceci tout en sachant que les représentations étiologiques du sida, mais aussi celles du corps et de son fonctionnement, sont, avant tout, à Abidjan, à l'origine de la plupart des représentations thérapeutiques et préventives. Celles-ci nous intéressent dans la mesure où elles modifient les trajectoires sexuelles et amoureuses.

Les formes de pensée préexistantes et, d'une manière plus globale, les comportements, font l'objet de grandes variations sociales auxquelles s'ajoutent de nombreuses divergences individuelles. Face à une telle diversité, peuvent être rassemblées certaines logiques ou tendances principales à travers notamment des attitudes similaires.

Bien sûr, ce travail ne donne qu'une idée partielle du sida comme facteur de manifestations sociales. Dans un souci de vérité, il importe de le restituer à une époque (1991-1993), à un milieu et à une population spécifique (citadines âgées de 15 à 40 ans). Indépendamment de ceci, une étude parallèle des diverses dénominations des troubles chez les malades ou les causalités énoncées chez les tradipraticiens pourrait également être très révélatrice pour une compréhension des nombreux systèmes interprétatifs de la maladie à Abidjan.

¹⁵ R. Mendes-Leite, "Le sida et la (re)construction de l'imaginaire social des sexualités", in L'insertion sociale, sous la direction de Suzie Guth, Actes du colloque "sociologies IV", Tome 1, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 151.

1. Absence de changement de comportement

"Avant pas sida, les gens meurent.

Maintenant sida, les gens meurent".

Certaines femmes avouent ne pas se protéger d'une façon ou d'une autre du sida parce qu'elles ignorent l'existence de la maladie ou "n'y croient pas"¹⁶.

Celles-ci sont aujourd'hui exceptionnelles, mais en 1991, au cours de nos enquêtes, 4 % des femmes (19/504) affirmaient "n'avoir jamais entendu parler du sida"¹⁷ et 69,7 % (338/485) définissaient le sida uniquement comme "une maladie qui tue", sans se prononcer sur la possibilité de la soigner ou de la freiner, (voir tableau VI 1 suivant).

33 femmes (6,5 %) étaient convaincues du caractère incurable du sida et faisaient référence à une impuissance de la médecine moderne comme traditionnelle (elles ne connaissaient ni les symptômes, ni les voies de transmission, etc.). On constate également un effectif non négligeable de femmes (5,5 %) déclarant être effrayées par cette maladie sans aucune connaissance¹⁸ (si ce n'est son existence), c'est à dire notamment sans aucune information sur la nature de la protection à adopter. D'autres femmes (3,6 %) ne se sont pas prononcées sur le caractère inévitablement mortel ou non de la maladie, mais ont cité la transmission sexuelle de la maladie.

Déclarant ne pas connaître les voies de transmission de la maladie tout comme son issue fatale ou non, d'autres femmes (3,6 %) évoquèrent, par contre, les symptômes du sida

¹⁶ Elles sont convaincues qu'il s'agit d'une limitation des naissances "camouflée" ou d'un prétexte pour atteindre un objectif démographique. D'autres considèrent le sida comme un moyen utilisé par des femmes désespérées pour retenir leurs maris à la maison. Ceci a également été exposé par le chanteur zaïrois : Franco (Libération du 16/10/1989).

¹⁷ Voir Q 41.1 en annexe dans le tableau A 74.

¹⁸ Il est évident que beaucoup de femmes ont déclaré être effrayées par la maladie mais à partir du moment où elles ont ajouté d'autres propos (symptômes ou autres), leurs déclarations ont été enregistrées sous les rubriques correspondantes et non sous : "maladie qui effraie".

(diarrhées, amaigrissements, etc.). Enfin 13 femmes (2,6 %) n'ont désigné qu'une propriété contagieuse de la maladie (par le toucher, etc.). (Voir tableau VI 1 suivant).

Q 41.2	Effectifs
maladie qui tue	338
maladie incurable	33
maladie qui tue sans soins médicaux	2
maladie qui effraie	28
maladie contagieuse	13
maladie sexuellement transmissible	18
maladie transmise par le sexe et la seringue	6
symptômes de la maladie	18
maladie insoupçonnée	2
châtiment divin	2
description du fonctionnement de la maladie	1
sans opinion	19
non précisé	24
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau VI 1 : CONNAISSANCE DES ENQUETÉES SUR LE SIDA

Q 41.2 : Dites ce que vous savez sur le sida ?

De plus, 75 % (337/504) des femmes n'avaient jamais entendu parler de séropositivité et 4,2 % (21/127) parvenaient effectivement à la décrire comme "avoir le virus du sida et pouvant le transmettre à autrui"¹⁹.

¹⁹ Voir Q 40.2 en annexe dans le tableau A 72 : 82 femmes distinguent le sida de la séropositivité par l'absence de contamination possible chez un être séropositif, 18 femmes pensent qu'il n'existe aucune différence entre la maladie du sida et la séropositivité, 2 femmes assimilent séropositivité et groupe sanguin 0+, enfin 3 femmes n'ont rien précisé, avouant avoir juste "entendu le nom".

D'après nos interlocutrices, ce manque d'information s'expliquait principalement par la diffusion en 1991, en Côte d'Ivoire, d'affiches publicitaires sur lesquelles on pouvait lire : "le sida tue" (sans aucune autre précision). L'aspect squelettique de l'homme représenté sous le slogan avait profondément bouleversé la population ; provoquant de la sorte une peur sans donner les moyens de réagir à cette menace.

Certes, les réactions (ou l'absence de réactions) varient en fonction des connaissances mais aussi selon le degré de proximité avec la maladie : "je n'ai jamais vu quelqu'un de malade, je n'y crois pas tellement".

Une autre attitude consiste à se vouer entièrement à Dieu ou de façon inéluctable, on considère également que "le mal est fait, si je dois attraper la maladie, je l'ai déjà" ou "il faut bien mourir de quelque chose". Ceux-ci sont parfois nommés : "les fouts la mort", terme également employé pour désigner, chez les hommes, le port de tee-shirts usés et troués²⁰. L'absence de peur chez les individus apparaît dans certaines chansons très à la mode :

(...)
Gazoil n'est pas bon Nathalie oh
Abidjan sida ne va pas te louper
En gazoil il y a les conséquences

(une chanteuse répond)

Hé de quelle Nathalie il s'agit ici ?
Vous perturbez les gens avec vos histoires de Nathalie là hein
On n'est plus libre ?
 (...)

Extrait de : Chanson "Nathalie", Les côcôs, Zougrou, Gnakpa

²⁰ Ceci rejoint diverses croyances et pratiques comme celles répandues chez les Agnis ou Baoulés qui, dans certains cas, consistent délibérément à "mal vêtir un enfant afin de ne pas attirer le regard de la mort sur lui", c'est à dire à conjurer le malheur. En partant du principe que, d'une certaine façon, la distinction sociale peut attirer la mort, les "fouts la mort" ont choisi d'une part de défier la mort en se distinguant des autres, d'autre part de ridiculiser les pratiques de camouflage des hommes en les reproduisant à outrance.

On peut ne pas se sentir menacé lorsque la maladie est perçue comme pouvant uniquement concerner une catégorie de personnes ("homosexuels, Européens, zoophiles", etc.). De plus, une vision incomplète de la transmission peut ne pas remettre en question le comportement du mari, du partenaire sexuel ou du concubin : "je n'ai pas peur de la maladie puisque je ne sors qu'avec un homme".

Inscrit dans les étiologies traditionnelles, le sida est fréquemment défini comme une attaque en sorcellerie. Ceci se rapproche du cas zambien, recueilli par le journaliste D. Moyo, où le sida est assimilé aux Tubeleya : insectes invisibles dirigés par les sorciers²¹. Comme de nombreux maux à caractère sexuel, avec en particulier tous ceux reliés à la reproduction (avortements, stérilité, morts infantiles, etc.), le sida est attribué à une action de sorcellerie. Au moyen d'instruments maléfiques délivrés par le sorcier²², le sida correspond au mauvais sort. Il s'agit alors par exemple d'une épouse jalouse qui "lance" un sort contre sa rivale : le sida. Personne n'est à l'abri et on évite d'en parler. Cette conception est à l'origine d'une absence de réactions face à la maladie, les protections et les remèdes contre les actes en sorcellerie étant minimes, voire inexistantes.

²¹ Revue genève Afrique, Vol. XXVIII, N°1, 1990, p. 152.

²² Le sorcier doit être distingué du féticheur. Ce dernier opère, en général, pour le "bien".

2. Influence du sida sur les trajectoires sexuelles

(...)
Tu as voulu avoir l'argent facile
La go était très jolie
Dans les gazoils²³, elle riait beaucoup
C'est à cause de sida, moi j'ai mouillé²⁴ de toi
Sinon oh ! y'a quoi ?²⁵
 (...)

Extrait de : Chanson "Christina", Zouglou, Gnakpa

Les femmes détiennent les mêmes options que les hommes pour se protéger : fidélité, chasteté, rapport sexuel sans pénétration ou utilisation du préservatif.

Il s'agit, dans certains cas, d'imposer le préservatif à l'homme et en cas de refus, de refuser toute relation sexuelle avec lui. Cette décision s'accompagne alors souvent d'une réduction non contrôlée du nombre de partenaires sexuels : "beaucoup d'hommes ne veulent plus me sortir quand je leur dis de chausser capote". Mais cette diminution de partenaires sexuels peut également découler d'une volonté de ne pas multiplier, tout simplement, les risques de contamination : "je ne fais pas l'amour avec la capote mais depuis le sida, j'ai moins de partenaires sexuels, c'est comme ça que je me protège !"

Mais utiliser le préservatif et/ou réduire le nombre de partenaires sexuels ne concernent pas la majorité des femmes. Comme nous allons le voir, les réactions sont plutôt d'un autre ordre.

²³ C'est à dire tous les lieux de rencontres et de distractions.

²⁴ "j'ai mouillé" : j'ai eu peur.

²⁵ Signifie : aucune autre raison à part le sida ne lui aurait fait peur.

Nous avons vu que le préservatif était à la fois utilisé comme moyen contraceptif, préventif des M.S.T., d'une manière générale, et même, dans certains cas, comme un moyen de séduction²⁶.

De façon plus précise, parmi les 338 femmes connaissant le préservatif²⁷, 46 % (153/338) d'entre elles l'ont cité comme étant le meilleur moyen de protection contre le sida. 12,7 % (43/338) l'ont jugé insuffisant et l'ont associé à l'utilisation de seringues à usage unique, à une limitation de partenaires sexuels ou à une fidélité dans le couple. Avant l'emploi du préservatif, presque 11 % (36/338) des femmes lui ont préféré une réduction du nombre de partenaires sexuels et la fidélité ou la confiance dans le couple et 4 % (13/338) sont convaincues de l'existence d'autres voies de contamination de la maladie (par les excréments du corps : salive, urine, etc., ceci dans les douches, les toilettes, les plats communs, les verres, etc.). Voir tableau VI 2 suivant.

Bien que méconnu, le préservatif est tout de même cité pour son action préventive. Ainsi, des femmes ne connaissent pas le préservatif, mais "ont entendu dire" qu'il protégeait du sida. Ceci pourrait traduire un effet des campagnes de sensibilisation avec une information sur le préservatif qui n'a pas totalement convaincu et conduit à son utilisation. Certes, des craintes subsistent : certaines catégories de femmes rejettent le préservatif de peur que celui-ci reste coincé dans le vagin. Certains journaux s'efforcent d'entretenir ces croyances et condamnent l'emploi du préservatif : "Elles (les capotes) dénaturent les rapports entre l'homme et la femme en soumettant cette dernière à des risques pour sa santé. Beaucoup de femmes racontent que la capote cause "la sécheresse", la frigidité, la perte blanche et tue les propriétés de sécrétions de la muqueuse".²⁸

²⁶ Voir dans le chapitre III la partie concernant le préservatif dans la séduction.

²⁷ Nous rappelons que 66,3 % (224/338) des femmes qui le connaissent ne l'ont jamais utilisé.

²⁸ "Le Saint Esprit en action", Journal mensuel de l'action et l'oeuvre du Saint-Esprit parmi le peuple de Dieu, n° 5, nov. déc. 1993, p. 3.

L'utilisation du préservatif est compromise lorsque les femmes évoquent des incertitudes quant aux voies de transmission du sida : "et puis avec la capote, est-ce que je suis sûre d'être protégée ?". Dans le même sens, on peut lire dans un article intitulé : "capote + sida = la mort", que "le cancer et le sida sont des esprits : pour guérir du sida ou du cancer, il faut détruire le virus. Mais comme le virus vit par l'esprit, c'est donc à l'esprit qu'il faut s'attaquer. (...) La capote ne peut rien contre l'esprit-Sida qui relève du surnaturel (...) Plus on conseille les capotes, plus le mal s'envenime parce que l'esprit sida n'est pas atteint"²⁹.

Plus de 18 % des femmes (93/504) affirment connaître le préservatif, mais ne pas savoir de quelles façons se protéger du sida. Voir tableau VI 2 suivant.

²⁹ "Le Saint-Esprit en action", *ibid.* p. 2-3. L'éditorial de Koffi Tehua affirme que "chaque veillée de prière de l'Eglise Pentecôte à Williamsville, des aveugles, des sourds, des paralytiques, des fous, des lépreux, des sidéens, toutes sortes de malades rendent témoignage de leur guérison". "Le Saint-Esprit en action", *op. cit.* p. 1.

Q 25.1	Non	Oui	TOTAL
Q 43.2			
préservatifs	18	153	171
réduire partenaires sexuels	11	17	28
fidélité à un partenaire	8	15	23
être sûre de son partenaire	2	4	6
abstinence sexuelle	1		1
éviter douches, toilettes communes	1	1	2
utiliser seringues et rasoirs jetables		2	2
décision de Dieu		1	1
pas de baiser	1		1
refuser relation sexuelle avec homosexuels		1	1
s'éloigner du malade		1	1
vérifier sang à l'hôpital		1	1
mettre préservatifs et acheter seringues	1	20	21
fidélité et acheter seringues		3	3
préservatifs et limitation des partenaires		19	19
limiter les partenaires et acheter seringues		3	3
fidélité + préservatifs + seringues jetables		1	1
fidélité à un homme + préservatifs		3	3
non concerné	122	93	215
TOTAL	165	338	503

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau VI 2 : CONNAISSANCE DU PRESERVATIF ET DES MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE SIDA

Croisement : Q 43.2 : Expliquez comment on se protège du sida ? et Q 25.1 : Connaissez-vous le préservatif ?

Certes, la connaissance de la séropositivité, du sida et des moyens de protection augmente avec le niveau d'instruction³⁰, mais ce dernier ne semble pas influencer sur la fréquence d'utilisation du préservatif³¹.

Quel que soit le niveau de connaissance du préservatif et du sida, une catégorie de femmes essaie de se protéger, mais à cause de méconnaissances ou de fausses croyances de la maladie, se protège mal.

D'une manière générale, 38 % des femmes interviewées (192/504)³² reconnaissent avoir modifié une partie de leur comportement depuis la connaissance du sida.

Comme nous le présente la figure VI 1 : Attitudes face au sida, les principaux changements vécus par celles-ci ont un caractère sexuel : 11 % des femmes (soit 55/504) certifient être devenues fidèles à un homme, 6,7 % (34/504) limitent leur nombre de partenaires sexuels et 2,2 % (11/504) utilisent des préservatifs dans leur relation amoureuse. Mais d'autres femmes affirment avoir changé différemment leur comportement : 8,1 % (soit 41/504 femmes) déclarent, d'une façon générale, se "méfier des autres"³³.

Il s'agit d'éviter, dans la mesure du possible, toute approche corporelle. On se méfie de certaines relations interpersonnelles, des contacts que l'on peut avoir directement avec les autres (poignées de mains, accolades, etc.) ou de façon détournée par le truchement d'objets ou d'excrétions corporelles ("il ne faut pas uriner là où un malade du sida a

³⁰ Voir les tris croisés : Q 10.1 et Q 40.2, Q 10.1 et Q 41.1 en annexe dans le tableau A 74, Q 10.1 et Q 43.1 en annexe dans le tableau A 73.

³¹ Voir le croisement des questions 10.1 et 25.2 en annexe dans le tableau A 61. Nous avons vu que c'était justement les second cycle 1 et second cycle 2 qui étaient les plus nombreuses à avoir connu entre 2 et 5 partenaires sexuels (voir tableau A 51 du croisement des questions 10.1 et 17.1 en annexe).

³² Il s'agit surtout de célibataires et de concubines, voir en annexe tableau du croisement des questions 44.1 et 12 en annexe dans le tableau A 85.

³³ Ce sont les réponses les plus fréquentes. De par leur caractère insolite, disparate et parfois unique, les autres n'ont pas pu être retenues. Voir réponses à la question 44.2 en annexe dans le tableau A 71.

uriné", etc.)³⁴. Ceux-ci deviennent intangibles au sens strict du terme. Les mêmes modes de transmission seraient attribués à la tuberculose avec le crachat contaminant du malade. Par la suite, des changements inopérants, consistent à éviter de "saluer les gens dans la rue", de porter des vêtements "brodés" (c'est à dire d'occasion), de "marcher sur l'urine", voire de "respirer le même air qu'un malade du sida" en étant à ses côtés. Nous retrouvons ici toute une idéologie sur le contact qui pourrait se réaliser par un objet, la vue (on se souvient de l'effet pernicieux de la vue du sexe des femmes), par l'ouïe (pouvoir de certains chants rituels), par l'odorat, le langage ou par l'intimité du contact (relations intimes, etc.).

³⁴ A ce sujet, voir E. Vincke, "Liquides sexuels féminins et rapports sociaux en Afrique Centrale", in *Anthropologie et sociétés*, vol. 15, n° 2-3, 1991, p. 167-188.

ATTITUDES FACE AU SIDA

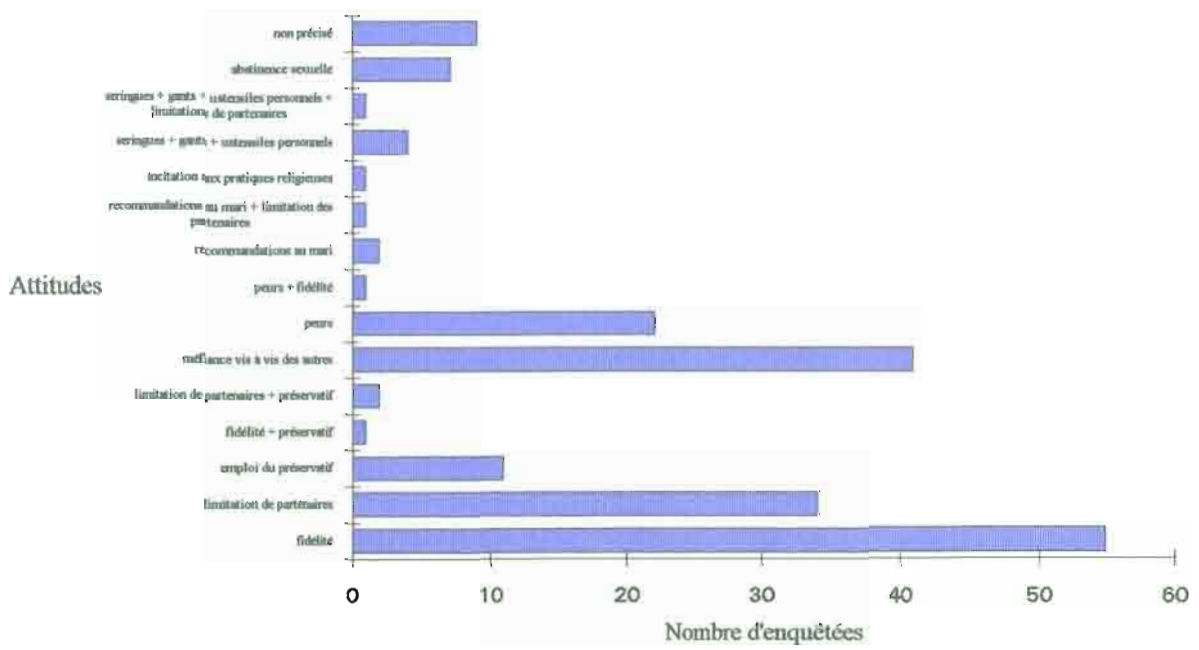


Figure VI.1

Ces modes de transmission rejoignent certaines théories recueillies sur le corps et le pouvoir de ses sécrétions³⁵. La guérison est ainsi espérée sous condition de parvenir à transmettre le mal par un contage (la salive, l'urine, le port d'un objet, etc.).

2.1. Deux modèles étiologiques de la maladie

Il est patent que l'explication occidentale de l'épidémie suscite bien des questions auxquelles on ne peut répondre. Les particularités de la maladie (ses voies de transmission par le sang, le lait, le sperme et les sécrétions vaginales auxquelles sont rattachées toute une symbolique sur la vie³⁶), constituent un terrain favorable au repliement des individus sur des valeurs et des croyances traditionnelles qui, elles, détiennent tout un panel d'explications et donnent un sens à la maladie. Face à des problèmes financiers ou (et) lorsque la médecine moderne est impuissante, on se retourne plus rapidement vers les soins du guérisseur ou du devin.

Comme le souligne D. Bonnet : "le devin répond à toute demande qu'elle concerne ou non la maladie ; le guérisseur, lui, ne répond qu'à une demande d'ordre de santé. Mais tous deux, encore une fois, se rattachent au même système symbolique de la société"³⁷.

Les rêves avec les songes à valeur de présage auraient une large influence sur le discours des guérisseurs et devins. Les "esprits ou les ancêtres" les visiteraient durant la nuit, les conseilleraient et les avertiraient notamment de certaines prohibitions.

³⁵ Voir Ngubane H. *Body and Mind in Zulu Medecine*. Londres : Academic OPress. 1976. Prins. G. "Disease at the Crossroads : Towards a history of Therapeutics in Bulozzi Since 1876", *social Science and medecine*, 13 B, 4 : 285 - 315.

³⁶ "l'image de la mort annoncée est véhiculée par ce qui est normalement l'image de la vie : le sang, support du souffle vital, le lait nourricier, le sperme, agent mâle de la reproduction". F. Héritier-Augé, "Ce mal invisible et sournois", *op. cit.* p. 152.

³⁷ D. Bonnet, "Corps biologique, corps social", *Procréation et maladies de l'enfant en pays Mossi*, n° 110, Paris, Ed. de L'ORSTOM, 1988, p. 84.

Les itinéraires thérapeutiques sont largement diversifiés avec des passages et des retours répétés chez le médecin "moderne", le guérisseur ou le devin. Mais tout porte à croire que l'on a de plus en plus recours à ces médecines traditionnelles aux dépens des fréquentations dans les formations sanitaires. A bien des égards, ces "médecines parallèles" privilégient ce qui ne l'est pas par la biomédecine. Offrant plus de facilités dans les modes de paiement, elles redonnent surtout des lueurs d'espoir aux malades avec une véritable prise en charge, une promesse d'amélioration et parfois même de guérison. Interprétant l'origine du sida en termes d'harmonie de l'homme avec son environnement ou de déséquilibre social ou relationnel du malade, elles conduisent le sidéen à avoir d'autres représentations de l'étiologie de sa maladie. Juguler la maladie consiste alors, fréquemment, à avoir une attitude réparatrice face à une cause venant de l'extérieur. Mais la maladie ne semble pas avoir systématiquement une explication sociale. D'autres relient les souffrances à une toute autre cause (déséquilibre interne chez l'individu, etc.).

En ce sens, le sida est un révélateur social. Comme le souligne J. P. Dozon : "Le succès des médecines traditionnelles et néo-traditionnelles est à la mesure de la crise des systèmes de santé et plus globalement de la crise des Etats africains. Il s'apparente, à certains égards, à ces secteurs d'économie informelle ou souterraine qui mettent en évidence tout aussi bien les crises étatiques que le pragmatisme dont font preuve les populations africaines pour tenter vaille que vaille de s'en sortir, que ce soit sur le plan strictement matériel, ou sur celui de recherches de prises en charge et de quête de sens"³⁸

Récusant, souvent, le préservatif, les guérisseurs administrent des remèdes à base de plantes médicinales, tandis que sont données des bénédictions par les divers mouvements religieux face à ce qu'ils considèrent comme un châtimeur divin. Dans ce dernier cas, la maladie est décrite comme un avertissement qui rappelle à l'ordre (ce peut-être un retour à

³⁸ J.P. Dozon, "Médecines traditionnelles et sida, Les modalités de sa prise en charge par un tradipraticien ivoirien", p. 239-250, in Actes de l'atelier : Les sciences sociales face au sida, cas africains autour de l'exemple ivoirien, Bingerville (Côte d'Ivoire), 15, 16 et 17 mars 1993, GIDIS-CI, ORSTOM, Centre ORSTOM Petit Bassam, p. 240.

des valeurs traditionnelles : contre l'avortement ou la contraception, pour la fidélité, etc.), suite à une infraction commise.

Les divers modèles explicatifs de la maladie propres aux tradipraticiens³⁹ de toute sorte ne semblent pas foncièrement dissocier l'étiologie du sida de celle des autres maladies sexuelles. On retrouve les mêmes processus de mises en accusation. On s'efforce tant bien que mal de "donner un sens à l'événement", expression que nous empruntons à F. Héritier Augé⁴⁰.

De même, du côté des représentations propres aux individus sains ou pas, le sida "gagne" ou "attrape" l'individu aussi facilement que l'individu "gagne" le sida, et ceci comme pour les autres M.S.T.

Le verbe "gagner" indique que l'état physique de la personne subit une action extérieure, que ce soit lors d'un bafouage de règles sociales ou de la rencontre d'un partenaire sexuel dangereux. Autant de circonstances où le hasard ou autres forces (divine, surnaturelle, etc.) sont omniprésentes et rappellent les lois souvent cruelles et non maîtrisables du risque à travers le jeu, où dans ce cas c'est précisément la vie qui est mise.

On est, en quelque sorte, victime de la maladie, mais on peut aussi agir de façon à l'être. C'est le cas lorsqu'un individu peut parfaitement éviter une maladie dont l'origine est située à l'extérieur, telle qu'une transgression d'un interdit (cas des Baoulés).

De façon plus précise, la maladie revêt un caractère endogène comme exogène. Ceci selon la définition donnée par C. Herzlich : "Dans le premier cas, la maladie est endogène à l'homme, "en germe" chez l'individu ; les idées de terrain, d'hérédité, de dispositions sont alors les concepts-clés. Dans le second, elle est exogène : l'homme est naturellement

³⁹ Nous tenons à préciser que nous avons rencontré seulement deux guérisseurs et que cette constatation repose, avant tout, sur les dires des femmes fréquentant les guérisseurs.

⁴⁰ F. Héritier-Augé, "Ce mal invisible et sournois", op. cit., p. 149.

sain, la maladie est due à l'action d'une volonté mauvaise, d'un démon ou d'un sorcier, d'éléments nocifs, de miasmes provenant du sol ou encore de microbes par exemple⁴¹.

2.1.1. Le modèle endogène de la maladie

Dans le premier cas, le modèle endogène apparaît comme une capacité non maîtrisable à résister à la maladie avec une prédisposition physique, relevant de l'organisme, du tempérament, d'une force intérieure, parfois de l'hérédité, etc. De la sorte, un certain pouvoir propre à l'individu interviendrait dans ce processus et certains seraient plus résistants aux attaques extérieures : "Si tu fais l'amour avec un sidéen et que tu es la plus forte, la maladie va pas te gagner !". Il est bien question d'une force intérieure qui ne correspond pas toujours, loin s'en faut, aux notions de patrimoine génétique ou encore à celle de type astral (signes zodiacaux). Bien que l'individu soit considéré comme "participant" à l'apparition de sa maladie, tout pousse à croire qu'il ne contrôle pas cette intervention. Il s'agit d'aptitudes physiques (un sang "pur", un sang "fort", une force de l'être, etc.), plus que morales. L'individu les détiendrait sans pouvoir les créer⁴². Sous cet angle, le malade ne se sentirait pas responsable de l'inexistence de capacités endogènes.

Or, certains considèrent que l'on "attrape le sida si le virus est faible, si le virus est fort, tu peux résister à la maladie. La personne qui est morte du sida a eu le virus le plus faible, car la copine qui lui a donné est vivante, donc elle avait le virus fort. Dans ce cas, tu vas manger mais tu maigris, tout ce que tu manges ça ne devient plus sang, tu deviens sec, ce que tu manges ressort tout de suite, etc."

⁴¹ C. Herzlich, "Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale", op. cit., p. 33.

⁴² De ce point de vue, ce ne serait pas les diverses représentations de l'individu qui créeraient la maladie. F. Laplantine écrit que "Pour y parvenir, (à ce qu'il compare aussi à un conflit intrapsychique) les sociétés doivent d'abord accepter la notion même d'individu. Et lorsqu'elles l'acceptent, une difficulté de taille subsiste : la reconnaissance qu'une partie de soi-même, voire son individualité propre, soit susceptible à ce point de se nuire." F. Laplantine, "Anthropologie de la maladie," Etude ethnologique des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine, Paris, Payot, 1993, p. 105.

L'intérêt de cette représentation réside dans son interprétation de la maladie en fonction de la compréhension de messages de prévention. Il s'ensuit l'emploi de vocabulaire scientifique tel que "virus", ou l'idée qu'une personne peut résister à la maladie tout en étant contaminante : "la copine qui lui a donné est vivante". Le conflit entre "virus fort et faible" pourrait être comparé au rapport habituellement établi entre "sang fort et sang faible", au cours duquel seul le sang fort se transmettrait. Ceci rejoint certaines notions traditionnelles selon lesquelles les individus seraient inégaux face à la maladie selon leurs capacités endogènes ou le hasard des rapports en jeu (croisement de "virus fort et virus faible", de "forces de sang", etc.). Ceci peut être replacé dans toute une série de catégories symboliques opposées : sang (humide)/sec, chaud/froid, vie/mort, etc., qui rejoint toute une "logique de l'identique et du différent", soulignée par F. Héritier⁴³. Enfin, cet exemple semble accorder au "sang fort" non seulement un pouvoir contaminant, mais également une certaine immunité face au sida.

C'est précisément une aptitude à résister à la maladie qui peut être innée (sans pour autant être systématiquement perçue comme héréditaire), passagère, et parfois aussi reliée à un équilibre de l'homme avec son environnement. Ainsi, les perturbations sociales vécues par un individu (caractère exogène) peuvent accompagner ses déficiences internes (caractère endogène). Les modalités de causalité peuvent se combiner. On pense que le fait de transgresser des lois sociales peut à court ou à long terme diminuer le potentiel interne de résistance d'un individu à la maladie. Etiologie exogène et étiologie endogène ne sont pas nécessairement dichotomiques. La première peut être considérée comme moins "naturelle"⁴⁴ que la seconde. De là, deux types de soins seront administrés : un remède social (aveux, pardons, etc.) et végétal (diverses mixtures afin de soulager le corps).

⁴³ F. Héritier, "Symbolique de l'inceste et de sa prohibition", in *La fonction symbolique : essais d'anthropologie*, réunis par M. Izard et P. Smith, Paris, Gallimard, 1979.

⁴⁴ Terme que nous empruntons à M. Augé dans : "Ordre biologique, ordre social ; la maladie forme élémentaire de l'évènement", in *Le sens du mal, Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, M. Augé, C. Herzlich, *Ordres sociaux*, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984.

En exemple, nous avons retenu les explications d'Aké, un Ebrié âgé de 21 ans : "Ici à Abidjan, tu ne dois pas sortir avec une fille plus âgée. Bien sûr, si tu la sors, les gens vont se moquer ou ils vont dire que c'est le petit qui sort avec la grande fille là, ça peut être bon pour toi. Mais ça peut te rendre malade aussi. Si tu fais l'amour avec une femme plus âgée, d'accord elle suce ton énergie mais ton sang aussi. Elle te pompe le sang et tu parais plus vieux. Une fois, je suis sorti avec une fille de 24 ans (j'en avais 20), j'étais trop faible ! Elle gâtait mon sang, j'étais malade. J'ai dû tout arrêter".

Nous avons ici l'idée que le sperme pourrait être l'avatar du sang. Ceci dans le sens où l'on associe au sang comme au sperme une notion de chaleur⁴⁵, un pouvoir de formation et de (maintien en) vie : croyance en la nécessité de rapports sexuels pendant la grossesse pour le développement du fœtus (celui-ci aurait besoin du sang menstruel de sa mère comme celui, sous la forme du sperme, de son père⁴⁶), en un effet bénéfique du sperme pour la beauté, la santé de la femme et la lutte contre sa stérilité. "Trop donner son sperme" serait ressenti comme un affaiblissement physique, une perte de chaleur, de sang, donc de vie. Dans le même sens, il serait néfaste pour une jeune fille non pubère d'avoir un rapport sexuel : "si elle dit vite, on la soigne, elle ne meurt pas. Si elle meurt, ses cheveux tombent et elle enfle, on sait qu'elle a connu garçon car une fois morte, le sperme sort par le nez". Cette croyance pourrait reposer sur un excès de chaleur provoqué par le contact du sperme chez une fille non réglée, c'est à dire qui renferme beaucoup de sang (c'est à dire de chaleur).

⁴⁵ Ceci est à replacer au sein d'une série de connotations sur le chaud, le froid, le sec et l'humide et sur leurs mises en relations. Cf F. Héritier, "Fécondité et stérilité : la traduction de ces notions dans le champ idéologique au stade présocratique", in Evelyne Sullerot, éd., *Le fait féminin*, Paris, Fayard, 1978.

⁴⁶ Cette croyance est largement répandue. Voir par exemple, le cas des Baruyas. M. Godelier "la production des Grands Hommes". *Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle Guinée*, Fayard, 1982.

2.1.2. Le modèle exogène de la maladie

En ce qui concerne le modèle exogène, ce peut être le manquement à un devoir conjugal, une promesse d'offrande non respectée ou une offense à une force surnaturelle, un génie ou un ancêtre. La maladie (nous dépassons ici le seul cadre des maladies sexuelles) est ainsi vécue comme une punition ou une sanction divine ou profane. Ce peut être le signe d'une agression, celle du sorcier ou des autres. L'autre, celui par qui le mal arrive, peut délibérément agir ou bien porter le mal en lui, malgré lui. Ceci parfois juste par sa présence. On renvoie alors l'agresseur à son milieu d'origine (monde des esprits, sociétés d'appartenance, etc.). Dans le même sens, on dit que l'on peut être sorcier, faire le mal, sans le savoir.

Par ailleurs, la sanction divine peut être à l'origine de l'agression de l'autre : "une rivale agresse une épouse mais si elle l'agresse, ce n'est pas pour rien, c'est sûrement Dieu qui l'a voulu". Le malheur peut provenir d'une infraction non présumée (cas d'incestes ignorés, de relations intimes avec un homme marié ou concubin et que l'on croyait célibataire, etc.) et transformer le malade en victime. Aucune indulgence ou répit n'est accordé, nul n'est censé ignorer la règle. La maladie survient tel un automatisme, sans compassion ni mise en garde. "Il n'y a pas là de sentiment de culpabilité ni de règle morale. C'est une application quasi mécanique d'un principe de transfert et de causalité"⁴⁷.

En outre, le sida est également perçu comme le signe d'une infraction à certaines règles socialement sanctionnées. Il importe, dès lors, de respecter rigoureusement un nombre de codes sociaux régissant les comportements, notamment sexuels, sous peine de danger. La maladie surviendrait ainsi à la suite de rapports sexuels non autorisés, que ce soit à cause d'un interdit pesant sur le lieu, le moment ou le partenaire sexuel : en brousse (offense à la terre), au cours de l'allaitement ou avec des hommes sexuellement interdits (amant,

⁴⁷ F. Héritier-Augé, "Ce mal invisible et sournois", op. cit., p. 150.

homme de même famille, etc.). Ainsi, à supposer qu'une des règles de la fidélité conjugale soit brisée avec un adultère de l'épouse, s'ensuit automatiquement la maladie, voire la mort de l'époux ou de ses enfants⁴⁸.

D'une façon plus générale, F. Laplantine souligne que le Baoulé "impute à celui qui tombe malade, la responsabilité d'une action commise par n'importe quel individu appartenant à son lignage"⁴⁹. L'origine du sida chez les individus peut être définie à partir de relation sexuelle avec des personnes véhiculant un problème endogène ("tu peux attraper le sida si tu fais l'amour avec un homme qui a un mauvais sang") ou ayant commis une infraction sociale ("il ne faut pas gazer avec un homme qui ne respecte pas la coutume, sans ça c'est le sida qui t'attend !"). Le malheur pouvant ne pas systématiquement se transmettre par la relation sexuelle : "tu peux très bien ne pas coucher avec ton mari et avoir le sida à cause de ses erreurs, juste en partageant la même natte ou en l'aidant dans ses problèmes". Dans ce cas, la maladie est pensée comme le résultat d'une sanction infligée à son partenaire sexuel. On devient alors une victime des transgressions de l'autre. Mais ce qui est remarquable dans cet exemple, c'est l'idée d'un début de chaîne sexuelle.

Force ici est de constater que chaque élément propre au système d'interprétation de la maladie est repris selon les informations extérieures (divulgation de messages sur la transmission d'un individu à l'autre, etc.) mais les mêmes causes antérieures de la maladie sont déplacées sur le partenaire sexuel : "si je suis malade et que ce n'est pas à cause de moi mais que c'est la faute de mon gars qui m'a donné ça, ça veut dire qu'il a mal agi et que Dieu l'a puni". La question devient alors : Pourquoi lui ? Qui ou quoi est à l'origine

⁴⁸ Manoeuvre inverse : avec l'utilisation de divers fétiches, un mari peut "gbasser" sa femme et "atteindre" l'amant de son épouse, parfois même sans que celle-ci sans aperçoive. Mais il s'agit, ici, d'une action délibérée de l'époux tandis que dans le premier cas seule la non-reconnaissance sociale de l'action menaçait le mari.

⁴⁹ F. Laplantine, "Maladies mentales et thérapies traditionnelles en Afrique Noire", Paris, Ed. Delarge, 1976, p. 92.

de sa maladie ? Pour cette raison, certaines enquêtées déclaraient avoir redoublé d'attention pour le comportement, souvent autre que sexuel, de leur partenaire sexuel.

Chose difficilement réalisable, bon nombre de femmes tentent de réagir autrement. Loin d'être fatalistes et résignées, elles tentent de se protéger et ceci, la plupart du temps, à l'insu de leurs partenaires sexuels. Nombreuses sont celles à la recherche d'une sorte de "préservatif" féminin, qui les dispenserait d'une approbation de l'homme. Cette dernière étant dans la majorité des cas, perçue comme impossible à obtenir : "les hommes reprochent au préservatif une diminution du plaisir, ils disent tout le temps que c'est pas doux !" Considérant les hommes comme imperméables aux risques de contamination, les femmes souhaiteraient un moyen de protection directement contrôlé par elles et qui leur éviterait toute négociation de relations sexuelles à moindre risque. L'idéal étant de disposer d'un préservatif indécélable : "l'homme ne doit pas sentir le goût". Mais les femmes ont le sentiment que rien n'est fait dans ce sens et que seul l'homme est socialement jugé responsable et capable de décider. Non résignées, elles recherchent une contraception protectrice et de ce fait passent outre les contraintes de systèmes familiaux privilégiant la procréation.

Le "médicament indigénat" est généralement le seul moyen contraceptif et préventif dont elles disposent. Celui-ci les intéresse pour son moindre coût et son caractère insoupçonnable. Mais il maintient et répond, le plus souvent, à tout un système de fausses représentations du corps⁵⁰ et des causes de son fonctionnement ou dysfonctionnement.

Cette perception erronée du corps rejoint celle de la procréation, de la maladie et des moyens de s'en préserver. Toute une série de conceptions anatomiques et physiologiques particulières se répercutent sur celles du "mal", de son cheminement, de sa localisation et

⁵⁰ Nous ne connaissons pas, de façon précise, les méconnaissances du corps. Nous supposons toutefois que celles-ci pourraient se rapprocher des confusions chez les femmes de l'archipel de Vanuatu au sujet des organes internes relevées par A. Walter : "Une femme nous déclara que l'enfant se développait dans le *tinemet* (première portion intestinale) de sa mère. On sait que les fonctions intestinales et gestatives sont séparées, mais l'image que l'on a des organes responsables de ces fonctions est floue et imprécise." A. Walter, "Images corporelles à travers le vocabulaire anatomique des Surimarani (Centre Pentecôte)", in *Journal de la Société des Océanistes*, n° 84, 1987, p. 13.

de sa stratégie de destruction et, par voie de conséquence, déterminent les choix préventifs et/ou contraceptifs⁵¹ : "Pour moi, si tu veux faire passer une grossesse, tu vas te purger (voie rectale) avec l'indigénat pour que médicament aille devant (dans le vagin), là ça va te protéger aussi du sida ! Tu fais ça de temps en temps ou après un rapport. Il faut se dépêcher avant que la maladie ne puisse se retourner. Indigénat là, ça va tout te nettoyer, Bobo douman (maux de ventre), tout ça, c'est plus fort ! Tu peux boire aussi une gbasse façon qui va te faire passer la grossesse mais pour sida là, ça sera plus difficile, il faudra plus de temps, peut-être que ça va marcher, c'est pas sûr !".

Par ailleurs, diverses interprétations erronées sur l'évolution et les étapes de la maladie sont faites à partir d'une certaine image du corps et de ses manifestations. Certaines modifications corporelles (reprise de poids, sensation de bien-être, disparition de boutons, etc.) alimentent des croyances sur la disparition totale de la maladie et/ou sur le fait de ne plus pouvoir transmettre la maladie : "Après visite chez le guérisseur, ça allait mieux, il mangeait bien et son corps n'était plus fatigué, il était bien en forme, on a dit même qu'il était guéri du sida, alors il est retourné avec sa femme et tout est redevenu comme avant". L'attrait pour le médicament indigénat correspond bien à une mise en valeur (notamment à travers la presse locale) de la médecine traditionnelle face à l'impuissance de la médecine moderne. La première bénéficiant actuellement de l'inefficacité de la seconde en ce qui concerne le traitement du sida et l'impossibilité de stopper la contamination entre partenaires. La plupart des femmes citent la mort récente du guérisseur ghanéen Drobo II⁵² avec ses "secrets de guérison" du sida. On peut régulièrement lire des articles sur le pouvoir de certains thérapeutes traditionnels⁵³, où il est souvent question de démontrer à l'occident le pouvoir africain.

⁵¹ Voir la partie précédente sur la gbasse ou les philtres d'amour.

⁵² Dernièrement un livre parut : "Drobo II, l'homme qui avait vaincu le sida, un destin assassiné". Ladjji Sidibé, Ed. Fraternité Matin, Abidjan, 1993.

⁵³ Voir, par exemple, l'article paru dans la presse ivoirienne sur le guérisseur ghanéen : Nana Kofi Drobo II. "L'essentiel est de savoir et surtout de comprendre, dans cette grande bataille anti-sida que l'Afrique, pour une fois, a son mot à dire." Fraternité Matin, Le Ghana aujourd'hui. Les sidéens de Nana Kofi Drobo II. "Nous avons confiance", mercredi 6 février 1991, 27e année, N°7902, p. 13.

En dehors des fréquentations chez les divers praticiens traditionnels, on tente de modifier son comportement. Au delà des critères physiques du partenaire sexuel, on prend davantage en compte certaines de ses qualités morales.

On se méfie des "coureurs de jupons", des "gazeurs" ou des "baratineurs" et on leur préfère des hommes "sérieux et timides qui ont l'air fidèle". On s'efforce de "sortir avec un copain que l'on connaît", c'est à dire quelqu'un du quartier ou de la rue mais surtout pas un étranger dont on ne sait rien. Lorsqu'on tient compte du passé sexuel des hommes, on se retourne vers ceux que l'on "connaît le plus", c'est à dire ses ex-partenaires sexuels : "je peux retourner avec lui puisque je suis toujours en vie après avoir couché avec lui, ça veut dire qu'il n'a pas eu beaucoup de filles". Déclarer par exemple, "faire attention" signifie alors maintes choses comme "je breacke (séduit) d'anciens copains ou je connais mon partenaire" (sous entendu : "j'ai déjà eu des relations sexuelles avec"). Evidemment, le risque apparaît nul, lorsqu'on ignore les aventures sexuelles de son ex-partenaire ou lorsqu'on les sous-estime.

Certaines justifient leur prises de position contre la polygamie du fait de l'existence du sida : "chaque femme doit avoir son mari, parce que si la femme est mariée avec un polygame, elle ne sera de toute façon jamais satisfaite et elle ira chercher d'autres hommes qui la satisferont. C'est comme ça, pour pas gagner sida, on doit arrêter polygamie des hommes !"

2.2. Notion d'hygiène et sida

On "étudie" l'hygiène du partenaire sexuel. L'habillement et la coiffure (c'est à dire leur propreté et leur renouvellement) exprimeraient des conduites exemplaires du corps. L'hygiène aurait un double intérêt en étant un moyen d'action pour éviter la maladie et d'interprétation pour l'absence de maladie. D'un point de vue individuel, avoir une bonne hygiène corporelle permet de se sentir à l'abri du sida ("après un rapport, je me lave bien

pour ne pas tomber malade") et, d'un point de vue collectif, la propreté ne serait que l'expression d'une bonne santé ("j'aime les hommes propres, bien sur eux, la maladie n'aime que la saleté, depuis le sida je surveille ça chez les hommes" ou "depuis sida, je séduis encore plus avec mon corps, je le présente bien propre, je fais plus attention à ça !"). Cette dernière remarque reposerait, en partie, sur le fait que les gens malades seraient contraints de négliger, en quelque sorte, leur apparence corporelle : "Si un homme est malade, s'il a le sida ou le palu, il sera trop fatigué pour se laver, se brosser, il aura froid, il ne voudra même pas toucher l'eau glacée". Ici interviennent également les notions de corps froid et chaud, la maladie étant peut-être ressentie à travers des excès de refroidissement du corps. Mais "ne pas se laver" pourrait également prendre le sens d'un manquement à la règle. La propreté, assimilée à une série de conduites émanant de la norme sociale, pourrait prendre la forme d'un modèle exogène à respecter sous peine de retombées maléfiques.

Ceci rejoint toutes les notions d'impureté et de transgression d'interdit (rapport sexuel pendant les règles des femmes, pratique de l'adultère, etc.), dont le signifiant visible pourrait être la maladie, voire le sida.

Un répertoire de causes possibles oriente de nombreux actes expiatoires (pénitences, sacrifices, aveux publics, etc.), allant parfois jusqu'à des rituels de purification. Parmi eux, nous l'avons vu, il s'agit de transmettre l'objet souillé (par le contact du malade) d'un individu à un autre et parfois, de cette façon, espérer neutraliser le mal sans qu'il y ait d'incidences pernicieuses (évidemment nous voyons ici le danger que peut représenter cet acte vis-à-vis de la dissémination du sida). La purification peut consister dans le transfert de l'impureté à un objet sacré (imposition de la croix chrétienne, etc.) ou à un animal (qui sera dès lors mis à mort). On peut également écarter la souillure par frottement ou lavage. Ce peut être un antidote, comme un acte de purification avant une conduite répréhensible, avec le recours à des aspersion et des ablutions d'eau ou l'application d'autres détersifs sur le corps. Le corps, fréquemment mis à contribution

dans les rites, permettrait de façon symbolique de rétablir l'ordre social : "Les rites incarnent la forme des relations sociales et, en donnant une expression visible à ces relations, ils permettent aux hommes de connaître leur propre société. Les rites agissent sur le corps politique par le moyen terme symbolique du corps physique⁵⁴".

Certes, les visions religieuses sont à l'origine de nombreuses prescriptions rituelles hygiéniques ou alimentaires, qui ont souvent été décrites comme un frein à la dissémination de certaines maladies contagieuses ou non. Citons l'interdiction du porc chez les juifs et les musulmans.

La représentation de la maladie peut ne correspondre en aucun cas à celle véhiculée dans les messages de prévention. Les reconstructions étiologiques et thérapeutiques du sida peuvent ainsi rendre inefficaces les mises en garde des pouvoirs publics. Ces dernières paraissent inadaptées et inefficaces ; la peur incite la population à adopter d'autres moyens de prévention.

⁵⁴ M. Douglas, "De la souillure", études sur la notion de pollution et de tabou, Paris, La Découverte, 1992, p. 143.

B. CONSEQUENCES SUR LA PREVENTION

A ce niveau, il apparaît primordial de concevoir des campagnes d'information et de sensibilisation. Les innombrables actions féminines en matière de confection de produits "indigénats", aphrodisiaques, contraceptifs, abortifs ou préventifs des M.S.T en général (souvent décrits comme contraignants, douloureux et non admis par les hommes) doivent être prises en compte dans la recherche de la prévention du sida. De même, les fausses représentations du corps et de son fonctionnement, déterminantes pour les représentations de la maladie et des moyens de l'éviter, doivent conduire à l'élaboration de messages didactiques. Ceux-ci doivent être élaborés dans un langage simple et précis. Le vocabulaire employé pourrait être un mélange de mots français, dioulas, "nouchis" ou "zoglous⁵⁵".

Une révision des perceptions locales de la population s'impose dans les P.M.I, cliniques et dispensaires, dans les divers foyers féminins et centres sociaux, mais également sur les marchés et tout autre lieu public où les femmes peuvent être aisément contactées. Ces rencontres doivent leur permettre de s'exprimer librement et sans crainte. De nombreuses questions demeurent inavouées par peur du mépris des autres. Nous avons constaté, qu'une fois informées sur leurs croyances et leurs pratiques erronées et dangereuses, les femmes tendent à réorienter leurs comportements. De nombreuses enquêtées imploraient des solutions appropriées. Il importe, pour cela, de tenir compte du contexte de développement du sida à Abidjan c'est à dire dans un environnement économique défavorable, avec de nouvelles conceptions de la sexualité, de l'organisation familiale et des rapports hommes-femmes.

⁵⁵ Nous rappelons que le langage "nouchi" ou "zoglou" correspond au "sabir" relevé par L. Duponchel, Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien, op. cit. p. 16.

Les solutions culturellement appropriées doivent également tenir compte de la position des individus et plus précisément de leur force.

Le fait d'informer les hommes et les femmes, ensemble (dans des "causeries" ou autres réunions habituellement appréciées), pourrait permettre de reconsidérer leurs rôles respectifs (de plus, les influences néfastes de ces rôles sur le comportement pourraient être amoindris en étant abordés, très tôt, au cours d'une éducation sexuelle scolaire par exemple). En effet, modifier des comportements sexuels et/ou amoureux apparaît extrêmement difficile lorsque les conduites proposées ne trouvent pas de support dans les normes sociales. De plus, il ne faut pas négliger le soutien que peut représenter le réseau social d'une manière générale. L'entourage (rencontres dans les loisirs, travail, etc.) peut ainsi inciter à la prudence et à l'imposition du préservatif.

En dehors du niveau de connaissance de la maladie, il est évident que les populations doivent se sentir "interpellées" par les diverses campagnes de sensibilisation. Les "prostituées" occasionnelles entretenant de nombreuses liaisons sexuelles en échange de cadeaux" (soit des biens matériels tels que des pagnes ou des bijoux), ou parfois même d'argent, ne considéreront pas leurs relations (tout comme leurs partenaires) comme une forme de prostitution. Par conséquent, il s'agira de savoir comment les désigner dans les messages de prévention destinés aux prostituées, en général.

Divers moyens pourraient être déployés pour sensibiliser la population féminine. Citons les modèles de coiffure, de maquillage, de couture ou encore les pagnes qui font l'objet de diverses dénominations. Parfois uniquement évocateurs (exemple du dernier pagne nommé "sida", lors des premiers discours officiels sur la maladie), ils véhiculent également des messages de séduction, des points de vue, voire de véritables mises en garde qui pourraient être utilisées⁵⁶. Le pagne "tu sors, je sors" (celui-ci représente deux oiseaux s'échappant d'une cage) pourrait être légèrement modifié (ceci en veillant à ne pas altérer

⁵⁶ Voir C. Ginoux-Pouyaud, "Le pagne africain comme véhicule de sensibilisation préventive", VIII^{ème} Conférence Internationale sur le Sida en Afrique et VIII^{ème} Conférence africaine sur les M.S.T, Marrakech, 12-16 décembre 1993.

la beauté du pagne, c'est à dire à ne pas changer les couleurs et la texture mais en ajoutant un tout petit détail). Ainsi, de façon très discrète, nous pourrions dessiner deux préservatifs dans les becs des oiseaux et tenter de divulguer un sous titre : "tu sors, je sors, mais couverts !". Une étude de marché préalable s'imposerait, certes, afin de s'assurer de l'impact du message.

Une fois averties et sensibilisées, les femmes modifient parfois leurs comportements.

Nous avons relevé une volonté très forte de réagir lorsque était mentionnée la menace éventuelle du sida sur la vie de leurs enfants. Mais rentre en ligne de compte le coût que représente la poursuite ou la rupture éventuelle de la relation sexuelle. La "soumission" dans la relation relève avant tout d'un investissement et d'une dépendance affective et/ou financière.

Un constat est fait, le fait de connaître l'existence du sida ne conduit pas, loin s'en faut, systématiquement aux comportements de prévention recherchés par les professionnels de santé. La corrélation souvent admise entre le niveau d'information et le niveau d'instruction semble mise en doute. Il nous a paru que ce sont justement les femmes scolarisées qui avaient des comportements réputés dangereux (relations simultanées et séquentielles), une connaissance du sida et un recours à "l'indigénat" comme moyen de protection.

Ceci souligne le problème de sens que peut recouvrir d'une part une attitude nuisible à la santé d'un individu et d'autre part le système de prévention adéquat.

Tout individu peut avoir conscience de vivre pleinement un comportement de prévention tout en ayant recours au "médicament indigénat" ou à une institution divinatoire. Certaines femmes soucieuses de leur prévention vis-à-vis du sida ne se sentent en aucun cas concernées par le risque de transmission du sida parce qu'elles estiment remplir ce qu'elles considèrent comme leurs obligations sociales ou autres.

Ceci relève d'une certaine logique de prévention propre à tout un système de représentation dont il faut absolument tenir compte.

CONCLUSION GENERALE

Commerçantes, couturières, infirmières, institutrices ou encore anciennes villageoises ou citadines de longue date montrent, à Marcory et Koumassi, des trajectoires sexuelles et amoureuses multiples et extrêmement variées dans leurs contenus et leurs déterminants. Parmi eux, il est notamment question d'une évolution des normes et des modèles de référence.

La ville contribue à la prise en charge de l'éducation des enfants, dans le sens où elle diffuse de nouveaux modèles sociaux. Autrefois avertis sous forme de proverbes ou par l'intermédiaire des chants des griots, les individus reçoivent aujourd'hui différemment toutes sortes d'influences, plus ou moins occidentales, qui les orientent dans leurs choix, leurs jugements et leurs conduites. Même si les chansons ou les dictons sont toujours à l'ordre du jour, ils ne paraissent devoir leur succès ou leur pérennité qu'à leur propriété d'adaptation au milieu urbain. Conseils ou prudences, avertissements ou mises en garde, ils ne semblent avant tout appréciés que pour leurs facultés à répondre aux nouvelles situations. Derniers arrivés ou natifs d'Abidjan, tous y puisent des solutions à leurs problèmes et ceux-ci ne sont pas des moindres. Située à un croisement multiculturel et multiethnique, la vie urbaine exige des réponses autres que celles traditionnellement formées. Apprendre à vivre dans un appartement ou dans une baraque en bois d'un quartier spontané, fréquenter l'école, s'adapter aux rythmes du travail urbain, sont autant de changements auxquels il faut se plier.

La sexualité, autrefois modelée par tout un système proposant, voire imposant, divers statuts selon chaque période de la vie, subit l'influence urbaine. Moins contrôlée, elle est passée du domaine collectif à une prise en charge individuelle. Ceci dans le choix du conjoint et des partenaires sexuels, tout comme dans leur nombre. L'influence parentale ou familiale jadis capitale est désormais facultative ou consultative. La sexualité, devenue une affaire de couple, d'hommes et de femmes, s'est largement libérée de toutes considérations lignagères.

Même si le mariage est toujours considéré comme une étape primordiale dans la vie d'une femme, il n'est plus perçu comme un transfert de richesses, mais comme le prolongement d'une relation interpersonnelle basée sur des sentiments intenses et réciproques. D'autres facteurs interviennent dans le rapprochement des individus tels que l'amour, l'attirance physique ou ce que l'on considère comme la "chance" ou la décision de Dieu. En ce sens, on peut retenir une individualisation des comportements, tour à tour définie comme un abandon ou un dénigrement des valeurs ancestrales par la famille ou le groupe.

Souvent après des expériences de vie commune, la relation en couple est le plus souvent officialisée par des rites coutumiers, même si ceux-ci tendent à s'appauvrir (virginité pré-nuptiale non respectée, diminution et caractère symbolique de la dot, etc.). Malgré l'intérêt que les femmes lui portent, peu de mariages sont encore célébrés sous le code civil mis en place en 1964. Il est vrai que celui-ci leur reconnaît des droits quasi identiques à ceux des hommes et par conséquent tend à abolir les privilèges masculins. D'une manière générale, il semble que de nouvelles exigences de qualité chez le futur époux, l'augmentation de la durée des études associée au désir de se marier sous un contrat civil, peuvent expliquer un recul sensible de l'âge au mariage ou un nombre croissant de femmes célibataires à Abidjan.

Même si le célibat est encore largement perçu comme anémique, nombreuses sont celles qui restent célibataires parfois même jusqu'à un âge considéré comme très tardif. Certes, plus que son existence, c'est l'importance du phénomène qui interpelle. Provoquant des réactions de stupeur, de curiosité ou de compassion, on tente, et ce surtout à travers les médias, d'expliquer ces conduites "anormales". Chose difficile lorsque l'on considère tous les facteurs éventuellement en cause. Mais si chaque trajectoire tend à se singulariser, on peut tout de même retenir quelques invariants. Plus qu'un choix, le célibat semble être la conséquence de profonds changements dans les conceptions de la vie idéale.

Bien que désireuses de fonder un foyer avec un homme amoureux et aimé, certaines femmes entendent bien également revendiquer leurs droits et leurs libertés. Libertés dans

le travail, mais aussi dans leurs expressions. Dénonçant la polygamie ou les relations sexuelles multiples des hommes, elles demeurent intransigeantes sur leurs qualités physiques comme morales.

On peut souligner que si les femmes déclarent un moindre intérêt pour la religion, l'âge, l'appartenance ethnique ou nationale chez le futur conjoint, les faits traduisent toujours une forte endogamie dans le choix de l'ethnie, de la nationalité ou de la religion. Ainsi, des exigences, plus ou moins inconscientes et difficiles à satisfaire, pourraient se combiner avec de nouvelles représentations de la vie ou du bonheur. Lorsque la vie à deux, non considérée comme la seule issue possible, devient insupportable, les femmes choisissent la rupture ou la solitude. Mais être hébergée ou soutenue financièrement par une soeur ou une tante, disposer d'un travail permanent et de bénéfices substantiels, traduisent avant tout une indépendance et une maîtrise possible de sa vie sexuelle.

Autonomes, affirmées, téméraires, elles choisissent souvent une vie différente avec des partenaires sexuels simultanés et séquentiels. Indépendantes et décidées à le rester, elles se rendent bien compte de la peur qu'elles suscitent parfois chez les hommes. Méfiantes en général vis-à-vis d'eux, elles auront tendance à disposer elles-mêmes de leur argent souvent en plaçant leurs revenus dans une tontine. Mais associations féminines, communautés d'entraide, rassemblements de toutes sortes, ne répondent pas toujours et rapidement à leurs questions. Pour cela, elles agissent seules ou épaulées par quelques amis. Disponibilités financières, mais aussi scolarisation, formation ou information, permettent aux femmes d'acquérir un autre statut social, un autre statut de femme.

Les femmes qui se montrent les plus subversives contre les valeurs traditionnelles se distinguent des autres par leur niveau d'instruction, une religion plus permissive et/ou une plus grande perméabilité aux différents modèles culturels. A partir de là, en cas de conflit, tout événement ou tout comportement masculin sera ainsi reconsidéré. Se dégageant de la destinée d'épouse et de mère qui lui était réservée, la femme tente de défendre son

autonomie en tant que telle, en s'appropriant des droits juridiques réels mais toutefois encore d'accès difficiles.

Volontaires et résolues, il importe de s'en sortir. S'en "sortir" n'est pas un vain mot. La misère, la solitude, l'indifférence, se combinent dans un univers désordonné et difficile. Situées de façon plus ou moins importante dans les secteurs informels ou dits marginaux de l'économie, elles sont généralement exploitées ou sous payées et connaissent des conditions de travail et de vie quotidienne extrêmement pénibles. Au sein d'une société parfois hostile, sans rémission, elles ne capitulent pas. Le peuvent-elles ? Avec souvent plusieurs enfants à charge, elles ont, avant tout, le sens de la responsabilité maternelle. Alors place à l'imagination, aux stratégies diverses, à la "débrouille". C'est alors le culte de l'être à travers le paraître, c'est à dire le reflet du corps. Le vêtement, la coiffure ou le maquillage, rien n'est laissé au hasard. Et pour cause, dans une société qui vit au rythme de l'image, de l'artifice et du rêve. La montée de l'individualisme s'accompagne d'un autre rapport au corps et de son pouvoir. Dans une société urbaine qui privilégie de plus en plus la compétition et l'individu au dépens de la communauté, le corps apparaît comme le moyen d'existence le plus adapté. Avec une priorité accordé au "je", il permet, le mieux, de se singulariser. Façonné et interprété, il devient un produit social. D'importants investissements à travers l'effort, le temps et l'argent se focalisent autour de l'apparence corporelle. Son analyse permet de souligner les principes de séduction et les postures ou les parties du corps pouvant être exhibées à cet effet. Situé au coeur des relations humaines, le corps est également perçu comme avant tout un indicateur du statut social de l'individu. Plus que la beauté du corps, on note surtout ses capacités à l'entretenir ou à le mettre en valeur, notamment à travers le suivi de la mode. On tend finalement à interpréter l'apparence corporelle comme le signe d'une supériorité sociale ou non. Il y a une volonté constante de refléter une aisance matérielle et sociale en vue de séduire des hommes aisés et brillants.

Mais l'apparence corporelle et, plus encore, les gestuels et "le savoir maniérer" font surtout référence à la spontanéité et à des techniques particulières. Certes, les facultés à reproduire un modèle de luxe se placent sous le contrôle permanent des normes relativement précises de pudeur, mais relèvent de capacités personnelles telles que la subtilité, la sélection des détails, etc. Même si en matière de conduite, on se trouve face à de larges interdits chez les femmes, l'absence totale de consigne comportementale permet des contournements divers. Ainsi, il n'est pas socialement admis pour une femme de proposer un mariage ou une relation sexuelle, mais rien n'est interdit dans le déploiement de techniques détournées et allusives visant à le faire savoir. Le regard, le sourire, la démarche, les attouchements divers sont mis à contribution. Finalement, on s'accommode d'une interdiction pour ne pas être dans l'obligation de se prononcer clairement et on se joue de l'ambiguïté du oui et du non.

Ainsi, les stratégies féminines pour séduire ou entretenir une relation ne sont pas vaines d'imagination et les nouveaux éléments sexuels (préservatif), comme les anciens ("médicaments indigénats"), se complètent et se combinent quelquefois parfaitement.

Insatisfaites et/ou délaissées, à la recherche de l'homme idéal et/ou face à des problèmes de survie, les femmes entretiennent des relations sexuelles simultanées ou séquentielles qui les situent parfois au centre de vastes réseaux de partenaires sexuels. Conscientes du danger, certaines tentent de se protéger des M.S.T. ou du sida. L'arrivée de cette "nouvelle" maladie est, dans certains cas, à l'origine de profonds changements dans le choix de leurs partenaires sexuels ou de leurs procédés de séduction, tandis que, pour d'autres, elle ne constitue qu'une maladie parmi d'autres.

Chaque attitude ou comportement sexuel se voit ainsi réorganisé selon chaque individu et son environnement dans un système où la tradition et la modernité se côtoient, où les difficultés socio-économiques sont manifestes et où les parcours demeurent largement entravés par la présence accablante de pathologies diverses. Les réponses culturelles, visant à les éviter, à les éloigner ou à les faire disparaître, constituent alors parfois des

recours à des principes traditionnels là où l'on dégageait tous les signes de la modernité. Il est alors fréquemment question de sentiments de culpabilité vis-à-vis d'un désintérêt ou d'un abandon de valeurs ancestrales.

En définitive, les individus semblent voués à atteindre un idéal de vie sans toujours détenir les moyens d'y parvenir. Les stratégies déployées à cet effet sont souvent considérées comme la cause des problèmes rencontrés. Exercer un emploi valorisant et lucratif, se marier légalement, être indépendante, respectée voire admirée, nécessite une référence à certaines conditions et pratiques sociales dites "modernes" qui, par là même, prédisposeraient l'individu, à son insu ou non, au malheur. Réussir à la ville passe souvent par le profit individuel et la non-prise en charge du groupe (familial, amical ou autres), ce qui est alors souvent considéré comme générateur de sanction sociale telle que la maladie, etc. La mort d'un enfant ou d'un mari est parfois attribuée à la pratique de l'adultère chez la femme, la stérilité est souvent perçue comme normale chez une femme exerçant un métier à haute responsabilité, plus fréquemment destiné aux hommes.

Les individus se trouvent ainsi soumis à des exigences de réussite sociale et plus largement de bonheur qui sont en inadéquation avec leurs conceptions de la santé et de son maintien. Un sentiment de dette ou de dédommagement social est alors évoqué, face à ce qui est défini comme un ajustement ou un équilibre précaire entre le non-respect de la tradition et une réussite sociale. La honte ou le remords laisse place à des impressions de vulnérabilité et l'on espère (en priant, etc.) une plus longue période de bonheur.

Il semble qu'une fois informées et sensibilisées, les femmes puissent constituer un atout impondérable dans l'évolution des sociétés en voie de développement. En tant qu'intellectuelles, épouses et mères, elles représentent de puissants diffuseurs potentiels de messages de sauvegarde pour la population. Pourtant leurs prises en compte dans les grands programmes de développement national restent encore timides, voire inexistantes.

Certes, il semble que les femmes les moins intégrées socialement sont les moins informées et les plus exposées aux risques d'infection. La prévention et le développement des soins

de santé doit nécessairement passer par une amélioration de la condition de la femme c'est à dire notamment par une lutte contre le manque d'instruction ou, d'une manière générale, la pauvreté féminine. Maîtriser, voire stopper la maladie du sida, implique, de façon inévitable, des changements de comportements, mais aussi un autre partage des richesses et du pouvoir.

C'est dire que la conscience du risque ne suffit pas, encore faut-il pouvoir agir.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CHAPITRE PREMIER

<u>Liste des figures :</u>	Pages
Figure I 1 : Grand Abidjan	30
Figure I 2 : Principaux lieux d'enquête à Marcory et Koumassi (Cartographie centre Petit Bassam - Abidjan)	74
Figure I 3 : Localisation des types d'habitat de Marcory et Koumassi (Cartographie centre Petit Bassam - Abidjan)	75
 <u>Liste des tableaux :</u>	
Tableau I 1 : Répartition des femmes de 10 à 49 ans (Koumassi et Marcory) selon l'âge, la religion, l'ethnie ou le pays d'origine (données 1988)	37
Tableau I 2 : Niveau d'instruction en 1988 des femmes de Marcory et Koumassi (population ivoirienne et non ivoirienne) Source : Direction Générale de la Statistique d'Abidjan extrait du recensement de 1988	43
Tableau I 3 : Situation matrimoniale en 1988 des femmes de Marcory et Koumassi (population ivoirienne et non ivoirienne)	44
Tableau I 4 : Age des enquêtées selon leur date d'arrivée à Abidjan	49
Tableau I 5 : Religion des femmes selon leur date d'arrivée à Abidjan	51
Tableau I 6 : Ethnie des femmes selon leur date d'arrivée à Abidjan	53
Tableau I 7 : Situation matrimoniale des femmes selon leur date d'arrivée à Abidjan	54
Tableau I 8 : Niveau d'instruction des femmes selon leur date d'arrivée à Abidjan	55
Tableau I 9 : Calculs des quotas d'après la répartition des femmes de 10 à 49 ans de Marcory et de Koumassi (selon l'âge, la religion, l'ethnie ou le pays d'origine)	67

CHAPITRE II

<u>Liste des tableaux :</u>	Pages
Tableau II 1 : Types de mariage	116
Tableau II 2 : Age des femmes au premier mariage	117
Tableau II 3 : Age des femmes lors de leur premier rapport sexuel selon leur âge actuel	124
Tableau II 4 : Age idéal de la femme lors du premier rapport sexuel	125
Tableau II 5 : Nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes selon leur âge actuel	126
Tableau II 6 : Situation matrimoniale des femmes ayant un partenaire supplémentaire	143
Tableau II 7 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire selon l'ethnie ou le pays d'origine des femmes	145
Tableau II 8 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire selon l'appartenance religieuse des femmes	147
Tableau II 9 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire selon l'âge des femmes	148
Tableau II 10 : Existence ou non d'un amant ou d'un partenaire supplémentaire selon le niveau d'instruction des femmes	149
Tableau II 11 : Axe 1 (Côté positif de l'axe)	170
Tableau II 12 : Axe 1 (Côté négatif de l'axe)	170
Tableau II 13 : Axe 2 (Côté positif de l'axe)	171
Tableau II 14 : Axe 2 (Côté négatif de l'axe)	171

<u>Liste des figures :</u>	Pages
Figure II 1 : Nombre des partenaires sexuels des femmes	121
Figure II 2 : Proportion des femmes célibataires	134
Figure II 3 : Age idéal des femmes au mariage	136

AFC 1 : Représentations des modalités "actives" et supplémentaires	183
AFC 2 : Représentations des modalités informatives sur le facteur 1	184
AFC 3 : Représentations des modalités informatives sur le facteur 2	185

CHAPITRE III

Liste des figures :

Figure III 1 : Pagnes akans	197
Figure III 2 : Pagne : "oeil de ma rivale" Pagne : "tu sors, je sors"	215
Figure III 3 : Pagne : "sida" Pagne : "femme capable"	216
Figure III 4 : Pagne : "ton pied, mon pied" Pagne : "je cours plus vite que ma rivale"	217

CHAPITRE IV

<u>Liste des tableaux :</u>	Pages
Tableau IV 1 : Lieux de rencontre perçus et lieux de rencontre des femmes avec leur premier partenaire sexuel	250
Tableau IV 2 : Choix du conjoint selon l'âge actuel de la femme	253
Tableau IV 3 : Choix de l'époux selon le niveau d'instruction	254
Tableau IV 4 : Choix du conjoint selon la religion	254
Tableau IV 5 : Choix de l'époux selon l'ethnie	254
Tableau IV 6 : Appartenance religieuse des conjoints	274
Tableau IV 7 : Appartenance religieuse des partenaires réguliers	275
Tableau IV 8 : Appartenance religieuse des femmes et de leurs amants	276
Tableau IV 9 : Appartenance ethnique des conjoints	280
Tableau IV 10 : Appartenance ethnique des partenaires réguliers	282
Tableau IV 11 : Appartenance ethnique des "amants"	283
Tableau IV 12 : Statut matrimonial des partenaires réguliers	285
Tableau IV 13 : Statut matrimonial des partenaires supplémentaires	285

Liste des figures :

Figure IV 1 : Lieux de rencontre perçus	247
Figure IV 2 : Désaccords de la famille de l'époux sur le mariage	260
Figure IV 3 : Perceptions de la famille de l'époux sur le mariage	256
Figure IV 4 : Perceptions de la famille de l'épouse sur le mariage	257

Figure IV 5 : Désaccords de la famille de l'épouse sur le mariage	259
Figure IV 6 : Ecart d'âge entre conjoints	263
Figure IV 7 : Ecart d'âge entre l'enquêtée et son partenaire supplémentaire	265
Figure IV 8 : Ecart d'âge entre l'enquêtée et son partenaire régulier	266
Figure IV 9 : Age des partenaires lors du premier rapport sexuel de la femme	268
Figure IV 10 : Niveaux d'instruction des conjoints	271
Figure IV 11 : Niveaux d'instruction des concubins	272

CHAPITRE V

Liste des tableaux :

Tableau V 1 : Statut des partenaires réguliers des femmes non mariées	294
Tableau V 2 : Nombre de femmes supplémentaires aux partenaires réguliers	295

Liste des figures :

Figure N° 1 : Taille des réseaux des femmes et de leurs partenaires	298
Figure A : Les relations des femmes célibataires	306
Figure B : Les relations des partenaires des femmes célibataires	307
Figure C : Les relations des femmes concubines	308
Figure D : Les relations des partenaires des femmes concubines	309
Figure E : Les relations des veuves, séparées, divorcées	310
Figure F : Les relations des partenaires des veuves, séparées, divorcées	311
Figure G : Les relations des femmes mariées	312

CHAPITRE VI

<u>Liste des tableaux :</u>	Pages
Tableau VI 1 : Connaissance des enquêtées sur le sida	349
Tableau VI 2 : Connaissance du préservatif et des moyens de protection contre le sida	355
<hr/>	
<u>Liste des figures :</u>	
Figure VI 1 : Attitudes face au sida	358

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FEMMES

AGUIA S. "Les femmes de Koumassi". Rapport de stage. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, 1979, 13 p. multigr.

ANDERSON R. "Les politiques d'éducation et de formation des femmes en Côte d'Ivoire : des principes aux réalités", p 6 - 13, in Cahiers Formation Emploi, "Emploi et formation des femmes en Côte d'Ivoire", 34, 1986.

ANTOINE Ph. NANITELAMIO J. "La montée du célibat féminin dans les villes africaines", ORSTOM, Dakar, Séminaire sur la Nuptialité en Afrique au sud du Sahara : Changements en cours et impact sur la fécondité, 1988, 23 p. multigr.

ANTOINE Ph. NANITELAMIO J. "Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique", ORSTOM, Dakar, 1988, 15 p.

ATANGANA N. "La femme africaine dans la société", Présence Africaine, n°13, Paris, 1957, p. 133 - 142.

BALLOURD M.P. "Le rôle de la femme dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, Rennes : Université, 1973, 150 p.

BARBIER J.C. "Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles", Paris, Karthala/ORSTOM, 1985.

BISILLIAT J. (Sous la dir.), "Relations de genre et développement, Femmes et sociétés", Ed. de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, 1992, 326 p.

BOZON M. "Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie, Population, n° 2 (p. 327 - 360) et 3 (p. 565 - 602), 1990.

CALL D. M. "Trade and the role of wife in a modern african town, in Social change in modern Africa", Oxford university, Press, Londres, 1961.

CLIGNET R. "Les attitudes de la société à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire", Revue internationale des Sciences Sociales, volume XIV, n° 3, 1962,

CLIGNET R. "Traditions et évolution de la vie familiale en Côte d'Ivoire", Thèse 3e cycle, Paris, 256 p.

COMHAIRE - SYLVAIN S. "Femmes de Kinshasa, hier et aujourd'hui", "les associations féminines", Paris, Mouton, 1968.

CORDONNIER R. "Femmes africaines et commerce, les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)", Paris, L'Harmattan, 1979.

CRAPUCHET S. "Femmes Agni en milieu urbain", Cahiers d'études africaines, volume XI, N° 42, 1971, p. 298 - 307.

DACHER M. LALLEMAND S. "Prix des épouses, valeurs des soeurs, (suivi de) Les représentations de la maladie, Deux études sur la société Goin (Burkina Faso)", Paris, L'Harmattan,, 1992, 203 p.

DAYAN-HERZBRUN S. "Production du sentiment amoureux et travail des femmes", in Cahiers internationaux de Sociologie, volume 72, 1982, p. 113 - 130.

DARMON P. "Mythologie de la femme dans l'Ancienne France", XVIIe - XIXe siècle, Paris, Ed. du Seuil, 1983, 221 p.

DENIEL R. "Femmes des villes africaines", Abidjan, INADES, 1983, 220 p.

DIA L. "La scolarisation des filles en Côte d'Ivoire : évolution des effectifs et disparités", p. 14 - 28 in Cahiers Formation Emploi, "Emploi et formation des femmes en Côte d'Ivoire", 34, 1986, 99 p.

ELLOVICH S. R. "Dioula Women in Town : a view of intra-Ethnic Variation (Ivory Coast)", from A world of Women, ed. by Erika Bourguignon, New York : J. F. Bergin Publishing Co., 1980.

ESCHILMANN J.P. "Quand on te donne un mari, ne le refuse pas", Cahiers d'études africaines, volume XIX, Gens et parole d'Afrique Ecrit pour Denise Paulme, Mouton, 604 p.

ETIENNE M. "Enjeux et contraintes : discours et pratiques des femmes/Rapport de sexe et de classes et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire), *Anthropologie et sociétés*, volume II, n° 1, 1987, p. 71 - 94.

EVANS-PRITCHARD E. "La femme dans les sociétés primitives et autres essais d'anthropologie sociale", Paris, PUF, 1971, 246 p.

EWOMBE-MOUNDO E. "La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants en Afrique Noire", p. 41 - 60, in "Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar", S. Lallemand et al., Paris, L'Harmattan, 1991, 136 p.

FAINZANG S., JOURNET O. "La femme de mon mari". Etude ethnologique de la polygamie en Afrique et en France. Paris, l'Harmattan, 1986, 172 p.

GOLI K. "La prostitution en Afrique. Un cas : Abidjan". Les nouvelles éditions africaines, Abidjan, 1986, 310 p.

GUILAIN L. "Côte d'Ivoire : la condition féminine en question", *Africa*, n° 157, janvier 1984, p.43 - 46.

GUILLAUME A. YAPI DIAHOU A. "Femmes, enfants, et crise en Côte d'Ivoire", Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 1989, 114 p.

HERITIER-IZARD F. "Univers féminin et destin individuel chez les Samo", in *La notion de personne en Afrique Noire*, Actes du colloque, Paris, 1971.

HERITIER F. "La femme dans les systèmes de représentation" (entretien avec E. Sullerot), in : *Le fait féminin*, sous la direction de E. SULLEROT, Paris, Fayard, 1978.

HERITIER F. "Fécondité et stérilité : la traduction de ces notions dans le champ idéologique au stade préscientifique", in : *Le fait féminin*, Evelyne Sullerot, éd., Paris, Fayard, 1978, p. 387 - 396.

KEITA S. "Témoignage de vingt femmes d'Abidjan sur leur vie quotidienne", rapport de stage, Abidjan, ORSTOM, Centre Petit Bassam, 1977.

KHOURY A. D. "Monoparentalité des femmes du tiers monde", p. 167 - 169, in *Chroniques du SUD*, ORSTOM, Paris, n° 14, février 95.

KINSEY A. POMEROY W. MARTIN C. GEBHARD P. "Le comportement sexuel de la femme", Amiot, Dumont, Paris, 1954 (tr. fr.).

LA CIVILISATION DE LA FEMME DANS LA TRADITION AFRICAINE, Paris : Présence africaine, 1975, (colloque d'Abidjan, 3 - 8 juillet 1972), 606 p.

LALLEMAND S. "Pouvoirs matrimoniaux et pouvoirs adoptifs. Les Kotokoli du Togo. Les cahiers du GRIF, "L'africaine, sexes et signes", hiver 84 - 86, 29, p. 57 - 66.

LALLEMAND S., JOURNET O., et al. "Grossesse et petite enfance en Afrique Noire et à Madagascar", Paris, L'Harmattan, 1991, 136 p.

LAMBERT A. "Contribution à une approche de la question des femmes et du pouvoir en anthropologie". Travail et travailleurs du Tiers-Monde 3, 1986, 53 p.

LE COUR GRANDMAISON C. "Rôles traditionnels féminins et urbanisation, Lebou et Wolof," Dakar, Paris, 1970.

LE COUR GRANDMAISON C. "Stratégies matrimoniales des femmes dakaroises", ORSTOM, Cah. Sc. Hum., n° 2, volume VIII, Paris, 1971.

LE COUR GRANDMAISON C. "Femmes dakaroises : rôles traditionnels féminins et urbanisation" - Abidjan, Université d'Abidjan, 1972, 252 p.

MONTGOMERY B. "Le rôle économique de la femme ivoirienne", C I R E S, n° 9, mars 1976, p. 25 - 57.

NICOLLET A. " Femmes d'Afrique Noire en France", La vie partagée, Paris, CIEMI L'Harmattan, 1992, 317 p.

PAULME D. "Parures africaines", Paris, Hachette, 1956, 94 p.

PAULME D. "Femmes d'Afrique noire", Paris, la Haye : Mouton & co, 1960, 280 p.

RAFFIN T. "L'amour romanesque : mythe et réalité d'un mode féminin d'engagement matrimonial", Dialogue, n° 96, 1987.

RISS M. R. "Femmes africaines en milieu rural", Paris, L'Harmattan, 1989, 218 p.

ROUCH J. et BERNUS E. "Notes sur les prostituées toutou de Treichville et d'Adjamé", Etudes Eburnéennes, IFAN, n°6, 1957, pp. 231 - 242.

SACRE-COEUR (Soeur Marie-Andrée du). "La femme noire en Afrique Occidentale", Paris, Payot, 1939.

SIMMEL G. "On women, Sexuality and love, New Haven, Yale University Press, 1984.

SINGLY (F. de). "Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire", Economie et statistique, n° 91, 1977.

SINGLY (F. de). "Fortune et infortune de la femme mariée", Paris, PUF, 1987, 229 p.

TAURISSON M.J. "La femme et l'instabilité conjugale dans une société africaine en mutation : le cas de la région de tahoua au Niger", Paris, EHESS, 1984.

THOMAS L. V. "Normes culturelles et féminité en Afrique Noire", in Revue d'anthropologie médicale, volume 1, n° 1, 1978, p. 69 - 97.

TRAORE A. ANTOINE P. "Femmes et politiques alimentaires/croissance économique et modèles familiaux en Côte d'Ivoire". Colloques-actes du séminaire international sur la place de la femme. Paris, Ed. de l'ORSTOM, 1985.

VIDAL C. "Guerre des sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA". Des femmes sur l'Afrique des femmes. Cahiers d'études africaines, 65, volume XVIII, 1er Cahier, Mouton, 1977, p. 121 - 153.

VIDAL C. "L'argent fini, l'amour envolé...", L'Homme, juillet-décembre 1979, volume XIX, 3, juillet-décembre 1979, p. 141 - 158.

VIDAL C. "Pour un portrait d'Abidjan avec dames", Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXIX, 1980, p. 305 - 312.

VIDAL C. "L'artisanat féminin à Abidjan : l'exemple de la restauration populaire", in Actes du Séminaire international, La Place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires (Paris, 14 - 19 janvier 1985), Paris, Ed. de l'ORSTOM, 1985.

VINCENT J. F. "Femmes africaines en milieu urbain", (Baongo-Brazzaville), Paris, Ed. de l'ORSTOM, 1966, 288 p.

VINCENT J. F. "Traditions et transition - Entretiens avec des femmes beti du Sud - Cameroun", ORSTOM, Berger-levrault, 1976, (L'Homme d'Outre-mer), 166 p.

VINCKE E. "Liquides sexuels féminins et rapports sociaux en Afrique Centrale", in Anthropologie et sociétés, volume 15, n° 2 - 3, 1991, p. 167-188.

MALADIE ET SIDA

AMAT-ROZE J. M. , "Géographie de l'infection à VIH et du sida en Afrique noire", in J.M. Amat-Roze et G. Rémy, "La géographie du sida en Afrique", Cahiers GEOS, N° 17, Montpellier, Mars 1990.

ANDERSON R., MAY R. "La pandémie de sida", Pour la science, N° 177, 1992.

AUGE M. "Anthropologie de la maladie", Encyclopedia Universalis, supplément n° 2, Paris, 1980, p. 902 - 904.

AUGE M. "Ordre biologique, ordre social : la maladie forme élémentaire de l'évènement", in : Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, M. Augé, C. Herzlich, Ordres sociaux, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984, p. 35 - 92.

AUGE M. HERZLICH C. "Introduction" à : Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, M. Augé, C. Herzlich, Ordres sociaux, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984, p. 9 - 31.

BEJIN A. POLLAK M. "La rationalisation de la sexualité", Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXIII, 1977, p. 105 - 125.

BEJIN A. "Rationalisation et démocratisation sexuelles, La revue du MAUSS, n° 12, 1991.

BENOIST J. "Anthropologie médicale en société créole", Les champs de la santé, Paris, PUF, 1993.

BIBEAU G. "L'Afrique, terre imaginaire du sida. La subversion du discours scientifique par le jeu des fantasmes", p. 125 - 147, in : Anthropologie et sociétés, l'univers du sida, volume 15, n° 2 - 3, 1991, 266 p.

BOLOKO A. M. et KOUAME A. "CAP de la contraception", Etudes et Recherches, n° 4, Abidjan, Min. du Plan et de l'Industrie, Ecole de Statistique d'Abidjan, 1981.

BONNET D. "Corps biologique, corps social, Procréation et maladies de l'enfant en pays Mossi", Ed. de L'ORSTOM, Collection Mémoires, n° 110, Paris, 1988, 138 p.

BOUQUET A. DEBRAY M. "Plantes médicinales de la Côte d'Ivoire", Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 32, Paris, 1974.

CAPRARA A. "La contagion. Conceptions et pratiques dans la société alladian de Côte d'Ivoire". p. 189 - 203, in : Anthropologie et Sociétés, volume 15, n° 2 - 3, 1991, 266 p.

CASSUTO J. P. PESCE A. QUARANTA J. F. "Le S.I.D.A", Paris, PUF, Que sais-je ?, 1990, 127 p.

CHEVALLIER E. "Les oubliés de l'histoire", p. 50 - 55, in : L'homme contaminé, La tourmente du sida, revue Autrement, Mutations, N° 130, Paris, 1992, 205 p.

DE COCK K. BARRERE, DIABY et al. "Aids : the leading cause of adult death in the West African city of Abidjan", Science, 249, 1990.

DEDY S. et TAPE G. " Enquête sur les comportements sexuels en Côte d'Ivoire" (rapport), Abidjan, Organisation Mondiale de la Santé/Programme National de Lutte contre le Sida, 1991.

DOZON J.P. "Ce que valoriser la médecine traditionnelle veut dire", Politique africaine, 28, p. 9 - 20.

DOZON J. P. "Médecines traditionnelles et sida, Les modalités de sa prise en charge par un tradipraticien ivoirien, p. 239 - 250, in Actes de l'atelier : Les sciences sociales face au

sida, cas africains autour de l'exemple ivoirien, Bingerville (Côte d'Ivoire), 15, 16 et 17 mars 1993, GIDIS-CI, ORSTOM, Centre ORSTOM Petit Bassam, 391 p.

DOZON J.P. FASSIN D. "Raison épidémiologique et raisons d'Etat". Les enjeux sociopolitiques du sida en Afrique, *Sciences sociales et Santé*, 7 (1), 1989, p. 21 - 36.

ENDA - PANOS "Sida et tiers monde", études et recherches, n° 118 - 119, Dakar, avril 1987.

FAINZANG S. "L'intérieur des choses". Maladie, divination et reproduction sociale chez les Bisa du Burkina. Paris, l'Harmattan, 1986.

FAINZANG S. "Pour une anthropologie de la maladie en France, un regard africaniste", *Cahiers de l'Homme*, Nouvelle série XXIX, Paris, Ed. de l'E.H.E.S.S, 1989, 109 p.

FAINZANG S. "Réflexions anthropologiques sur la notion de prévention", p. 18 - 27, in *Comportements et santé, questions pour la prévention*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992, 247 p.

FASSIN D. "Pouvoir et maladie en Afrique", *Anthropologie sociale dans la banlieue de Dakar, les champs de la santé*, Paris, PUF, 1992, 359 p.

GIAMI A. "De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives", *Sciences sociales et santé*, volume IX, n° 4, décembre 1991.

GIAMI A., PIERRET J. Avant propos, *Sciences sociales et santé*, volume IX, n° 4, décembre 1991.

GINOUX-POUYAUD C. "Itinéraires des femmes d'Abidjan, l'exemple des femmes de Marcory et Koumassi", *Chroniques du SUD*, N° 10, recherches et projets 1993.

GINOUX-POUYAUD C., REY J. L. "Les réseaux de partenaires à Abidjan et la prévention des M.S.T. et du SIDA", p. 202 in *Abstracts VIIIème Conférence Internationale sur le sida en Afrique*, Marrakech, 12-16 décembre 1993, 312 p.

GINOUX-POUYAUD C., REY J. L. "Le pagne africain comme "véhicule" de sensibilisation préventive", p. 144, in Abstracts VIIIème Conférence Internationale sur le sida en Afrique, Marrakech, 12-16 décembre 1993, 312 p.

GINOUX-POUYAUD C. "Trajectoires sexuelles et amoureuses des femmes à Abidjan", p. 137 - 142, in Actes de l'atelier : Les sciences sociales face au sida, cas africains autour de l'exemple ivoirien, Bingerville (Côte d'Ivoire), 15, 16 et 17 mars 1993, GIDIS-CI, ORSTOM, J. P. Dozon, L. Vidal, Editeurs scientifiques, Paris, Ed. ORSTOM, 1995, 300 p.

GINOUX-POUYAUD C., VAUTRIN-SOARES E., HAXAIRE C., DENIAUD F., "Perceptions et pratiques de femmes et de jeunes en matière de prévention du sida en Côte d'Ivoire urbaine et rurale", p. 13 - 21, in Atelier de synthèse des Recherches menées en sciences de l'Homme et de la Société sur le sida en Afrique, ANRS - ORSTOM (Action Incitative Sciences sociales et sida), Paris, 1995, doc. multigr., 73 p.

HAGENBUCHER-SACRIPANTI F. "Santé et rédemption par les génies au Congo, la "médecine traditionnelle" selon le mvulusi, Paris, PUBLISUD, 1992, 311 p.

HERITIER F. "Stérilité, aridité, sécheresse : quelques invariants de la pensée symbolique", in : Le sens du mal, anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, M. Augé, C. Herzlich, Ordres sociaux, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984, p. 123 - 154.

HERITIER-AUGE F. "Ce mal invisible et sournois", p 148 - 157, in L'homme contaminé, La tourmente du sida, revue Autrement, série mutations, N° 130, Paris, mai 1992, 205 p.

HERZLICH C. "Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale", Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris, 1984, 210 p.

HERZLICH C. "La problématique de la représentation sociale et son utilité dans le champ de la maladie", Sciences Sociales et Santé, 2 (2), 1984, p. 71 - 84.

HERZLICH C. "Médecine moderne et quête de sens : la maladie comme signifiant social", in : Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, M. Augé, C. Herzlich, Ordres sociaux, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984, p. 189 - 215.

HERZLICH C. PIERRET J. "Malades d'hier, malades d'aujourd'hui", Payot, 1984, 295 p.

d'HOUTAUD A., FIELD M. G. "La Santé", approche sociologique de ses représentations et de ses fonctions dans la société, Presses universitaires de Nancy, Collection Espace Social, Nancy, 1989, 256 p.

JODELET D. "Représentations, expériences, pratiques corporelles et modèles culturels", Conceptions, mesures et actions en santé publique, Paris, INSERM, 1981, p. 377 - 396.

KLOVDAHL A. S. "Social networks and the spread of infectious diseases : the aids example", *Soc. Sci. Med.* vol. 21, No. 11, Printed in Great Britain, 1985, p. 1203 - 1216.

KOUAME K. et Al. "Préservatifs masculins et prévention de l'infection à VIH" (rapport), Abidjan, Institut National de la Santé Publique, 1988.

KOUAME K. MESSOU E. JOSSERAN R. et al. "CAP des élèves ivoiriens face au sida" (rapport) Abidjan, Institut National de la Santé Publique/Service National d'Education pour la Santé/Comité National de Lutte contre le Sida, 1990.

LAFARGUE F. "Les représentations traditionnelles de la maladie et de la guérison chez les Abidji et l'ensemble des peuples Akan de Côte d'Ivoire", Abidjan, Université, I. E. S., 1972, 18 p.

LAPLANTINE F. "Maladies mentales et thérapies traditionnelles en Afrique Noire", Paris, Ed. Delarge, 1976.

LAPLANTINE F. "Anthropologie de la maladie", Etude ethnologique des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine, Paris, Payot, 1993, 411 p.

LASKER J.N. "Choosing among therapies : illness behavior in the Ivory Coast", *Social Science and Medicine*, 15 A, 1981, p. 157 - 168.

MAURER M. "Tourisme, Prostitution Sida", Paris, L'Harmattan, 1992, 182 p.

MENDES-LEITE R. Le sida et la (re)construction de l'imaginaire social des sexualités, in *L'insertion sociale*, sous la direction de Suzie GUTH, Actes du colloque "sociologies IV", Tome 1, Paris, L'Harmattan, 1994, 292 p.

MERSON, "Le journal de la conférence", *Afric'aids News*, VIIIth International Conference on Aids & STDs in Africa, Marrakech 12 - 16 december 1993, N°2, 10 p.

MESSOU E. SIA J. KOUAME K. et Al. "Enquête Nationale sur les CAP de la population ivoirienne à l'égard du sida (rapport)", Abidjan, Programme National de Lutte contre le sida, 1990.

N'GALY B. et al., "Human Immunodeficiency Virus Infection Among Employees in an African Hospital", *The New England Journal of Medecine*, 319, 17: 1123 - 1127.

NGUBANE H. "Body and Mind in Zulu Medecine" Londres : Academic OPress. 1976.
Prins. G. "Disease at the Crossroads : Towards a history of Therapeutics in Bulozzi Since 1876", *Social Science and Medecine*, 13 B, 4 : 285 - 315.

OMS "The global AIDS situation", in *Point of Fact*, juin 1990, n°68.

ORUBULOYE I. O. , CADWELL J. C. and CADWELL P. "Diffusion and focus in Sexual Networking : Identifying Partners and Partners' Partners", in *Studies in Family Planning*, volume 23, Number 6, November/December 1992, p. 343 - 351.

PANOS, "SIDA, une triple menace pour les femmes", Paris, L'Harmattan, 1991, 175 p.

PETO D. et al. "SIDA L'amour face à la peur", *Modes d'adaptation au risque du SIDA dans les relations hétérosexuelles*, Paris, L'Harmattan, 1992, 221 p.

POLLAK M. SCHILTZ M. A. "Six années d'enquête sur les homo et bisexuels masculins en France", Paris, ANRS, 1991.

POLONI A. "Sociologie et hygiène. Des pratiques de propreté dans les secteurs périphériques de Ouagadougou", in : *Sociétés, développement et santé*, UREF, Paris, p. 272 - 287.

REMY G. "La marche du sida en Afrique sud-Saharienne", jalons sociaux et repères géographiques, p 28 - 37 in "la géographie du sida en Afrique", J.M. Amat-Roze, G. Rémy, Cahiers GEOS, N° 17, Montpellier, 1990.

RETEL-LAURENTIN A. "Etiologie et Perception de la maladie dans les sociétés modernes et traditionnelles", Actes du 1er colloque d'anthropologie médicale, CNRS, 1983, Paris, L'Harmattan, 1987.

RUFFIOT A. (sous la direction de) "Psychologie du sida", Approches psychanalytiques, psychosomatiques et socio-ethiques, Bruxelles, Mardaga, 1990, 322 p.

SCHOEPF B.G. "Représentations du sida et pratiques populaires à Kinshasa", p. 149 - 166, in : Anthropologie et sociétés, l'univers du sida, volume 15, n° 2 - 3, 1991, 266 p.

SCHOEPF B.G. "Women at Risk : Case Studies from Zaïre", The Tume of Aids, Social Analysis, Theory and Method, California, Sage Production Editor, 1992, p. 259 - 276.

SINDZINGRE N., ZEMPLENI A. "Modèles et pragmatique, activation et répétition : réflexions sur la causalité de la maladie chez les Senufo de Côte d'Ivoire", Social Science and Medecine, volume 15B, 1981 , p. 279 - 293.

SINDZINGRE N., ZEMPLENI A. "Anthropologie de la maladie", in : M. GODELIER (ed.), Les Sciences de l'homme et de la société en France, Paris, La Documentation française, 1982.

SINDZINGRE N. "La nécessité du sens : l'explication de l'infortune chez les Senufo", in : Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, M. Augé, C. Herzlich, Ordres sociaux, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1984, p. 93 - 122.

SINDZINGRE N. JOURDAN C. "Le sida, épidémiologie et anthropologie", p. 33 - 41, in "Politique africaine", n° 28, politique de santé, 1987, 167 p.

SONTAG S. "Le sida et ses métaphores", Bourgeois, 1989, 123 p.

SPIRA A. BAJOS N. et le groupe ACSF "Les comportements sexuels en France" (rapport au ministre de la Recherche et de l'Espace). Paris, La Documentation française (coll. des rapports officiels), 1993.

STEUDLEER F. "Sociologie médicale", Collection U2, textes et documents, Paris, Colin, 1972, 388 p.

VIDAL L. "Sida et représentations de la maladie. Eléments de réflexion sur la séropositivité et sa prise en charge (Abidjan, Côte d'Ivoire)", Cahiers des Sciences Humaines, 28(1), 1992, p. 67 - 81

VIGARELLO G. "Le sain et le malsain, santé et mieux-être depuis le Moyen Age", Paris, Ed. du seuil, 1993.

WONDJI C. "La fièvre jaune à Grand-Bassam (1899-1903)", Revue Française d'Histoire d'Outre-mer, Paris, LIX, n°215, 1972, p. 205 - 239.

ZEMPLANI A. "Anciens et nouveaux usages sociaux de la maladie en Afrique", Archives des Sciences Sociales des Religions, 54 (1), 1982, p. 5 - 19.

ZEMPLANI A. "La maladie et ses causes : introduction", in : Causes, origines et agents de la maladie chez les peuples sans écriture, Ethnographie, n° 96-97, 1985, p. 13 - 44.

OUVRAGES GENERAUX

ALBERONI F. "L'érotisme", Paris, Ramsay, 1987, 266 p.

AMON D'ABY F. J. "Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agnis de la Côte d'Ivoire", Paris, Larose, 1960, 154 p.

ANTOINE Ph. HERRY Cl. "Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan", ORSTOM-direction de la Statistique, Abidjan, 1982, 419 p.

ANTOINE Ph. HERRY Cl. "Urbanisation et dimension du ménage. le cas d'Abidjan, Cahiers ORSTOM, Série Sc. Hum., volume XIX, n° 3, 1983, p. 295 - 310.

ANTOINE Ph. HERRY Cl. "La population d'Abidjan dans ses mûrs, Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978", in Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, volume XIX, n° 4, 1983, p. 371 - 395.

ANTOINE Ph. HERRY Cl., PODLEWSKI A.M., VIMARD P. "La nuptialité en Afrique", étude de cas, ORSTOM démographie, document n° 17, Paris, ORSTOM, 1984, 59 p.

ANTOINE Ph. DUBRESSON A. MANOU-SAVINA A. "Abidjan côté "cours". Pour comprendre la question de l'habitat", Paris, Karthala/ORSTOM, 1987, 274 p.

AUGE M. "Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire", in Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., volume VIII, n° 2, 1971.

BADUEL-MATHON C. "Le langage gestuel en Afrique Occidentale, recherches bibliographiques", Journal de la société des Africanistes, XLI, 2, 1971, p. 203 - 249.

BADUEL C. MEILLASSOUX C. "Modes et codes de la coiffure ouest-africaine". Ethnogr. 1975, volume 69, n° 1, p. 11 - 61.

BALANDIER G. "Afrique ambiguë", Collection Terre Humaine, Paris, Plon, 1969, 401 p.

BALANDIER G. "Anthropologiques", Paris, PUF, 1974.

BALANDIER G. "Sociologie actuelle de l'Afrique noire", 4e Ed., Paris, PUF, 1982, 529 p.

BALANDIER G. "Le sexuel et le social. Lecture anthropologique", p. 5 - 19, in "Le Sexuel", numéro spécial, Balandier G., Béjin A., Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXXVI, Paris, PUF, 1984, 227 p.

BALZAC (Honoré de). "Sur le dandysme". Traité de la vie élégante par Balzac. Du dandysme et de Georges Brunnell par Barbey d'Aurevilly. Le peintre de la vie moderne par Baudelaire. Précédé de : "du délire et du rien" par Roger Kempf. Paris, Union Générale d'Édition, 1971, 251 p.

BARDIN L. "L'analyse de contenu", Paris, PUF, 1989, 291 p.

BARTHES R. "Histoire et sociologie du vêtement", in Annales, n° 3, juillet - septembre 1957.

BARTHES R. "Le système de la mode", Paris, Seuil, 1967, 321 p.

BASTIDE R. "Le principe d'individuation" (contribution à une philosophie africaine), in La notion de personne en Afrique noire. Colloque du CNRS du 11 - 17 oct. 1971.

BASTIEN C. "Folies, mythes et magies d'Afrique Noire", Propos des guérisseurs du Mali, Paris, L'Harmattan, 1988, 230 p.

BAUDRILLARD J. "De la séduction", Paris, Galilée, 1979.

BELL Q. "Mode et société, essai sur la sociologie du vêtement", Paris, PUF, 1992, 262 p.

BELLOW L. "Je cours plus vite que ma rivale : paroles de pagnes chez les Gen-Mina au sud Togo, pagnes tissés, pagnes sculptés", Cahiers de littérature orale, 19, p. 31 - 62.

BERNUS Ed. "Incongruités et mauvaises paroles touarègues", in Journal de la Société des Africanistes, volume XLII, I, 1972, p. 89 - 94.

BERTAUX D. "Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie", Paris, C.O.R.D.E.S., 1976.

BERTAUX D. "Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement", in Histoires de vie, G. Pineau et G. Jobert, Actes du Colloque "Les histoires de vie en formation", Université de Tours, 1986, Tome 1, Utilisation pour la formation, Paris, L'Harmattan, 1989.

BERTHIER N. et F. "Le sondage d'opinion", Connaissances du problème, Entreprise moderne d'édition, Librairies Techniques, Formation permanente en Sciences Humaines, ESF, 1978, 117 p.

BERTOUCHE D. "Les cheveux de Samson", p. 182 - 186, in Revue Autrement, "Fatale beauté, une évidence, une énigme", Paris, Ed. Autrement, 204 p.

BONY J. "Une institution relative à la beauté dans la société bété : le bagnon", Bulletin d'Information et de Liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie tropicale, Université d'Abidjan, n° 2, 1967, p. 2 - 12.

BOREL F. "Le vêtement incarné, les métamorphoses du corps", Calmann-Lévy, 1992, 258 p.

BOUDON R. "La logique du social", Introduction à l'analyse sociologique, Paris, Hachette, 1979, 333 p.

BOUDON R. "Les méthodes en sociologie", Paris, PUF, Que sais-je, 1988, 126 p.

BOUDON R., BOURRICAUD F. "Dictionnaire critique de la sociologie", Paris, PUF, 1986.

BOUDON R. et al. (sous la direction de) "Dictionnaire de la sociologie" - Larousse, sous la direction de R. Boudon, P. Besnard, M. Cherkaoui, B. P. Lécuyer, Paris, 1989, 237 p.

BOURDIEU P. "Les stratégies matrimoniales dans le système des stratégies de reproduction", Annales ESC, 4-5, juill.-oct. 1972, p. 1105 - 1127.

BOURDIEU P. "Capital symbolique et classes sociales", L'Arc, 72, 1978.

BOURDIEU P. "La distinction", critique sociale du jugement, Paris, Ed. de Minuit, "Le sens commun", 1979, 282 p.

BOURDIEU P. "Le sens pratique", Paris, Ed. de Minuit, 1980.

BOURDIEU P. "Ce que parler veut dire", l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982, 243 p.

BOURDIEU P. "Questions de sociologie", Paris, Ed. de Minuit, 1984, 277 p.

BOZON M. et HERAN F. "La découverte du conjoint. I : Evolution et morphologie des scènes de rencontre", Population, nov. - déc., n°6, 1987, p. 943 - 986.

BOZON M. et HERAN F. "L'aire de recrutement du conjoint", *Données sociales*, INSEE, 1987, p. 338 - 347.

BOZON M. et HERAN F. "La découverte du conjoint, II, *Population*, n° 1, 1988.

BOZON M. et HERAN F. "Naissance du lien amoureux : les lieux et les rites, un siècle de malentendus", *Revue Autrement*, "Mariages, mariages", série mutations, Paris, N° 105, Mars 1989, 204 p.

BOZON M. "Apparence physique et choix du conjoint, *INED-Congrès et colloques*, n° 7, 1991.

BOZON M. "La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple", *Sciences Sociales et Santé*, volume IX, n° 4, décembre 1991, p. 69 - 88.

CAILLOIS R. "L'homme et le sacré", Paris, Gallimard, 1970, 246 p.

CALAME-GRIAULE G. "Pour une étude des gestes narratifs", Ed. *Langage et société africaine : Essai d'ethnolinguistique*, Paris, Maspéro, 1976.

CANETTI E. "Masse et puissance", Trad. de l'allemand par R. Rovini, Paris, Gallimard, 1966, 527 p.

CHEBEL M. "Le corps dans la tradition au maghreb", Paris, PUF, *Sociologie d'aujourd'hui*, 1984, 207 p.

CIBOIS Ph. "L'analyse des données en sociologie", Paris, PUF, 1984 (coll. "Le Sociologue"), 220 p.

CIBOIS Ph. "L'analyse factorielle", *Analyse en composantes principales et analyse des correspondances*, Paris, PUF, 3e Ed., 1991, 127 p.

COING H. "Epidémies et endémies en sociologie urbaine - A propos d'un livre récent sur l'Afrique", *Chronique bibliographique*, in *Cahiers d'études africaines*, 58, XV-2, p. 329 - 338.

CONINCKX C. et al. "Eléments pour une étude des gestes dans la communication interpersonnelle en Côte d'Ivoire", volume LXVII/C, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique appliquée, 1978, 313 p.

COQUERY-VIDROVITCH C. MONIOT H. " L'Afrique Noire", de 1800 à nos jours, Paris, PUF, 3ème édition, 1992, 499 p.

COQUERY-VIDROVITCH C. (sous la direction de), "L'Afrique occidentale au temps des français", Paris, La découverte, 1992, 460 p.

COQUERY-VIDROVITCH C. "Histoire africaine du XXème siècle", Sociétés-Villes-Cultures, Groupe "Afrique Noire", Cahier n° 14 - 15, Paris, L'Harmattan, 1993, 266 p.

CORRAZE J. "Les communications non verbales", Paris, PUF, le psychologue, 1992, 252 p.

COUCHARD F. "Le fantasme de séduction dans la culture musulmane", Mythes et représentations sociales, Paris, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 1994, 312 p.

CROS M. "Anthropologie du sang en Afrique, Essai d'hématologie chez les Lobi du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire", préface de J. Bernard, L'Harmattan, 1990.

DAYAN-HERZBRUN S. "La sexualité au regard des sciences sociales", Sciences Sociales et Santé, volume IX, n° 4, décembre 1991, p. 7 - 22.

DELAFOSSÉ J. FOURASTE R. GBOBOUO R. "Entre hier et demain : Protocole d'étude des difficultés d'identité dans une population de jeunes ivoiriens", p. 156 - 164 in L'individu et ses cultures, F. Tanon, G. Vermes, volume 1, Paris, L'Harmattan, 1993, 206 p.

DENIEL R. "Religions dans la ville", Croyances et changements sociaux à Abidjan, Abidjan INADES - Formation, 1975, 209 p.

DERIVE J. "Eléments méthodologiques pour un questionnaire d'enquête sur le code gestuel en Côte d'Ivoire", Cahiers ivoiriens de recherche linguistique, n° 2, 1977.

DESCAMPS M. A. "Le langage du corps et la communication corporelle", Paris, PUF, 1993, 242 p.

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE, "Analyse des résultats définitifs", Tome 3, caractéristiques socio-économiques de la population, Abidjan, Septembre 1992.

DOISE W. PALMONARI A. (sous la direction de) "L'étude des représentations sociales", Textes de base en psychologie, Paris, Delachaux & Niestlé, 1986, 207 p.

DOUGLAS M. "De la souillure", études sur la notion de pollution et de tabou, Paris, La découverte, 1992, 193 p.

DOZON J.P. "Les mouvements politico-religieux. Synchrétismes, messianismes, néo-traditionalismes", in La construction du monde, M. Augé éd., Paris, Maspéro, 1974, p. 75 - 111.

DOZON J. P. "L'ethnie : une notion à réévaluer", Kasa Bya Kasa : Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, N° 9, 1987, p. 3 - 15.

DUMESTRE G. "Proverbes de Côte d'Ivoire", Proverbes Abé et Avikam, par G. Dumestre et L. Duponchel - Abidjan - fascicule 1, XXXVI, Université d'Abidjan, 1972, 122 p. multigr.

DUMESTRE G. "Ko di? cours de dioula", par G. Dumestre et G.L.A Retord, Abidjan, Université d'Abidjan, 1974, 234 p.

DUPONCHEL L. "Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien", in Bulletin de liaison du Centre Universitaire de Recherches sur le Développement (CRUD), Série : Linguistique-Ethno-Sociologie, numéro 1971/1.

DURANDEAU A. VASSEUR-FAUCONNET C. (sous la direction de) "Sexualité, mythes et cultures", Paris, L'Harmattan, 1990, 280 p.

DURKHEIM E. "Les règles de la méthode sociologique", 18e édition, Paris, PUF, 1973, 151 p.

DURKHEIM E. "Les formes élémentaires de la vie religieuse", 7e édition, Paris, PUF, 1985, 647 p.

ELIAS N. "La civilisation des moeurs", Paris, Calmann-Lévy, 1973, 345 p.

ERNY P. "L'enfant et son milieu en Afrique Noire : essais sur l'éducation traditionnelle", Paris, Payot, 1972, 310 p.

ETIENNE P. "La notion de "déviant" dans les sociétés non industrielles d'après Margaret Mead", in Annales de l'Université d'Abidjan, Ethnosociologie, 1970, t. 2, fascicule 2, p. 35 - 102.

ETIENNE M. et P. "A qui mieux mieux ou le mariage chez les Baoulé", ORSTOM, Cah. Sc. Hum., n° 2, volume III, Paris, 1971, p. 165 - 186.

ETIENNE P. "Du mariage en Afrique Occidentale" - Avant - propos - Cah. ORSTOM, sér. Hum., volume VIII, n° 2, Paris, 1971, p. 131 - 142.

ETIENNE P. "Les interdictions de mariage chez les Baoulé", Abidjan, Texte provisoire, Document de travail, Centre ORSTOM de Petit Bassam, 1972, 135 p. multigr.

ETIENNE P. "Essai de représentation graphique des rapports entre beaux-frères", Abidjan, ORSTOM, doc. multigr.

ETIENNE P. "Essai de représentation graphique de l'alliance matrimoniale", L'Homme, Revue Française d'Anthropologie, volume X, Cahier 4, Paris, Mouton, p. 35 - 52.

FERRAROTTI F. "Histoire et histoire de vie", la méthode biographique dans les sciences sociales, librairie des méridiens, Paris, 1983, 195 p.

FLANDRIN J. L. "Le sexe et l'occident, évolution des attitudes et des comportements", Paris, Ed. du Seuil, 1981, 375 p.

FLANDRIN J. L. "Un temps pour embrasser, aux origines de la morale sexuelle occidentale", (VIe-XIe siècle), Paris, Ed. du Seuil, 1983, 249 p.

FLANDRIN J. L. " Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société", Paris, Ed. du Seuil, 1985, 285 p.

FLANDRIN J. L. "La distinction par le goût", in Histoire de la vie privée, t. 3. Paris, Ed. du Seuil, 1986.

FOUCAULT M. "Histoire de la sexualité", Paris , Galimard, "Bibliothèque des histoires". T. I : la volonté de savoir, 1976, T II : L'usage des plaisirs, 1984, T III : Le souci de soi, 1984.

GHIGLIONE R. MATALON B. "Les enquêtes sociologiques", Théories et pratiques, Paris , Colin, 1978, 301 p.

GHIGLIONE R. et al. "Manuel d'analyse de contenu", Paris, Colin, 1985, 159 p.

GIBBAL J. M. "Sociétés urbaines de l'Ouest africain", in Revue française d'études politiques africaines, mai 1968, n° 29, p. 61 - 83.

GIBBAL J. M. "Adaptation à la vie urbaine et différenciation sociale dans deux quartiers récents d'Abidjan", Paris, Ecole pratique des hautes études-VIe section, 1969, thèse de 3e cycle, 367 p.

GIBBAL J. M. "Stratégie matrimoniale et différenciation sociale en milieu urbain abidjannais (le choix de l'épouse)", Cahiers ORSTOM, sér. Sci. hum., VIII, (2), 1971, p. 187 - 199.

GIBBAL J. M. "Citadins et paysans dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan", Paris, Presses Universitaires de Grenoble, 1974.

GIBBAL J. M. (avec E. LEBRIS, A. MARIE, A. OSMONT, G. SALEM), "Situations urbaines et pratiques sociales en Afrique", Cahiers d'études africaines, n° spécial Villes africaines au microscope, XXI (1-3), 81 - 83 : 7-10, 1981.

GIRARD A. "Le Choix du conjoint", "Travaux et Documents", Cahier n° 70, 2^e édition, Paris, PUF-INED, 1974, 201 p.

GOFFMAN E. "La mise en scène de la vie quotidienne", 2 tomes, Paris, Ed. de Minuit, 1973.

GOFFMAN E. "Les rites d'interaction", Paris, Ed. de Minuit, 1974, 230 p.

GUERRY V. "La vie quotidienne dans un village baoulé", INADES, Abidjan, 1970, 122 p.

GUERRY V. "Proverbes baoulés", proverbes recueillis par V. Guerry et classés par R. Joly, s.l.n.d., Abidjan, Petit Bassam, 111 p. multigr.

GURVITCH. édit. (1950), *Sociometry in France and the United States. A symposium* (1949), Beacon House, VII + 261 p. ; *Sociometry (U.S.A.)* 1949, XII, 1-3, 261 p.

GUTH S. "Les Consommations des ménages brazzavillois" in "annales de l'Université de Brazzaville, 1971, 7. Brazzaville, 1971.

GUTH S. "La République populaire du Congo : école et société", Thèse 3e cycle Sociologie, Strasbourg, 1973.

GUTH S. "Exil sous contrat : les communautés de coopérants", Paris, Ed. Silex, 1984.

GUTH S. "La formalisation du social", Essai de morphologie, Genève, Ed. Delval, 1988, 190 p.

GUTKING P.G.W. "La famille africaine et son adaptation à la vie urbaine", *Diogène*, n° 37, nov. 1962, p. 93 - 112.

HAERINGER P. "Abidjan au coin de la rue", éléments de la vie citadine dans la métropole ivoirienne, Cah. ORSTOM, série Sciences Humaines, XIX (4), Paris, 1984, 15 articles.

HERITIER F. "Symbolique de l'inceste et de sa prohibition", in *La fonction symbolique : essais d'anthropologie*, réunis par M. Izard et P. Smith, Paris, Gallimard, 1979, p. 209 - 243.

IDOT L. (sous la direction de), "Guide juridique de la Côte d'Ivoire"; volume 1. (Diffuseur exclusif, SOFAD, 01 BP 3828, Abidjan 01).

JIMENEZ S. "Le plateau d'Abidjan. Histoire urbaine et foncière de 1900 à 1960", p. 119 - 126, in "Histoire africaine du XXème siècle", Sociétés, Villes, Cultures, groupe "Afrique Noire", Cahier n°14 - 15, Paris, 1993, 266 p.

JODELET D. "Représentations sociales : un domaine en expansion" in : *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1993, p. 31 - 61.

JUAN S. "Sociologie des genres de vie", morphologie culturelle et dynamique des positions sociales, Paris, PUF, 1991, 281 p.

KASHAMURA A. "Famille, sexualité et culture", Essai sur les mœurs sexuelles et les cultures des peuples des Grands lacs africains, Paris, Payot, 1973, 214 p.

KAUFMANN J.C. "Sociologie du couple", Que sais-je? Paris, PUF, 1983, 127 p.

KAUFMANN J.C. "Pour une sociologie de l'individu", Revue internationale d'action communautaire, n° 27, 1992.

KAUFMANN J.C. "La trame conjugale. Analyse du couple par son linge", Paris, Nathan, 1992.

KHELLIL M. "L'intégration des maghrébins en France", sociologie d'aujourd'hui, Paris, PUF, L'Harmattan, 1991, 182 p.

KINSEY A. POMEROY W. MARTIN C. "Le comportement sexuel de l'homme", Paris, Ed. du Pavois (tr. fr.), 1948.

KINTZ D. "De l'art Peul de l'adultère", in Association française des anthropologues, l'Ethnologue et son terrain, Tome I, Bull. n° 29 - 30, 1987, p. 119 - 142.

KLEIN C. LIDSKY P. "Profil d'une oeuvre, le rouge et le noir", Stendhal, Paris, Hatier, 1971, 79 p.

KÖNIG R. "Sociologie de la mode", Paris, Flammarion, 1969.

KÖNIG R. "La diffusion de la mode dans les sociétés contemporaines", in Cahiers internationaux de Sociologie, volume XLIII, 1967, p. 33 - 44.

KROL P. A. "Avoir 20 ans en Afrique", Paris, L'Harmattan, 1994.

LALLEMAND S. "L'apprentissage de la sexualité dans les contes d'Afrique de l'Ouest", Paris, L'Harmattan, coll. Connaissances des Hommes, 1985.

LALLEMAND S. "La circulation des enfants en société traditionnelle, prêt, don, échange", Paris, L'Harmattan, 1993.

LA NOTION DE PERSONNE EN AFRIQUE NOIRE, Actes du Colloque international du CNRS, 1981.

LAQUEUR T. "La fabrique du sexe", Essai sur le corps et le genre en Occident, Saint-Amand, Gallimard, 1992, 355 p.

LEBART L., SALEM A. "Statistique textuelle", Paris, DUNOD, 1994, 342 p.

LE BRETON D. "Corps et symbolique sociale", Cahiers internationaux de Sociologie, PUF, volume LXXIII, 1982, p. 223 - 232.

LE BRETON D. "L'effacement ritualisé du corps", Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXXVII, 1984, p. 273 - 286.

LE BRETON D. "Anthropologie du corps et modernité", Sociologie d'aujourd'hui, Paris, PUF, 1990, 263 p.

LE BRETON D. "Sociologie du corps : perspectives", in Cahiers internationaux de Sociologie, volume XC - 1991, p 131 - 160.

LE BRETON D. "Corps et sociétés, essai de sociologie et d'anthropologie du corps", 3e tirage, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, 230 p.

LEMAIRE M. "Le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé", Paris, Ed. Klincksieck, 1978, 330 p.

LEMAIRE J.G. "Le couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain", Paris, Payot, 1979.

LE PAPE M. et VIDAL C. "Raisons pratiques africaines", , Cahiers internationaux de Sociologie, volume LXXII, 1982, p. 293 - 321.

LE PAPE M. et VIDAL C. "Libéralisme et vécus sexuels à Abidjan", Cahiers internationaux de Sociologie, "le sexuel", volume LXXVI, 1984, p. 111 - 118.

LE PAPE M. "De l'espace et des races à Abidjan entre 1903 et 1934", Cahiers d'études africaines, 99, volume XXV, (3), p. 295 - 307.

LE PAPE M. "Récits d'espaces, les premiers faubourgs d'Abidjan", p. 296 - 302 in : Tropiques, lieux et liens, Paris , Ed. de l'ORSTOM, 1989, 620 p.

LETHIELLEUX P. "Sexualité humaine", Centre d'études Laennec, Paris, 1966, 339 p.

LEVI-STRAUSS C. "Anthropologie structurale", I, Paris, Plon, 1958.

LEVI-STRAUSS C. "Les Structures élémentaires de la parenté", Paris, Presses Universitaires de France, 1949. 2^e éd., Paris-La Haye, Mouton, 1968, 454 p.

LE WITA B. "Ni vue ni connue", Approche ethnographique de la culture bourgeoise, Paris , Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1988, 200 p.

LOUCOU J. N. "Histoire de la Côte d'Ivoire", CEDA, Abidjan (CIV), 1984, 208 p.

LOUX F. "Le corps dans la société traditionnelle", Paris, Ed. Espace des Hommes, 1979, 178 p.

LUHMANN N. "Amour comme passion, de la codification de l'intimité", Aleçon : Aubier, 1990, 300 p.

MAIR L. "Le mariage", étude anthropologique, Paris, Payot, 1971, 235 p.

MALINOWSKI B. "La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives", Paris, Payot, 1990, 236 p.

MARGUERAT Y. "Des ethnies et des villes, Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire, ORSTOM, Centre Petit Bassam, doc. multigr., décembre 1979.

MARGUERAT Y. "Des ethnies et ds villes", Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, volume XVIII, (3), 1981, p. 303 - 340.

MARIE A. "Parenté, échange matrimonial et réciprocité". Essai d'interprétation à partir de la société dan et de quelques autres sociétés de Côte d'Ivoire, L'homme, Paris, Mouton, XII, n° 3, p. 5 - 46 et XII, n° 4 , p. 5 - 36, 1972.

MAUNY R. "Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain", Dakar, IFAN, 1952, Catalogues IX, 69 p.

MAUSS M. " Essai sur le don", repris in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

MAUSS M. (1936) " Les techniques du corps", *Journal de psychologie*, XXXII, 3 - 4, repris in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

MAUSS M. "Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1968, 475 p.

MAUSS M. "Essais de sociologie", Paris, Ed. de Minuit, 4e éd., 1968.

M.A.U.S.S. (mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), "Ce que donner veut dire", don et intérêt, Paris, La Découverte, 1993, 273 p.

MAXIMY de R. "Le chaud, le chic et le chèque", in *Revue Autrement*, hors série, n°9, 1984, Paris, Ed. Autrement, 311 p.

MEAD M. "Sex and Temperament in Three Primitive Societies". New York, New american Library, Mentor Book, 1955, 224 p.

MEAD M. "Moeurs et sexualité en Océanie", Plon, 1963, 606 p.

MERTON R.K. "Eléments de théorie et de méthode sociologiques" , tr. fr., Paris, Plon, 1965.

MICHEL A. "Sociologie de la famille et du mariage", 2e éd., Paris, PUF, 1978, 264 p.

MICHELAT G. "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", *Revue Française de sociologie*, XVI,2, 229 - 247, 1975.

MINISTERE DE L'INTERIEUR "Grand Bassam, Bingerville, Abidjan. Recherche d'une capitale", Archives Nationales 1974.

MORENO J.L. "Les fondements de la sociométrie", Paris, PUF, 1954, 492 p.

MOUCHTOURIS A., BAYLET R. "Eléments sociologiques et biologiques du comportement", Montpellier, Sauramps médical, 1992, 116 p.

OLENDER M., SOJCHER J. "La séduction. Les colloques de Bruxelles", Paris-Aubier-Montagne, 1980.

ORTIGUES E. "Situations inter-culturelles ou changements culturels", p.7 - 22 in L'individu et ses cultures, F. Tanon, G. Vermes, volume 1, Paris, L'Harmattan, 1993, 206 p.

PAGES-DELON M. "Le corps et ses apparences, l'envers du look", Logiques sociales, Paris, L'Harmattan, 174 p.

PARLEBAS P. "Sociométrie, réseaux et communication", Paris, PUF, Le psychologue, 1992, 242 p.

PENEFF J. "La méthode biographique", De l'école de Chicago à l'histoire orale, Paris, Colin, 1990, 144 p.

PEQUIGNOT B. "La relation amoureuse", Analyse sociologique du roman sentimental moderne, Paris, L'Harmattan, 1991, 207 p.

PONSON B. "Le management à l'africaine, de la communauté à l'individualisme?", p. 261 - 280 in "L'individualisme, permanence et métamorphoses, textes réunis par J. Attuel, Paris, PUF, 1988, 343 p.

RACHEWILTZ (de) B. "Eros noir", Moeurs sexuelles de l'Afrique de la préhistoire à nos jours, Paris, Terrain vague, 1993, 336 p.

RADCLIFFE - BROWN A. R., FORDE, "Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique", Paris, PUF, 1953.

RIVALLAIN J. "A propos des pagnes modernes du musée de l'Homme, techniques et symboliques", in Journal des Africanistes, Tome 61, fascicule 1, Paris, 1991, p. 127 à 138.

RIVIERE C. "L'analyse dynamique en sociologie", Paris, PUF, 1978, 208 p.

RIVIERE C. "Union et procréation en Afrique. Rites de la vie chez les Evé du Togo", Paris, L'Harmattan, 1990, 223 p.

ROCHE D. "La culture des apparences", Paris, Fayard, 1989, 564 p.

ROUGERIE G. "Le port d'Abidjan. Le problème des débouchés maritimes de la Côte d'Ivoire. Sa solution lagunaire". Dakar, Bulletin de l'IFAN, XII, n° 3, 1950, p. 751 - 837.

SCHELKY H. "Sociologie de la sexualité", tr. fr., Paris, Gallimard, 1966, 244 p.

SCHWARTZ A. "Stratégies matrimoniales dans la société guéré traditionnelle", Cahiers, ORSTOM, Sér. Sci. hum., VIII, (2), 1971.

SCHWARTZ A. "Tradition et changements dans la société guéré (Côte d'Ivoire)", Paris, ORSTOM, 1971, 260 p.

SCHWARTZ A. "La vie quotidienne dans un village guéré", Abidjan, INADES, 1975.

SEGALEN M., JACQUARD, "Choix du conjoint et homogamie", Population, n° 3, 1971.

SEGALEN M. "Nuptialité et alliance : le choix du conjoint dans une commune de l'Eure", Paris, Maisonneuve et Larose, 1972, 141 p.

SEGALEN M. "Sociologie de la famille", Paris, Colin, 1981.

SIMMEL G. "Sociologie et épistémologie, Paris, PUF, 1981, 238 p.

SIMMEL G. "Philosophie de l'amour", Paris, Rivages, 1988, 265 p.

SIMON P. et al. "Rapport Simon sur le comportement sexuel des français" (Edition abrégée), Paris, 1972.

SINGLY (F. de) "La lutte pour le pouvoir domestique", in revue Française de Sociologie, n° de janvier - mars 1976, p. 81 - 100.

SINGLY (F. de). "L'union libre : un compromis", Dialogue, 92, 1986.

SINGLY (F. de). "Théorie critique de l'homogamie", in *Année Sociologique*, 1987, N° 37, p 181 - 205

SINGLY (F. de) "Un drôle de je : le moi conjugal", *Dialogue*, n° 102, 1988.

SYMONS D. "Du sexe à la séduction, l'évolution de la sexualité humaine", Sand, New York, 1994, 323 p.

TANON F. VERMES G. (textes réunis par), "L'individu et ses cultures", volume 1, Paris, L'Harmattan, 1993, 206 p.

TARDE G. "Les lois de l'imitation", Paris, Alcan, 1890.

THOMAS L. V. "L'être et le paraître. Essai sur la signification de l'initiation en Afrique Noire", in *Fantasme et formation*, Collection Inconscient et Culture, Dunod, 1973, p. 103 - 139.

THOMAS L. V. "La Terre africaine et ses religions", Paris, Larousse, 1975.

THORE L. "Langage et sexualité", I, *Revue de l'action Populaire*, n° 186, mars 1965.

TOURE A. "La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire", *Procés d'occidentalisation*, Paris, Karthala, 279 p.

TOURE A. "Les petits métiers à Abidjan, L'imagination au secours de la "conjoncture", Paris, Karthala, 1985, 290 p.

Traditions et modernisme en Afrique Noire, Paris, Ed. du Seuil, (Rencontres internationales de Bouaké), 1965, 317 p.

TRINCAZ J. et P. "L'éclatement de la famille africaine", *Cah. ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Bondy, 1983, volume 19, n° 2, p. 195 - 202.

VENNETIER P. "Le développement urbain en Afrique Tropicale, considérations générales", in *Cahiers d'Outre-mer*, n°85, 22e année, janvier-mars 1969, p. 6 - 62.

VERNON D. "Les représentations du corps chez les Noirs Marrons Ndjuka du Surinam de la Guyane française", Ed. de l'ORSTOM, Collection études et Thèses, Paris, 1992, 95 p.

VIDAL C. LE PAPE M. "Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan, 1979 - 1985", CNRS, ORSTOM, Abidjan, Centre de Petit Bassam, 1986, 102 p.

VIDAL C. "Sociologie des passions", (Côte d'Ivoire, Rwanda), Paris, Karthala, 1991, 180 p.

VIMARD P. "Nuptialité, fécondité et mortalité dans l'enfance en économie de plantation : le cas du plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo), ORSTOM, 1980, 465 p.

VIMARD P. "Structures des ménages en pays akyé. Composition et typologies familiales à Memni et Montezo". ORSTOM, Abidjan, 1987, 25 p.

WALTER A. "Images corporelles à travers le vocabulaire anatomique des Surimarani" (Centre Pentecôte), p. 3 - 22, in Journal de la Société des Océanistes, n° 84, 1987.

WEBSTER H. "Le Tabou : étude sociologique", Paris, Payot, 1952, 352 p.

WONDJI C. "Bingerville, naissance d'une capitale africaine 1899 - 1909", Cahiers d'études africaines, n°61 - 62, volume XVI (1-2), 1976, p. 83 - 102.

YAPI DIAHOU A. "Origine géo-culturelle et profil socio-économique de 65 locataires du quartier Zoé Bruno", ORSTOM, Petit Bassam, 1984.

YAPI DIAHOU A. "Bidonvilles d'Abidjan, de la baraque à la maison en dure, conditions de logement, perspectives de résidence et perception de l'espace", Enquête auprès de 100 résidents dans les bidonvilles de la zone industrielle de Koumassi, Abidjan, Centre ORSTOM Petit Bassam, 1985, 27 p.

ZAHAN D. "Religion, spiritualité et pensée africaine", Paris, Payot, 1970, 244 p.

JOURNAUX ET REVUES

Afrique Style, "Les nouveaux couples", N°3, février-mars 1991.

Amina, le magazine de la femme, n° 251, mars 1991.

Awoura, "Des hommes à ne point épouser" n° 150, Janvier 1985.

Fraternité Matin, "Quand les femmes communiquent par les pagnes", samedi 3 - dimanche 4 mars 1984.

Fraternité Matin, "Ces femmes à la recherche d'un mari", jeudi 5 juillet 1984.

Fraternité Matin, "Le Ghana aujourd'hui. Les sidéens de Nana Kofi Drobo II. "Nous avons confiance"". Mercredi 6 février 1991, 27e année, N°7902.

Fraternité Matin, "Les cheveux de Blanches mortes", Samedi 9 - Dimanche 10 février 1991, N° 7905.

Ivoire Dimanche, "Moteur cherche démarreur", N° 1021 du 20 janvier 1991.

Journal mensuel de l'action et l'oeuvre du Saint-Esprit parmi le peuple de Dieu, "Le Saint Esprit en action", n° 5, nov. déc. 1993, 4 p.

Mouso, Hebdomadaire d'Informations destinées à la femme, 1ère année, N°024 du 22 avril 1994.

Mouso, Hebdomadaire d'informations destinées à la femme, 1ère année, N°026 du 06 mai 1994.

SIDA-OMS, le Point, Bulletin du Programme mondial de Lutte contre le SIDA de l'Organisation mondiale de la Santé, 1993, n°3, p 16, 24 p.

ACADEMIE DE MONTPELLIER

UNIVERSITE PAUL VALERY - MONTPELLIER III
—ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES—

**TRAJECTOIRES
SEXUELLES ET AMOUREUSES**

L'exemple des femmes de Marcory et Koumassi
(ABIDJAN)

ANNEXES

SOCIOLOGIE

Thèse de Doctorat Nouveau Régime
présentée et soutenue publiquement devant
l'Université Paul Valéry de Montpellier

par

Corinne GINOUX-POUYAUD

devant le Jury composé de :

M. Philippe CIBOIS, Professeur, Université Amiens
Mme Suzie GUTH, Professeur, Université Montpellier III
M. Jean PAVAGEAU, Professeur, Université Perpignan
M. Claude RIVIERE, Professeur, Université Paris V
Mme Claudine VIDAL, Directeur de Recherche, CNRS

Janvier 1996

QUESTIONNAIRE

lieu d'enquête :
 numéro d'ordre de l'enquêtée :
 date de passage :
 heure début :
 heure fin :

1 Parlez-vous français ?

pas du tout 1 un peu 2
 bien 3 très bien 4

2 Quel âge avez-vous ?

3 Où êtes-vous née ? (si c'est dans un village, précisez le département)

4.1 Dans quelle ville habitez-vous ? (si c'est dans un village, précisez le département)

4.2 Si elle habite Abidjan :

4.2.1 Dans quel quartier habitez-vous ?
 (précisez si habitat standing, habitat économique (SICOGI, etc.), habitat évolutif
 (cours communes, etc.), habitat spontané (bidonvilles , etc.)

4.2.2 Lorsque vous quittez Abidjan, où allez-vous ? (préciser les départements)

4.2.3 Pour quoi faire ?

4.2.4 Pendant combien de temps êtes-vous restée la dernière fois ? (ou : "tu as duré
 combien de temps là-bas ?")

4.3 Si elle habite Abidjan sans y être née :

4.3.1 En quelle année êtes-vous arrivée à Abidjan ?

4.3.2 D'où veniez-vous ? (si c'est d'un village, préciser le département)

5.1 Où vivent (ou vivaient) vos parents ? (si c'est dans un village, préciser le département)

III

5.2 Où vivent (ou vivaient) vos grands-parents ? (si c'est dans un village, préciser le département)

6 Quelle est votre ethnie ? (ou : "votre race, votre langue")

7 Quelle est votre religion ?

si vous avez une religion :

8.1 Faites-vous vos prières ?

tous les jours 1 une fois par semaine 2
une fois par mois 3 autres 4 (à préciser)

si chrétienne :

8.2.1 Allez-vous à l'église ?

non 0 oui 1
(si oui passer en 8.2.2)
(si non passer en 9)

8.2.2 tous les jours 1 une fois par semaine 2
une fois pas mois 3 autres 4 (à préciser)

si musulmane :

8.3 Faites-vous le jeûne du ramadan ?

non 0 oui 1 autres 2

9 Si le père et la mère se séparent, où va l'enfant ?
(où : est-ce le "matriarcat" ou le "patriarcat" ?

chez le père 1 chez la mère 2
chez l'oncle 3 autres 4 (à préciser)

10.1 Quelle est la dernière classe suivie ?
(ou : "est-ce que tu as duré à l'école ?")

10.2 Avez-vous un emploi ? (travail)

non 0 oui 1
(si oui passer en 10.3)
(si non passer en 10.4)

10.3 Lequel ?
ALLER EN 10.5

- 10.4 A) Comment faites-vous pour vous nourrir ?
 (ou : "comment tu fais pour manger ?")
 B) Avez-vous déjà exercé un emploi ?
 (ou : "est-ce que tu as déjà travaillé pour gagner argent ?")

non 0 oui 1
 (si non, aller en 11.1)
 (si oui, aller en 10.5)

- 10.5 Combien de fois avez-vous eu à changer d'activité ?
 (ou : "combien de fois tu as changé de travail ?")

- 10.6 Si vous avez eu des emplois antérieurs, citez ces emplois successifs ?
 (ou : "c'était quoi ton travail avant ?")

11.1 Quel est le métier de votre père ?

11.2 Quel est le métier de votre mère ?

12 Etes-vous : (demander aussi : avez-vous été dans votre vie)
 (classer par ordre chronologique)

- 1- actuellement mariée (passer à la question 14)
- 2- concubine (passer à la question 15.1.2)
- 3- célibataire (passer à la question 15.1)
- 4- divorcée (passer à la question 13.1)
- 5- veuve (passer à la question 13.2)
- 6- séparée (passer à la question 13.2)

si divorcée uniquement :

13.1 Combien de divorces ?

si séparée ou divorcée ou veuve

13.2 Quel âge aviez-vous lors du divorce (ou de la séparation ou du veuvage) ?

(ou en quelle année ?)

au premier divorce (ou séparation, etc.)

au second divorce

(si veuve passer en 14)

13.3 Quelles sont les raisons du divorce ou de la séparation ?

1- problème pour avoir des enfants

2- dot (préciser)

3- autres (préciser)

au premier divorce
au second divorce

13.4 Qui a demandé le divorce ou la séparation ?

au premier divorce ou séparation :
au second divorce ou séparation

14 FEMME MARIEE OU DIVORCEE OU SEPARÉE OU VEUVE
(femme mariée ou qui a été mariée)

14.1 Est-ce votre premier mariage ?

non 0 oui 1

si non, combien de mariages ?
(et poser la 13.1, 13.2, 13.3, 13.4 et continuer en 14.2)

si oui passer en 14.2

14.2 Avez-vous choisi votre mari ? (non 0 oui 1)

au premier mariage
au second mariage

14.3 Quelle est l'année de votre mariage ? (ou : quel âge avait l'enquêtée)
(préciser si année ou âge)

la première fois
la seconde fois

14.4 Quel âge avait l'homme ?

au premier mariage
au second mariage

14.5.1 ACCORD DE VOTRE FAMILLE

A1) votre famille était-elle :
très favorable 1 (ou : "très d'accord, très pour")
favorable 2 (ou : "d'accord, avis moyen")
défavorable 3 (ou : "pas d'accord, contre")
autres 4 (à préciser)

au premier mariage
au second mariage

A2) pourquoi cet avis ?

au premier mariage
au second mariage

A3) quel membre de votre famille était de cet avis ?

au premier mariage
au second mariage

14.5.2 ACCORD DE LA FAMILLE DE VOTRE MARI

A1) la famille de votre mari était-elle :

très favorable 1
favorable 2
défavorable 3
autres 4 (à préciser)

au premier mariage
au second mariage

A2) pourquoi cet avis ?

au premier mariage
au second mariage

A3) quel membre de la famille de votre mari était de cet avis ?

au premier mariage
au second mariage

14.6 A quel moment êtes-vous partie vivre avec votre mari ? (ou : "tu es partie quand habiter dans la maison de ton mari ?")

de suite après le mariage 1
lors de la première grossesse 2
une fois la dot versée 3
autres 4 (à préciser)

au premier mariage
au second mariage

14.7 Est-ce : (préciser la date et classer par ordre chronologique)

- 1 un mariage coutumier
- 2 un mariage religieux (préciser la religion)
- 3 un mariage civil ("à la mairie")
- 4 autres (à préciser)

au premier mariage
au second mariage

14.8 Y a-t-il eu des fiançailles ?

au premier mariage non 0 oui 1
au second mariage non 0 oui 1

14.9.1 Etes-vous la seule femme mariée avec votre mari ?

(si oui passer en 14.10.1 et si non passer en 14.9.2)

au premier mariage non 0 oui 1
au second mariage non 0 oui 1

14.9.2 Combien de femmes sont mariées avec votre mari ?

au premier mariage
au second mariage

14.9.3 Etes-vous sa première femme ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 14.9.5 et si non passer en 14.9.4)

au premier mariage
au second mariage

si non : 14.9.4 Quel rang avez-vous ? (ou : "tu es la combien ? la deuxième ?")

au premier mariage
au second mariage

14.9.5 Vivez-vous dans la même cour que les autres ?

non 0 oui 1

au premier mariage
au second mariage

14.9.6 Avez-vous une chambre à vous ?

non 0 oui 1

au premier mariage

au second mariage

14.9.7 Où vivent les autres femmes ?

au premier mariage

au second mariage

14.9.8 Est ce que ça va avec les autres épouses, l'entente ?

au premier mariage

au second mariage

14.9.9 Pourquoi ?

au premier mariage

au second mariage

14.10.1 Vivez-vous avec votre mari ?

au premier mariage

au second mariage

si oui : passer en 14.11.1

si non : 14.10.2 Où vit-il ?

au premier mariage

au second mariage

14.10.3 Combien de fois vient-il vous rendre visite ?

(ou : "tu le vois quand ?")

1 chaque jour

2 tous les trois jours

3 une fois par semaine

4 une fois par mois ou plus

5 autres (à préciser)

au premier mariage

au second mariage

14.11.1 Votre mari, a-t-il amené une dot ?

(si oui, passer en 14.11.2)

(si non, passer en 14.11.3)

au premier mariage

au second mariage

14.11.2 si oui, de quoi était-elle constituée ? (ou : "c'était quoi ?")

au premier mariage

au second mariage

Passer en 14.12

pour femmes mariées uniquement :

14.11.3 Le fera-t-il ?

non 0 oui 1

ne sait pas 2

(si non ou N.S.P. passer en 14.12)

(si oui, passer en 14.11.4)

14.11.4 Ce sera quoi ?

14.12 Renseignements sur le mari (approximatifs)

1 âge

2 lieu de naissance (si non né à Abidjan, demander la date d'arrivée à Abidjan et le lieu d'origine)

3 classe suivie

4 ethnie

5 travail (le sien et celui de son père)

6 religion

7 est-ce un homme de votre famille ?

(si oui, préciser qui))

au premier mariage

au second mariage

14.13 Où avez-vous vu pour la toute première fois votre mari ? (préciser quand)

au premier mariage

au second mariage

14.17.2 Si non, pourquoi ?

(condition pour 15.1 : passer en 16.1 si le cas ne correspond pas à : célibataire, séparée, divorcée et veuve non remariée)

15.1 Avez-vous en ce moment un ami intime avec qui vous avez des relations sexuelles ?

non 0 oui 1 autres 2
 (si oui, passer en 15.1.1)
 (si non, passer en 16.1)

15.1.1 Quand le voyez-vous ?

- 1 chaque jour
- 2 tous les trois jours
- 3 une fois par semaine
- 4 une fois par mois ou plus
- 5 autres (à préciser)

(pour concubine également)

15.1.2 Renseignements sur lui :

- 1 âge et lieu de naissance
- 2 dernière classe suivie
- 3 ethnie
- 4 travail
- 5 religion
- 6 situation matrimoniale
 (si marié : avec combien de femmes ?)
 (si concubin : est-ce bien aussi le concubin d'une autre femme ?)
- 7 est-ce un homme de votre famille ?
 (si oui, préciser qui)

15.1.3 Où l'avez-vous vu pour la première fois ?

15.1.4 A-t-il d'autres femmes ?

- (à part sa femme s'il est marié)
- (à part sa concubine s'il est déjà concubin ?)
- non 0 oui 1 ne sait pas 2
 (si oui passer en 15.1.5)
 (si non ou N.S.P. passer en 16.1)

15.1.5 Combien ?

15.1.6 Est-ce que vous allez vous marier ou vous remarier avec lui ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2
(si oui passer en 15.1.7)
(si non ou N.S.P. passer en 16.1)

15.1.7 Votre futur mari amènera-t-il une dot pour le mariage ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2
(si oui : passer en 15.1.8)
(si non ou N.S.P. passer en 16.1)

15.1.8 Ce sera quoi ?

(si N.S.P. passer en 15.1.9)

15.1.9 Lui donnera-t-elle d'autres droits sur les enfants ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2
(si oui passer en 15.1.10)
(si non ou N.S.P. passer en 16.1)

15.1.10 Quels droits ?

16.1 A quel âge avez-vous connu les hommes ? (préciser qu'il s'agit du premier garçon)

si pas connu, passer à la question 17.2.1

si le premier homme est le mari passer à la 17.1

16.2 Quel âge avait-il ?

16.3 Où l'avez-vous vu la toute première fois ?

16.4 Avez-vous eu des rapports sexuels avec lui :

1 lors de la première rencontre
2 une semaine après la première rencontre
3 un mois après
4 après le mariage (si elle est mariée)
5 autres (à préciser)

17.1 Combien d'hommes avez-vous connus en tout
(si elle est mariée : préciser combien avant le mariage)

17.2.1 Est-ce mieux de connaître plusieurs hommes avant le mariage ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2
(si N.S.P. passer en 18)

17.2.2 Pourquoi ?

17.2.3 Combien ?

18 Que pensez-vous des hommes mariés qui vont avec d'autres femmes que la ou les siennes ?

19.1 Est-ce toujours une faute si une femme va avec un autre homme que son mari ?

non 0 oui 1
(si oui passer en 19.2)
(si non passer en 19.3)

19.2 si oui : pourquoi est-ce toujours une faute ?

passer en 20.1

19.3 si non : dans quel(s) cas n'est-ce pas une faute ?

dans ce cas là : 19.4 vit-elle avec lui ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2

(si non ou N.S.P. passer en 19.5)
(si oui passer en 20.1)

19.5 Quand le voit-elle ?

1 chaque jour
2 tous les trois jours
3 une fois par semaine
4 une fois par mois ou plus
5 autres (à préciser)

20.1 (ne pas poser si réponse : non, à la question 15.1 et passer en 22)
si concubine séparée : demander si elle "va" avec d'autres hommes
que son concubin)

Depuis que vous êtes avec quelqu'un (mari, etc.), avez-vous "été" avec d'autres hommes
que lui ?

non 0 oui 1
(si oui passer en 20.2.1)
(si non passer en 21.1)

si oui : (prenons le dernier s'il y en a plus d'un)

20.2.1 Combien ?

20.2.2 Où l'avez-vous rencontré ?

20.3 Quand le voyez-vous ?

- 1 chaque jour
- 2 tous les trois jours
- 3 une fois par semaine
- 4 une fois par mois ou plus
- 5 autres (à préciser)

20.4 Renseignements sur lui : (ce qu'elle sait)

- 1 âge
- 2 lieu de naissance
- 3 dernière classe suivie
- 4 ethnie
- 5 travail
- 6 religion
- 7 situation matrimoniale
(si marié : avec combien)
- 8 est-ce un homme de votre famille ?
(si oui préciser qui)

20.5 Combien de temps cela a-t-il duré ?
(ou depuis combien de temps cela dure-t-il ?)

20.6 Est-ce que cet homme dort avec d'autres femmes ?
(à part vous, sa concubine ou sa femme s'il est marié ?)

non 0 oui 1
ne sait pas 2

20.7 Pourquoi êtes-vous allée avec lui ?

21.1 Est-ce que, parmi les hommes que vous avez connus, certains vous ont donné des cadeaux ?

non 0 oui 1 (si oui : passer en 21.2)
(si non : passer en 22.1)
autres 2

21.2 Combien d'hommes ?

(préciser si c'est le mari ou autres)

21.3 Quels cadeaux ? (citer les plus fréquents)

21.4 Pourquoi ?

21.5 Qu'est-ce que vous leur avez donné ?

22 Qu'est-ce que vous pensez d'une femme qui "fait les affaires" avec un homme si l'homme donne des cadeaux ?

23 Qu'est-ce que vous pensez d'une femme qui "fait les affaires" avec un homme si l'homme donne de l'argent ?

24.1 Avez-vous des enfants ?

non 0 oui 1
(si oui : passer en 24.2)
(si non : passer en 25.1)

24.2 Combien ?

24.3 Quel âge ont-ils ?

premier enfant
deuxième enfant
troisième enfant

24.4 Avez-vous déjà eu des relations sexuelles avec votre mari (ou votre "ami") pendant votre (ou vos) grossesse(s) ?

non 0 oui 1
(si oui : passer en 24.5)
(si non : passer en 24.6)

24.5 Jusqu'à quel mois de grossesse ?
passer en 24.7

24.6 Pourquoi ?

24.7 Après "canari cassé", est-ce que vous avez "fait les affaires" avec votre mari ?

non 0 oui 1
(si oui passer en 25.1)
(si non passer en 24.8)

24.8 Pourquoi ?

24.9 Pensez-vous que votre mari a alors dormi avec d'autres femmes ?

non 0 oui 1
ne sait pas 2

25.1 Savez-vous ce qu'est un préservatif (ou ce qu'on appelle "capote", "caoutchouc", "condom", "chaussette", "plastique", "Prudence") ?

non 0 oui 1
(si oui : passer en 25.2)
(si non : passer en 27)

25.2 L'avez-vous déjà utilisé ?

1 tout le temps
2 souvent
3 rarement
4 jamais
5 autres

(si jamais utilisé passer en 25.6)
(si déjà utilisé passer en 25.3)

25.3 Qui décide ?

1 vous
2 votre ami
3 autres (préciser)

25.4 Dans quel but ?

(si elle ne répond pas, proposer :)

1 pour ne pas avoir d'enfant
2 pour éviter les maladies sexuelles
3 autres (à préciser)

25.5 Que pensez-vous du préservatif ?

si elle ne répond pas, proposer :

1 "ça enlève le plaisir"

2 "ça peut rester au fond du vagin"

3 "les hommes aiment ça"

4 "ça veut dire que l'homme n'a pas confiance"

5 "ça protège des maladies"

6 autres (à préciser)

passer en 26.1

25.6 Si jamais utilisé, pourquoi ?

26.1 Savez-vous où trouver des préservatifs ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 26.2)

(si non passer en 27)

26.2 Où ?

27 Quelles méthodes utilisez-vous pour ne pas "avoir grossesse" ?

28.1 Dites ce que vous	utilisez	avez entendu parler
1 Pilule	non 0 oui 1	non 0 oui 1
2 Stérilet	non 0 oui 1	non 0 oui 1
4 Continence périodique (pas de rapports sexuels certains jours du cycle)	non 0 oui 1	non 0 oui 1
8 Retrait	non 0 oui 1	non 0 oui 1
16 Gélules du Ghana	non 0 oui 1	non 0 oui 1
32 "Indigénat"	non 0 oui 1	non 0 oui 1
64 Stérilisation	non 0 oui 1	non 0 oui 1
128 Autres (diaphragmes, gelées, ovules, injection, etc.)	non 0 oui 1	non 0 oui 1
00 aucune méthode	oui 1	oui 1

28.2 Expliquer les raisons de votre choix

29.1 Quelles méthodes pour avorter connaissez-vous ?

("médicaments indigénats" et autres)

29.2 Quelles méthodes pour avorter avez-vous déjà utilisées ?

("médicaments indigénats" et autres)

30 A quel âge laisseriez-vous votre fille avoir des rapports sexuels avec un garçon ?

31 Qu'est-ce qu'une fille fait pour "gagner" un homme ?

32 Quels sont les lieux de rencontre les plus fréquents entre un homme et une femme, (ou : où est-ce que tu penses que les femmes vont pour rencontrer les hommes ?)

si elle ne répond pas proposer :

1 mariage, baptême, etc.

2 au travail, à l'école

3 relation d'enfance, de famille (parents se connaissaient, etc.)

4 relation de voisinage (habitaient le même quartier, etc.)

5 présentation (présenté par un ami, etc.)

6 lieux de distraction (boîtes de nuits, etc.)

7 réunions de sociétés (politiques, sportives, etc.)

8 autre (préciser)

33 Accepteriez-vous de marier votre fille avec un homme appartenant à n'importe quelle ethnie ?

non 0 oui 1

(si non passer en 34.1.2)

(si oui passer en 34.2.1)

34.1.2 L'homme de quelle ethnie refuseriez-vous ?

34.1.3 Pourquoi ?

34.2.1 Accepteriez-vous de marier votre fille avec un homme appartenant à n'importe quelle nationalité ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 35.1)

(si non passer en 34.2.2)

34.2.2 L'homme de quelle nationalité refuseriez-vous ?

34.2.3 Pourquoi ?

34.2.4 Avec qui est-il interdit de se marier chez vous ?

35.1 Pourriez-vous vous marier avec un homme de votre famille ?

non 0 oui 1
 (si oui passer en 35.2)
 (si non passer en 36.1)

35.2 Serait-ce : dans la parenté proche ?

1 avec le fils de votre oncle maternel

non 0 oui 1

2 avec le fils de votre oncle paternel

non 0 oui 1

3 avec le fils de votre tante maternelle

non 0 oui 1

4 avec le fils de votre tante paternelle

non 0 oui 1

35.3 Serait-ce : dans la parenté éloignée ?

non 0 oui 1
 (si oui passer en 35.4)
 (si non passer en 36.1)

35.4 donner un exemple

36.1 Quelles qualités aimeriez-vous trouver chez le mari de votre fille ? (si vous en aviez une) (ou : "si tu avais une fille, comment veux-tu que son mari soit" ?)

36.2 A quel âge voulez-vous que votre fille se marie ?

36.3 Pourquoi ?

36.4 Donneriez-vous votre fille à un homme déjà marié ?

36.5 Donneriez-vous votre fille à un homme déjà marié mais riche ?

36.6 Aimeriez-vous que votre fille fasse un essai, c'est à dire qu'elle vive avec un homme sans être mariée ?

non 0 oui 1

36.7 Pourquoi ?

37 Que pensez-vous d'une jeune fille qui a des enfants sans être mariée ?

38.1 Pensez-vous que les jeunes filles ont aujourd'hui plus de liberté sexuelle qu'autrefois ?

non 0 oui 1

ne sait pas 2

(si oui passer en 38.2)

(si non ou N.S.P. passer en 39)

si oui : 38.2 Est-ce ?

1 sans importance

2 regrettable ("c'est pas bien", etc.)

3 satisfaisant ("c'est bien", etc.)

4 sans opinion

39 Si une jeune fille n'a jamais fait l'amour avant son mariage, c'est :

1 très important ("ça doit toujours être comme ça", etc.)

2 important ("c'est mieux", etc.)

3 sans importance

4 autres

40.1 Savez-vous ce que veut dire "être séropositif" ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 40.2)

(si non passer en 41.1)

40.2 Expliquez

41.1 Avez-vous entendu parler du sida ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 41.2)

(si non passer en 45.1)

41.2 Dites ce que vous savez sur le sida

42.1 Savez-vous comment on attrape le sida ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 42.2)

(si non passer en 43.1)

42.2 Expliquer

43.1 Savez-vous comment on se protège du sida ?

43.2 Expliquer

44.1 Depuis que vous avez entendu parler du sida, avez-vous changé ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 44.2)

(si non passer en 45.1)

44.2 En quoi ?

45.1 Avez-vous déjà eu des maladies sexuelles ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 45.2)

(si non passer en 45.6)

45.2 Lesquelles ?

45.3 Où avez-vous été vous faire soigner ?

45.4 Avez-vous changé votre comportement par la suite ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 45.5)

(si non passer en 46.1)

45.5 Comment ?

si elle ne répond pas, proposer :

1 en limitant vos partenaires

2 en étant fidèle à un seul partenaire

3 en utilisant des préservatifs

4 en n'ayant plus de rapports sexuels

5 autres (à préciser)

passer en 46.1

45.6 Si vous aviez une maladie sexuelle qui iriez-vous voir ? (en premier)

1 médecin

2 guérisseur traditionnel

3 autre

45.7 Pourquoi ?

46.1 Etes-vous déjà allée voir un guérisseur traditionnel ?

non 0 oui 1

(si oui passer en 46.2)

(si non passer en 46.3)

46.2 Pourquoi ?

46.3 Iriez-vous voir un guérisseur traditionnel si vous aviez :

1 maladie sexuelle

non 0 oui 1

2 problèmes pour avoir des enfants

non 0 oui 1

4 autres (à préciser)

LIEUX DE RENCONTRE UTILISES

0 : par présentation et correspondance

1 : mariages, baptêmes, funérailles
(lieux de prière, etc.)

2 : au travail ou à l'école
(de même : "à la recherche d'un emploi")

3 : relation d'enfance, de famille
("parents se connaissaient déjà, chez mes parents, ami d'un parent, pendant mon enfance, dans la cour familiale, chez ma soeur, chez le tuteur, il avait un parent dans la cour, dans la cour de ma grand-mère")

4 : relation de voisinage
("il habitait le même quartier, vivait dans la même maison, même bâtiment, nous avons grandi dans la même cour")

5 : lieux de distraction
("boîtes de nuit, dans un bar, un maquis, lors d'une fête, au cours d'une soirée dansante")

6 : imposé par la famille

7 : circonstances fortuites
("au cours d'un voyage, au marché, dans la rue, en ville, à la gare, à la mairie du Plateau")

8 : SO

9 : NP

**FREQUENCES RETENUES : (pour pratiques religieuses,
utilisation du préservatif, etc.)**

"chaque jour, tous les jours" : TOUJOURS

"tous les 3 jours, plus de 3 fois par semaine : TRES SOUVENT

"1 fois par semaine" : SOUVENT

"1 fois par mois (ou moins d'une fois par mois), plus d'une fois par mois" : RAREMENT

PROFESSION

1 : agriculture, pêche

11 : pêcheurs

12 : navigateurs

13 : planteurs, agriculteurs, cultivateurs, jardiniers

14 : éleveurs, bergers

15 : manoeuvres agricoles, salariés agricoles, contractuels agricoles

16 : autres agriculteurs

2 : commerce

21 : vendeuses d'attiéké, de banane, de kolas, divers

22 : acheteurs de produit

23 : commerçants (de pagne, de gros...), boutiquiers, employés de boutique, gérants de boutique, bouchers

24 : hôteliers, propriétaires de restaurant, de maquis, de bar

25 : transporteurs

26 : cuisiniers, serveuses de maquis, employés d'hôtel et de bar

27 : "boys" de maison, domestiques, bonnes, gardiens

28 : autres commerçants et petits employés du commerce

3 : artisanat

31 : tailleurs, couturiers

32 : coiffeurs

33 : menuisiers, ébénistes, sculpteurs, tapissiers

34 : cordonniers

35 : mécaniciens

36 : tôliers, soudeurs, forgerons

37 : maçons, peintres, plombiers, électriciens

38 : chauffeurs

39 : entrepreneurs

4 : corps enseignant

41 : instituteurs, aides instituteurs

42 : professeurs

43 : directeurs d'école

44 : surveillants, éducateurs

45 : conseillers pédagogiques

5 : corps médical

51 : médecins

52 : infirmiers

53 : sages-femmes

54 : filles ou garçons de salle

55 : autres membres du corps médical

61 : animateurs et moniteurs dans un centre social

62 : cadres de l'état

63 : agents publics

64 : agents de secteurs privés et autres agents de l'état

7 : religion

71 : marabouts

72 : guérisseurs, initiateurs, oracles

8 : autres métiers

81 : ménagères

82 : prostituées

83 : sans profession

84 : élèves étudiants

85 : griots

86 : autres professions ou métiers non classés ailleurs

87 : retraités

98 : SO

99 : NP

LISTE DES LOCALITES ET PAYS

DEPARTEMENTS DE LA COTE D'IVOIRE

10 NORD	11 KORHOGO 13 ODIENNE 15 BOUNA	12 TINGRELA 14 FERKESSEDOUGOU 16 BOUNDIALI
20 CENTRE NORD	21 KATIOLA 23 SEGUELA	22 DABAKALA 24 MANKONO
30 CENTRE	31 BOUAKE 33 DIMBOKRO 35 YAMO USSOUKRO 37 M'BAHIAKRO 39 BONGOUANOU	32 SAKASSOU 34 DAOUKRO 36 BEOUMI 38 TOUMODI
40 OUEST	41 MAN 43 BANGOLO 45 DANANE 47 TOUBA	42 DUEKOUE 44 GUIGLO 46 BIANKOUMI
50 CENTRE OUEST	51 DALOA 53 SINFRA 55 ISSIA 57 VAVOUA	52 ZUENOULA 54 GAGNOA 56 BOUAFLE 58 OUME
60 SUD OUEST	61 TABOU 63 DIVO 65 SOUBRE	62 SASSANDRA 64 SAN PEDRO 66 LAKOTA
70 EST	71 ABENGOUROU 73 BONDOUKOU	72 ABOISSO 74 TANDA
80 SUD	81 ABIDJAN 83 TIASSALE 85 GRAND LAHOU	82 AGBOVILLE 84 ADZOPE

AUTRES PAYS

86 BENIN
87 BURKINA
88 GHANA
89 GUINEE

90 MALI
91 TOGO
92 AUTRES PAYS AFRICAINS
93 FRANCE
94 AUTRES PAYS NON AFRICAINS
98 SO
99 NP

LISTE DES ETHNIES (ou des nationalités)

<p>GROUPE AKAN 01</p> <p>Akie ou attie 02</p> <p>Abe 03</p> <p>abidji 04</p> <p>Abouré 05</p> <p>Adjoukrou 06</p> <p>Agni 07</p> <p>Ahizi 08</p> <p>Alladian 09</p> <p>Avikiam 10</p> <p>Baoule 11</p> <p>Doma 12</p> <p>Ebrié 13</p> <p>Aga 14</p> <p>Eotilé 15</p> <p>Essouma 16</p> <p>Krobou 17</p> <p>M'batto 18</p> <p>N'zima, Appolo 19</p> <p>Abron 20</p>	<p>GROUPE KROU</p> <p>Bakwé 22</p> <p>Bété 23</p> <p>Dida 24</p> <p>Godié 25</p> <p>Kodia 26</p> <p>Kotrohou 27</p> <p>Krou 28</p> <p>Kouya 29</p> <p>Krouzie 30</p> <p>Neyo 31</p> <p>Niaboua 32</p> <p>Niedeboua 33</p> <p>Wane 34</p> <p>We 35</p> <p>We Guéré 36</p> <p>We Wobé 37</p>
<p>GROUPE MANDE DU SUD 38</p> <p>Mandé du Sud 39</p> <p>Dan 40</p> <p>Dan du Nord (Danmenon) 41</p> <p>Dan du Sud (Bontyou- lounenon) 42</p> <p>Gagou 43</p> <p>Gouro 44</p> <p>Wouan 45</p> <p>Ouani 46</p> <p>Toura 47</p> <p>Yacouba 48</p>	<p>GROUPE MANDE DU NORD 49</p> <p>Mandé du Nord 50</p> <p>Bambara 51</p> <p>Dioula 52</p> <p>Foula 53</p> <p>Koro 54</p> <p>Koyaka 55</p> <p>Maninka 56</p> <p>Mahou 57</p> <p>Ouadougou 58</p> <p>Ourodougou 59</p>

GROUPE VOLTAÏQUE	60	BURKINABES	76
Voltaïques	61	Mossi	
Birifor	62	Bissa	
Koulango	63	Boussanga	
Bouna	64	Gouroussi	
Gouin	65	Nounouma	
Lobi	66	Dagari	
Ttegesie	67	Guian	
Senoufo	68	Maraka	
Diamala	69	Dafing	
Djimini	70	Samogo	
Nafara	71	Bobo	
Palaka	72	Peulh	
Seynambele	73	Lobi	
Tagouana	74	Moré	
Autre ethnïe de C.I.	75	autres ethnies du Burkina	
MALIENS	77		
Malinké			
Haoussa			
Bougouni			
Peulh			
Senoufo			
Mianka (Mianga)			
Maraka			
Bambara			
Bobo			
Dogon			
Autres ethnies du Mali			
GUINEENS	78	TOGOLAIS	80
GHANEENS	79	Mina, autres ethnies du Togo	
Nougou			
Fanti			
Gan			
Nego			
autres ethnies du Ghana			
BENINOIS	81		
Fon			
Mina			
Goun			
Pedah			
autres ethnies du Bénin			

AUTRES AFRICAINS 82
(Sénégalais, Nigériens, Nigériens, etc.)

Autres codes utilisés :

"n'accepte que l'homme de sa famille" 83
autre nationalité africaine 84
Français 85

"refuse toute ethnie sauf la sienne" 88
"refuse toute nationalité sauf la sienne" 89

SO 98
NP 99

GUIDE DES ENTRETIENS

Demande préalable : âge, lieu de naissance, commune de résidence, date d'arrivée à Abidjan si non née à Abidjan, ethnie, religion, niveau d'instruction, emploi, situation matrimoniale ou situation amoureuse actuelle).

THEME 1 : Choix du partenaire

1.1 Choix ou pas (nombre et différence entre critères de choix du conjoint et ceux du partenaire occasionnel)

1.2 Qu'est-ce que le "Bagnon" pour elle : c'est à dire "le plus bel homme" en Bété (raisons à donner)

1.3 Qualités physiques et autres recherchées

THEME 2 : Apport de la relation

1.1 Que pense-t-elle du mariage coutumier et civil (réussite, apports, interdits, stratégies)

1.2 Que pense-t-elle des relations occasionnelles, et en particulier : adultère, vagabondage sexuel, etc. ? (réussite, apports, interdits, stratégies)

1.3 A quoi attribue-t-elle les relations conflictuelles ? (durée de la relation et raison)

1.4 Rôle de l'argent et du regard extérieur (social, parental, etc.)

THEME 3 Formes, attitudes et lieux de séduction

1.1 Comment, où et qui séduit-elle ?

1.2 Quelle part dans son budget accorde-t-elle à la séduction ?

THEME 4 Interventions du sida

1.1 Que pense-t-elle de la chanson interprétée par Alpha Blondy ou Pépé Kalé sur le sida ?

1.2 Quels sont les moyens contraceptifs utilisés ? (raisons)

1.3 Quels sont les moyens abortifs utilisés ? (raisons)

GLOSSAIRE

Mots "nouchis-zougloùs"

- "Abobsone" = Abobo (quartier d'Abidjan)
- "Abogahisse" = n. m. Beau garçon
- "Albert" = n. m. Personne ignorante
- "Aller à bingué" = Loc. verb. Aller en Europe
- "Aller badou" = Loc. verb. Aller manger
- "Aller koro" = Loc. verb. Aller dormir
- "Avoir avalé crapaud" = Loc. verb. Etre enceinte
- "Avoir djo" = Loc. verb. Avoir "attrapé" une maladie mortelle ("il a djo la maladie")
- "Awoulaba" = Adj. et n. f. Belle fille selon des critères dits traditionnels (rondeurs etc.)
- "Badouco" = n. m. La nourriture. Syn. n. m. "Graya"
- "Bazar" = v. tr. Vendre. Syn. v. "Placer", "Tchoun"
- "Bédou" = n. m. Porte-monnaie
- "Béhé" = n. m. Homosexuel
- "Béhou" = v. intr. Partir ("il a béhou?" = où est-il parti?)
- "Béki" = n. f. Moto
- "Belle-Mère Wobé" = n. f. Voiture BMW
- "Bèze" = n. f. Costume ("Il a une belle bèze")
- "Bindjesse" = Bingerville
- "Boureur" = n. m. menteur
- "Brailler" = v. tr. Vêtir. ("Se brailler" = v. pr. Se vêtir. Syn. v. pr. "se saper")

"Bras" = n. m. Ami

"Breacker" = v. tr. 1) Séduire,

2) Etre en contact

Syn. v. "Brancher", "Bembeyar"

"Brisé" = Adj. Qui éprouve de l'amour

"Brode" = n. f. Vêtements d'occasion. Syn. n. f. "Youyou youyou"

"Caba" = n. f. Prison

"Cadenar" = v. tr. "Attacher" ou retenir une personne

"Cailler" = v. Jouer au poker

"Cambodgien, ne" = n. Etudiant(e) n'ayant pas droit à la cité universitaire

"Canari cassé" = Accouchement

"Canker (se)" = v. pr. Se protéger avec un fétiche

"Caoutchouc" = n. m. Préservatif masculin. Syn. n. f. "Chaussette", "Capote"

"Capa" = n. m. Fétiche. Syn. n. m. "Gbé"

"Cape" = Adj. Propre, soigné

"Chicotter" = v. Battre

"Côcô" = Adj. et n. Vivre aux dépens de. Syn. n. et Adj. "Parasite"

"Cocsone" = Cocody

"Conjoncturé" = Adj. et n. f. , m. Victime de la conjoncture

"Connaître papier" = Loc. verb. Etre instruit. Syn. "Etre papoté"

"Cracra" = Adj. Confiant(e)

"Crica" = n. m. 1000 F CFA

"Dabar" = v. tr. Frapper

"Damer sur" = v. Ne pas avoir de relations sexuelles avec

"Daye" = n. f. Femme ou fille. Syn. n. f. "Dame, Nana, Go, Gazeuse"

"Décaler" = v. intr. Marcher. Se déhancher. Syn. v. "Sincaller"

"Décravater" = v. tr. Sortir un couteau ou une arme à feu

"Démarrer" = v. Détenir de l'argent

"Digba" = Adj. Musclé. Syn. "Agbolo"

"Din" = v. tr. Guetter ("il me din pour me surprendre") Syn. v. tr. "Maga"

"Djafer" = v. tr. Manger

"Djandjou" = n. f. Prostituée. Syn. n. f. "Djentra, Sao, Toutou, Djankalé, Tchoin"

"Django" = n. m. Père. Syn. n. m. "vieux"

"Djar" = v. tr. Tuer - Attraper ("il a djo sida")

"Djéli" = n. m. Transistor

"Djo" = n. m. 1) Ami

"Drap" = n. m. 1) Problème

2) Honte

"Dreude" = n. m. Coiffure rasta

"Etre en boule" = Loc. verb. Etre énervé

"Etre chaud" = Loc. verb. Etre d'accord

"Etre degba" = Loc. verb. Etre découragé

"Etre fan" = Loc. verb. Etre amoureux

"Faire bouche" = Loc. verb. 1) Se vanter

2) Provoquer quelqu'un

"Faire indigénat" = Loc. verb. Utiliser des mixtures de féticheurs

"Faire les affaires" = Loc. verb. Avoir des relations sexuelles avec. Syn. v. "Mougou", "Filer"

"Fale" = n. f. Cigarette

"Fase" = n. f. Comportement. Syn. "Manière de faire"

"Gaffas" = n. f. Paire de lunettes

"Gâter" = v. tr. Déshonorer

"Gawa" = Adj. et n. Idiot. Syn. "Gahou"

"Gazer" = v. 1) Fréquenter des lieux de divertissement. Syn. Loc. verb. Aller en gazoil"

2) Fuir

"Gazeur, gazeuse" = Adj. et n.1) Personne ayant de nombreux partenaires sexuels

2) Hommes ou femmes fréquentant les lieux de divertissements

"Gazoil" = n. m. Lieux de divertissements

"Gban" = n. m. Drogue. Syn. n. m. "Zra, Guédji"

"Gbasse" = n. f. Les fétiches

"Gbéléya" = n. f. Conditions de vie difficiles. Syn. n. f. "Galère"

"Gbon" = n. m. 5000 F CFA

"Génito" = n. m. 1) Homme entretenu financièrement par une femme en échange de relations sexuelles

2) "Petit ami" d'une femme ayant un "grotto"

"Glèze" = n. m. Bus

"Gnankoumou" = Adj. Fâché. Syn. "Avoir la figure serrée"

"Gningnin" = Adj. Ivre. Syn. "Drou", "Dye"

"Grahou" = n. m. Voleur

"Grosse" = n. f. 25 F CFA ("deux grosses" = 50 F CFA)

"Grotto" = n. m. Homme assurant les dépenses financières d'une femme notamment en échange de relations sexuelles. Syn. n. m. "Responsable, Protecteur"

"Guer" = v. tr. Donner

"Immédiat" = n. m. Stimulant sexuel (pour homme)

"Koum" = Koumassi

"Loke" = n. m. Chance

"Marcose" = Marcory

"Médicament indigénat" = n. m. Mixtures de féticheurs

"Mettre pané" = Loc. verb. Médire

"Mogo" = n. m. Homme

"Moro" = n. m. 5 F CFA ("deux moros" = 10 F CFA, "trois moros" = 15 F CFA,

"quatre moros" = 20 F CFA)

"Mouiller" = v. tr. Avoir peur

"Mouler" = v. intr. Danser. Syn. v. "Guincher"

"MST" = Moyennes Sexuellement Transmissibles

"Naman" = n. m. Gardien de voitures

"Peau gras" = n. m. Peau blanche. Syn. n. m. "Tubab, Blanc, Gratté"

"Prendre drap" = loc. verb. Etre au courant

"Prêt'à" = n. m. Prêt à porter

"Punch" = n. m. Modèle de coiffure ("des ghanéens ou des voyous")

"Racongo" = n. m. Modèle de coiffure très court

"Saman" = Adj. Élégant. Syn. "Sapé", "Znago"

"Sciensé" = n. f. Idée

"Tais-toi" = n. m. 10 000 F CFA

"Tèche" = n. m. Pantalon

"Tchasse" = Adj. Désargenté. Syn. "Moisi"

"Tchékété" = n. f. Belle fille

"Tchouze" = n. f. Chaussure

"Togo" = n. m. 100 F CFA ("cinq togos" = 500 F CFA)

"Vincent" = n. m. Personne avare

"Woyo" = n. m. Taxi

"Yackro" = Yamoussoukro

"Yop city" = Yopougon

TABLEAU A 1 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 6 ANS ET PLUS
SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

NIVEAU D'INSTRUCTION	ABIDJAN
analphabètes	33,6%
lettrés	2,5%
école coranique	4,6%
primaire	33,2%
secondaire 1er cycle	14,9%
secondaire 2e cycle	5,0%
secondaire technique	2,9%
supérieur	3,3%
TOTAL	100%

Source : Recensement général de la population et de l'habitat - Institut national de la statistique - Abidjan, Septembre 1992

TABLEAU A 2 : ETATS MATRIMONIAUX DES FEMMES D'ABIDJAN

FEMMES	célibataire	union libre	mariée	séparée divorcée.	veuve	TOTAL
TOTAL	44,1%	4,3%	46,6%	2,6%	2,3%	100%

Source : direction de la statistique et de la comptabilité nationale - séminaire national de présentation des résultats du recensement général de la population et de l'habitat - R.G.P.H 1988-Abidjan : 18-21 Novembre 1991

TABLEAUX POUR DISTANCES ENTRE PARTENAIRES

Tableau A 3

Q 32	FREQUENCES
par présentation et correspondance	5
mariages, baptêmes, funérailles, etc.	65
au travail, à l'école	17
relation d'enfance, de famille	7
relation de voisinage	9
lieux de distraction	215
imposé par la famille	2
circonstances fortuites	162
non précisé	22
TOTAL	504

Q 32 : lieux de rencontre perçus

Enquête : GINOUX POUYAUD

Tableau A 4

Q 14.5.1	FREQUENCES
+ mari imposé	29
+ qualités du mari	28
+ mari même région ou (et) ethnie	12
+ mari même religion	2
+ parents connaissaient beaux-parents	5
+ respect du choix de la fille	33
+ fille célibataire	14
+ "fille mère"	3
+ "mari est une chance"	23
+ même ethnie	11
+ mariage en famille	16
TOTAL	176

Enquête : GINOUX POUYAUD

Tableau A 4 : PERCEPTION FAMILIALE SUR LE MARIAGE
 Q 14.5.1 : Raisons de l'accord de la famille de l'épouse

Tableau A 5

Q 14.5.2	FREQUENCES
+ épouse imposée	11
+ qualités de la femme	45
+ femme même région ou (et) ethnie	12
+ femme même religion	1
+ parents connaissaient beaux-parents	10
+ respect du choix de l'homme	27
+ homme célibataire	8
+ "fille mère"	3
+ "femme est une chance"	18
+ même ethnie	9
+ mariage en famille	22
TOTAL	166

Enquête : GINOUX POUYAUD

Tableau A 5 : PERCEPTION FAMILIALE SUR LE MARIAGE
 Q 14.5.1 : Raisons de l'accord de la famille de l'époux

Tableau A 6

Q 14.5.1	FREQUENCES
- mari est sans emploi	1
- mari religion différente	2
- mari ethnie différente	3
- peur des parents de perdre enfants	1
- mésentente avec la famille de l'époux	2
- mari région différente	2
non précisé	17
TOTAL	28

Enquête : GINOUX POUYAUD

PERCEPTION FAMILIALE SUR LE MARIAGE
(Q 14.5.1 : Raisons du désaccord de la famille de l'épouse)

Tableau A 7

Q 14.5.1	FREQUENCES
- femme religion différente	2
- femme ethnie différente	2
- peur des parents de perdre enfants	2
- absence d'enfants	2
- mésentente avec la famille de l'épouse	1
- femme région différente	1
non précisé	28
TOTAL	38

Enquête : GINOUX POUYAUD

PERCEPTION FAMILIALE SUR LE MARIAGE
(Q 14.5.1 : Raisons du désaccord de la famille de l'époux)

Tableau A 8

Q 14.12.1 Q 2	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	non précisé	TOTAL
moins de 20 ans	9	4				6	19
20 à 29 ans	7	48	7		1	18	81
30 à 39 ans	2	9	27	7	2	25	72
40 à 49 ans			3	11	1	17	32
TOTAL	18	61	37	18	4	66	204

Enquête : GINOUX POUYAUD

ECARTS D'AGE ENTRE CONJOINTS

Croisement : Q 14.12.1 : Age de l'époux et Q 2 : Age de l'épouse

Tableau A 9

Q 20.4.1 Q 2	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	non précisé	TOTAL
moins de 20 ans	2	2		4	8
20 à 29 ans	6	10		5	21
30 à 39 ans		6	1	7	14
40 à 49 ans		1			1
TOTAL	8	19	1	16	44

Enquête : GINOUX POUYAUD

ECARTS D'AGE ENTRE L'ENQUETEE ET SON PARTENAIRE
SUPPLEMENTAIRE

Q 20.4.1 : Classe d'âge du partenaire supplémentaire

Q 2 : Classe d'âge de l'enquêtée

Tableau A 10

Q 15.1.2.1 Q 2	moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	non précisé	TOTAL
moins de 20 ans	12	62	11	1	19	105
20 à 29 ans		44	40	6	7	97
30 à 39 ans		3	8	5	1	17
40 à 49 ans				1		1
TOTAL	12	109	59	13	27	220

Enquête : GINOUX POUYAUD

ECARTS D'AGE ENTRE L'ENQUETEE ET SON PARTENAIRE
REGULIER

Q 15.1.2.1 : Age du partenaire régulier

Q 2 : Age de l'enquêtée

Tableau A 11

Q 16.2	moins de 20 ans	entre 20 et 29 ans	entre 30 et 39 ans	entre 50 et 59 ans	non concerné	non précisé	TOTAL
Q 16.1							
moins de 20 ans	79	110	10	1	64	189	453
entre 20 et 29 ans		9	6			17	32
Non précisé	2					17	19
TOTAL	81	119	16	1	64	223	504

Enquête : GINOUX POUYAUD

AGE DES PARTENAIRES LORS DU PREMIER RAPPORT SEXUEL DE LA FEMME

Q 16.2 : Age de l'homme

Q 16.1 : Age de la femme

Tableau 12

Q 14.12	non scolarisé	primaire	2d cycle 1	2d cycle 2	supérieur	ens.prof.	non précisé	TOTAL
Q 10.1								
non scolarisé	61	15	8	1			29	114
primaire	12	9	12	2	3	1	12	51
2d cycle 1	3	4	10	3	5		3	28
2d cycle 2	1		2	2	1			6
supérieur				1	1			2
ens. prof.					1			1
non précisé			1		1			2
TOTAL	77	28	33	9	12	1	44	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau 12 : NIVEAUX D'INSTRUCTION ENTRE CONJOINTS

(Q 14.12 : niveau d'instruction des maris)

(Q 10.1 : niveau d'instruction des femmes)

TABLEAU 13

Q 14.12	non scolarisé	primaire	2d cycle 1	2d cycle 2	enseig. supérieur	enseig. profes.	non précisé	TOTAL
Q 10.1								
non scolarisé	6	2	6	3	1		18	36
primaire	3	5	37	17	6	1	25	94
2d cycle 1		4	9	14	11	3	19	60
2d cycle 2		1	1	11	4		3	20
enseig. supérieur				1	4			5
enseig. profes.		1		2	2			5
TOTAL	9	13	53	48	28	4	65	220

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau 13 : NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CONCUBINS

(Q 14.12 : niveau d'instruction des concubins)

(Q 10.1 : niveau d'instruction des concubines)

Tableau A 14

Q 20.4.3	non scolarisé	2d cycle 1	2d cycle 2	enseig. supérieur	enseig. profes.	non précisé	TOTAL
Q 10.1							
non scolarisé	1			1		4	6
primaire		2	3	3	1	11	20
2d cycle 1		3	3	1		6	13
2d cycle 2		1		1			2
enseig. supérieur				1			1
enseig. profes.			1				1
non précisé						1	1
TOTAL	1	6	7	7	1	22	44

Enquête GINOUX-POUYAUD

NIVEAUX D'INSTRUCTION ENTRE PARTENAIRES SUPPLEMENTAIRES

Q 20.4.3 : niveau d'instruction de "l'amant"

Q 10.1 : niveau d'instruction de la femme

Tableau A 15

Q 12	mariée	concubine	célibataire	divorcée	veuve	séparée	TOTAL
Q 2							
moins de 20 ans	19	16	157				192
20 à 29 ans	81	41	65				187
30 à 39 ans	57	6	13	8	6	1	91
40 à 49 ans	21		2	3	8		34
TOTAL	178	63	237	11	14	1	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

SITUATION MATRIMONIALE DES FEMMES SELON LEUR AGE

Q 12 : situation matrimoniale

Q 2 : âge des femmes

Tableau A 16

Q 10.1	non scolarisé	primaire	2d cycle 1	2d cycle 2	enseig. supérieur	enseig. profes.	non précisé	TOTAL
Q 2								
moins de 20 ans	51	98	37	6				192
20 à 29 ans	53	56	49	20	5	3	1	187
30 à 39 ans	40	26	17	2	3	3		91
40 à 49 ans	26	7					1	34
TOTAL	170	187	103	28	8	6	2	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

NIVEAUX D'INSTRUCTION DES FEMMES SELON LEUR AGE

Q 10.1 : Niveaux d'instruction des femmes

Q 2 : Age actuel des femmes

Tableau A 17

Q 19.2	effectifs
Fidélité=devoir, principe	289
Interdit par la religion	30
Risque de transmission de M.S.T	12
Inutile : "tous les hommes sont pareils, pourquoi aller dehors?"	4
Danger avec la femme du mari	1
Risque d'enfants adultérins dans le foyer	6
Risque de divorce	14
Risque de perdre mari et amant, de se retrouver seule	7
Risque de maladie et de mort du mari	7
Non concerné	126
Non précisé	8
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 19.2 : Pourquoi est-ce une faute si la femme trompe son mari?

Tableau A 18

Q 7	catholiques	protestantes	harristes	musulmanes	animistes	autres religions	sans religion	TOTAL
Q 6								
AKAN	97	17	2	7	15	9	23	170
KROU	31	4	1	1	2	6	9	54
MANDE SUD	4			1	1	1	3	10
MANDE NORD	2			34				36
VOLTAIQUE	4			12			2	18
AUTRE IVOIRIENNE	1			3				4
BURKINA	28	1		68	1	1	2	101
MALI	1			39				40
GUINEE	1			14				15
GHANA	8	3		1	1	4	3	20
TOGO	6	1			1	1	1	10
BENIN	6	1		2			1	10
AUTRE AFRICAINE	2	1		13				16
TOTAL	191	28	3	195	21	22	44	504

Enquête GINOUX-POUYAUD
APPARTENANCE RELIGIEUSE DES FEMMES SELON LEUR ETHNIE

Tableau A 19

Q 34.1.3	effectifs
Localisation lointaine de l'ethnie ("peur de perdre ma fille et ses petits enfants")	23
Mauvaise réputation de l'ethnie	62
Homme de religion différente	32
Homme sans religion	3
Coutume	4
Problème de langue, de communication	12
Non précisé	26
TOTAL	162

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 34.1.3 : Pourquoi refuseriez-vous que votre fille se marie avec un homme d'une autre ethnie?

Tableau A 20

Q 34.1.2	effectifs
ATTIE	3
AGNI	5
BAOULE	4
EBRIE	1
ABRON	1
BETE	15
WE GUERE	10
WE WOBE	2
GOURO	3
YACOUBA	2
DIOULA	2
SENOUFO	2
BURKINABE	6
GHANEEN	2
BENINOIS	1
AUTRE AFRICAIN	3
"N'ACCEPTTE QUE L'HOMME DE SA FAMILLE"	1
"UNE ETHNIE NON MUSULMANE"	33
FRANÇAIS	1
"N'ACCEPTTE QUE SON ETHNIE"	56
NON PRECISE	9
TOTAL	162

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 34.1.2 : Quelle ethnie refuseriez-vous?

Tableau A 21

Q 34.2.3	effectifs
localisation lointaine	60
mauvaise réputation	54
homme de religion différente	22
homme sans religion	1
coutume	28
non précisé	19
TOTAL	184

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 34.2.3 Pourquoi désapprouvez-vous le mariage de votre fille avec une autre nationalité?

Tableau A 22

Q 12	femmes mariées
Q 14.9.2	
sans co-épouse	134
1 co-épouse	35
2 co-épouses	8
3 co-épouses	1
TOTAL	178

Enquête GINOUX-POUYAUD

NOMBRE DE CO-EPOUSES

Q 12 : situation matrimoniale de l'enquêtée

Q 14.9.2 : nombre de co-épouses

Tableau A 23

Q 14.13	effectifs
par présentation et correspondance	1
mariages, baptêmes, funérailles, etc.	11
au travail, à l'école	10
relation d'enfance, de famille	71
relation de voisinage	24
lieux de distraction	6
imposé par la famille	16
circonstances fortuites	57
non précisé	8
TOTAL	204

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 14.13 : lieux de rencontre des conjoints

Tableau A 24

Q 16.3	effectifs
par présentation et correspondance	6
mariages, baptêmes, funérailles, etc.	6
au travail, à l'école	42
relation d'enfance, de famille	52
relation de voisinage	70
lieux de distraction	33
imposé par la famille	1
circonstances fortuites	90
non précisé	140
non concerné	64
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 16.3 : lieux de rencontre avec le premier homme

Tableau A 25

Q 15.1.3	effectifs
par présentation et correspondance	6
mariages, baptêmes, funérailles, etc.	8
au travail, à l'école	19
relation d'enfance, de famille	42
relation de voisinage	50
lieux de distraction	16
circonstances fortuites	64
non précisé	95
TOTAL	300

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 15.1.3 : lieux de rencontre entre concubins (ou partenaires réguliers)

Tableau A 26

Q 36.1	effectifs
"gentil, bon, sympathique, tendre, etc."	333
"riche, aise. etc."	18
accueillant, honnête, fidèle, franc, etc. "	63
"travailleur"	29
"joli, présentable, beau, élégant, etc."	24
pas de préférence	7
même religion	4
dieu décide	3
monogame	5
"qui ne boit pas, ne fume pas"	2
non précisé	16
Total	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 36.1 : Quelles qualités souhaiteriez-vous chez le mari de votre fille?

TABLEAUX POUR CHAPITRE : IV.
LA RELATION SEXUELLE ET AMOUREUSE

Q 20.6	1 femme supplém.	Non concerné	NSP	TOTAL
Q 20.4.7				
marié	6	1	1	8
célibataire	1		1	2
divorcé	1			1
NSP	2			2
TOTAL	10	1	2	13

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 27

Q 15.1.5	1 femme	2 femmes	Non concerné	NSP	TOTAL
Q 15.1.4					
NON			36		36
OUI	7	2		2	11
NSP				16	16
TOTAL	7	2	36	18	63

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 28

Q 15.1.5	1 femme	2 femmes	5 femmes	Non concerné	NSP	TOTAL
Q 15.1.4						
NON				48		48
OUI	20	4	1		7	32
NSP					77	77
TOTAL	20	4	1	48	84	157

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 29

Q 20.6	1	Non concerné	NSP	TOTAL
Q 20.4.7				
marié	3	1	3	7
célibataire	8	1	5	14
concubine	1			1
NSP			2	2
TOTAL	12	2	10	24

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 30

Q 20.4.7	marié	célibataire	concubin	Non concerné	NSP	TOTAL
Q 20.1						
sans partenaire				133		133
avec partenaire	7	14	1		2	24
Non concerné				80		80
TOTAL	7	14	1	213	2	237

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 31

Q 20.4.7	Q 20.6	1 femme	TOTAL
marié		1	1
célibataire		1	1
concubin			
NP			
TOTAL		2	2

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 32

Q 20.4.7	marié	célibataire	concubin	Non concerné	TOTAL
Q 20.1					
sans partenaire				61	61
avec partenaire	1	1			2
TOTAL	1	1		61	63

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 33

Q 12	veuve	séparée	divorcée	TOTAL
Q 20.1				
avec partenaire supplém.	3	1	1	5
sans partenaire supplém.	11		10	21
TOTAL	14	1	11	26

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 34

Q 20.4.7	marié	TOTAL
Q 20.1		
avec partenaire	5	5
TOTAL	5	5

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 35

Q 20.6	1 femme	NP	TOTAL
Q 20.4.7			
marié	2	3	5
TOTAL	2	3	5

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 36

Q 12	célibataire	concubine	divorcée- veuve-séparée	TOTAL
Q 15.1.2.6				
marié	22	9		31
concubin	1	6		7
divorcé	2	1		3
célibataire	130	46	26	202
NSP	2	1		3
TOTAL	157	63	26	246

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU A 37

Tableau A 38

FEMME	mariée	célibataire	concubine	séparée, veuve, divorcée	TOTAL
sans part.	0	80	0	0	80
avec 1 part.	165	133	61	21	380
avec part. supplém.	13	24	2	5	44
TOTAL	178	237	63	26	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau A 39

Q 12	mariée	concubine	célibataire	divorcée	veuve	séparée	TOTAL
Q 10.1							
non scolarisé	97	9	47	6	10	1	170
primaire	47	23	113	1	3		187
2d cycle 1	23	23	52	4	1		103
2d cycle 2	6	7	15				28
enseig. supérieur	2	1	5				8
enseig. professionnel	1		5				6
non précisé	2						2
TOTAL	178	63	237	11	14	1	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

DISTRIBUTION DE LA SITUATION MATRIMONIALE SELON LE NIVEAU
D'INSTRUCTION

Q 12 : Situation matrimoniale de l'enquêtée

Q 10.1 : Niveau d'instruction de l'enquêtée

Tableau A 40

Q 6	Akan	Krou	Mandé Sud	Mandé Nord	Voltaïque	Autre Ivoirienne
Q 2						
moins de 20 ans	71	23	4	16	8	2
20 à 29 ans	58	19	4	12	6	1
30 à 39 ans	29	8	2	6	3	1
40 à 49 ans	12	4		2	1	
TOTAL	170	54	10	36	18	4

suite tableau 40 ci-dessous

suite du tableau A 40:

Q 6	Burkina	Mali	Guinée	Ghana	Togo	Bénin	Autre Africaine	TOTAL
Q 2								
moins de 20 ans	31	14	5	5	3	5	5	192
20 à 29 ans	43	15	6	9	5	3	6	187
30 à 39 ans	20	8	3	5	1	1	4	91
40 à 49 ans	7	3	1	1	1	1	1	34
TOTAL	101	40	15	20	10	10	16	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

DISTRIBUTION DE L'ETHNIE DES FEMMES SELON LEUR AGE ACTUEL

Q 6 : Appartenance ethnique des femmes

Q 2 : Age actuel des femmes

Tableau A 41

Q 7	catholique	protestante	harriste	musulmane	animiste	autre religion	sans religion	TOTAL
Q 2								
moins de 20 ans	77	11	2	69	7	6	20	192
20 à 29 ans	68	10	1	74	9	10	15	187
30 à 39 ans	33	6		38	3	4	7	91
40 à 49 ans	13	1		14	2	2	2	34
TOTAL	191	28	3	195	21	22	44	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

DISTRIBUTION DE LA RELIGION DES ENQUETEES SELON LEUR AGE

Q 7 : religion de l'enquêtée

Q 2 : âge de l'enquêtée

Tableau A 42

Q 12	mariée	concubine	célibataire	divorcée	veuve	séparée	TOTAL
Q 7							
catholique	52	25	104	5	4	1	191
protestante	5	5	16		2		28
harriste			3				3
musulmane	94	16	74	4	7		195
animiste	9	3	8		1		21
autre religion	7	4	9	2			22
sans religion	11	10	23				44
TOTAL	178	63	237	11	14	1	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

STATUT MATRIMONIAL DES ENQUETEES SELON LEUR RELIGION

Q 12 : Situation matrimoniale de l'enquêtée

Q 7 : Appartenance religieuse de l'enquêtée

Tableau A 43

Q 34.2.2	EFFECTIFS
DIOULA	1
BURKINABE	11
MALIEN	3
GUINEEN	3
GHANEEN	17
TOGOLAIS	6
BENINOIS	8
"N'ACCEPTE QUE L'HOMME DE SA FAMILLE"	2
NON MUSULMAN	21
NON CROYANT	1
"N'ACCEPTE QUE LES IVOIRIENS"	64
"N'ACCEPTE QUE L'HOMME DE SON ETHNIE"	36
NON CONCERNE	320
NON PRECISE	11
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 34.2.2 : Quelle nationalité refuseriez-vous pour le mari de votre fille?

TABLEAU A 44

Q 20.1	non	oui	non concerné	TOTAL
Q 12				
mariée	165	13		178
concubine	59	2	2	63
célibataire	180	24	33	237
divorcée	10	1		11
veuve	10	3	1	14
séparée		1		1
TOTAL	424	44	36	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Tableau A 45

Q 4.3.1	EFFECTIFS
DE 1957 à 1970	30
DE 1971 à 1975	36
DE 1976 à 1980	44
DE 1981 à 1985	59
DE 1986 à 1988	52
DE 1989 à 1991	45
Née à Abidjan	196
Non précisé	42
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

DATE D'ARRIVEE DES ENQUETEES A ABIDJAN

Tableau A 46

Q 18	effectifs
Non : l'homme marié n'a pas le droit ("c'est une trahison", "ce n'est pas bon", "c'est une mauvaise habitude", "ils sont irréfléchis", etc.)	300
Non : pas de respect, ni d'amour pour sa femme ("ils sont méchants", ils font de la peine aux femmes", etc.)	33
Oui : l'homme marié a le droit ("c'est la nature", "la femme ne doit pas chercher à savoir", "la femme est obligée de l'accepter", "c'est la coutume", etc.)	80
Autre réponse : "l'homme marié s'expose aux MST"	42
"ceci pousse la femme à devenir infidèle"	4
"ceci est la cause des divorces"	5
"ceci met les femmes en conflit"	4
"je ne comprends pas que cherchent-ils dehors?"	5
"c'est à cause de la stérilité de la femme"	1
"c'est interdit par la religion"	1
sans opinion	29
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 18 : QUE PENSEZ-VOUS DES HOMMES MARIÉS QUI VONT AVEC D'AUTRES FEMMES?

(Quelques exemples précisent les catégories de réponses)

Tableau A 47

Q 19.1	Effectifs
Non	126
Oui	376
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 19.1 : Est-ce toujours une faute si une femme va avec un autre homme que son mari?

Tableau A 48

Q 19.2	Effectifs
la femme doit être fidèle au mari ("c'est un principe", "son choix a été fait", "c'est un déshonneur pour la femme", etc.)	289
interdit par la religion	30
risque de MST	12
aucun intérêt ("tous les hommes sont pareils", "pourquoi aller voir ailleurs?" etc.)	4
"danger avec la femme du mari"	1
risque d'enfants adultérins dans le foyer	6
risque de divorce	14
risque de se retrouver seule ("risque de perdre mari et amant")	7
risque de maladie et du mort du mari	7
Non concerné	126
Sans opinion	8
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 19.2 : "C'est une faute si la femme trompe son mari!"
(Quelques exemples précisent la catégorie des réponses)

Tableau A 49

Q 19.3	effectifs
si la femme est insatisfaite sexuellement ("s'il ne fait pas bien l'amour", "s'il est impuissant", etc.)	13
si la femme est insatisfaite financièrement ("si le mari est au chômage", s'il donne l'argent à une autre femme, etc.)	27
si la femme est insatisfaite au niveau affectif ("si le mari aime une autre femme", "s'il ne lui donne pas d'affection", "s'il est fan d'une autre" etc.)	34
si l'homme est infidèle ("la femme peut l'être aussi", "par vengeance ou pas", etc.)	38
si l'homme est misogyne	1
si la femme a besoin de changement ("si elle a besoin d'air", "par curiosité", etc.)	7
Non concerné	376
Sans opinion	6
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 19.3 : Dans quel cas n'est-ce pas une faute si la femme trompe son mari?
(quelques exemples précisent la catégorie des réponses)

TABLEAU A 50

Q 17.1	1	de 2 à 5	de 6 à 36	non concerné	sans opinion	TOTAL
Q 12						
mariée	105	64	4	2	3	178
concubine	11	45	4		3	63
célibataire	52	103	14	62	6	237
divorcée	3	6	1		1	11
veuve	8	5	1			14
séparée		1				1
TOTAL	179	224	24	64	13	504

Enquête : GINOUX-POUYAUD

Q 17.1 : nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes

Q 12 : situation matrimoniale des femmes

Tableau A 50 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DANS LA VIE DES
FEMMES SELON LEUR SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE

Tableau A 51

Q 17.1	1	de 2 à 5	de 6 à 36	non concerné	sans opinion	TOTAL
Q 10.1						
non scolarisé	85	61	4	16	4	170
primaire	59	76	10	37	5	187
2d cycle 1	26	58	7	9	3	103
2d cycle 2	6	19	1	1	1	28
enseignement supérieur	2	4	1	1		8
enseignement professionnel		5	1			6
non précisé	1	1				2
TOTAL	179	224	24	64	13	504

Enquête : GINOUX-POUYAUD

Q 17. 1 : nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes

Q 12 : niveau d'instruction des femmes

Tableau A 51 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DES FEMMES SELON LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION

TABLEAU A 52

Q 17.1	1	de 2 à 5	de 6 à 36	non concernée	sans opinion	TOTAL
Q 6						
AKAN	34	95	12	24	5	170
KROU	13	24	6	9	2	54
MANDE SUD	3	5	1	1		10
MANDE NORD	15	17	1	2	1	36
VOLTAIQUE	6	7	1	4		18
AUTRE ETHNIE IVOIRIENNE	1	2	1			4
BURKINA FASO	63	27		11		101
MALI	15	17	2	5	1	40
GUINEE	7	5		2	1	15
GHANA	6	11		1	2	20
TOGO	2	5		3		10
BENIN	5	4		1		10
AUTRE PAYS AFRICAIN	9	5		1	1	16
TOTAL	179	224	24	64	13	504

Q 17. 1 : nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes

Q 6 : ethnie ou pays d'origine des femmes

Tableau A 52 : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DES FEMMES SELON LEUR ETHNIE OU LEUR PAYS D'ORIGINE

TABLEAU A 53

Q 17.1	1	de 2 à 5	de 6 à 36	non concerné	sans opinion	TOTAL
Q 7						
catholique	56	91	12	28	4	191
protestante	8	15	2	2	1	28
harriste		1		2		3
musulmane	95	71	5	21	3	195
animiste	3	12	1	3	2	21
autres religions	4	17			1	22
sans religion	13	17	4	8	2	44
TOTAL	179	224	24	64	13	504

Enquête : GINOUX-POUYAUD

Q 17. 1 : Nombre de partenaires sexuels dans la vie des femmes

Q 7 : Religion des femmes

Tableau : NOMBRE DE PARTENAIRES SEXUELS DES FEMMES SELON LEUR RELIGION

Tableau A 54

Q 17.2.1	effectifs
NON	428
OUI	76
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 17.2.1 : Est-ce mieux de connaître plusieurs hommes avant le mariage?

Tableau A 55

Q 17.2.2	effectifs
Oui : "plus de chance de rencontrer l'homme idéal", "permet d'avoir une expérience", etc.	51
Non : "risque d'avoir des M.S.T.", etc.	89
Non : "risque d'avoir des enfants sans père", etc.	41
Non : "réputation devient un handicap pour se marier", "mari veut une femme vierge", "signifie infidélité avec le mari", etc.	86
Non : "risque de stérilité"	4
Non : "risque de vieillesse corporelle prématurée"	1
Non : "interdit religieux"	16
Non : "interdit culturel", "mauvaise réputation", "honneur bafoué", "atteint la dignité de la fille et des parents", "prostitution", etc.	148
sans opinion	43
non concerné	25
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 17.2.2 : Pourquoi faut-il ou pas connaître plusieurs hommes avant le mariage?

Tableau A 56

Q 17.2.3	effectifs
2	39
3	16
4	4
5	1
6	2
8	1
10	2
non précisé	11
TOTAL	76

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 17.2.3 : Estimation du nombre de partenaires sexuels à connaître avant le mariage

Tableau A 57

Q 16.4	effectifs
lors de la première rencontre	15
une semaine après la première rencontre	40
un mois après la première rencontre	78
entre un mois et trois mois après la première rencontre	52
plus de trois mois après la première rencontre	104
ne se souviennent pas	151
TOTAL	440

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 16.4 : "Passage à l'acte sexuel" avec le premier partenaire
(64 femmes sont vierges)

Tableau A 58

Q 39	effectifs
Très important	219
Important	172
Sans importance	113
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 39 : Que pensez-vous de la virginité avant le mariage?

Tableau A 59

Q 37	effectifs
victime de sa destinée	66
victime des hommes	47
conséquences néfastes sur la femme	193
non-respect de la coutume	29
conséquences néfastes sur les enfants	23
condamnation du comportement de la fille	41
conséquences néfastes sur la famille	18
relève de la décision de Dieu	9
indifférence de l'enquêtée	8
avantage des enfants pour la femme dans sa vie future "les enfants portent chance à la femme", etc.	8
méconnaissance chez la jeune fille des méthodes contraceptives et abortives	9
situation voulue par la jeune fille	7
situation interdite par la religion	2
sans opinion	44
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 37 : Que pensez-vous d'une jeune fille qui a des enfants sans être mariée?

Tableau A 60

Q 31	attentive à son physique	attentive à son comportement	attentive à son caractère	philtres d'amour	Dieu décide	rien	non précisé	TOTAL
Q 10.1								
non scolarisé	76	10	12		3	13	56	170
primaire	97	16	24	1		20	29	187
2d cycle 1	59	11	11		1	4	17	103
2d cycle 2	13	4	8	2		1		28
supérieur	4	2	1			1		8
Enseignement professionnel	3	1		1			1	6
non précisé	1						1	2
TOTAL	253	44	56	4	4	39	104	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 31 : Qu'est ce qu'une fille fait pour "gagner" un homme?

Q 10.1 : Niveau d'instruction de l'enquêtée

MOYEN DE SEDUCTION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES

TABLEAU A 61

Q 25.2	toujours	souvent	rarement	jamais	une fois	non concerné	TOTAL
Q 10.1							
non scolarisé	1	8	3	59		99	170
primaire	2	16	18	97	3	51	187
2d cycle 1	3	23	11	50	2	14	103
2d cycle 2	2	6	7	10	1	2	28
enseignement supérieur		2	3	3			8
enseignement professionnel		1	4	4		1	6
non précisé		1			1		2
TOTAL	8	57	42	223	7	167	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.2 : Avez-vous déjà utilisé le préservatif?

Q 10.1 : Quel est votre niveau d'instruction?

UTILISATION DU PRESERVATIF SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES

TABLEAU A 62

Q 10.1	non scolarisé	primaire	2d cycle 1	2d cycle 2	enseig. sup.	ens. prof	non précisé	Total
Q 41.2								
maladie qui tue	127	125	62	17	3	3	1	338
maladie incurable	4	10	17	2				33
maladie que l'on peut soigner		2						2
maladie qui effraie	8	13	7					28
maladie contagieuse	2	7	1	3				13
maladie transmise par le sexe		4	9	2	3			18
maladie transmise par le sexe et la seringue		3			2	1		6
énumération de symptômes	4	8	4	2				18
maladie inconnue	1	1						2
maladie créée par Dieu		1					1	2
descrip. fonctionnement maladie			1					1
non concerné	13	4	2					19
non précisé	11	9		2		2		24
Total	170	187	103	28	8	6	2	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 41.2 : Que savez-vous sur le sida?

Q 10.1 : Quel est votre niveau d'instruction?

CONNAISSANCE DU SIDA SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES

Tableau A 63

Q 25.3	elle	lui	les deux	non concerné	TOTAL
Q 10.1					
non scolarisé	6	5	1	158	170
primaire	20	15	4	148	187
2d cycle 1	25	11	3	64	103
2d cycle 2	9	4	3	12	28
enseignement supérieur	2	1	2	3	8
enseignement professionnel	1			5	6
non précisé		1	1		2
TOTAL	63	37	14	390	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.3 : Qui décide de l'utilisation du préservatif?

Q 10.1 Quel est votre niveau d'instruction?

PERSONNE DECIDANT DE L'UTILISATION DU PRESERVATIF SELON LE
NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES

TABLEAU A 64

Q 17.1	1	entre 2 et 5	entre 6 et 36	non concerné	TOTAL
Q 16.1					
moins de 20 ans	169	209	11		408 81%
entre 20 et 39 ans	10	15	13		32 6,3%
non concerné				64	64 12,7%
TOTAL	179	224	24	64	504 100%

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 17.1 : Combien d'hommes avez-vous connus en tout?

Q 16.1 : A quel âge avez-vous connu votre premier partenaire sexuel?

NOMBRE D'HOMMES CONNUS SELON L'AGE DE LA FEMME LORS DE
SON PREMIER RAPPORT SEXUEL

TABLEAU A 65

Q 40.1	non	oui	non précisé	TOTAL
Q 10.1				
non scolarisé	162	7	1	170
primaire	154	33		187
2d cycle 1	55	48		103
2d cycle 2	4	24		28
enseignement supérieur		8		8
enseignement professionnel	2	4		6
non précisé		2		2
TOTAL	377	126	1	504

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 40.1 : Connaissance de la séropositivité

Q 10.1 : Niveau d'instruction des femmes

CONNAISSANCE DE LA SEROPOSITIVITE SELON LE NIVEAU
D'INSTRUCTION DES FEMMES

TABLEAU A 66

Q 10.3	EFFECTIFS
agricultrices	1
vendeuses d'attiéké, de bananes, de beignets etc.	51
commerçantes (de pagnes, de gros...), boutiquières, employées de boutique, gérantes de boutique, etc.	28
propriétaires de restaurants, de maquis, de bar	2
serveuses de maquis, employées de bar, etc.	5
domestiques, bonnes, etc.	10
autres commerçantes et petites employées du commerce	39
couturières, tailleurs, etc.	16
coiffeuses, tresseuses	8
enseignantes,	1
directrices d'école	1
éducatrices	1
sages-femmes	2
autres membres du corps médical	1
monitrices dans un centre social	3
agents de secteurs privés et autres agents de l'état	3
prostituées	3
sans profession	1
élèves-étudiantes	1
autres professions	6
non concernées	321
TOTAL	504

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 10.3 : PROFESSION DES ENQUETEES

TABLEAU A 67

Q 14.5.1 A/3	EFFECTIFS
mère	26
mère et père	57
père	51
oncle	4
famille	62
tante	2
non précisé	2
TOTAL	204

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 14.5.1 A/3 : QUEL MEMBRE DE LA FAMILLE DE L'ENQUETEE A DONNE SON AVIS SUR LE MARIAGE ?

TABLEAU A 68

Q 14.5.2 A/3	EFFECTIFS
mère	14
mère et père	72
père	21
oncle	3
famille	86
non précisé	8
TOTAL	204

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 14.5.2 A/3 : QUEL MEMBRE DE LA FAMILLE DU MARI A DONNE SON AVIS SUR LE MARIAGE?

TABLEAU A 69

Q 20.2.2	EFFECTIFS
par présentation et correspondance	1
mariages, baptêmes, funérailles	1
au travail, à l'école	4
relation d'enfance, de famille	2
relation de voisinage	7
lieux de distraction	5
circonstances fortuites	17
non précisé (ne se souviennent pas)	7
TOTAL	44

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 20.2.2 : LIEUX DE RENCONTRE ENTRE PARTENAIRES SUPPLEMENTAIRES

TABLEAU A 70

Q 10.1	Q 16.1 moins de 20 ans	entre 20 et 29 ans	non concerné	TOTAL
non scolarisé	130	25	15	170
primaire	144	8	35	187
2d cycle 1	82	11	10	103
2d cycle 2	25	2	1	28
enseignement supérieur	4	3	1	8
enseignement professionnel	5	1		6
non précisé				2
TOTAL	408	32	64	504

ENQUETE GINOUX-POUYAUD

Q 16.1 : Age de l'enquêtée lors de son premier rapport sexuel

Q 10.1 : niveau d'instruction de l'enquêtée

AGE DES FEMMES LORS DE LEUR PREMIER RAPPORT SEXUEL SELON
LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION

TABLEAU A 71

Q 44.2	EFFECTIFS
fidélité à un homme	55
limitation de partenaires	34
emploi de préservatifs	11
fidélité + préservatifs	1
limitation de partenaires + préservatifs	2
méfiance vis à vis des autres	41
peurs	22
peurs + fidélité	1
conseils au mari	2
conseils au mari + limitation de partenaires	1
prières	1
possession de seringues, gants et ustensiles personnels	4
possession de seringues etc. + limitation de partenaires	1
abstinence sexuelle	7
non concerné	312
non précisé	9
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 44.2 : En quoi avez vous changé depuis la connaissance du sida ?

Tableau A 72

Q 40.2	EFFECTIFS
avoir le virus et être contaminant	21
avoir le sida	18
susceptible d'avoir le sida	82
c'est le groupe sanguin	2
c'est une maladie	1
sans opinion	377
non précisé	3
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 40.2 : Expliquez ce que veut dire "être séropositif ?"

Tableau A 73

Q 43.1	non	oui	non précisé	TOTAL
Q 10.1				
non scolarisé	112	44	14	170
primaire	66	118	3	187
second cycle I	17	84	2	103
second cycle II	1	27		28
ens. supérieur		8		8
ens. professionnel		6		6
non précisé		2		2
TOTAL	196	289	19	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 10.1 : Niveau d'instruction des femmes

Q 43.1 : Savez-vous comment on se protège du SIDA?

Tableau A 74

Q 41.1	non	oui	TOTAL
Q10.1			
non scolarisé	13	157	170
primaire	4	183	187
second cycle I	2	101	103
second cycle II		28	28
ens. supérieur		8	8
ens. professionnel		6	6
non précisé		2	2
TOTAL	19	485	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 10.1 : Niveau d'instruction des femmes

Q 41.1 : Avez-vous entendu parler du SIDA?

Tableau A 75

Q 25.3	Effectifs
l'enquêtée	63
le partenaire sexuel	37
les deux	14
non concerné	390
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.3 : Qui décide de l'utilisation du préservatif?

Tableau A 76

Q 40.1	Effectifs
non	377
oui	126
non précisé	1
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 40.1 : Savez-vous ce que veut dire : "être séropositif"?

Tableau A 77

Q 41.1	Effectifs
non	19
oui	485
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 41.1 : Avez-vous entendu parler du SIDA?

Tableau A 78

Q 27	Effectifs
pilule	72
préservatif masculin	15
stérilet	1
"méthode indigénat"	11
abstinence périodique (méthode Ogino, etc.)	153
piqûres injections	4
rien (se confier à Dieu, problèmes de stérilité, etc.)	184
non concerné	64
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 27 : Quelles méthodes utilisez-vous pour ne pas "prendre ventre"?

Tableau A 79

Q 25.4	Effectifs
contraceptif	63
préventif des maladies sexuelles	35
contraceptif + préventif des M.S.T.	9
par curiosité	7
non concerné	390
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.4 : Dans quel but avez-vous utilisé le préservatif?

Tableau A 80

Q 25.1	Effectifs
non	166
oui	338
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.1 : Savez-vous ce qu'est un préservatif?

Tableau A 81

Q 25.2	Effectifs
tout le temps	8
souvent	57
rarement	42
jamais	224
une fois	7
non concerné	166
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.2 : Avez-vous déjà utilisé le préservatif?

Tableau A 82

Q 25.1	NON	OUI	TOTAL
Q 7			
catholique	57	134	191
protestant	4	24	28
harriste	1	2	3
musulman	77	118	195
animiste	7	14	21
autres religions	8	14	22
sans religion	12	32	44
TOTAL	166	338	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.1 : Savez-vous ce qu'est un préservatif?

Q 7 : Religion des enquêtées

Tableau A 83

Q 25.1	NON	OUI	TOTAL
Q 17.1			
1	86	93	179
2	26	72	98
3	14	47	61
4	4	30	34
5	3	27	30
6		3	3
7	1	6	7
8		2	2
9		1	1
10	1	5	6
13		1	1
15	1	2	3
36		1	1
non concerné	26	38	64
non précisé	4	10	14
TOTAL	166	338	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.1 : Savez-vous ce qu'est un préservatif?

Q 17.1 : Combien d'hommes avez-vous connus en tout?

Tableau A 84

Q 25.4 Q7	contraceptif	préventif des M.S.T.	contraceptif + préventif des M.S.T.	par curiosité	non concerné	TOTAL
catholiques	35	12	7	4	133	191
protestantes	6	3			19	28
harristes					3	3
musulmanes	13	15	1	3	163	195
animistes	2	2			17	21
autres religions	2	1			19	22
sans religion	5	2	1		36	44
TOTAL	63	35	9	7	390	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.4 : Dans quel but avez-vous utilisé le préservatif?

Q 7 : Religion des enquêtées

Tableau A 85

Q 17.1 Nombre d'hommes connus	effectifs
1	179 35,5%
2	99 19,6%
3	61 12,1%
4	34 6,7%
5	30 6%
6	3 0,6%
7	7 1,4%
8	2 0,4%
9	1 0,2%
10	6 1,2%
13	1 0,2%
15	3 0,6%
36	1 0,2%
98	64 12,7%
99	13 2,6%
TOTAL	504 100%

Enquête GINOUX-POUYAUD

TABLEAU C : NOMBRE DES PARTENAIRES SEXUELS DES FEMMES

Tableau A 86

Q 36.2	Effectifs
14 ans	5
15 ans	28
16 ans	17
18 ans	44
19 ans	16
20 ans	105
21 ans	19
22 ans	19
23 ans	7
24 ans	8
25 ans	87
26 ans	4
27 ans	10
28 ans	4
29 ans	1
30 ans	4
32 ans	1
Non précisé	83
Total	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

AGE IDEAL DES FEMMES AU MARIAGE

Q 36.2 : A quel âge souhaiteriez-vous que votre fille se marie ?

Tableau A 87

Q 25.6	Effectifs
aucune utilité	46
aucune sensation	5
risque de blessure	45
signe d'infidélité	4
refus du partenaire	55
jamais vu	16
absence de rapports sexuels	34
jamais pensé	2
utilisation d'autres contraceptifs	6
interdit par la religion	2
non concerné	280
non précisé	9
TOTAL	504

Enquête GINOUX-POUYAUD
RAISONS DE LA NON-UTILISATION DU PRESERVATIF

Tableau A 88

Q 27	Q 2	Pilule	Capote	Stérilet	Indigénat	Abstinence	Injection	Dieu	Non concerné	TOTAL
moins de 20 ans		14	7		5	67		86	13	192
20 à 29 ans		44	5	1		60	3	73	1	187
30 à 39 ans		12	3		4	22	1	48	1	91
40 à 49 ans		2			2	4		26		34
TOTAL		72	15	1	11	153	4	233	15	504

Enquête GINOUX-POUYAUD
CONTRACEPTIFS EMPLOYES SELON L'AGE DES FEMMES

Tableau A 89

Q 12	Q 44.1	Non	Oui	Non concerné	Non précisé	TOTAL
Mariée		136	31	11	0	178
Concubine		32	29	2	0	63
Célibataire		117	113	5	2	237
Divorcée		7	3	1	0	11
Veuve		11	3	0	0	14
Séparée		0	1	0	0	1
TOTAL		303	180	19	2	504

Enquête GINOUX-POUYAUD
CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DEPUIS LE SIDA

Tableau A 90

Q 25.3 Q 12	elle	l'homme	commun accord	non concerné	non précisé	TOTAL
Mariée	12	6	4	155	1	178
Concubine	9	13	2	38	1	63
Célibataire	39	18	7	173		237
Divorcée	1		1	9		11
Veuve	1			13		14
séparée	1					1
TOTAL	63	37	14	388	2	504

Enquête GINOUX-POUYAUD

Q 25.3 : Qui décide de l'utilisation du préservatif ?

Q 12 : Situation matrimoniale de l'enquêtée

TEST 1
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

28	168
142	166

EFFECTIFS THEORIQUES

66.11	129.89
103.89	204.11

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-7.37	+7.37
+7.37	-7.37

CHI2 = 54.25 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : -1.192E-06

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 38112

MOYENNE ATTENDUE : 36649.68

VARIANCE ATTENDUE : 41600

NOMBRE DE PAIRES NORME = +7.17

STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 2
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

28	117
26	108

EFFECTIFS THEORIQUES

28.08	116.94
25.94	108.06

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-0.02	+0.02
+0.02	-0.02

CHI2 = 0 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.984

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 13267

MOYENNE ATTENDUE : 13288.38

VARIANCE ATTENDUE : 1456

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.56

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.712

TEST 3
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

105	189
73	111

EFFECTIFS THEORIQUES

109.48	184.52
68.52	115.48

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-0.87	+0.87
+0.87	-0.87

CHI2 = 0.76 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.383

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 31959

MOYENNE ATTENDUE : 31846.04

VARIANCE ATTENDUE : 26752

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.69

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.244

TEST 4
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITTEES

47	145
131	155

EFFECTIFS THEORIQUES

71.50	120.50
106.50	179.50

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-4.73	+4.73
+4.73	-4.73

CHI2 = 22.35 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.609E-06

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 31971

MOYENNE ATTENDUE : 31412.26

VARIANCE ATTENDUE : 21312

NOMBRE DE PAIRES NORME = +3.83

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 6.198E-05

TEST 5
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITES

83	93
108	176

EFFECTIFS THEORIQUES

73.08	102.92
117.92	166.08

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-1.93	+1.93
+1.93	-1.93

CHI2 = 3.73 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 5.340E-02
NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 28859
MOYENNE ATTENDUE : 28533.3
VARIANCE ATTENDUE : 14592
NOMBRE DE PAIRES NORME = +2.70
PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 3.507E-03

TEST 6
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

68	108
127	157

EFFECTIFS THÉORIQUES

74.61	101.39
120.39	163.61

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-1.28	+1.28
+1.28	-1.28

CHI2 = 1.65 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.199

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 28303

MOYENNE ATTENDUE : 28377.45

VARIANCE ATTENDUE : 12672

NOMBRE DE PAIRES NORME = - 0.66

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.745

TEST 7
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

20	176
24	284

EFFECTIFS THEORIQUES

17.11	178.89
26.89	281.11

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-0.94	+0.94
+0.94	-0.94

CHI2 = 0.87 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.349

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 56052

MOYENNE ATTENDUE : 55787.38

VARIANCE ATTENDUE : 82688

NOMBRE DE PAIRES NORME = + 0.92

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.178

TEST 8
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

130	25	15
260	25	47

EFFECTIFS THÉORIQUES

132.07	16.93	21
257.93	33.07	41

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-0.47	+2.54	-1.72
+0.94	-2.54	+1.72

CHI2 = 8.45 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.462E-02

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 43841

MOYENNE ATTENDUE : 43526.96

VARIANCE ATTENDUE : 230016

NOMBRE DE PAIRES NORME = + 0.65

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.256

TEST 9
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

130	25	15
144	8	35
116	17	12

EFFECTIFS THEORIQUES

132.07	16.93	21
145.28	18.63	23.1
112.65	14.44	17.91

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-0.47	+2.54	-1.72
-0.28	-3.28	+3.34
+0.79	+0.84	-1.77

CHI2 = 20.30 ddl = 4

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 4.356E-04

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 26581

MOYENNE ATTENDUE : 26498.88

VARIANCE ATTENDUE : 13376

NOMBRE DE PAIRES NORME = + 0.71

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.238

TEST 10
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

97	56
79	244

EFFECTIFS THÉORIQUES

56.57	96.43
119.43	203.57

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+8.22	-8.22
-8.22	+8.22

CHI2 = 67.56 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : -2.384-06

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 38923

MOYENNE ATTENDUE : 33912.15

VARIANCE ATTENDUE : 52608

NOMBRE DE PAIRES NORME = + 21.85

STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 11
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

9	47
23	113
23	52
7	15

EFFECTIFS THÉORIQUES

12.01	43.99
29.18	106.82
16.09	58.91
4.72	17.28

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-1.09	+1.09
-1.77	+1.77
+2.26	-2.26
+1.23	-1.23

CHI2 = 7.81 ddl = 3

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 5.015-02
 NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 9403
 MOYENNE ATTENDUE : 9084.042
 VARIANCE ATTENDUE : 26632
 NOMBRE DE PAIRES NORME = + 1.95
 PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 2.532E-02

TEST 12
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

165	13
194	26

EFFECTIFS THÉORIQUES

160.56	17.44
198.44	21.56

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+1.51	-1.51
-1.51	+1.51

CHI2 = 2.27 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.131

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 32654

MOYENNE ATTENDUE : 32781.98

VARIANCE ATTENDUE : 10624

NOMBRE DE PAIRES NORME = -1.24

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.892

TEST 13
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

150	20
120	18

EFFECTIFS THEORIQUES

149.03	20.97
120.97	17.03

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.34	-0.34
-0.34	+0.34

CHI2 = 0.12 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.734

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 18658

MOYENNE ATTENDUE : 18649.15

VARIANCE ATTENDUE : 5408

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.12

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.452

TEST 14
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

154	6
270	38

EFFECTIFS THÉORIQUES

144.96	15.04
279.04	28.96

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+3.02	-3.02
-3.02	+3.02

CHI2 = 9.12 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 2.531E-03

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 48814

MOYENNE ATTENDUE : 49755.11

VARIANCE ATTENDUE : 131840

NOMBRE DE PAIRES NORME = -2.59

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.995

TEST 15
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

77	11	69
68	10	74
33	6	38
13	1	14

EFFECTIFS THEORIQUES

72.43	10.62	73.95
70.13	10.28	71.59
35.52	5.21	36.27
12.92	1.89	13.19

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.93	+0.15	-1.00
-0.43	-0.11	+0.49
-0.64	+0.40	+0.44
+0.03	-0.70	+0.32

CHI2 = 1.64 ddl = 6

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.949

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 11766

MOYENNE ATTENDUE : 11835.16

VARIANCE ATTENDUE : 10896

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.66

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.746

TEST 16
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

159	21
77	14

EFFECTIFS THEORIQUES

156.75	23.25
79.25	11.75

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.86	-0.86
-0.86	+0.86

CHI2 = 0.74 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.388

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 15788

MOYENNE ATTENDUE : 15643.2

VARIANCE ATTENDUE : 30528

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.83

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.203

TEST 17
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

175	30
178	9

EFFECTIFS THEORIQUES

184.60	20.40
168.40	18.60

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-3.24	+3.24
+3.24	-3.24

CHI2 = 10.53 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.174E-03

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 31449

MOYENNE ATTENDUE : 31420.55

VARIANCE ATTENDUE : 2496

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.57

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.284

TEST 18
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

155	24
20	6

EFFECTIFS THÉORIQUES

152.80	26.20
22.20	3.80

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+1.30	-1.30
-1.30	+1.30

CHI2 = 1.70 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.192

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 12416

MOYENNE ATTENDUE : 12174.51

VARIANCE ATTENDUE : 34112

NOMBRE DE PAIRES NORME = +1.31

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.095

TEST 19
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

52	25	104
5	5	16

EFFECTIFS THEORIQUES

49.84	26.23	104.93
7.16	3.77	15.07

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+1.01	-0.73	-0.39
-1.01	+0.73	+0.39

CHI2 = 1.27 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.529

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 7122

MOYENNE ATTENDUE : 7146.765

VARIANCE ATTENDUE : 17732

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.19

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.573

TEST 20
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

57	30	120
94	16	74

EFFECTIFS THEORIQUES

79.94	24.35	102.71
71.06	21.65	91.29

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-4.77	+1.78	+3.50
+4.77	-1.78	-3.50

CHI2 = 22.96 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.037E-05

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 16363

MOYENNE ATTENDUE : 15554.56

VARIANCE ATTENDUE : 4752

NOMBRE DE PAIRES NORME = +11.73

STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 21
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

378	11
25	13

EFFECTIFS THÉORIQUES

367.14	21.86
35.86	2.14

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+8.02	-8.02
-8.02	+8.02

CHI2 = 64.27 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0
NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 71686
MOYENNE ATTENDUE : 68068.96
VARIANCE ATTENDUE : 181248
NOMBRE DE PAIRES NORME = +8.50
STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 22

CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

95	71	5
84	153	19

EFFECTIFS THÉORIQUES

71.68	89.70	9.61
107.32	134.30	14.39

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+4.67	-3.70	-1.98
-4.67	+3.70	+1.98

CHI2 = 22.85 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.108E-05

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 22245

MOYENNE ATTENDUE : 21361.04

VARIANCE ATTENDUE : 13728

NOMBRE DE PAIRES NORME = +7.54

STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 23
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

85	61	4
91	153	18

EFFECTIFS THÉORIQUES

64.08	77.91	8.01
111.92	136.09	13.99

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+4.33	-3.47	-1.83
-4.33	+3.47	+1.83

CHI2 = 19.67 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 5.316E-05

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 21282

MOYENNE ATTENDUE : 20587.4

VARIANCE ATTENDUE : 17536

NOMBRE DE PAIRES NORME = +5.25

STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 24
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

2	2	0	4
6	10	0	5
0	6	1	7
0	1	0	0

EFFECTIFS THÉORIQUES

1.45	3.45	0.18	2.91
3.82	9.07	0.48	7.64
2.55	6.05	0.32	5.09
0.18	0.43	0.02	0.36

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.55	-1.15	-0.48	+0.89
+1.71	+0.57	-0.97	-1.65
-2.14	-0.03	+1.48	+1.28
-0.48	+1.16	-0.15	-0.76

CHI2 = 10.18 ddl = 9

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.336

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 114

MOYENNE ATTENDUE : 110.94

VARIANCE ATTENDUE : 54.18

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.42

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.338

TEST 25
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

12	62	11	1	19
0	44	40	6	7
0	3	8	5	1
0	0	0	1	0

EFFECTIFS THEORIQUES

5.73	52.02	28.16	6.20	12.89
5.29	48.06	26.01	5.73	11.90
0.93	8.42	4.56	1.00	2.09
0.05	0.50	0.27	0.06	0.12

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+3.73	+2.69	-5.23	-2.98	+2.51
-3.16	-1.10	+4.29	+0.15	-2.03
-1.03	-2.74	+1.96	+4.28	-0.84
-0.24	-0.99	-0.61	+4.00	-0.37

CHI2 = 81.09 ddl = 12

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 3986

MOYENNE ATTENDUE : 3443.719

VARIANCE ATTENDUE : 4447

NOMBRE DE PAIRES NORME = +8.13

STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 26
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

9	4	0	0	0	6
7	48	7	0	1	18
2	9	27	7	2	25
0	0	3	11	1	17

EFFECTIFS THEORIQUES

1.68	5.68	3.45	1.68	0.37	6.15
7.15	24.22	14.69	7.15	1.59	26.21
6.35	21.53	13.06	6.35	1.41	23.29
2.82	9.57	5.80	2.82	0.63	10.35

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+6.22	-0.88	-2.15	-1.42	-0.65	-0.08
-0.07	+7.43	-2.86	-3.61	-0.61	-2.51
-2.25	-4.01	+5.30	+0.33	+0.62	+0.53
-1.92	-4.02	-1.40	+5.55	+0.52	+2.74

CHI2 = 142.81 ddl = 15

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 5.960E-08

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 2284

MOYENNE ATTENDUE : 1545.98

VARIANCE ATTENDUE : 1562.75

NOMBRE DE PAIRES NORME = +18.67

STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 27
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

61	53
8	82

EFFECTIFS THÉORIQUES

38.56	75.44
30.44	59.56

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+6.69	-6.69
-6.69	+6.69

CHI2 = 44.74 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0
NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 6557
MOYENNE ATTENDUE : 5746.66
VARIANCE ATTENDUE : 1712
NOMBRE DE PAIRES NORME = +19.58
STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 28
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

59	76	10
26	58	7

EFFECTIFS THÉORIQUES

52.22	82.33	10.44
32.78	51.67	6.56

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+1.89	-1.71	-0.23
-1.89	+1.71	+0.23

CHI2 = 3.59 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.166

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 6605

MOYENNE ATTENDUE : 6613.34

VARIANCE ATTENDUE : 4792

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.12

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.548

TEST 29
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

85	61	4
59	76	10

EFFECTIFS THÉORIQUES

73.22	69.66	7.12
70.78	67.34	6.88

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+2.74	-2.02	-1.71
-2.74	+2.02	+1.71

CHI2 = 8.83 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.211E-02

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 10012

MOYENNE ATTENDUE : 9820.83

VARIANCE ATTENDUE : 2552

NOMBRE DE PAIRES NORME = +3.78

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 7.897E-05

TEST 30
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

11	45	4
160	173	19

EFFECTIFS THÉORIQUES

24.90	31.75	3.35
146.10	186.25	19.65

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-3.94	+3.71	+0.40
+3.94	-3.71	-0.40

CHI2 = 15.71 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 3.884E-04

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 28820

MOYENNE ATTENDUE : 28851.86

VARIANCE ATTENDUE : 56256

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.13

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.553

TEST 31
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

114	178	16
65	46	8

EFFECTIFS THEORIQUES

129.11	161.57	17.31
49.89	62.43	6.69

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-3.31	+3.55	-0.61
+3.31	-3.55	+0.61

CHI2 = 12.70 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.002
NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 25457
MOYENNE ATTENDUE : 24586.82
VARIANCE ATTENDUE : 40576
NOMBRE DE PAIRES NORME = +4.32
PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.716E-05

TEST 32
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

62	66	4
52	112	12

EFFECTIFS THEORIQUES

48.86	76.29	6.86
65.14	101.71	9.14

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+3.13	-2.40	-1.48
-3.13	+2.40	+1.48

CHI2 = 10.70 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 4.754E-03

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 11650

MOYENNE ATTENDUE : 11349.09

VARIANCE ATTENDUE : 5280

NOMBRE DE PAIRES NORME = +4.14

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 2.950E-05

TEST 33
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

47	34	5
18	12	3

EFFECTIFS THEORIQUES

46.97	33.24	5.78
18.03	12.76	2.22

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.01	+0.32	-0.64
-0.01	-0.32	+0.64

CHI2 = 0.44 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.801
 NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 1874
 MOYENNE ATTENDUE : 1872.55
 VARIANCE ATTENDUE : 1392.75
 NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.04
 PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.484

TEST 34
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

317	70
40	45

EFFECTIFS THEORIQUES

292.71	94.29
64.29	20.71

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+6.78	-6.78
-6.78	+6.78

CHI2 = 45.94 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 6.556E-07

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 54271

MOYENNE ATTENDUE : 49355.63

VARIANCE ATTENDUE : 312576

NOMBRE DE PAIRES NORME = +8.79

STATISTIQUE TRES SIGNIFICATIVE

TEST 35
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITEES

79	12
195	20

EFFECTIFS THEORIQUES

81.48	9.52
192.52	22.48

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-1.02	+1.02
+1.02	-1.02

CHI2 = 1.03 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.310

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 22252

MOYENNE ATTENDUE : 22008.12

VARIANCE ATTENDUE : 58816

NOMBRE DE PAIRES NORME = +1.01

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.157

TEST 36
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

14	31	12	12
10	12	5	2

EFFECTIFS THEORIQUES

16.90	30.28	11.97	9.86
7.10	12.72	5.03	4.14

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-1.49	+0.32	+0.02	+1.36
+1.49	-0.32	-0.02	-1.36

CHI2 = 3.31 ddl = 3

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.345

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 810

MOYENNE ATTENDUE : 814.07

VARIANCE ATTENDUE : 680.06

NOMBRE DE PAIRES NORME = -0.16

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.562

TEST 37

CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

10	61	25	4
24	43	17	14

EFFECTIFS THEORIQUES

17.17	52.53	21.21	9.09
16.83	51.47	20.79	8.91

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-2.70	+2.41	+1.32	-2.52
+2.70	-2.41	-1.32	+2.52

CHI2 = 15.94 ddl = 3

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.165E-03

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 3587

MOYENNE ATTENDUE : 3448.26

VARIANCE ATTENDUE : 817

NOMBRE DE PAIRES NORME = +4.85

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 9.763E-05

TEST 38
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITES

3	16
36	45

EFFECTIFS THEORIQUES

7.41	11.59
31.59	49.41

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-2.30	+2.30
+2.30	-2.30

CHI2 = 5.31 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 2.118E-02

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 1743

MOYENNE ATTENDUE : 1771.65

VARIANCE ATTENDUE : 822

NOMBRE DE PAIRES NORME = -1.00

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.841

TEST 39
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

165	18
79	12
30	2

EFFECTIFS THÉORIQUES

163.86	19.14
81.48	9.52
28.65	3.35

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+0.43	-0.43
-1.02	+1.02
+0.82	-0.82

CHI2 = 1.40 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.495

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 17266

MOYENNE ATTENDUE : 17252.41

VARIANCE ATTENDUE : 55680

NOMBRE DE PAIRES NORME = +0.06

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 0.477

TEST 40
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

43	46
26	89

EFFECTIFS THÉORIQUES

30.10	58.90
38.90	76.10

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+3.85	-3.85
-3.85	+3.85

CHI2 = 14.81 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 1.178E-04
NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 6179
MOYENNE ATTENDUE : 5760.41
VARIANCE ATTENDUE : 1824
NOMBRE DE PAIRES NORME = +9.80
STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 41
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

51	54
18	81

EFFECTIFS THÉORIQUES

35.51	69.49
33.49	65.51

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

+4.59	-4.59
-4.59	+4.59

CHI2 = 21.02 ddl = 1

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 3.695E-06

NOMBRE DE PAIRES OBSERVEES : 6099

MOYENNE ATTENDUE : 5672.39

VARIANCE ATTENDUE : 1088

NOMBRE DE PAIRES NORME = +12.93

STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

TEST 43
CHI2 SUR TABLE DE CONTINGENCE

DONNEES TRAITÉES

52	112	12
127	112	12

EFFECTIFS THÉORIQUES

73.78	92.33	9.89
105.22	131.67	14.11

RESIDUS NORMES (EVERITT P. 47)

-4.34	+3.87	+0.90
+4.34	-3.87	-0.90

CHI2 = 18.83 ddl = 2

PROBABILITE DE DEPASSER L'OBSERVATION : 8.147E-05

NOMBRE DE PAIRES OBSERVÉES : 21891

MOYENNE ATTENDUE : 21179.92

VARIANCE ATTENDUE : 11840

NOMBRE DE PAIRES NORME = +6.53

STATISTIQUE TRÈS SIGNIFICATIVE

CXXIV

1993	2	32248	+1564	-363	-206	-1096	0	0	+	22	2	1	21	0	0	+	76	4	1	37	0	0	+	
2121	34	948	+	15	177	232	296	0	0	+	0	10	17	28	0	0	+	0	33	57	93	0	0	+
2122	6	10045	+	-215	-354	220	-412	0	0	+	1	7	3	9	0	0	+	5	12	5	17	0	0	+
2123	7	7646	+	-419	-281	-847	-1038	0	0	+	6	5	49	76	0	0	+	23	10	94	141	0	0	+
2141	53	293	+	288	34	62	33	0	0	+	21	1	2	1	0	0	+	283	4	13	4	0	0	+
2142	14	3740	+	-796	-72	-222	-126	0	0	+	42	1	6	2	0	0	+	169	1	13	4	0	0	+
2151	20	2380	+	708	-873	464	-80	0	0	+	50	141	41	1	0	0	+	211	320	91	3	0	0	+
2152	45	474	+	-252	403	-211	30	0	0	+	14	66	19	0	0	0	+	134	342	94	2	0	0	+
2191	24	1861	+	571	-767	394	-8	0	0	+	37	127	34	0	0	0	+	175	316	83	0	0	0	+
2192	42	589	+	-241	443	-216	-22	0	0	+	12	75	18	0	0	0	+	99	334	79	1	0	0	+
2351	38	809	+	397	-202	-283	-148	0	0	+	29	14	28	8	0	0	+	195	50	99	27	0	0	+
2352	28	1348	+	-387	274	367	193	0	0	+	20	19	35	10	0	0	+	111	56	100	28	0	0	+
2411	50	372	+	388	54	-104	111	0	0	+	36	1	5	6	0	0	+	405	8	29	33	0	0	+
2412	17	2841	+	-928	-128	315	-375	0	0	+	69	2	15	22	0	0	+	303	6	35	49	0	0	+
2441	45	500	+	232	35	44	69	0	0	+	12	1	1	2	0	0	+	108	2	4	10	0	0	+
2442	4	13691	+	-871	27	-456	-490	0	0	+	16	0	8	10	0	0	+	55	0	15	18	0	0	+
2444	4	16849	+	-131	902	589	356	0	0	+	0	27	12	4	0	0	+	1	48	21	8	0	0	+
2445	2	36886	+	-322	248	-618	-301	0	0	+	1	1	6	1	0	0	+	3	2	10	2	0	0	+
2446	2	25627	+	-1301	-1550	591	-259	0	0	+	20	52	8	2	0	0	+	66	94	14	3	0	0	+
2447	1	81264	+	-996	-1468	-103	-2959	0	0	+	4	16	0	66	0	0	+	12	27	0	108	0	0	+
2448	2	26859	+	29	36	-849	636	0	0	+	0	0	16	9	0	0	+	0	0	27	15	0	0	+
2581	50	347	+	137	36	61	-165	0	0	+	5	1	2	13	0	0	+	54	4	11	78	0	0	+
2582	16	3063	+	-205	-77	-193	460	0	0	+	3	1	6	33	0	0	+	14	2	12	69	0	0	+

VARIABLES SUPPLEMENTAIRES

31	0	1375	+	281	62	283	-190	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	57	3	58	26	0	0	+
32	0	1665	+	-297	-37	-212	-6	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	53	1	27	0	0	0	+
33	0	6202	+	116	-104	-248	357	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	2	2	10	21	0	0	+
34	0	17058	+	521	130	-170	409	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	16	1	2	10	0	0	+
41	0	41578	+	57	-32	404	-236	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	0	4	1	0	0	+
42	0	500934	+	1168	-323	-61	1478	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	3	0	0	4	0	0	+
43	0	8621	+	43	172	189	-90	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	3	4	1	0	0	+
44	0	51864	+	-206	-557	26	651	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	1	6	0	8	0	0	+
45	0	15910	+	-246	-150	150	65	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	4	1	1	0	0	0	+
46	0	30617	+	-107	506	-216	-40	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	8	2	0	0	0	+
47	0	11042	+	-236	314	-284	45	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	5	9	7	0	0	0	+
48	0	1563	+	-68	-21	144	-195	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	3	0	13	24	0	0	+
49	0	31579	+	-282	175	275	-241	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	3	1	2	2	0	0	+
410	0	3038	+	483	-122	-286	262	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	77	5	27	23	0	0	+
161	0	1955	+	-277	115	137	-87	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	39	7	10	4	0	0	+
162	0	8186	+	-342	-65	64	-116	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	14	1	1	2	0	0	+
163	0	52288	+	-151	584	298	-95	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	7	2	0	0	0	+
164	0	12651	+	138	-152	147	77	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	2	2	0	0	0	0	+
165	0	27587	+	23	69	446	-484	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	0	7	9	0	0	+
166	0	121073	+	-910	546	252	304	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	7	2	1	1	0	0	+
167	0	4216	+	668	-171	-290	137	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	106	7	20	4	0	0	+
168	0	11713	+	327	-113	-213	-113	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	9	1	4	1	0	0	+
169	0	33021	+	432	-226	129	-379	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	6	2	1	4	0	0	+
1610	0	24706	+	-81	396	-142	846	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	6	1	29	0	0	+
1611	0	52144	+	-82	175	-343	-181	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	1	2	1	0	0	+
1612	0	50155	+	250	322	93	-180	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	1	2	0	1	0	0	+
1613	0	30981	+	432	-286	-226	294	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	6	3	2	3	0	0	+
171	0	1645	+	-159	-37	17	-108	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	15	1	0	7	0	0	+
172	0	16777	+	-302	108	50	153	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	5	1	0	1	0	0	+
173	0	179986	+	-633	96	1280	-556	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	2	0	9	2	0	0	+
174	0	1624	+	362	-135	-99	5	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	81	11	6	0	0	0	+
175	0	24384	+	92	446	216	385	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	8	2	6	0	0	+
176	0	21657	+	-124	710	68	213	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	1	23	0	2	0	0	+
177	0	10649	+	-7	185	94	-19	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	3	1	0	0	0	+
231	0	1716	+	32	71	129	-163	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	1	3	10	16	0	0	+
232	0	3752	+	-444	-23	118	2	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	52	0	4	0	0	0	+
233	0	15795	+	-861	-165	-39	-98	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	47	2	0	1	0	0	+
234	0	2127	+	653	11	-240	219	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	200	0	27	23	0	0	+
235	0	57013	+	-1454	-620	34	-946	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	37	7	0	16	0	0	+
236	0	68951	+	-791	-59	726	-147	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	9	0	8	0	0	0	+
241	0	605	+	97	46	49	-84	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	16	3	4	12	0	0	+
242	0	1722	+	-12	-63	-89	117	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	2	5	8	0	0	+
331	0	1911	+	429	-56	-211	316	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	96	2	23	52	0	0	+
332	0	6820	+	-564	341	-395	-211	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	47	17	23	7	0	0	+
333	0	1134	+	-64	-52	291	-242	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	4	2	75	52	0	0	+
334	0	45373	+	109	38	-289	-54	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	0	0	2	0	0	0	+
335	0	36500	+	254	264	-348	485	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	2	2	3	6	0	0	+
2443	0	269273	+	-816	-566	912	-1220	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	2	1	3	6	0	0	+

INDIVIDUS ACTIFS

1	2	1316	+	815	-373	-201	114	0	0	+	6	2	1	0	0	0	+	504	106	31	10	0	0	+
2	2	1994	+	-385	60	-486	-184	0	0	+	2	0	5	1	0	0	+	74	2	118	17	0	0	+

24	2	4535	+	-100	-216	-547	-585	0	0	+	0	1	6	6	0	0	+	2	10	66	75	0	0	+
25	2	1779	+	226	502	-197	99	0	0	+	0	5	1	0	0	0	+	29	142	22	6	0	0	+
26	2	1872	+	-185	299	358	-297	0	0	+	0	2	2	2	0	0	+	18	48	69	47	0	0	+
27	2	1086	+	537	162	-480	135	0	0	+	3	0	4	0	0	0	+	265	24	212	17	0	0	+
28	2	6205	+	622	-382	459	-15	0	0	+	3	2	3	0	0	0	+	62	24	34	0	0	0	+
29	2	1408	+	403	-70	55	-114	0	0	+	2	0	0	0	0	0	+	115	3	2	9	0	0	+
30	2	797	+	448	204	-485	2	0	0	+	2	1	4	0	0	0	+	252	52	295	0	0	0	+
31	2	2301	+	-356	-57	-671	-355	0	0	+	1	0	9	3	0	0	+	55	1	196	55	0	0	+
32	2	1503	+	-258	162	-69	7	0	0	+	1	1	0	0	0	0	+	44	18	3	0	0	0	+
33	2	2440	+	-229	428	524	173	0	0	+	1	3	5	1	0	0	+	21	75	113	12	0	0	+
34	2	2663	+	356	-7	-16	-144	0	0	+	1	0	0	0	0	0	+	48	0	0	8	0	0	+
35	2	1342	+	522	-323	-227	-4	0	0	+	2	2	1	0	0	0	+	203	78	38	0	0	0	+
36	2	2874	+	-568	-192	53	181	0	0	+	4	1	0	1	0	0	+	112	13	1	11	0	0	+
37	2	973	+	271	-14	420	-58	0	0	+	1	0	3	0	0	0	+	76	0	181	4	0	0	+
38	2	1514	+	-155	484	247	-62	0	0	+	0	5	1	0	0	0	+	16	155	40	3	0	0	+
39	2	1559	+	151	-473	-170	70	0	0	+	0	5	1	0	0	0	+	15	144	19	3	0	0	+
40	2	1631	+	-188	-211	115	639	0	0	+	0	1	0	9	0	0	+	22	27	8	251	0	0	+
41	2	1676	+	-34	207	-125	-355	0	0	+	0	1	0	2	0	0	+	1	26	9	75	0	0	+
42	2	2628	+	-470	581	214	-264	0	0	+	2	6	1	1	0	0	+	84	128	17	26	0	0	+
43	2	1155	+	289	297	364	-373	0	0	+	1	1	2	2	0	0	+	72	77	115	121	0	0	+
44	2	2955	+	-742	-57	-690	-654	0	0	+	6	0	10	9	0	0	+	186	1	161	145	0	0	+
45	2	990	+	388	282	-269	257	0	0	+	1	1	1	1	0	0	+	152	81	73	67	0	0	+
46	2	2047	+	336	-311	26	132	0	0	+	1	2	0	0	0	0	+	55	47	0	8	0	0	+
47	2	1804	+	714	-283	410	-96	0	0	+	5	1	3	0	0	0	+	282	44	93	5	0	0	+
48	2	2822	+	44	226	-339	-35	0	0	+	0	1	2	0	0	0	+	1	18	41	0	0	0	+
49	2	1339	+	251	117	-576	-188	0	0	+	1	0	6	1	0	0	+	47	10	248	26	0	0	+
50	2	1327	+	379	27	-139	178	0	0	+	1	0	0	1	0	0	+	108	1	14	24	0	0	+
51	2	3555	+	-625	-733	75	351	0	0	+	4	11	0	3	0	0	+	110	151	2	35	0	0	+
52	2	1250	+	157	95	100	-25	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	20	7	8	1	0	0	+
53	2	1632	+	-414	-165	-67	447	0	0	+	2	1	0	4	0	0	+	105	17	3	122	0	0	+
54	2	1630	+	-106	17	-279	259	0	0	+	0	0	2	1	0	0	+	7	0	48	41	0	0	+
55	2	2171	+	706	-377	725	-183	0	0	+	4	2	9	1	0	0	+	230	65	242	15	0	0	+
56	2	1435	+	-261	-177	111	530	0	0	+	1	1	0	6	0	0	+	47	22	9	196	0	0	+
57	2	2006	+	311	180	123	-363	0	0	+	1	1	0	2	0	0	+	48	16	8	66	0	0	+
58	2	797	+	448	204	-485	2	0	0	+	2	1	4	0	0	0	+	252	52	295	0	0	0	+
59	2	2208	+	204	446	-143	246	0	0	+	0	4	0	1	0	0	+	19	90	9	27	0	0	+
60	2	1238	+	470	192	-16	-283	0	0	+	2	1	0	1	0	0	+	178	30	0	65	0	0	+
61	2	1835	+	349	-328	401	-675	0	0	+	1	2	3	9	0	0	+	66	59	87	248	0	0	+
62	2	3132	+	-528	-28	-77	-283	0	0	+	3	0	0	2	0	0	+	89	0	2	26	0	0	+
63	2	649	+	123	387	4	-69	0	0	+	0	3	0	0	0	0	+	23	231	0	7	0	0	+
64	1	2835	+	770	19	185	-399	0	0	+	3	0	0	2	0	0	+	209	0	12	56	0	0	+
65	2	1650	+	-269	429	373	537	0	0	+	1	4	3	6	0	0	+	44	112	84	175	0	0	+
66	2	2352	+	-722	-286	-17	375	0	0	+	6	2	0	3	0	0	+	222	35	0	60	0	0	+
67	2	4368	+	-544	102	-362	-86	0	0	+	3	0	3	0	0	0	+	68	2	30	2	0	0	+
68	2	3465	+	-632	305	-329	-381	0	0	+	4	2	2	3	0	0	+	115	27	31	42	0	0	+
69	2	1380	+	49	193	-407	-241	0	0	+	0	1	3	1	0	0	+	2	27	120	42	0	0	+
70	2	1290	+	-121	385	-139	157	0	0	+	0	3	0	0	0	0	+	11	115	15	19	0	0	+
71	2	2737	+	-729	-286	-360	112	0	0	+	6	2	3	0	0	0	+	194	30	47	5	0	0	+
72	2	1410	+	210	-160	788	-454	0	0	+	0	0	11	4	0	0	+	31	18	440	146	0	0	+
73	2	1226	+	218	142	328	159	0	0	+	0	0	2	1	0	0	+	39	16	88	21	0	0	+
74	2	926	+	33	316	-188	-351	0	0	+	0	2	1	2	0	0	+	1	108	38	133	0	0	+
75	2	1289	+	197	184	-373	-29	0	0	+	0	1	3	0	0	0	+	30	26	108	1	0	0	+
76	2	2769	+	-434	-235	-304	242	0	0	+	2	1	2	1	0	0	+	68	20	33	21	0	0	+
77	2	1168	+	159	310	-363	-13	0	0	+	0	2	2	0	0	0	+	22	82	113	0	0	0	+
78	2	2622	+	-653	124	315	-194	0	0	+	4	0	2	1	0	0	+	163	6	38	14	0	0	+
79	2	2108	+	279	253	281	12	0	0	+	1	1	1	0	0	0	+	37	30	38	0	0	0	+
80	2	1084	+	4	270	-58	167	0	0	+	0	1	0	1	0	0	+	0	67	3	26	0	0	+
81	2	7618	+	404	-602	890	-707	0	0	+	2	7	15	9	0	0	+	21	48	104	66	0	0	+
82	2	2002	+	322	-322	-247	-355	0	0	+	1	2	1	2	0	0	+	52	52	31	63	0	0	+
83	2	2508	+	-432	7	168	-65	0	0	+	2	0	1	0	0	0	+	74	0	11	2	0	0	+
84	2	1148	+	-44	379	-285	206	0	0	+	0	3	1	1	0	0	+	2	125	71	37	0	0	+
85	2	675	+	215	150	94	-158	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	69	34	13	37	0	0	+
86	2	1543	+	-171	92	379	-284	0	0	+	0	0	3	2	0	0	+	19	5	93	52	0	0	+
87	2	2725	+	-464	-187	555	618	0	0	+	2	1	6	8	0	0	+	79	13	113	140	0	0	+
88	2	2006	+	-417	152	-117	-162	0	0	+	2	0	0	0	0	0	+	87	12	7	13	0	0	+
89	2	1511	+	149	-169	143	-338	0	0	+	0	1	0	2	0	0	+	15	19	14	76	0	0	+
90	2	625	+	251	325	-52	-21	0	0	+	1	2	0	0	0	0	+	101	169	4	1	0	0	+
91	2	2042	+	-632	76	-27	133	0	0	+	4	0	0	0	0	0	+	196	3	0	9	0	0	+
92	2	930	+	496	217	-489	67	0	0	+	2	1	4	0	0	0	+	264	50	257	5	0	0	+
93	2	2327	+	491	-244	307	494	0	0	+	2	1	2	5	0	0	+	103	26	40	105	0	0	+
94	2	1090	+	527	211	-507	148	0	0	+	2	1	4	0	0	0	+	255	41	236	20	0	0	+
95	2	2986	+	-344	481	500	366	0	0	+	1	4	5	3	0	0	+	40	77	84	45	0	0	+
96	2	1552	+	571	-129	-275	149	0	0	+	3	0	1	0	0	0	+	210	11	49	14	0	0	+
97	2	4864	+	-1318	-653	-182	-322	0	0	+	19	9	1	2	0	0	+	357	88	7	21	0	0	+
98	2	1597																						

CXXVI

124	2	3270	* -197	261	9	83	0	0	*	0	1	0	0	0	0	0	*	12	21	0	2	0	0	*
125	2	1592	* 381	-91	-60	457	0	0	*	1	0	0	4	0	0	0	*	91	5	2	131	0	0	*
126	2	2928	* 431	-480	200	199	0	0	*	2	4	1	1	0	0	0	*	63	79	14	14	0	0	*
127	2	2010	* 93	175	334	32	0	0	*	0	1	2	0	0	0	0	*	4	15	55	0	0	0	*
128	2	1933	* 532	-107	-20	480	0	0	*	3	0	0	4	0	0	0	*	146	6	0	119	0	0	*
129	2	2095	* 297	348	100	167	0	0	*	1	2	0	1	0	0	0	*	42	58	5	13	0	0	*
130	2	1202	* 431	210	-473	355	0	0	*	2	1	4	2	0	0	0	*	155	37	186	105	0	0	*
131	2	1614	* 627	7	-305	284	0	0	*	4	0	2	1	0	0	0	*	244	0	58	50	0	0	*
132	2	1430	* 794	-418	-228	36	0	0	*	5	3	1	0	0	0	0	*	441	122	36	1	0	0	*
133	2	3199	* 377	-409	-332	-209	0	0	*	1	3	2	1	0	0	0	*	45	52	34	14	0	0	*
134	2	2133	* 98	201	125	-52	0	0	*	0	1	0	0	0	0	0	*	4	19	7	1	0	0	*
135	2	3768	* -619	-566	52	-105	0	0	*	4	6	0	0	0	0	0	*	102	85	1	3	0	0	*
136	1	2019	* 557	205	33	-220	0	0	*	2	1	0	1	0	0	0	*	154	21	1	24	0	0	*
137	2	2674	* -523	-128	-667	-239	0	0	*	3	0	9	1	0	0	0	*	102	6	167	21	0	0	*
138	2	708	* -196	458	220	-122	0	0	*	0	4	1	0	0	0	0	*	54	296	68	21	0	0	*
139	2	1305	* 92	497	53	363	0	0	*	0	4	0	2	0	0	0	*	6	189	2	101	0	0	*
140	2	1475	* 219	-52	520	-630	0	0	*	0	0	5	7	0	0	0	*	32	2	183	269	0	0	*
141	2	1879	* 238	-86	480	-524	0	0	*	1	0	4	5	0	0	0	*	30	4	123	146	0	0	*
142	2	2035	* 741	-329	449	-273	0	0	*	4	2	3	1	0	0	0	*	270	53	99	37	0	0	*
143	2	3086	* -602	-9	-276	-456	0	0	*	4	0	2	4	0	0	0	*	117	0	25	67	0	0	*
144	2	1094	* -177	339	-9	104	0	0	*	0	2	0	0	0	0	0	*	29	105	0	10	0	0	*
145	2	5433	* -645	-718	56	-205	0	0	*	4	9	0	1	0	0	0	*	77	95	1	8	0	0	*
146	2	2968	* -226	59	-31	21	0	0	*	1	0	0	0	0	0	0	*	17	1	0	0	0	0	*
147	2	2255	* 243	-276	982	-563	0	0	*	0	1	14	5	0	0	0	*	26	34	428	141	0	0	*
148	2	2207	* 211	303	136	137	0	0	*	0	2	0	0	0	0	0	*	20	41	8	9	0	0	*
149	2	1388	* -84	144	200	-193	0	0	*	0	0	1	1	0	0	0	*	5	15	29	27	0	0	*
150	2	1399	* 390	23	-419	413	0	0	*	1	0	3	3	0	0	0	*	109	0	126	122	0	0	*
151	2	1051	* 720	-313	-136	111	0	0	*	5	2	0	0	0	0	0	*	493	93	18	12	0	0	*
152	2	1660	* 440	-263	101	201	0	0	*	2	1	0	1	0	0	0	*	116	42	6	24	0	0	*
153	2	3037	* 369	-63	118	37	0	0	*	1	0	0	0	0	0	0	*	45	1	5	0	0	0	*
154	2	3054	* -920	-152	-380	-119	0	0	*	9	0	3	0	0	0	0	*	277	8	47	5	0	0	*
155	2	3115	* 789	-291	-4	552	0	0	*	6	2	0	6	0	0	0	*	200	27	0	98	0	0	*
156	2	1315	* 43	-108	403	282	0	0	*	0	0	3	2	0	0	0	*	1	9	123	61	0	0	*
157	2	2635	* -754	-140	269	1041	0	0	*	6	0	2	23	0	0	0	*	216	7	27	411	0	0	*
158	2	1065	* 692	-300	-165	31	0	0	*	4	2	0	0	0	0	0	*	449	85	26	1	0	0	*
159	2	1668	* 769	-481	-176	328	0	0	*	5	4	1	2	0	0	0	*	354	139	19	65	0	0	*
160	2	4836	* -759	-990	-81	289	0	0	*	6	20	0	2	0	0	0	*	119	203	1	17	0	0	*
161	2	898	* 680	-273	-145	43	0	0	*	4	1	0	0	0	0	0	*	514	83	23	2	0	0	*
162	2	1417	* -293	309	122	-260	0	0	*	1	2	0	1	0	0	0	*	61	67	10	48	0	0	*
163	2	683	* 279	328	-307	40	0	0	*	1	2	2	0	0	0	0	*	114	157	138	2	0	0	*
164	2	1742	* -193	472	194	-88	0	0	*	0	3	1	0	0	0	0	*	21	128	22	4	0	0	*
165	2	2663	* 73	383	116	150	0	0	*	0	3	0	0	0	0	0	*	2	55	5	8	0	0	*
166	2	1806	* 54	286	-228	-263	0	0	*	0	1	1	1	0	0	0	*	2	45	29	38	0	0	*
167	2	2479	* 36	-29	-190	456	0	0	*	0	0	1	3	0	0	0	*	1	0	15	84	0	0	*
168	2	1166	* 96	-42	-85	-421	0	0	*	0	0	0	4	0	0	0	*	8	1	6	152	0	0	*
169	2	1423	* 819	-398	-215	31	0	0	*	5	2	1	0	0	0	0	*	471	111	33	1	0	0	*
170	2	1334	* 61	75	0	-292	0	0	*	0	0	0	2	0	0	0	*	3	4	0	64	0	0	*
171	2	1656	* -187	282	35	-199	0	0	*	0	1	0	1	0	0	0	*	21	48	1	24	0	0	*
172	2	3305	* -592	29	-173	-176	0	0	*	4	0	1	1	0	0	0	*	106	0	9	9	0	0	*
173	2	2058	* -360	-218	-228	373	0	0	*	1	1	1	3	0	0	0	*	63	23	25	68	0	0	*
174	2	2013	* 208	188	158	-709	0	0	*	0	1	0	8	0	0	0	*	22	18	12	249	0	0	*
175	2	1818	* -462	306	507	282	0	0	*	2	2	5	2	0	0	0	*	118	52	141	44	0	0	*
176	2	1443	* 317	-195	294	-205	0	0	*	1	1	2	1	0	0	0	*	69	26	60	29	0	0	*
177	2	1426	* 455	145	-431	62	0	0	*	2	0	3	0	0	0	0	*	145	15	130	3	0	0	*
178	2	2977	* -767	-139	151	562	0	0	*	6	0	0	7	0	0	0	*	198	7	8	106	0	0	*
179	2	2457	* 367	-209	97	-247	0	0	*	1	1	0	1	0	0	0	*	55	18	4	25	0	0	*
180	2	3156	* 266	67	-832	-314	0	0	*	1	0	11	2	0	0	0	*	22	1	219	31	0	0	*
181	2	2456	* -492	-100	-288	248	0	0	*	3	0	2	1	0	0	0	*	99	4	34	25	0	0	*
182	2	1084	* -216	406	270	16	0	0	*	0	3	1	0	0	0	0	*	43	152	67	0	0	0	*
183	2	4280	* 66	274	-73	-94	0	0	*	0	1	0	0	0	0	0	*	1	18	1	2	0	0	*
184	2	3304	* -407	-165	136	-452	0	0	*	2	1	0	4	0	0	0	*	50	8	6	62	0	0	*
185	2	1296	* 190	57	-80	441	0	0	*	0	0	0	4	0	0	0	*	28	2	5	150	0	0	*
186	2	1550	* 15	240	-3	-58	0	0	*	0	1	0	0	0	0	0	*	0	37	0	2	0	0	*
187	2	3918	* -1021	-477	-199	-193	0	0	*	11	5	1	1	0	0	0	*	266	58	10	9	0	0	*
188	2	4686	* -319	-117	275	796	0	0	*	1	0	1	13	0	0	0	*	22	3	16	135	0	0	*
189	2	2664	* -509	-553	-55	148	0	0	*	3	6	0	0	0	0	0	*	97	115	1	8	0	0	*
190	2	2214	* -178	-406	-144	-211	0	0	*	0	3	0	1	0	0	0	*	14	74	9	20	0	0	*
191	2	1790	* 162	-333	111	398	0	0	*	0	2	0	3	0	0	0	*	15	62	7	88	0	0	*
192	2	846	* 189	451	-157	179	0	0	*	0	3	0	1	0	0	0	*	42	240	29	38	0	0	*
193	2	4461	* -21	221	1107	144	0	0	*	0	1	20	0	0	0	0	*	0	11	275	5	0	0	*
194	2	2108	* -494	-38	305	128	0	0	*	3	0	2	0	0	0	0	*	116	1	44	8	0	0	*
195	2	3038	* -236	-134	607	207	0	0	*	0	0	6	1	0	0	0	*	18	6	121	14	0	0	*
196	2	1193	* 518	-219	571	-424	0	0	*	3	1	6	3	0	0	0	*	225	40	273	151	0	0	*
197	2	6316	* -1054	-1181	278	411	0	0	*	12	29	2	4	0	0	0	*	176	221	12	27	0	0	*
198	2	2836	* -5																					

CXXVII

224	2	2283	*	-462	275	1	186	0	0	*	2	1	0	1	0	0	0	0	*	94	33	0	15	0	0	*
225	2	1008	*	394	179	-540	140	0	0	*	1	1	5	0	0	0	0	0	*	154	32	290	19	0	0	*
226	2	2662	*	-436	-136	93	202	0	0	*	2	0	0	1	0	0	0	0	*	71	7	3	15	0	0	*
227	2	1768	*	474	186	-9	-337	0	0	*	2	1	0	2	0	0	0	0	*	127	20	0	64	0	0	*
228	2	1923	*	-446	594	401	-79	0	0	*	2	6	3	0	0	0	0	0	*	103	184	84	3	0	0	*
229	2	4799	*	-289	-131	395	795	0	0	*	1	0	3	14	0	0	0	0	*	17	4	33	132	0	0	*
230	2	1840	*	-237	315	107	-140	0	0	*	1	2	0	0	0	0	0	0	*	31	54	6	11	0	0	*
231	2	4538	*	-104	522	-85	267	0	0	*	0	5	0	1	0	0	0	0	*	2	60	2	16	0	0	*
232	2	2111	*	510	-369	629	-546	0	0	*	2	2	7	5	0	0	0	0	*	123	64	187	141	0	0	*
233	2	1148	*	216	236	-526	-234	0	0	*	0	1	5	1	0	0	0	0	*	40	48	241	48	0	0	*
234	2	1716	*	616	-301	635	-313	0	0	*	3	2	7	2	0	0	0	0	*	221	53	235	57	0	0	*
235	2	5774	*	-927	-651	235	-422	0	0	*	9	8	1	4	0	0	0	0	*	149	73	10	31	0	0	*
236	2	878	*	195	215	273	67	0	0	*	0	1	1	0	0	0	0	0	*	43	53	85	5	0	0	*
237	2	706	*	468	-161	169	-91	0	0	*	2	1	1	0	0	0	0	0	*	310	37	40	12	0	0	*
238	2	861	*	369	-177	214	-70	0	0	*	1	1	1	0	0	0	0	0	*	158	36	53	6	0	0	*
239	2	1318	*	-298	235	21	-94	0	0	*	1	1	0	0	0	0	0	0	*	67	42	0	7	0	0	*
240	2	1573	*	-176	351	455	-80	0	0	*	0	2	4	0	0	0	0	0	*	20	78	132	4	0	0	*
241	2	11355	*	-892	-614	126	-1060	0	0	*	8	7	0	21	0	0	0	0	*	70	33	1	99	0	0	*
242	2	2134	*	15	-317	-298	8	0	0	*	0	2	2	0	0	0	0	0	*	0	47	42	0	0	0	*
243	2	3661	*	-598	108	-207	-542	0	0	*	4	0	1	6	0	0	0	0	*	98	3	12	80	0	0	*
244	2	2343	*	-319	47	-69	-127	0	0	*	1	0	0	0	0	0	0	0	*	44	1	2	7	0	0	*
245	2	949	*	503	187	-400	187	0	0	*	2	1	3	1	0	0	0	0	*	266	37	169	37	0	0	*
246	2	731	*	257	296	-108	-208	0	0	*	1	1	0	1	0	0	0	0	*	90	120	16	59	0	0	*
247	2	2086	*	-17	28	234	-54	0	0	*	0	0	1	0	0	0	0	0	*	0	0	26	1	0	0	*
248	2	3538	*	-367	-423	-397	49	0	0	*	1	3	3	0	0	0	0	0	*	38	51	45	1	0	0	*
249	2	3044	*	-142	314	-346	-242	0	0	*	0	2	2	1	0	0	0	0	*	7	32	39	19	0	0	*
250	2	7364	*	-339	-425	17	-847	0	0	*	1	3	0	14	0	0	0	0	*	16	25	0	97	0	0	*
251	2	1148	*	216	236	-526	-234	0	0	*	0	1	5	1	0	0	0	0	*	40	48	241	48	0	0	*
252	2	1634	*	-98	342	544	-588	0	0	*	0	2	5	6	0	0	0	0	*	6	72	181	211	0	0	*
253	2	1407	*	-133	-217	0	294	0	0	*	0	1	0	2	0	0	0	0	*	13	33	0	61	0	0	*
254	2	3533	*	-681	-184	-323	360	0	0	*	5	1	2	3	0	0	0	0	*	131	10	30	37	0	0	*
255	2	6554	*	-731	-687	-228	-246	0	0	*	6	10	1	1	0	0	0	0	*	82	72	8	9	0	0	*
256	2	2637	*	-23	202	-710	-227	0	0	*	0	1	9	1	0	0	0	0	*	0	15	191	20	0	0	*
257	2	762	*	-56	516	100	-113	0	0	*	0	4	0	0	0	0	0	0	*	4	350	13	17	0	0	*
258	2	2812	*	57	-3	859	-90	0	0	*	0	0	12	0	0	0	0	0	*	1	0	262	3	0	0	*
259	2	2939	*	-352	-17	-559	-366	0	0	*	1	0	5	2	0	0	0	0	*	42	0	106	46	0	0	*
260	2	5435	*	103	312	227	-354	0	0	*	0	2	1	2	0	0	0	0	*	2	18	9	23	0	0	*
261	2	2673	*	-445	224	12	254	0	0	*	2	1	0	1	0	0	0	0	*	74	19	0	24	0	0	*
262	2	2035	*	-472	-77	-477	-149	0	0	*	2	0	5	0	0	0	0	0	*	110	3	112	11	0	0	*
263	2	1726	*	355	161	58	-269	0	0	*	1	0	0	1	0	0	0	0	*	73	15	2	42	0	0	*
264	2	1690	*	20	538	103	168	0	0	*	0	6	0	1	0	0	0	0	*	0	171	6	17	0	0	*
265	2	5555	*	-893	-615	-504	-456	0	0	*	8	7	5	4	0	0	0	0	*	143	68	46	37	0	0	*
266	2	1671	*	542	-382	354	-411	0	0	*	3	2	2	3	0	0	0	0	*	175	87	75	101	0	0	*
267	2	706	*	370	82	72	-19	0	0	*	1	0	0	0	0	0	0	0	*	194	9	7	0	0	0	*
268	2	1714	*	-71	576	234	-85	0	0	*	0	6	1	0	0	0	0	0	*	3	194	32	4	0	0	*
269	2	2545	*	40	-191	-293	-331	0	0	*	0	1	2	2	0	0	0	0	*	1	14	34	43	0	0	*
270	2	1855	*	156	69	581	-455	0	0	*	0	0	5	3	0	0	0	0	*	13	3	182	112	0	0	*
271	2	2719	*	193	60	535	-364	0	0	*	0	0	5	2	0	0	0	0	*	14	1	105	49	0	0	*
272	2	1461	*	428	10	241	297	0	0	*	2	0	1	2	0	0	0	0	*	125	0	40	60	0	0	*
273	2	1725	*	107	23	-58	-396	0	0	*	0	0	0	3	0	0	0	0	*	7	0	2	91	0	0	*
274	2	979	*	147	300	-331	100	0	0	*	0	2	2	0	0	0	0	0	*	22	92	112	10	0	0	*
275	2	2241	*	60	535	-30	174	0	0	*	0	5	0	1	0	0	0	0	*	2	128	0	13	0	0	*
276	2	1764	*	-152	574	231	-106	0	0	*	0	6	1	0	0	0	0	0	*	13	187	30	6	0	0	*
277	2	4162	*	-174	189	38	-32	0	0	*	0	1	0	0	0	0	0	0	*	7	9	0	0	0	0	*
278	2	1498	*	80	284	224	-609	0	0	*	0	1	1	7	0	0	0	0	*	4	54	33	247	0	0	*
279	2	998	*	188	-71	406	141	0	0	*	0	0	3	0	0	0	0	0	*	35	5	165	20	0	0	*
280	2	867	*	319	324	-274	207	0	0	*	1	2	1	1	0	0	0	0	*	117	121	86	49	0	0	*
281	2	3406	*	-553	-305	-501	-184	0	0	*	3	2	5	1	0	0	0	0	*	90	27	74	10	0	0	*
282	2	3098	*	-591	152	11	-174	0	0	*	4	0	0	1	0	0	0	0	*	113	7	0	10	0	0	*
283	1	2424	*	688	-194	-439	454	0	0	*	3	0	3	3	0	0	0	0	*	195	16	79	85	0	0	*
284	2	1138	*	286	49	-128	80	0	0	*	1	0	0	0	0	0	0	0	*	72	2	14	6	0	0	*
285	2	6622	*	-802	-200	-215	-704	0	0	*	7	1	1	11	0	0	0	0	*	97	6	7	75	0	0	*
286	2	1552	*	104	327	-68	-189	0	0	*	0	2	0	1	0	0	0	0	*	7	69	3	23	0	0	*
287	2	1899	*	427	64	29	-64	0	0	*	2	0	0	0	0	0	0	0	*	96	2	0	2	0	0	*
288	2	720	*	19	381	93	14	0	0	*	0	3	0	0	0	0	0	0	*	0	201	12	0	0	0	*
289	2	1027	*	726	-331	-206	-19	0	0	*	5	2	1	0	0	0	0	0	*	513	107	41	0	0	0	*
290	2	1989	*	63	-50	687	-427	0	0	*	0	0	8	3	0	0	0	0	*	2	1	237	92	0	0	*
291	2	4600	*	-603	-148	-128	-478	0	0	*	4	0	0	5	0	0	0	0	*	79	5	4	50	0	0	*
292	1	2670	*	13	189	725	-709	0	0	*	0	0	6	6	0	0	0	0	*	0	13	197	188	0	0	*
293	2	5522	*	-433	-103	262	632	0	0	*	2	0	1	8	0	0	0	0	*	34	2	12	72	0	0	*
294	2	1952	*	96	-383	278	-127	0	0	*	0	3	1													

CXXVIII

324	2	1707	*	15	248	-38	299	0	0	*	0	1	0	2	0	0	*	0	36	1	52	0	0	*
325	2	1744	*	19	435	-131	403	0	0	*	0	3	0	2	0	0	*	0	108	10	93	0	0	*
326	2	2103	*	954	-512	-118	326	0	0	*	8	4	0	2	0	0	*	433	125	7	50	0	0	*
327	2	2613	*	792	-432	-349	96	0	0	*	6	3	2	0	0	0	*	240	72	46	4	0	0	*
328	2	1997	*	-193	472	67	443	0	0	*	0	4	0	3	0	0	*	19	111	2	98	0	0	*
329	2	2102	*	179	164	131	-172	0	0	*	0	0	0	1	0	0	*	15	13	8	14	0	0	*
330	2	1516	*	511	127	-555	363	0	0	*	2	0	5	2	0	0	*	172	11	203	87	0	0	*
331	2	2764	*	347	125	-563	379	0	0	*	1	0	6	3	0	0	*	44	6	115	52	0	0	*
332	2	1308	*	590	-283	241	94	0	0	*	4	2	1	0	0	0	*	266	61	44	7	0	0	*
333	2	2480	*	-354	461	104	-49	0	0	*	1	4	0	0	0	0	*	50	86	4	1	0	0	*
334	2	1942	*	46	-527	97	253	0	0	*	0	6	0	1	0	0	*	1	143	5	33	0	0	*
335	2	3981	*	-927	-10	283	411	0	0	*	9	0	2	4	0	0	*	216	0	20	42	0	0	*
336	2	2762	*	-448	506	310	272	0	0	*	2	5	2	1	0	0	*	73	93	35	27	0	0	*
337	2	6828	*	-762	-439	378	685	0	0	*	6	4	3	9	0	0	*	85	28	21	69	0	0	*
338	2	3101	*	1000	-636	365	-173	0	0	*	8	6	2	0	0	0	*	323	130	43	10	0	0	*
339	2	2495	*	-485	-354	-378	-325	0	0	*	3	3	3	2	0	0	*	94	50	57	42	0	0	*
340	2	1740	*	365	-83	445	-572	0	0	*	1	0	4	6	0	0	*	77	4	114	188	0	0	*
341	2	1234	*	403	-124	703	-354	0	0	*	2	0	9	2	0	0	*	132	12	400	102	0	0	*
342	2	589	*	204	174	132	-91	0	0	*	0	1	0	0	0	0	*	71	52	30	14	0	0	*
343	2	1132	*	-328	126	-18	351	0	0	*	1	0	0	3	0	0	*	95	14	0	109	0	0	*
344	2	1655	*	402	-24	205	393	0	0	*	2	0	1	3	0	0	*	97	0	25	93	0	0	*
345	2	1490	*	-218	46	-85	452	0	0	*	0	0	0	4	0	0	*	32	1	5	137	0	0	*
346	2	2596	*	-567	45	-400	-321	0	0	*	3	0	3	2	0	0	*	124	1	62	40	0	0	*
347	2	1687	*	803	-411	229	-397	0	0	*	5	3	1	3	0	0	*	382	100	31	94	0	0	*
348	2	1920	*	-178	-474	-174	-212	0	0	*	0	5	1	1	0	0	*	16	117	16	23	0	0	*
349	2	685	*	44	273	4	-166	0	0	*	0	1	0	1	0	0	*	3	108	0	40	0	0	*
350	2	1956	*	405	162	-38	184	0	0	*	2	0	0	1	0	0	*	84	13	1	17	0	0	*
351	2	2234	*	-455	-165	-303	379	0	0	*	2	1	2	3	0	0	*	93	12	41	64	0	0	*
352	2	1121	*	-20	343	154	24	0	0	*	0	2	0	0	0	0	*	0	105	21	1	0	0	*
353	2	1462	*	34	300	533	-310	0	0	*	0	2	5	2	0	0	*	1	62	194	66	0	0	*
354	2	2500	*	8	274	206	206	0	0	*	0	1	1	1	0	0	*	0	30	17	17	0	0	*
355	2	1062	*	114	409	-224	320	0	0	*	0	3	1	2	0	0	*	12	158	47	97	0	0	*
356	2	1514	*	-155	484	247	-62	0	0	*	0	5	1	0	0	0	*	16	155	40	3	0	0	*
357	2	1169	*	66	244	396	-504	0	0	*	0	1	3	5	0	0	*	4	51	134	217	0	0	*
358	2	3277	*	-743	-43	-383	-341	0	0	*	6	0	3	2	0	0	*	169	1	45	35	0	0	*
359	2	2948	*	-932	-545	181	667	0	0	*	9	6	1	9	0	0	*	295	101	11	151	0	0	*
360	2	3342	*	-589	-600	217	118	0	0	*	4	7	1	0	0	0	*	104	108	14	4	0	0	*
361	2	2677	*	-111	427	518	-108	0	0	*	0	3	5	0	0	0	*	5	68	100	4	0	0	*
362	2	4150	*	-472	-120	-262	491	0	0	*	2	0	1	5	0	0	*	54	3	17	58	0	0	*
363	2	2345	*	150	-175	583	-525	0	0	*	0	1	6	5	0	0	*	10	13	145	118	0	0	*
364	2	2727	*	-488	196	149	-215	0	0	*	2	1	0	1	0	0	*	87	14	8	17	0	0	*
365	2	530	*	225	307	-76	-73	0	0	*	1	2	0	0	0	0	*	95	178	11	10	0	0	*
366	2	3503	*	-567	150	-258	155	0	0	*	4	0	1	1	0	0	*	92	6	19	7	0	0	*
367	2	1617	*	602	-277	713	-355	0	0	*	3	1	8	2	0	0	*	224	47	315	78	0	0	*
368	2	1761	*	-313	-177	22	528	0	0	*	1	1	0	5	0	0	*	56	18	0	158	0	0	*
369	2	1465	*	-98	508	181	-33	0	0	*	0	5	1	0	0	0	*	7	176	22	1	0	0	*
370	2	1944	*	-342	-122	-220	118	0	0	*	1	0	1	0	0	0	*	60	8	25	7	0	0	*
371	2	757	*	156	45	120	-164	0	0	*	0	0	0	1	0	0	*	32	3	19	35	0	0	*
372	2	2999	*	-498	-482	459	860	0	0	*	3	5	4	16	0	0	*	83	77	70	247	0	0	*
373	2	1155	*	275	308	-435	189	0	0	*	1	1	3	1	0	0	*	66	82	164	31	0	0	*
374	2	870	*	376	-95	330	33	0	0	*	1	0	2	0	0	0	*	163	10	125	1	0	0	*
375	2	3536	*	-196	458	-84	-7	0	0	*	0	4	0	0	0	0	*	11	59	2	0	0	0	*
376	2	4800	*	-877	-1013	-120	325	0	0	*	8	20	0	2	0	0	*	160	214	3	22	0	0	*
377	2	3083	*	156	334	-262	-215	0	0	*	0	2	1	1	0	0	*	8	36	22	15	0	0	*
378	2	3264	*	-896	-105	-297	-209	0	0	*	8	0	2	1	0	0	*	246	3	27	13	0	0	*
379	2	2522	*	343	-426	705	-35	0	0	*	1	3	8	0	0	0	*	47	72	197	0	0	0	*
380	2	1979	*	860	-468	271	-355	0	0	*	6	3	1	2	0	0	*	374	111	37	64	0	0	*
381	2	3105	*	251	50	133	212	0	0	*	1	0	0	1	0	0	*	20	1	6	15	0	0	*
382	2	2542	*	-360	713	590	189	0	0	*	1	9	6	1	0	0	*	51	200	137	14	0	0	*
383	2	3917	*	-426	20	-232	781	0	0	*	2	0	1	11	0	0	*	46	0	14	156	0	0	*
384	2	2296	*	-545	-38	-312	32	0	0	*	3	0	2	0	0	0	*	129	1	43	0	0	0	*
385	2	2870	*	-640	-55	-351	229	0	0	*	4	0	2	1	0	0	*	143	1	43	18	0	0	*
386	2	2002	*	-195	235	39	240	0	0	*	0	1	0	1	0	0	*	19	27	1	29	0	0	*
387	2	2210	*	476	173	-632	-181	0	0	*	2	0	6	1	0	0	*	102	14	181	15	0	0	*
388	2	1370	*	78	104	-307	-22	0	0	*	0	0	2	0	0	0	*	4	8	69	0	0	0	*
389	2	2466	*	-372	438	-4	-44	0	0	*	1	4	0	0	0	0	*	56	78	0	1	0	0	*
390	2	2082	*	-139	29	-318	62	0	0	*	0	0	2	0	0	0	*	9	0	48	2	0	0	*
391	2	4697	*	-321	-549	495	433	0	0	*	1	6	5	4	0	0	*	22	64	52	40	0	0	*
392	2	1123	*	130	251	82	100	0	0	*	0	1	0	0	0	0	*	15	56	6	9	0	0	*
393	2	825	*	511	-175	209	-41	0	0	*	3	1	1	0	0	0	*	316	37	53	2	0	0	*
394	2	2354	*	887	-536	-160	420	0	0	*	7	4	0	3	0	0	*	334	122	11	75	0	0	*
395	2	1395	*	244	201	160	-31	0	0	*	1	1	0	0	0	0	*	43	29	18	1	0	0	*
396	2	1057	*	127	290	-442	-57	0	0	*	0	1	3	0	0	0	*	15	80	185	3	0	0	*
397	2	1574	*	674	-376	-238	-153	0	0	*	4	2	1	0	0	0	*	289	90	36	15	0	0	*
398	2	1333	*	-123	466	376	396	0	0	*	0	4	3	3	0	0	*	11	163	106	117	0	0	*
399	2	990	*	388	282	-269	257	0																

CXXIX

424	2	1140	269	6	42	188	0	0	+	1	0	0	1	0	0	+	63	0	2	31	0	0	+
425	2	2981	32	85	-330	-166	0	0	+	0	0	2	1	0	0	+	0	2	37	9	0	0	+
426	2	6539	-75	105	-20	-650	0	0	+	0	0	0	8	0	0	+	1	2	0	65	0	0	+
427	2	5148	-1101	122	-117	-316	0	0	+	12	0	0	2	0	0	+	236	3	3	19	0	0	+
428	2	2706	-842	-121	-136	492	0	0	+	8	0	0	5	0	0	+	262	5	7	89	0	0	+
429	2	914	200	305	-225	156	0	0	+	0	2	1	0	0	0	+	44	102	56	27	0	0	+
430	2	1826	343	237	-143	-38	0	0	+	1	1	0	0	0	0	+	65	31	11	1	0	0	+
431	2	1027	726	-331	-206	-19	0	0	+	5	2	1	0	0	0	+	513	107	41	0	0	0	+
432	2	5644	-356	-322	8	-470	0	0	+	1	2	0	4	0	0	+	22	188	0	39	0	0	+
433	2	914	200	305	-225	156	0	0	+	0	2	1	0	0	0	+	44	102	56	27	0	0	+
434	1	2377	370	132	-8	-420	0	0	+	1	0	0	2	0	0	+	58	7	0	74	0	0	+
435	2	2440	-322	-258	-101	463	0	0	+	1	1	0	4	0	0	+	42	27	4	88	0	0	+
436	2	2826	-419	-194	-645	-398	0	0	+	2	1	9	3	0	0	+	62	13	147	56	0	0	+
437	2	4023	-334	-102	-189	26	0	0	+	1	0	1	0	0	0	+	28	3	9	0	0	0	+
438	2	3329	71	67	-43	-251	0	0	+	0	0	0	1	0	0	+	2	1	1	19	0	0	+
439	2	6455	365	-454	232	-378	0	0	+	1	4	1	3	0	0	+	21	32	8	22	0	0	+
440	2	1338	446	100	-462	298	0	0	+	2	0	3	1	0	0	+	149	7	160	66	0	0	+
441	2	1835	391	-143	243	-407	0	0	+	1	0	1	3	0	0	+	83	11	32	90	0	0	+
442	2	1680	-276	374	104	-114	0	0	+	1	2	0	0	0	0	+	45	83	6	8	0	0	+
443	2	3181	-714	-416	407	904	0	0	+	6	4	3	17	0	0	+	160	54	52	257	0	0	+
444	2	11442	-1048	-850	-525	-1368	0	0	+	11	14	5	38	0	0	+	96	63	24	164	0	0	+
445	2	5694	-779	-235	331	-33	0	0	+	5	1	2	0	0	0	+	107	10	19	0	0	0	+
446	2	2600	7	87	469	62	0	0	+	0	0	4	0	0	0	+	0	3	85	1	0	0	+
447	2	2568	-295	184	-33	31	0	0	+	1	1	0	0	0	0	+	34	13	0	0	0	0	+
448	2	2405	33	-552	341	246	0	0	+	0	6	2	1	0	0	+	0	127	48	25	0	0	+
449	2	1667	-446	441	170	-208	0	0	+	2	4	1	1	0	0	+	119	116	17	26	0	0	+
450	2	2538	-261	210	112	-41	0	0	+	1	1	0	0	0	0	+	27	17	5	1	0	0	+
451	2	2623	-453	-138	-429	-44	0	0	+	2	0	3	0	0	0	+	78	7	70	1	0	0	+
452	2	4129	-552	-231	-236	-787	0	0	+	3	1	1	12	0	0	+	74	13	14	150	0	0	+
453	2	846	174	227	261	90	0	0	+	0	1	1	0	0	0	+	36	61	80	10	0	0	+
454	2	3416	554	-309	-408	80	0	0	+	3	2	3	0	0	0	+	90	28	49	2	0	0	+
455	2	990	-22	286	115	202	0	0	+	0	2	0	1	0	0	+	0	83	13	41	0	0	+
456	2	1698	-162	330	6	-179	0	0	+	0	2	0	1	0	0	+	15	64	0	19	0	0	+
457	2	935	473	198	-501	72	0	0	+	2	1	4	0	0	0	+	239	42	268	6	0	0	+
458	2	2074	710	-443	-288	118	0	0	+	5	3	1	0	0	0	+	243	94	40	7	0	0	+
459	2	1061	580	-247	138	-34	0	0	+	3	1	0	0	0	0	+	317	57	18	1	0	0	+
460	2	1421	-254	177	234	327	0	0	+	1	1	1	2	0	0	+	45	22	39	75	0	0	+
461	2	2318	260	281	-197	260	0	0	+	1	1	1	1	0	0	+	29	34	17	29	0	0	+
462	2	1075	-443	422	211	-131	0	0	+	2	3	1	0	0	0	+	183	166	42	16	0	0	+
463	2	1864	846	-440	-87	294	0	0	+	6	3	0	2	0	0	+	384	104	4	46	0	0	+
464	2	9600	1053	-628	-4	-224	0	0	+	9	6	0	1	0	0	+	116	41	0	5	0	0	+
465	2	1541	287	99	-209	-145	0	0	+	1	0	1	0	0	0	+	53	6	28	14	0	0	+
466	2	1778	729	-419	-143	22	0	0	+	5	3	0	0	0	0	+	299	99	11	0	0	0	+
467	2	1890	85	39	-54	236	0	0	+	0	0	0	1	0	0	+	4	1	2	30	0	0	+
468	2	1515	-410	17	-44	641	0	0	+	2	0	0	9	0	0	+	111	0	1	271	0	0	+
469	2	858	306	132	169	111	0	0	+	1	0	1	0	0	0	+	109	20	33	14	0	0	+
470	2	1125	249	-182	234	195	0	0	+	1	1	1	1	0	0	+	55	29	49	34	0	0	+
471	2	6256	-633	-268	662	821	0	0	+	4	1	9	14	0	0	+	64	11	70	108	0	0	+
472	2	3374	530	-392	-462	-159	0	0	+	3	3	4	0	0	0	+	83	46	63	8	0	0	+
473	2	2517	-66	457	546	149	0	0	+	0	4	6	0	0	0	+	2	83	118	9	0	0	+
474	2	6653	96	-678	-413	-256	0	0	+	0	8	3	1	0	0	+	1	69	26	10	0	0	+
475	2	1572	260	-61	10	-324	0	0	+	1	0	0	2	0	0	+	43	2	0	67	0	0	+
476	2	1380	277	104	638	-374	0	0	+	1	0	7	2	0	0	+	56	8	295	101	0	0	+
477	2	2312	-53	-5	141	13	0	0	+	0	0	0	0	0	0	+	1	0	9	0	0	0	+
478	2	517	93	402	17	-94	0	0	+	0	3	0	0	0	0	+	17	313	1	17	0	0	+
479	2	3363	662	-510	-203	-122	0	0	+	4	4	1	0	0	0	+	130	77	12	4	0	0	+
480	2	3124	-491	168	-44	490	0	0	+	3	1	0	5	0	0	+	77	9	1	77	0	0	+
481	2	2959	12	133	-344	-70	0	0	+	0	0	2	0	0	0	+	0	6	40	2	0	0	+
482	2	1835	892	-442	-63	365	0	0	+	8	4	0	3	0	0	+	434	107	2	72	0	0	+
483	2	2014	648	-140	-349	-91	0	0	+	4	0	2	0	0	0	+	208	10	61	4	0	0	+
484	2	3069	15	436	-163	-237	0	0	+	0	3	0	1	0	0	+	0	62	9	18	0	0	+
485	2	3086	-1020	-368	56	223	0	0	+	11	3	0	1	0	0	+	337	44	1	16	0	0	+
486	2	2334	24	494	155	-130	0	0	+	0	4	0	0	0	0	+	0	104	10	7	0	0	+
487	2	1742	-54	350	180	126	0	0	+	0	2	1	0	0	0	+	2	70	19	9	0	0	+
488	2	1147	-101	342	-66	-242	0	0	+	0	2	0	1	0	0	+	9	102	4	51	0	0	+
489	2	1959	620	-402	198	120	0	0	+	3	3	1	0	0	0	+	197	83	20	7	0	0	+
490	2	2998	-107	379	-267	-18	0	0	+	0	2	1	0	0	0	+	4	48	24	0	0	0	+
491	2	1368	409	198	-231	238	0	0	+	2	1	1	1	0	0	+	122	29	39	41	0	0	+
492	2	3502	-630	-130	-429	-279	0	0	+	4	0	4	2	0	0	+	113	5	53	22	0	0	+
493	2	3669	-661	163	9	6	0	0	+	5	1	0	0	0	0	+	119	7	0	0	0	0	+
494	2	1026	368	350	-252	154	0	0	+	1	2	1	0	0	0	+	132	120	62	23	0	0	+
495	2	3583	-743	-193	455	904	0	0	+	6	1	4	16	0	0	+	154	10	58	228	0	0	+
496	2	3619	438	130	-424	699	0	0	+	2	0	3	9	0	0	+	53	5	50	135	0	0	+
497	2	3549	-419	195	286	371	0	0	+	2	1	2	3	0	0	+	49	11	23	39	0	0	+
498	2	6572	-153	562	506	-348	0	0	+	0	6	5	2	0	0	+	4	48	39	18	0	0	+
499	2	711	351	66	61	-15	0	0	+	1	0	0	0	0	0	+	173	6	5	0	0	0	+
500	2	738	1																				

```

*préserv.
Inconnu
*adultère H.
-HST
*vierge
*refus
ethn.p
*cadeaux-
religion
interdit
*refus
nationa
*1a50ans
*née
Etr.
*cadeaux-
Couture
interdit
*Mariée
*Guinée
*contre
*ignore
Aérop.
cohabitation
*Musulman
*Haiti
*non mariage
*12420ans
al désac.
parents
*Benin
*Veuve
*amant
interdit
*SIDA-
tue
*pas
amant
*Hann.
*31440ans
*non vu
quériss.
*pas
*Animiste
*adultère H.
*née
*Volta
*jamais
*interdit
C
*née
N
*Primaire
*sédult
physic.
*SIDA-
sympt.
1er H. de
20427ans
*1er H. de
emploi
SansRel.
*AXE 3
15419ans
*Célibataire
*Togo
*cadeaux-
prostit.
*née
Abi.
*Aut. Rel.
*SIDA-
peur
*née
SO
*Catholique
*HannS.
*vu
quériss.
*née
D
*sédult
comport.
*adultère
*née
H.
droit
CO
*21430ans
*Aten
*née
S
*1er H. de
10411ans
*connu
244 H
*connait
préserv.
*pour
cohabitation
*2d
cycle1
*amant
droit
*Concubine
*adultère H.
*amour
*cadeaux-
normal
*Marriate
*marriage
al
désac.
parents
*enseig.
prof.
*SIDA-
tue
al pas
soine
*SIDA-
incur.
*2d
cycle2
*connu
549 H
*Aut.
*ssit
Ivoit.
Aérop.
*SIDA-
1
sexéséring
*SIDA
préserv.
*H. décide
préserv.
*H.
amant
*SIDA-
HST
*rare
préserv
*connu
10436H
*enseig.
supérieur
*H. décide
préserv

```


Liste des points superposés :

AXE 1 - AXE 3

Points apparents	/	Points cachés
Non scolarisée : 170 femmes (code 234)	/	Burkina : 101 femmes (code 167)
Mariée : 178 femmes (code 331)	/	Aut. Afr. : 16 femmes (code 1613)
30 à 39 ans : 91 femmes (code 33)	/	Divorcée : 11 femmes (code 334)
cadeaux= prostit. : 289 femmes (code 1821)	/	Ghana : 20 femmes (code 1610)
oui ethn.≠ : 340 femmes (code 2152)	/	oui nation.≠ : 318 femmes (code 2192)
oui ethn.≠ : 340 femmes (code 2152)	/	née SO : 42 femmes (code 47)
connu 2à4 H : 194 femmes (code 1532)	/	Krou : 54 femmes (code 162)

AXE 2

*SIDA-
peur

*adultère H.
+ amour

*AutRel.

*Mans.
*Aut.Ivols.

*née
SO
*oul
nations
*oul
ethn.*

*Animiste

*connu
24 H

*jamais
préserv.

*cadeaux=
normal

*Concubine

*Bénin

*pour
cohabitation

*SIDA-
contag.

*Veuve

*Togo

Sans
Rel. C physiq. S

*1450ans

*Protestant*Akan

*Marriete

*pas
avant

*1er H.*adultère
1549ans H.- interdit
*Divorcée *SIDA
*Détail des parents

*SIDA-
sympt.

*SIDA-----Non *cadeaux=
incur.acolarisé prostit.interdit
*21430ans *Catholique*2d *née
cycle1 H

AXE 3

*préserv.
Inconnu
*1er H. *connu
de 20427ans 1 Hom

*31440ans*vu
quériss.

*Mariée *emploi *Krou*avant
droit *Célibataire

*enseig.
prof.

*1er H. *Musulman
de 10414ans *2d *ManM.
cycle2

*contre *cadeaux=
cohabitation *coutume interdit
*Guinée

*adult
caract.

*Aut.Afr.

*connu *née
549 H CM
*N.G.
décident
préserv.

*adult
compport.

*cadeaux=religion interdit

*adultère H.-
H.S.T

*née
O

*adultère H.
- droit

*SIDA-tue
si pas soins

*rare
préserv.

*enseig.
supérieur

*N.décide
préserv.

*avt
préserv.

*F.décide
préserv.

*refus
nation*

*refus
ethn.*

*a
avant

*tjs
préserv

*SIDA-
seseiseing.

*SIDA-
NST

*connu 10434 H.

Liste des points superposés :

AXE 2 - AXE 3

Points apparents	/	Points cachés
non mariage si désac.parents : 398 femmes (code 2141)	/	SIDA= tue : 338 femmes (code 2441)
non mariage si désac.parents : 398 femmes (code 2141)	/	non vu guériss. : 380 femmes (code 2581)
non mariage si désac.parents : 398 femmes (code 2141)	/	sans emploi : 319 femmes (code 241)
connaît préserv. : 338 femmes (code 1972)	/	12 à 19 ans : 192 femmes (code 31)
2d cycle1 : 103 femmes (code 232)	/	née Abi. : 197 femmes (code 48)
Mariée : 178 femmes (code 331)	/	mariage si désac. parents : 103 femmes (code 2142)
1er H.de 10à14ans : 58 femmes (code 1492)	/	née Etr. : 130 femmes (code 410)
1er H.de 10à14ans : 58 femmes (code 1492)	/	Mali : 40 femmes (code 168)
ManN. : 36 femmes (code 164)	/	née CO : 29 femmes (code 45)